BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
141
A
40
NAPOLI

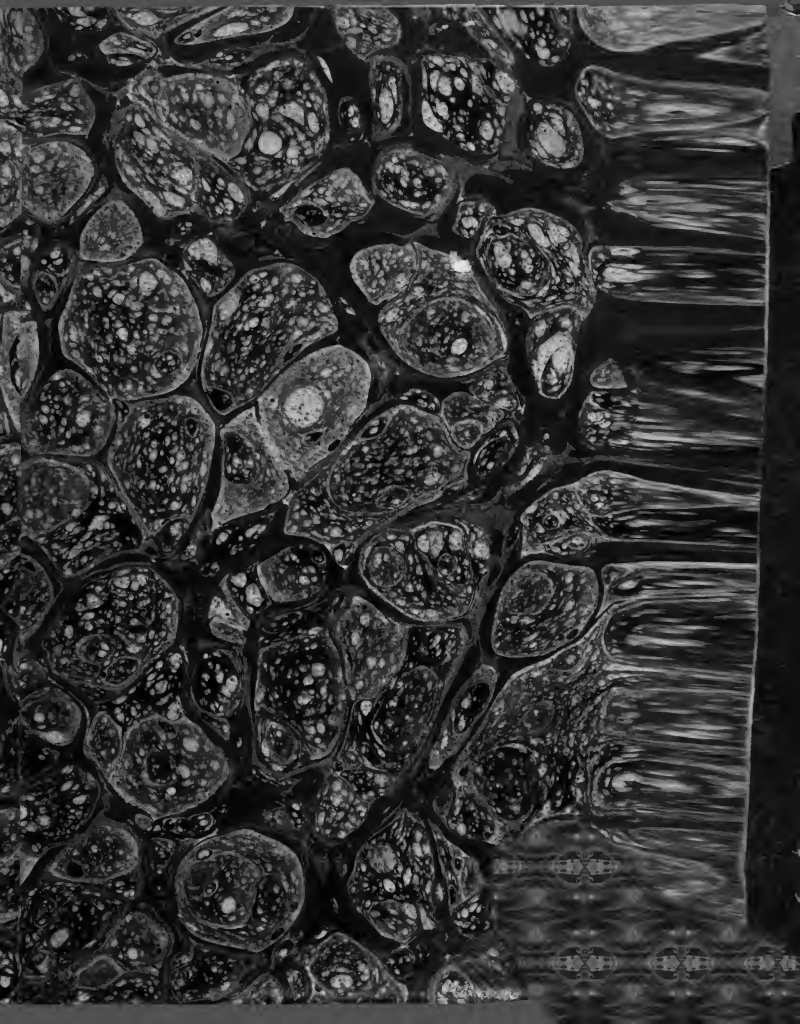

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE INTIME

DE

LA RUSSIE.

II

Corbeil, imprimerie de Crété.

Digitized by Google

ÉTUDES SUR L'EMPIRE DES TSARS.

HISTOIRE INTIME

DE

LA RUSSIE

SOUS LES EMPEREURS ALEXANDRE ET NICOLAS

et particulièrement pendant la crise de 1825;

PAR J. H. SCHNITZLER.

EPHPHETHA, quod est adaperire.
(MARC. VII, 34.

2e Édition.

TOME SECOND.

BIBLIOTECA NAZIONALE V.E. III NAPOLI

PARIS,
JULES RENOUARD ET Cie,
LIBRAIRES-ÉDITEURS ET COMMISSIONNAIRES POUR L'ÉTRANGER:
Rue de Tournon, 6.
1848

Digitized by Google

SOMMAIRE DU TOME SECOND.

HISTOIRE INTIME.

VI. Pestel et la révolte du Midi ..... p. 1.
VII. État moral de la Russie sous Alexandre. Les sociétés secrètes .... p. 37.
VIII. Une alliance entre ennemis jurés. État des esprits en Pologne ..... p. 85.
IX. Besoin de légalité et de réformes. Lutte contre les abus ..... p. 125.
X. Diplomatie et pompe funèbre. Mort de l'impératrice Élisabeth ..... p. 203.
XI. L'expiation ..... p. 271.
XII. Moscou et le couronnement ..... p. 321.

ÉTUDES, NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS.

1. La famille des princes Galitsyne ..... p. 395.
2. La famille Orlof et la conjuration de 1762 ..... p. 420.
3. Le feldmaréchal prince de Wittgenstein ..... p. 450.
4. La famille Potocki ..... p. 453.
5. La famille Saltykof ..... p. 456.
6. État moral du clergé russe ..... p. 458.
7. Mort tragique de l'archevêque Ambroise ..... p. 460.
8. Réunion de la Pologne à la Russie ..... p. 464.
9. État de la Galicie vers la fin de 1846 ..... p. 469.
10. La Société biblique russe ..... p. 471.
11. Pénurie de légistes en Russie ..... p. 475.

12. Le comte Spéranski..... p. 476.
13. Encore de la corruption..... p. 487.
14. Opinion de Karamzine sur la servilité des Russes... p. 488.
15. L'émancipation des serfs..... ..... p. 490.
16. Négociation et vues secrètes concernant l'empire Othoman..... p. 491.
17. La débâcle de la Néva..... p. 494.
18. Mort de Karamzine..... p. 495.
19. Influence des réformes turques sur les déterminations hostiles de la Russie..... p. 497.
20. Adjonctions faites à la haute cour nationale..... p. 498.
21. Poésies prophétiques de Conrad Ryléïef..... p. 499.
22. Article de la *Quotidienne* sur la conspiration russe.. p. 500.
23. Le livre de M. Nicolas Tourghénief..... p. 502.

HISTOIRE INTIME.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE SIXIÈME.

PESTEL ET LA RÉVOLTE DU MIDI.

Qu'un pays longtemps indépendant, habitué à jouer dans le monde un rôle bruyant, se qualifiant de république et appelant tous les nobles, ses seuls citoyens, à prendre une part active au gouvernement, qu'un tel pays, conquis et soumis à un régime proconsulaire, se façonne difficilement au joug d'un vainqueur, qui pour comble est son ennemi et son rival depuis des siècles, il n'y a rien là dont on soit raisonnablement en droit de s'étonner. La plus grande sagesse jointe à une clémence persévérante peut seule triompher de pareils souvenirs, et donner le change à des regrets à la fois si justes et si amers. Mais en Russie, une soumission profonde, voisine de la servilité et qui a son principe dans le sentiment religieux, est la condition habituelle de tous. Le peuple n'a jamais songé à s'y soustraire, car pour lui, le tsar, chef et défenseur de la foi orthodoxe, est le représentant de Dieu ici-bas ; cette foi même, héritage

de ses pères, le peuple russe y tient comme à son plus précieux trésor ; c'est le seul qu'on ne lui ait pas contesté et auquel l'intrusion étrangère se soit abstenue de porter atteinte. Tant que le clergé reste garant de l'orthodoxie du monarque, sa personne, entre laquelle et le peuple s'interposent toutefois une cour, des aides de camp, une nombreuse garde, peut bien courir des dangers, — et à cet égard l'histoire conserve la mémoire d'affreuses catastrophes, — mais son trône est ferme et n'a rien à craindre des révolutions.

Le récit des événemens dont nous avons entrepris de tracer le tableau, fournira de nouvelles preuves à l'appui de cette assertion.

L'apathie du peuple et de la troupe qui, sauf les officiers, se compose d'anciens serfs, de la couronne ou des particuliers, avait fait échouer le coup monté à Saint-Pétersbourg. Le nord de la Russie était pacifié, nulle trace de désordre ne se manifestait dans les provinces, tout semblait rentré dans l'immobilité ordinaire, et cependant on était loin de se rassurer ; on se sentait toujours à proximité d'un volcan. L'éruption venait d'avorter sur un point, mais d'un moment à l'autre elle pouvait se déclarer sur un autre, et cette fois devenir plus complète, plus subversive. C'est de l'esprit qu'on savait répandu dans tout l'état-major des deux grandes armées cantonnées dans le midi, que venaient les appréhensions ; malgré les mesures prises, malgré l'envoi sur les lieux de généraux aimés des soldats et d'un dévouement éprouvé, les menées souterraines de tant d'hommes, jeunes et actifs, pouvaient aboutir à une nouvelle catastrophe, dans une contrée, jadis siége de la république guerrière des Cosaks, longtemps unie à la Pologne, et parlant une langue qui tient le milieu entre celle de ce vieux

royaume slavon et celle du grand empire fruit d'une fusion de l'élément slavon avec l'élément finnois (*). La mine était chargée, elle pouvait jouer inopinément, et, sans produire d'effet durable, couvrir cependant de ruines et de sang des contrées entières.

C'est en effet dans le midi qu'était la vraie force du complot; là étaient ses hommes d'action, là il formait un vaste réseau dont, quelques semaines seulement auparavant, les nœuds étaient encore tenus par des mains fermes et habiles. On ne s'y était pas amusé à faire des théories, on avait tout préparé pour une levée de boucliers réelle; au premier signal, plus de dix chefs de régimens auraient été prêts à marcher. La vigilance un peu tardive du gouvernement avait, il est vrai, brisé cette organisation formidable, mais le désespoir donnait encore quelque force même à ses débris épars.

Avant de dérouler le tableau de cette seconde scène de révolte, succédant à la première à peu de jours d'intervalle, il sera utile de jeter un coup d'œil sur les deux armées en question.

A l'époque dont nous parlons, la Russie était en paix avec tous ses voisins, mais l'état du monde ou ses propres prétentions ne lui avaient pas permis de désarmer. En comptant les corps irréguliers, ses forces militaires s'élevaient, du moins nominalement, à plus de 800,000 hommes, dont 30 à 40,000 composaient la garde impériale, et un nombre à peu près égal le corps des grenadiers, autre troupe d'élite placée presque sur la même ligne que la première. S'il avait fallu entrer en campagne, on aurait eu environ 400,000 combattans. La garde et les grenadiers formaient la réserve

(*) Cette langue de la Petite-Russie est quelquefois appelée *ruthénique* pour la distinguer de la langue russe proprement dite. La *roussniaque* de la Russie-Blanche (chef-lieu Smolensk) en est une simple nuance.

et avaient leur quartier général à Saint-Pétersbourg et à Novgorod. L'armée proprement dite se trouvait à l'état de rassemblement sur divers points, soit pour observer l'Europe toujours agitée par les idées de progrès et d'émancipation, soit dans le but de menacer la Turquie, avec laquelle, depuis la rupture de 1821, on n'avait pu encore en venir à un arrangement satisfaisant, ou dans celui de contenir les montagnards du Caucase, pacifiés en 1823, mais qui reprenaient les armes, soit enfin pour garder la Finlande ou d'autres points de la frontière et les solitudes de la Sibérie. La tâche d'observer l'Europe était dévolue au corps lithuanien placé, depuis 1822, sous le commandement du grand-duc Constantin, aussi bien que l'armée de Pologne, son avant-garde, avec laquelle elle pouvait former un total d'environ 80,000 hommes. L'autre tâche, celle de tenir en respect la Turquie, était partagée entre deux corps d'armée, connus jusqu'en août 1833 sous la dénomination de 1re et de 2me armée, ou d'armée de l'ouest et armée du sud.

L'armée du sud, forte d'environ 120,000 hommes, était sous le commandement du vainqueur de Polotsk, du défenseur de Saint-Pétersbourg, comte (depuis prince) de Wittgenstein, issu comme on sait d'une maison allemande, jadis souveraine (*). Plus près de la frontière que l'autre, elle étendait ses cantonnemens du Prouth, à l'extrémité de la Bessarabie, jusque vers Tcherkassy sur le Dniéper, et avait son quartier général à Toultchine, ville ou forte bourgade du district de Bratzlaf dans la Podolie, remarquable surtout comme l'une des principales résidences de l'illustre famille polonaise des Potocki, qui y avaient une grandiose habitation. Tout le monde a entendu parler des magnifiques

(*) Nous lui consacrerons une courte notice. *Voir* la note 5 des Notes et Éclaircissemens du présent volume.

jardins de Sofiofka, créés en l'honneur d'une femme qui joignait à un esprit distingué une beauté éblouissante. C'était la célèbre comtesse Sophie. D'abord, jeune esclave grecque, achetée par un diplomate français, au bazar de Constantinople, elle était devenue, par une rencontre fortuite, la femme du général comte de Witt (petit-fils du grand-pensionnaire de Hollande) et mère d'un autre général de ce nom dont nous avons déjà parlé (*); puis, encore du vivant de son mari, elle avait épousé en secondes noces le comte Félix Potocki, un des plus riches propriétaires de l'empire, maître de 165,000 serfs mâles, et tristement célèbre dans les annales de son pays (**). Félix l'avait achetée au prix de quelques millions, et ce fut une galanterie pour elle qui donna l'existence à Sofiofka. La comtesse yvécut dans l'enivrement des plaisirs; son opulence était sans égale, et jusqu'à sa mort, arrivée en 1823, elle resta entourée comme d'une espèce de culte dans toute la haute société.

Mais, pour revenir à la seconde armée, son chef, guerrier éprouvé sur les champs de bataille, homme d'honneur, doux, humain, facilement abordable, jouissait dans son sein de la plus haute considération. Elle avait pour chef d'état-major, M. Paul Kisselef (aujourd'hui comte, général en chef et ministre), lequel, en sa qualité d'époux d'une fille de la comtesse Sophie Potocka, portant le même nom qu'elle(***), se trouvait à Toultchine comme sur ses propres domaines.

(*) *Voir* t. Ier, p. 129.

(**) Nous reparlerons de ce magnat polonais dans la notice que nous consacrerons à sa famille, note 4 des Notes et Éclaircissemens. — Le patriotisme polonais s'est depuis réveillé dans le cœur des Potocki, et le domaine presque royal de Sofiofka, confisqué et réuni aux domaines de la couronne de Russie, porte aujourd'hui le nom de *Tsaritsyne-Sad* (Jardin du tsar).

(***) En 1845, la comtesse Kisselef, qui se considère toujours comme Polonaise,

La première armée était beaucoup plus nombreuse et avait aussi des cantonnemens plus étendus, car depuis Ostrog en Volynie, elle s'étendait sur toute la Petite-Russie et même sur une partie de la Russie centrale. On lui attribuait un effectif de 150,000 hommes, et le quartier-général était à Kief, capitale de la Petite-Russie et l'une des anciennes métropoles nationales. Ce vaste commandement était aussi confié à un Allemand, mais à un Allemand des provinces Baltiques de l'empire, et par conséquent de ceux qu'on doit compter comme des nationaux. C'était le général comte de Sacken (*), digne vétéran, brave, habile, dévoué, mais dont l'âge commençait à affaiblir les facultés. Formé à l'école de Souvorof et de Benningsen (**), il avait pris part avec distinction à la plupart des guerres de l'empire, et s'était couvert de gloire à la bataille de Leipzig; puis, en 1814, on l'avait vu gouverneur de Paris et trouvant le secret de se faire estimer dans ces fonctions délicates.

Les comtes de Wittgenstein et de Sacken n'avaient pas encore à cette époque le grade de feldmaréchal auquel ils furent promus ensemble, en 1826 (***); ils étaient simplement généraux en chef, mais cependant, avec Iermolof, les plus illustres de toute l'armée russe. Malgré la mort des derniers titulaires, de Koutousof (1813), le héros de Boro-

bien que le sang de sa mère coule aussi avec force dans ses veines, a été subitement exilée de Saint-Pétersbourg, en vertu d'un ordre impérial signé à Palerme. Aujourd'hui la Russie et la Turquie sont les seuls pays de l'Europe où de pareils actes d'un arbitraire illimité soient possibles; mais, pour être juste, nous devons ajouter qu'en France, le beau temps des lettres de cachet et des mystères de la Bastille, n'est pas d'une date extrêmement reculée.

(*) La vraie forme de son nom est Von der Osten Sacken. Il a depuis été nommé prince, comme on le dira tout à l'heure.

(**) Mort dans le royaume de Hanovre, son pays natal, le 4 octobre 1826.

(***) Ils reçurent en outre, depuis, le titre de prince. Wittgenstein mourut en 1843, et Sacken en 1857, sans avoir été marié.

dino et l'idole un peu trop encensée du peuple russe; du vieux prince Nicolas Saltykof (1816), plus distingué par sa haute naissance que par ses talens militaires (*); du modeste et habile Barclay de Tolly (1818) dont on osa méconnaître le patriotisme (**); du comte Goudovitch (1820), vieillard nonagénaire qui a pu se reposer longtemps sur ses lauriers, cueillis dans de nombreuses campagnes contre les Turcs, les Persans et les peuples du Caucase; malgré ces pertes, disons-nous, aucun bâton de maréchal n'avait été donné depuis la paix, et l'on attendait une occasion solennelle pour le conférer, comme prix d'une honorable carrière, à ces deux guerriers éminens.

Afin de compléter l'aperçu des forces russes à l'époque de la mort d'Alexandre, ajoutons, pour mémoire, que le corps détaché du Caucase, sous les ordres d'Iermolof, figurait alors sur les contrôles pour un total de 40,000 hommes; celui de Finlande en comptait 10,000; celui d'Orenbourg, chargé de surveiller et de contenir les hordes du désert (***), 12,000; et celui de Sibérie un nombre à peu près égal. Restait encore l'armée dite de l'intérieur, en grande partie composée d'invalides et forte d'environ 75,000 hommes; et de plus les colonies militaires, alors, comme aujourd'hui, divisées en deux sections principales. La première de ces sections, celle de l'infanterie, pouvait fournir 25,000 combattans; son quartier général était à Novgorod-la-Grande, et elle avait pour chef le tout-puissant comte

(*) *Voir* sur lui et sa famille, les Notes et Éclaircissemens du présent volume, note 5e.

(**) Sous Nicolas, il lui a été érigé une statue, comme à Koutousof, sur la place de la cathédrale de N. D. de Kasan, perspective de Nevski. — De son côté, le général prince Bagrathion a reçu un monument digne de lui sur le champ de bataille de Borodino, en 1839.

(***) Kirghises-Kaïssaks et autres.

Araktchéïef (*). La seconde section, celle de la cavalerie, occupait la Petite et la Nouvelle-Russie : elle avait son quartier général à Iékatérinoslaf (**) et était placée sous le commandement du général comte de Witt, déjà nommé plusieurs fois et qu'on a vu, au fameux camp de Voznécensk (1837), essayer d'aller sur les brisées de Potemkine en créant, comme d'un coup de baguette, une ville éphémère.

Tel était l'ensemble des forces militaires de la Russie en 1825. Quant à sa direction, nous en avons dit un mot dans le volume précédent, en parlant des généraux Tatischtchef et Diebitsch.

Mais c'est seulement de la 1re et de la 2me armée que nous avions à parler : nous prions le lecteur de nous pardonner cette digression.

L'un et l'autre de ces deux grands rassemblemens étaient les foyers d'une conspiration militaire ; presque tous les corps étaient infectés du mal, et déjà l'on avait songé à soulever le troisième de la seconde armée qui se composait de deux divisions d'infanterie, d'une division de hussards, et de l'artillerie faisant partie de ces divisions. Non-seulement on s'était assuré de la majorité des officiers, mais on avait même essayé de gagner les sous-officiers et les soldats, en leur insinuant que le temps était venu de se soustraire, comme avait fait autrefois le régiment des gardes de Séménof, aux injustices de leurs chefs allemands. Le bon sens populaire résista à ces suggestions. « Mais, l'empereur en sait-il quelque chose ? » répondaient naïvement les soldats, ou bien ces pauvres ignorants se déclarèrent prêts à faire ce qu'on exigeait d'eux, « pourvu qu'il n'en résultât pas de rébellion, ni aucun autre mal (***). »

(*) *Voir* sa notice, t. Ier, p. 416 et suiv.
(**) Ville dont le nom signifie Gloire de Catherine.
(***) *Rapport de la commission d'enquête*, p. 77.

Quoique placé au centre des conciliabules révolutionnaires, à Kief, le général Sacken n'y faisait guère plus attention que le comte de Wittgenstein dont l'état-major était peuplé de conspirateurs (*), sans que ni lui ni le général Paul Kisselef, chef de cet état-major, semblassent se douter de rien (**). Seulement ce dernier s'était aperçu d'une correspondance très suivie que les officiers entretenaient avec Pétersbourg, et Wittgenstein en avait prévenu l'empereur Alexandre, qui, suivant son habitude, ne tira aucun parti de ce renseignement.

L'âme du complot, le plus dangereux des tribuns, était en effet dans la deuxième armée.

C'était Paul Pestel, jeune homme d'une trentaine d'années, petit de taille, mais qui se multipliait par l'activité, et dont les yeux étincelans annonçaient des passions vives. Fin, rusé, intrigant, il était plein de ressources et ambitieux à proportion. En l'appelant le Riego de la Russie, peut-être n'a-t-on pas rien du à ses capacités toute la justice

(*) Pestel ne faisait plus partie de l'état-major de Wittgenstein; mais le lieutenant-colonel Fallenberg, les capitaines prince Bariatinski et Ivachef, les lieutenants Krukof et Bassarghine y étaient attachés, sans parler du chirurgien-major Wolf, de l'intendant général militaire Iouschnefski, etc. A l'état-major du comte de Sacken appartenaient entre autres le capitaine comte Moussine-Pouschkine et le lieutenant Titof. — Quand le capitaine Kornilovitch soutenait que 100,000 hommes étaient prêts dans la seconde armée (*Rapport*, p. 103), cette fanfaronnade n'était au moins pas sans une apparence de fondement.

(**) S'il est vrai, comme on l'assure, que le général Kisselef ne resta pas tout à fait à l'abri du soupçon, son innocence fut cependant bientôt reconnue, et l'on n'eut pas à se priver des services de l'un des hommes les plus intelligens et les plus progressifs qui soient sortis des rangs de l'armée russe. On sait de quelle autorité M. Kis-elef a joui comme président des divans de Moldavie et de Valachie, en 1830 et années suivantes, et nous avons déjà dit un mot de l'excellente impulsion qu'il a donnée au ministère des domaines de la couronne, créé pour lui en 1838. Il a été récompensé par le titre de comte et par beaucoup d'autres distinctions ou avantages.

qui leur était due; nous le comparerions plus volontiers à Catilina, si des actes consommés et un cynisme de mœurs bien établi nous donnaient le droit d'attacher une telle flétrissure à son nom.

Bien que son nom soit d'origine allemande, Pestel était Russe de naissance. Son père qui, en 1825, vivait dans une médiocrité voisine de l'indigence, avait succédé à Spéranski dans les fonctions de gouverneur général de la Sibérie. C'était un homme de tête, mais dur, despote, comme le sont tous les parvenus allemands en Russie, et qu'on accusait de n'avoir pas toujours eu les mains pures. Vraie ou fausse, cette accusation lui fit perdre sa place, satrapie sans bornes dans un désert lointain. Dans un oukase sévère, en date de février 1822, il fut réprimandé par l'empereur, dont la justice s'appesantit en même temps sur deux gouverneurs civils et sur six cent soixante-dix-huit employés qui furent tous destitués pour concussion, usure, malversations de toute espèce. Peu de temps après, cette satrapie fut démembrée, la Sibérie fut divisée en deux gouvernemens généraux sous le nom de Sibérie occidentale et Sibérie orientale, tels qu'ils existent encore maintenant.

Paul Pestel, un des fils de cet ancien gouverneur général (*), avait été élevé à Dresde, puis à Pétersbourg au corps des pages dont il était sorti avec le grade d'enseigne; il avait ensuite gagné les épaulettes de capitaine dans la campagne de France. On raconte à son sujet un trait de fermeté qui se passa à Bar-sur-Aube. Voyant des soldats bavarois exercer leur brutalité sur de paisibles habitants, il

(*) L'aîné était en 1825 colonel comme lui, un autre, officier dans la garde. Nous avons mentionné le général Arnoldi, beau-frère de Pestel, dans notre premier volume, p. 129.

prit la défense de ces derniers, arrêta les soldats, et calma leur ardeur en leur faisant appliquer sur le dos quelques bons coups de bâton, à la russe, ou si l'on aime mieux, à l'allemande. Il était aide de camp du général Wittgenstein quand il revint dans sa patrie, et, comme tel, toujours près de la personne de ce noble guerrier. Quelque temps avant la révolte, son avancement lui avait fait quitter ce service : nommé colonel, il avait été chargé du commandement du régiment d'infanterie de Viatka.

Cependant l'ambition de Pestel allait bien au delà de cette position secondaire. Beaucoup de ses complices l'ont attesté, et notamment Ryléïef dont on rapporte à son sujet le jugement suivant : « C'est un ambitieux, plein d'artifices ; un Bonaparte et non un Washington. » Il était républicain déclaré, mais peut-être uniquement par ce motif, que la couronne impériale n'était pas à la mesure de sa tête. Ryléïef et Alexandre Bestoujef le subissaient sans avoir la moindre sympathie pour lui. Cependant c'était l'une des plus fortes têtes de toute l'association, dont il avait été un des premiers auteurs. C'est aussi lui qui avait rédigé le projet de constitution qu'elle avait adopté. Le rapport officiel le taxe d'ignorance, mais les preuves qu'il fournit à l'appui ne nous paraissent nullement concluantes (*).

Nous suivrons plus tard, à travers les mystères des

(*) P. 42. Première preuve : il a donné le nom de *province de Kholmogory* à la réunion des gouvernemens de Novgorod, de Tver, de la Livonie, de l'Esthonie et de la Courlande. Mais le rédacteur ignorait-il donc que *Holmgard* (Ville de l'île) était en effet un des plus anciens noms de Novgorod? — Seconde preuve : il appelle province de Sévérie la réunion des gouvernemens d'Arkhangelsk, de Vologda, de Iaroslavl, de Kostroma et de Perm. Mais, peut-on encore répondre, il ne s'agissait pas là des Sévériens, mais seulement de *Séver*, Nord ; c'eût été en effet une région du Nord. Est-ce là ce qui doit attester cette ignorance qui « va jusqu'au ridicule, et qui est souvent poussée à un degré inexplicable » ? Pour notre part, nous ne trouvons pas ce blâme fondé.

sociétés secrètes, l'activité dévorante de cet esprit entreprenant, dominateur, et qui, présent à Saint-Pétersbourg le jour de la révolte, en aurait sans doute su tirer un tout autre parti que le pusillanime prince Troubetzkoï ou le pacifique Ryléïef. Pour le moment, bornons-nous à dire que Pestel était, dans le Midi, le pivot sur lequel tournait, caché dans l'ombre, tout le mouvement d'une conjuration où plusieurs centaines, peut-être près d'un millier d'officiers de tout grade étaient engagés. Chez lui, point d'hésitation ! Plein de courage, et d'accord avec lui-même sur le but qu'il voulait atteindre, il marchait imperturbablement vers ce but, triomphant des obstacles, ou les tournant quand ils ne cédaient pas à son énergie. Il faisait beaucoup de prosélytes, dit le Rapport officiel (p. 32 et 61), et les collègues dont il était entouré résistaient rarement à son influence. Il n'était pas seulement directeur de la société du Midi, il y exerçait un pouvoir despotique. La grande majorité des membres avaient en lui une foi aveugle (*).

(*) La personne et l'éloquence de Pestel doivent avoir exercé un prestige extraordinaire. Le général-major prince Serge Volkonski, homme d'ailleurs fort inoffensif, déclarait être prêt à tout immoler pour établir la forme de gouvernement que Pestel proposait (*Rapport*, p. 61) ; et le lieutenant-colonel Poggio, après l'avoir rencontré et entendu, s'écria dans un accès d'enthousiasme un peu niais : « Il faut convenir que tous ceux qui ont vécu jusqu'à nous ne comprenaient rien à la science du gouvernement. C'étaient des écoliers, et la science était au berceau. » Lorsque ensuite Pestel lui demanda qui on placerait à la tête du gouvernement provisoire : « Qui ? répondit Poggio, si ce n'est celui qui entreprend et accomplit sans doute le grand œuvre de la révolution ; qui, si ce n'est vous ? » Pestel lui objecta qu'avec un nom qui n'était pas russe, cela lui serait difficile, mais sans convaincre son interlocuteur. « Qu'importe, lui dit-il, s'il faut en croire le même *Rapport;* vous ferez taire la calomnie même, en quittant le pouvoir pour rentrer, comme Washington, dans les rangs des simples citoyens. Du reste, le gouvernement provisoire ne durera pas longtemps, un an, deux ans au plus. — Oh non ! répliqua Pestel, pas moins de dix ans ; dix ans sont nécessaires, ne fût-ce que pour les mesures préparatoires. En attendant, pour les empêcher de murmurer, nous les occuperons d'une guerre étrangère, du rétablissement des anciennes républiques de la Grèce. Quant à moi, après

Les régimens faisaient tour à tour le service à Toultchine, quartier-général de la 2e armée. Celui de Viatka, où les germes de mécontentement avaient été semés à pleines mains, devait y entrer le 1er janvier 1826. Pestel, son colonel, avait fixé ce jour pour frapper le grand coup. Le général en chef aurait été aussitôt arrêté : on se serait abstenu de lui faire aucun mal, car le comte de Wittgenstein était très populaire, mais on aurait fait main-basse sur tous les généraux et colonels restés en dehors de la conjuration. On aurait ensuite marché sur Kief pour s'assurer du chef de la première armée, avec laquelle on se proposait de fraterniser, à l'aide des complices qu'on s'y était ménagés. Puis, d'autres troupes arrivant pour combattre la rébellion, on se serait tourné contre elles, on aurait proclamé la déchéance de l'empereur, pendant que la Pologne eût pris les armes et que peut-être la Courlande, la Livonie, d'autres provinces se fussent également soulevées.

Tel était le plan. Aurait-il réussi ? c'est plus que douteux, car dans les calculs auxquels on se livrait, la part des illusions était immense. Rien n'autorisait, par exemple, les espérances que l'on fondait sur les provinces Baltiques, où à la vérité on remarque peu de sympathie pour la Russie, mais où il n'y a certainement pas de parti pris contre elle, et où, à cette époque, la propagande religieuse exercée parmi les paysans lettons ou esthoniens par l'Église russe, n'avait pas encore excité l'alarme dans la classe des nobles, ni semé la division entre eux et leurs colons, serfs récemment affranchis. D'autres prévisions des conjurés n'étaient pas moins chimériques que celles-ci. Mais leur plan eût-il offert

avoir achevé le grand travail, je me retirerai dans le monastère de Kief, j'y vivrai en anachorète, et alors la religion aura son tour (*Ib.*, p. 62,63).» *Voir* aussi p. 64 du Rapport, dans la note, sa conversation avec Ryléïef.

des chances plus certaines, il devait infailliblement échouer par l'arrestation de Pestel. Celle-ci paralysait d'un coup toute l'entreprise; à partir de ce moment-là, l'insurrection ne pouvait plus être autre chose qu'une cohue anarchique.

Voici comment les choses se passèrent.

Au commencement de novembre, Pestel fut trahi par un des officiers de son régiment, mêlé à l'affaire, et qui en éprouvait des remords. Le capitaine Maïboroda se présenta devant le lieutenant général Roth, chef du 3e corps d'infanterie de la première armée, pour le supplier de l'envoyer en courrier à Taganrog, attendu qu'il aurait des nouvelles de la dernière importance à communiquer à l'empereur. Le général Roth était un militaire plein de bravoure : originaire d'Alsace, il avait émigré avec son père, colonel dans le corps royal d'artillerie, et était entré au service de la Russie, en 1801. Comme il se méfiait de Maïboroda, il lui répondit qu'il demandait une chose impossible, et que, s'il était réellement dépositaire d'un secret concernant l'état, il n'avait qu'à le lui révéler, à lui son général. L'officier voulut s'en défendre, mais on ne tint compte de ses refus; on lui déclara qu'il ne bougerait pas de la place avant d'avoir parlé. A la fin, Maïboroda se décida à rompre le silence. Les révélations étendues qu'il fit déterminèrent le général Roth à envoyer sur-le-champ à Taganrog un capitaine porteur de ces sinistres nouvelles; et, pour déjouer en attendant les projets des conjurés, il dissémina les régimens de son corps, de telle sorte que ceux sur lesquels planaient le plus de soupçons fussent le plus à l'écart, sinon tout à fait isolés.

Lorsque son courrier arriva sur les bords de la mer d'Asof, Alexandre venait d'expirer. Déjà averti par le général comte de Witt, commandant des colonies militaires de la

Russie méridionale, accouru à Taganrog il y avait peu de jours, le général Diebitsch, après s'être concerté avec le prince Volkonski, prit sous sa propre responsabilité, comme nous l'avons dit (*), les mesures d'urgence nécessaires. Il chargea de ses ordres l'aide de camp général Tchernychef, homme de confiance dès lors recherché, mais qui, depuis surtout, a su se rendre presque indispensable. Ce général, célèbre par la mission d'observateur qu'il avait rempli si adroitement à Paris, en 1812 (**), fit arrêter dans la 2e armée, de concert avec le comte de Wittgenstein, plus de douze commandans de régimens, et notamment le colonel Pestel, le plus compromis de tous (***); dans la 1re armée, six commandans de régimens, sans parler d'une multitude d'officiers inférieurs; des papiers furent en même temps saisis et des interrogatoires préalables effectués.

Cependant on ne paraît pas avoir agi tout de suite avec la rigueur et la promptitude nécessaires, car un des principaux conjurés, le général-major prince Serge Volkonski, beau-frère du compagnon de voyage d'Alexandre, trouva encore moyen d'avoir une entrevue avec Pestel après son arrestation (****). Il lui marqua une vive inquiétude; mais Pestel le rassura : « Ne craignez rien, lui dit-il : pourvu que mon Code russe soit sauvé, on y échappera peut-être; je n'irai pas, moi, faire des révélations. » Des ordres arrivés de Saint-Pétersbourg ne tardèrent pas sans doute à prescrire une extrême sévérité. Alors de nouvelles arrestations furent

(*) *Voir* t. Ier, p. 135.

(**) *Voir* ce qui en a été dit t. Ier, p. 264.

(***) Ce fut précisément le 26 décembre qu'on s'assura de lui. *Rapport de la commission d'enquête*, p. 150, la note.

(****) Nous avons déjà fait mention dans une note (p. 12) de ce conjuré, membre d'une famille puissante, et fils d'une dame d'honneur de l'impératrice. (*Voir* t. Ier, p. 502.) Nous reviendrons encore sur lui plus loin.

faites, et le zèle des généraux dévoués passa même toutes les bornes (*).

Grâce à ces mesures promptement prises, l'ordre ne fut pas troublé dans l'armée du comte de Wittgenstein ; mais on ne réussit pas de même à prévenir la levée de boucliers qui devait avoir lieu dans la première, celle du comte de Sacken, non à Kief, siége du quartier-général, mais à quelques lieues plus au sud-ouest, aux environs de la ville de Vassilkof.

Il n'était pas raisonnable de s'en promettre le moindre résultat, depuis que tous les principaux fauteurs de l'insurrection, ceux sur lesquels les comités avaient le plus compté, étaient sous les verrous. Ce fut un acte de désespoir accompli pour la défense personnelle d'un individu. Heureusement il ne donna pas lieu à une grande effusion de sang, et, sauf les soldats, pauvres victimes égarées qu'on ne pouvait rendre responsables d'une faute commise par ignorance, il ne compromit personne qui ne le fût déjà par les papiers saisis et par les volumineuses dépositions de l'enquête.

(*) Les frères Skariatine et d'autres jeunes gens furent arrêtés sans motif plausible, et mis en liberté à peine arrivés à Saint-Pétersbourg. On ne donna pas suite non plus à l'arrestation du général-major prince Paul Lapoukhine, fils du président du conseil de l'empire. Le bruit courait dans la capitale que les deux fils du brave Raïefski, général de la cavalerie en retraite et neveu du prince Potemkine, avaient également été arrêtés. Cependant le Rapport officiel (p. 112, la note) ne fait mention des Raïefski que pour écarter d'eux tout soupçon, et le vieux général fut nommé, en février 1826, membre du conseil de l'empire. Toutefois, le même Rapport cite une déposition d'après laquelle le général Michel Orlof aurait été sous l'influence de cette famille. Dans le *Voyage autour du Globe,* d'Erman, t. II, p. 81, il est question d'un autre Raïefski, colonel d'artillerie et chef d'une école militaire, que le voyageur rencontra effectivement dans la Sibérie. Son lieu d'exil était aux environs d'Irkoutsk. M. Erman (t. Ier, p. 623) parle en outre, comme ayant aussi figuré dans la conspiration, d'un général comte Gorski ; il sera question de lui plus loin, mais il a à peine été nommé dans les documens officiels.

Dans la première armée, la conspiration avait un chef qui ne le cédait guère à Pestel, sinon du côté de l'ambition et des mauvais désirs. C'était Serge Mouravief-Apostol, lieutenant-colonel au régiment d'infanterie de Tchernigof, officier distingué, plein de cœur, résolu, passionné et depuis longtemps engagé dans le complot. Son double nom rappelait sa double extraction de la nombreuse famille des Mouravief et de celle d'Apostol, hetman des Cosaks. Ivan Mouravief-Apostol, son père, était sénateur et avait rempli, au temps de l'empire, les fonctions de ministre de Russie, d'abord près des villes anséatiques, puis en Espagne. Il vit encore, hélas ! mais loin de sa patrie où il ne lui serait point permis d'honorer la mémoire de ses fils, atteints par le glaive de la loi. Ces fils, estimés, aimés de tout le monde, étaient sa joie et son orgueil ; jamais il n'avait eu à se plaindre d'eux. Lui-même, homme d'esprit et d'honneur, un peu frondeur, mais plus aristocrate que libéral, comptait de nombreux amis. Neveu de l'ancien précepteur d'Alexandre, il avait été, pour ainsi dire élevé avec ce prince, et ce n'est pas lui qui eût voulu exciter de l'animosité contre son gouvernement. Il était d'ailleurs trop sensible aux jouissances de la vie matérielle pour avoir pu songer à nourrir dans l'esprit de ses fils des idées d'indépendance et de révolte. Sa traduction en russe des *Nuées* d'Aristophane atteste la profondeur de ses études classiques, et l'amour de l'antiquité se révèle encore dans un autre de ses ouvrages, également rédigé dans la langue nationale, le *Voyage en Tauride* (Pétersb., 1823, in-8o). Peu de Russes se sont montrés aussi bons philologues ; c'est un genre de mérite qu'ils ont jusqu'à ce jour abandonné aux Allemands établis au milieu d'eux. M. Mouravief-Apostol, qui écrit aussi le français avec éclat et finesse, venait de com-

poser en mémoire de la mort d'Alexandre une stance grecque qu'il traduisit lui-même en vers latins. Il faisait ainsi un digne usage des loisirs qui avaient succédé pour lui à l'agitation des affaires, où il avait eu l'occasion de développer des talens d'un autre genre. En quittant la France pour se rendre à Madrid, il avait laissé à Paris, sous la garde de leur mère, les plus âgés de ses fils auxquels il voulait assurer le bienfait d'une éducation à la fois solide et brillante.

L'aîné, Serge, hérita du goût de son père pour la littérature classique; il apprit à faire avec facilité des vers latins. Mais ces jeunes Russes vivaient là dans un milieu qui devait leur faire paraître épais et lourd l'air qu'ils étaient destinés à respirer plus tard dans leur patrie; la sphère d'idées où ils se trouvaient, même au temps de l'empire, ne les habituait nullement à l'immobile mutisme d'une société où toutes les volontés individuelles sont absorbées par la volonté impériale. M. le comte Ouvarof a mille fois raison : il faut aux Russes une éducation nationale, à condition toutefois que la nationalité ne consiste pas en une idolâtrie politique, en un fétichisme exclusif de toute indépendance du caractère, hostile au développement spontané des esprits. L'éducation reçue en pays étranger a porté malheur à Serge et à Mathieu Mouravief-Apostol; comme Alexandre lui-même, certainement le premier libéral de ses états, ils étaient en dehors de l'état de choses qui régnait dans leur patrie, et en opposition avec ses lois et ses mœurs; ils l'étaient au reste sincèrement, non pas comme tant de Russes et de Polonais qui, jaloux de se donner les apparences de la civilisation et faisant des idées une affaire de mode, ont été, ou sont encore, libéraux à Paris, mais chez eux arrogans vis-à-vis de tout inférieur, durs pour

leurs serfs, ennemis des lumières, encroûtés dans la routine.

De retour en Russie, Serge et Mathieu, étroitement unis de sentimens, entrèrent dès 1816 dans les sociétés secrètes. Reçus comme officiers dans le régiment de Séménof, ils en furent éliminés en 1820, lors de sa refonte, sans doute pour avoir, comme tant d'autres de leurs camarades, favorisé par leur inaction la révolte des soldats contre leur colonel (*). Cependant Serge Mouravief-Apostol avait repris du service dans un régiment de l'armée. Rapproché de Pestel par les circonstances, il était entré en rapports avec lui et avait prêté à ses suggestions une oreille attentive. Serge avait l'enthousiasme de la liberté : ses études l'avaient familiarisé avec les constitutions républicaines, et son nom lui rappelait la confédération de guerriers libres, asservie aujourd'hui, mais dont le régime électif avait répandu dans la Petite-Russie un esprit bien différent de celui qui façonna pour le joug les populations moscovites ou de la Grande-Russie. Son aïeul, Daniel Apostol, avant d'être librement élu ataman des Cosaks (1727), avait énergiquement défendu les droits de son pays contre les envahissemens de Pierre le Grand : aussi avait-il expié son audace par une longue captivité. Les acclamations unanimes du peuple cosak l'en avaient récompensé, et il avait reçu la *boulava* du commandement à Gloukhof, dans ce même gouvernement de Tchernigof dont le régiment de Serge portait le nom. De pareils souvenirs ne sont jamais perdus pour un jeune homme ar-

(*) Le colonel Schwartz, Courlandais de naissance, poussait la sévérité jusqu'à la tyrannie. Officiers et soldats le détestaient. L'insurrection eut lieu le 28 septembre 1820. *Voir* Lesur, *Annuaire pour* 1820, p. 306; on trouve aussi quelques détails dans Dupré de Saint-Maure, *Pétersbourg, Moscou et les provinces*, t. II, p. 171. — Serge Mouravief était adoré des soldats : au moment de leur insurrection, il en eût fait tout ce qu'il aurait voulu.

dent et plein d'imagination; mais en Russie ces souvenirs n'étaient pas sans danger.

Depuis quelque temps, Serge travaillait les soldats du régiment : d'une part, il s'appliquait à exciter chez eux la défiance contre leurs chefs, afin de les disposer à la révolte, de l'autre, il faisait les plus grands efforts pour se concilier de plus en plus leur attachement. Son action s'étendait même à plusieurs autres régimens de la neuvième division, où il recherchait les soldats qui, comme lui, avaient servi dans les Séménof. Il multipliait en secret le nombre de ses partisans. « Il s'attachait même, dit le Rapport (p. 44), à les familiariser avec l'idée d'un changement général et peu éloigné, en exigeant de leur part la promesse de le suivre en toute occasion. »

Mathieu avait moins d'audace que son frère, mais il l'aimait tendrement, et il avait d'ailleurs une trop haute idée du mérite de Serge pour ne pas se dévouer à ses projets, corps et âme. Toutefois, à la fin de 1824, il lui avait fait de sérieuses représentations : « Que pouvons-nous offrir, lui avait-il écrit de Pétersbourg, à la place des rangs, de l'argent et de la tranquillité? Des abstractions politiques, et des enseignes de vingt ans pour gouverner l'empire. » A cela se réduisait en effet leur force; il y avait un bon sens frappant dans ces avertissemens fraternels. Rien n'était mûr : en possession peut-être de moyens suffisans pour opérer un bouleversement affreux, les conspirateurs n'avaient rien à mettre à la place de l'édifice démoli, et il fallait toute la légèreté inhérente au caractère russe pour songer à faire une révolution avec de tels élémens.

Un partisan plus convaincu de Serge Mouravief-Apostol était Michel Bestoujef-Rumine, membre obscur de la famille du célèbre chancelier de ce nom qui dirigea, sous

l'impératrice Élisabeth, la politique extérieure de la Russie. A peine âgé de trente ans, il était sous-lieutenant dans le régiment d'infanterie de Poltava, dont le colonel, Tiesenhausen (*), était d'accord avec les conjurés; ce régiment faisait également partie de la première armée et n'était séparé de Mouravief que par quelques lieues de distance. Les deux jeunes hommes se connaissaient depuis longtemps. Or, Bestoujef-Rumine était un des principaux affidés de Pestel, un des agens les plus utiles du comité du Midi, initié à tous ses secrets, mêlé à toutes les intrigues auxquelles ses membres se livraient, promoteur ardent de leurs vues, et toujours prêt à leur servir d'instrument pour les accomplir.

Lorsque Pestel eut été arrêté, le 26 décembre, de nouveaux ordres, arrivés de Saint-Pétersbourg, prescrivirent qu'on s'assurât aussi de la personne de Mouravief-Apostol et de celle de son frère, lieutenant-colonel en retraite, qui se trouvait alors auprès de lui. Bestoujef-Rumine le sut, et en donna aussitôt avis à Serge. Quoique brave, celui-ci ne jugea pas prudent d'affronter ce danger : il prit d'autant plus le parti de se cacher, de concert avec son frère, qu'il avait déjà appris l'issue fatale de la journée du 26 décembre à Saint-Pétersbourg, et qu'une entrevue avec le comte Pierre Moszynski, Polonais jeune encore, maréchal de la noblesse dans le gouvernement de Volynie et membre de la Société patriotique de Varsovie, n'avait guère répondu à son espérance de trouver au besoin de ce côté-là, les ressources qui lui échappaient dans son pays. La Volynie, toujours animée de l'esprit polonais, portait en frémissant

(*) D'une famille livonienne très considérée, la même que celle de l'auteur des *Mémoires historiques sur Alexandre*, Mme la comtesse de Choiseul-Gouffier.

le joug de la Russie; mais la Société, que Serge essayait de pousser à une levée de boucliers, travaillait, comme nous le verrons bientôt, pour son propre compte, avec calme et maturité, et ne poursuivait sérieusement que le dessein de préparer, en Pologne, une révolution toute nationale. Lors donc qu'après les événemens de Saint-Pétersbourg, du 26 décembre, Mouravief alla trouver le comte à Berditchef et voulut savoir de lui, si, en cas d'un soulèvement du 3e et du 4e corps, ils pourraient compter sur l'assistance des Polonais, Moszynski répondit qu'il était sans instructions à cet égard; il ne voulut même pas se charger d'une lettre de Mouravief au prince Antoine Iablonowski, avec qui les Russes s'étaient mis en rapport, prétextant qu'une loi de la Société défendait de rien traiter par écrit (*).

Il n'y avait donc rien à espérer pour lui du côté des Polonais; le plus sûr était de se soustraire promptement aux recherches. Mais les frères Mouravief n'y réussirent point. Le lieutenant-colonel Ghebel (Hebel), qui commandait le régiment de Tchernigof, fut chargé d'opérer leur arrestation, et quoiqu'ils se fussent cachés, cet ordre fut exécuté le 10 janvier 1826.

C'était pour le colonel Ghebel une mission douloureuse, car il était lié d'amitié avec Serge Mouravief, qui lui avait même, dit-on, de grandes obligations. Aussi, tout en exécutant fidèlement ses ordres, traita-t-il ses prisonniers avec douceur et ménagemens. D'autant plus confiant qu'il les voyait résignés à leur sort et prêts à suivre le courrier (*Feldjæger*) qui devait les conduire à Saint-Pétersbourg, sous la faible escorte de quelques gendarmes, il ne prit pas à leur égard toutes les précautions indiquées en pareil cas.

(*) *Rapport* polonais dans le *Journal de Saint-Pétersbourg*, 1827, no 73, p. 311.

Le soir de son arrestation, à Trilessié, Serge reçut la visite de son ami ; ils causèrent familièrement, et l'on convint de prendre encore une fois le thé ensemble, avant cette séparation, peut-être bien longue. Ghebel n'écoutait que ses sentimens pour Mouravief. Mais depuis le matin on avait eu le temps d'informer de ce qui se passait, plusieurs membres de la Société des *Slaves réunis*, jeunes officiers du même régiment de Tchernigof : les lieutenans Kouzmine, Soukhinof, Chtchipilla et le capitaine en second baron Solovief pénétrèrent dans l'appartement et entourèrent les deux captifs.

Aussitôt, Serge déclara au colonel que maintenant les rôles étaient changés, et qu'au lieu d'être son prisonnier il le retenait lui-même aux arrêts, lui, chef du régiment. « Non, de ma vie ! » fut la réponse du brave officier, qui tira aussitôt son épée en se réfugiant dans un coin de l'appartement et en appelant main-forte. Dans la lutte qui s'ensuivit, Ghebel reçut, dit-on, quatorze blessures ; il tomba sans connaissance sur le carreau. Mouravief lui avait porté le premier coup ; Solovief, avec un fusil arraché aux mains du factionnaire, l'avait ensuite frappé à plusieurs reprises. On arrêta le courrier et les gendarmes, et l'on sortit aux cris de *Hourra Constantin !* Serge se hâta de déclarer aux soldats accourus qu'il prenait le commandement du régiment et qu'il entendait rester fidèle à l'empereur légitime auquel ils avaient tous engagé leur foi. Il parlait de Constantin. Les mêmes moyens par lesquels on égara les malheureux soldats de la garde à Saint-Pétersbourg, furent employés ici, et avec un succès que n'auraient jamais eu, malgré l'emphase avec laquelle on les répétait, ces paroles de Mouravief : « Soldats ! servez Dieu et la religion pour la liberté ! »

Les circonstances n'étaient guère favorables. Les compagnies du régiment de Tchernigof, qui lui-même, était à une

assez grande distance des autres régimens, étaient disséminées sur un vaste espace, grâce aux mesures prévoyantes du général Roth. Serge Mouravief renvoya ses amis chacun à la sienne, avec ordre de les soulever et de les lui amener à Vassilkof, où, précédé de Solovief à la tête d'un détachement, il se rendit le 11, après avoir réuni la 2e compagnie de grenadiers à Kovalevka. Bestoujef-Rumine, qu'il avait envoyé en reconnaissance à Broussilof, bourg à moitié chemin entre Kief et Jitomir (Volynie), le rejoignit en route. Mouravief rallia aussi la compagnie de Kouzmine.

Mais à huit verstes de Vassilkof, il apprit que la ville était occupée par un bataillon de son régiment, sous la conduite du major Troukhine, mal disposé à leur égard. En effet, après avoir fait arrêter Solovief, le major se mit en marche et ne tarda pas à joindre l'avant-garde des rebelles. Soukhinof, qui la commandait, ordonna aussitôt à sa troupe de se tenir prête à faire feu. Troukhine donna le même ordre aux siens, mais ne fut point obéi ; l'exemple de leurs camarades les ébranla. Profitant de leur hésitation, on les cerna : les soldats ne firent aucun effort pour défendre leur chef ; il fut donc fait prisonnier, on lui enleva son épée, on lui arracha ses épaulettes et on le traîna à Vassilkof, où les compagnies rebelles entrèrent sans résistance et où il fut enfermé au grand poste. Mais le major trouva moyen de s'évader, suivi du lieutenant Pavlof, adjudant du régiment qui en emporta avec lui les papiers et le sceau. Au quartier du colonel-commandant, les insurgés s'emparèrent des drapeaux, de la caisse militaire et d'un caisson rempli de poudre, et se renforcèrent des trois compagnies restées dans la ville. On courut délivrer Solovief, ainsi que tous les officiers dont Ghebel avait ordonné l'arrestation, et l'on ouvrit même les portes de la prison municipale à quelques mal-

faiteurs qui y étaient détenus. La petite troupe de Mouravief se grossit ainsi ; elle fut en outre rejointe par plusieurs officiers venant des lieux circonvoisins, notamment par Alexandre Vadkofski, sous-lieutenant aux chasseurs à cheval de Néjine et membre de l'association. Mouravief, qui l'avait mandé de Bélaïa-Tserkof (*), gros bourg au sud de Vassilkof, l'y renvoya pour essayer d'insurger les escadrons de son régiment (**). Il expédia d'autres affidés à Kief, siége de la Société, espérant obtenir de là de prompts secours. Dans la nécessité de pourvoir aux besoins de sa troupe et peut-être aussi dans le but de la compromettre sans retour, il força les boutiques de la ville. Une autre scène se passa sur la place publique de Vassilkof, bien digne d'être rappelée comme une preuve nouvelle de la dégradation profonde où se trouve en Russie le bas-clergé, connu pour sa cupidité, son ivrognerie et son esprit servile (***). Nous en emprunterons le récit au Rapport officiel (p. 134).

Avant que Mouravief et les siens se remissent en marche, l'aumônier du régiment consentit, « pour une somme de deux cents roubles, » à célébrer l'office divin, ainsi qu'à faire lecture à la troupe d'un catéchisme depuis longtemps

(*) Nom qui signifie Église blanche. L'orthographe polonaise est Biala-Cerkiew.

(**) Il ne faut pas le confondre avec Théodore Vatkofski que Sherwood (*voir* t. I, p. 94, note), dès le mois de juin, avait nommé dans ses révélations (*Rapport*, p. 5), et qui néanmoins resta à Koursk d'où il écrivit à Pestel, à l'occasion de la mort d'Alexandre, une lettre qu'on peut lire p. 78 du *Rapport*. Pourquoi donc ce conspirateur connu, ce membre de la classe des *boïars*, n'avait-il pas été inquiété ?

(***) En ce qui touche le dernier point, nous en avons vu qui, pour la moindre faveur à obtenir, s'inclinaient devant les nobles et les riches, d'une manière tout orientale, en touchant la terre de l'index de leur main droite. Quant à l'ivrognerie des prêtres russes, *voir* ce que nous en disons dans les Notes et Éclaircissemens de ce volume, note G.

composé par Serge et par Bestoujef-Rumine, dans lequel, en interprétant à leur façon quelques passages détachés de l'Ancien-Testament, ils avaient cherché à démontrer que la démocratie était la seule forme de gouvernement agréable à Dieu. Les officiers saluaient ces passages par des cris de *Vive la liberté!* Mais dans le cœur du soldat, ce cri, qui ailleurs a enfanté des prodiges, n'avait point d'écho; il n'y avait point là de corde qu'il pût faire vibrer. On le vit bien à l'attitude embarrassée de ces hommes. A qui l'empire, de Constantin ou de Nicolas Pavlovitch? telle était pour eux l'unique question; la liberté, ils la connaissaient à peine de nom : l'Église ne leur en avait jamais parlé, et dans les règlemens militaires il n'en était pas non plus question. En Russie, l'autocratie est comme une colonne de feu qui marche devant le peuple. Il la suit avec une aveugle confiance, et il est saisi d'inquiétude quand elle s'éclipse à l'horizon. A voir les choses de près, quel guide plus sûr aussi pourrait-il choisir que l'autocratie, bien entendu en la supposant consciencieuse et fondée sur de certaines lois? La liberté? sans doute les Slaves l'ont pratiquée, puisque Novgorod la Grande était, dit-on, une république. Mais ces temps sont déjà loin de nous, et, depuis, tout s'est transformé. S'il existait jadis, dans la vieille métropole du commerce russe, une bourgeoisie florissante, elle a été décimée par les tyrans, puis disséminée et en grande partie transférée dans la nouvelle ville de Saint-Pétersbourg, selon la volonté absolue du tsar-réformateur. En proportion de la population actuelle de l'empire, le tiers-état n'y est qu'une imperceptible minorité; il n'existe qu'en noyau. Or, sans tiers-état, la liberté, qui n'est bonne que quand elle règne au profit de tous, est le monopole d'une seule classe, et la Pologne est là pour dire où elle conduit alors une nation.

L'autocratie fait peser son niveau sur tous indistinctement; et si elle ne pousse pas au progrès, nous voulons dire au progrès intellectuel et moral, elle est du moins intéressée à empêcher que la masse de la population ne soit opprimée par un petit nombre de privilégiés.

Le bon sens du peuple russe, généralement si remarquable, lui disait cela, et d'ailleurs il avait son dogme auquel il s'en tenait, sans examiner sur quels passages bibliques il reposait.

Le catéchisme mensonger n'ébranla pas un instant la foi robuste des soldats; de l'aveu même de Mouravief, il produisit sur ces hommes simples une impression défavorable à ses vues : aussi Serge fut-il contraint d'invoquer de nouveau le nom du césarévitch et d'assurer les rebelles que la prétendue renonciation du prince n'était qu'un mensonge.

Dans tout ceci, Bestoujef-Rumine fut pour Mouravief un auxiliaire précieux : remuant et d'une faconde persuasive, il exerça une grande influence sur les soldats, si bien qu'il les détermina à se lier avec eux par un serment en baisant une image sainte. Il s'efforça aussi de relever le moral de Mathieu Mouravief, frère du chef, qui, a-t-il dit depuis, prévoyait le résultat de leur coupable entreprise. Mathieu était effrayé d'avance des conséquences qu'elle entraînerait pour eux; mais son frère y persistant, il voulut partager son sort quel qu'il serait. Seulement, il joignit ses plus vives prières aux instances de Serge, pour décider leur troisième frère, Hippolyte, à les abandonner. Nous avons vu ce dernier s'échappant de Pétersbourg, la veille du 26 décembre, au moment même où l'ordre fut donné de ne plus laisser passer personne, mais de couper toutes les communications. Il trompa la surveillance des gardes, rejoignit ses frères à Vassilkof, inopinément, et resta près d'eux,

également décidé à partager avec eux la bonne ou la mauvaise fortune. Une tendre amitié unissait ces malheureux.

Serge, toujours intrépide, mais encore incertain sur la direction qu'il suivrait, donna le signal du départ le 12 à midi. Ce fut sans doute l'espérance de rallier les autres compagnies de son régiment qui le décida à prendre le chemin de Broussilof, d'où il aurait pu en un jour de marche gagner Kief ou Jitomir (Volynie), selon les circonstances. Effectivement, il rencontra en route, dans le village de Motovilofka, la première compagnie de grenadiers, ainsi que la première de fusiliers. Toutes deux se montrèrent disposées à le suivre, croyant ainsi rester fidèles au serment prêté à l'empereur Constantin. Celle des fusiliers le fit sans longue hésitation. Mais des paroles imprudentes effarouchèrent les grenadiers, auxquels, suivant son habitude, Mouravief ne put s'abstenir de parler de démocratie et de république. « Au fond, camarades, leur dit-il étourdiment, qu'avons-nous besoin de Constantin? Nous nous passerons bien de lui comme de l'autre. C'est la république qu'il nous faut. Voyons, crions tous *Vive la république!* » Le mot de liberté portait au moins son explication en lui-même, celui de république était totalement dépourvu de sens pour ces hommes bons à résister comme une muraille dans le combat et à essuyer sans sourciller le feu de l'ennemi, mais fort mauvais politiques et profonds ignorans en histoire; il excita parmi eux un étonnement extraordinaire. Pendant qu'ils cherchaient dans leur tête, étrangère à toutes ces notions qui courent les rues dans les pays plus avancés de l'Europe, ce que pouvait signifier ce singulier mot, un vieux grenadier de la compagnie, appuyé sur le canon de son fusil, osa s'en expliquer avec son colonel. « Nous crierons *Vive la république!* s'il plaît ainsi

à Votre Grâce (*), dit-il, mais enfin qui sera tsar? — Il n'y en a pas dans une république.—Oh! dans ce cas, Votre Grâce, cela ne va pas en Russie! » Toute la compagnie fut du même avis : Passe pour la république, pensait-elle, mais il n'en faut pas moins un tsar!

Mouravief s'aperçut alors de la maladresse commise, mais il était trop tard; le capitaine Kozlof, caché dans les rangs sous l'uniforme d'un soldat, s'empressa d'en profiter. C'était un homme de haute taille, d'un extérieur séduisant, et qui, comme Mouravief, était aimé du soldat. Il se mit aussitôt à haranguer la compagnie, lui représenta qu'on lui en imposait, qu'on l'entraînait au crime, que Nicolas Ier était le tsar légitime et qu'il n'y avait pas de motif pour en douter; que lui refuser l'obéissance, c'était vouloir se rendre malheureux; qu'un tel ordre ne pouvait être donné que par des traîtres. Les grenadiers l'écoutèrent attentivement et ne tardèrent point à lui témoigner leur approbation. « Conduisez-nous, capitaine, s'écrièrent-ils tous à la fois, nous suivrons vos ordres! » Et le prenant au milieu d'eux, ils résistèrent à toutes les sollicitations de Mouravief. Aux menaces des factieux, ils répondirent qu'ils sauraient mourir.

Mouravief avait trop peu de monde et en était trop peu sûr pour engager une lutte : le désespoir dans le cœur, mais prévoyant que tous ses efforts seraient superflus, il laissa partir cette compagnie d'élite. Sous la conduite de

(*) *Vaché blagorodié.* Ces qualifications ne sont pas moins familières aux Russes qu'aux Allemands; les plus longues ne les embarrassent pas, et Dieu sait cependant ce qu'il en coûte à les prononcer. Qu'on en juge : Votre Haute-Excellence se dit *Vaché Vysokoprévoskhoditelstvo;* Votre Éminence, *Vaché Vysokopréosviaschtchenstvo.* On donnait jadis aux princes apanagés et aux grands-dignitaires la qualification de *vysokopovéltchnii,* très puissant. Le Russe lance ces apostrophes comme il défilerait son chapelet.

son capitaine, celle-ci, s'applaudissant d'échapper aux piéges de l'enfer, rebroussa chemin et fit, ce jour-là, dix lieues pour se présenter au quartier-général de la division. La compagnie entière fut plus tard reçue dans la garde, elle et tous ses officiers; de même que le lieutenant-colonel Ghebel, le major Troukhine, le capitaine Kozlof et le lieutenant Pavlof furent avancés d'un grade, en récompense de leur fidélité.

Les insurgés, réduits alors à six compagnies, passèrent toute la journée du 13 (1er janvier, selon le vieux style) dans le village de Motovilofka, « leur commandant, dit le Rapport, n'osant leur imposer aucune fatigue le jour de la solennité du premier de l'an. » Mouravief envoya à Kief l'enseigne Masalefski, en compagnie d'un sous-officier et de trois simples soldats, auxquels on avait coupé les contre-épaulettes indiquant le numéro de leur division. Destinée à commencer le mouvement dans la capitale de la Petite-Russie, leur apparition, à ce qu'il paraît, n'eut point de résultat; soit prudence et crainte, soit absence réelle de cet esprit de mécontentement qu'on a toujours supposé répandu parmi les populations autrefois quasi-libres de l'Oukraine, tout resta tranquille. L'escouade reprit la route de Vassilkof, après avoir jeté dans les rues de Kief les trois exemplaires du catéchisme de trahison dont l'enseigne s'était muni. Elle fut arrêtée chemin faisant.

Le lendemain, étonné de ne pas recevoir de Kief les nouvelles auxquelles il s'attendait, Mouravief suivit la direction opposée et s'achemina sur Bélaïa-Tserkof, où Viadkofski devait avoir agi en sa faveur et où il croyait pouvoir compter sur un régiment.

Il avait sans doute encore un autre motif. Le bourg de Bélaïa-Tserkof ou Biala-Cerkiew appartient à la famille

Branicki, nommée Branecki par les Polonais qui prétendent que la première forme du nom était une usurpation. Suivant eux, Xavier Branecki, homme obscur et vendu à la Russie, avait trahi la Pologne, dont il était grand-général, d'abord en ratifiant avec Adam Poninski le premier partage (1772), puis en formant, de concert avec Félix Potocki et Sévérin Rzewuski, en 1792, la confédération (les Polonais disent le complot en faveur de la Russie) de Targovitza, qui ruina les espérances des patriotes. Quoi qu'il en soit, marié à une nièce du fameux Potemkine et revêtu du titre de comte, Xavier Branicki se retira dans sa terre de Bélaïa-Tserkof et y mourut en 1819. Il laissa quatre enfans, un fils et trois filles (*); mais sa veuve, la comtesse Alexandra Vassilievna, ancienne première dame d'honneur de l'impératrice Marie Fœdorovna, ensuite grande-maîtresse de la cour de l'impératrice régnante, resta jusqu'à sa mort (arrivée seulement en 1838), en possession de ses immenses biens, consistant, dit-on, en 130,000 serfs (*âmes* mâles), établis sur la terre dont nous venons de parler et sur d'autres immenses domaines situés dans l'Oukraine (**), et de plus en 200 millions de roubles de valeurs mobilières. Mouravief n'ignorait pas que le château de Bélaïa-Tserkof devait renfermer des richesses fabuleuses tant en argent qu'en objets précieux : aussi, suivant le rapport du général Roth (***), conçut-il le projet de s'en emparer, afin de s'attacher sa troupe par les largesses qu'il pourrait lui faire et d'augmen-

(*) Ce fils est le sénateur comte Vladislaf Branick i, veneur de la cour impériale. Des trois filles, deux ont épousé chacune un comte Potocki, et la troisième le comte (depuis prince) Michel Vorontsof, gouverneur général de la Nouvelle-Russie, etc.

(**) Potemkine avait possédé, dit-on, 200,000 serfs.

(***) *Journal de Saint-Pétersbourg*, 1826, no 5.

ter le nombre de ses partisans en semant l'argent sur sa route.

Mouravief suivit jusqu'au soir la direction de Bélaïa-Tserkof; mais de mauvaises nouvelles l'engagèrent encore une fois à changer ses plans. Le 15, il voulut retourner à Trilessié, pour se rapprocher, dit le Rapport, des membres de la Société des Slaves et se réunir à eux s'il était possible. Il avait ainsi laissé à l'état-major le temps de prendre des mesures efficaces, et à peine avait-il fait quelques heures de marche que, entre les villages d'Oustinovka et de Korolevka, il trouva le chemin barré par des forces supérieures qui le cernèrent de toutes parts.

L'aide de camp général prince Chtcherbatof, général en chef, commandant les 3e et 4e corps d'infanterie de la première armée (*), avait reçu l'ordre du comte de Sacken « de se transporter lui-même sur les lieux avec un nombre de troupes suffisant pour *exterminer* cette bande de rebelles, et de ramener à l'ordre le régiment de Tchernigof, sans hésiter sur l'emploi des moyens de rigueur que les circonstances rendaient indispensables. » Et de plus, à Saint-Pétersbourg, sans doute dans la crainte que le comte de Sacken n'agît pas avec toute la vigueur nécessaire, on avait décidé, « pour écarter jusqu'à la possibilité d'un danger, » de confier momentanément le commandement du 3e corps d'infanterie au césarévitch et grand-duc Constantin.

Ce corps était sous les ordres immédiats du lieutenant-général Roth, sur qui le prince Chtcherbatof se reposa du soin de réprimer la rébellion. Le 15 au matin, après avoir dirigé dès minuit sur Bélaïa-Tserkof, douze compagnies d'infanterie avec quatre pièces de campagne, afin de cou-

(*) Aujourd'hui gouverneur général de Moscou.

per la retraite à Mouravief, il lança à sa poursuite le général-major Geismar (*) avec trois escadrons de hussards de Marioupol et deux pièces de campagne, et marcha lui-même, avec cinq escadrons et six pièces, par Fastof, pour lui fermer toute issue.

Geismar, à la tête du détachement du centre, atteignit les rebelles sur les hauteurs d'Oustinovka, et les somma de se rendre. Toute espérance d'échapper s'évanouissait, car les autres détachemens avançaient également. Mouravief, dont le noble caractère ne se démentit pas dans ce moment critique, vit qu'il fallait mourir, et se prépara à mourir en soldat. Ayant formé ses six compagnies en un carré, il leur ordonna de marcher droit sur les canons amenés contre eux, l'arme au bras et sans tirer un coup de fusil. Peut-être se flattait-il encore que les canonniers ne tireraient pas et se laisseraient entraîner dans la rébellion. Quoi qu'il en soit, les compagnies obéissent au commandement; mais reçues à coups de mitraille elles s'étonnent, se troublent et bientôt leur carré est ébranlé; Mouravief, atteint d'une blessure, tombe, se relève et continue de combattre. Alors les dragons exécutent une charge; Mouravief reçoit un coup de sabre à la tête; le carré est rompu. Hors d'état de se soutenir, l'intrépide Serge cherchait encore à rallier les siens, lorsque, détrompés enfin, ils jettent leurs armes, demandent merci, saisissent eux-mêmes leur chef qui nageait dans son sang, et le livrent, lui et Bestoujef-Rumine, au commandant des hussards. Hippolyte Mouravief-Apostol fut tué dans l'action; son frère Mathieu, ainsi que le capitaine en second baron Solovief et les lieutenans Kouzmine, Chtchipilla, Bistritchy, Masalevski, furent faits

(*) Aujourd'hui lieutenant général, aide de camp et baron.

prisonniers, et Kouzmine, le même jour, se fit sauter la cervelle. Soukhinof, autre lieutenant, réussit à se sauver et à franchir la frontière ; mais il fut bientôt arrêté à Kichenef, et livré, par les autorités moldaves, à un voisin trop puissant pour qu'on ait rien à lui refuser. Du côté des troupes impériales, il n'y eut ni morts ni blessés ; les rebelles n'avaient pas brûlé une amorce ; ils s'étaient jetés en aveugles en avant de la mitraille ; puis ils avaient renoncé à toute résistance et avaient été faits prisonniers au nombre de 700.

Cet acte de rébellion armée est, jusqu'à la révolte des colonies militaires en 1832, le dernier qui soit venu à la connaissance publique ; sauf quelques soulèvemens de paysans, tout rentra dans l'ordre, et si le gouvernement eut encore à sévir, ce ne fut plus, de ce moment, qu'avec le glaive de la justice.

L'état des blessures de Serge Mouravief ne permit pas de lui faire faire immédiatement le voyage de 330 lieues qui séparent Vassilkof de Saint-Pétersbourg ; mais Mathieu fut immédiatement placé sur un traîneau et conduit dans la capitale, sous bonne escorte. L'empereur voulut lui faire subir personnellement un premier interrogatoire, sans doute pour surprendre des vérités que ses divers agens auraient pu avoir intérêt à lui cacher ; puis, il lui permit d'écrire à son père dans son cabinet même. D'un seul coup, le malheureux Mouravief-Apostol avait perdu ses trois fils aînés : il ne lui restait plus, comme il l'a dit lui-même dans le poétique épanchement de sa douleur, qu'à cacher sa tête sous leurs cendres. Pour une situation pareille à la sienne, la religion seule a des consolations efficaces ; mais, fidèle à son culte de l'antiquité, M. Mouravief chercha les siennes dans la lecture du *Prométhée* d'Eschyle, type des

caractères fortement trempés. Son fils Mathieu ne montra pas la même roideur; les sentimens du chrétien avaient plus de prise sur lui que les leçons du paganisme. Il était plein de repentir. Sa lettre était touchante : il était indigne désormais, écrivait-il à l'auteur de ses jours, de l'appeler son père, mais il ne pouvait renoncer à ce doux nom qu'il lui donnait peut-être pour la dernière fois ; maintenant seulement il voyait toute la profondeur de l'abîme sur lequel il avait longtemps marché si étourdiment; il engageait son jeune frère (d'une autre mère) à profiter de la terrible leçon que lui donnaient ses aînés, et à garder une foi inviolable à son souverain.

Peu de jours après, le régiment de Tchernigof et la première armée toute entière prêtèrent serment à l'empereur Nicolas.

CHAPITRE SEPTIÈME.

ÉTAT MORAL DE LA RUSSIE SOUS ALEXANDRE. LES SOCIÉTÉS SECRÈTES.

Les journées du 26 décembre et du 15 janvier, la première surtout, marqueront dans l'histoire de Russie comme des catastrophes déplorables, symptômes douloureux du mal qui ronge la nation jusque dans ses plus hautes sommités.

Cependant en les considérant isolément, comme nous venons de le faire, peut-être ne se rendrait-on pas suffisamment compte de la gravité du mouvement intérieur dont ces journées n'ont été dans le fond que des explosions bruyantes mais passagères et concentrées dans les deux localités où elles eurent lieu, sans gagner de terrain au delà. Néanmoins, depuis les résistances provoquées par les réformes si excessivement arbitraires de Pierre le Grand, aucun désordre politique n'avait eu peut-être la même gravité. Le dix-huitième siècle, partout fécond en scènes de vio-

lence, les a multipliées aussi dans la maison de Romanof ou plutôt dans les deux lignes féminines qui en étaient restées ; mais ce furent presque exclusivement des révolutions de palais, méditées et accomplies par un petit nombre de personnes, favoris ou hauts dignitaires, sans qu'aucune classe du peuple y prît la moindre part ; car nous ne comptons pas les régimens des gardes gagnés par des largesses ou égarés par des paroles mensongères, instrumens aveugles de ces intrigues de cour dont la mort sanglante de Paul Ier a offert le dernier, mais non le plus révoltant exemple. La rébellion de Pougatchef, en 1773 (*), présente, il est vrai, un caractère différent ; cependant ce ne fut pas, à vrai dire, une entreprise révolutionnaire, ce fut un essai, tenté par un aventurier, d'exploiter en sa faveur les dernières lueurs de l'esprit d'indépendance des Cosaks (**), qui n'aimaient pas plus les Russes que les Polonais, et qui surtout s'impatientaient de voir le trône encore une fois tombé en quenouille, quand Catherine II y fut montée, après avoir fait disparaître son époux, l'infortuné Pierre III. Aucun de ces événemens, quelque graves qu'en fussent les conséquences, n'avait de racines dans le pays même : ce furent des accidens, heureux ou malheureux, dont ce dernier, jamais consulté, s'arrangeait forcément. La révolte du régiment de Séménof contre son colonel, pendant l'absence d'Alexandre, alors en route pour se rendre au congrès de Troppau (1820), était un acte de désespoir auquel se portèrent des soldats poussés à bout par la dureté d'un chef, Allemand d'origine ; soldats d'ailleurs pleins de sou-

(*) *Voir* sur cette révolte, la correspondance de Voltaire avec Catherine II, lettre 136e et suivantes.

(**) *Voir* sur les Cosaks notre ouvrage *La Russie, la Pologne et la Finlande*, p. 420–444 et la suite du récit, chap. x, ci-après.

mission envers l'empereur et prêts à subir la peine qu'ils avaient encourue par leur indiscipline momentanée (*). Le mouvement de 1825 nous offre un tout autre aspect.

Sans doute, comme nous l'avons dit, le peuple y resta complétement étranger : pour celui-ci, bon ou mauvais, dur ou clément, le tsar est le représentant de Dieu qui répand des bénédictions parmi les hommes, ou leur inflige des maux comme il lui plaît, sans qu'ils aient le droit de murmurer contre lui. Le peuple russe se soulève, en désespoir de cause, contre une oppression locale devenue insupportable, à la suite de traitemens inhumains ou de quelque fléau inattendu ou inexplicable (**) ; il se mutine en présence de tyrans subalternes et d'effrontés publicains ; il ne se révolte pas contre l'empereur, il ne prend pas les armes pour des questions de gouvernement. De longtemps il n'en sera pas autrement, et à cet égard les scènes de 1825 et 1826 ont dû inspirer à l'autocrate une grande sécurité. D'un autre côté, ces mêmes scènes ont révélé l'existence d'une classe mécontente nombreuse, impuissante, il est vrai, tant qu'elle reste abandonnée à elle-même sans exciter les sympathies populaires, mais contenant néanmoins le germe d'une opposition future, sourdement hostile à l'autocratie.

On a beaucoup parlé, et l'on parle encore souvent, d'un prétendu parti aristocratique assez fort quelquefois, dit-on, pour imposer sa propre volonté au souverain ou du moins pour suspendre les effets de la sienne ; on le représente boudant le maître, se tenant à l'écart, et prenant à tâche

(*) *Voir* plus haut, p. 19.

(**) La peste de Moscou en 1771, le choléra-morbus en 1831, tous deux accompagnés d'horribles excès. Nous reparlerons du choléra-morbus dans la suite de nos publications sur la Russie, mais dans ce volume même nous dirons quelques mots de la contagion de 1771. *Voir* Notes et Éclaircissemens, note 7, ainsi que la notice sur la famille Orlof, note 2.

d'enrayer le char de l'état sur la pente rapide du progrès. Ce parti, chez lequel un vieil orgueil de boïar se mêle à un grand dégoût de la bureaucratie qui sert d'appui au gouvernement, nous paraît peu dangereux. Mais plusieurs centaines de personnes de tout rang, de toute origine, de toute religion (*), ont été compromises dans les événemens de 1825 (**) ; le clergé seul n'y figure point, ou plutôt il n'y est représenté que par ce vil simoniaque dont il a été question dans le chapitre précédent. Si les militaires, généraux, colonels ou officiers inférieurs, ont fourni le contingent le plus nombreux, c'est qu'en Russie la carrière des armes est généralement le point de départ dans le service public, même pour arriver aux hautes fonctions civiles; mais parmi les conjurés on voit figurer d'ailleurs des fonctionnaires de tous les départemens ministériels, et de plus des littérateurs dont quelques-uns comptaient parmi les puissances intellectuelles d'un pays encore assez faiblement doté sous ce rapport. Si

(*) Parmi les prisonniers de la citadelle de Saint-Pétersbourg, il y avait 14 protestans qui, à l'occasion de la fête de Pâques, ont tous reçu la communion des mains du pasteur Reinboth. D'après le témoignage de cet ecclésiastique, ils étaient tous traités avec humanité et même avec de certains égards.

(**) Le gouvernement avait intérêt à déguiser ce malheureux fait, surtout vis-à-vis de l'étranger; aussi se donna-t-il beaucoup de peine pour l'amoindrir. D'abord, on se garda bien d'arrêter indistinctement les membres des sociétés secrètes, interdites cependant par un oukase. « La commission d'enquête se contenta uniquement de requérir l'arrestation ou la confrontation de ceux que des témoignages dignes de foi autorisaient à regarder comme *complices des plus criminels desseins, et comme pouvant encore être dangereux* » (Rapport, p. 7). En second lieu, dans un article officiel, en date du 29 janvier (v. st.), inséré dans le *Journal de Saint-Pétersbourg* (1826, no 14), on lit ces deux passages : « Telles étaient leurs intentions que le nombre des hommes qui auraient consenti à les partager et à les exécuter, ne pouvait qu'être nécessairement très restreint. » — « Nous le répétons, le nombre des conspirateurs et surtout celui des grands criminels est peu considérable. » Par rapport à l'intérieur de l'empire Nicolas, dans son manifeste du 1er (13) juin, eut soin de constater que « le mal n'avait point germé dans les jours de son règne et qu'il ne le menaçait pas personnellement lui, mais toute la commune patrie. »

Alexandre Pouschkine, talent réel et le plus populaire des poëtes russes, s'est tenu à l'écart d'un mouvement pour lequel il y avait sûrement des sympathies dans son cœur, mais dont sa loyauté condamnait sans doute les voies tortueuses; on sait cependant qu'il était depuis longtemps classé parmi les mécontens. Dans les dernières années du règne d'Alexandre, il avait brusquement renoncé au service; suspect à l'autorité, le séjour de Pétersbourg et celui de Moscou lui avaient été interdits, et il avait mis le public dans la confidence de son chagrin en disant, dans son *épître à Iasykof:* « Le sort se joue de moi méchamment; depuis des années, j'erre sans toit au gré du despotisme. » Quoi qu'il en soit, du reste, de ce prince des poëtes russes, les noms de Bestoujef, Ryléïef, Glinka, Rosen, Küchelbecker, etc., appartiennent à la littérature; et jamais tant d'hommes, de classes si différentes, officiers de tous grades, employés, poëtes, grands seigneurs n'avaient pris part à une tentative dirigée contre le gouvernement. Sous ce rapport, celle de 1825 acquiert une gravité extrême, bien qu'elle s'explique aussi par des circonstances également uniques : le libéralisme d'Alexandre contrastant avec la réalité des choses, le grand nombre de Français jetés en Russie par l'émigration et qui, devenus précepteurs de la jeunesse noble, faisaient germer dans l'esprit de leurs élèves, malgré leur haine des révolutions, des principes qui, appliqués au pays où l'on vivait, pouvaient eux-mêmes être considérés comme révolutionnaires.

Nous avons nommé Alexandre Pouschkine : qu'on veuille bien nous permettre à son sujet une courte digression.

Accusé d'avoir manqué au respect dû au trône, il resta plusieurs mois confiné dans sa terre aux environs de Pskof, et n'en fut tiré qu'après l'avénement de Nicolas. Vers le

temps de son couronnement, le jeune monarque voulut juger par lui-même des sentimens d'un homme dont il admirait le talent. Le poëte byronien, moins sauvage que son modèle, se présenta devant lui, et ils eurent dans le cabinet de l'empereur un long entretien tête à tête. Nicolas, sincèrement désireux de triompher des ombrages de cet esprit fier et ardent, écouta sans impatience son langage sévère, simple et noblement sensé ; de son côté, il le toucha par quelques-unes de ces paroles chaleureuses qui vont au cœur, et qu'il sut trouver dans l'émotion du sien, en plus d'une circonstance au début de son règne. L'on se comprit de part et d'autre ; les impressions fâcheuses s'effacèrent. L'empereur rendit à Pouschkine la faculté d'habiter à son choix l'une ou l'autre capitale ou tel point de l'empire qu'il lui plairait, et lui annonça en outre de sa propre bouche qu'il n'aurait plus à l'avenir d'autre censeur que lui-même, l'empereur. Le chantre d'*Onéghine* ne résista pas à ces procédés : réconcilié avec sa patrie, il se rallia au gouvernement, fit en volontaire la campagne d'Asie contre les Turcs dans l'armée de Paskévitch, la suivit jusqu'à Erzeroum, vint ensuite s'établir à Pétersbourg, et accepta la tâche importante d'écrire l'histoire de Pierre le Grand, laquelle, n'en déplaise à Voltaire, ne serait point une Iliade après Homère. Malheureusement les jours du poëte étaient comptés : on sait qu'il succomba, en février 1837, dans un duel avec son beau-frère, et que les plus chères affections du cœur leur avaient mis les armes à la main. Le nom de Pouschkine vivra ; avec ceux de Karamzine et de Krylof, le fabuliste, il est jusqu'ici le seul de la littérature russe moderne dont on conserve la mémoire dans nos pays d'Occident.

Avant de revenir à notre sujet, nous consignerons ici quelques observations générales, destinées à faire compren-

dre comment la Russie, où le travail de l'émancipation populaire est à peine commencé, a pu être engagée un moment dans la carrière des révolutions, à l'instar de tant d'autres peuples de l'Europe infiniment plus avancés en civilisation.

La situation de la Russie est étrange, et il en résulte un malaise auquel personne n'échappe complétement. Le lecteur se rappelle les explications déjà données à ce sujet dans notre Introduction. Comme de nos jours Mahmoud II en Turquie, et plus peut-être (car, à défaut du christianisme, la Turquie avait son admirable situation, au soleil et à la proximité de deux mers), Pierre le Grand a trouvé la barbarie dans son pays. Elle lui était d'autant plus odieuse qu'il y voyait une entrave, une source d'infériorité et d'impuissance. Il avait besoin d'être fort, il voulait être riche et puissant : pour cela, il fallut donner aux Russes des lumières, de l'activité, une manière d'être semblable à celle de tout le monde. La force extérieure et la prospérité matérielle, tel était l'unique point de mire du tsar réformateur. Son gouvernement devint européen comme par enchantement, et, pour lui être agréable, les grands de sa cour étaient forcés de le devenir pareillement. Cependant la civilisation, loin de s'improviser, est le lent et laborieux produit du temps : l'esprit d'imitation peut bien en simuler l'apparence, mais rien ne tient lieu du travail intellectuel et moral qui ne s'est pas accompli graduellement. C'est alors, comme on l'a dit, de la barbarie récrépie : au contact avec la barbarie pure et simple, telle que la présentent les hommes du peuple, la nature primitive reparaît incessamment chez les personnes des classes supérieures, pour lesquelles le bienfait de l'éducation se réduit souvent à un vernis tout superficiel, quoique très brillant.

Il faut attribuer à cette civilisation hâtive, fruit de la peur ou de l'intérêt, l'extrême indigence de la Russie en fait de créations intellectuelles : c'est elle qu'on doit en accuser si la littérature, vieille avant l'âge, n'a pas produit un chef-d'œuvre vraiment digne de ce nom, si l'art languit, si l'Église est comme pétrifiée, si les caractères sont flasques, si l'histoire fait abstraction des individus. La rage de l'imitation étouffe ou exclut ces sentimens spontanés, ces intuitions claires et calmes qui sont l'originalité et souvent le génie.

Mais il en résulte encore un autre inconvénient non moins grand.

Enchaînées par l'amour-propre sur la trace du progrès, infatigables à s'approprier par l'imitation toute espèce de nouveauté apparue dans l'empire de la mode, dans les lettres et les arts, ou dans la direction des intérêts matériels, les classes élevées en Russie, et avec elles le gouvernement, ont les mêmes besoins que les esprits cultivés dans tous les autres pays; comme ceux-ci, elles se familiarisent avec les notions de liberté, de publicité, de souveraineté nationale, de justice indépendante et inviolable, aujourd'hui si communes dans les états constitutionnels. Mais, dans leur marche rapide, ces classes ne sont pas suivies par le gros de la nation ; qui connaît peu ces matières et s'y intéresse médiocrement. Il en résulte un fait d'une extrême gravité. C'est qu'en Russie, il y a, pour ainsi dire, deux peuples, l'un placé à la hauteur de la civilisation, l'autre tout au plus policé. Le mot de M. de Custine (*), « société à demi barbare, mais régularisée par la peur, » ne s'applique qu'au dernier. Les intérêts de ces deux peuples sont inconciliables : un abîme les

(*) T. III, p. 95.

sépare ; ce qui paraît nécessaire à l'un serait nuisible à l'autre ; ce que le premier désire ardemment, le second le repousse comme étranger à sa foi et à ses traditions nationales. Maintenant, auquel des deux faut-il avoir le plus égard, au profit duquel faut-il régner ?

Sera-ce au profit de la minorité, fraction intéressante par ses lumières, ses mœurs élégantes, ses richesses, fraction dont on peut d'ailleurs estimer déjà la force numérique à quelques millions ? Alors il faut lui donner des lois et des institutions libérales, fondées sur le concours des citoyens dans les affaires publiques ; — et ces lois rompraient l'unité d'un si vaste empire, déplairaient à la multitude et sans doute à l'Église, creuseraient encore le gouffre dont nous avons parlé, en un mot amèneraient l'anarchie. Sera-ce au profit de la majorité, dans l'intérêt de ces cinquante millions d'hommes encore plongés dans le servage ou dans un état d'abjection qui en est le fruit et qui n'a rien à lui envier ? Alors il faut fermer les barrières à toute importation intellectuelle, faire violence aux besoins de cette autre classe dont nous avons d'abord parlé, arrêter son élan, la ramener en arrière, couper ses communications avec le dehors, la tenir en échec par la sévérité des lois.

Telle est la fatale alternative où la Russie est placée, grâce à l'œuvre de Pierre le Grand, grâce surtout aux éternelles préoccupations européennes de ses successeurs. Dans l'espace d'un siècle, on eût pu faire beaucoup pour rapprocher entre eux les deux peuples, en instruisant celui qu'on appelle le *peuple noir* (*tchornii narod*), et en nourrissant dans l'autre l'esprit national à la place de l'esprit d'imitation. On a eu le tort immense de dédaigner cette tâche importante, et ce dédain, dont on est revenu à la fin, on en recueille aujourd'hui les fruits.

La difficulté est grande, Alexandre l'a senti, et c'est là ce qui a paralysé, arrêté l'exécution de ses projets. Partisan sincère des idées libérales, il s'est vu dans une impasse, il s'est heurté partout contre des obstacles presque insurmontables; dans cet embarras, il a fait volte-face, au point de traiter de criminelles des entreprises provoquées ou du moins encouragées par lui. Il s'est ainsi attiré des haines, et ces haines s'aiguisaient, s'envenimaient de plus en plus dans des réunions d'abord approuvées par lui, mais dont il se défia ensuite, qu'il défendit plus tard, et au sein desquelles on ne le considéra plus à la fin que comme un apostat peu digne d'être ménagé.

Maintenant revenons à la conspiration, et pour en faire apprécier toute la gravité, ne nous bornons plus à la connaissance des faits qui ont paru à la surface, pénétrons dans les conciliabules secrets, et remontons jusqu'à l'établissement des premiers fils de cette trame patiemment ourdie, mais trop tôt abandonnée néanmoins à des mains qui ne pouvaient y porter que la perturbation.

Ici nous rappellerons les réserves déjà faites. Historien d'un événement contemporain dont la gravité n'a pas été appréciée à sa juste mesure, et que personne même n'avait encore fait connaître dans tout son ensemble, nous sommes obligé d'entrer dans beaucoup de détails. Ceux-ci pourront paraître minutieux à bien des lecteurs; dans ce cas, nous les prions de vouloir bien se rappeler qu'indépendamment de notre tâche de chroniqueur, témoin oculaire des événemens racontés, nous avons voulu étudier la civilisation russe au point où elle en est actuellement, et que rien n'est plus propre à nous en donner une idée exacte que ces débats intérieurs, le mouvement des sociétés secrètes, l'agitation ambitieuse ou enthousiaste de leurs nombreux initiés.

On a déjà vu par le récit des deux catastrophes arrivées, l'une au Nord, l'autre au Midi, qu'un esprit très différent animait les deux principaux foyers de la conspiration. L'un de ces foyers était livré à l'activité turbulente, ambitieuse, d'un homme qui aimait l'agitation soit pour elle-même et pour satisfaire sa fougue naturelle, soit comme un moyen de sortir de son obscurité, de se faire une situation proportionnée à ses talens; dans l'autre, où les mœurs civiques l'emportaient sur les habitudes de la vie militaire, dominait le libéralisme de notre siècle ou une certaine idéologie, mère de l'enthousiasme, étrangère à toutes vues personnelles, en un mot, désintéressée. Eh bien! dès le principe on trouve ces deux esprits représentés dans les sociétés secrètes établies en Russie : le premier par Paul Pestel, avec qui le lecteur a déjà suffisamment fait connaissance, et qui fut le rédacteur des statuts de la plus ancienne d'entre elles; le second, par Alexandre Mouravief, leur vrai fondateur, dont il n'a point encore été question.

De même que les Tolstoï, les Galitsyne, les Dolgorouki, etc., les Mouravief sont extrêmement nombreux en Russie : l'histoire de la conspiration nous présente des hommes de ce nom appartenant à trois branches différentes. Nous avons déjà fait mention des Mouravief-Apostol et nous avons rappelé leur parenté avec Michel Nikititch Mouravief, l'un des précepteurs d'Alexandre et de Constantin, auteur distingué de divers ouvrages historiques, philosophiques et esthétiques, composés surtout en vue de ses élèves (*). Nous parlerons plus loin d'Artamon Mouravief, beau-frère du comte Cancrine et l'un des instrumens de la conjuration du Midi.

(*) Après avoir terminé l'éducation des grands-ducs, il devint successivement sénateur, secrétaire d'état et collègue du ministre de l'instruction publique. Il est mort à Saint-Pétersbourg, le 29 juillet 1807.

Ici, c'est d'Alexandre Nikolaïévitch Mouravief que nous avons à nous occuper. Fils d'un général, connu par des ouvrages sur l'art militaire, il était frère de ce capitaine aux gardes (Nicolas Nikolaïévitch) dont les érudits connaissent le *Voyage à Khiva* fait vers 1820, et qui, depuis, employé dans la campagne de la Turquie d'Asie, chargé d'une mission en Égypte, investi du commandement des troupes que la Russie, sur la demande de Mahmoud II, fit débarquer en 1833 vis-à-vis de Constantinople, est devenu un des généraux les plus estimés de l'empire.

Alexandre Mouravief avait reçu une excellente éducation, et la culture de l'esprit égalait chez lui la beauté physique et la noblesse des manières (*). Il avait fait les campagnes de 1813 et 1814 en qualité d'aide de camp du général Tchernychef, et avait rempli au quartier-général de Paris des fonctions toutes de confiance. Peu de temps après son retour en Russie, Alexandre Mouravief se retira du service militaire, soit à cause de l'oisiveté où il était retenu, soit plutôt par loyauté, afin de rester fidèle à ses opinions libérales sans enfreindre ses sermens. Chez lui ces opinions étaient consciencieuses : homme religieux, il était époux tendre et excellent père de famille; et lorsque Dieu l'éprouva en lui redemandant quelques-uns de ses enfans (**), ce fut sans doute pour lui une punition plus sévère que ne l'a été, depuis, celle dont la clémence de l'empéreur le releva.

Nous avons déjà indiqué les sources du libéralisme de tant de jeunes Russes ; quelques détails sur le mode d'exis-

(*) C'est ainsi que nous le dépeint M. Erman (*Reise um die Erde*, t. II, p. 78), qui le rencontra à Irkoutsk où, après sa condamnation, mitigée par l'empereur, il était devenu magistrat municipal (*gorodnitchet*). La peine des travaux forcés avait été commuée pour lui en simple exil en Sibérie, sans perte de son rang ni de sa noblesse.

(**) Sa femme aussi est morte en partageant l'exil de son mari.

tence des personnes de la classe à laquelle ils appartiennent, achèveront de l'expliquer.

L'enthousiasme peut naître de la mobilité des sentimens aussi bien que de leur intensité : en Allemagne, il tient à cette dernière cause, en Russie à l'autre. Du reste, en Russie, il n'a pas un terrain propice. Au milieu des calculs de la vie matérielle, les sentimens s'exaltent difficilement, et la vue de ces plaines monotones couvertes de neige pendant six ou sept mois de l'année, sous un ciel gris ou sombre, plonge l'âme dans une espèce d'apathie qui est l'opposé de l'enthousiasme. Pour conjurer ce mal, a dit un Russe spirituel et sincère, « nous sommes forcés de recourir à des sensations fortes et vives ; les alternatives du jeu, l'agitation de la danse, le fracas des grandes réunions, les sensualités de la table, la vélocité de nos traîneaux, les émotions du théâtre, la fréquence des voyages et des transitions, tout ce qui peut briser la monotonie d'une existence captive, devient un besoin impérieux qu'il faut satisfaire à tout prix, sous peine de mourir de consomption (*). » Aussi les Russes passent-ils généralement pour un peuple sensuel et frivole : ils vivent et meurent, dit M. de Custine, sans avoir aperçu le côté sérieux de l'existence. Sans doute, il y aurait beaucoup d'honorables exceptions à noter ; mais les exceptions, comme on sait, ne font que confirmer la règle.

Ainsi, l'idéalisme n'est pas une tendance commune en Russie. Dans ce pays, la réalité a pour tous le plus grand attrait, et le besoin de jouir y favorise, encore plus qu'ailleurs, ce culte des intérêts matériels qui est une des plaies

(*) *Voir* Dupré de Saint-Maure, *Pétersbourg, Moscou et les Provinces*, t. II, p. 98.

de notre époque. Dans un portrait sans doute exagéré, mais très curieux, que le voyageur moraliste, cité il n'y a qu'un moment, trace des Russes de la haute société (*), il les accuse d'une anarchie morale complète, où il ne sait de quoi s'étonner le plus, de la licence des uns ou de la tolérance des autres. Et comme, suivant son usage, il rend l'autocratie responsable de ce désordre, il dirige contre elle une imputation formulée d'une manière trop remarquable pour que nous la passions sous silence, mais trop grave néanmoins pour être admise sans restriction. « Le gouvernement de ce pays, dit-il, est trop éclairé pour ne pas savoir que, sous le pouvoir absolu, il faut que la révolte éclate quelque part, et il l'aime mieux dans les mœurs que dans la politique. »

Cependant, depuis la révolution française, une succession de grands événemens, les prodiges de l'empire, la catastrophe de Moscou, la levée en masse des peuples contre l'oppression étrangère, l'esprit religieux et presque mystique qui les animait dans leur lutte, offraient à l'enthousiasme un aliment extraordinaire ; la Russie ne manqua pas d'en prendre sa part. D'ailleurs jusqu'à ces derniers temps, les jeunes nobles russes ont presque toujours été élevés par des précepteurs appelés du dehors, surtout français ou suisses, les uns dévorés de la haine des révolutions et y poussant néanmoins involontairement par la vivacité naturelle de leur esprit et la liberté frondeuse de leur langage ; les autres, amis déclarés du progrès et des idées nouvelles, toujours prêts à leur servir d'apôtres. Catherine II elle-même n'avait-elle pas choisi César Laharpe pour former l'intelligence de ses petits-fils? Plus enclins à initier leurs

(*) *La Russie en* 1839, t. III, p. 347 et suiv.

élèves aux doctrines qu'ils professaient qu'à développer chez eux les idées compatibles avec l'ordre de choses dans lequel ils étaient destinés à vivre, ces maîtres étrangers les avaient souvent mal préparés à la tâche qu'ils devaient remplir par la suite vis-à-vis d'une population encore si peu avancée. Il est des infirmités dont il faut savoir supporter la vue en attendant qu'on en ait trouvé le remède; les prendre en dégoût n'est pas le moyen de les guérir. Les lumières triompheront tôt ou tard de tous les restes de l'ancienne barbarie; mais pour produire un effet salutaire, les lumières doivent être dispensées avec prudence, par degrés, et de manière à ne pas faire naître des besoins nouveaux avant qu'il soit raisonnable ou possible de les satisfaire.

Depuis longtemps nourris des idées dites libérales, mais stériles encore à l'égard de leur patrie, beaucoup de ces jeunes gens, officiers aux gardes ou répandus dans les différens corps de l'armée moscovite, s'en étaient pénétrés plus complétement pendant leur long séjour en Allemagne et en France, de 1813 à 1816. Dans le premier de ces pays, l'enthousiasme patriotique, l'effervescence politico-religieuse, la diffusion générale des lumières les plus solides et les plus réelles; dans le second, les merveilles dues au perfectionnement de tous les arts, l'esprit public, la liberté des discours, l'égalité consacrée par les mœurs plus encore que par les lois, leur avaient beaucoup donné à penser, et un triste retour sur leur propre patrie n'avait pu manquer d'être la conséquence de leurs observations. Là le peuple croupissait encore dans l'ignorance, séparé, comme nous l'avons dit, par un abîme, de la noblesse, et même des bourgeoisies de certaines villes telles que Saint-Pétersbourg, Moscou, Riga, Odessa, Revel, Mitau, Koursk, Orel, etc. Cette noblesse attachait sa gloire aux vaines somptuosités du luxe

et à tous les hochets d'une élégance extérieure, plus qu'à la profondeur des connaissances, à la supériorité du mérite, à la consistance et à la dignité du caractère. De tiers-état, cette force des sociétés modernes, on n'en avait guère que le germe ; le système manufacturier réussira peut-être à en créer un, mais à cette époque, ce système, objet de tant de controverses, n'était pas encore en vigueur. Le clergé manquait de tenue autant que d'instruction et de tendances spiritualistes, la magistrature de considération, le pouvoir suprême du frein qu'imposent toujours, à défaut d'institutions, de vieux usages et des mœurs profondément enracinées. Des entraves de toute nature arrêtaient la circulation des idées, la législation était un chaos, la loi privée de sanction, et son exacte application journellement compromise par la vénalité des fonctionnaires. Et un tel état de choses existait sous un prince généreux, philanthrope, ami des lumières, très familiarisé avec toutes les idées libérales dont souvent il se rendait l'organe éloquent, et qu'il avait plus d'une fois proclamées le besoin et l'honneur du siècle! Qu'eût-ce été si Paul avait eu un successeur qui lui eût ressemblé ?

On l'a vu, au commencement de cet ouvrage, plus qu'aucun des souverains de son temps, Alexandre était à la hauteur du siècle. Il se réjouissait de voir les Russes, à leur tour, entrer dans le mouvement des esprits ; il attendait avec bonheur cet effet de la part que son empire prenait à la grande lutte européenne. « La marche de l'armée russe par l'Allemagne, et jusqu'à Paris, dit-il en 1813 dans une audience donnée à Berlin (*), profitera à la Russie entière.

(*) *Voir* le livre déjà souvent cité de l'évêque évangélique Dr Eylert, *Charakterzüge und historische Fragmente aus dem Leben Friedrich Wilhelm's III*, t. II, p. 255.

Pour nous aussi va commencer une époque nouvelle dans l'histoire, et mes projets sont multiples. » Cependant, provisoirement, il restreignait l'application de ses vues libérales à la Pologne, depuis longtemps en jouissance d'institutions libres, mais dont cette république nobiliaire avait fait, malheureusement pour elle, le monopole d'une seule classe ; là elles lui paraissaient pouvoir être mises en pratique immédiatement, sans danger.

Mais la Russie, encore dans l'ivresse de la victoire, pouvait-elle se croire au ban de la civilisation du siècle, en dehors du mouvement général, et incapable d'y prendre part, quand les mêmes idées y fermentaient dans toutes les jeunes têtes ? Sous Paul, homme absolu et qui exagérait jusqu'au vertige le sentiment de sa puissance impériale, des prétentions de ce genre eussent été repoussées, taxées de criminelles : maintenant, elles se produisaient avec confiance, car elles pouvaient invoquer l'autorité de paroles descendues du trône même (*). Ces paroles, répétées en différentes occasions, confirmèrent de plus en plus les jeunes officiers russes dans ce libéralisme auquel ils avaient été habitués déjà dans la maison paternelle et qu'ils voyaient régner partout, en Angleterre, en Allemagne, en France. Ce fut une affaire de mode pour chacun, que d'y conformer son propre langage. On était si persuadé d'être agréable au tsar en entrant dans cette voie, qu'on alla jusqu'à lui faire part des enfantemens, souvent précoces et sans vitalité,

(*) On en reconnaît l'influence même dans les journaux russes de cette époque. Voici ce qu'on lisait en 1816, n° du 4 octobre, dans la *Poste du Nord* qui s'imprimait à Saint-Pétersbourg : « La liberté de la presse, protégée par notre auguste monarque, a l'avantage inappréciable de faire parvenir toutes les vérités au pied du trône ; elle ne saurait déplaire qu'à ceux qui voudraient isoler le prince de son peuple, et ces hommes ne sauraient être écoutés sous le règne d'Alexandre. »

de cet esprit philosophique rapporté de l'étranger, et qui alors n'était plus hostile au sentiment religieux. Alexandre accueillait les plans de régénération imaginés par tant de jeunes réformateurs, sans y donner suite il est vrai, mais avec ces manières affables et gracieuses qui lui étaient propres. Il était néanmoins à prévoir que cette manie finirait par le lasser, car que devenait la Russie, grand Dieu! avec une jeunesse animée d'un tel esprit, avec une armée commandée par des officiers dont chacun avait un projet de constitution dans sa poche!

Il faut le dire, ce vertige libéral était un véritable danger; les hommes de la vieille école n'étaient pas seuls à le dire : un officier général russe, libéral lui-même, a fait entendre les mots significatifs suivans, en 1816, au moment de quitter la Flandre française avec quelques régimens : « Au lieu de nous renvoyer chez nous, s'écria-t-il, l'empereur ferait mieux de nous noyer tous dans la Baltique. »

Autrefois, dans nos pays d'Occident, les idées libérales, soit en religion, soit en politique, avant de faire invasion dans le monde, restaient longtemps renfermées dans un cercle d'adeptes se réunissant en secret ou quelquefois sous la protection du gouvernement; elles se fortifiaient ainsi, arrivaient à maturité et préparaient leur futur triomphe sans bruit, sans impatience et sans s'exposer aux dédains de populations encore trop ignorantes pour les comprendre. Cet ésotérisme était un besoin pour les intelligences d'élite, un sujet d'espérance pour l'avenir de tous; c'était même un motif de sécurité pour l'état, car la multitude était ainsi préservée du contact de ces torches dangereuses, qui, allumées avant le temps, agitées sans prudence, produisent souvent, au lieu d'une lumière bienfaisante, une conflagration générale.

Ce même ésotérisme est-il possible encore de nos jours où tant de fermens divers remuent incessamment les peuples? La réponse des gouvernemens à cette question a été négative, et presque partout ils ont défendu les sociétés secrètes. A l'époque dont nous parlons, des hommes éclairés et patriotes ont pensé, au contraire, que ces sociétés étaient l'unique remède au mal qui ronge la Russie, qu'elles concilieraient les prétentions d'une classe avec les besoins diamétralement opposés d'une autre, qu'elles formeraient une transition douce et exempte de péril, de l'état présent à un avenir plus normal.

A cette époque, les sociétés secrètes n'avaient pas encore été défendues (*) : il en existait une grande quantité, la plupart très inoffensives. Chacun tenait à faire partie d'une association de ce genre : on ne se croyait qu'à ce prix homme progressif et de quelque valeur morale. Ces associations n'étaient secrètes que de nom, ou si l'on s'en cachait réellement, c'était moins à raison d'intentions dangereuses que pour donner un attrait de plus à l'espèce de jeu auquel on se livrait.

Quelques hommes cependant s'associèrent dans des vues plus réfléchies, plus arrêtées, et ceux-ci crurent sérieusement devoir s'entourer de mystère. Le *Tugendbund* des étudians allemands agissait alors sur toutes les imagina-

(*) La défense, exprimée dans un rescrit au ministre de l'intérieur, comte Victor Kotchoubéï, est du 25 (13) avril 1822; elle ordonnait aussi la fermeture de toutes les loges maçonniques. En vertu de cette décision, tous les employés de l'état doivent déclarer, sous serment, s'ils appartiennent à quelque société secrète au dedans ou au dehors de l'empire; jurer de rompre tous liens ou communications avec les sociétés auxquelles ils auraient pu appartenir, sous peine de destitution; et nul individu ne peut obtenir d'emploi civil ou militaire s'il ne signe la même déclaration. Ce rescrit fut exécuté avec rigueur; la vente du mobilier des loges fut faite en public, comme pour exposer à la risée les mystères de la maçonnerie.

tions (*). Plus qu'aucun autre pays, pensait-on, la Russie, où l'émancipation populaire faisait à peine quelques pas timides, avait besoin d'institutions de ce genre qui, d'ailleurs, n'avaient rien d'hostile pour l'autorité suprême, puisqu'en Allemagne les rois venaient de trouver en elles d'utiles auxiliaires.

Alexandre Mouravief, homme de cœur, ami sincère de son pays, jeune, exalté, figurait en première ligne parmi ces fauteurs des sociétés secrètes. Peut-être ne s'est-il pas rendu justice quand plus tard, à la vue des résultats, il donna, dans son repentir, pour mobile de ses actes, « un amour mal entendu de la patrie qui dérobait à ses propres yeux les mouvemens d'une inquiète ambition. » Lui du moins n'appartenait pas à cette classe de jeunes gens, stigmatisés par la presse officielle (**), qui, entraînés par une imagination ardente et déréglée, ainsi que par l'exemple des révolutions dont l'Europe avait été le théâtre, « oublièrent les nobles traditions de vrai patriotisme qui se conservaient au sein de la nation russe, leurs devoirs les plus sacrés envers le souverain et envers l'état, les sermens qu'ils avaient prêtés, la position sociale dans laquelle ils se trouvaient, pour s'abandonner au rêve d'une *réforme absolue* en Russie, et pour combiner dans les ténèbres, les moyens de l'accomplir. » Son unique but était le bien public, et ce n'est pas à la violence, aux bouleversemens, au régicide, qu'il avait songé pour le réaliser. Son exemple et son influence entraînèrent son frère Michel Mouravief; mais ce fut à un parent plus éloigné, à Nikita (Nicétas) Mouravief,

(*) On peut en voir les statuts dans le *Staats-Lexikon* de Rotteck et Welker à l'article *Tugendbund*, t. XV, p. 463.

(**) *Journal de Saint-Pétersbourg*, 1826, no 14.

et au prince Serge Troubetzkoï qu'il communiqua d'abord ses projets.

Nos lecteurs connaissent le prince. Quant à Nikita Mouravief (*), c'était un jeune homme d'une imagination vive, d'un cœur chaud, et d'un caractère résolu. A douze ans, trompant la vigilance de sa mère, il s'était sauvé de la maison paternelle à Moscou, pour aller combattre les Français, en marche contre cette capitale. Depuis, il avait été attaché à l'état-major de Benningsen et était entré avec lui à Hambourg, en mai 1814. Plus tard, il avait épousé une jeune comtesse Tchernychef, et avait alors associé à ses plans son beau-frère, ce jeune comte Zacharie dont il a déjà été question (**), officier aux gardes et l'unique espérance d'une famille illustre. A l'époque de la révolte, Nikita Mouravief était capitaine dans l'état-major de la garde.

Ses premières conférences avec son parent Alexandre et avec le prince Troubetzkoï remontent à 1816. Le capitaine Iakouschkine et les deux aînés des frères Mouravief-Apostol furent successivement admis à leurs réunions. L'association resta peu nombreuse, car une extrême timidité marqua les premiers pas de ces futurs conspirateurs; on faisait des théories plus qu'on ne se préparait à agir. Pour les décider à quitter cette réserve, il fallut l'intervention d'un homme plus hardi, moins enclin aux ménagemens.

(*) Il est mort en Sibérie en 1846.

(**) T. Ier, p. 252. Il n'existe, en Russie, qu'un petit nombre de majorats. La famille Tchernychef était en possession de l'un d'eux, et 14,000 serfs en dépendaient. Après la condamnation du jeune comte, le général Tchernychef, dont nous avons parlé t. Ier, p. 264, prétendit à ce riche héritage; mais il fut trompé dans ses espérances; le majorat passa à la sœur aînée du comte Zacharie (Mme Mouravief était la seconde), dont le mari prit alors le nom de comte Tchernychef-Krouglikof. Le dernier héritier mâle, admis par grâce à servir comme simple soldat dans l'armée du Caucase, mourut peu de temps après.

Cet homme était Paul Pestel (*), alors jeune officier, aide de camp du comte de Wittgenstein, mais déjà tel qu'il s'est montré depuis, impératif, absolu, porté aux moyens extrêmes.

Mis en rapport, au commencement de 1817, avec Alexandre Mouravief, il organisa avec lui et ses amis, sous le titre d'*Union du salut* (*Soïous spacénia*), ou *des dignes fils de la Patrie*, une première société secrète dont les statuts, extraits des règlemens de quelques loges maçonniques, furent son ouvrage. Ils avaient pour base l'obéissance aveugle, et, dans la cérémonie de l'initiation, les emblèmes les plus menaçans, les poignards, le poison, etc., étaient jugés nécessaires pour ajouter à la solennité des sermens.

L'égalité n'était point la passion de Pestel : son premier principe fut constamment la nécessité de constituer une forte hiérarchie, de manière à concentrer tout le pouvoir dans le degré supérieur, accessible à un petit nombre de personnes. Aussi trouve-t-on dans ses premiers statuts ces trois degrés, les *frères*, les *hommes*, les *boïars*. Les membres primitifs de la société devaient, avec quelques personnes de leur choix, composer cette dernière classe, supérieure aux deux autres et au sein de laquelle seraient élus, tous les mois, les *anciens* ou *directeurs*. Donner des institutions à l'empire fut dès l'origine le vrai but de la société ; mais ce but, un avenir éloigné peut-être pouvait seul le réaliser, et dans l'intervalle il importait d'occuper utilement son temps. On discuta donc, dans les réunions, sur les moyens de travailler au bien public ; de concourir à l'accomplissement de tout dessein utile, sinon par une coopération active, du moins par une approbation haute-

(*) *Voir* plus haut, p. 10.

ment exprimée; de contribuer à la répression des abus en divulguant tout acte condamnable qu'auraient commis des fonctionnaires ou employés. Aux yeux d'Alexandre Mouravief et du prince Troubetzkoï, c'était là vraisemblablement la partie la plus essentielle, la plus immédiatement praticable de leur tâche; mais pour un ambitieux, impatient d'arriver au pouvoir, tel que Pestel, des tendances si pacifiques ne pouvaient être qu'un accessoire.

Une autre société secrète s'organisait à Pétersbourg par les soins du général-major Michel Orlof. Ce personnage important, patriote zélé, était l'aîné des fils adoptifs du comte Fœdor Orlof (*), un des cinq frères de ce nom si fameux sous le règne de Catherine II. Il avait épousé une fille de l'honorable général Raïefski (**). Lui-même avait servi avec honneur. Il était arrivé devant Paris avec le corps de son beau-père, et son nom figure au bas de la capitulation du 31 mars 1814; mais, partisan déclaré du régime constitutionnel, il avait voué à cette cause toutes ses nobles facultés, et avait eu la hardiesse de presser Alexandre d'octroyer une charte à ses sujets (***). La société fondée par le général Orlof avait un double objet (****) : d'abord celui de mettre un terme « aux concussions et aux autres abus qui s'étaient glissés dans l'administration intérieure de l'empire, » puis celui de contrebalancer l'influence des

(*) *Voir* la notice n° 2 des Notes et Eclaircissemens de ce volume.

(**) *Voir* plus haut, p. 16.

(***) Dans l'*Annuaire* de Lesur pour 1822 (p. 322), nous lisons ce qui suit : « Il y eut des changemens importans dans l'armée du midi, commandée par le comte de Wittgenstein. Il s'était répandu des bruits de menées démagogiques découvertes dans le corps d'armée du général Sabanief et surtout dans la division d'Orlof, où l'on avait introduit l'enseignement mutuel par la méthode lancastérienne; menées d'où seraient résultés la punition de plusieurs soldats et l'éloignement de quelques officiers. Mais le gouvernement les a fait démentir. »

(****) *Rapport*, p. 12.

sociétés secrètes polonaises qui travaillaient, disait-on, à rétablir la Pologne dans son ancien état, tendance à laquelle les patriotes russes étaient ouvertement contraires, mais qu'on soupçonnait l'empereur Alexandre d'encourager. La dénomination qu'on avait choisie était celle de *Société des chevaliers russes*. Elle n'eut qu'un commencement d'existence, quoiqu'elle comptât parmi ses fondateurs, outre Orlof, le comte Mamonof, patriote fort recommandable qui avait déjà été initié à l'ancienne franc-maçonnerie russe, contre laquelle Catherine II, quoique « républicaine dans l'âme (*), » s'est crue obligée de sévir, la regardant comme une coterie de mécontens.

Mises en communication entre elles, ces deux premières sociétés secrètes s'invitèrent mutuellement à se fondre l'une dans l'autre; mais on ne put s'entendre sur les bases d'une telle réunion. Un accord parfait ne régnait même pas dans la plus ancienne des deux, la seule qui eût une existence réelle. Elle s'était recrutée de membres nouveaux ; cependant, depuis le départ de Pestel pour Mitau, où était alors le quartier-général du comte de Wittgenstein, elle s'était partagée entre deux opinions opposées. Tandis qu'au gré des uns la société devait se borner à agir lentement sur les esprits, et faire disparaître de son règlement toutes ces lois de violence adoptées par Pestel, afin d'y substituer des dispositions empruntées au code du *Tugendbund* tel qu'il venait d'être publié par le journal allemand intitulé *Freiwillige Blætter*, d'autres, s'il faut en croire le Rapport de la commission d'enquête, mirent en avant l'affreuse pensée du régicide comme unique moyen d'arriver à une réforme efficace. Parmi ces derniers se serait fait remarquer,

(*) *Voir* t. I, p. 12, la note.

suivant ce Rapport, indépendamment de Michel Lounine, qui fut lieutenant-colonel dans un des régimens de la cavalerie de la garde (hussards de Grodno), le major prince Fœdor Chakhofskoï, appartenant à une famille illustre à la fois par la naissance et par l'honneur d'avoir donné à la Russie son auteur dramatique le plus fécond. Iakouschkine, enflammé par les discours violens de ses collègues, et d'ailleurs en proie aux tourmens d'une passion malheureuse qui lui faisait prendre en haine la vie, offrit, dit-on, son bras pour la perpétration de cette pensée criminelle.

La confusion produite par une telle divergence d'opinions amena la dissolution de la société primitive, ou du moins sa réorganisation complète ; car elle fut aussitôt remplacée par une autre qui prit le titre d'*Union du bien public* (*Soïous blagodenstviya*), et dont Alexandre Mouravief, avec son frère Michel et le prince Serge Troubetzkoï, étaient encore les fondateurs. Celle-ci se soutint, et, en 1819, le prince attira dans son sein un fonctionnaire supérieur, M. Nicolas Tourghénief, intelligence distinguée et caractère plein de modération.

Comme son nom restera sans doute attaché à cette époque de l'histoire de son pays (*), on sera bien aise de connaître quelques particularités de sa vie.

(*) Nous sommes informé, en ce moment même, que M. Tourghénief s'occupe de l'impression de ses Mémoires, qui peut-être verront le jour simultanément avec le présent travail. Nous regrettons d'avoir eu connaissance si tard de cette circonstance. L'ouvrage sous presse ne nous aurait sans doute rien appris sur les faits mêmes de la révolte, dont nous avons été témoin, alors que M. Tourghénief était déjà depuis près de deux ans absent de son pays; mais il est à croire que nous aurions pu y puiser de grandes lumières sur l'état de la société russe à cette époque. Toutefois, parmi les renseignemens que nous recevons à cet égard, il en est un qui nous rassure. M. Tourghénief, nous dit-on, ne se borne pas à repousser les charges accumulées contre lui personnellement par le Rapport de la commission d'enquête, il nie aussi, en général, l'importance des sociétés secrètes de Russie et réduit dès lors toute la conjuration aux ac-

M. Nicolas Tourghénief (*), né vers 1790, est le second de trois frères, tous hommes de mérite et liés entre eux par la plus touchante affection. Leur père, gouverneur de province, avait déjà fait preuve de ces besoins intellectuels, de ces tendances spiritualistes dont les fils n'ont cessé d'être dominés. Il avait fait partie de cette secte de théosophes et francs-maçons dite des *martinistes*, qui, à Moscou, comptait parmi ses principaux protecteurs le fameux prince Repnine. Nous aurons plus loin l'occasion de parler de l'aîné des trois frères, Alexandre Tourghénief, un des principaux auxiliaires du prince Galitsyne au ministère des cultes, et qui a terminé à Moscou, le 15 décembre 1845, une carrière des plus honorables. Le second, M. Nicolas Tourghénief, après avoir fait de bonnes études en droit à Gœttingue, avait été nommé, en 1813, commissaire russe attaché à la personne du baron de Stein, chargé de l'administration provisoire des pays allemands repris sur la France. Le grand caractère du célèbre homme d'état prussien, si patriote et si libéral, l'avait fortement impressionné. A son retour en Russie, il était entré au service civil, où il s'éleva au grade de conseiller d'état actuel (**). Ami de son pays, et plein de bienveillance pour la classe des paysans, il s'était livré à l'étude de la grande question de l'émancipa-

tes et délibérations en petit nombre qui ont précédé immédiatement l'explosion de la révolte en décembre 1825. Sur ce dernier point, nous regrettons de ne pouvoir être de son avis, malgré la juste confiance que ses affirmations nous inspirent ; sa manière de voir, selon nous, n'est d'accord ni avec le témoignage des faits, ni avec les aveux d'un grand nombre de condamnés.

(*) L'orthographe de son nom, adoptée par lui-même, est *Tourguéneff* : la nôtre, conforme d'ailleurs à tout notre système de transcription des noms russes, est un peu moins francisée.

(**) Malgré cette épithète d'actuel, c'est un titre purement honorifique, comme tous les autres du *tchinn*, il répond à celui de général-major dans l'armée et donne droit à l'Excellence. *Voir* t. I, p. 490 et suiv.

tion des serfs (*) et avait réuni, pour sa solution, les matériaux les plus précieux. Il avait été nommé secrétaire d'état adjoint, fonctions qui le rattachaient à l'un des comités du conseil de l'empire, et, dans un avenir peu éloigné, il pouvait sans présomption porter ses vues jusque sur un portefeuille ministériel. Le troisième frère était Serge Tourghénief. Dans les premiers jours de 1826, il venait d'arriver à Paris après un voyage à Rome fait avec Joukofski, l'excellent lyrique, le digne traducteur de Schiller et de Hebel, lorsqu'il reçut la nouvelle du combat livré à Saint-Pétersbourg et des révélations par lesquelles son frère Nicolas était gravement compromis. Serge en fut affecté au point que sa raison se troubla, et il mourut au bout de quelques mois. Alexandre a donné des preuves non moins irrécusables de la force de l'amitié qui l'unissait à son frère : il sauva sa fortune et la lui transmit à Paris, où Nicolas, aujourd'hui le seul survivant, n'a pas cessé de vivre depuis.

La légitimité des sociétés secrètes est subordonnée aux lois en vigueur dans chaque pays ; mais pour faire voir que l'*Union du bien public*, loin de poursuivre un but criminel, avait pour fondement un patriotisme éclairé, il nous suffira de la caractériser avec les paroles textuelles du Rapport de la commission d'enquête (p. 16-18). « Les principales dispositions du code de l'*Union*, y est-il dit, les idées les plus remarquables et jusqu'au style même, y font voir une imitation et en grande partie une traduction de l'allemand Les auteurs déclarent, au nom des fondateurs de l'association, que le bien de la patrie est leur seul but; que ce but ne saurait avoir rien de contraire aux vues du gouver-

(*) *Voir* sur cette question, le chap. IX et les Notes et Éclaircissemens, note 15e.

nement ; que, malgré sa puissante influence, le gouvernement ayant besoin du concours des particuliers, la société qu'ils organisaient lui servirait d'auxiliaire pour faire le bien ; et que, sans cacher ses intentions aux citoyens dignes de les partager, elle ne poursuivrait ses travaux en secret qu'afin de les soustraire aux interprétations de la malveillance et de la haine. Les membres étaient divisés en quatre *sections* ou *branches*. Chacun d'eux devait s'inscrire dans une des sections, sans toutefois se refuser entièrement à prendre part aux travaux des autres. La *première section* avait pour objet la philanthropie ou les progrès de la bienfaisance publique et privée. Elle devait surveiller tous les établissemens charitables et signaler aux directions de ces établissemens, *ainsi qu'au gouvernement lui-même,* les abus qui pourraient s'y glisser et les moyens d'y opérer des améliorations. L'objet de la *seconde section* était l'éducation intellectuelle et morale, la propagation des lumières, l'établissement d'écoles et particulièrement d'écoles à la Lancaster, et, *en général, une utile coopération à l'instruction de la jeunesse, par des exemples de bonnes mœurs, par des entretiens et par des écrits analogues à ces vues ainsi qu'au but de la société* (*). Aux membres de cette seconde section était confiée la surveillance de toutes les écoles. Ils devaient inspirer à la jeunesse l'amour de tout ce qui était national, et s'opposer, autant que possible, à l'idée de la faire élever hors du pays, comme à toute influence étrangère. La *troisième section* était appelée à porter une attention particulière sur la marche des tribunaux ; ses membres s'engageaient à ne point se refuser aux fonctions judiciaires qui pourraient

(*) Pensée excellente et digne d'être méditée par tous les vrais patriotes russes. *Voir* ce que nous avons dit à ce sujet dans notre article sur la littérature russe, de l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, t. XX, p. 725.

leur être confiées par les élections de la noblesse ou par le gouvernement, à les remplir avec zèle et exactitude (*), à observer avec soin la marche des affaires de cette nature, à encourager les employés intègres, à leur accorder même des secours pécuniaires, à raffermir dans les bons principes ceux qui trahiraient quelque faiblesse, à éclairer ceux qui manqueraient de connaissances, à signaler les employés prévaricateurs et à instruire le gouvernement de leur conduite. Finalement, les membres de la *quatrième section* devaient se vouer à l'étude de l'économie politique; ils devaient chercher à découvrir et à définir les immuables principes de la richesse des nations, contribuer au développement de toutes les branches d'industrie, affermir le crédit public et s'opposer au monopole. »

Cette dernière section cachait-elle, sous le manteau de la science, des attributions politiques qui ne se bornaient pas à de pures théories? Nous l'ignorons; mais quant à toutes les autres attributions avouées, il nous serait impossible de leur refuser notre approbation la plus entière. Disons-le hautement, conspirer avec de pareilles intentions, c'était bien mériter du pays. Dans l'état de choses existant en Russie, le système indiqué est le seul bon à suivre; seulement, il y manquait un élément sans lequel il serait, selon

(*) La tendance à se soustraire aux emplois publics conférés par l'élection n'était que trop réelle. Dans un oukase du 20 août 1802, Alexandre l'avait déjà signalée avec blâme. « Il est venu à notre connaissance, disait-il, que *les meilleurs parmi la noblesse et la bourgeoisie* évitent de paraître aux élections et par conséquent se dérobent aux emplois. De là résulterait naturellement que la distribution de la justice tomberait dans les mains de personnes qui n'offriraient point de garantie, » etc. En effet, les hommes les plus vulgaires, décidés à vivre de profits illicites, recherchaient seuls les fonctions. Les patriotes jugèrent, comme Alexandre, qu'il fallait un remède à ce mal, et c'est pour conserver à la justice son caractère d'intégrité que Ryléïef, Pouschtchine, et d'autres membres des sociétés secrètes acceptèrent des places gratuites dans les tribunaux.

nous, incomplet, inefficace ; nous voulons parler de la religion. En Russie, on s'est encore peu attaché à l'essence de ce premier de tous les principes de civilisation, quoique ses pratiques extérieures y exercent une immense influence sur la multitude. C'est sous les auspices de la religion qu'il y faut placer l'instruction et la moralisation, c'est à un clergé régénéré qu'il faut en confier le dépôt ; à lui le soin d'ouvrir des écoles, de visiter les chaumières, d'y porter les bons principes en même temps que les bons exemples, d'y entretenir l'esprit national, d'arrêter ainsi la contagion des idées étrangères tant redoutée, et, en effet, peu salutaire, parce qu'elle pousse à une civilisation factice, artificielle, empruntée et confuse, là où il faudrait, au contraire, nager contre le torrent, reprendre les choses au point où les avait trouvées Pierre le Grand, et les développer suivant une tout autre direction. Cette noble mission, le clergé seul peut l'entreprendre avec succès ; mais à la condition, avons-nous dit, d'une régénération complète, préparée, accomplie par le souverain, à l'aide de séminaires bien dirigés et de nominations aux charges de la haute prélature, faites après la plus mûre réflexion, avec le soin le plus consciencieux.

Ces idées, sur lesquelles nous nous proposons de revenir ailleurs, ne figuraient point dans le programme de la nouvelle société secrète, mais celles qui y ont réellement trouvé place n'en conservent pas moins une grande valeur. Elles devaient si peu paraître hostiles à un gouvernement qui tenait ses pouvoirs d'un Alexandre, que Michel Mouravief, fort de leur innocence et de ses intentions personnelles, véritablement pures, proposa de solliciter l'assentiment du monarque à l'établissement de la société. La majorité n'accueillit pas sa proposition. Au reste, il faut le dire, le *livre vert* (c'est ainsi qu'on appelait, d'après la couleur de sa re-

liure, le règlement ostensible de la société) n'était que la première partie de ses statuts ; il y est fait mention d'une seconde partie qui, toutefois, n'a jamais reçu la sanction des chefs. Le projet en fut présenté par le prince Troubetzkoï, mais sans être pris en considération, et Alexandre Mouravief le jeta au feu avec d'autres papiers, en 1822, trois ans après s'être retiré de la société, lorsque, suivant son expression, les rayons de la miséricorde divine eurent éclairé son âme plongée dans les ténèbres (*).

Indépendamment du capitaine Nicétas Mouravief, plusieurs personnes de ce nom continuèrent de figurer dans les rangs de la société : c'étaient Artamon, colonel du régiment des hussards d'Akhtyr (**), Alexandre, cornette aux gardes à cheval, etc.

Dès 1819, l'*Union du bien public* comptait un trop grand nombre de membres pour que des défections individuelles pussent en compromettre l'existence. Voici de quelle manière elle était ou devait être constituée.

En leur qualité de plus anciens membres, les fondateurs de la société formaient ce qu'on appelait l'*union centrale*. Du sein de cette union était tiré le *conseil central*, composé d'un *surveillant* et de cinq *assesseurs*, dont l'un était élu, sous l'autorité du surveillant, aux fonctions de président, et prenait alors le titre de *chef de l'Union*. Tous les quatre mois, deux des assesseurs sortaient du conseil et étaient remplacés par d'autres. Le surveillant l'était à la fin de l'année. Quand le restant des membres de l'union centrale

(*) *Rapport*, p. 50.

(**) C'est la qualification qu'on donne à Artamon Mouravief, beau-frère du général Cancrine, ministre des finances, dans la liste annexée à l'original russe du *Rapport;* mais, d'après le texte même (trad. franç., p. 59), il faisait partie pendant la conjuration, du régiment des chevaliers-gardes. Il est mort en Sibérie, en 1846.

se joignait au conseil, cette assemblée prenait le nom de *direction centrale.* Le conseil central exerçait le pouvoir exécutif dans l'Union; le pouvoir législatif appartenait à la direction centrale. Celle-ci était chargée de l'élection des fonctionnaires de l'Union, dont elle formait aussi le tribunal suprême. Le conseil était autorisé à recevoir membres et à investir de ses pouvoirs, dans le lieu de leur séjour, les individus qui jouissaient de la confiance de l'union centrale. Il s'établissait ainsi de nouvelles *directions,* appelées *effectives, secondaires* ou *principales.* Elles prenaient le titre d'*effectives* dès qu'elles étaient composées de dix membres, et recevaient alors un exemplaire de la première partie des règlemens; l'union centrale avait le droit d'accorder dispense au sujet du nombre dix, quand il n'était pas atteint, toutes les fois que le besoin d'accélérer l'extension de la société justifiait cette exception. Toute direction effective pouvait en établir une *secondaire,* qui n'avait de relation qu'avec elle, aussi longtemps qu'elle n'atteignait pas le nombre de dix membres. Le titre de direction *principale* était dévolu à toutes celles qui avaient formé trois directions secondaires ou trois *sociétés libres,* nom qu'on donnait à des associations qui, sans faire partie intégrante de l'Union du bien public, pouvaient néanmoins contribuer à l'accomplissement de ses vues par leur influence sur les lettres, les arts, etc. Chaque direction avait à sa tête, pour l'exercice de l'autorité, le maintien de l'ordre et la répartition du travail, un conseil électif composé d'un *surveillant* et de un ou deux *chefs,* selon que la direction elle-même se composait de dix ou de vingt membres. Toutes les affaires, soit dans les directions, soit dans l'union centrale, se décidaient à la pluralité des voix. Il n'y avait point de cérémonies particulières pour les réceptions : le récipiendaire remettait une

déclaration écrite, qui plus tard était brûlée à son insu. Il conservait le droit de quitter l'Union, en prenant l'engagement solennel de garder le secret sur tout ce qu'il y aurait appris. Pour mettre la société à même de subvenir à ses dépenses, chaque membre devait verser dans une caisse commune la vingt-cinquième partie de son revenu annuel (*); il était d'ailleurs tenu de se conformer aux lois de l'Union.

Il existait à Pétersbourg deux *directions*, l'une présidée par l'officier de chasseurs Séménof, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme, conseiller titulaire, l'autre par le colonel Bourtzof; de plus, des sociétés libres, dont deux dans le régiment d'Izmaïlof, un des plus anciens de la garde: l'une établie par le prince Eugène Obolenski, par l'enseigne Jacques Tolstoï, et par l'assesseur de collége Tokaref, mort pendant l'instruction; l'autre par le même officier de chasseurs, Séménof, nommé plus haut (**). A Moscou, il existait aussi deux directions : la première eut pour président Alexandre Mouravief, qui séjourna quelque temps dans cette capitale après s'être retiré du service; la seconde, le prince Fœdor Chakhofskoï. D'autres directions furent établies dans les provinces, ainsi qu'on ne tardera pas à l'apprendre.

Le général-major Michel Orlof et M. Nicolas Tourghénief n'ayant pas réussi à fonder la société qu'ils projetaient, se

(*) Voici ce que nous lisons à ce sujet, dans une notice, malheureusement trop peu individuelle, sur *Bestoujef-Rumine*, du Supplément de la *Biographie universelle* de Michaud : « La société s'accroissait lentement, et, malgré l'énorme contribution de Bobrinski, fils du comte Bobrinski, issu, par bâtardise, de Catherine II et du prince (Grégoire) Orlof, les fonds étaient si peu considérables, que ces brouillons désespéraient momentanément d'un succès qu'ils avaient d'abord considéré comme très facile. » Nous ignorons en quoi consistait cette contribution : il n'en a pas été question dans le Rapport de M. le comte Bobrinski.

(**) *Rapport*, p. 23.

firent recevoir dans l'*Union du bien public,* comme nous l'avons dit.

Bien des questions furent agitées dans les séances des directions du conseil, et souvent des propositions violentes y furent faites ; mais, au dire de Pestel, il n'y eut pas un seul principe fixe d'adopté, et dans plus d'une occasion, ce qui avait été unanimement résolu un jour fut unanimement changé le lendemain. L'idée d'attenter à la vie de l'empereur Alexandre ne tarda pas à être mise en avant : elle était surtout appuyée par Pestel et par Nicétas Mouravief ; mais longtemps les autres membres furent d'accord pour la repousser comme odieuse, soutenant avec raison que la première conséquence d'un tel forfait serait une désastreuse anarchie, dont le gouvernement provisoire, auquel Pestel avait songé, ne parviendrait pas à triompher. Cependant, s'il faut en croire le Rapport, cette pensée affreuse gagna du terrain, et ce fut sans doute cette disposition des esprits qui décida Alexandre Mouravief, effrayé des conséquences de son œuvre, à quitter l'association. Il craignait sans doute que la violence ne finît par l'emporter sur ses propres vues.

De son côté, Pestel vit qu'à Pétersbourg il n'y avait pas de grands résultats à attendre : aussi concentra-t-il dès lors toute son activité sur le Midi et sur la 2e armée, au sein de laquelle il avait fondé la *direction* de Toultchine, ville où venait d'être établi le quartier-général du comte de Wittgenstein dont, à cette époque, il était encore aide de camp. Il ne cessait de répéter à ses jeunes camarades, dit le Rapport, que la volonté d'Alexandre, quoiqu'elle dût encore quelque temps rester secrète, était de pénétrer des idées de réforme la jeunesse et les troupes ; qu'ils agiraient en conformité des intentions du monarque en préparant un nouvel ordre de choses ; qu'à Pétersbourg tous les esprits

étaient en fermentation ; qu'il s'y était déjà formé une société nombreuse et imposante par les talens ou la position sociale de ses membres, et que tout présageait une révolution prochaine. On ne peut voir, sans étonnement, quel ascendant incroyable ce jeune officier exerçait sur les esprits : il fit de nombreux prosélytes et ses discours furent écoutés comme des paroles d'évangile (*). Les conférences se tenaient soit chez lui, soit chez l'intendant général de la 2e armée, Iouschnefski, fonctionnaire supérieur en grade, puisqu'il avait rang de général-major, mais avec qui Pestel, qui l'avait affilié à l'Union, resta jusqu'à la fin dans une liaison tout à fait intime. Quand, parfois, dans ces conciliabules, ses avis excitaient la contradiction, la discussion dégénérait bien vite en dispute. Pestel était absolu et n'admettait pas que la sagesse des autres l'emportât sur la sienne : aussi, pour être plus sûr d'avoir toujours raison, parla-t-il tantôt d'une dictature tantôt d'un triumvirat, car il aimait à faire des emprunts à l'histoire romaine, moins cependant dans le sens des libertés publiques que dans celui du pouvoir.

Une organisation plus forte de la société parut indispensable à Pestel, las du manque d'accord qu'il trouvait chez les uns, et du philosophisme apathique des autres. Pour lui, pressé d'agir, il s'indignait de voir que tant de paroles et tant de séances n'avaient pas encore abouti au plus petit résultat. Comme Napoléon, il détestait les *bavards* et les *idéologues*.

Ce fut sans doute dans l'espoir de conquérir, enfin, à Saint-Pétersbourg l'autorité dont il ne jouissait réellement que dans le Midi, qu'il provoqua la tenue d'une assemblée

(*) *Voir* plus haut, p. 12.

où la société tout entière serait représentée par des députés. L'union centrale y consentit et envoya à Moscou, lieu désigné pour cette assemblée, deux hommes graves : Nicolas Tourghénief que nous connaissons déjà, et le colonel du régiment d'Izmaïlof, Fœdor Glinka, poëte estimé et auteur de différens ouvrages militaires (*). Cependant Pestel fut empêché de s'y rendre par son service : les pouvoirs de la direction dont il était le chef furent confiés au colonel Bourtsof, commandant alors le régiment d'infanterie d'Oukraine, et au lieutenant-colonel Komarof. Outre ces quatre membres, l'assemblée générale se composait du général-major Michel Von Visine (Von Wiesen), et de son frère Ivân, du général-major Michel Orlof, du colonel Grabbe (**), du capitaine en retraite Iakouschkine, de Michel Mouravief, frère d'Alexandre, et d'Okhotnikof. A en croire le Rapport, la présidence fut conférée, pour tout le temps que durerait la réunion, à M. Tourghénief, dont la modération ne se démentit pas dans tout le cours des débats. Ceux-ci, néanmoins, offrirent le spectacle de l'anarchie et de l'impuissance ; la divergence des opinions fut telle, que le général Orlof déclara par écrit qu'il se retirait de la société [résolution dans laquelle, heureusement pour lui, il persista (***)], et que la plupart des autres membres jugèrent impossible de multiplier les séances sans éveiller les soupçons de la police.

Il fallut effectivement en venir à une dissolution ; les uns étaient las de ces querelles toujours renaissantes ; les autres reculaient devant les projets sanglans dont on ne faisait

(*) Nous aurons à revenir sur lui plus loin ; bornons-nous à dire ici qu'il ne faut pas le confondre avec Serge Glinka, auteur dramatique et journaliste.

(**) Connu depuis par le commandement qu'il exerça au Caucase, et par les avantages que Chamyl eut sur lui. Nous nous occuperons de cette guerre si intéressante dans la suite de nos publications sur la Russie.

(***) De même que Grabbe, un prince Dolgorouki, et plusieurs autres.

plus mystère; d'autres encore, et c'étaient les vrais conspirateurs, sentaient le besoin de se débarrasser de ces hommes à scrupules, timides, irrésolus, faux frères peut-être, pensaient-ils, ou dont l'alliance du moins était plus dangereuse pour eux qu'elle ne leur promettait d'avantages. En conséquence, dans les derniers jours de février 1821, après une courte délibération, le président, au nom de tous les députés réunis, déclara que l'*Union du bien public* était et demeurait irrévocablement dissoute. Le règlement et tous les autres papiers furent livrés aux flammes.

De ce moment, M. Tourghénief n'eut plus aucune part aux sociétés secrètes; mais pour les vrais meneurs ce n'était qu'une feinte. Même avant le retour des deux délégués de la direction de Toultchine, Pestel se concerta avec Iouschnefski pour arrêter un nouveau plan de conduite; ils convinrent entre eux de regarder la dissolution comme non avenue, et de profiter seulement des résolutions de Moscou pour épurer la société, pour en écarter les hommes, suivant eux, trop pusillanimes.

Ceux-ci étaient peu nombreux dans le Midi : aussi les nouvelles apportées par les deux délégués furent-elles mal accueillies. Libre désormais de ses allures, la direction de Toultchine se constitua plus fortement et se fit elle-même centre du complot.

Pestel revint à ses premières idées. On eut trois classes de membres : les *frères*, simples initiés qui n'avaient pas le droit d'en affilier d'autres; les *hommes*, qui jouissaient de ce droit, mais sans pouvoir révéler aux nouveaux adeptes les noms de leurs co-associés des différentes classes; enfin, les *boïars*, classe supérieure dans laquelle on choisissait les présidens ou directeurs auxquels, dans les cas graves, ils pouvaient se réunir tous pour arrêter les mesures nécessaires.

Voici comment cette classe fut alors composée : outre lui-même et son ami l'intendant général Iouschnefski, Pestel y fit entrer le colonel Avramof, chef du régiment d'infanterie de Kasan, le chirurgien-major Wolf, le capitaine Ivachef, les deux Krukof dont l'un était aide-de-camp du général en chef, le prince Bariatinski occupant le même poste de confiance, le lieutenant Bassarghine, le général prince Serge Volkonski, conspirateur subalterne malgré le grand nom qu'il portait (*), et le colonel Vassili Davydof. Pestel et Iouschnefski furent élus présidens ou directeurs ; un peu plus tard, Serge Mouravief-Apostol leur fut adjoint.

Au *directoire* (*douma*) de Toultchine étaient subordonnés deux *comités* (*oupravy*), celui de Kamenka ou *comité de droite* présidé par Davydof et par le prince Serge Volkonski, et celui de Vassilkof ou *comité de gauche,* ayant à sa tête Mouravief-Apostol et Bestoujef-Rumine.

Depuis les révolutions d'Espagne, de Naples et du Piémont, l'idée d'une insurrection militaire gagna tous les jours du terrain. En janvier 1823, les chefs des comités se réunirent à Kief avec les chefs de la direction pour en venir enfin à une résolution. Pestel avait rédigé, sous le nom de *Code Russe* (*Rousskaïa Pravda*), un projet de charte, en partie calquée sur la constitution des Cortès, mais encore un peu plus républicaine. On y partageait tout l'empire en un certain nombre de grandes provinces ou états, formant entre elles une confédération de républiques. La transition de la monarchie absolue à ce régime nouveau devait se faire au moyen d'un gouvernement provisoire où Pestel siégerait,

(*) Nous avons dit qu'il était beau-frère du prince Pierre, confident d'Alexandre. Par sa femme, il l'était du général Michel Orlof; tous les deux avaient pour beau-père le général Raïefski.

bien entendu, mais pour lequel il espérait s'adjoindre quelque prélat éminent et quelque autre personnage de marque favorable à ses desseins. La première mesure de ce gouvernement (le *Rapport* prend bien soin de le constater, p. 43) devait être la suppression des sociétés secrètes et l'organisation d'un espionnage actif, exclusivement confié à des agens « recommandables par leur esprit et par la moralité la plus pure. » On fit lecture à la réunion de quelques chapitres de ce *Code Russe,* mais il est à croire que le choix ne tomba pas sur ceux dont nous venons d'indiquer le contenu. Puis une autre question se présenta : « Quand on mettra en vigueur les nouvelles lois, que fera-t-on de la famille impériale ? » Ennemi des demi-mesures, Pestel n'hésita pas à répondre : « Il faut l'exterminer. » Tout au plus consentit-il à la déportation des grands-ducs et des grandes-duchesses, disposant, pour l'effectuer, de la flotte de Kronstadt, sur laquelle on entretenait des intelligences secrètes. Tout le monde ne fut pas de son avis; Mouravief-Apostol en particulier protesta contre le régicide, et quoique la pluralité des voix restât acquise à Pestel, on convint de ne pas décider irrévocablement, dans une assemblée formée seulement de six individus, une question aussi brûlante que celle du sort réservé à la dynastie.

Le temps, ou les suggestions de Pestel, firent bientôt évanouir les scrupules du chef du comité de Vassilkof, et à la première occasion d'exécuter leurs projets qui se présenta, lui aussi se montra prêt à agir. En 1823, la venue de l'empereur était annoncée à la 9e division, réunie dans un camp aux environs de Bobrouisk, forteresse sur la Bérésina dans le gouvernement de Minsk (Lithuanie). Le régiment de Saratof, infanterie, commandé par le colonel Schveikofski, un des conjurés, en faisait partie. Mouravief-Apostol, de con-

cert avec Bestoujef-Rumine, fonda là-dessus de grandes espérances. A l'aide de quelques officiers de ce régiment déguisés en soldats, il voulait s'emparer de la personne du monarque, de celles du grand-duc Nicolas, qui l'accompagnerait, et de Diebitsch, chef de l'état-major général; puis, il aurait soulevé les troupes réunies dans le camp, laissé une garnison dans la forteresse, qui lui aurait servi de lieu de refuge en cas de revers, et marché sur Moscou, entraînant à sa suite toutes les troupes cantonnées le long de la route.

Pour un coup de main de cette importance, il fallait des auxiliaires de toute espèce, et, parmi les officiers supérieurs, outre Schveikofski, on ne pouvait compter que sur le lieutenant-colonel Norof; en conséquence, on fit appel au zèle du colonel Davydof, on demanda des conseils à Pestel, et Bestoujef-Rumine se rendit même à Moscou, afin d'invoquer le secours des conjurés qu'il y supposait encore en communication entre eux, et d'en ramener quelques jeunes gens disposés à lui servir d'instrumens. Rien de tout cela ne réussit. Au mois d'avril de l'année suivante (1824), Pestel lui-même concerta avec les deux amis une tentative semblable, mais sans plus de succès. Sur un faux avis, ils avaient cru que l'empereur Alexandre viendrait, dans le courant de cette année, passer la revue du 3e corps de la 1re armée près du bourg de Bélaïa-Tserkof. Voici ce qui fut alors arrêté entre eux. Dans la nuit même qui suivrait le jour où le monarque serait descendu au pavillon situé dans le parc d'Alexandrie, appartenant à la comtesse Branicka (*), au moment où on relèverait les postes, des officiers, travestis en soldats, devaient pénétrer dans son ap-

(*) *Voir* plus haut, p. 31.

partement et l'égorger. Au même instant, Serge Mouravief-Apostol et les colonels Schveikofski et Tiesenhausen, chefs l'un du régiment de Saratof, l'autre de celui de Poltava, devaient soulever le camp, puis marcher sur Kief et Moscou, où leurs alliés leur auraient tendu la main. De Moscou, Mouravief se serait dirigé sur Pétersbourg pour agir sur la société du Nord et conjointement avec elle. Telles sont les assertions du Rapport; mais tout cela resta à l'état de projet, car la revue annoncée n'eut point lieu.

Nous venons de reparler d'une société *du Nord*. Effectivement, à Pétersbourg, pas plus qu'à Toultchine ni sans doute qu'à Moscou (*), la dissolution de l'Union du bien public n'avait été prise au sérieux; seulement, comme on différait de principes avec Pestel, comme on avait plus de patience et moins de goût pour les moyens extrêmes, on ne se souciait pas de rester en communauté avec lui. Nicolas Tourghénief et Alexandre Mouravief ne faisaient plus partie de la société, mais on se réunissait et l'on recrutait de nouveaux membres. Le noyau se composait du prince Eugène Obolenski, homme plus impétueux et moins sujet aux scrupules que ses prédécesseurs dont nous venons de parler, du colonel Naryschkine, chef du régiment d'infanterie de Taroutino, et du conseiller titulaire Séménof; bientôt ils eurent des affiliations dans la garde impériale, et notamment le colonel du régiment de Finlande, Mitkof, entra en relations avec eux.

Cette garde ayant peu de temps après quitté la capitale, les opérations de la société furent suspendues, mais elles reprirent leur cours dans l'année 1823. Son vrai chef était

(*) Dans le *Rapport* (p. 60) se trouvent en outre mentionnées des sociétés secrètes qui auraient existé au Caucase et à Kharkof. Le jeune comte Jacques Boulgari était désigné comme le président de la dernière.

alors le capitaine Nicétas Mouravief. Tandis que le *Code Russe* de Pestel était la règle fondamentale de l'association *du Midi*, Mouravief rédigea pour celle *du Nord*, un autre projet de constitution, également retrouvé par les agens de l'enquête et qui figura dans le procès. Cette constitution, tout en maintenant le gouvernement monarchique, ne laissait à l'empereur qu'une autorité très limitée, à l'instar de celle du président des États-Unis, et partageait aussi l'empire en états indépendans, réunis par un lien fédératif; démembrement qu'auraient certainement combattu tous les patriotes épris de l'attitude que sa grandeur colossale permet à la Russie de prendre en Europe; mais auquel d'autres membres avaient consenti, la solide civilisation et la bonne administration intérieure étant à leurs yeux, des considérations d'un ordre beaucoup plus élevé.

La société était d'ailleurs divisée en deux sections, celle *des croyans* (*oubèjedennii*) ou *section supérieure*, et celle *des adhérens* (*soïédinennii* ou *soglasnii*) ou *section inférieure*. Les membres de cette dernière étaient de simples affiliés, admis après quelques épreuves préparatoires, et auxquels on révélait par degrés le but de l'association. Ils ne connaissaient ni le moyen d'atteindre ce but, ni l'époque où l'on agirait, ni aucun autre membre que celui qui les avait initiés. Cependant par l'entremise de ce dernier, membre de la section supérieure, ils avaient eux-mêmes le droit d'initier jusqu'à deux candidats. Les adhérens pouvaient passer dans la classe des croyans, s'ils avaient pour eux le suffrage de tous les membres présens à Pétersbourg. C'est à la section supérieure qu'il appartenait d'élire les membres du *directoire* ou conseil chargé du gouvernement de la société, et de contrôler les actes de ce conseil.

Quoique ayant une action séparée de celle du Midi, la

société du Nord n'avait pas renoncé au concours de cette dernière ; elle aussi prévoyait le moment où une insurrection militaire réaliserait ses espérances. Cependant, constituées selon des vues différentes, elles étaient encore en défiance l'une vis-à-vis de l'autre, à raison de leurs chefs entre lesquels régnait peu de sympathie. Les communications entre elles, le plus souvent verbales, étaient peu fréquentes, et lorsque Pestel écrivit en 1823 à N. Mouravief : « Les demi-mesures ne valent rien ; ici nous voulons avoir maison nette ! » ce ne fut pas un moyen de nouer des rapports plus intimes. Cependant il fit de grands efforts dans ce but : le prince Volkonski, les colonels Davydof et Schveikofski vinrent successivement de sa part proposer la réunion des deux sociétés, et, se trouvant lui-même à Pétersbourg en 1824, il ne négligea rien pour se concilier l'amitié de Ryléïef, alors l'un des directeurs, mais trop grand admirateur de Washington pour accorder qu'il y eût place en Russie pour un Napoléon, à supposer qu'il s'en présentât un. Ryléïef n'était pas le seul membre prévenu contre le dictateur du Midi ; malgré les éloges que lui donnait Mathieu Mouravief-Apostol, la société du Nord redoutait à ce point son esprit remuant et ambitieux, qu'elle jugea nécessaire de faire observer ses démarches, tâche qui fut acceptée par le prince Serge Troubetzkoï à l'occasion d'un voyage à Kief, où il devait remplir les fonctions de gouverneur militaire et faire servir aux intérêts de la conspiration l'influence que pouvait lui donner cet emploi. Revenu des pays étrangers vers la fin de 1823 (*), il avait été adjoint, avec le prince Obolenski, par les *croyans* de Pétersbourg, à Nicétas

(*) Il avait conduit à Paris, aux frais de l'empereur, dit-on, une princesse Kourakine, atteinte d'une maladie mentale.

Mouravief, jusqu'alors seul chef de la société. Mais son départ pour Kief avait fait porter Ryléïef au directoire (fin de 1824), et de ce moment les tendances républicaines y prirent le dessus. Élève de l'école américaine, Ryléïef avait signalé son entrée dans ce conseil par une protestation contre l'inamovibilité des directeurs; selon lui, ils devaient être réélus tous les ans.

A peine reçu dans la société, Ryléïef y affilia son ami Alexandre Bestoujef, et sans doute l'exemple de celui-ci entraîna ses frères et beaucoup de jeunes littérateurs. Le nombre des conjurés augmenta tous les jours : aux noms historiques que nous avons déjà vu figurer sur la liste, tels que Troubetzkoï, Obolenski, Odoïefski, Chtchépine-Rostofski, Naryschkine (nous ne parlons pas de la société du Midi, où figuraient des princes Volkonski, Bariatinski, Chakhofskoï, etc.), il faut ajouter encore celui de Moussine Pouschkine et celui de Galitsyne; le prince Valérien, gentilhomme de la chambre, y représentait cette dernière famille, l'une des plus illustres de la Russie (*).

Parmi les moyens de propagande, on cite des chansons séditieuses et d'autres pièces de vers en partie composées par Ryléïef, qui se chargea aussi de terminer le *Catéchisme de l'homme libre* commencé par N. Mouravief. Tout cela fut imprimé clandestinement, avec des essais de journaux et des proclamations. Le lieutenant-colonel Michel Lounine avait établi à cet effet une presse lithographique.

Nous avons dit qu'en 1824 Pestel, alors colonel du régiment de Viatka, vint lui-même à Pétersbourg. Croyant le moment d'agir peu éloigné, il voulut sans doute étendre ses relations et se ménager des auxiliaires au siége même

(*) *Voir* la notice sur elle, en tête des Études du présent volume.

du gouvernement. Il proposa donc d'ouvrir des conférences.

Dans une réunion à laquelle assistèrent les princes Troubetzkoï et Obolenski, Ryléïef, Mathieu Mouravief-Apostol, et plusieurs autres membres (*), Pestel, après s'être plaint de l'inaction de la Société du Nord, de son manque d'union et de principes fixes, de la différence qui existait entre ses règlemens et ceux de la Société du Midi, revint sur la nécessité de fondre les deux sociétés en une seule, d'avoir les mêmes chefs, des *boïars* à Pétersbourg comme à Toultchine, de faire voter par ceux-ci, à la pluralité des voix, toutes les mesures, et de tenir la main à ce que les décisions fussent ensuite obligatoires pour chacun. La proposition passa; mais comme le premier membre du directoire du Nord, Nicétas Mouravief, n'était pas présent à cette séance, Pestel se rendit chez lui dans l'espoir de le convaincre à son tour. Il lui exposa de nouveau ses plans : se défaire de tous les membres de la famille impériale, forcer le saint-synode et le sénat à déclarer la société secrète gouvernement provisoire de l'empire, *avec des pouvoirs illimités*. Ceci était toujours le point essentiel à ses yeux; le reste importait moins. Le gouvernement provisoire, ajoutait Pestel, après avoir reçu les sermens de toute la Russie, distribué aux membres de la société les ministères, le commandement des armées ou des corps, et les autres emplois publics, *pourrait*

(*) Le Rapport (p. 65), nomme aussi parmi eux M. Nicolas Tourghénief; mais peut-être avec non moins d'inexactitude que plus tard (p. 92), à un moment où ce patriote n'était certainement plus en Russie. M. Tourghénief aspirait à un changement de régime dans le gouvernement, cela est incontestable ; mais il ne paraît pas avoir compté beaucoup sur les sociétés secrètes pour atteindre ce but. Il trouvait qu'on y perdait son temps, et il s'en éloigna. Si ce fut défiance, peut-être le lui ont-elles rendu. Au reste, son ouvrage nous éclairera sans doute sur ce point.

peu à peu et dans le cours de quelques années introduire le nouvel ordre de choses.

N. Mouravief, aussi bien que Ryléïef, se défiait de l'ambitieux colonel; d'ailleurs leurs vues ne cadraient pas avec les siennes. Ils ne désespéraient pas de faire triompher les réformes tout en conservant la monarchie, dont, avant 1822, Mouravief avait pourtant lui-même fait bon marché. Le plan de ce dernier se résumait dans les termes suivans : Achever le projet de constitution qu'il préparait, et en faire circuler des exemplaires manuscrits dans toutes les classes; exciter un soulèvement dans l'armée, et alors faire imprimer ce projet; la révolte gagnant du terrain, organiser, dans tous les lieux occupés par les rebelles, les nouvelles autorités dont il proposait l'institution, et changer les tribunaux; dans le cas où la famille impériale, « par impossible » (Mouravief était bien jeune), n'accepterait pas sa constitution, la modifier et proposer l'établissement d'un gouvernement républicain. Mouravief finissait donc, et seulement en cas d'extrême nécessité, par où Pestel, sans aucune espèce d'hésitation, aurait voulu commencer. Aussi provoqua-t-il une nouvelle réunion, afin que la question fût encore une fois examinée. Dans cette assemblée, il soutint qu'une fusion complète était impossible, d'une part à cause des distances, et de l'autre à raison de la diversité des opinions. « Chacun suit la sienne dans la Société du Nord, disait-il; dans celle du Midi, au contraire, si je suis bien informé, personne n'ose contredire Pestel; la pluralité des voix ne serait donc que l'expression de sa volonté unique. » Pestel, d'ailleurs, ne disait pas combien il y avait chez lui de *boïars*, et il se réservait le droit, qu'il accordait de son côté à la société rivale, d'en créer de nouveaux. Or, continuait Mouravief, il était bien décidé, pour son compte, à

n'être jamais l'instrument aveugle d'une majorité quelconque dont les décisions seraient contraires à sa conscience; il se retirerait plutôt de l'association. Ces paroles firent de l'impression; Pestel céda, et l'on convint de laisser les choses dans l'état où elles étaient, jusqu'en 1826, époque à laquelle on réunirait des délégués munis de pleins pouvoirs, pour donner aux deux sociétés les mêmes chefs et les mêmes principes.

Depuis ce moment, on remarqua dans Pestel un refroidissement visible; il ne témoigna plus de confiance à des hommes qui en marquaient si peu pour lui, et quoiqu'il eût promis de communiquer son projet de constitution, il ne l'envoya point et ne fournit aucun éclaircissement sur les lois, ni sur la composition de la société placée sous sa direction.

En attendant, cette dernière s'impatientait; à l'entendre, tout était prêt pour une révolution, comme si ces grandes crises s'improvisaient au gré des passions individuelles et n'étaient pas des produits spontanés de besoins nouveaux et impérieux, universellement sentis. Le comité de Vassilkof surtout, dirigé par Serge Mouravief-Apostol et par Bestoujef-Rumine, était livré à une activité fébrile. Il multipliait les initiations, dit le *Rapport* (p. 69); il traçait des plans et décidait des entreprises de son propre chef, non pas sans en faire part au directoire de Toultchine, mais sans attendre son consentement. Le premier, il entra en rapports avec une société polonaise, et ce fut aussi à lui que se découvrit celle des *Slaves réunis*.

Ceci est une nouvelle péripétie de la conjuration, importante surtout pour l'histoire de la Pologne, dont des milliers de patriotes rêvaient encore le rétablissement intégral, et où malgré l'acte prohibitif du 18 décembre 1821, les sociétés

secrètes étaient en pleine activité. Celles de Russie leur tendirent la main, et cette alliance, négociée par Pestel et par Bestoujef-Rumine, ou, en leur nom, par des agens secondaires, est assez curieuse pour mériter de fixer l'attention du lecteur dans un chapitre particulier.

CHAPITRE HUITIÈME.

UNE ALLIANCE ENTRE ENNEMIS JURÉS. — ÉTAT DES ESPRITS EN POLOGNE.

La Pologne, liée à la Russie par un lien indissoluble, est comme un brûlot attaché au flanc d'un grand vaisseau, obligé de voguer de conserve avec lui ; malgré tous les efforts, malgré quelques explosions partielles, la matière inflammable reste dans le bâtiment incendiaire, et le moindre accident, en y mettant le feu, peut amener, une catastrophe terrible. On écarterait le danger en coupant les amarres qui unissent entre eux les deux navires ; mais le brûlot est une capture dont on ne veut pas se dessaisir, un trophée dont on est glorieux, une arme dont on se réserve de faire usage dans l'occasion.

Le lecteur a vu, dans le volume précédent (*), la vieille rivalité entre les deux principales nations slavonnes, jalouses l'une de l'autre, divisées d'intérêts, se disputant sans

(*) *Voir* surtout p. 9 et 344.

relâche de vastes domaines, dépourvues d'affinité morale entre elles, quoique issues de la même souche, très différentes de caractère, enfin dominées par des traditions historiques et religieuses tout à fait dissemblables.

Il était impossible d'attendre aucun bon résultat de leur accouplement : l'affaiblissement de l'un des pays, ou la ruine de l'autre, telle en était la conséquence inévitable (*).

A elle seule, politiquement, la Russie se suffisait ; elle était indépendante de l'Europe, elle pouvait ne pas se mêler des affaires d'Occident, qui au fond la concernaient peu, car ses intérêts essentiels sont dans son propre sein, qui est, comme nous l'avons dit, un monde à mettre en valeur. Unie à la Pologne, elle en devenait la gardienne, la geôlière ; elle acceptait une solidarité dans les affaires d'autrui, et l'odieux d'un rôle qu'on ne pardonne plus dans notre siècle de mansuétude et de philanthropie. « Elle doit, a dit un auteur anonyme, tenir la Pologne vivante dans la tombe et mettre sur cette tombe cent mille hommes pour l'empêcher de s'ouvrir. Elle a dû se porter en avant, déborder ses voisins, arriver en face de la civilisation émue, et s'y fixer dans une attitude à laquelle sont attachées des idées de crainte et d'irritation qu'il n'était ni dans ses intérêts ni dans ses intentions de faire naître. » La Pologne a empêché, et empêchera longtemps, la Russie de suivre sa vraie politique ; elle l'a poussée de nouveau dans le conflit, un peu mesquin, un peu usé, des affaires européennes, étant pour elle un motif ou un prétexte d'incessantes interventions. Si l'on veut nous permettre d'anticiper sur la suite de ces Études, nous dirons même dès à présent, pour ce qui concerne l'empereur Nicolas, que la Pologne a jeté

(*) *Voir* le mot de M. de Châteaubriand, t. I, p. 26.

violemment ce monarque en dehors de la voie qui lui était naturellement tracée et où il avait commencé à marcher, celle d'une politique tout intérieure, réformatrice des abus, appliquée à enraciner dans le sol des institutions tutélaires et attentive à développer les abondantes ressources qu'il offre ou que l'on trouverait dans le génie d'une nation, inculte encore sous tous les rapports, mais très heureusement douée. C'est évidemment la Pologne, c'est la lutte de la Russie avec elle, qui a fait adopter le système actuel de concentration et d'uniformité, système prématuré dans un pays dont la loi s'étend à vingt peuples divers, que dis-je, où quatre-vingts langues différentes attestent la juxta-position des éléments les plus disparates ; c'est par l'état de la Pologne que l'on s'explique comment la Russie renonce aujourd'hui à cet esprit de tolérance religieuse imposé par Pierre le Grand à une population jusqu'alors fanatique, et même à un clergé auparavant très exclusif, très hostile aux innovations ou aux croyances étrangères ; car elle y renonce pour rendre à la foi nationale son ancienne confiance en elle-même, pour lui donner plus de ressort et d'expansion, l'inviter à la propagande, la pousser aux conquêtes, et en faire une auxiliaire du pouvoir temporel dans sa lutte à mort contre des sujets insubordonnés, fidèles d'une autre Église.

Cependant, que devait faire de la Pologne le congrès de Vienne qui, dans aucun cas, n'eût voulu lui restituer son indépendance, désirable sans doute par bien des motifs, mais difficile à réaliser, et contre laquelle les trois grandes puissances du Nord restaient conjurées (*) ? D'ailleurs le congrès

(*) Peut-être y avait-il un moyen de parer à la difficulté de la situation, et de rétablir l'ancienne Pologne sans obliger les trois puissances à restituer leur part de ses dépouilles. Émettre une idée là-dessus, c'est sans doute venir *post*

était-il libre de ses votes dans cette question? la volonté de l'empereur Alexandre ne pesait-elle pas sur lui de tout son poids, et ce dernier n'a-t-il pas manifesté énergiquement sa résolution d'en appeler encore une fois aux armes plutôt que de renoncer à ses projets? La Russie a exigé impérieusement la création, en sa faveur, d'un nouveau royaume de Pologne : c'est à elle-même qu'elle doit s'en prendre du cruel embarras qui en est résulté pour son gouvernement.

Alexandre, bienveillant et mobile, était alors vivement frappé de la nécessité de réparer autant que possible une grande injustice commise, en rendant aux Polonais une patrie. Il se voyait en perspective roi constitutionnel de l'ancienne république, et ce rôle flattait son ambition et sa nature enthousiaste ; il le trouvait plus beau que celui d'un autocrate régnant sur des muets dans une immense solitude.

Mais ce rôle était dangereux, on ne pouvait le méconnaî-

festum, faire une chose qui manque d'opportunité; mais le lecteur nous permettra de donner un peu plus de développement à une opinion trop rapidement indiquée en un autre endroit de cet ouvrage (t. I, p. 402). Voici donc cette opinion. La fusion de la Pologne avec les trois puissances voisines était chose impossible, et l'on ne devait pas s'attendre à voir ses trois grands démembremens s'isoler entre eux et perdre tout besoin de cohésion ; dès lors, il aurait fallu chercher à les réunir par un lien nouveau qui eût, en même temps, respecté la nationalité polonaise, toujours si vivace. Les trois grandes fractions, jointes à la république de Cracovie, auraient pu former une confédération dont cette dernière ville, ancienne résidence des rois Piasts, eût été le centre, siége du gouvernement. Ce gouvernement aurait consisté en une espèce de diète fédérale où chacune des trois puissances aurait eu un représentant; deux autres auraient été nommés par la république municipale de Cracovie. Ainsi il y aurait eu dans le conseil au moins deux Polonais contre trois étrangers, ou représentants d'intérêts étrangers. Les lois se seraient faites en commun, il y aurait eu, pour les affaires du pays, une direction générale et uniforme, mais chaque puissance serait restée maîtresse de sa part du territoire, en aurait conservé l'administration, serait resté chargée du soin de sa défense. — Cette idée est sans doute une utopie comme tant d'autres; nous voyons très bien les objections qu'on y pourrait faire, mais entre plusieurs maux ou inconvéniens, n'est-ce pas le moins grand qu'il faut préférer?

tre. « On concevait difficilement, dit l'anonyme français déjà cité, que, dans le même empire, arrivé à une certaine limite, ce fût assez de faire un pas pour passer du pouvoir absolu à la liberté constitutionnelle, c'est-à-dire que ce fût assez de faire un pas pour changer de siècle. » Cette observation n'avait pas échappé à la clairvoyance des hommes d'état, et, dès 1814, lord Castlereagh osa avertir Alexandre que l'expérience qu'il méditait pourrait bien « exciter dans ses propres états une fermentation politique (*). »

Alexandre resta sourd à ces représentations, d'ailleurs intéressées : il voulut tenter l'essai, et persista dans son projet (**).

D'abord tout alla bien. Enivrés des paroles libérales qu'on leur avait fait entendre, heureux de renaître à l'existence, attendant de l'avenir encore plus que le présent ne leur concédait, les Polonais ne tarissaient pas en éloges sur le compte du roi chevaleresque qui, en les replaçant au rang des nations, était devenu l'arbitre de leur sort. Les cœurs s'étaient rouverts à l'espérance, et ce grand conciliateur avait assoupi les haines auparavant si vives. Malgré leurs vieilles querelles, malgré ces antipathies envenimées par le souvenir d'une spoliation inouïe dans l'histoire, les Polonais et les Russes se tendirent la main : on s'arrangea pour vivre ensemble, on ne désespéra pas de rester en bon accord ; à

(*) Lord Castlereagh, depuis marquis de Londonderry, dit cela dans la correspondance qu'il eut avec Alexandre par rapport à la Pologne, correspondance récemment livrée à la publicité et dont on verra l'analyse dans la note 8 des Appendices de ce volume.

(**) L'organisation constitutionnelle de la Pologne était pour elle, selon lui, le seul moyen de pacification. Il disait qu'il était du plus grand intérêt pour la Russie de mettre un terme aux agitations des Polonais, et il attendait cet effet de sa Charte de 1815. « Plus longtemps comprimés, faisait-il écrire à lord Castlereagh, ils réagiraient un jour contre l'influence étrangère, et cette réaction troublerait nécessairement le repos de la Russie et du Nord. »

défaut de sympathie, on pensait qu'au moins on se supporterait. D'un moment à l'autre, on s'attendait à voir l'ancienne Pologne reconstruite, car Alexandre avait formellement promis de joindre au ci-devant grand-duché de Varsovie quelques-unes des provinces démembrées, mais soumises aussi à sa domination (*). Quel intérêt plus grand pouvait-il y avoir pour les patriotes, et n'était-il pas juste d'accorder quelques concessions en retour d'une pareille perspective? D'ailleurs la diète devait se réunir, et elle se réunit en effet solennellement, en mars 1818. On avait dès lors une tribune où pouvait se faire entendre la voix de la nation; les droits de celle-ci étaient placés sous la sauvegarde des sénateurs et des nonces choisis parmi les hommes les plus estimés; l'on ne pouvait douter que ceux-ci ne restassent fidèles aux traditions nationales, tout en tenant compte des rudes leçons de l'expérience, si propres à les mettre en garde contre l'esprit personnel qui mène infailliblement à l'anarchie.

L'ouverture de la diète répondit aux vœux des Polonais. On le sait (**), des paroles parfaitement rassurantes descendirent à cette occasion du haut du trône. L'empereur se plut

(*) « Indépendamment des promesses verbales, voici ce qu'on lit dans l'article 1er de l'acte final du congrès de Vienne : S. M. impériale se réserve de « donner à cet *état*, jouissant d'une administration distincte (quoique réuni à « l'empire de Russie), l'extension intérieure qu'elle jugera convenable. » D'ailleurs, même celles des provinces polonaises soumises à la Russie qui ne seraient pas incorporées au royaume devaient être maintenues dans leur nationalité. Le même article de l'acte final stipule à leur égard ce qui suit : « Les Polonais, « sujets respectifs de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, obtiendront une « représentation et des institutions nationales, réglées d'après le mode d'exis- « tence politique que chacun des gouvernemens auxquels ils appartiennent ju- « gera utile et convenable de leur accorder. » Variante de l'art. 3 du traité entre l'Autriche et la Russie, en date du 3 mai 1815 :..... « obtiendront des institutions qui assurent la conservation de leur nationalité. » Au reste, l'acte final est du 9 juin, et par conséquent postérieur.

(**) *Voir* t. Ier, p. 51.

à répéter que l'existence de la Pologne était garantie non-seulement par la loi fondamentale, mais encore par l'inviolabilité des engagemens extérieurs (*).

L'avenir n'avait donc rien de sombre, dans ces premières années de l'annexion de la Pologne au puissant empire des tsars. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que les espérances auxquelles on s'était livré étaient trompeuses.

Alexandre avait à ménager les susceptibilités de son propre peuple, mal disposé à l'égard des Polonais et peu satisfait de leur voir accorder des droits dont il ne jouissait pas lui-même. Une grande agitation se faisait d'ailleurs remarquer en Allemagne et dans d'autres pays, travaillés, disait-on, par de sourdes menées démagogiques. Les souverains, jaloux de conserver leur pouvoir sans partage, en étaient alarmés; ils communiquèrent leur inquiétude à leur trop facile allié, combattirent ses tendances libérales, et réussirent à le faire entrer dans leurs vues. Après le congrès d'Aix-la-Chapelle, le langage d'Alexandre n'était plus le même : les craintes avaient pris la place de sa noble con-

(*) Il l'avait écrit déjà de Vienne au comte Ostrowski, président du sénat. « C'est avec une satisfaction particulière, avait-il dit dans sa lettre, que je vous annonce que le sort de votre patrie vient d'être fixé enfin *par l'accord de toutes les puissances réunies au congrès.* » Et néanmoins les engagemens extérieurs qui, selon le discours d'Alexandre, devaient être une garantie, ont été méconnus, par l'acte qui supprime l'indépendance de Cracovie (*voir* t. I, p. 19), de l'autorité des trois puissances co-partageantes seulement, et sans le concours des autres puissances signataires du traité. M. le prince de Metternich, dans sa dépêche du 4 janvier 1847, soutient le droit des trois cours du Nord à cet égard, mais il manquait de mémoire, car voici ce qu'il avait écrit lui-même dans une dépêche antérieure (du 9 février 1818) : « L'acte final du congrès de Vienne est incontestablement la loi fondamentale du système politique actuel de l'Europe, puisqu'il a été sanctionné par l'adhésion de tous les états dont se compose ce système. C'est pourquoi les dispositions et les principes qui sont consignés dans cet acte, soit qu'ils regardent directement ou indirectement l'un ou l'autre état européen, sont devenus obligatoires pour tous. »

fiance, les promesses faites étaient oubliées, et l'exécution de ses projets d'autrefois fut indéfiniment ajournée.

Les Polonais comprirent alors qu'ils ne devaient plus compter sur lui. La réunion en un seul corps de nation des provinces acquises par la Russie en vertu des trois partages, et du royaume dont elle s'était récemment agrandie devint de plus en plus problématique ; l'autocrate soutint de son assentiment le régime oppressif établi par le grand-duc Constantin ; les libertés octroyées par la constitution se trouvèrent toutes compromises, et, les illusions se dissipant, il ne resta plus aux Polonais que le souvenir de leur grandeur passée joint au sentiment douloureux de leur abaissement actuel. Aussi les haines reprirent-elles toute leur force, et une nouvelle lutte se prépara (*).

Il serait injuste toutefois de ne pas reconnaître que, jusqu'en 1830, la Russie fit beaucoup pour la prospérité matérielle du petit royaume associé à ses destinées ; et, même sous le rapport moral, il y a eu dans cette période, un progrès sensible, grâce à l'établissement d'un grand nombre d'écoles populaires et à l'influence que le bien-être matériel exerce toujours sur le développement intellectuel de l'homme.

Mais quand le sentiment national est froissé, quand des susceptibilités légitimes sont constamment en émoi, on ne

(*) Il ne pourra être question ici que des premières scènes auxquelles elle donna lieu : la lutte elle-même sera racontée dans un autre ouvrage. Terminée en apparence par le siége et la prise de Varsovie en 1831, elle entraîna néanmoins encore à sa suite de longues convulsions, et amena, après quinze ans d'intervalle, la suppression de la ville libre de Cracovie (convention de Vienne, du 6 novembre 1846), dernier débris de l'ancienne république nobiliaire, où la poussière des Piasts était du moins restée jusqu'alors en terre polonaise. Aujourd'hui une affreuse désolation règne dans les divers démembremens de la Pologne, notamment en Galicie, ainsi qu'on le verra par les détails consignés dans la note 9, à la fin de ce volume.

compte pas ces sortes de bienfaits (*), on les regarde comme une amorce, comme le gâteau perfide destiné à nous énerver ou à endormir notre vigilance.

Les griefs s'élevaient d'ailleurs de toutes parts.

Le gouvernement russe rétablit la censure, supprima la franc-maçonnerie et toute espèce d'association, rappela les jeunes gens des universités étrangères où ils terminaient leurs études, fit surveiller celles de l'intérieur, s'éleva à plusieurs reprises contre les théories politiques, subversives selon lui, auxquelles on se livrait, et alla enfin (13 février 1825) jusqu'à abolir la publicité des débats à la diète.

Cette mesure violente avait pour but d'étouffer les cris de l'opposition qui n'avait pu manquer de s'organiser au sein de la chambre des nonces. Dès la session de 1820, cette opposition se montra, et l'élection des frères Niémojowski comme membres du conseil provincial de Kalisz, fut un symptôme très significatif du mécontentement public. Mais une guerre ouverte contre la Russie avait alors peu de chances de réussite : on sortait à peine d'une longue époque de crise et de malheurs, et l'on était peu disposé à en recommencer une nouvelle. Les patriotes le sentirent : ils résolurent d'appeler le temps à leur aide et de préparer dans le silence une insurrection future. La Pologne eut ainsi son carbonarisme, à l'instar de l'Italie.

Peut-être cette dernière contrée eut-elle même une certaine part à l'établissement des sociétés secrètes dans un pays où elles étaient inconnues et inutiles, du moins jadis quand les doctrines les plus anarchiques s'y produisaient publiquement avec la plus entière confiance. Dombrowski, l'illustre chef des légions polonaises, suggéra, dit-on, le

(*) *Voir* t. Ier, p. 153.

premier à ses compatriotes l'idée de préparer leur affranchissement par des associations où ils apprendraient à se connaître, à compter les uns sur les autres, et où ils organiseraient d'avance l'autorité qui, au jour du réveil, prendrait en mains la direction des affaires. Or, ce général avait passé plusieurs années dans la péninsule italique avec les débris de la Pologne qu'il commandait au service de la France. Encore sur son lit de mort (1818), le salut de sa patrie le préoccupa : « Que ne puis-je, s'écria-t-il, ranimer l'ancienne énergie des Polonais ! Pour être forts et puissans comme leurs pères, rien ne leur manque sinon la confiance en leur force. Qu'ils aillent redemander leur patrie à ceux qui les en ont dépouillés, etc. » Ces paroles, recueillies par les nombreux amis présens à cette scène, furent une espèce de testament politique, à l'exécution duquel plusieurs des anciens compagnons d'armes du héros mourant, tels que le général Uminski, et beaucoup d'autres patriotes polonais crurent leur foi engagée. La jeunesse des universités s'en émut : dès 1820, il y eut des associations à Vilna où le professeur Lelewel entretenait et réchauffait l'esprit national. Leur but ostensible était exclusivement scientifique, mais néanmoins et malgré l'indulgence du gouverneur-général Krymski-Korsakof, si connu par sa défaite de Zurich (*), elles donnèrent lieu à des poursuites. L'étudiant Thomas Zan fonda une nouvelle société, celle des *Philarètes* ou Amis de la vertu, et parmi ses collaborateurs on remarque un jeune homme, qui depuis devint un poëte célèbre, Adam Mickiewicz. L'autorité russe fit dissoudre cette association et mettre en jugement ses chefs : une première enquête ne fournit point de charges suffisantes contre eux,

(*) Mort en 1826.

mais une seconde ayant été confiée aux soins de Novociltsof, l'ancien ami d'Alexandre (*), on ne manqua pas de trouver des coupables (1823). Zan prit généreusement sur lui la responsabilité des faits dont ils étaient tous accusés, et il expia des torts sans doute peu graves par l'exil en Sibérie.

Dès 1821, la maçonnerie, comme nous l'avons dit, avait été défendue à la fois en Russie et en Pologne. Mais le général Uminski fonda presque aussitôt, dans le grand-duché de Posen(**), l'association des faucheurs (*Kossiniery*), qui s'étendit à toutes les fractions de l'ancienne république. D'autres membres de l'ordre maçonnique se réunirent secrètement à Varsovie, et y formèrent une espèce de vente (*vendita*) où ils n'hésitèrent pas à s'occuper des intérêts de la patrie, malgré l'actif espionnage du gouvernement. Telle fut l'origine de la *Société patriotique,* car ce nom ne tarda pas à être adopté par eux. Un de leurs chefs fut le major Valérien Lukasinski, homme résolu, qui avait pris part à toutes les campagnes des légions polonaises de 1806 à 1814. Son sort tragique a eu du retentissement en Europe. Mis sur la trace de la société secrète par la police russe de Paris, puis instruit de tout par un faux frère, qui, accusé de bigamie, voulait acheter son pardon par cette trahison, Constantin fit arrêter le major en pleine séance; avec lui, Machnicki, Dobrogoyski, Dobrzycki, l'avocat Szreder, Koszutski, plusieurs autres patriotes enfin, tombèrent au pouvoir du grand-duc généralissime. Il fit aussitôt procéder contre eux à une enquête minutieuse. S'il faut en croire les rapports polonais, il employa toutes sortes de tortures pour

(*) *Voir* t. Ier, p. 155.

(**) C'est le nom officiel allemand de cette fraction de la Pologne ; le nom national est Poznàn ou Poznanie.

arracher des aveux à son principal prisonnier. Renfermé dans une cellule de huit pieds carrés, sans air et sans jour, Lukasinski, au secret le plus rigoureux, était, dit-on, séquestré du monde : la permission de le voir fut refusée à ses plus proches parens. On lui fit même souffrir la faim, pour vaincre son obstination. Le captif ne niait pas avoir appartenu à une société secrète, mais il se donnait pour le seul coupable, et présentait d'ailleurs cette association comme n'ayant eu d'existence réelle que jusqu'au jour où fut rendu l'oukase de dissolution. Traduit devant un conseil de guerre avec cinq de ses amis, il fut condamné à la dégradation et à neuf ans de travaux forcés. Cette sentence, commuée en sept années par l'empereur Alexandre, fut exécutée à Varsovie, en présence des troupes et d'une grande affluence de peuple, le 1er octobre 1824. La chaîne qui attachait Lukasinski à la brouette du galérien fut rivée sur son corps, et il partit ainsi pour la forteresse de Zamosc où il devait subir sa peine. Tenace et constant dans ses desseins, il y conspira de nouveau avec ses compagnons de bagne : même après la victoire remportée sur la révolution en Italie et en Espagne, l'état de l'Europe lui parut si favorable à ses projets, qu'il suffirait d'un signal pour opérer le soulèvement de la Pologne. Ce signal, c'eût été la surprise de Zamosc. Mais le secret du complot fut trahi, et Lukasinski parut encore une fois devant une cour martiale. Il fut condamné à mort; cependant Constantin fit commuer cette peine en prison perpétuelle, par le motif, assure-t-on, qu'il espérait encore lui arracher ses secrets. En effet, on lui fit subir de nouveaux interrogatoires, et, toujours selon les mêmes rapports, on chercha à triompher de son silence à force de coups de knout. Vaincu par la douleur, Lukasinski finit par faire quelques aveux, mais il les désavoua plus tard, lorsqu'il fut

cité devant le tribunal où se jugeait l'affaire de la conspiration de 1825. Montrant alors à ses juges son corps ensanglanté, il les aurait sommés de déclarer si des aveux obtenus par de pareilles tortures pouvaient avoir quelque valeur aux yeux de la justice. Depuis cette scène, on ignore ce que le malheureux est devenu, car après la nuit du 29 novembre 1830 on le chercha vainement dans tous les cachots de Varsovie. Cependant des paysans qui habitaient les contrées par où le césarévitch, entouré de ses gardes, opéra sa retraite, ont prétendu avoir vu, enchaîné à l'affût d'un canon et le suivant au pas de course, un homme qui portait des fers aux mains et aux pieds. On en a conclu que cet homme, traîné ainsi à sa suite par Constantin, n'était autre que le malheureux Lukasinski.

Quoi qu'il en soit (car nous ne pouvons rien affirmer à cet égard), la captivité des premiers fondateurs de la Société patriotique n'entraîna pas la dissolution complète de cette société; cependant la prudence parut commander à ses membres de suspendre pendant quelque temps les séances et de se disperser le plus possible.

Toute l'ancienne Pologne était comprise dans la sphère d'action de la société; car, fidèles à une politique selon nous nuisible à leur cause, les Polonais n'ont jamais voulu renoncer à aucune partie de leur ancien territoire, ni agir autrement qu'en commun avec tous leurs compatriotes, sans acception du gouvernement dont ils sont devenus les sujets. Indépendamment du royaume de Pologne, la société s'étendait donc à la ville libre de Cracovie, au grand-duché de Posen, à la Galicie, la Lithuanie, la Volynie, la Podolie et jusques à Kief (*), province dont le chef-lieu est une

(*) Prononciation des Russes. Les Polonais disent et écrivent *Kliow*.

des anciennes capitales russes, un des principaux sanctuaires du peuple *orthodoxe*, et dont la population entière, sauf la noblesse et les juifs, appartient encore à la communion de l'Église d'Orient, parle encore exclusivement la langue de ses pères. Il en est à peu près de même en Volynie, terre essentiellement russienne, bien que répartie entre des nobles polonais, ardens patriotes ainsi que ceux de la Podolie.

Dans chacune de ces trois dernières provinces, la Société avait un comité ou conseil local ; quelquefois réunis en un seul ayant son président à Kief, ces conseils se localisaient de nouveau dans les trois chefs-lieux, suivant les besoins ou les circonstances. Parmi les principaux membres, cités dans le *Rapport du comité d'enquête de Varsovie au césarévitch Constantin* (*), on rencontre des noms historiques, par exemple celui de Tarnowski, emprunté à Tarnow, en Galicie, ville tristement célèbre par le massacre des nobles du district en 1845. Les conférences eurent lieu habituellement aux foires de Balta (Podolie) et de Berditchef (Volynie), ou aux *contrats* de Kief, qui sont aussi une foire annuelle où se rendent, pour le règlement de leurs affaires, les propriétaires ruraux au mois de janvier de chaque année. Dans cette dernière ville, depuis 1824, un certain Grodecki était chargé des intérêts de la Société patriotique. A quelques lieues de distance seulement de Pestel, mais à son insu, il travaillait dans un but analogue. Bestoujef-Rumine en fit la découverte. Quoique la société polonaise et la société russe n'eussent ni les mêmes principes ni les mêmes intérêts, elles pouvaient cependant se prêter un mutuel appui. Pour les Polonais, s'ils avaient été prêts à agir, c'eût été une diversion fort utile

(*) Voir *Journal de Saint-Pétersbourg*, 1827, no 73, p. 297-312.

qu'une révolte militaire formidable se déclarant non-seulement dans le midi de la Russie, mais au siége même du gouvernement ; pour les conjurés russes, il n'eût pas été moins précieux de voir les armées polonaise et lithuanienne, et le césarévitch lui-même, aux prises avec une insurrection nationale en Pologne, au moment où ils marcheraient sur Moscou et Saint-Pétersbourg ; et cette assistance, ils n'auraient pas hésité à l'acheter même au prix du sacrifice d'une conquête chère à l'orgueil moscovite. Ces considérations n'avaient échappé ni à l'un ni à l'autre parti.

Rien n'était plus naturel qu'une alliance entre eux.

A cette époque, la Société patriotique de Varsovie venait d'être frappée dans la personne de ses chefs. En se dispersant momentanément, les membres échappés à l'arrestation avaient fait passer au comité de Volynie l'avis de cesser provisoirement toutes nouvelles réceptions de membres. Cependant après ce coup de foudre isolé, l'orage passa ; évidemment, le gouvernement ne savait pas tout, il avait seulement mis la main sur quelques fils de la trame ; tout le reste lui échappait. Le ferme Lukasinski résista aux tortures employées pour lui arracher des aveux, et quelques-uns de ses co-accusés furent même renvoyés absous, faute de preuves. L'empereur Alexandre amnistia les autres membres de la Société patriotique. On se rassura donc ; quittant les cachettes où l'on s'était tenu renfermé, on recommença à se rapprocher les uns des autres, on rétablit enfin les anciennes relations. Un centre d'activité était resté intact : il se composait de Séverin Krzyzanowski, lieutenant colonel en activité de service, du prince Antoine Iablonowski, de Grzymala, maître des requêtes, et du secrétaire Plichta. A eux se joignit bientôt un homme plus considérable encore, le comte Stanislas Soltyk, vieillard respecté de tous

et qui alliait à l'éclat de son nom le souvenir de cinquante ans de services.

Fils d'un castellan de Varsovie, il était neveu de Gaëtan Soltyk, ce célèbre évêque de Cracovie, qui, animé par la haine des Russes, héréditaire dans sa famille, et par un fanatisme religieux auquel ce même sentiment n'était sans doute pas étranger, résista aux volontés impérieuses du prince Repnine dans l'affaire des dissidens, soutint avec ardeur la cause de l'indépendance polonaise, et devint la victime d'un audacieux attentat (1767). On sait que Repnine, blessé dans son orgueil, s'empara de la personne du courageux évêque, ainsi que de celle de plusieurs autres patriotes, et les fit partir de Varsovie pendant la nuit pour être déportés dans l'intérieur de la Russie (*). Stanislas, le neveu, resta fidèle aux traditions de sa famille et à la cause de sa patrie. Il eut une grande part à l'adoption de la constitution du 3 mai 1791, destinée à sauver le pays en le préservant de l'anarchie, mal jusqu'alors incurable. Malheureusement Catherine II, acharnée à la perte de la Pologne, ne voulut pas de ce remède; les violences des Russes amenèrent un second et un troisième partage, et à la fin le malheureux pays disparut de la carte de l'Europe. Lors de sa renaissance partielle, sous les auspices de Napoléon, en 1807, Soltyk quitta la retraite où il avait cultivé les lettres et les arts, et ayant été élu nonce, il fut nommé en 1811, maréchal de la diète. Après la création du petit royaume que le congrès de Vienne mit à la place du grand-duché de Varsovie, Soltyk, comme tant d'autres, se montra d'abord confiant dans les promesses d'Alexandre; mais, les voyant rester toutes sans effet, bien plus, voyant les droits consa-

(*) L'évêque de Kameniec (Kaménietz), Jean Krasinski, réussit, comme on sait, à se soustraire à l'arrestation qui devait aussi l'atteindre.

crés par la constitution ouvertement violés, il revint à ses anciens sentimens de haine contre les Moscovites. Né en 1751, il avait alors plus de soixante-dix ans. Malgré ce grand âge, il conservait toute l'ardeur de son patriotisme · vers 1824, il entra dans les associations secrètes, et il chercha même, dit-on, à y entraîner le prince Czartoryiski (*), qui résista cependant aux suggestions du vétéran.

On se figure avec quel orgueil la Société patriotique reçut parmi ses membres un tel homme : peu de noms étaient plus révérés que celui de Stanislas Soltyk, et d'ailleurs, de nouveau élu nonce en 1825, il fut encore élevé, dans cette même année, à la dignité de sénateur castellan. La Société s'empressa de le reconnaître pour son chef (**) ; mais les membres les plus actifs furent ses deux collègues, le prince Iablonowski et le lieutenant-colonel Krzyzanowski.

Ce fut par ce dernier que la société de Varsovie se mit en contact avec le comité de Vassilkof, contact qui lui devint fatal, sans rien ajouter aux forces réelles de la conjuration russe.

Le prince Iablonowski et le comte Victor Ossolinski, que leurs affaires appelaient de temps en temps aux contrats de Kief et dans la Volynie, avaient remarqué, en 1823, parmi les officiers des régimens qui y étaient cantonnés, un mécontentement qu'on ne cherchait pas à dissimuler, même en public. Ayant recueilli aussi les bruits

(*) Celui à qui nous avons consacré la note 7, t. Ier, p. 408.

(**) Marié à la princesse Caroline Sapieha, il eut un fils digne de lui, le général comte Roman Soltyk, patriote éclairé qui prit part à toutes les campagnes où figuraient ses compatriotes, ne resta pas étranger, dit-on, à la conspiration de 1825, et joua aussi un grand rôle pendant l'insurrection de 1830. A cette époque, il fut à la fois nonce à la diète et commandant de l'artillerie de la place de Varsovie. Il se réfugia ensuite en France, y publia un *Précis historique et politique de la révolution du 29 novembre* (2 vol. in-8o), ainsi que deux autres ouvrages, et mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 24 octobre 1843.

vagues répandus au sujet de l'existence d'une société secrète dont le but était de renverser par une révolution la forme du gouvernement de l'empire, ils les rapportèrent à Varsovie, où ces bruits fixèrent aussitôt l'attention. On résolut d'aller aux informations.

De son côté, Bestoujef-Rumine s'était mis, la même année, sur la trace de la société secrète polonaise ; dès lors, lui et Mouravief-Apostol n'eurent plus de repos qu'ils ne fussent en rapport avec elle. Le comte Alexandre Chodkiewicz (autre nom illustre dans les fastes polonais), leur servit d'intermédiaire, mais ce ne fut qu'en janvier 1824 qu'ils parvinrent à se réunir en conférence avec le colonel Kizyzanowski.

Ici se place une observation importante. Dès l'abord, on remarque un contraste frappant entre les deux espèces de conspirateurs, en partie enfans des mêmes provinces (Kief, Volynie, Podolie) et néanmoins appartenant à deux nationalités différentes. Chez les Russes, plus de fougue, plus de violence, moins de respect pour la vérité, pour les traditions nationales, pour la vie humaine ; chez les Polonais, dans les rangs desquels figurent d'ailleurs de plus beaux noms, absence totale de cette soif de sang qu'on ne peut remarquer sans frémir chez Pestel et ses amis, plus de patience et de mesure, un certain aplomb dans les menées factieuses, harmonie complète avec les tendances nationales, et, sur ce point aussi, grande sincérité vis-à-vis des Russes. Dès la première entrevue avec les deux amis de Vassilkof, Krzyzanowski leur déclara qu'il n'était nullement autorisé à prendre avec eux des arrangemens définitifs, qu'il n'avait d'autre but que d'établir entre les deux sociétés — et il se montra très discret concernant celle de Varsovie — des rapports qui les missent en état de s'entendre.

Puis, il répondit avec une entière franchise aux ouvertures de Mouravief-Apostol. Celui-ci se montra large ; suivant lui, il fallait faire abstraction de ces haines nationales, nées dans des temps barbares, et qui sont un anachronisme dans un siècle éclairé, où l'intérêt de tous les peuples est le même. En conséquence, ajoutait-il, la société russe offre à la Pologne son ancienne indépendance, et elle est prête à faire usage de tous les moyens en son pouvoir pour mettre fin à ces tristes animosités qui divisent encore les deux nations. Krzyzanowski déclara que, pour son compte, il était *peut-être,* aussi bien que les délégués russes, au-dessus d'un tel sentiment ; mais que, par suite des événemens, les préventions étaient trop enracinées, trop générales chez les Polonais, pour que ce ne fût pas une tâche difficile de les persuader d'entrer en alliance avec des Russes, « et infiniment plus difficile encore de leur inspirer de la confiance. »

Ainsi, point d'intimité possible encore ! Néanmoins, on toucha à toutes les questions. Le Polonais s'informa d'abord dans quel délai les conjurés russes seraient en mesure d'agir ; mais on ne put lui faire de réponse satisfaisante, aucune décision définitive n'ayant été prise à cet égard. Sur la question de savoir si l'on accorderait à la Pologne ses anciennes limites vis-à-vis de la Russie, ce qui aurait impliqué la cession de toute la grande-principauté de Lithuanie, en outre de plusieurs provinces semi-russes, semi-polonaises, et peut-être même celle de Kief au cas où l'on serait remonté plus haut que le partage de 1772 ; sur cette seconde question, disons-nous, on ne fut pas non plus en mesure de donner des assurances positives ; cet objet, répondait-on, ne pourrait être réglé que plus tard, les opinions de la société russe étant divisées à ce sujet, et un parti existant dans son sein qui défendait l'intégrité de l'empire dans

ses frontières actuelles (*). Les délégués russes entrèrent dans des explications plus nettes sur la forme du gouvernement qu'il conviendrait d'adopter : leur idéal à eux était la constitution fédérale des États-Unis ; ils étaient décidés à introduire dans leur pays une organisation analogue, et ils auraient désiré que les Polonais imitassent leur exemple. Mais Krzyzanowski se renferma dans une extrême réserve ; indépendamment de ce qu'il discutait avec eux sans autorisation expresse, disait-il, il n'avait aucune idée de l'opinion de son parti sur ce point, qui n'avait nullement été mis en discussion jusqu'alors. Il trouva même que les délégués russes mettaient trop de chaleur à soutenir leur opinion, observation qui lui attira cette réplique de la part de Bestoujef-Rumine : « Sans enthousiasme on ne fait rien de grand ! »

Du reste, pour Bestoujef comme pour Mouravief, une des premières conditions d'un accord était celle-ci, que les Polonais feraient usage de tous leurs moyens afin d'empêcher le césarévitch de rentrer en Russie, pour opérer une contre-révolution. Là-dessus, on ne fut pas loin de s'entendre. « Si l'autorité de la Société, répondit le négociateur polonais, accorde force de traité à ce qui aura été discuté entre nous, il est sûr qu'elle fera son possible pour vous donner satisfaction sur ce point fondamental, pourvu que vous ne demandiez pas la mort du grand-duc. » En réponse à la demande, si la société de Varsovie empêcherait que le corps d'armée lithuanien ne mît obstacle aux entreprises des conjurés russes, il promit, toujours sous les

(*) En effet, les membres de l'association du Nord firent un reproche à Pestel de la facilité avec laquelle il sacrifiait des provinces acquises à l'empire. « Que faire ? répondit-il de concert avec Davydof, la parole en est déjà donnée, et telle a été la volonté de la Société du Midi. » *Rapport*, p. 50; *voir* aussi ci-dessus, p. 59.

mêmes réserves, que la société se chargerait de désarmer ce corps, ou de le forcer d'une autre manière à l'inaction, dans le cas où il se déclarerait pour le grand-duc.

Tout cela, au fond, se réduisait à de vagues pourparlers, manquant de tout caractère officiel ; seulement, deux personnes, Antoine Czarkowski et Grodecki, furent désignées pour entretenir les communications entre les membres des deux associations qui s'étaient fait les premières ouvertures. Si Bestoujef-Rumine rédigea, sous le titre de *Convention*, les articles débattus avec Krzyzanowski, ce fut à l'insu de ce dernier et sans qu'aucune signature vînt valider cet acte. Il se passa même beaucoup de temps avant qu'on reçût à Vassilkof ou à Kief la moindre nouvelle soit de la Société patriotique de Varsovie, soit de la manière dont les ouvertures y avaient été envisagées : aussi l'impatience de Mouravief-Apostol et de Bestoujef-Rumine ne connut pas de bornes ; elle porta le premier à écrire à la Société une lettre qu'il voulut charger le prince Serge Volkonski de remettre à Grodecki. Mais le prince refusa de s'associer à une telle imprudence ; il rappela que toute communication par écrit était défendue. En revanche, il aboucha Grodecki directement avec Pestel, et, par ce moyen, le dictateur fut mis en rapport, aux contrats de 1825, avec le prince Iablonowski, arrivé cette fois, à ce qu'il paraît, avec des instructions positives de la part de la Société patriotique, tandis que Krzyzanowski, également de retour à Kief où son père venait de mourir, s'abstenait de toute relation ultérieure avec le parti russe.

Le prince Iablonowski ne fut pas mis en jugement comme son collègue (*) ; cependant la conférence qu'eut avec lui

(*) Pas du moins par la haute cour de Varsovie, ni par celle de Saint-Pétersbourg. Mais ces jugemens ne furent pas les seuls rendus dans l'affaire des

Pestel, accompagné du prince Serge Volkonski, paraît avoir eu une gravité réelle et n'être pas restée sans résultats positifs.

Voici ce qui se passa entre les deux négociateurs. Le prince Volkonski, habitué à s'effacer en présence du chef dont les paroles étaient pour lui autant d'oracles, fut un témoin muet de la scène.

Le dictateur du Midi prit le premier la parole. Il traça un tableau éloquent de l'état des choses dans sa patrie, de la tâche que s'était imposée la société secrète au nom de laquelle il parlait, des ressources, immenses selon lui, dont elle disposait. Comme tout le pays, l'armée, dit-il, est prête à secouer le joug du despotisme. Les provinces allemandes, décidées à demeurer unies avec l'empire, suivront l'impulsion qui partira des gouvernemens habités par des Russes de pur sang. Quant à la Pologne, elle formait autrefois une nation distincte; elle a ses vues à elle propres, qu'il est essentiel de connaître, afin d'agir de concert; car il est impossible de ne pas compter sur son concours. « Il n'y a point de milieu, poursuivit-il, il faut que vous soyez avec nous, ou contre nous. Nous pouvons conquérir notre liberté sans votre secours; mais vous, si vous perdez l'occasion qui vous est offerte, vous devez renoncer à tout espoir de recouvrer jamais votre existence comme nation. » Là-dessus, il demanda à connaître les intentions des Polonais, surtout par rapport à la forme de gouvernement qu'ils entendaient adopter pour leur patrie, remise en possession de son indépendance.

sociétés secrètes. Ainsi que le baron Soloviev et consorts, le capitaine Maïefski, fondateur des *Templiers*, dont il sera bientôt question, fut traduit devant une commission particulière qui prononça trois condamnations à mort et différentes autres à de moindres peines.

Le prince Iablonowski répondit à cela sans embarras. Le but exclusif de la Société patriotique, au nom de laquelle il parlait, dit-il, était de recouvrer cette indépendance même, avec les limites que la Pologne avait eues antérieurement au second partage (*); avant toute autre explication, il avait donc besoin de savoir si la société russe souscrirait à cette prétention à la fois juste et modérée. Pestel répondit que cela ne souffrirait pas de difficulté, et, à supposer qu'un doute s'élevât à ce sujet, qu'on laisserait aux populations la liberté de décider avec laquelle des deux nations, russe ou polonaise, elles préféreraient rester unies. Alors le prince passa à la forme du gouvernement, question de nouveau posée par Pestel. Aucune détermination n'avait été prise sur ce point : la société polonaise, se croyant encore éloignée du moment où l'on aurait la possibilité d'agir, ne s'était pas pressée d'entamer ce débat. Quant à lui personnellement, il pensait qu'un gouvernement monarchique constitutionnel était celui qui conviendrait le mieux à son pays. Pestel n'était pas de cet avis : il fit valoir avec chaleur les avantages du gouvernement républicain, tel qu'il se pratique aux États-Unis. Mais une discussion de cette nature ne présentait aucune utilité. Le Polonais n'admettait pas que les conjurés russes pussent avoir la pensée de s'immiscer dans le gouvernement intérieur de son pays; s'ils avaient la prétention de le gouverner tous ensemble, disait-il, autant vaudrait rester soumis à un seul maître commun aux deux nations.

(*) Prétention plus modérée que la plupart de celles mises en avant depuis, et qui excluait la revendication de la Russie-Blanche et de la Livonie polonaise, mais qui s'étendait encore à la Lithuanie acquise par la Russie, lors du second partage, en 1793. *Voir*, sur les effets des partages, *La Russie, la Pologne et la Finlande*, p. 521 et suivantes.

Pestel n'insista point, il passa à un article plus essentiel à son point de vue : Que feront, demanda-t-il, les Polonais du grand-duc Constantin, quand la révolution aura éclaté en Russie ?—Il sera traité comme le seront en Russie tous les autres grands-ducs : telle était la réponse qu'il aurait désirée. Mais Iablonowski ne prit pas sur lui de la faire : les prévisions de la Société patriotique n'allaient pas encore jusqu'à des violences de ce genre, et quant à l'assassinat elle en repoussait l'idée. « Aucun Polonais, avait déjà déclaré Krzyzanowski, n'a jamais trempé ses mains dans le sang de ses souverains ! » Le prince s'engagea seulement sur un point, c'est qu'aucunes promesses ou concessions faites par le césarévitch à sa nation, au moment de la révolution, n'auraient le pouvoir d'arrêter la marche de cette dernière. Ce n'était pas assez au gré de Pestel, mais c'était quelque chose ; car, suivant lui, l'idée pouvait venir aux Polonais d'aider alors le grand-duc à monter sur le trône de l'empire, afin d'obtenir de lui, dans la suite, l'indépendance de leur propre patrie, ou bien même de l'élire roi de Pologne sur les bases de la constitution du 3 mai 1791, à laquelle les Polonais vraiment amis de leur pays étaient encore attachés. Les préférences notoires de Constantin pour sa patrie adoptive semblaient autoriser un tel soupçon.

L'attente de Pestel fut donc déçue en grande partie. Cependant Iablonowski convint avec lui qu'il serait utile de propager la société dans le corps détaché de Lithuanie, mi-partie composé de Polonais et de Russes. Afin de ne pas courir risque de contrarier réciproquement les mesures que l'on prendrait à cet effet de part et d'autre, il fut résolu que le comte Moszynski (*) et le colonel Povalo-Schveikofski ré-

(*) En 1846, le nom de Pierre Moszynski a reparu, d'une manière fort hono-

gleraient entre eux la manière dont la propagande de la Société s'exercerait dans ce corps. On arrêta de plus, qu'aucun Russe ne serait reçu dans la société polonaise, de même qu'aucun Polonais ne serait admis dans la société russe. On reconnut le besoin de communications suivies entre l'une et l'autre ; et comme la voie par Kief avait l'inconvénient d'entraîner des longueurs, Iablonowski demanda qu'un membre de la société russe, résidant à Varsovie, fût muni par elle d'instructions suffisantes pour traiter avec la Société patriotique. Pestel y consentit : le lieutenant-colonel Michel Lounine devait recevoir à cet effet les pouvoirs nécessaires. Ce nom propre fut, avec ceux de Volkonski et de Schveikofski, le seul qu'il livrât à la partie adverse, car, du reste, il n'en satisfit point le désir de connaître les personnes placées à la tête de l'association russe. Ayant demandé encore au prince Iablonowski que la Société patriotique n'entreprît rien que lui et les siens n'eussent commencé la révolution et ne l'en eussent prévenue, il reçut la réponse suivante : « La Société polonaise n'avait point vu la possibilité d'atteindre son but en si peu de temps, d'autant moins que la situation actuelle de l'Europe paraissait y mettre obstacle ; elle s'était donc contentée de tout préparer d'avance pour le moment où l'on voudrait agir, en entretenant l'esprit national dans toutes les parties de l'ancienne Pologne. Maintenant la révolution politique qui doit bientôt éclater en Russie est une éventualité plus favorable qu'aucune autre : il serait absurde de ne pas l'attendre, de ne pas saisir une telle occasion. L'intérêt de la Société patriotique est assurément la meilleure garantie qu'elle puisse donner à la Société russe, de la sincérité

rable, comme membre d'un comité de gouvernement transitoire, dans les événemens de Cracovie.

qu'elle mettra dans sa coopération. Enfin, en terminant la conférence, on convint de se réunir de nouveau aux contrats de 1826, et le prince Iablonowski donna l'assurance que, dans le cas où il serait personnellement empêché de se trouver à ce rendez-vous, un de ses collègues de la Société y viendrait à sa place.

Avec la Société patriotique de Varsovie se fondit, vers la fin de 1825, une autre société secrète dont la Volynie était le principal siége : nous voulons parler de celle des *Templiers,* formée en 1820 par un nommé Maïewski, capitaine au régiment de hulans du prince d'Orange. Malgré les titres pompeux dont se décoraient ses principaux membres (*), elle n'avait qu'une importance fort restreinte et de faibles ressources : aussi Maïewski ne fut-il pas plutôt instruit de l'existence de sociétés secrètes au sein de l'armée russe, et des pourparlers entre elles et la société de Varsovie, qu'il résolut de renoncer à la sienne et de se ménager à lui-même, au moyen d'une fusion, l'importance qui lui manquait et dont il était avide. Renfermé dans sa propre sphère, il craignait de rester en dehors des événemens. Il se mit donc en rapport avec la Société patriotique, et quoique la réunion des Templiers avec elle rencontrât des difficultés imprévues, néanmoins elle finit par s'accomplir.

Tels étaient les rapports que Pestel, dans l'intérêt de son entreprise, réussit à établir avec la Pologne. Il ne négligea rien de ce qui pouvait servir sa cause, mais sans obtenir de grands résultats. De ce côté-là, tout se réduisait pour lui à de

(*) Maïewski prit le titre de grand-maître; les suivans furent conférés par élection : celui de suppléant du grand-maître, à Stanislas Karwicki; celui de grand-orateur, à un officier supérieur appelé Lagowski; celui de grand-lieutenant, à Casimir Pulawski; celui de grand-juge, à Ciszewski; celui de grand-maréchal du camp, à Zagorski; celui de grand-secrétaire, à Karpinski.

vagues promesses; rien n'était encore prêt; dans la supposition la plus favorable, on ne pouvait espérer un concours efficace qu'au bout de plusieurs années. Quel désappointement pour le bouillant Pestel! Heureusement, des auxiliaires moins lents, moins cauteleux, s'offrirent à lui du côté des Russes, au sein de cette *Société des Slaves réunis* avec laquelle nous avons dit que le comité de Vassilkof, infatigable dans ses recherches, fut aussi le premier à nouer des relations. Cette seconde alliance, moins imposante sans doute que la première, mais d'une utilité plus immédiate, plus réelle, mérite aussi de nous occuper un instant.

La Société des Slaves réunis, fondée en Volynie, dans le cours de l'année 1823, par les deux frères Borissof, sous-lieutenans d'artillerie, et un gentilhomme polonais nommé Lublinski, avait pour objet, dit le Rapport russe (*), de réunir par un lien fédératif et par la communauté du régime républicain, mais sans préjudice de leur indépendance respective, huit contrées slavonnes dont les noms étaient inscrits sur un sceau octogone, savoir : la Russie, la Pologne, la Bohème, la Moravie, la Dalmatie, la Croatie, la Hongrie avec la Transylvanie (**), la Servie avec la Moldavie et la Valachie (***). On le voit, c'est un premier essai de ce *panslavisme* tant prôné depuis, interprété de mille manières différentes, tantôt dans le sens russe, tantôt dans le sens opposé, longtemps soutenu même dans une chaire publique française et sur lequel nous nous sommes déjà expliqué (****); rêve intéressant mais sans application possible,

(*) *Rapport de la commission d'enquête*, p. 70.

(**) Qui ne sont slavonnes que partiellement.

(***) La population de ces deux dernières principautés, vassales de la Turquie, n'a rien de commun avec les Slaves; elle est, comme on sait, d'origine romane ou romaïque.

(****) *Voir* t. Ier, p. 390 et suiv.

bien qu'il ait alarmé un moment le cabinet autrichien (*). Dans l'idée du sous-lieutenant Borissof 2, le panslavisme n'était peut-être qu'un prétexte; du moins en fit-il sans peine le sacrifice lorsque, après deux ans d'existence, l'association dont il était le premier auteur fut découverte par Bestoujef-Rumine, toujours à l'affût des nouvelles, toujours avide de changemens. Celui-ci se hâta de lui représenter que le devoir d'un Russe était de songer à réformer la Russie avant de s'occuper de toute autre nation, fût-elle issue de la même souche. Cette association se composait alors de trente-six membres (**), la plupart jeunes officiers d'artillerie, quelques-uns occupant la même position dans des régimens d'infanterie du 3e corps, plus particulièrement infecté, comme on l'a vu, de l'esprit de sédition.

Pendant l'été de 1825, ce corps occupait un camp auprès du bourg de Leschtchine (Volynie, district de Jitomir). Là ces officiers avaient l'occasion de voir tous les jours, non-seulement Serge Mouravief-Apostol et Bestoujef-Rumine, mais beaucoup d'autres membres de la Société du Midi, notamment les colonels Schveikofski, Tiesenhausen, Artamon Mouravief, Vronitzki, et le major Spiridof. Ceux-ci n'eurent pas beaucoup de peine à déterminer Borissof à faire cause commune avec eux. Bestoujef-Rumine fut chargé d'opérer la fusion : il parla aux *Slaves réunis* « au nom de sa nombreuse et puissante société qui avait étendu ses ramifications

(*) Sans cette inquiétude, la grande-duchesse Olga Nikolaïevna serait probablement devenue, en 1843, la femme de l'archiduc Étienne, fils du dernier palatin de Hongrie, et lui-même chargé de l'administration du royaume de Bohême.

(**) Sur ce nombre, 23 figurent dans la liste des prévenus traduits devant la haute cour criminelle ; quatre ou cinq autres ont été jugés et condamnés séparément (sans parler de Kouzmine qui se brûla la cervelle), total 27 ou 28 sur 36. Cette proportion, fort différente de celle qui se rapporte, soit à la Société du Nord, soit à celle du Midi, prouve que le gouvernement attachait une extrême importance à cette branche spéciale du complot.

dans tout l'empire, au nom du gouvernement suprême qu'un impénétrable mystère cachait aux yeux mêmes de la majorité des membres, » et bientôt ils se rangèrent tous sous l'autorité du comité de Vassilkof. Dans la cérémonie de la réception, ils prêtèrent serment en baisant une image que Bestoujef détacha de son cou. Celui-ci les divisa en sections, dont les chefs furent nommés *intermédiaires,* parce qu'ils devaient former, avec les deux frères Borissof, le lien entre le comité et la Société des Slaves réunis. Il stimula aussi leur zèle, enflamma leur imagination, et y produisit un tel trouble par ses furibondes déclamations, qu'il en fit de véritables sicaires, prêts à poignarder quiconque serait désigné à leurs coups. En parlant du traitement réservé à la famille impériale : « Il faut jeter leur poussière au vent ! » s'était écrié Bestoujef. L'explosion ne pouvait tarder, leur assurait-on : on les engageait à se tenir prêts et à gagner le plus grand nombre possible de soldats.

Cependant, à l'époque même de ces entrevues avec les Slaves, un événement vint prouver aux conjurés que le gouvernement, depuis longtemps averti par les révélations de Sherwood, commençait à se méfier d'eux. Cet événement, c'était la disgrâce du colonel Schveikofski, l'un d'eux, à qui le commandement du régiment de Saratof fut ôté ; il les frappa comme d'un coup de foudre. « Schveikofski était au désespoir, dit le Rapport ; ses complices l'étaient aussi, tant par intérêt pour lui que parce qu'ils voyaient disparaître les moyens de s'assurer la coopération du régiment dont il était le chef. » D'ailleurs la mesure prise par le gouvernement en présageait peut-être d'autres de même nature ; tous les régimens dont ils se croyaient à peu près sûrs, ceux de Poltava, Kasan, Penza, Taroutino, Viatka, Oukraine, Mohilef, Vitebsk, hussards d'Akhtyr, etc., etc., pouvaient ainsi

être soustraits à leur influence. Telle fut, au premier moment, l'effervescence parmi les conjurés, qu'ils résolurent de soulever immédiatement le 3e corps [les 8e et 9e divisions d'infanterie, la 3e division de hussards et l'artillerie de ces divisions (*)], et de marcher sur Kief, bien entendu après avoir sollicité les conseils et l'assistance de Pestel ; puis d'envoyer des assassins à Taganrog, afin de plonger l'empire dans l'anarchie par la mort inopinée d'Alexandre, et de profiter de la diversion qui en résulterait pour eux. Un homme que le bienveillant monarque avait comblé de ses faveurs, le colonel de hussards Artamon Mouravief, personnage bien pesant de corps et bien étourdi de caractère pour jouer convenablement le rôle de conspirateur, s'offrit de lui-même, si l'on peut ajouter foi au Rapport, pour remplir cette horrible mission. « Il ne périra que de ma main, » s'écria-t-il d'un ton d'énergumène.

Mais on lui répondit aussitôt tout d'une voix : « Tu nous es nécessaire pour ton régiment. » D'ailleurs parmi les Slaves réunis, plusieurs (**) avaient déjà accepté le même rôle. Bestoujef-Rumine le revendiqua pour ceux-ci, aimant mieux laisser cette tâche à des hommes subalternes, qu'on pourrait au besoin désavouer ou mettre à l'écart. Cependant, livré à un incroyable vertige, Artamon Mouravief, au fond moins méchant peut-être que fanfaron de crime, comme le qualifiaient les chefs du comité, insista, sans vouloir entendre raison. On finit pourtant par le calmer ; l'agitation s'apaisa aussi parmi ses amis ; Schveikofski, lui-même, cause

(*) Voici l'état des régimens, car nous tenons à tout préciser. 8e division : Troïtza, Penza, Tambof, Saratof, chasseurs no 15, chasseurs no 16 ; 9e division : Tchernigof, Poltava, Alexiopol, Krementchoug, chasseurs no 17 et no 18 ; hussards : Marioupol, prince d'Orange, Alexandre, Akhtyr.

(**) Le major Spiridof, Gorbatchefski, et d'autres.

première de tout ce tumulte, les supplia de ne pas se sacrifier pour lui, mais d'attendre le moment opportun comme on en était convenu.

Ce moment devait être la revue des troupes que l'empereur Alexandre passerait à Bélaïa Tserkof (Église Blanche), probablement au mois de mai 1826. Jusque-là tout devait rester enseveli dans le plus profond secret, chacun agissant de son côté, dans la mesure de ses forces ou suivant l'occasion. L'essentiel était d'ébranler sourdement la fidélité des soldats, et ce but, on se proposait de l'atteindre, soit en jetant le trouble dans leurs esprits par des entretiens souvent renoués, soit en les mécontentant par des traitemens arbitraires et d'injustes exigences. Les officiers d'artillerie s'y employèrent avec beaucoup de zèle, mais sans trop de succès : avant de rien promettre, les soldats, clairvoyans malgré leur ignorance, voulaient savoir si, dans ce qu'on leur demandait, il n'y avait rien de contraire à leurs sermens et à la volonté de l'empereur.

Naïveté touchante, qui peint bien le caractère de ces hommes qu'on ne peut détourner de leur devoir qu'en les trompant ! La diffusion des lumières a été regardée de mauvais œil par beaucoup de princes ; mais, on le voit, l'ignorance du peuple a bien aussi ses dangers, et c'est encore une question à examiner que celle de savoir lesquels sont les plus grands.

Serge Mouravief-Apostol était devenu un des arbitres de la Société du Midi : en conséquence, le directoire de Toultchine n'ignorait aucun des actes du comité de Vassilkof. Pestel n'était peut-être pas très satisfait de voir le comité agir de sa propre autorité dans des circonstances si graves ; mais il aimait l'impétuosité de son collègue, et, sans croire encore à une explosion si prochaine, il s'y préparait, de peur

d'une surprise. « Si Mouravief débute avec succès, disait-il, je ne resterai pas en arrière ! »

Telles étaient les dispositions des officiers dans la première et la deuxième armée, au moment où la Russie allait être plongée dans le deuil par la mort prématurée de l'empereur Alexandre.

Ce monarque ne paraît pas avoir attaché beaucoup d'importance aux révélations de Sherwood faites déjà, comme nous l'avons dit, en juin 1825 ; mais les nouvelles apportées à Taganrog, après son retour du voyage de Crimée, par le lieutenant général comte de Witt, firent apercevoir toute l'imminence du danger, et l'infortuné prince avait le cœur navré de douleur quand les effets d'une maladie endémique allumèrent la fièvre dans ses veines. Le délire s'empara de son cerveau. Il ne devait point résister à ce coup, et il n'en avait point le désir. Lorsqu'arrivèrent les dépositions plus explicites du capitaine Maïboroda qui permirent de sonder l'abîme que tant de volontés réunies avaient creusé sous les pas du monarque, il venait de rendre à Dieu son âme, lasse d'une si longue lutte contre des difficultés insurmontables, et ulcérée à l'aspect de la noire ingratitude dont il avait été payé par tant d'hommes comblés de ses bienfaits. Ses mains glacées ne pouvaient plus rompre un cachet ; mais le général Diebitsch le rompit à sa place, et peu d'instans après Tchernychef reçut l'ordre de partir pour Toultchine et Kief.

Déjà la grande nouvelle y était arrivée ; heureusement, elle avait pris au dépourvu les conspirateurs et n'avait pu ainsi leur servir de signal. Il leur fallut du temps pour revenir de leur surprise, mais bientôt un plan de conduite fut arrêté.

Au premier jour de l'an 1826 (13 janvier, selon le nouveau style), le régiment de Viatka dont Pestel était colonel, devait se trouver à Toultchine et y fournir la garde : il fut résolu qu'on saisirait cette occasion pour arrêter le comte de Wittgenstein avec son chef d'état-major Kisselef, et pour donner aux troupes l'exemple de l'insurrection. Mais les mesures du gouvernement étaient bien prises. Pestel, prévenu dans l'exécution de ses desseins, fut arrêté le 26 décembre, dix-huit jours avant le délai fixé. Ce fut un coup mortel pour la Société du Midi : elle resta complétement paralysée et ne put rien faire pour soutenir l'entreprise désespérée des meneurs du comité de Vassilkof.

Dans la Société du Nord aussi tout était prêt pour une explosion, et celle-ci du moins paraissait avoir des chances de réussite, puisque les conjurés conservèrent jusqu'au bout tous leurs chefs. Au directoire, Ryléïef, comme on sait, avait remplacé le prince Troubetzkoï, et une extrême activité y régnait depuis ce temps. Entreprenant, énergique par lui-même, Ryléïef était encore efficacement secondé par son collaborateur littéraire et son ami de cœur Alexandre Bestoujef, qu'il avait initié au complot et qui faisait partie de la section des *croyans* depuis le mois d'avril 1825. L'exemple d'Alexandre avait entraîné ses frères. Les affiliations se multiplièrent en outre parmi leurs camarades des divers régimens de la garde, parmi les littérateurs que les deux amis voyaient habituellement, enfin parmi le bataillon de la marine de la garde dont Arbousof et Zavalichine avaient déjà fait le siége d'une société plutôt particulière que secrète. Dès que celle-ci fut mise en contact avec la grande Société, elle se fondit avec elle et subordonna ses propres tendances aux siennes qui allaient directement à la républi-

que. Pourquoi faut-il ajouter qu'elles admettaient l'assassinat avec la même déplorable facilité que nous avons déjà rencontrée chez les Slaves réunis? A la rigueur, de telles dispositions se conçoivent dans des sociétés où la haine couve depuis de longues années dans les âmes, où l'oppression a triomphé de toutes les résistances, déjoué toutes les tentatives, étouffé toutes les plaintes. Mais jusqu'alors la noblesse russe n'avait rien tenté; résignée et servile, elle avait accepté son sort et ne s'était guère informée si celui des basses classes était malheureux ou supportable. Comment donc, de prime abord, était-elle poussée au désespoir, aux moyens extrêmes, au crime en un mot? Qu'est-ce donc que cette société où de si affreuses pensées naissent sans motif grave et sans douleur? Depuis quand la liberté s'improvise-t-elle, et pour y prétendre ne faut-il pas avant tout s'en être rendu digne? Est-elle chose d'un si vil prix qu'elle se donne plutôt qu'elle ne s'achète, ou n'est-elle pas au contraire une conquête précieuse à laquelle on ne parvient qu'à force de persévérance et d'abnégation de soi?

Quoi qu'il en puisse être de ces réflexions, on aima mieux recourir au crime, et pour le commettre, la Société du Nord, comme celle du Midi, trouva, en dehors de son sein, des instrumens tout disposés. En ce qui concerne Zavalichine, une fausse interprétation de l'Écriture sainte paraît avoir été le principe de son erreur. Pendant un voyage de long cours où, après avoir visité l'Angleterre et les États-Unis dont les libertés excitèrent son admiration, il traversa les espaces immenses de l'Océan jusqu'en Californie, cet officier, s'abandonnant aux rêveries de son esprit nébuleux, avait imaginé un *ordre de la restauration* qui, constitué à l'instar de l'ordre de Malte, aurait la mission de ramener sur la terre, et plus particulièrement en Russie, le règne de la vérité.

A son retour, ses illusions étaient si peu dissipées, qu'il n'hésita pas à soumettre les statuts de cet ordre à son souverain. La réponse peu encourageante qu'il reçut paraît l'avoir aigri : à défaut du monarque, pensa-t-il, les desseins de Dieu se réaliseront bien aussi sans lui, car la destinée des sociétés n'est pas tellement liée aux rois qui les gouvernent, qu'il soit impossible d'agir sans eux. Que de fois l'amour-propre blessé n'a-t-il pas ouvert à des suggestions coupables un cœur formé pour le bien et jusqu'alors fidèle à cette direction!

Une fois familiarisés avec les idées de meurtre, les membres de la Société du Nord ne s'arrêtèrent plus sur cette pente, où les pieds glissent dans le sang. Aussi, lorsque au commencement de l'été, le capitaine Iakoubovitch vint de la Géorgie à Saint-Pétersbourg, avec la résolution d'assouvir enfin le désir de vengeance qu'il nourrissait depuis huit ans contre Alexandre, il ne put manquer d'y trouver bon accueil. Ses paroles, faisant l'effet d'une torche incendiaire, allumèrent le feu des passions haineuses : on se félicita d'avoir à ses ordres un être abruti qu'on pourrait *lâcher* à volonté contre la victime qu'on lui désignerait. Cependant, Iakoubovitch était pressé ; il voulait « frapper son coup » tout de suite, ou du moins pendant les grandes manœuvres d'été, et au plus tard à la fête de Péterhof, en août (*). On eut bien de la peine à contenir ce furieux, et Ryléïef, pour y réussir, dut déployer toute l'énergie de son caractère. Iakoubovitch consentit à la fin à attendre jusqu'au mois de mai 1826, époque fixée par la Société du Midi, qui paraît avoir donné son mot d'ordre à la Société du Nord. Ryléïef, pour sa part, n'avait pas cru le terme si proche : on

(*) Elle se célébrait le jour de la fête de l'impératrice Marie, le 22 juillet, vieux style.

lui avait entendu dire que la Société agirait soit à la mort de l'empereur, soit avant cet événement, au cas où les circonstances se montreraient très favorables. Mais la volonté de Pestel entraîna la sienne; d'ailleurs, nous le répétons, on ne manquait plus de sicaires, et ils avaient soif de sang.

Un jour Iakoubovitch se précipita dans la chambre de Ryléïef en s'écriant : « L'empereur est mort! c'est vous autres qui me l'avez arraché! » et il grinça des dents de rage. Cette nouvelle venait de jeter la consternation dans la capitale. Elle était inattendue pour tout le monde; la Société n'était pas prête; elle ne bougea pas; tous ses membres jurèrent fidélité à Constantin, proclamé empereur en son absence. Mais elle ne fut pas longtemps sans s'apercevoir quel parti on pourrait tirer de ce même serment. Toute la ville, tout l'empire était dans l'incertitude : Constantin acceptera-t-il le trône ou persistera-t-il dans ses anciennes résolutions? chacun se faisait cette question. Dans le premier cas, comme dans le second, il y avait des chances pour les fauteurs de troubles, et d'ailleurs, Pestel devait être prêt, non plus pour le mois de mai, mais pour le jour de l'an. Dans le second cas, le plus probable des deux, les chances devenaient aussi infiniment plus favorables : on invoquera contre Nicolas, peu aimé des soldats, le serment prêté à Constantin, on criera à l'usurpation, on se constituera défenseurs des droits sacrés de la naissance, on alarmera le sentiment religieux, on jettera le doute dans tous les esprits, et à la faveur de l'ignorance du plus grand nombre et de la confusion générale, on arrivera au but qu'on se proposait. Là-dessus on était d'accord. Mais la question était de savoir à quelle forme de gouvernement on donnerait alors la préférence, car les idées de Pestel, quoiqu'en secret elles fussent aussi celles de Ryléïef, n'avaient pas encore prévalu dans

le Nord. « Qu'il est aisé d'opérer un changement en Russie, s'écria, dans l'une des réunions qui eurent lieu alors journellement, un membre nouvellement affilié ; il suffit pour cela de distribuer quelques imprimés d'oukases du sénat. Mais la Russie ne comporte pas d'autre gouvernement que la monarchie. Les seules prières de la messe (dont celles pour la famille impériale font partie intégrante) y rendent la république impossible. La monarchie limitée est nécessaire, ne fût-ce que pour la transition. »

Ce nouveau membre était le lieutenant-colonel Batenkof avec qui Ryléïef et Alexandre Bestoujef s'étaient liés depuis l'automne. Ils lui supposaient de grandes relations, car ses prétentions allaient loin, et il avait en réalité occupé une place avantageuse au conseil des colonies militaires. « Entraîné malgré lui, dit le Rapport, par un concours imprévu de circonstances (*) et cédant à l'impulsion d'un amour-propre blessé, » il écouta les suggestions des conspirateurs, au milieu desquels il espérait briller par son esprit et par la hardiesse de ses conceptions. Ceux-ci, profitant de son faible, ne cessaient de le flatter : il ne disait pas un mot qui, à les entendre, ne recélât une pensée profonde. Peu à peu, Batenkof s'associa à leurs plans, surtout lorsqu'il eut fait connaissance avec le prince Troubetzkoï. « Il voulait, dit encore le Rapport, tirer parti de ses liaisons avec les conjurés de Pétersbourg, pour réformer, d'après ses propres idées, la société existante, et, en cas de non-réussite, pour l'anéantir en faisant divulguer par ses connaissances le secret du complot. » Nous citons ce passage, pour faire ressortir, par un exemple de plus, la légèreté inouïe avec laquelle, si le Rapport est véridique, plusieurs de ces hom-

(*) Le Rapport ne nous dit pas quelles furent ces circonstances.

mes, placés à un rang plus ou moins élevé dans la hiérarchie sociale, se jouaient des lois de l'honneur et de la foi du serment. On sait d'ailleurs qu'après leur arrestation, ils se dénoncèrent en partie les uns les autres. Et ce qui ne sera pas un moindre sujet d'étonnement pour bien des lecteurs, c'est que parmi leurs pères, leurs frères, leurs parens, il y en eut beaucoup qui acceptèrent des bienfaits de la main de celui qui venait de signer l'arrêt de condamnation; bien plus, leurs sœurs, leurs mères brillèrent, peu de semaines après, aux fêtes du couronnement et s'abandonnèrent au plaisir de la danse sous les yeux du maître, comme pour attester, en dépit de la nature, que, quoi qu'il fasse, quoi qu'il commande, il a raison, et peut compter sur l'obéissance de tous. Heureusement, à ces exemples d'un manque de caractère que nos mœurs condamnent, nous aurons à opposer ceux de quelques épouses fidèles et dévouées, renonçant à tout pour suivre leurs maris, bravant la misère de l'exil et les humiliations de toute espèce pour ne jamais quitter ces infortunés !

Troubetzkoï, chez qui la faiblesse du caractère, plus particulièrement saillante, éclipsait quelques qualités estimables, perdit d'abord tout courage à la nouvelle de la mort d'Alexandre et de l'avénement de Constantin. Si on l'en avait cru, on aurait voté immédiatement la suppression de la Société jusqu'à des temps plus opportuns. Mais il n'eut pas plutôt été informé des résolutions définitives du césarévitch, que l'espérance reprit le dessus en lui et qu'il se laissa nommer chef absolu ou dictateur. Ce poste périlleux, pour lequel il était si peu fait, il n'y fut pas appelé par la confiance des conjurés; comme nous l'avons dit, Ryléïef, le vrai dictateur, se servait de son nom pour produire plus d'effet; de plus, les épaulettes de colo-

nel du prince devaient, au moment de l'action, lui donner plus d'autorité sur les soldats. Le temps pressait; on multiplia les réunions, on convint d'écarter, pour le moment, la question gouvernementale en adoptant un moyen terme, celui de proclamer simplement *la constitution* (on entendait celle de Nicétas Mouravief) et d'établir un gouvernement provisoire; on fit travailler de plus en plus les régimens, on se distribua les rôles, et l'on attendit ainsi le jour, qui ne pouvait être éloigné, où un nouveau serment serait exigé au nom de Nicolas, enfin proclamé empereur. Ce jour fut le 26 décembre : on sait comment il se passa.

« Au moins aurons-nous une page dans l'histoire, » avait dit Alexandre Bestoujef peu de temps auparavant. — « Sans doute, lui avait répondu un de ses complices, mais cette page la souillera et nous couvrira de honte. » S'était-il trompé, et le plus grand nombre des conjurés ne méritaient-ils pas ce sévère jugement?

Quant à la Pologne, son jour vint cinq ans plus tard (*) : si ce jour eut plus d'éclat et de grandeur, son résultat final fut cependant à peu près le même. Les deux entreprises avortèrent également. Mais l'histoire ne les confondra pas dans un seul arrêt de réprobation; elle ne mettra pas sur la même ligne le généreux soulèvement d'une nation jalouse de son indépendance, et la tentative incohérente de quelques centaines d'étourdis qui, dominés par des passions diverses ou séduits par de vagues théories, se crurent appelés à prendre en mains les intérêts d'une société, sans doute souffrante, mais nullement préparée aux révolutions et dont ils n'avaient pas suffisamment étudié les besoins. Si cette société avait des griefs sérieux, au moins avant de

(*) Le 19 novembre 1830.

livrer bataille pour les soutenir, eût-il fallu essayer d'y porter remède par des moyens plus sûrs et moins violens, et les statuts des premières sociétés secrètes sont pour nous la preuve que ces moyens existaient et qu'on ne l'ignorait point.

CHAPITRE NEUVIÈME.

BESOIN DE LÉGALITÉ ET DE RÉFORMES. — LUTTE CONTRE LES ABUS.

Le lecteur connaît maintenant dans tout son ensemble la conspiration de 1825, à laquelle l'histoire attachera les noms de Pestel et de Ryléïef. Elle n'est plus pour lui, nous osons le croire, *un effet sans cause,* et il ne la regarde pas non plus comme un de ces faits sans portée dont, parmi les contemporains, l'émotion sincère des uns, la maligne curiosité des autres, peut bien se préoccuper un jour, mais qui sont ensuite voués à l'oubli, parce qu'ils ont glissé seulement sur la surface d'un pays, sans y laisser de traces profondes.

De quelque manière que l'on juge les hommes qui, au lieu de se dévouer au lent et patient travail de la régénération d'une société gangrenée d'abus, ont pour ainsi dire improvisé cette conspiration, on reconnaîtra que la vraie cause de celle-ci était au fond l'absence de toutes garanties sociales. Aussi, l'établissement d'un système de légalité était-il le seul moyen de prévenir le retour des mêmes

désordres, et un tel système n'est pas incompatible, on le sait, même avec l'absolutisme pur, principe dominant en Russie, et, suivant nous, principe dominant salutaire.

Cette vérité n'échappa point à la haute raison du jeune empereur : nous le verrons entrer résolûment dans cette voie, sonder la plaie des abus, en reconnaître la profondeur, et faire de généreux efforts dans l'espérance sinon de la fermer, du moins d'en arrêter les ravages, et de l'empêcher de gagner les parties les plus vitales de l'organisme social.

Il sera intéressant de le suivre dans l'accomplissement de cette tâche laborieuse ; mais, auparavant, qu'on nous permette encore quelques observations critiques sur les deux pièces importantes, le Rapport de la commission d'enquête de Saint-Pétersbourg et celui du comité d'enquête de Varsovie, dont nous venons de présenter l'analyse et le commentaire. Relativement à un pays aussi avare de publicité que la Russie, des écrits officiels de ce genre méritent la plus grande attention, et dans un tableau de la civilisation russe au temps auquel ils se rapportent, ils doivent nécessairement être l'objet d'un examen approfondi.

Nous en parlons, au reste, par anticipation, car ces documens ont été signés seulement, l'un le 11 juin (30 mai) 1826, l'autre bien plus tard, le 3 janvier 1827 ; mais ils sont la source principale où il faut puiser la connaissance des faits, et il était impossible d'entreprendre l'exposé de ces derniers sans dire aussi tout de suite ce que nous pensons de celle-là.

Quoique calqués l'un sur l'autre et rédigés avec la même habileté (*), ces deux documens n'ont pourtant pas la même

(*) Le rédacteur du Rapport de la commission d'enquête de Saint-Péters-

valeur aux yeux de l'historien : aussi nous attacherons-nous plus particulièrement au Rapport de la commission de Saint-Pétersbourg. D'une part, la conspiration polonaise n'offrait pas un danger aussi direct que la conspiration russe ; d'autre part, elle n'avait rien d'inattendu, rien de nouveau; elle ne s'attaquait pas au noyau de la puissance moscovite, elle ne jetait pas le gouvernement dans un bien grand embarras relativement à la manière dont il en parlerait à l'Europe, attentive, sans doute, mais non pas étonnée. Dans la conspiration russe, au contraire, tout était pour l'Europe un sujet d'étonnement non moins grand que cet interrègne de vingt-quatre jours qui en servit si bien les intérêts; et la curiosité avec laquelle, dans nos pays d'Occident, on suivait les mesures du gouvernement autocratique, rendait la tâche du rapporteur extrêmement délicate. La Russie ne pouvait se dissimuler une chose, c'est que la crise où elle venait de se trouver l'affaiblissait, sinon par le fait, du moins dans l'opinion, et l'opinion, comme on sait, est un élément essentiel dans l'appréciation de la puissance d'un état. Rongé par un mal intérieur et secret, semblait-on déjà se dire en Europe, le colosse n'est donc pas aussi formidable qu'on se l'était imaginé; il est vulnérable ailleurs qu'en Pologne; en cas de guerre avec lui, il ne paraît plus tout à fait impossible d'opérer, dans son sein même, une diversion assez forte, peut-être, pour paralyser ses moyens! C'était là une opinion qu'il fallait se presser de contredire

bourg fut M. Dmitri Bloudof, dont nous avons déjà parlé p. 258 et 261 du t. Ier. Ce travail qui, dans la traduction française, forme 136 pages in-8o, fut pour lui le point de départ de la brillante fortune qui l'attendait. Il a servi de modèle au rédacteur du Rapport polonais, qui, avant d'accomplir sa tâche, en a fréquemment conféré avec M. Bloudof. On a nommé comme rédacteur de ce second document le baron de Mohrenheim, aujourd'hui décédé. Fils d'un médecin allemand, il avait obtenu le grade de conseiller d'état actuel.

sans se donner l'air, toutefois, d'y attacher de l'importance : aussi la pièce en question a-t-elle été calculée de manière à pallier le mal, à faire croire aux cabinets étrangers qu'on s'était trop hâté, dans les journaux et dans le monde diplomatique, d'accueillir les suppositions gratuites auxquelles avaient donné naissance la malveillance ou la jalousie.

Ce qui, indépendamment de la rédaction en elle-même, confirme notre assertion, c'est que le Rapport, simple acte d'accusation pourtant, pièce isolée d'une procédure criminelle relative à des affaires d'intérieur auxquelles l'étranger n'avait rien à voir, fut officiellement communiqué à la Confédération germanique et sans doute à d'autres gouvernemens. Le baron d'Anstett (*), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Russie près de la diète de Francfort, passa à ce sujet, en date du 15 juillet 1826, une note au baron de Munch-Bellinghausen, président de la diète.

Voici ce qu'on y disait : « Par suite des principes adoptés « par S. M. I. de donner une entière publicité aux résultats « des enquêtes motivées par les coupables entreprises et « les projets plus coupables encore d'associations secrètes « découvertes en Russie, le soussigné a été dans le cas, à « diverses reprises, de faire à cet égard à la sérénissime « Confédération germanique des communications qui ont « pu lui prouver que l'on ne se départirait pas de ce *système* « *de publicité qui montre la justice dans tout l'éclat de son* « *indépendance*. En conséquence, il lui donne également « communication du Rapport final. »

La diète reçut ce document avec reconnaissance et s'empressa de le communiquer à la commission centrale d'en-

(*) Mort, à son poste de Francfort-sur-le-Mein, en 1845.

quête de Mayence (*), comme si, sauf une idée passagère d'imitation des règlemens du *Tugendbund,* les troubles de la Russie avaient eu la moindre liaison avec les menées démagogiques dont les gouvernemens d'Allemagne s'étaient fait des fantômes. Elle chargea en outre son président de répondre à la note du diplomate russe, et cette réponse est assez curieuse pour que nous la reproduisions ici, en n'en retranchant que le préambule. « Si un gouvernement glo-
« rieux et paternel, tel que celui de S. M. l'empereur
« Alexandre, d'illustre mémoire, a pu être l'objet de com-
« plots criminels comme ceux que décrit la commission
« d'enquête de Pétersbourg dans son Rapport, *rédigé avec*
« *autant de calme que de clarté,* on ne peut plus avoir de
« doute sur le danger dont les principes faux et pervers
« de quelques hommes peuvent menacer la tranquillité et
« le bien-être des plus puissans empires. Rien n'est assu-
« rément plus propre à fixer l'attention de tous les gouver-
« nemens, et la diète remplit *le plus saint devoir,* en don-
« nant de suite à ses hauts commettans une connaissance
« complète des communications... » etc.

Peut-être, de la part d'un gouvernement, était-ce s'avancer beaucoup que de s'associer, par l'approbation qu'il donnait, à la responsabilité encourue par un autre gouvernement dans l'exercice du droit de dispenser la justice, surtout quand il avait l'habitude d'entourer chez lui l'exercice de ce droit d'infiniment plus de garanties qu'il n'en rencontrait sous un régime absolu et arbitraire. Après tout, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, le document communiqué n'était autre chose qu'un acte d'accusation dressé après une instruction hâtive de cinq mois, délai employé

(*) Supprimée en 1828.

avec zèle, mais très court quand on pense aux milliers d'inculpés et de témoins amenés de tous les points du colossal empire, et qu'il a fallu interroger. En lui-même, abstraction faite de la haute cour de justice chargée de statuer d'après cette instruction (et de statuer à huis clos, selon toute vraisemblance sans débats contradictoires, et bien certainement sans admettre de défenseurs), ce document n'avait en lui aucune force probante. A la vérité, il portait la signature de neuf fonctionnaires supérieurs, dont nous ne révoquons pas en doute le caractère honorable, et parmi lesquels figurait le grand-duc Michel, frère de l'empereur, prince plus enclin, comme on l'a vu, à la clémence qu'à une sévérité inflexible ; mais ces neuf personnes n'avaient été choisies qu'à titre d'intimes, à raison de la confiance particulière qu'elles inspiraient à l'empereur. Leur indépendance n'était rien moins que prouvée.

Au reste, on se tromperait si de ces observations sur ce qui pouvait être ou non de la dignité de la diète germanique, on voulait conclure que nous contestons la bonne foi de la commission d'enquête et la sincérité de son Rapport. On ne peut nier que toute la procédure n'ait été conduite avec beaucoup de modération, et le Rapport en porte l'empreinte à chaque page ; la diète a eu raison d'en remarquer le calme aussi bien que la clarté. Loin de multiplier les coupables, on a cherché à en réduire le nombre, et les crimes avoués des chefs étaient tels qu'il n'y avait plus guère moyen de les aggraver, l'eût-on voulu. Les vices de la procédure étaient ceux de toute procédure russe ; jamais, dans ce pays, on n'avait porté dans une cause de cette espèce plus de douceur, d'indulgence et de générosité.

Nous voudrions dire aussi plus d'impartialité ; cependant il ne nous est pas démontré qu'on ait appliqué à tous les

prévenus les mêmes poids et les mêmes mesures. Que signifient par exemple, dans un acte d'accusation, ces réticences multipliées concernant trois individus privilégiés, membres-fondateurs de l'*Union du salut,* puis membres de la nouvelle société secrète, que deux d'entre eux quittèrent, il est vrai, vers l'année 1821, mais où le troisième figura encore plus tard (*) ? Tous les trois, notamment celui qui avait rempli les fonctions de *surveillant,* étaient tellement compromis, qu'on a dû faire allusion à eux en trois endroits différens du Rapport (**) ; et cependant ils sont restés hors de cause. Ce fut chez eux, dit-on, « l'erreur d'un moment » ; mais plusieurs autres inculpés qu'on a traités sévèrement ont-ils persévéré dans leur erreur beaucoup plus longtemps? « L'empereur les a jugés dignes d'un généreux pardon, » a-t-on ajouté : rien de mieux ; mais les généraux Orlof, Von Visine, etc., qu'il a également pardonnés, figurent néanmoins dans le Rapport. Dans les sociétés bien organisées, le rôle de la clémence souveraine commence quand la justice a fini le sien : fallait-il déroger ainsi, publiquement et par exception, à cette maxime, dans des circonstances si solennelles, où tout un peuple avait les yeux fixés sur son gouvernement?

Ceci à part, il règne dans le Rapport un ton de convenance et de dignité auquel on ne peut s'empêcher de rendre hommage. « Autant qu'il était au pouvoir de la Commission, est-il dit dans le préambule, elle a distingué la faiblesse et un aveuglement momentané d'une malveillance persévérante ; elle a presque toujours pris pour base de ses

(*) Rapport, p. 31.—Ces réticences laissent le champ libre aux conjectures, et l'on n'a pas manqué d'en faire beaucoup. Parmi les noms mis en avant, figurait en première ligne celui d'un prince Dolgorouki.

(**) P. 11, 26 et 31.

conclusions les aveux mêmes des prévenus ou des pièces écrites de leur main, » et elle s'est constamment souvenue de cette déclaration du monarque, que, « voulant suivre « les mouvemens de son cœur et l'exemple de ses glorieux « ancêtres, il aimerait mieux pardonner à dix coupables « que de faire punir un seul innocent. »

D'un autre côté, sans perdre de vue « l'obligation de travailler à purifier la Russie de germes pernicieux, à assurer la tranquillité et le bon ordre, à calmer les citoyens paisibles, dévoués au trône et aux lois, » la commission n'a eu garde d'aller au delà de ce qui était commandé par une nécessité impérieuse. La sévérité poussée jusqu'à ses dernières limites aurait eu le double inconvénient d'associer un trop grand nombre de familles au ressentiment de celles dont il n'était pas possible de sauver les membres impliqués dans la conspiration, et de mettre les pays du dehors dans la pleine confidence d'un mal, aussi étendu que profond, dont la découverte n'était pas pour eux, comme pour tous les bons Russes, un sujet d'affliction.

Nous l'avons dit, sous ce rapport surtout, l'habileté du rédacteur a été parfaite. Après avoir simplement parlé, dans le préambule, de *sociétés secrètes* et de *troubles,* en évitant les mots trop alarmans de *conjuration*, *complot, révolte,* il est resté fidèle, dans tout le cours du travail, à ce système d'amoindrir le plus possible un événement, selon nous, d'une gravité sans exemple. Quoique les cachots de la citadelle de Saint-Pétersbourg, ses casemates, les caveaux de l'État-major général, plusieurs forteresses voisines en Finlande regorgeassent de prisonniers, la commission réduisit à cent vingt et un le nombre des accusés qui devaient paraître devant la haute cour criminelle ; et cependant ceux-ci, loin de seconder ce système, y avaient au contraire

formé obstacle. Dans l'espoir de désarmer la justice en l'effrayant par la multitude de têtes coupables que son glaive aurait à atteindre, ils s'étaient livrés à des dénonciations sans fin auxquelles il était difficile de ne pas prêter attention, mais dont bien souvent l'empereur lui-même fit justice, à l'arrivée des prévenus, en les interrogeant brusquement et en combinant les questions de manière à les exposer soit à se couper dans leurs réponses soit à faire éclater tout de suite leur sincérité et leur innocence. Par le même motif, le Rapport a soin de relever tout ce qui pouvait jeter le ridicule sur la conspiration et ses membres; il s'arrête avec complaisance aux utopies, aux extravagances, aux rêves d'ambition de quelques-uns, au décousu dans les idées des autres, aux contradictions apparentes remarquées entre divers discours souvent relatifs à des circonstances et à des époques différentes; à l'anarchie qui régnait dans la Société du Nord, au chaos de plans et de propositions qu'on y tolérait, mais qui pourtant n'empêchait pas les chefs, au milieu même de ce bourdonnement confus, de mûrir leurs idées et de marcher à leurs fins avec persévérance. De plus, le rapporteur n'a pas manqué d'enregistrer toutes les paroles de regret proférées par plusieurs de ces hommes coupables à divers titres, non pour appeler sur eux l'intérêt auquel un repentir sincère donne droit, mais afin de constater publiquement que, de leur propre aveu, ils avaient poursuivi un but encore plus insensé que criminel. Ainsi cet aveu de Ryléïef a été soigneusement recueilli : «Si quelqu'un a mérité un supplice, qu'exige peut-être le bien futur de la Russie, c'est moi, malgré mon repentir et le changement absolu qui s'est opéré dans ma manière de voir. » On donne à penser que ce changement absolu implique la condamnation de toute l'entreprise, quand au

contraire il ne se rapportait qu'aux moyens adoptés, aux instrumens employés, à la marche suivie. Enfin, dans l'impossibilité de passer sous silence les projets de régicide, la résolution de tant d'hommes de tremper leurs mains dans le sang d'un souverain plein de bienveillance et de mansuétude, on insiste sur ces énormités, sur les sentimens pervers et sur le langage atroce de quelques individus, sans doute membres de la Société, mais qui avaient médité l'assassinat de leur propre chef et isolément. Point de milieu entre le ridicule et l'atroce! Tout ce qui tient de ces deux extrêmes est rapporté fidèlement; mais les dépositions relatives seulement aux abus signalés, aux réformes proposées, à la régénération intérieure, but primitif de l'association, sont généralement laissées à l'écart, ou présentées sous un jour si défavorable, avec une telle incohérence, qu'il est impossible d'y reconnaître des projets d'hommes sensés, aimant le bien et se donnant pour patriotes.

Et pourtant l'œuvre d'hommes de cœur et de talent, tels que les Alexandre Mouravief, les Michel Orlof, les Nicolas Tourghénief et autres, quoique très condamnable au point de vue de l'état, ne méritait pas au fond d'être flétrie comme une extravagance sans prétexte plausible, sans but déterminé et possible à atteindre. Et parmi les autres, Ryléïef, les frères Bestoujef, etc., tout en abjurant l'intention du meurtre à laquelle plusieurs d'entre eux avaient fini par s'abandonner, tout en se reconnaissant criminels sous ce rapport devant Dieu et devant les hommes, tout en présentant leur tête coupable à la juste vindicte de la loi, ont fait devant la commission des déclarations qui auraient mérité d'être rapportées; ils ont parlé avec une franchise exempte de crainte et de tous ménagemens ; ils ont mis le doigt sur toutes les plaies de la patrie, énuméré les abus qui

la rongent, l'absence de toute loi méritant ce nom, de toute garantie quelconque pour le peuple, la vénalité des juges, des fonctionnaires et des employés de tout étage, la fraude pratiquée partout sur la plus vaste échelle, les dénis de justice passés en habitude, l'oppression des petits par les grands et la servilité de tous. « Je savais d'avance, a dit Ryléïef, que cette entreprise me perdrait, mais je n'ai pu voir plus longtemps ma patrie sous le joug du despotisme : la semence que j'y ai jetée germera, n'en doutez pas, et fructifiera plus tard. » Michel et Nicolas Bestoujef parlèrent dans le même sens. « Je ne me repens de rien, dit l'un, je meurs satisfait et sûr d'être vengé ; » l'autre se montra devant la commission tel qu'il avait été devant l'empereur lui-même. Pendant que le procès s'instruisait, dans une séance presque tête à tête, il avait tout dit au monarque, et ses paroles vigoureuses, cassantes, amères, la lucidité de ses idées, la chaleur de ses sentimens, son patriotisme, égaré peut-être, mais réel, son éloquence soutenue par l'indignation avaient fortement impressionné le souverain. Il le regarda avec intérêt, s'apitoya sur son sort, et lui dit enfin avec émotion : « Je pourrais vous pardonner, et, si j'avais l'assurance de posséder en vous désormais un fidèle serviteur, je le ferais. — Eh! Sire, répondit Nicolas Bestoujef, voilà précisément ce dont nous nous plaignons, que l'empereur puisse tout et qu'il n'y ait point de loi pour lui. Au nom de Dieu, laissez à la justice son libre cours, et que le sort de vos sujets ne dépende plus à l'avenir de vos caprices ou de vos impressions du moment! »

On cite beaucoup d'autres réponses remarquables faites soit au tsar, soit devant la commission (*); mais rien de

(*) Nous en avons déjà rapporté quelques-unes, t. Ier, p. 251 et 252.

tout cela, rien d'approchant, n'a été recueilli par cette dernière dans son Rapport, car ce que le rédacteur a évité avec le plus de soin, c'est de faire paraître les prévenus dignes de l'intérêt des âmes généreuses. Nous ne l'en blâmons pas, seulement, pour rendre hommage à la vérité, nous avons voulu faire voir que la conspiration russe, si elle a été criminelle, n'a pas été pour cela tout à fait absurde ; que le Rapport a été rédigé suivant les vues de la politique, après un triage arbitraire fait parmi des milliers d'interrogatoires, en taisant tout ce qu'on voulait laisser ignorer à l'étranger ou ce que le pays lui-même ne devait pas savoir. Tout le reste, on peut le croire, est vrai, sincère, et, convenons-en, il n'en fallait pas plus pour faire condamner avec justice les principaux prévenus.

Avant d'en finir avec ce Rapport, notons encore une particularité qui nous paraît significative à certains égards.

Plusieurs fois, dans ce document, on fait mention de déterminations ou d'actes auxquels une fausse interprétation de la Bible aurait donné lieu. En voici un premier exemple. Les Slaves réunis, y est-il dit, p. 73, « insinuaient d'abord, et signalaient ensuite en termes clairs et précis, l'indispensable nécessité d'attenter aux jours de l'empereur Alexandre, d'exterminer toute sa dynastie. » — « Mais cela est contraire à Dieu et à la religion, » dit un des membres de la société. — « Erreur ! » s'écria Serge Mouravief, et il se mit à lire des extraits de la Bible par lesquels il tâchait de prouver, à l'aide de fausses interprétations, que le gouvernement monarchique n'était pas agréable à Dieu (*). » Nous lisons ensuite (p. 134) que dans ce catéchisme dont un prêtre vénal consentit à faire lecture aux troupes poussées à

(*) C'était sans doute principalement le chapitre VIII du 1er livre de Samuel (1er des Rois en comptant quatre livres des Rois).

la révolte, le même Mouravief et son ami Bestoujef-Rumine, « en donnant à quelques passages détachés de l'Ancien Testament, une interprétation arbitraire, avaient voulu démontrer que la démocratie était la seule forme de gouvernement agréable à Dieu. » Enfin un troisième exemple (p. 81) est relatif à l'officier de marine Zavalichine (*). Celui-ci, en lisant dès sa première jeunesse les Écritures saintes, avait cru recevoir des révélations mystérieuses qui l'appelaient à ramener sur la terre le règne de la vérité. Aussi se livra-t-il depuis ce moment à des projets, dont le triomphe de la vérité de la foi était d'abord l'unique but.

Ces faits semblent attester que la lecture de la Bible, ce pain quotidien des pieuses familles en Angleterre, en Allemagne, et en général dans les pays protestans, commençait alors à devenir plus commune dans les classes hautes ou aisées de Russie, qu'elle ne l'est même aujourd'hui dans la plupart des pays catholiques. Certes, ils ne prouvent rien contre l'utilité de cette lecture chez les hommes qui ne sont pas tout à fait dénués d'instruction ou d'intelligence, rien surtout contre l'excellence du Livre des livres en lui-même. Tout ce qu'on peut en conclure, c'est qu'il n'est œuvre si excellente qui ne soit sujette à l'abus, et que les choses saintes y prêtent comme toutes les autres ; vérité empreinte, au reste, sur toutes les pages de l'histoire ecclésiastique. Néanmoins ces faits n'ont pas été entièrement étrangers à la suppression de la Société Biblique de Saint-Pétersbourg, qui ne tarda pas à être ordonnée (**).

(*) *Voir* plus haut, p. 118.

(**) C'est un fait assez curieux que l'établissement d'une Société biblique dans un pays non protestant, et avec le concours d'un clergé peu ami des lumières. On a déjà vu dans la note 13 du précédent volume à quelle cause il faut l'attribuer ; mais cette matière mérite bien que nous y revenions, et, en conséquence, nous en ferons l'objet de la note 11, dans les Études, etc., du présent volume.

Maintenant nous avons tout dit sur le complot. Laissons la justice accomplir sa tâche ; alors nous y reviendrons une dernière fois, pour voir comment elle l'a comprise et pour faire assister le lecteur au douloureux spectacle de l'expiation due aux lois du pays méconnues et à la tranquillité publique profondément troublée.

Un spectacle non moins douloureux était celui de l'état moral de la Russie, auquel il s'agissait, pour le jeune empereur, de porter un prompt remède. Ceci nous ramène au sujet indiqué comme devant former le contenu de ce chapitre.

Il n'était plus possible à Nicolas de se faire illusion sur ce point. Il avait entendu les discours des conjurés et il avait reçu communication des découvertes faites par la commission d'enquête ; les papiers saisis à domicile, des révélations inattendues arrivant de toutes parts, lui avaient permis de mesurer l'abîme creusé sous cet empire de soixante millions d'âmes, où les dehors brillans de la civilisation cachaient mal les turpitudes d'une bureaucratie vicieuse, avide, corrompue, et la dégradation de mœurs qui en était à la fois la cause et le produit. Cette dégradation, commune à toutes les classes de la population, mais se montrant dans chacune sous un autre aspect et découlant d'une source différente, n'était combattue et arrêtée ni par une dignité sévère des lois, ni par de bienfaisans exemples de moralité donnés par ceux qui en sont les organes, ni par l'influence de la religion exercée, en son nom, par des ministres avec l'autorité qu'on puise dans une vie sainte, dans une conduite irréprochable.

L'inefficacité de la loi était ce qui frappait le plus le monarque. La voyant partout éludée, réduite au silence, vendue pour ainsi dire au plus offrant, il pensa que son pre-

mier devoir était de lui venir en aide et de lui donner une force nouvelle. Pour cela, il fallut avant tout la débarrasser des langes de la barbarie, la rendre accessible à tous, et en faciliter l'intelligence, à peu près impossible dans l'état de choses qu'il trouva existant. A cet effet, Nicolas osa suivre l'exemple qu'un autre Slave couronné, Justinien (*), lui avait donné, et se mit à l'œuvre sans retard. L'accomplissement de cette tâche importante n'appartient pas sans doute à la première année de son règne ; mais comme il en fut déjà la pensée dominante, nous pouvons dès ce moment nous occuper de cette matière et l'envisager dans son ensemble.

Rappelons d'abord quelques faits historiques.

Pierre le Grand, qui est le commencement de toutes choses en Russie, avait déjà essayé (en 1700 et années suivantes) d'introduire l'ordre dans le chaos de lois, de statuts, de décisions de toute nature qui constituait la législation moscovite concurremment avec le Code de 1649 (**), dû à son père Alexis Mikhaïlovitch (***). Mais c'était là une œuvre de patience, où l'énergie de la volonté, l'impétuosité du génie, ne suffisaient pas pour triompher des difficultés sans nombre que l'on devait rencontrer. Aussi, pour tout résultat, eut-on quelques *livres d'oukases,* qui, même avec ceux des règnes suivans, embrassent un espace de vingt-sept années seulement, sur les cent quatre-vingts écoulés depuis le Code

(*) Cet empereur de Byzance était né sur les confins de l'Illyrie et de la Thrace ; on assure même que son nom primitif était *Oupravda,* dont Justinien *(jus, justitia)* aurait été la traduction romaine.

(**) *Sobornoïe Oulojénié Zakonn,* c'est-à-dire Code général de lois. *Sobor* est le même mot que cathédrale, mais l'adjectif du titre ci-dessus, ne paraît pas se rapporter à ce sens spécial ; il désigne seulement la généralité de son application.

(***) *Voir* sur cette matière, notre *Statistique générale de la Russie accompagnée d'aperçus historiques,* p. 269-281.

d'Alexis jusqu'à celui de Nicolas. Arrêté à l'avénement de l'impératrice Anne, le travail ne fut pas repris avant 1760, et même sous Catherine II, on ne le continua que jusqu'en 1770. Cette impératrice, avide de gloire et des suffrages des encyclopédistes, se mit à l'œuvre avec fracas. Des députés de toutes les provinces de l'empire, sauf les plus lointaines qui n'en auraient pu envoyer à temps, furent convoqués à Moscou et investis des attributions législatives par Catherine en personne, dans la séance solennelle du 30 juillet 1767. On ne pouvait attendre aucun fruit sérieux d'une telle assemblée, composée des élémens les plus disparates et où la civilisation se montrait à tous les degrés de l'échelle dans la personne des représentans des diverses provinces; ce n'est pas dans son sein qu'on eût pu entreprendre le labeur difficile de l'étude et de la collation de tous les actes émanés de l'autorité publique. C'était, s'il faut dire la vérité, une parade destinée à frapper l'imagination des peuples et à exciter au dehors les applaudissemens d'un siècle libéral, plutôt qu'une tentative sincère d'amélioration. Cette assemblée, dissoute au bout de cinq mois, laissa après elle, il est vrai, une nouvelle commission des lois composée d'hommes éclairés, et l'impératrice elle-même rédigea, pour diriger ses travaux, cette fameuse *Instruction* (*Nakaz*), signée le 8 avril 1768, et avec raison admirée par Voltaire, d'ailleurs le plus courtisan des philosophes; mais l'œuvre y gagna peu, le zèle ne tarda pas à languir; et bientôt tout fut de nouveau interrompu. La collection, relative au court espace de huit ou neuf années, dont on termina l'impression, n'eut pas même le mérite d'être complète (*).

(*) « La Commission, qui n'a jamais fait imprimer ou publier une seule ligne sur ses travaux, dura, mais avec un personnel considérablement réduit et à la fin tout à fait désœuvré, jusqu'à la mort de l'impératrice et encore quelque temps

Le plus grand nombre des oukases étaient restés soustraits à la publicité, en sorte que cette maxime, sacramentelle chez nous, que nul ne peut prétexter d'ignorance de la loi, n'était point applicable à la Russie.

Cet état de choses ne changea pas sous Alexandre, malgré l'oukase du 25 août 1801 où ce prince éclairé et bienveillant promit solennellement à son peuple de lui donner un nouveau Code de lois et une constitution judiciaire revisée. Sans doute, on s'empressa encore cette fois (1804) de former une commission chargée de codifier toutes les parties de la législation générale, ainsi que le droit provincial; mais elle ne sut pas trouver le fil conducteur qui pouvait la guider dans le dédale affreux où elle devait s'engager, et tout en resta là. On tomba de tâtonnemens en tâtonnemens. « En 1809, dit le Précis historique dû à l'illustre Spéranski (*), les objets des travaux de la commission subirent une autre division, et sa composition fut en même temps partiellement changée. En 1810, par suite d'une nouvelle organisation du conseil de l'empire, elle fut transformée en une institution de son ressort. Son conseil fut aboli, et un directeur, sous les ordres duquel elle fut placée, devait porter immédiatement ses travaux devant le conseil de l'empire. En 1812, cet ordre fut encore changé. Le directeur fut remplacé par un conseil de trois membres présidé par le plus ancien, et sous l'autorité d'un chef supérieur, ce qui dura jusqu'en 1826. Les travaux de la com-

après. » Reimers, *St-Petersburg am Ende seines ersten Jahrhunderts*, t. I, p. 289 et suiv., t. II, p. 308. Le principal acte de législation dû à Catherine, est son organisation des gouvernemens, justement admirée des hommes compétens. Pour les travaux du règne d'Alexandre, il faut voir Storch, *Russland unter Alexander I*, t. IV, p. 202 et suiv.

(*) *Précis des notions historiques sur la formation du Corps des lois russes*, édition française, p. 58.

mission n'embrassaient pas tout le cercle qui lui avait été tracé : ils se bornaient aux Codes civil, pénal et commercial. Dans ces trois parties, *depuis* 1804 *jusqu'en* 1826 *quelques titres furent rédigés en forme de projets,* et nommément trois titres du Code civil, un titre du Code commercial et trois titres du Code pénal. Les articles du projet de Code civil furent, à plusieurs reprises, portés à la révision du conseil de l'empire ; mais cet examen fut suspendu, la première fois sur le motif que la troisième partie du projet n'était pas encore achevée ; la seconde fois, en 1815, le conseil trouva qu'il était impossible de procéder à la révision du nouveau Code, sans avoir fixé la législation actuelle par un corps de lois complet et systématique ; la troisième fois, dans le cours des années 1821 et 1822, tout ce que la commission présenta fut revisé, mais une grande partie des articles furent renvoyés pour être corrigés et refondus. »

Cette citation nous a paru curieuse. Voilà donc où en était, suivant un rapport officiel, l'entreprise si pompeusement annoncée soixante ans auparavant. Des commissions transformées en conseils et des conseils en commissions, tels noms propres substitués à tels autres, des supplémens de traitement et peut-être dix millions de frais, ajoutés au budget des dépenses, telle est à peu près toute l'histoire de cette entreprise.

Une chose est claire, c'est que les Portalis, les Tronchet, les Bigot de Préameneu, les Treilhard, les Target, les Berlier, les Merlin, etc., manquèrent à la Russie ; l'œuvre avorta faute de bons ouvriers. Ni le prince Lapoukhine, ni le ministre-collègue Novociltsof n'étaient à la hauteur d'une telle tâche, et il n'y avait d'ailleurs personne pour les seconder convenablement. Le rapporteur officiel en convient à mots couverts. « Quand il s'agit de coordonner les lois, de les réduire en système, dit-il (p. 56), il faut connaître leur ori-

gine, leurs différens ordres, leur liaison et leurs rapports mutuels : ici il est nécessaire de réunir la théorie à la pratique. Cependant, d'après la marche et l'époque des progrès de notre civilisation, cette réunion se rencontrait bien rarement dans les commissions qui précédèrent l'année 1804,» et pas davantage, ajouterons-nous, dans celles qui la suivirent, si ce n'est en la personne même du rapporteur (*). « Presque toutes les commissions, continue ce dernier, se représentaient leur tâche non-seulement comme pressante, mais aussi comme facile à remplir : de là vint que presque toutes abordaient immédiatement la dernière période du travail, sans en avoir préparé ni le commencement ni le milieu. »

Il n'existait donc point de recueil officiel des lois russes, et les travaux particuliers (**), destinés à remplir cette lacune, y avaient pourvu bien imparfaitement : ordinairement entrepris dans des vues de spéculation, ils étaient incomplets et même inexacts.

Dès son avénement au trône, l'empereur Nicolas résolut de porter remède à un mal aussi grave que le désordre dans la législation, l'impossibilité de la bien connaître, et son insuffisance journellement attestée. Pressé d'arriver à un résultat, et n'en pouvant espérer qu'un fort mince de la lenteur des commissions, il prit l'affaire sous sa direction immédiate, et eut la gloire de l'avancer plus en cinq années que tous ses devanciers n'avaient fait en cent quatre-vingts.

La commission instituée en 1804 sous Alexandre n'avait pas cessé d'exister, du moins nominalement : elle avait

(*) Une extrême pénurie de légistes s'est toujours fait sentir en Russie où il n'y a, à vrai dire, ni magistrature, ni barreau. Nous renvoyons à ce sujet le lecteur à la note 12 des Notes et Éclaircissemens du présent volume.

(**) Ceux de Tchoulkof, Maximovitch, etc.

toujours pour président le prince Pierre Lapoukhine dont nous avons déjà parlé (*). En date du 12 février (31 janvier) 1826, Nicolas adressa à ce personnage un rescrit par lequel la commission fut dissoute et la marche suivie par elle jusqu'alors condamnée assez explicitement, malgréles ménagemens de langage que les convenances imposaient vis-à-vis d'un vieillard placé au plus haut de l'échelle sociale.

« Au premier coup d'œil porté sur les diverses branches « de l'administration de mon empire, est-il dit dans ce res- « crit, coup d'œil dirigé avec un intérêt spécial sur le Code « de notre législation nationale, j'ai vu que les efforts ap- « pliqués à cet objet depuis grand nombre d'années, ont « été fréquemment interrompus et que, par ce motif, le « but n'a pas été atteint. Ayant à cœur d'assurer l'achève- « ment progressif de cette œuvre, j'ai jugé nécessaire de la « prendre *sous mon inspection immédiate* (**), et en consé- « quence j'ai ordonné de lui assigner une section spéciale « dans ma chancellerie particulière.... Vous connaissez « mieux que personne l'importance d'une bonne et solide « législation.... Je suis persuadé que sous l'organisation « actuelle comme auparavant, votre expérience et vos con-

(*) Procureur général sous l'empereur Paul, il fut nommé, en 1806, ministre de la justice en remplacement du poëte Derjavine. Il était, dès cette époque, conseiller privé actuel, et, promu depuis à la première classe de ce grade, il se trouva être, avec le prince Ioussoupof, l'homme le plus considérable de l'empire, dans l'ordre civil, n'ayant pour égaux que les feldmaréchaux dans l'ordre militaire.

(**) On dirait qu'en Russie c'est là la condition indispensable pour qu'une institution quelconque porte ses fruits : soustraite aux regards du souverain, elle reste une lettre morte ou se dénature complétement. Aussi la chancellerie particulière prend-elle une extension démesurée : encore dernièrement, par un oukase du 5 septembre 1846, Nicolas a déclaré prendre sous son inspection immédiate les états de service des employés civils. Ce sera donc à ce département de l'inspection que devront être adressées toutes demandes de nominations, promotions, démissions, récompenses, etc. C'est un ministère très considérable en dehors des ministères ordinaires.

« naissances dans toutes sortes de branches des affaires de « l'état, acquises par un service de tant d'années, m'offri- « ront un concours utile et d'une fidélité toujours la même.»

L'empereur pensait alors que deux années suffiraient à l'achèvement du Code, et il se promettait de veiller personnellement au bon emploi de ce temps. La seconde section de sa chancellerie particulière consacrée à ce travail, prit le nom de section des lois, et fut placée sous l'autorité d'un fonctionnaire depuis longtemps célèbre, celui-là même qui, président de la commission des lois en 1808, lui avait donné un instant de vie, et à qui l'on était aussi redevable de la réorganisation du conseil de l'empire, Michel Spéranski (*). Cet homme, d'un mérite éprouvé, investi de toute la confiance du maître, relevait de lui seul, sans intermédiaire, dans l'accomplissement de cette tâche immense. L'empereur en suivait des yeux le progrès avec l'intérêt le plus encourageant; et telle fut la vigueur avec laquelle elle fut poussée, que dès le mois de juillet 1827, Spéranski put déposer au pied du trône la première moitié de l'exposé historique dont la publication du Code devait être précédée, et dont il livra le complément dans l'année 1833. Nicolas, très satisfait de ce premier résultat du travail de Spéranski, lui témoigna sa reconnaissance en lui conférant la grande croix de Saint-Alexandre Nefski en diamans et en lui exprimant dans un rescrit, qu'il avait la conviction que l'œuvre tout entière serait accomplie par lui « avec la même intelligence, la même habileté, le même savoir et le même zèle » dont il venait de faire preuve. Mais on y consuma un temps beaucoup plus long qu'on ne l'avait calculé, et malheureusement la mort empêcha Spéranski (1839) de réaliser

(*) *Voir* sa biographie dans la note 13 des Notes et Éclaircissemens.

complétement cette attente honorable de son souverain. Nicolas n'en poursuivit pas moins son but, et à lui appartient personnellement la gloire de l'avoir atteint, du moins en grande partie.

Spéranski, parmi les collaborateurs duquel il est juste de nommer le secrétaire d'état Michel Baloughianski, ne s'acquitta pas seulement du travail historique ; après avoir terminé en 1830 l'impression de la première section (1649-1825) de la Collection des lois (*Sobranié Zakonn*), section qui ne forme pas moins de 45 vol. in-4°, il présida encore à la confection du Digeste (*Svod Zakonn*) destiné à en présenter la concordance, et en fit paraître dès 1832 huit Codes, formant 15 autres vol. in-4°.

Ceci exige quelques explications.

La principale cause de la stérilité des tentatives d'un si grand nombre de commissions, avait été l'incohérence des vues, l'absence d'une règle sage, uniforme et nettement tracée. On avait à choisir entre deux systèmes : l'un consistait à entreprendre la coordination par ordre de matières des lois existantes, c'est-à-dire un Digeste ; l'autre à composer un Code nouveau modifiant, complétant et perfectionnant la législation antérieure, d'après un plan philosophique et en se guidant plus par les lumières de la raison que par la connaissance des actes législatifs en vigueur. En France, dans la confection des Codes, on s'était plutôt astreint à cette dernière marche qu'à la première, sans dédaigner toutefois le secours du Droit romain, ni celui de la législation nationale antérieure. En Russie, on se trouva sur un tout autre terrain. « Presque tous les états, dès leur première entrée dans la carrière de leur civilisation actuelle, dit l'auteur du Précis (p. 80), reçurent en partage une riche succession, les lois romaines. Il est prouvé que l'usage

de cette législation ne cessa jamais dans l'Occident de l'Europe; mais elle acquit une nouvelle force et devint presque générale au commencement du seizième siècle. Et il faut remarquer ici que ce trésor est parvenu aux nations modernes, non pas dans cet état de désordre et de masse informe où il était à Rome même, mais en un tout régulier, en corps de lois, d'abord de Théodose, ensuite de Justinien.... Un autre sort a été réservé par la Providence à la Russie. Il ne nous est rien revenu de l'héritage romain. Il a fallu puiser notre législation tout entière dans nos propres sources nationales, dans nos coutumes, nos traditions et notre expérience.... Lois civiles, lois criminelles, lois d'administration et de police intérieure, il fallait tout créer, tout construire de nouveau, et avec nos propres matériaux. » Ce qui avait été fait sous ce rapport, il était naturel de l'utiliser : on suivit par conséquent le premier système indiqué, en régénérant les lois existantes, en faisant ce que Bacon a appelé avec une admirable précision *structura nova veterum legum.*

Les commissions anciennes n'avaient pas su opter entre ces deux systèmes : elles avaient flotté de l'un à l'autre, et même en s'attachant au premier, elles n'avaient pas rempli la condition préliminaire sans laquelle il est impossible de le réaliser.

Cette condition était la formation préalable d'un recueil complet des lois existantes.

Nicolas, guidé par Spéranski, n'hésita pas : entre un Code de concordance et un Code nouveau, il se décida nettement pour le premier, et, en conséquence, il ordonna de procéder immédiatement au travail préparatoire. « Nous avions « prescrit avant tout, dit-il dans son manifeste du 12 février « (31 janvier) 1833, de rassembler les lois et d'en publier « la *collection complète*; et Nous avions énoncé Notre vo-

« lonté qu'il fût ensuite tiré de ce recueil, toutes les lois « actuellement en vigueur dans Notre empire, pour être « réunies en un *Corps de lois* uniforme et régulier, sans « rien changer à leur esprit, en suivant ponctuellement, « pour ce travail, les bases tracées dès l'an 1700, par « Pierre le Grand. »

Mais pour remplir ainsi la tâche, il fallut s'imposer un labeur immense, celui de réunir tous les actes, sans exception, émanés de la volonté souveraine depuis 1649. Et ces actes, comme nous l'avons dit, n'étaient connus qu'en partie. En effet, il y a deux espèces d'oukases, ceux dits *du sénat,* parce que l'empereur les adresse à ce grand corps de l'état, dépositaire des lois, pour qu'il les enregistre et les promulgue, et ceux dits *nominaux* (*iménitnii*), adressés directement à certaines personnes et que le souverain peut rendre sans la participation de qui que ce soit. Les collections authentiques des oukases du premier genre étaient incomplètes ; les oukases du second genre restaient le plus souvent en manuscrit, enfouis dans des archives particulières : ils formaient, a dit avec raison un jeune Russe de mérite, une législation occulte bien que régissant l'universalité des habitans. Tout cela dut être mis au jour, réuni, classé, soumis à un travail de critique et imprimé. L'impression commença le 1er mai 1828 et fut terminée au 1er avril 1830.

Ainsi fut exécutée la collection des lois (*Sobranié Zakonn*). Y compris les titres du Code de 1649, elle se composait de 35,993 actes, dont 30,920 étaient antérieurs à l'avénement de Nicolas, tandis que 5,073 (nous disons cinq mille soixante-treize !) appartenaient aux sept années de 1825 à 1832. On les avait laborieusement compulsés dans les archives civiles, militaires, judiciaires, synodales, au cabinet

impérial, au chapitre des ordres, au siége d'un grand nombre d'autorités de toute espèce. Ces actes, imprimés sur deux colonnes, remplirent, comme nous l'avons dit, 45 volumes in-4°, en comptant les 5 volumes de tables des matières, d'états divers et de tarifs ; les supplémens portèrent la collection jusqu'à 56 volumes, nombre auquel elle ne doit pas encore s'arrêter.

Mais ce premier travail achevé, venait le second, celui de la coordination. Il n'était guère moins difficile, et fut néanmoins accompli avec la même rapidité. Voici quels étaient les différens élémens de cette tâche : Rétablir le plus possible le texte primitif, même aux dépens de la concision, élaguer les préambules des oukases et actes quelconques, retrancher tous les actes positivement abrogés par une disposition subséquente (*), éviter les doubles emplois, disposer toutes les lois en vigueur par ordre de matières, méthodiquement et de manière à en former plusieurs Codes, donner séparément celles qui régissent certaines provinces à l'exclusion des autres, et en former aussi des Codes à part d'une application locale ; enfin, soumettre chaque partie du travail à la révision des pouvoirs compétens.

Si, en procédant ainsi, on élevait un monument fort remarquable de la civilisation russe depuis deux siècles, il était clair qu'on ne pouvait se flatter d'enfanter une œuvre homogène, harmonieuse dans toutes ses parties, appropriée à l'état actuel de civilisation ; on obtenait, au contraire, un

(*) Dans l'introduction du *Code civil russe*, par M. Victor Foucher (p. XLVI), on dit : « Exclure du corps des lois celles tombées en désuétude. » Ce dernier mot se rencontre effectivement dans les instructions (Précis, p. 102), mais accompagné d'explications qui font voir que ce n'est pas réellement la désuétude qu'on voulait indiquer comme un motif de retranchement ; car il fallait qu'une loi ou telle disposition d'une loi qu'on retranchait, fût directement ou indirectement abrogée par des actes postérieurs.

ensemble assez informe, attestant tantôt la barbarie des temps, tantôt les progrès d'une société plus policée.

En revanche, on obtenait ainsi une base historique solide pour la législation future : car une fois un tel ensemble formé, une fois la totalité des lois distribuée par Codes, titres et articles, suivant les matières, il devenait facile de soumettre le tout, quand on le voudrait, à une nouvelle rédaction uniforme, régie par les mêmes principes et faite sous l'inspiration des idées du siècle auxquelles on voudrait rendre hommage. En attendant, chaque jour contribue à une amélioration progressive qui se fait partiellement, au fur et à mesure des besoins (*).

C'est là la concordance des lois exécutée à l'instar du Digeste de Justinien, le *Svod,* mot russe qui n'est que la traduction de concordance, conciliation, collation de textes. Un travail de cette nature ne pouvait pas s'exécuter au sein d'une commission nombreuse, utile sans doute pour mettre en commun les fruits de l'expérience de beaucoup d'hommes, élucider une idée, ou perfectionner l'expression d'une pensée, mais instrument moins commode quand il s'agit d'une œuvre d'érudition et de patience, d'une collation laborieuse et dont le premier mérite est la plus minutieuse exactitude. La chancellerie impériale, placée sous les yeux du maître (**) et dirigée par un homme supérieur, remplissait mieux les conditions voulues.

Dès le 12 février 1833, le manifeste impérial déjà cité annonça solennellement que la tâche était remplie. Il ne

(*) Cette marche « garantit la force et l'action des lois pour le présent, et établit une base solide pour leur perfectionnement graduel dans l'avenir. » *Extrait du manifeste impérial de* 1833.

(**) « Après sept années de travaux assidus, exécutés sous Notre direction personnelle. » *Extrait du même manifeste.*

rendit pas le Svod immédiatement obligatoire, mais il prescrivit qu'il entrât en vigueur le 1er janvier 1835, et détermina en même temps en quoi consisterait sa force légale.

Au reste, l'œuvre de législation ne devait pas s'arrêter là : indépendamment de ce qu'elle n'était pas encore complète relativement au passé, elle devait se continuer dans l'avenir. « Comme le Corps des lois (*Svod*), est-il dit dans le Précis (p. 109), en fixant la législation pour le passé, ne saurait la rendre stationnaire pour l'avenir, et comme, en présence de nouveaux besoins, de nouvelles lois seront toujours nécessaires pour les régler, il est facile de prévoir que, par leur nombre successivement croissant, la législation se trouverait bientôt replongée dans la même confusion d'où elle aurait été tirée. Pour prévenir ce grave inconvénient, il fut résolu de rendre permanente l'œuvre de la codification, de continuer le Corps des lois, et, par une suite de travaux annuels, de ramener les divers actes législatifs successivement émis, au même système d'ordre et d'uniformité. »

Le délai de deux années, après l'expiration duquel seulement le Digeste devait obtenir force de loi, était, au jugement du jeune légiste russe, déjà cité, une espèce d'appel à la manifestation du jugement du pays ; manifestation d'ailleurs assez difficile là où la presse n'est ni autorisée par la loi ni sollicitée par les mœurs. « Autant qu'il est cependant permis, ajoute cet auteur (*), de conjecturer d'après les données qui ont transpiré dans le public, nous serions porté à conclure que le pays s'est prononcé *pour*, la caste des fonctionnaires (**)

(*) *Digeste de l'empire de Russie*, p. 14 (Paris, 1835, in-8o, tiré à part de la *Revue étrangère de législation*).

(**) Ce que nous avons appelé ailleurs la bureaucratie. *Voir* t. I, p. 490, la note sur les *Tchinovniks*.

contre. La critique, à laquelle s'ouvrait la voie officielle, avait été, il faut en convenir, plutôt malveillante qu'impartiale; le concours des fonctionnaires appelés à la révision ne fut jamais bien sincère : il tendait plutôt à entraver l'œuvre qu'à en seconder la marche. Nous le croyons sans peine. L'état de confusion dans lequel la législation était plongée, avait concentré le monopole de son exploitation entre les mains de quelques adeptes; la propagation de la connaissance des lois (*), au moyen d'une rédaction claire et méthodique, leur devenait aussi redoutable que l'était la divulgation des formules solennelles aux patriciens de Rome. On conçoit, d'ailleurs, la répugnance instinctive des fonctionnaires végétant doucement dans les routines bureaucratiques, pour tout ce qui est réforme, amélioration, progrès. Ces petits intérêts, fortifiés de petites rivalités et de petites rancunes (la tâche de la codification rentrait dans les attributions naturelles du département de la justice), formèrent une ligue assez nombreuse et assez bruyante; tout fut mis en œuvre pour déconsidérer le Digeste; des volumes d'écritures furent consacrés à en relever les erreurs; on s'attachait surtout à accréditer la conviction que ses auteurs, outrepassant leurs pouvoirs, avaient empiété sur les attributions du législateur, en substituant leur volonté à la volonté de la loi. Mais toutes ces déblatérations se brisèrent contre l'inébranlable volonté de l'empereur, et le Digeste, dans sa rédaction primitive, est désormais pleinement obligatoire. En effet, sur quoi la censure pouvait-elle porter? est-ce sur les omissions, les innovations? Nous pensons que les auteurs du Digeste auront la candeur de convenir que tel dispositif leur a échappé, que tel autre a pris, lors de la refonte, un nou-

(*) Ajoutons, la possibilité d'en faire l'objet d'un enseignement sérieux, laquelle n'existait pas auparavant.

vel aspect. Mais ces inexactitudes, tout en admettant qu'elles existent, peuvent-elles contre-balancer les avantages immenses d'une législation régulière? Faut-il regretter l'ancien ordre de choses et revenir à ce chaos dans lequel, naguère encore, la mémoire et la raison se perdaient également? Ce vœu, on n'ose le former hautement, on ne sait non plus rien proposer à la place; et ce sont sans doute ces graves considérations qui ont assuré au Digeste un triomphe aussi éclatant. Qu'importe, disait Justinien, pour prévenir de semblables inculpations, qu'importe qu'une chose utile ait été omise, si, à ce prix, je vous ai débarrassés d'un tas d'inutilités. »

Ces observations, un peu longues, ne paraîtront pas superflues : nous le répétons, il s'agit d'étudier la civilisation d'une société encore bien peu connue, et les élémens d'une telle étude sont trop rares, pour qu'on ne cherche pas à tirer tout le parti possible de ceux qui se présentent.

La première publication du Svod, à la fin de 1832, se composait de 15 volumes in-4°, imprimés sur deux colonnes et embrassant huit livres ou Codes; 36,000 articles, ou 42,198, si l'on tient compte des additions, y sont rangés sous 1,499 chapitres, et une table des matières très détaillée, par ordre alphabétique, leur sert de clef et de répertoire. Ces huit Codes sont les suivans : 1° Statuts organiques en 3 vol., renfermant les lois fondamentales de l'empire ainsi que les règlemens sur l'organisation de l'ordre administratif et judiciaire; 2° Règlemens sur les prestations (recrutement, corvées, etc.), en 1 vol.; 3° Règlemens sur les finances (impôts divers, douanes, monnaies, mines et salines, forêts, etc.), en 4 vol.; 4° Code des conditions (c'est-à-dire des classes de la population) ou Lois sur l'état des personnes, en 1 vol.; 5° Lois civiles, y compris celles sur la déli-

mitation des possessions, en 1 vol.; 6° Règlemens d'économie publique (crédit, commerce, industrie, voies de communication, administration des villes et villages, incendies, etc.), en 2 vol.; 7° Règlemens de police intérieure, en 2 vol.; 8° Lois pénales, avec les lois sur l'instruction criminelle, en 1 vol.

Pour faire juger de la persévérance du législateur et de l'infatigable activité avec laquelle il poursuit sa tâche, nous dirons ici tout de suite que ce dernier Code a déjà subi une modification très essentielle. Un Code pénal complet, criminel et correctionnel, accompagné d'un règlement détaillé sur le mode de la déportation en Sibérie, a été promulgué par oukase du 27 août 1845. Formant un nouveau volume du Digeste, il remplace, dans le XVe, tout le premier livre, et il a été mis en vigueur le 1er mai 1846. En établissant une pénalité un peu moins barbare et surtout moins confuse, dont il est d'ailleurs possible maintenant à chacun de connaître les dispositions essentielles, il sera un bienfait inappréciable pour la nation russe.

La codification générale avance donc à grands pas (*); depuis 1832, elle a débordé considérablement les quinze volumes de la première publication. Cinq autres ont depuis donné les lois concernant le culte et l'instruction publique; et le Code militaire, terminé en 1839, a été rendu exécutoire à partir du 1er janvier 1840. De plus, un oukase du 13 juillet 1845 ayant décidé que les lois provinciales et locales des trois gouvernemens baltiques (Esthonie, Livonie et Courlande) seront réunies dans un Digeste particulier, dis-

(*) Par oukase du 20 avril 1846, l'empereur a promulgué en outre, sous forme de Code de commerce, une loi sur les faillites et banqueroutes, proposée par le conseil de l'empire et en grande partie empruntée au livre III du Code de commerce français.

posé d'après le modèle du Svod des lois générales, il en a été publié deux volumes encore dans la même année, et ils ont reçu force de loi depuis le 1er janvier 1846. Toute autre édition a perdu son caractère officiel, car les citations et applications devront être faites désormais d'après le chiffre des volumes et les divisions adoptées dans ce Code imprimé.

Telle est l'œuvre de législation commencée par Nicolas dès les premiers jours de son règne, poursuivie avec zèle, et aujourd'hui bien près de son parfait accomplissement. Nous avons devancé la marche du temps pour la présenter tout de suite dans son ensemble, au moment même où elle fut entreprise. Sans doute un grand travail d'amélioration est encore légué à l'avenir, mais, en attendant, l'empire russe sera en possession d'une codification, auprès de laquelle celle de Justinien s'efface; car telle est son étendue qu'il n'existe peut-être pas un seul pays qui puisse se vanter d'en avoir une semblable.

En revanche, dans la plupart des états européens, la loi est plus douce, plus profondément enracinée dans les mœurs, environnée de plus de respects, et surtout plus scrupuleusement appliquée. Certes ce sont là des compensations! Ce n'est pas tout d'avoir une loi écrite même juste, complète, digne des lumières du siècle. Une fois rendue exécutoire, il faut qu'elle rencontre partout la même obéissance, il faut qu'il y ait impossibilité d'en éluder l'application, il faut que celle-ci soit rigoureuse et n'admette aucune exception.

L'empereur Nicolas avait soif de légalité et de justice; mais pour atteindre pleinement son but n'aurait-il pas dû commencer par renoncer, pour sa part, à l'arbitraire renfermé dans ce principe fondamental de son Code: «L'autocrate, dont toute justice émane, est seul juge inamovible;

ses décisions sont seules définitives » ? N'aurait-il pas dû consentir à la séparation du pouvoir judiciaire d'avec le pouvoir administratif, sans laquelle la justice n'a réellement pas de garanties suffisantes? Pour asseoir le régime de la légalité, n'eût-il pas été bon de prêcher d'exemple, de s'interdire de faire usage, encore au dix-neuvième siècle, du jonc de Pierre le Grand et de jeter personnellement son poids dans l'un des bassins de la balance de Thémis ?

Voici cependant un fait qui nous reporte, par l'arbitraire dont il est empreint, au temps des violences extralégales du grand réformateur de la Russie.

Un procès était pendant devant le sénat : comme d'habitude, la marche en était lente, hérissée d'embarras ; des retards naissant à chaque pas ne permettaient pas d'entrevoir la possibilité d'une décision prochaine, à moins sans doute d'un sacrifice consenti par l'une des parties. Cette espèce de déni de justice arrive à la connaissance de l'empereur. Il y avait pour lui deux manières d'y mettre fin : d'une part, il pouvait ordonner une prompte expédition de l'affaire, de l'autre il avait le droit de destituer les fonctionnaires prévaricateurs qui étaient cause des retards. Il ne voulut point pousser jusque-là la sévérité, et désirait néanmoins, non pas seulement réprimer un scandale, mais aussi statuer un exemple pour l'avenir. Que fit-il? ce qui n'est du droit de personne sous un régime de légalité : il fit mettre pour vingt-quatre heures au corps de garde du sénat (juillet 1827) le procureur du département de cette haute cour auquel le procès ressortissait, ainsi que le directeur de la chancellerie.

Relativement au second point, à l'intervention personnelle du monarque dans le cours de la justice ordinaire, il serait inutile d'en citer des exemples ; cette intervention

est pour ainsi dire de droit, consacrée par l'usage et journellement pratiquée (*). La puissance de la volonté impériale va jusqu'à annuler les jugemens des tribunaux réguliers. C'est là une question vitale, sur laquelle par cette raison on ne saurait assez insister : aussi le ferons-nous avec toute l'énergie d'une conviction fermement arrêtée.

A la rigueur, un pays peut, sans être pour cela réputé arriéré, se passer d'assemblées représentatives ou délibérantes; il peut se passer, témoin la Prusse, d'une constitution écrite (**) et de plusieurs de ces libertés publiques auxquelles ne voudraient plus renoncer cependant les nations qui les ont conquises au prix de luttes longues et ardentes. Mais il n'en est pas de même des lois ordinaires, gardiennes de la vie, de la sûreté, de l'honneur et des biens de chaque individu dans un corps social. Ce corps est jugé suivant la nature de ses lois : il n'est pas possible de lui reconnaître une civilisation bien avancée, lorsque ces dernières, barbares encore à bien des égards, sont en outre appliquées par des tribunaux mal organisés, sans force morale et sans indépendance, lorsqu'il est facile d'endormir la vigilance ou de corrompre l'équité des membres de ces tribunaux, lorsqu'il existe un pouvoir supérieur à la loi, investi de la faculté d'en arrêter les effets autrement que par suite du droit de grâce inhérent à la couronne.

(*) Encore a-t-elle lieu bien plus souvent pour aggraver la peine que pour la commuer. *Voir* le cas du cadet Angel ou Engel, celui du prince Sanguszko, celui de la femme Grascholk, et beaucoup d'autres cités par M. Golovine ou dans les *Mystères de la Russie*, du bibliophile Lacroix, etc., etc.

(**) Les lettres patentes du 3 février 1847 ne se donnent nullement pour telle, ainsi que le roi de Prusse l'a nettement expliqué dans son discours d'ouverture, du 11 avril. Au contraire, on affecte de se montrer opposé au *constitutionalisme* des états de l'Occident ; on se réclame du passé, et non pas du siècle actuel, entiché de certaines formes de représentation dont on déclare expressément ne pas vouloir.

L'analyse de la législation russe, ensemble de dispositions appartenant à des époques diverses et portant, pour la plupart, moins le cachet des mœurs adoucies du temps présent, que celui de la rudesse souvent inhumaine propre aux siècles passés, est en dehors du plan de notre ouvrage, puisqu'elle n'a point été l'objet d'un remaniement sous le nouveau règne et que le travail de codification entrepris par l'empereur Nicolas s'est, comme on l'a vu, presque uniquement appliqué à la forme, à la réunion des lois et à leur distribution en Codes et sections de Codes, et non au fond, à l'esprit même de la législation. Ce travail a été suffisamment caractérisé dans ce qui précède, et l'on se fait maintenant, nous l'espérons, une idée exacte de ce système de légalité que le jeune monarque a voulu, dès le début, établir dans ses états. Mais ce qui nous reste à faire connaître, comme élément essentiel du tableau de la civilisation de la Russie à l'époque dont nous nous occupons, c'est l'organisation judiciaire, qui appelait de son côté des réformes et méritait de fixer la plus sérieuse attention du souverain. Après avoir examiné la nature du système légal arrêté, il n'est pas de question plus intéressante à résoudre que celle de savoir dans quelles limites chacun est admis à jouir du bénéfice de la loi.

Ici nous prendrons pour guide un écrivain indigène, un Russe ami de son pays et qui, dans un livre dédié à l'empereur lui-même, n'a pas craint de dire la vérité, avec ménagement sans doute comme il convient quand on parle de sa patrie en présence des étrangers, mais aussi avec franchise et sincérité.

Le livre en question est intitulé *La Russie en* 1844 (*);

(*) A ce titre se trouve joint le développement suivant : *Système de législation, d'administration et de politique de la Russie en* 1844, *par un homme*

il pèche malheureusement par la rédaction, mais d'ailleurs il a été dicté par un excellent esprit, et il atteste des connaissances pratiques fort étendues. En en citant textuellement les passages les plus saillans, nous nous permettrons d'y introduire quelques légères modifications rendues nécessaires par le peu d'habitude qu'avait l'auteur anonyme de manier notre langue.

Dans l'organisation judiciaire de la Russie, la procédure criminelle ordinaire, celle qui concerne le vol, l'assassinat et autres crimes de ce genre, prête le moins à la critique. Notre auteur trouve peu de chose à en dire ; il constate seulement qu'elle a lieu sans l'intervention de la plaidoirie (*), et peut-être le droit de défense en général est-il beaucoup trop limité. Tant que les crimes ou délits de ce genre restent étrangers à la politique, il n'y a rien à craindre de l'esprit qui préside à leur répression ; mais le danger commence dès qu'on approche de ce terrain, dès qu'un prévenu est suspect de libéralisme. Or, la pensée et la parole sont surveillées avec un soin extrême, et la moindre expression équivoque peut exciter les ombrages de l'autorité.

Ce qui inspire des appréhensions plus vives, c'est l'initiative à tout moment prise par l'empereur, dans des affaires qui concernent les tribunaux et avant que ceux-ci aient prononcé, initiative dont nous avons déjà fait mention un peu plus haut, comme d'un fait grave. Sur le premier rapport,

d'état, Paris, 1845, in-8o. Cet homme d'état est véritablement un Russe ; nous serions à même de le nommer, et d'ailleurs tout l'ouvrage dépose de la sincérité de cette indication. On doit regretter que ce travail ne soit pas plus étendu, les matières auraient gagné à être traitées avec plus de développement. La modération et l'amour de la vérité s'y font constamment remarquer. C'est de cet esprit que nous voudrions voir animés tous les Russes qui, écrivant à l'étranger, font la critique de l'état de choses existant chez eux. Le patriotisme n'exclut pas la censure, mais il lui donne la forme et le ton convenables.

(*) Page 20.

à la première insinuation quelquefois, l'autocrate, prenant son titre dans le sens le plus large, ordonne une enquête et nomme un comité spécial, soit pour examiner les faits, soit pour rendre une décision. Les aides de camp de l'empereur sont les instrumens dont on fait usage pour ce service. Ils reçoivent leurs instructions du monarque, et si celui-ci semble frappé d'avance de la culpabilité d'un acte, d'une conduite, comment l'instruction ne lui donnerait-elle pas raison, comment n'aboutirait-elle pas à des conclusions sévères? Les agens chargés de l'enquête et des perquisitions partent donc déjà prévenus (*), déjà préoccupés de la crainte de contredire leur puissant maître, arbitre de leur sort comme de celui de tous ses sujets. D'ailleurs, formés dans la carrière militaire, dépourvus de connaissances suffisantes en matière de droit, ils sont facilement induits en erreur, et souvent ils découvrent un crime où il n'y en a pas l'ombre, où il n'y a ni commencement de preuve, ni même probabilité.

Le rapport est fait sous ces influences; il est présenté à l'empereur. Certes, dit l'anonyme russe, l'intérêt de la justice est le premier point de vue du monarque, mais à son tour il se laisse influencer par l'opinion du rapporteur, par sa conviction apparente et l'énergie avec laquelle il la soutient. De là « des actes de vivacité; » l'empereur ordonne de faire juger l'affaire par un comité spécial militaire, ou par une commission criminelle, quand elle serait au contraire dans les attributions de la justice ordinaire. Ce n'est pas tout : « par suite des idées dominantes, l'ordre donné par l'empereur de juger une affaire quelconque par la voie criminelle, *est déjà considéré comme un arrêt auquel les juges doivent se conformer aveuglément.* »

(*) Page 21.

« Il est impossible, ajoute l'auteur, de ne pas éprouver une vive anxiété en voyant dépendre souvent du hasard, la délimitation entre le civil et le criminel (*). »

Il revient ensuite sur le danger, pour tout prévenu, d'être suspect de libéralisme. En russe, cela s'appelle *doukh*, esprit, et l'extension arbitraire qu'on donne à ce mot, les interprétations auxquelles on se livre à son sujet, ont de quoi faire trembler même des innocens. Ce mot et quelques autres, nous dit-on, loin d'avoir en Russie le même sens et la même portée que dans les pays constitutionnels, renferment en eux quelque chose de discrétionnaire ; « ils sont entendus *ad libitum* par l'autorité. » Un individu auquel on suppose le *doukh* ne peut guère dormir tranquille; il est ou inscrit au grand livre du chef de la police secrète, c'est-à-dire mis à l'index, ou immédiatement placé sous la surveillance de la police; il court risque d'être privé des droits civils d'élection de la noblesse, bien plus, il peut même lui arriver d'être déporté (**). Et tout cela peut s'effectuer sans que l'individu atteint par une de ces condamnations en ait la moindre notion ; cela se pratique sous la dénomination de *mesure de précaution....*

« Je m'abstiendrai, continue notre anonyme, de consigner ici des exemples de cette mesure si arbitrairement employée : ils sont trop injustes, trop affligeans, trop nombreux, et trop profondément gravés dans la mémoire de chacun (***). »

(*) Page 23.

(**) Page 24. On veut parler de la déportation en Sibérie.

(***) Si nous sommes bien informé, l'auteur a été lui-même innocemment une victime des mesures de ce genre. Nous en nommerons une autre, M. le prince Pierre Dolgorouki, jeune savant qui, sous le pseudonyme de *comte d'Almagro*, a publié en France la *Notice sur les principales familles de la Russie* (Paris, 1843, in-8), que nous avons déjà citée ; livre très utile, très curieux, mais très hardi de la part d'un Russe qui n'a pas mis ordre à ses affaires avant

Néanmoins, là ne se borne pas l'intervention de l'empereur dans l'exercice de la justice, à laquelle, dans les pays où règne véritablement la civilisation, le gouvernement laisse son libre cours. Le conseil de l'empire, dont les attributions étaient d'abord purement administratives et législatives, a fini par devenir aussi une haute cour judiciaire (*), et là, lorsque les opinions sont partagées dans une cause, le souverain peut adopter et faire exécuter l'opinion de la minorité, aussi bien que celle de la majorité qui ne le lie en aucune manière.

Ceci nous conduit à dire quelques mots de la procédure civile, entachée d'abus semblables : nous prendrons toujours pour guide le Russe éclairé qui le premier a signalé les réformes les plus urgentes à entreprendre.

Comme partout ailleurs, il y a en Russie plusieurs degrés de juridiction. Le degré inférieur, c'est le tribunal de district (*ouïezdnii soud*), composé d'un juge et de quatre assesseurs dont deux choisis parmi les habitans de la campagne, afin que chaque classe de la population soit jugée par ses pairs. Catherine II l'avait voulu ainsi, mais son idée vraiment libérale n'a peut-être pas produit, dans la pratique, les effets qu'elle en attendait. Assis sur leur siége auprès d'un juge noble qui ne cesse de leur faire sentir la distance énorme qui les sépare de lui, les assesseurs campagnards manquent de dignité et d'indépendance. Ils ne

de quitter son pays. Aussi le prince fut-il aussitôt rappelé de Paris. Arrivé à Saint-Pétersbourg, il dut considérer comme une espèce de grâce d'être envoyé, sans autre forme de procès, dans ses terres du gouvernement de Viatka, où il resta une année ou deux, attendant son pardon, qui lui a été accordé au bout de ce temps.

(*) Le conseil de l'empire est divisé en cinq départemens, savoir : 1° des lois ; 2° des affaires militaires ; 3° des affaires civiles et ecclésiastiques ; 4° de l'économie politique ; 5° des affaires du royaume de Pologne. Il se réunit par départemens ou en assemblée générale. Il compte une trentaine de membres.

sont bons, a dit à leur sujet un voyageur, qu'à bien chauffer le sanctuaire de la justice, et ce mot, s'il est empreint de quelque exagération, n'est certainement pas tout à fait sans vérité. Dans chaque district ou arrondissement (subdivision de gouvernement), il y a un tribunal de cette espèce, comme il y a chez nous un tribunal de première instance; et au chef-lieu de chaque gouvernement il y a ensuite des tribunaux du second degré, l'un civil, l'autre criminel, appelés chambres ou tribunaux de gouvernement et formant une cour d'appel à l'égard des tribunaux de district. De toutes les instances, nous dit l'homme d'état russe, ces chambres nous donnent le mieux l'idée d'une organisation régulière de la justice; les membres en sont électifs (*). « Ici la majorité des votes a sa force exigée par la loi, qui, dans toutes les instances supérieures, est *déjouée de tant de manières* » (**). Cependant ici même l'arbitraire se fait incessamment sentir, car « sur une simple requête d'une des parties, ajoute notre auteur, le département du sénat ordonne à la chambre de gouvernement de lui présenter des explications sur les différens articles de cette requête; et souvent, fondé sur une pareille plainte d'une partie, le sénat émet son jugement *dans une affaire qu'il n'a pas encore examinée.* »

La troisième instance et la cour d'appel générale, c'est le sénat, divisé comme on sait en départemens (***), assemblées

(*) La noblesse les choisit dans son sein, ou dans celui de la bourgeoisie. — Un manifeste impérial et un oukase du 4 décembre 1835 ont réglé sur une base plus large les élections de la noblesse.

(**) Page 12.

(***) Il y en a onze, dont six à Saint-Pétersbourg, trois à Moscou et deux à Varsovie. Le premier de ces départemens est spécialement chargé de la promulgation des lois, de leur expédition aux autorités, etc. Il vide les conflits qui s'élèvent entre des tribunaux divers, et connaît des procès entre la couronne et les particuliers. Les deuxième, troisième et quatrième départemens à Saint-Pétersbourg, le septième et le huitième à Moscou, et le neuvième à Var-

particulières ayant au-dessus d'elles, comme instance supérieure, l'assemblée plénière de cette même cour, qu'on ne peut guère appeler cour suprême par des motifs qui vont être exposés. Les jugemens des départemens du sénat, comme ceux de l'assemblée plénière, sont formulés en *oukases;* mais ici, ce n'est plus la simple majorité qui décide, la loi exige l'unanimité des membres présens. Après une telle épreuve, il semblerait que tout doit être terminé, et qu'il ne reste plus qu'à faire exécuter le jugement. Loin de là ! la procédure a d'abord besoin d'être soumise au procureur général attaché au département qu'elle concerne. Rien n'est plus étrange ! car c'est un de ses secrétaires qui, en sa présence, a donné lecture de l'affaire au tribunal ; seulement lui-même n'y a pas prêté l'oreille, son ministère ne commençant qu'après que le tribunal s'est acquitté du sien. Il examine alors le dossier, et, s'il n'est pas d'accord avec les juges, il leur présente ses objections. Souvent ceux-ci n'ont plus aucun souvenir de l'affaire, car le dossier est resté des mois entiers au cabinet du procureur général ; n'importe ! il faut recommencer l'examen, et si les sénateurs ne se rangent pas unanimement à l'avis du parquet, il n'y a plus de jugement, la décision appartient alors à l'assemblée générale du sénat. Dans celle-ci, on exige les deux tiers des votes. C'est encore beaucoup, évidemment ; mais cette fois au moins un jugement qui s'entoure d'une telle garantie sera sans doute définitif? Nullement. Il aurait

sovie sont des cours d'appel pour les affaires civiles ; le cinquième à Saint-Pétersbourg, le sixième à Moscou et le dixième à Varsovie jugent de même les appels en matière criminelle. Le onzième département est celui de l'arpentage : ses attributions s'étendent à tout l'empire. L'assemblée générale ou plénière connaît de toutes les affaires sur lesquelles on n'a pas pu s'entendre dans les départemens. Le nombre des sénateurs est illimité, mais il ne dépasse jamais de beaucoup celui de cent.

été rendu à l'unanimité, qu'il serait encore sujet au contrôle du ministre de la justice, lequel, par son *veto*, peut annuler la décision de cette haute instance. Lorsque, suivant son droit, il est saisi de l'affaire, il la fait examiner par un employé, car il n'a pas lui-même le temps de se livrer à un travail si minutieux. Cet employé rédige un rapport motivé, ce qui fait perdre souvent plusieurs mois, suivant le volume du dossier où s'entassent quelquefois jusqu'à mille feuilles imprimées, car on est paperassier en Russie comme ailleurs; sous l'autorité de son chef, il soumet ensuite ce rapport à une discussion au sein du conseil des jurisconsultes attachés au ministère de la justice, dont un certain nombre d'employés y siégent aussi avec les procureurs généraux du sénat. Ce conseil joint son avis au rapport, et le jugement arrive au cabinet du ministre, enflé de tous ces commentaires. Il dépend du chef de la justice de l'approuver ou de le rejeter : dans le dernier cas, il fait connaître ses motifs, prend des conclusions, et renvoie l'affaire au sénat. Celui-ci répond par *oui* ou par *non* aux propositions faites par le ministre; si c'est *oui*, l'affaire se termine, mais si c'est *non*, le jugement rendu reste provisoirement sans effet, et l'affaire passe au conseil de l'empire. Dans l'intervalle, qu'on se figure l'anxiété des parties intéressées et le mouvement qu'elles se donnent en conséquence; « elles ne manquent pas, dit notre auteur dans son langage fort peu correct mais naïf, d'attraper le vent de la direction qu'elle a prise (*) », et alors chacun fait de son mieux pour disposer en sa faveur les réviseurs subalternes, dont l'opinion peut contre-balancer celle d'un des plus grands corps de l'état.

(*) Page 7.

On en conviendra, voilà des rouages bien compliqués, bien confus ! et cependant, outre le conseil de l'empire dont nous reparlerons tout à l'heure, il faut encore en ajouter un, non moins propre à enrayer la marche des affaires que cette inconcevable intervention du ministre et des procureurs. Nous voulons parler de la *Commission des requêtes*, véritable sainte inquisition pour la législation, qu'elle torture comme bon lui semble (*), dit l'homme d'état, sans avoir le moins du monde, par sa composition, le caractère d'une cour de justice. D'abord simple commission des pétitions et des doléances adressées au souverain, elle a étendu ses attributions jusqu'à la faculté d'annuler les jugemens des départemens du sénat et de les déférer à l'assemblée générale; bien plus, elle peut faire suspendre l'exécution des jugemens rendus par cette assemblée, et proposer que l'affaire soit portée au conseil de l'empire. Celui-ci, dont les attributions devaient être purement administratives et législatives, est ainsi devenu une instance judiciaire : des affaires litigieuses d'une grande importance y sont jugées, mais non pas encore en dernier ressort, car, comme nous l'avons dit, elles doivent être soumises à la sanction de l'empereur qui, assez souvent, confirme l'avis de la minorité et lui donne ainsi force de chose jugée.

La dernière instance, c'est donc l'autocrate en personne, et en Russie la justice n'émane pas seulement du souverain, en bien des cas il la rend personnellement.

En résumé, l'organisation judiciaire dans ce pays ne comprend pas moins de onze instances ou degrés divers ; on peut les ranger dans l'ordre suivant : 1° les tribunaux de district; 2° les chambres ou tribunaux de gouverne-

(*) Page 11.

mens ; 3° les départemens du sénat ; 4° les procureurs généraux attachés à chaque département ; 5° la commission des requêtes (pour transférer l'affaire à l'assemblée générale du sénat) ; 6° l'assemblée générale du sénat ; 7° le ministre de la justice assisté du conseil de consultation ; 8° encore la commission des requêtes (pour transférer l'affaire au conseil de l'empire) ; 9° le département du conseil de l'empire ; 10° l'assemblée générale du conseil de l'empire ; 11° l'empereur.

De cette multiplicité d'entraves, le Russe qui nous sert de guide conclut avec raison que la justice ordinaire, continuellement aux prises avec les autorités qui interviennent arbitrairement, « doit nécessairement dévier de sa voie légitime (*) pour céder à la protection, à l'intrigue, à la corruption et à la vénalité (**), » en même temps que les obscurités, les complications et les contradictions si fréquentes encore dans les lois du Code russe, prêtent singulièrement à la fraude ou à une fausse interprétation. Il n'hésite pas à déclarer qu'en tout pays, avec ce mode judiciaire, même adapté au meilleur des Codes connus de l'Europe, la marche libre et impartiale de la justice ne serait qu'une chimère.

On a vu tout à l'heure de quel immense pouvoir est investi le ministre de la justice, pouvoir qui n'a son pareil dans aucun autre pays de l'Europe : aussi serait-il naturel de penser que ce poste n'est jamais confié qu'à une haute illustration, semblable à celle qui distingue les premiers légistes d'Angleterre, de France et de quelques autres états. Ce serait une erreur. Parmi les derniers chefs du département de la justice, deux étaient poëtes du premier ordre ; après eux

(*) Il veut dire légale, conforme aux lois.
(**) Page 14.

est venu un vieux général d'infanterie dont l'âge avancé ne lui a pas permis d'aborder une science aussi ardue que celle des lois; les deux derniers ont été choisis dans la carrière diplomatique; il n'y manquait, dit notre auteur, qu'un véritable légiste, un jurisconsulte de profession. Puis il ajoute : « Il n'est pas difficile de prévoir que cette omnipotence du ministre témoignant si peu de respect pour les opinions des membres de l'assemblée générale du sénat, doit donner pour résultat moral l'indolence, et même le mépris du devoir et du zèle individuel, que chaque membre de l'assemblée générale doit porter aux affaires soumises à son examen. Ainsi, au lieu d'étudier lui-même l'affaire pour donner son opinion, il la jette au hasard, vu que le ministre de la justice viendra proposer son *oui* ou *non,* et qu'alors il lui sera loisible de choisir (*). »

Quelle justice et quels juges (**)! Il est vrai que la plupart ne sont là que pour la forme. Pris parmi les militaires ayant atteint le grade de lieutenans généraux ou parmi les fonctionnaires civils ayant rang de conseillers privés, ils

(*) Page 15.

(**) En présence d'un pareil ordre de choses, est-il possible de ne pas qualifier sévèrement ces mots si pleins de fatuité, de *la Pentarchie européenne :* « La Russie est un empire tout consolidé et complet en lui-même, ayant ses institutions particulières (que les étrangers, pour le dire en passant, regarderont tant qu'ils voudront comme défectueuses, pourvu qu'elles restent salutaires pour la Russie même), une nationalité qui ressemble peu à la nationalité germanique, une Église que l'Occident ne connaît pas, des mœurs qui ne démentent nulle part leur origine patriarcale et orientale, une force populaire enfin sur laquelle le Capoue des bords de la Seine n'a guère encore exercé son influence. Cet empire a peu de rapports directs avec les états de l'association centrale de l'Europe (l'Allemagne). Il peut rester spectateur indifférent de ce qui se passe dans son intérieur, et s'est en effet comporté ainsi jusqu'à ce jour; car ce que certains Russes ont écrit sur l'Allemagne n'entre pas plus ici en ligne de compte que les raisonnemens sur la Russie de certains Allemands ou Hollandais isolés, » p. 72. A la suite de ce passage, l'auteur de la *Pentarchie* revient sur son idée d'une protection russe exercée à l'égard de l'Allemagne, dont il a déjà été fait mention par nous, t. I, p. 385.

sont en général assez avancés en âge lorsqu'ils viennent occuper le fauteuil de sénateur, et s'ils ne possèdent pas déjà quelques notions de la législation si compliquée de leur pays, ils n'ont plus guère le temps de les acquérir. Dans chaque département du sénat, c'est le président qui fait toute la besogne pendant que les autres membres dorment sur leurs siéges. Aussi la dignité de sénateur n'est-elle pas entourée de beaucoup de considération : y nommer quelqu'un, c'est, aux yeux du public, lui donner les Invalides (*).

Les choses étant sur ce pied, il est évident que la magistrature russe aurait besoin d'être guidée par un barreau éclairé et savant ; mais ce barreau n'existe point. Quelques avocats rédigent des mémoires pour leurs cliens et leur indiquent les démarches et les sacrifices que la prudence commande de faire pour pouvoir espérer d'obtenir justice. « La plaidoirie russe, dit encore notre homme d'état (**),

(*) L'insignifiance des sénateurs, ou plutôt de leurs fonctions, est devenue proverbiale, comme autrefois en France celle des membres du Corps législatif impérial connus sous la dénomination des *muets*. Sans prendre à la lettre tous les quolibets qu'on a faits sur leur compte, nous rappellerons qu'on a trouvé un manuscrit de la main de l'impératrice Élisabeth Pétrovna, où elle avait marqué les noms des officiers des gardes, leur temps de service, leur conduite, les distinctions ou les punitions dont ils avaient été l'objet, etc., et où on lisait, sous l'un des noms, cette singulière note : « Renvoyer de la garde et faire entrer au sénat, pour cause de manque d'esprit et de conduite sans convenance. » Nous pouvons également garantir l'anecdote suivante. En 1827, le ministre des finances Cancrine présida, dans le local du sénat, à l'adjudication de la ferme des spiritueux. Un de ses amis le voyant là, lui demanda en riant s'il avait jamais eu l'idée d'être sénateur : « Pourquoi pas ? répondit cet homme d'un grand sens, en devenant vieux, ne faut-il pas s'attendre à se retrouver avec les enfans ? » Toutefois, Nicolas a nommé sénateurs un grand nombre d'hommes encore jeunes et pleins d'avenir, tels que les conseillers privés Ouvarof et baron Paul de Hahn, les généraux Kaïssarof, Gorgoli, Mordvinof, etc. Parmi ces nominations, nous avons aussi remarqué celle du prince Bagrath, tsarévitch de Géorgie et conseiller privé.

(**) Page 31.

n'a rien de ce qui caractérise les plaidoiries dans les autres pays de l'Europe: elle n'a ni publicité, ni exposé oral. Tout se fait par des écrits que les parties sont tenues de présenter, à commencer par le tribunal de première instance, qui est celui des districts, jusqu'au département du sénat »... « Lorsque l'affaire parviendra jusqu'à l'assemblée générale du sénat, son dossier sera peut-être gonflé jusqu'à former huit mille feuilles écrites, ce qui est le maximum, le minimum étant deux cents »... « Quel embarras un pareil dossier ne doit-il pas imposer au juge, sénateur vieux, invalide et souvent étranger à sa mission ! Il est vrai que la formalité exige un second dossier, l'abrégé du premier, qui est donné aux juges sénateurs pour les guider ; mais l'insuffisance de l'un comme de l'autre n'est que trop évidente !»... «Puisqu'il n'y a pas de plaidoirie orale, il n'y a pas non plus par conséquent d'avocats formés à l'école du barreau et aux Facultés de droit ; mais cela n'empêche pas que tout le monde ne fasse l'avocat...» (Nous supprimons ici la manière dont bien souvent des dames, «même de la plus haute naissance», en remplissent les fonctions.) « Si la corruption, la vénalité, peuvent atteindre des personnes si haut placées, à plus forte raison pèsent-elles de tout leur poids et assiégent-elles les portes des tribunaux, des chancelleries judiciaires. Et il ne faut pas se donner beaucoup de peine pour découvrir la source et l'origine de cette corruption : elles sont dans le secret, dans le mystère de la plaidoirie russe remise entre les mains des secrétaires des chancelleries judiciaires, hommes à l'habileté desquels on ne saurait ôter une grande influence sur les affaires »... « Quand ils diraient seulement aux parties dans quel état l'affaire se trouve, quelle tournure on pourrait lui donner, quelles pourraient être leurs dispositions à eux ou même

celles des juges; quand ils prendraient des deux parties en les assurant l'une et l'autre du succès, à condition de restituer au cas contraire la libéralité qui leur aurait été faite, ils seraient déjà sûrs de gagner avec l'une des parties, *mais les habiles gagnent avec toutes les deux* (*). »

Et jusqu'ici ce scandale a été sans remède, malgré la bonne volonté du gouvernement ! Celui-ci a essayé de tous les moyens; il a sévèrement puni les fonctionnaires convaincus d'une conduite si honteuse, et il a encouragé les hommes probes par des récompenses ou en élevant les traitemens. Cela n'a produit d'autre résultat, au dire de notre auteur, que de « faire hausser le tarif des impositions illicites, en perfectionnant les moyens de précaution à prendre. »

Avec de pareils instrumens, tout reste naturellement en souffrance, car chacun attend pour faire son devoir qu'il y soit poussé par le seul motif capable de vaincre son inertie. Aussi dans l'année 1826, la première du règne de Nicolas, n'y avait-il pas moins de 2,850,000 causes de toute espèce pendantes devant les différens tribunaux de l'empire (**); 127,000 individus se trouvaient en état d'arrestation.

Rendu attentif à cette extrême lenteur de la justice par les révélations des conjurés ou par l'examen de leurs papiers, l'empereur donna des ordres impératifs au ministre chargé de ce département pour qu'une diligence plus grande fût faite et que les affaires fussent promptement et régulièrement expédiées. Une circulaire enjoignit aux gouverneurs civils d'y tenir la main dans tous les tribunaux de leur cir-

(*) Pages 32 et 33.

(**) On assure que le sénat a prononcé, en 1824, dans 40,000 causes, et en 1825 dans 60,000. Comme il n'y a pas 200 jours de séance par an, cela fait plus de 300 procès par jour. Et néanmoins le sénat trouve moyen d'en traîner un grand nombre en longueur, au point de pousser souvent les parties au désespoir.

conscription, surtout par rapport aux individus incarcérés. Les procureurs de gouvernemens reçurent l'ordre de tenir au courant de tous les manquemens, de tous les retards, le ministre de la justice, auquel était imposée l'obligation de mettre tous les mois sous les yeux de l'empereur un extrait de ces sortes de rapports. On se débarrassa en effet de cet énorme arriéré, et le monarque constate, par un rescrit adressé le 15 (3) janvier 1827 au prince Labanof-Rostofski, qu'après une année révolue, il ne restait plus dans les prisons que 4,900 détenus, et qu'un petit nombre seulement d'affaires n'avaient pu encore être vidées. En témoignant au ministre sa reconnaissance au sujet du résultat obtenu, il termina son rescrit (*), d'ailleurs bienveillant, par ces paroles où la sévérité se cache sous la douceur des formes du style : « J'espère que par de nouveaux succès, plus importans « encore, mes vœux ardens seront remplis à l'avenir; « que par la plus prompte expédition des affaires, rendue « possible à force d'attention et d'exactitude, on prévien- « dra leur entassement ; que partout, dans l'état, la sécu- « rité personnelle et des propriétés, tous les droits de cha- « cun de mes bien-aimés sujets seront protégés par une « justice impartiale; et que ceux qui sont constitués gar- « diens du droit, *seront exclusivement guidés* dans toute leur « pratique par le sentiment du devoir, par le respect dû « à la sainteté des lois, par leurs sermens prêtés au trône « et par les principes de l'honneur. Et à cet effet, que le « Dieu qui bénit toutes les bonnes résolutions nous vienne « en aide. »

Ce noble langage ne resta pas sans influence. Cependant, d'après un rapport officiel relatif à l'année 1842, le

(*) Voir la *Gazette* allemande *de Saint-Pétersbourg*, 1827, no 3.

nombre des causes jugées par les différens tribunaux de tous les degrés fut encore de 3,292,691; besogne immense dont il semblerait presque impossible de s'acquitter convenablement dans l'espace d'une année. Toutefois, sur ce nombre, 4,226 seulement, restées intactes et formant tout l'arriéré, passèrent à l'année suivante.

Légalité, justice, tels étaient, avons-nous dit, les premiers objets de la sollicitude éclairée du jeune empereur. Mais si la justice n'était pas convenablement dispensée aux particuliers, plaidant entre eux, à plus forte raison était-elle souvent méconnue dans les rapports de ces mêmes particuliers avec les agens du pouvoir appartenant aux différentes branches de l'administration.

Nous ne l'ignorons pas, nous sommes ici sur un terrain brûlant ; nous touchons à une des plaies les plus douloureuses de la Russie, à cette plaie sur laquelle tant d'auteurs ont mis le doigt dans ces derniers temps (*), le plus souvent, hélas! pour l'envenimer ou l'irriter. A Dieu ne plaise que ce soit aussi notre intention! On l'a vu déjà, nous ne méconnaissons pas les honorables efforts qui ont été faits pour la guérir; nous savons qu'il est impossible d'improviser le remède à un mal si profond. D'ailleurs, de nos jours, dans nos pays si avancés en culture, a-t-on bien le droit d'être sévère pour la Russie placée dans des conditions beaucoup moins favorables? La rigidité des principes est l'honneur des gouvernemens comme des individus: or, de part et d'autre, chez nous aussi, les principes fléchissent, les accommodemens sont à l'ordre du jour, les intérêts les plus élevés sont journellement sacrifiés à de misérables calculs, la corruption

(*) Nous en citerons quelques-uns et nous ferons connaître quelques faits nouveaux dans la note 13 des Notes et Éclaircissemens du présent volume. *Voir* aussi t. Ier, p. 414.

envahit le corps social, sous une forme particulière si l'on veut, mais qui ne change rien à sa nature. L'observation de faits semblables dans une société où l'honneur semblait avoir solidement établi son empire, nous dispose à l'indulgence quand il s'agit de juger l'état moral d'une autre société, moins anciennement policée, moins accessible aux tendances spirituelles, moins façonnée par l'aisance répandue dans toutes les classes et par la diffusion des idées à la dignité du caractère; d'une société enfin où bouillonne encore le ferment actif de la barbarie primitive, où même les mœurs patriarcales du peuple sont bien faiblement empreintes de cette droiture et de cette probité qui se sont affermies en Occident par une longue lutte contre l'oppression féodale (*); et où la religion, enseignée par des ministres que de nobles exemples et de fortes études n'ont pas aussi bien préparés à leur auguste mission, n'a pu exercer au même degré son influence civilisatrice et moralisante.

Nous ne voulons rien exagérer, et ce n'est certes pas un esprit de dénigrement qui nous anime. Notre plume, on nous rendra cette justice, n'a jamais été trempée dans le fiel. Mais à quoi servirait-il de dissimuler le mal, quand notre sujet nous amène naturellement à en mesurer l'étendue? Le grave Spéranski lui-même, en traitant de la législation russe dans un écrit officiel, n'a-t-il pas signalé le vaste

(*) Cette idée mériterait peut-être de recevoir quelque développement, si l'espace nous le permettait. Nous voulons dire que, dans nos pays d'ancienne organisation féodale, la lutte contre l'oppression, plus personnelle et plus égale entre les parties, a eu plus d'influence sur le caractère de chacun; au lieu d'écraser les individus, elle les a au contraire fortifiés, grandis. En Russie, l'oppression directe et individuelle, l'oppression nobiliaire, était moindre, mais la tyrannie publique exercée soit par les conquérans mongols, soit par les tsars indigènes ne laissait aucune possibilité de résistance : il en est résulté une servitude universelle dont les caractères sont restés empreints. *Voir* à ce sujet le jugement de Karamzine, dans les Notes et Éclaircissemens, note 14.

champ ouvert « à la fraude et à la chicane (*)? » La lutte contre les abus auxquels leur empire se trouve en proie, est le plus pressant devoir des autocrates russes; leur propre sécurité en dépend, le salut de leur peuple est à ce prix; et les autres nations de l'Europe n'ouvriront sincèrement les bras à ce peuple et ne le regarderont comme leur égal, qu'à la condition d'une régénération qu'il ne peut se promettre que de l'honneur, du courage et de la persévérance de ses souverains.

Il importe donc de rappeler incessamment à ces derniers la tâche ardue, mais glorieuse, qui leur est réservée. Au lieu de cacher la plaie à tous les yeux, mieux vaut, suivant nous, l'exposer aux regards de ceux à qui il appartient d'y appliquer le remède et qui doivent s'en préoccuper nuit et jour.

Au reste, c'est de l'histoire que nous faisons : notre rôle se borne à rapporter les faits avec une minutieuse exactitude.

Dès les premières semaines du règne de Nicolas, une extrême activité fut imprimée au département de l'intérieur : l'empereur voulut tout connaître et tout voir par lui-même. Au moment où il était le moins attendu, il se présentait dans les établissemens de la couronne; presque tous furent visités par lui dès les premiers mois, excepté le sénat où lors du couronnement il n'avait pas encore mis le pied. En attendant qu'il pût aussi visiter les provinces, il envoya des réviseurs dans tous les chefs-lieux de gouvernement, et des rapports affligeans lui parvinrent de toutes parts. Dans seize régences de gouvernement, on avait négligé l'exécution de 2,749 oukases du sénat rendus depuis 1821; dans

(*) *Précis des Notions historiques*, etc.; p. 89, la note.

le seul gouvernement de Koursk, 660 prescriptions de ce genre étaient restées ensevelies dans les cartons. Des réprimandes sévères furent adressées aux gouverneurs : on les somma d'envoyer des explications, on leur fixa le délai d'un an pour se mettre à jour. Mais ce délai accordé par les ministres parut beaucoup trop long à l'empereur: non-seulement il le réduisit à trois mois, il fit en outre avertir les fonctionnaires négligens qu'en cas de récidive, ils seraient poursuivis en justice criminelle. Ce n'est pas tout: des abus monstrueux vinrent à sa connaissance, et l'on assure que les plus grandes charges pesèrent sur l'administrateur d'un des gouvernemens dont nous venons de parler. Une première révision ordonnée dans son ressort, révision à laquelle avait été employé un prince Troubetzkoï, n'ayant amené aucune découverte malgré les indices, on y envoya un prince Dolgorouki avec ordre de recommencer l'opération; alors des concussions de toute espèce et de véritables actes de cruauté furent mis à nu. La destitution du gouverneur ne se fit pas attendre. Le sénateur Pierre Polétika, homme intègre (*), fut chargé d'une révision générale à laquelle les ministères eux-mêmes ne purent se soustraire. Il trouva partout le plus grand désordre, à commencer par la régence du gouvernement de Saint-Pétersbourg où, pendant des années entières, aucune caisse n'avait été vérifiée : aussi l'un des caissiers prit-il la fuite à cette occasion, laissant un déficit considérable. En peu d'endroits les livres étaient tenus conformément aux règlemens;

(*) Il était frère du publiciste Polétika dont le professeur de Jakob, à Halle, a publié, en 1818, les *Essais philosophiques sur l'homme*, fruits d'une métaphysique encore trop avancée pour la Russie, et qui y furent défendus. Le même professeur L. H. de Jakob a aussi écrit sur les finances de la Russie et a rédigé un Projet de Code criminel pour ce pays (Halle, 1818).

partout des négligences se faisaient remarquer, ici c'étaient des abus de pouvoir, là des actes de vénalité. Dans un rapport sévère, adressé à l'empereur, Polétika témoigna sa surprise que, sur ce pied, les choses aient pu marcher jusqu'alors, et il proposa différentes mesures dont plusieurs furent adoptées. Cependant on ne poussa pas l'opération jusqu'au bout, et l'homme courageux qui s'en était chargé n'était peut-être pas toujours soutenu comme il devait s'y attendre. Un démêlé entre lui et le gouverneur civil de Moscou, homme influent qui avait été élevé avec l'empereur Alexandre et dont la fierté se révoltait à l'idée d'un tel contrôle, en arrêta les effets. Il existait encore, il est vrai, une commission spéciale, nommée en juin 1826, dans le but d'aviser aux moyens de mettre un terme à ces concussions, dénis de justice, prévarications de toute nature, mais on ne peut pas dire non plus qu'elle ait trouvé un remède au mal hideux dont la Russie est rongée.

Composée d'hommes fort honorables, présidée par le digne sénateur Engel, qu'environnait le respect public, cette commission s'acquitta avec beaucoup de zèle et de lumières de sa tâche à la fois délicate et laborieuse. Après de longues délibérations, voici quelles mesures elle proposa : abolir le secret des chancelleries, c'est-à-dire introduire une certaine publicité dans la procédure ; entourer de plus de considération les fonctionnaires civils, et fonder des écoles spéciales préparatoires pour cette carrière ; élever le taux des traitemens [point essentiel mais hérissé de difficultés, car le budget russe ne permet pas encore d'assigner une rémunération suffisante à une si nombreuse armée de fonctionnaires et d'employés (*)] ; séparer les fonctions ju-

(*) Ainsi qu'on l'a vu plus haut, de bons juges sont même d'avis que ce remède n'aurait pas l'efficacité qu'on en espère : un état de fortune meilleur, di-

diciaires des fonctions administratives et rendre les juges inamovibles. Ces propositions étaient sages, mais calculées de manière à réformer l'avenir plutôt que le présent, et l'empereur cherchait un remède immédiat. Peut-être aussi avait-il trop d'objections contre ceux de la commission. Ce qui est certain c'est qu'il la révoqua, en mai 1827, au moment où plusieurs membres avaient préparé des discours, dans lesquels ils auraient signalé, assure-t-on, avec une franchise entière, toute l'étendue du mal.

Cependant en présence de faits attestés par des preuves positives, Nicolas se montra plus d'une fois inexorable. Nous en citerons quelques exemples.

Le conseiller d'état, directeur de la chancellerie du ministère de la justice, en acceptant, au printemps de 1826, une somme offerte par un justiciable, n'avait fait que ce qui se pratiquait de temps immémorial, dans toutes les chancelleries russes, sans exception. Malheureusement pour lui, l'empereur en fut instruit. Indigné, il ordonna que le fonctionnaire infidèle à son devoir fût mis en accusation, et insista sur la nécessité de statuer un exemple en le déportant en Sibérie. Quelque sévère que fût ce jugement, le sénat y aurait sans doute souscrit ; mais l'affaire fut portée au conseil de l'empire, et une nouvelle instruction eut lieu. Le président prince Lapoukhine venait de mourir, et son successeur n'était pas encore nommé ; le prince Alexis Kourakine remplissait provisoirement les fonctions inhérentes à ce poste élevé. Dans son rapport à l'empereur, Kourakine déclara qu'en l'absence de preuves positives il avait paru impossible au conseil de condamner le prévenu ; mais que

sent-ils, loin de supprimer les exactions des employés, aurait seulement cet effet de leur faire mettre leurs complaisances à un plus haut prix.

de graves probabilités déposaient contre lui, et que, dans cet état de suspicion, il ne paraissait pas digne de conserver sa place, ni d'en occuper une autre quelconque dans le service public. L'empereur se contenta donc de sa destitution.

Dans une autre cause, il prêta son appui à une plaignante, même contre le sénat de Moscou. C'était la femme d'un général à qui l'on avait vendu une maison déjà adjugée à un autre par contrat. Elle avait fait de grands frais, dans cette maison, lorsqu'elle en fut expulsée par le propriétaire légitime. Vainement elle s'adressa aux tribunaux : elle ne put obtenir son droit. Enfin l'affaire alla jusqu'au conseil de l'empire, et le monarque en confirma la décision portant que la dame serait indemnisée sur le traitement des membres des départemens du sénat siégeant à Moscou.

Ses injonctions au président de ce conseil suprême ne furent pas moins pressantes que celles au ministre de la justice. Lui aussi reçut à la fin de 1826 un rescrit en partie laudatif, en partie calculé pour stimuler son zèle (*). Le prince Lapoukhine était un trop vieux serviteur et trop haut placé dans l'état pour devenir l'objet de reproches directs ; mais l'empereur l'invita à redoubler d'efforts, « pour m'aider, disait-il, à mûrir *les améliorations qu'exige l'administration de l'empire.* » Il ajoutait : « Vous n'ignorez pas, « vous et vos collègues, que tous mes soins et mes vœux « les plus chers ont eu jusqu'à ce jour et ne cesseront d'a- « voir pour objet d'*établir un ordre stable,* qui puisse garan- « tir le bonheur de tous et les intérêts de chacun. »

Si, après tout ce qu'il avait appris dans l'espace de peu de mois, Nicolas avait pu conserver encore des doutes sur l'immoralité qui régnait dans l'administration, un événe-

(*) Voir *Journal de Saint-Pétersbourg,* 1827, n° 7.

ment arrivé à cette époque même et offrant cet exemple inouï de dégradation auquel nous avons fait allusion plus haut (*), aurait achevé de les dissiper.

En avril 1826, l'empereur étant à son magnifique château de Tsarsko-Sélo, il y eut une grande revue des troupes. Au moment où tout le monde était attentif au beau spectacle de ces masses d'hommes, en brillante tenue, obéissant au commandement avec une ponctualité et un accord presque impossibles à atteindre ailleurs, on vit tout à coup arriver quatre hommes en cafetans et à longue barbe, de la classe des *mougiks* ou paysans. Ils s'avancent résolûment, s'adressent à des officiers supérieurs, et déclinent leur demande qui n'est rien moins que de parler au monarque. Une prétention de ce genre n'est facilement accueillie nulle part ; elle l'est plus difficilement encore en Russie, où les classes sont séparées entre elles par des distances souvent infranchissables, et où ce qui est inusité est par cela même suspect. La vérité, si elle veut arriver au trône, doit essayer de se faire jour à l'aide de quelque canal mystérieux. Là où tout le monde vit d'abus chacun craindrait, en ne décourageant pas les communications officieuses, d'attirer sur soi-même les embarras qu'il n'aurait pas évités à un collègue, à un confrère en fonctions publiques. Les paysans furent donc assez mal reçus. On ne manqua pas de leur dire que leur demande était insensée, et on les somma de faire connaître préalablement quelle affaire les amenait. Rusés comme la plupart des hommes du peuple russe, ils ne donnèrent pas dans ce piége, mais déclarèrent que c'était une affaire de la plus haute importance et qu'ils n'en feraient part qu'à Sa Majesté elle-même. Cet entretien n'é-

(*) T. Ier, p. 251.

chappa pas à l'œil perçant du jeune tsar : il voulut savoir quel en était l'objet, et ordonna qu'on lui amenât les mougiks. Ceux-ci paraissent, s'inclinent jusqu'à terre, puis, envisageant sans crainte celui dont ils se reconnaissent les humbles esclaves et que néanmoins ils nomment leur père (*batouschka*), l'un d'eux prend hardiment la parole pour expliquer ce qui les amène. Ils viennent dévoiler des déprédations incroyables qui ont eu lieu à Kronstadt, pour ainsi dire sous les yeux du directeur de la marine, frère du chef de l'état-major général de la flotte. Le bazar de la ville [*Gastinoi-dvor* (*)] est, disent-ils, encombré d'effets appartenant à la couronne et dérobés de ses magasins, de ses chantiers, de ses arsenaux, de ses navires : agrès, ferrures, garnitures en cuivre, mille objets divers qui servent à l'installation des vaisseaux sont entassés dans les boutiques derrière de fausses cloisons, où l'on introduit les acheteurs qui viennent les acquérir à bas prix. Des ancres, des câbles, des canons même, passent ainsi petit à petit à l'étranger, au détriment du Trésor. L'empereur, malgré les expériences déjà faites, refuse d'ajouter foi à ces énormités ; mais les paysans insistent, ils sont sûrs de ce qu'ils avancent, et leurs accens lui font l'effet d'être ceux de la vérité. Alors, avec une mine sévère, il leur demande compte de leur obstination à vouloir pénétrer jusqu'à lui, du refus fait par eux aux officiers de s'expliquer sur le motif de leur demande. « Si nous avions signalé ces faits à d'autres qu'à V. M. I., répondirent-ils sans hésiter, Elle n'en aurait jamais rien su, et il n'y aurait eu de punis que nous. » — « Prenez garde ! je vous rends responsables de

(*) C'est-à-dire Cour des marchands étrangers. Ce vaste bazar a quelquefois été appelé le Palais-Royal de la Russie : suivant nous, les deux établissemens se ressemblent à peu près comme la civilisation russe ressemble à la civilisation française.

vos paroles, » dit le monarque en mettant fin à l'entretien, mais déjà résolu à éclaircir l'affaire. Par son ordre, un de ses aides de camp, Michel Lasaref, capitaine de vaisseau (aujourd'hui vice-amiral), d'une riche famille arménienne de Moscou (*), prit aussitôt 300 hommes, se rendit en toute hâte à Kronstadt, et investit inopinément le Gastinoï-Dvor. Y ayant trouvé la preuve de tout ce que les paysans avaient avancé, il fit mettre les scellés aux boutiques, y laissa des fonctionnaires pour les garder, et alla ensuite rendre compte de l'accomplissement de sa mission. Alexandre, dans un moment de dépit, s'était un jour écrié en parlant de ses sujets : « S'ils savaient où les mettre, ils me voleraient mes vaisseaux de guerre » (**) : cela se réalisait presque à la lettre ; l'empereur n'avait sûrement pas cru dire si vrai. Nicolas resta stupéfait à la nouvelle d'un tel brigandage, et ordonna de poursuivre les coupables suivant toute la rigueur des lois. Mais dans la nuit du 21 juin suivant, une lueur rouge éclaira le ciel jusqu'aux approches de la capitale, et le lendemain on apprit qu'un incendie avait consumé le Gastinoï-Dvor de Kronstadt, ainsi que d'immenses provisions de bois de construction, de cordages, de chanvre, de goudron, etc. Le *Journal de Saint-Pétersbourg* ne fit pas seulement mention de ce désastre, et l'on n'en connut jamais les vrais auteurs.

Quel nouveau trait de lumière pour le jeune souverain ! quel triste avertissement sur la pourriture intérieure de cet

(*) L'auteur de cette famille dont des institutions scientifiques et de bienfaisance, ainsi que la fondation d'églises de son culte, ont immortalisé le nom, a apporté d'Asie en Russie, le grand diamant, du poids de 193 carats, qui orne le sceptre impérial, et l'a vendu à la couronne au prix de 2,600,000 fr., plus une pension viagère de près de 100,000 fr. Ce diamant est le plus grand qu'on ait en Europe ; le Régent, de France, ne pèse que 137 carats, et le diamant de la couronne d'Autriche que 139.

(**) *Voir* t. Ier, p. 415.

empire couvert au dehors d'un si brillant vernis de civilisation ! Jusque-là chaque jour avait amené des leçons de même nature ; les découvertes les plus affligeantes s'étaient succédé coup sur coup ; pour Nicolas, toutes les illusions devaient être dissipées. Se sentant environné de dangers, il comprit la nécessité d'avoir les yeux ouverts ; aussi porta-t-il son attention personnelle sur toutes les branches d'administration, et il travailla jour et nuit, au point qu'il en maigrissait, que ses yeux, rouges de fatigue, prenaient une expression terne et dure. « De grâce, Messieurs », disait souvent l'impératrice aux ministres, en intervenant avec une sollicitude charmante ; « laissez donc un peu de repos à *mon mari*, et venez prendre une tasse de thé avec nous ! »

Ce fut ce besoin de vigilance qui bientôt donna lieu à l'institution d'une haute police attachée à la chancellerie particulière du souverain. Jusqu'alors une section du ministère de l'intérieur avait été consacrée à cette sorte d'inquisition, distincte de la police ordinaire, immense réseau étendu sur tout l'empire ; le comte Araktchéïef avait eu en outre une police spéciale, chargée de veiller sur la vie et d'assurer la sécurité du souverain. Mais les découvertes des derniers mois venaient de rendre évidente l'insuffisance de cette triple police. De plus, le chef de l'état savait maintenant avec certitude que le personnel de l'administration n'avait pas moins besoin d'être surveillé que les agitateurs malveillans, les ennemis du repos public. Et qui les surveillerait ? à qui se fierait-on pour cela ? Tant d'hommes haut placés s'étaient montrés indignes de la confiance du monarque ; celle de Nicolas était ébranlée ; il ne comptait plus que sur lui-même et sur quelques intimes dont il était constamment entouré.

De ce nombre était le général Alexandre de Benkendorff,

dont nous avons déjà parlé (*) ; homme, sinon d'une haute moralité, du moins intègre, et de plus actif, éclairé, d'une intelligence rare, d'une société agréable. Depuis longtemps aide de camp général, et récemment placé comme chef à la tête de la 1re division de cuirassiers, il fut nommé, à la fin de juin 1826, chef des gendarmes, chargé du commandement du quartier-général de l'empereur, et fut dès ce moment, jusqu'à sa dernière maladie (**), inséparable de sa personne. A la chancellerie particulière, déjà augmentée d'une seconde section, en fut ajoutée une troisième (***), destinée à devenir le siége de cette investigation incessante, générale, et qui a ses agens, moins dans la multitude et dans les lieux infimes, que dans les salons et les bureaux, non-seulement en Russie même, mais sur tous les points de l'Europe, à Paris, à Londres, en Suisse, en Belgique ; agens mêlés à tout, présens partout, investis en Russie d'un pouvoir discrétionnaire, et dont l'arbitraire est en quelque sorte personnifié dans le général Doubbelt, le second du comte de Benkendorff et du comte Orlof, son successeur. « Quelles sont, s'écrie le patriote russe déjà souvent cité (****), quelles sont les garanties de la haute probité des agens de la gendarmerie ? qui oserait en répondre ? S'ils étaient en réalité des hommes particulièrement probes et intègres, il vaudrait mieux en faire des chefs effectifs de tels ou tels chambres, tribunaux ou départemens, que de les préposer à d'autres chefs comme gardiens, ce qui ne peut qu'entra-

(*) T. Ier, p. 263.

(**) Il est mort général en chef, comte, etc., le 23 septembre 1844, à bord du bâteau à vapeur de guerre russe, *l'Hercule*, en venant d'Allemagne. Depuis quelque temps, les idées religieuses avaient pris un grand empire sur lui.

(***) Depuis, encore une quatrième pour l'administration des fondations de feu l'impératrice Marie Fœdorovna, et une cinquième pour l'examen des titres des fonctionnaires.

(****) *La Russie en* 1844, p. 129.

ver les affaires en multipliant les abus. Ceux-ci, nous ne saurions assez le répéter, proviennent moins des fonctionnaires que des défauts des institutions, et la suppression de la police secrète ou de la gendarmerie est le vœu ardent, l'intérêt réel de l'état et de la nation. »

A l'époque dont nous nous occupons, époque critique entre toutes, les circonstances justifiaient peut-être l'introduction dans la machine gouvernementale de ce nouveau rouage malheureusement nécessaire en certains cas, mais très difficile à préserver de toute souillure. Même sous une direction équitable, l'administration de la police est sujette à d'énormes abus ; elle ne saurait d'ailleurs répondre de tous les actes des instrumens, la plupart équivoques, qu'elle est obligée d'employer.

Espérant sans doute arriver à l'amélioration des traitemens, qu'il s'empressa même de réaliser tout de suite dans quelques branches, Nicolas proclama aussi le besoin d'une stricte économie dans les dépenses publiques, et commença les réductions sur lui-même et sur sa cour (*). De 1825 à la fin de 1825, Alexandre en avait déjà pris, un peu tardivement sans doute, l'initiative toujours pénible ; Nicolas voulut que les comptes de 1826 présentassent un chiffre encore plus réduit, et il atteignit son but en portant lui-même un contrôle sévère sur tous les détails de la comptabilité de sa maison. L'économie qu'il réalisa s'éleva au total à 67,500,000 roubles en papier. Aussi, de 1822 à 1828, le gouvernement russe n'eut à contracter aucune dette nouvelle, et même dans cette dernière année, lorsqu'on se vit forcé par les besoins de la guerre de recourir à ce moyen, on en abusa si peu, que la dette générale de l'empire n'en

(*) Pour citer un exemple, les dépenses de la cuisine et de la cave furent réduites de 600 à 200 roubles papier par jour.

reçut qu'une augmentation légère (*). Quant aux réductions de 1826, elles devaient profiter avant tout, du moins en partie, aux malheureux paysans écrasés d'impôts et auxquels il était urgent d'accorder un soulagement.

Nous avons parlé plus haut de leurs mutineries en 1824 (**). La fermentation continuait toujours. Le sort de cette classe de la population russe était digne de pitié. Accablés du poids des impôts et des prestations de toute nature que l'on exigeait d'eux, les cultivateurs se voyaient en outre exposés à la misère par l'état languissant du commerce et le manque de débouchés pour les blés, un des principaux produits de leur industrie agricole. Avant l'établissement des colonies militaires, le gouvernement était dans l'usage d'acheter de grandes quantités de ces grains dont les paysans avaient de la peine à se défaire ; maintenant les cultivateurs-colons les lui fournissaient, et, pour encourager leurs travaux, il leur donnait naturellement la préférence sur les autres producteurs. La détresse de la classe agricole s'en accrut.

D'ailleurs les paysans russes n'ignoraient pas quel grand acte d'émancipation venait de se consommer, et se poursuivait, dans les provinces Baltiques letto ou estho-allemandes (***). Des bruits mensongers répandirent parmi eux l'opinion que les serfs de la couronne seraient dispensés de payer l'*obrok* ou loyer annuel qui leur était imposé indépendamment de la capitation, et que les serfs des particuliers, classe beaucoup plus nombreuse et malheureusement aussi

(*) Au 1er janvier 1830, elle formait un total de 1,300,000,000 fr. *Voir*, au reste, la note sur les finances russes, t. Ier, p. 503.

(**) *Voir* t. Ier, p. 92.

(***) *Voir* t. Ier, p. 51, 52. —La noblesse de ces provinces ainsi que la bourgeoisie des villes, est, comme nous l'avons dit, allemande ; la population rurale est ou lettonne ou esthonienne.

plus opprimée (*), seraient affranchis du joug de leurs maîtres, auxquels ils ne devraient plus à l'avenir ni corvées ni tributs. En Volynie, en Podolie et dans d'autres provinces du midi, ces bruits, qui circulaient dans toutes les parties de l'empire, avaient été accrédités et envenimés par les conspirateurs. Ils furent recueillis avec empressement par les paysans, qui gémissaient sous le double fardeau de leurs prestations seigneuriales et des réquisitions pour la subsistance des troupes de la première et de la deuxième armée cantonnées au milieu d'eux depuis plusieurs années. Lorsqu'on connut l'avénement de Nicolas, on s'imagina que le nouvel empereur avait inauguré son règne par ce grand acte d'affranchissement, et comme les maîtres continuaient néanmoins à leur appliquer l'ancien système, les serfs se mutinèrent et refusèrent l'obéissance. Il en résulta des troubles graves qui, se communiquant de gouvernement en gouvernement, arrivèrent jusqu'aux approches de Saint-Pétersbourg, car ils éclatèrent avec force autour de Gatchina (**), ancienne résidence favorite de l'empereur Paul, que l'impératrice, sa veuve, avait toujours habitée depuis, pendant l'été. Dans quelques lieux, les paysans se concertèrent pour adresser au tsar une supplique collective, n'appréhendant en aucune manière le mauvais accueil réservé à ces démarches, que des considérations de politique intérieure firent cependant déclarer inadmissibles. Tous les efforts des autorités provinciales échouèrent contre l'entêtement de ces masses ameutées : l'emploi de la force armée parut inévitable; mais avant d'y recourir, on voulut

(*) On compte en Russie un total de 43 millions d'individus appartenant à la classe des serfs ; sur ce nombre, il existait, en 1842, d'après un rapport officiel du ministre des domaines, 17,086,236 paysans de la couronne des deux sexes ; reste pour les serfs des particuliers un total d'environ 26 millions.

(**) *Voir* t. Ier, p. 421.

essayer encore d'un dernier moyen pacifique. L'empereur rendit, en date du 30 (18) mai 1826, un manifeste dans lequel les bruits répandus étaient déclarés faux et méchamment inventés par des gens qui se moquaient de la simplicité des habitans de la campagne et qui espéraient en faire des instrumens de leurs projets personnels. En conséquence, on y rappelait sévèrement les paysans de toute catégorie au strict accomplissement de leurs obligations légales, « sans contradiction aucune ». Il fut intimé aux gouverneurs de tenir la main à la prompte exécution des volontés impériales, et durant six mois, lecture devait être faite de ce manifeste, tous les dimanches et jours de fête, dans les églises, dans les marchés et sur les places publiques. Néanmoins, en bien des lieux, les paysans persistèrent dans leur désobéissance : il fallut faire marcher des troupes contre eux. Le 17 (5) juillet, le secrétaire d'état Mouravief présenta au sénat, de la part de l'empereur, un décret portant que partout où l'on serait obligé d'employer la force des armes pour faire cesser les troubles, les formes ordinaires de la procédure seraient suspendues et les mutins jugés suivant la loi martiale. Les gouverneurs civils reçurent plein pouvoir pour confirmer de leur chef et faire exécuter les jugemens dans tous les cas où le nombre des criminels n'excéderait pas neuf ; en cas d'un plus grand nombre de condamnés, ils devaient soumettre la décision des juges au gouverneur général ou, s'ils n'en avaient pas au-dessus d'eux, au comité des ministres auxquels ces fonctionnaires supérieurs étaient également tenus d'en référer ; la délibération du comité avait ensuite besoin de la sanction impériale.

Mais en prenant ces mesures de sévérité, l'empereur porta aussi son attention sur les moyens de détruire le mal à sa source. Un autre oukase prescrivit aux diverses autorités

locales de veiller à ce que les maîtres n'exigeassent de leurs paysans rien d'injuste et ne les traitassent pas avec trop de sévérité; et ce dernier cas se présentant, elles devaient en faire l'objet d'un rapport au gouverneur civil. Sans doute l'humanité avait autant de part que la politique à cette prescription; cependant elle ne tarda pas à être reconnue impuissante à remplir les intentions du monarque; d'ailleurs elle donnait lieu, de la part des autorités subalternes autorisées à intervenir dans la gestion seigneuriale, à un système d'espionnage intolérable. Les propriétaires territoriaux, il est vrai, n'avaient pas à en redouter pour eux les conséquences, mais elles portèrent à la moralité publique une atteinte de plus; moins les autorités sont élevées, plus elles donnent prise à la corruption et plus aussi le sacrifice par lequel on achète l'impunité peut être léger.

L'ordre finit par se rétablir (*). Cependant là aussi le jeune empereur avait dû voir des symptômes alarmans, là aussi étaient des germes de dissensions plus graves, qu'un avenir prochain peut se charger de développer. Évidemment, la plus rigoureuse observation de la légalité de la part des maîtres, peut seule prévenir dorénavant les malheurs dont l'édifice vermoulu du servage menace l'état, sur lequel il semble prêt à s'écrouler.

Il ne sera pas hors de propos d'examiner avec quelque soin cette question.

Après la corruption, la servitude de la glèbe est la plaie la plus profonde de la Russie et la plus difficile à guérir. Le règne de Nicolas semblait, sous ce rapport aussi, devoir commencer une ère nouvelle; on pouvait espérer de le

(*) S'il faut en croire M. de Custine (t. IV, p. 11), une nouvelle révolte des paysans aurait eu lieu en 1839, époque à laquelle 80 villages auraient été incendiés par la population des campagnes dans le gouvernement de Simbirsk.

voir s'immortaliser par le grand acte de l'émancipation des serfs, qui, comme on l'a dit, serait pour la Russie une sorte d'achèvement social (*). Quoique cette espérance ne soit pas encore près de se réaliser, il serait injuste pourtant de ne pas reconnaître que des essais d'acheminement ont été faits ; d'ailleurs des obstacles difficiles à vaincre suspendent les effets de la volonté impériale.

La servitude de la glèbe n'est pas aussi ancienne en Russie qu'on se l'imagine généralement ; elle y fut établie à une époque où, dans les pays les plus avancés de l'Europe, on commençait déjà à en préparer l'abolition, consommée seulement du vivant de nos pères ou même sous nos propres yeux. « Nous savons, dit Karamzine (**), qu'en Russie, depuis un temps immémorial, les paysans jouissaient de la liberté civile, mais sans propriété transmissible ; de cette liberté du moins de passer, au bout d'un délai légalement déterminé, d'un endroit à l'autre, d'un propriétaire à un autre, à charge de cultiver la terre, partie pour le seigneur, et partie pour eux-mêmes, ou de payer la redevance traditionnelle. » Sans doute, les lois d'Iaroslaf règlent déjà les rapports entre les maîtres et les serfs, mais c'était là un genre d'esclavage à part, et qui ne s'étendait pas à la masse de la population rurale. En général, celle-ci était libre encore au temps de Fœdor Ioannovitch, à la fin du seizième siècle.

Il y avait cependant une distinction à faire : les paysans

(*) « La Russie s'est finalement formulée, elle s'est close vis-à-vis des autres, et le moment est venu de s'ouvrir chez elle aux exigences et aux garanties de sa vive et croissante civilisation. » *De la Russie et de la France*, p. 306. *Voir* dans les Notes et Éclaircissemens, note 15, comment l'auteur envisage la grande question de l'émancipation des serfs.

(**) *Histoire de Russie*, t. IX, chap. v.

étaient de deux classes différentes, les uns serfs (*khlop*), les autres libres (*krestianine*).

Les serfs étaient la classe la moins nombreuse. Ils étaient ou serfs absolus et héréditaires (*polnyié*), ou serfs par convention écrite (*kabalnyié*) (*). Les uns et les autres étaient, eux et leur famille, la propriété du seigneur ; seulement, les serfs par convention écrite, recouvraient leur liberté à la mort du seigneur. Les hommes de cette classe étaient appelés *krepki*, les forts, les durs.

Le simple paysan (*krestianine*) était libre, mais, comme nous l'avons dit, sans propriété. Son existence était misérable, et sa position souvent bien inférieure à celle du *khlop*, entretenu aux frais du maître, quand il était hors d'état de pourvoir lui-même à ses besoins. Aussi le *krestianine* se voyait-il fréquemment réduit à aliéner sa liberté pour assurer pareillement son sort : il faisait alors avec quelque seigneur terrien, soit pour lui seul, soit aussi pour ses enfans, un arrangement semblable à celui qui liait le *khlop*, et dont la durée était fixée d'avance. Au bout de ce temps, il redevenait maître de sa personne, pouvait changer de village et passer d'un établissement à l'autre.

Des lois rendues, sous Fœdor, par Boris Godounof, en 1592 et 1593, annulèrent ce droit : les paysans engagés par contrat furent déclarés propriété perpétuelle de leurs seigneurs ; il leur fut enjoint de rester pour toujours dans les lieux à propos desquels ils avaient été inscrits dans les registres de *révision*, c'est-à-dire de recensement ; et en 1597, un nouvel oukase défendit encore à ceux qui s'étaient loués à temps, de se racheter en remboursant la somme stipulée comme prix de ce louage. Bien plus, les paysans qu

(*) De *kabala*, écriture, contrat.

avaient disposé de leur personne, par contrat, n'étaient pas seuls atteints par ces lois iniques, quoique dictées peut-être par de bonnes intentions : elles s'étendirent même aux hommes libres qui, sans avoir signé d'engagement, se trouvaient au service des seigneurs terriens. Quand ils y étaient depuis plus de six mois, on les obligeait à y rester pour toujours, et quand leur temps de service était moins long, tout ce qu'ils y gagnaient, c'était de pouvoir choisir entre leur seigneur et un autre, mais toujours en renonçant au droit d'être leurs propres maîtres.

Cette mesure produisit une irritation extrême parmi les paysans : en divers lieux, ils protestèrent par la fuite contre la tyrannie du pouvoir à leur égard ; mais la misère ne tarda pas à ramener la plupart dans leurs foyers. Cependant la Saint-George, date de la mise à exécution du nouveau régime, passe encore aujourd'hui pour un jour néfaste parmi les habitans des campagnes. Avide, rusé, persuasif et d'une rare faconde, le Russe est né pour le trafic : de tous les états, il n'en est aucun qui lui plaise comme celui de colporteur ou de petit détaillant des rues ; il aime encore celui de cocher ou de roulier, et en général tous ceux où à un travail modéré il peut allier beaucoup de mouvement. L'agriculture, occupation fatigante, monotone, sévère, est peu de son goût, elle l'ennuie et il est toujours prêt à s'y soustraire.

A l'époque dont nous parlons, la force des armes étouffa le mécontentement (*). On persista dans le nouveau sys-

(*) Elle eut à le faire encore bien souvent depuis, notamment de nos jours, comme on a pu le voir plus haut. Le paysan russe, s'il paraît résigné à la servitude, n'en garde pas moins une rancune profonde à ses seigneurs, et l'on a pu juger de ses dispositions à leur égard après le départ des Français de Moscou, en 1812. « C'était, dit un témoin oculaire, une tendance singulière à faire

tème, auquel on apporta seulement, en 1601, quelques modifications relativement aux paysans des enfans de boïars (*) et autres petits propriétaires (**). En ce qui concernait la grande propriété, celle des nobles, des fonctionnaires, du clergé, la mesure fut maintenue. Le sort en était jeté : le paysan devait rester attaché à la glèbe (***).

C'était une véritable révolution, étrange en ceci qu'elle allait au rebours de ce qui se pratiquait en Europe, où le pouvoir prenait au contraire parti pour le *manant* contre le noble, son seigneur, et poussait à l'émancipation de cette classe opprimée et écrasée de charges de toute nature. Elle arrêtait la marche de la civilisation, partout ailleurs accélérée par les efforts des gouvernemens, et elle préparait de graves embarras aux autocrates, aujourd'hui honteux de voir leur pays si loin en arrière du siècle, sans se croire

le mal, pour le plaisir du mal, et une haine féroce contre la noblesse..... Les serfs russes ne faisaient pas plus de distinction, que n'en avaient fait les paysans français pendant la révolution), entre les bons et les mauvais seigneurs : ils commettaient d'horribles dégâts dans tous les châteaux, sans exception, à moins toutefois que le régisseur du domaine ne fût aimé, etc.» *Histoire de la destruction de Moscou en* 1812, trad. de l'allemand, p. 177..... « L'insurrection éclata également sur les terres du prince Ioussoupof. On n'y mit pas le feu, mais on en pilla tout le mobilier, et l'on brisa les statues qui faisaient l'ornement des jardins..... Les paysans ne répondirent que par d'affreuses menaces aux représentations qu'on voulut leur faire. » P. 178.

(*) *Voir* t. Ier, p. 350.

(**) *Voir* Karamzine, t. X, chap. I.

(***) Un oukase de Vassili Chouïski (du 5 mars 1607) confirme les mesures prises par les prédécesseurs de ce tsar.

Dans la Petite-Russie, le servage n'existait pas plus que dans la Grande ; il y fut introduit seulement en 1783, sous Catherine II. Aussi les paysans y paraissent-ils encore plus disposés à la révolte contre leurs seigneurs. On en a eu un exemple terrible en 1845. Un riche propriétaire, le comte Apraxine, avait exaspéré les paysans de ses domaines par la dureté avec laquelle il les traitait : à la fin, las de cette oppression, ils se révoltèrent et mirent le feu au château. La malheureuse épouse du comte périt dans les flammes avec toute sa famille ; lui-même réussit d'abord à s'échapper, mais les paysans inflexibles dans leur colère, le reprirent et l'assommèrent.

en état, malgré leur puissance, d'abolir tout à coup les effets d'une législation sur laquelle se fondent d'immenses intérêts.

Quel était le but de Boris en rendant ces lois? car elles ne furent pas de sa part un acte de tyrannie provoqué par un simple caprice.

La puissance du tsar et tout le système militaire en vigueur depuis Ioann III Vassiliévitch, avaient pour principal fondement les petits nobles et les enfans de boïars. Des distributions de terres leur avaient été faites, et ils étaient obligés, en revanche, de prendre les armes, en temps de guerre, et de rejoindre l'armée tsarienne, suivis de quelques hommes à pied ou à cheval (*). On avait donc besoin d'eux, et il importait d'empêcher leur appauvrissement, s'ils devaient rester en état de remplir leurs obligations envers la couronne. Pour cela, il ne fallait pas permettre qu'ils manquassent des bras nécessaires à la culture de leurs terres ni qu'ils les payassent un prix trop élevé. Or, à l'époque des lois nouvelles, les paysans, poussés par le désir d'améliorer leur condition, généralement misérable, se décidaient volontiers à quitter leurs villages pour aller s'établir dans des contrées récemment conquises des khanats de Kasan, d'Astrakhan ou autres, contrées encore mal peuplées et où l'on avait disposé de domaines immenses en faveur de quelques personnages puissans, kniaz, boïars ou membres du clergé. Ces grands propriétaires, pour attirer les paysans de l'intérieur, leur promettaient des avantages qu'ils ne pouvaient pas espérer des petits nobles, ainsi menacés de l'abandon. La servitude de la glèbe était le moyen imaginé pour prévenir ce danger.

(*) *Voir* Karamzine t. VI, chap. VII.

D'un autre côté, elle mettait des bornes à l'extrême misère des populations rurales, car désormais les seigneurs étaient tenus de pourvoir à leurs besoins les plus pressans. L'existence matérielle des masses était ainsi mieux assurée, et cette considération ne devait pas être sans poids aux yeux du pouvoir.

Telles étaient les considérations qui avaient déterminé Boris Godounof. Cependant le servage établi par sa loi n'eut pas tout de suite la rigueur du système actuel. Mais lorsque Pierre Ier introduisit en Russie le recrutement, il rendit les nobles responsables de l'impôt en hommes comme ils l'étaient déjà de celui en argent : alors on ne voulut plus laisser vaquer librement les paysans, on les inscrivit sur une liste comme les serfs domestiques, et l'on exerça sur eux une police sévère. De ce moment, les serfs des campagnes étaient complétement assimilés aux serfs domestiques.

Malheureusement, avec la liberté de la personne se perd aussi l'indépendance du caractère : chez les paysans russes, celle-ci n'avait pu guère encore se développer ; mais elle fut détruite dans son germe, et la servilité de leurs vassaux porta les maîtres à resserrer de plus en plus les liens par lesquels ils s'assuraient l'obéissance des hommes de cette classe. Le servage était d'ailleurs une prime payée à la paresse et à l'insouciance. Sûrs de ne pas mourir de faim, n'ayant rien à eux, peu jaloux d'acquérir un bien-être dont un caprice du maître peut les dépouiller, les serfs n'ont pas un grand amour du travail, l'émulation n'exerce point sur eux son puissant stimulant; dégradés par l'oppression, ils demeurent voués à l'ignorance, enfoncés dans la routine, incapables de tout effort généreux pour améliorer leur condition et prendre part au progrès. Quelques-uns à la vérité, échappent à cette règle commune, et en

Russie on a vu assez fréquemment de ces honorables exceptions; mais c'est la masse qu'il faut regarder, et celle-ci reste dans une profonde abjection. Elle se plaît dans cet état et ne demande pas à en sortir, car alors chacun répondrait de lui-même et ne pourrait plus être, comme aujourd'hui, sans souci du lendemain. Les serfs russes, malgré les heureuses facultés dont la nature les a doués, vivent au jour le jour, travaillant le moins possible, et satisfaisant le mieux qu'ils peuvent leurs besoins physiques. En cas de disette, c'est au seigneur à pourvoir à leur entretien; le seigneur les protége aussi contre les exactions des employés et contre les chicanes de toute espèce auxquelles ils seraient en butte, car *Dieu est haut et le tsar loin* (*). S'ils ont besoin de consolations, ils les cherchent dans la boisson; l'usage fréquent de l'eau-de-vie exerce une influence pernicieuse sur eux, mais il les étourdit sur leurs chagrins, et leur communique cette gaieté expansive dont le spectacle a si souvent réjoui le voyageur, au milieu des campagnes monotones et sous le ciel de plomb d'un pays qu'on dirait voué à la tristesse.

Au reste, nous ne nous appesantirons pas sur les effets de la servitude : ils sont connus, et nous n'avons point de goût pour les vaines déclamations. Sous les bons maîtres même, cette situation, quoique plus tolérable, n'est pas sans graves inconvéniens : or, en tous pays les bons ne sont pas en majorité, et, comme on l'a dit (**), « en Russie il y a cette circonstance de plus pour les possesseurs d'esclaves, qu'exposés à toutes les tentations de la tyrannie, ils sont

(*) *Bogh vyssoko, tsar daloko.*

(**) *Révélations sur la Russie*, t. I, p. 112.—*Voir* aussi sur la condition des serfs, Golovine, *La Russie sous Nicolas Ier*, p. 254 et suiv., ainsi que Le Clère, Coxe, etc.

eux-mêmes endurcis par l'oppression qu'exerce sur eux une autorité supérieure. »

Tout le monde le sent, l'émancipation des serfs est, pour le gouvernement russe, une de ces nécessités devant lesquelles on recule, mais qu'on ne peut pas éluder à la longue. Dès le commencement de ce siècle, l'empereur Alexandre s'est montré convaincu de cette vérité ; non-seulement il a rendu plusieurs lois au profit des serfs (*), il a cherché aussi à disposer favorablement pour l'œuvre de l'affranchissement quelques-uns des grands propriétaires de son empire. Animé du désir de lui plaire ou cédant à un enthousiasme passager, plus d'un a fait alors le sacrifice d'une partie de ses droits ; mais ce n'étaient là que des actes isolés ; l'empereur, suivant son habitude, manqua de persévérance, et sa généreuse tentative n'eut point de résultat notable (**).

Nicolas hérita de cette tâche importante, comme de tant d'autres : elle lui fut transmise avec toutes ses difficultés, et, dès les premiers jours de son règne, les mutineries de paysans dont nous venons de parler, durent lui faire comprendre l'urgence d'une solution.

Mais les grandes réformes ne s'improvisent pas : dans cette carrière, le temps est l'auxiliaire obligé, indispensable, des intentions les plus bienveillantes. Il ne suffit pas d'une loi, d'une ordonnance à son de trompe pour briser et renouer les rapports du cultivateur au propriétaire. On l'a demandé avant nous, le lendemain de l'affranchissement, que ferait la Russie de ses 43 millions de serfs sans patri-

(*) Par exemple l'oukase du 20 février 1803.

(**) Depuis le commencement du siècle jusqu'en 1830, on a donné la liberté seulement à 24,344 serfs ; mais l'affranchissement a eu lieu complétement dans les provinces Baltiques, ainsi qu'on l'a vu t. I, p. 51. En Finlande, le servage n'a jamais existé.

moine, sans capitaux, sans terre, sans instrumens de travail, habitués à l'incurie et à la sécurité du servage, et maintenant abandonnés à l'indépendance, c'est-à-dire à la misère? « Elle ouvrirait les barrières, a-t-on répondu, que les nouveaux citoyens ne pourraient ni contribuer ni puiser à la richesse générale ; les affranchis seraient exposés à rôder sur le sol nu, comme des bandes de loups sur la neige, sans savoir où, ni comment, ni à quelle heure ils trouveraient leur subsistance. »

Ce qui pouvait se faire immédiatement, Nicolas n'a eu garde de le négliger : c'était d'améliorer le sort des paysans de la couronne et des apanages, de le régulariser, de lui donner toute la fixité possible. C'est nécessairement à cette grande division que l'affranchissement devra d'abord s'appliquer : c'est de là qu'en doit partir l'exemple, et c'est aussi là sans doute qu'on fournira la preuve de la possibilité et de l'innocuité d'une telle mesure.

Cette mesure se prépare, et avec un plein succès. Déjà, dans un acte officiel, les paysans de la couronne ont été déclarés gens libres (*). Peut-être cette qualification était-elle prématurée; toutefois, usufruitiers héréditaires de leur chaumière et de leurs champs, les hommes de cette classe participent aux avantages de la propriété et marchent sans secousse vers une émancipation complète. L'industrie et le commerce contribuent à améliorer leur sort, qu'en thèse générale on ne saurait appeler malheureux. Il n'y a parmi eux ni journaliers, ni mendians ; chacun cultive son lot et n'en paye que la redevance légale. Il peut, de ses deniers, acquérir des biens, et il concourt à l'élection des chefs, chargés de l'administration des communes.

(*) *South ludi volnii.*

Là se forme peu à peu une classe nombreuse de cultivateurs libres, préparée à cette condition par l'aisance et par un commencement d'instruction reçu dans des écoles populaires. Cette classe, comme on l'a vu, comprend environ les deux cinquièmes du total des serfs, et elle s'augmente tous les jours par la réunion aux biens de la couronne de terres qui lui sont hypothéquées comme garanties d'emprunts, et que leurs propriétaires se voient obligés de lui abandonner (*).

C'est en vue de ce grand résultat, pour mieux concerter et étendre les mesures qui doivent y conduire, que nous verrons créer dans la suite, par oukase du 8 janvier 1838, le ministère des domaines de l'empire, détaché de celui des finances.

Au reste, Nicolas s'occupa aussi sérieusement de la législation générale sur les serfs. Nous ne parlerons pas ici des deux oukases du 14 (2) avril 1842 et du 24 (12) juin 1844, qui établissent une distinction nette entre les serfs domestiques et les serfs paysans, protégent les uns et les autres contre l'arbitraire, préparent la transformation des derniers en paysans libres mais « ayant des obligations à remplir », et donnent à leurs maîtres un avertissement salutaire sur la nécessité de régler à l'amiable le sort de leurs vassaux avant qu'ils ne leur échappent par la force des choses; ces deux grands actes législatifs qui, dans leur réunion, méritent presque d'être appelés une *charte des paysans,* appartiennent à une époque très récente, que nous laisserons

(*) Le faste des familles nobles les expose à s'endetter. « Un noble russe est-il pressé d'argent, le gouvernement lui en fournit en prenant des hypothèques, que ses folies le mettent ordinairement hors d'état de racheter; de sorte que les *esclaves* (lisez les *serfs,* ce qui est fort différent) échappent à son pouvoir. Si, après trois générations, il n'a pas atteint le rang exigé (?), les esclaves lui échappent également. » *Révélations sur la Russie,* t. Ier, p. 134.

pour le moment en dehors de notre travail. Mais ce qui prouve que l'attention du monarque se porta sur ce point fondamental aussitôt qu'il se vit affermi sur le trône, c'est un oukase rendu au mois d'août 1827 et dont nous devons encore dire un mot.

Une faculté exorbitante avait jusqu'alors été reconnue aux propriétaires : quand ils voulaient se débarrasser de l'un ou de l'autre de leurs serfs, ils pouvaient les faire déporter en Sibérie, sans autre forme de procès qu'une autorisation obtenue de l'administration locale. L'empereur jugea avec raison cette faculté incompatible avec un état légal bien entendu, et il la limita en attendant qu'il devînt possible de la supprimer tout à fait. En vertu d'une délibération du conseil de l'empire, il fut ordonné qu'à l'avenir elle ne pourrait plus être exercée que sous les conditions suivantes : Elle sera sollicitée du gouverneur général par une pétition accompagnée d'un certificat du maréchal de la noblesse du gouvernement, lequel attestera que le serf destiné à la déportation appartient réellement au maître qui veut lui infliger cette peine ; il n'y aura pas lieu de l'infliger toutes les fois que le serf aura dépassé l'âge de 50 ans, de peur que ses fautes supposées ne soient autre chose qu'un prétexte pour se débarrasser de lui au moment où la vieillesse et les infirmités en feraient un être inutile et onéreux ; on ne pourra pas le séparer de sa femme, ni de ses enfans au-dessous de cinq ans ; le maître aura d'ailleurs l'obligation de le munir de bons vêtemens pour le voyage et de pourvoir à sa nourriture jusqu'à son arrivée au lieu de déportation.

C'était peu, sans doute, que cette résolution, dictée par un sentiment d'humanité pressé de se satisfaire ; mais, simple prélude d'un travail législatif plus étendu et d'une plus haute portée, elle marque les premiers pas du monarque

dans la carrière laborieuse et semée d'écueils où il est entré depuis. Puisse-t-il atteindre le but! les applaudissemens de ses contemporains l'y attendent, et le génie de la civilisation s'y tient prêt à poser sur son front l'une de ses plus belles couronnes.

Légalité, justice régulière, émancipation des serfs, tels étaient les premiers besoins du pays, et, comme on vient de le voir, ils sont encore loin d'être tous satisfaits, car la tâche est immense; le règne le plus long, le plus actif et le plus pacifique peut ne pas suffire à son accomplissement. Et pourtant elle n'embrasse encore qu'une partie des réformes auxquelles il est urgent de procéder, si l'on veut assurer à la Russie une situation honorable au milieu de nos pays d'Europe. Dans ceux-ci, comme chez elle, le culte du veau d'or domine sans doute, au temps où nous vivons; mais les mœurs y ont cependant conservé une empreinte profonde de moralité; une certaine pudeur y soutient encore les efforts de l'intégrité dans sa lutte contre les mauvaises tentations, et, malgré la contagion de l'exemple donné par l'esprit d'intrigue, l'amour de la richesse et la soif du pouvoir, la dignité personnelle n'y a pas cessé d'être pour tous un objet d'admiration et de respect. En conséquence, il est permis encore de les proposer pour modèles à la Russie. Aux réformes ultérieures désirables dans ce pays appartiennent ensuite l'organisation sérieuse de l'instruction publique, substituant une réalité modeste, mais riche en ressources, au vain étalage d'une apparence trompeuse, et la régénération du clergé, dont le concours, indispensable au gouvernement dans l'œuvre de l'éducation populaire, lui manque cependant presque totalement dans l'état actuel des choses. Ce sont là deux questions vitales bien dignes d'être approfondies à la suite de celles dont

nous nous sommes occupé dans ce chapitre; mais comme elles n'ont pas de liaison directe avec les faits de cette première époque du règne dont nous retraçons l'histoire, nous en réservons l'examen pour une autre partie de ces Études.

CHAPITRE DIXIÈME.

DIPLOMATIE ET POMPE FUNÈBRE. — MORT D'ÉLISABETH.

Depuis le 5 mai 1821, jour mémorable où l'empereur Napoléon termina sa carrière si pleine de fracas, la mort d'aucun souverain n'avait fait en Europe autant de sensation que celle de son rival de puissance avec qui il avait eu un instant l'idée de partager le monde; rival que le conquérant français dépassait sans doute de toute la hauteur du génie, mais qui avait sur lui l'avantage des qualités aimables et de ce charme puissant qu'exercent une profonde sensibilité, un respect sincère pour la dignité humaine, un certain idéalisme du cœur, quand ils se trouvent joints à la majesté et à la puissance. Partout cette perte avait été vivement ressentie. La douleur de tous les membres de la famille impériale de Russie était surtout partagée par les deux souverains, amis personnels du défunt; mais les autres familles régnantes manifestèrent également de vifs regrets, et les peuples mêmes, moins injustes qu'on ne les suppose communément, prirent part à ce deuil des cours; ils rendi-

rent hommage à la bienveillance, à l'aménité des mœurs d'Alexandre, à ses procédés généreux, au noble rôle qu'il avait joué dans la lutte de l'Europe contre un ennemi gigantesque que lui du moins n'eût pas eu la pensée d'enchaîner, après sa défaite, sur un rocher brûlant de la mer Atlantique. Il y eut à son égard unanimité en Europe, et, au sein du peuple français, malgré l'acharnement des partis, aucune contradiction ne s'éleva lorsque Charles X, en ouvrant la session législative de 1826 (le 31 janvier), fit entendre ces paroles: « La mort vient de frapper au milieu de sa carrière l'un de nos plus magnanimes alliés: cette perte a profondément affligé mon cœur. » Frédéric-Guillaume III, plus âgé de sept ans que l'ami qui venait de lui être enlevé si subitement, avait été atterré en recevant la fatale nouvelle. Il devança tous les autres souverains dans la manifestation de ses sentimens. Par son ordre, son second fils, le prince Guillaume, lié d'amitié avec le nouvel autocrate (*), partit immédiatement pour Saint-Pétersbourg, et une pompe religieuse fut célébrée à Berlin en présence du roi et du régiment prussien qui portait le nom de l'empereur de Russie. Son éloge y fut prononcé et, quelques jours après encore, dans une autre occasion, moins directe, les paroles suivantes descendirent du haut de la chaire évangélique : « Quel exemple brillant, mais actuellement dérobé au monde, se présente à nous!... un grand et puissant empereur, un chrétien éprouvé et humble, l'allié fidèle et le tendre ami de notre roi, l'ami de notre peuple, le bienfaiteur de notre

(*) Aujourd'hui connu sous le titre de prince de Prusse et héritier présomptif de la couronne, il est resté fidèle aux mêmes sentimens. On le regarde, à la cour de Berlin, comme le chef du parti russe dont son frère, le roi Frédéric-Guillaume IV, mieux inspiré, a souvent déserté la cause, sans cependant oser prendre à cet égard de parti décisif, à moins qu'on ne regarde comme tel la promulgation récente d'une constitution d'États. *Voir* t. Ier, p. 387.

pays, celui de toute l'Europe, connu de chacun de nous, révéré, chéri, et maintenant pleuré, — pleuré du monde entier ! »

Arrivé dès le 17 janvier 1826 au Palais d'Hiver, où sa sœur régnait désormais en souveraine, le prince prussien reçut l'accueil le plus fraternel, et prit place dans le cercle intime du couple impérial. Quelques jours après, arriva un autre membre de la famille, le grand-duc héréditaire de Mecklembourg-Schwerin, mari d'Alexandrine de Prusse, cette sœur de l'impératrice dont nous avons déjà fait mention (*) ; puis, à peu d'intervalle, le margrave Léopold de Bade (aujourd'hui grand-duc), proche parent de l'impératrice Élisabeth qu'il n'eut point la satisfaction de voir, car la saison ne permettait pas d'aller la trouver à l'autre extrémité de l'empire ; le prince d'Orange (aujourd'hui roi des Pays-Bas), époux de la grande-duchesse Anne Pavlovna, et l'archiduc Ferdinand d'Este, un des petits-fils de l'impératrice Marie-Thérèse et frère du dernier duc de Modène, héritier de la célèbre maison italienne autrefois en possession du duché de Ferrare. Ferdinand d'Este, homme de mérite, mais plus Autrichien qu'Italien (**), avait pris jadis, sous les ordres de Mack, une part considérable à la campagne de 1805, si désastreuse pour l'Autriche ; lors de la reddition d'Ulm, il s'était ouvert un passage à travers l'armée française. Puis, en 1809, il avait lutté en Pologne contre Poniatowski et Dombrowski ; enfin, il avait eu le commandement supérieur de la réserve autrichienne dans l'année 1815. A l'époque à laquelle se rap-

(*) *Voir* t. Ier, p. 499. Son mari, depuis grand-duc régnant, est mort en 1842. Frère de la princesse Hélène, on sait qu'il avait été peu favorable à son mariage avec le duc d'Orléans, de si regrettable mémoire.

(**) Il vient d'être l'objet (mars 1847) d'une démonstration hostile à Pise.

porte notre récit, il avait le grade de général de la cavalerie; mais, depuis, il a été promu encore à celui de feldmaréchal. Arrivé à Saint-Pétersbourg, il y fut l'objet de l'accueil le plus distingué, tant à cause de ses qualités personnelles, qu'à raison de la cour illustre entre toutes, qui, par ce choix, avait voulu donner à celle de Russie, un témoignage éclatant de sa sympathie (*). Quant à l'héritier du trône néerlandais, ses sentimens individuels plus encore que les convenances politiques l'avaient fait accourir au lieu destiné à la sépulture d'Alexandre. Une véritable amitié avait régné entre ces deux beaux-frères. Une première visite du prince d'Orange avait laissé à Saint-Pétersbourg d'ineffaçables souvenirs ; maintenant, on était touché de le revoir, on lui témoigna la plus vive affection, et l'échange de consolations mutuelles ôtait ce qu'ils avaient de plus lugubre à ces premiers jours de deuil, séparés encore par un long intervalle de celui où devaient avoir lieu les obsèques et que le prince était néanmoins décidé à attendre.

En même temps étaient arrivés des envoyés extraordinaires de la plupart des cours de l'Europe ; le général vicomte de Saint-Priest, ministre de France à Berlin, avait reçu l'ordre de représenter son pays dans cette occasion, et s'était rendu dans la capitale du Nord presque sur les pas du prince Guillaume. De son côté, l'envoyé du Würtemberg, cour alliée, ne s'était pas fait attendre, non plus que celui de la Bavière, dont le choix s'était fixé sur le feldmaréchal prince Wrede, le héros malheureux de la bataille de Hanau. Le jeune autocrate se montra très sensible à ces témoignages universels, exprimés avec empres-

(*) Entre autres honneurs qui furent rendus à l'archiduc, il fut nommé chef du régiment des hussards d'Izoum, depuis hussards *de l'archiduc Ferdinand.*

sement et recherche. « Les cours alliées, lisait-on dans un article de la gazette française de Saint-Pétersbourg, s'empressent aujourd'hui d'honorer la mémoire de l'empereur Alexandre, qui resta jusqu'à son dernier moment le dépositaire de leur confiance illimitée, par l'expression unanime des sentimens les plus affectueux envers son auguste successeur. »

« Le gouvernement britannique, continuait le journal semi-officiel, a prouvé de même toute l'importance qu'il attachait au choix d'un représentant dans cette occasion solennelle. Il a désigné un des héros de notre siècle, le capitaine illustre qui acheva de détruire Napoléon aux champs de Waterloo, et qui rendit ainsi le nom de Wellington à jamais inséparable, dans les fastes de l'histoire, du nom d'Alexandre Ier, *le principal auteur de la délivrance européenne* (*). »

Le choix du cabinet whig de George IV était en effet tombé sur l'homme le plus considérable des trois royaumes. Sa qualité de tory n'avait point paru un obstacle : car, à cette époque, ce parti n'avait pas encore rompu ouvertement avec Canning, ministre qui devait se montrer bientôt plus libéral que ses antécédens n'avaient pu le faire présumer. Comblé des marques de la faveur du défunt, lord Wellington était à ce moment-là l'unique feld maréchal russe (**) ; nul ne pouvait être plus agréable au jeune tsar.

Au reste, ce choix n'était pas dicté uniquement par la courtoisie. Comme tous les cabinets en général, celui de Saint-James avait reçu de la part du successeur d'Alexandre les ouvertures les plus rassurantes et les plus amicales.

(*) *Journal de Saint-Pétersbourg*, 1826, no 13.

(**) Sacken et Wittgenstein, comme nous l'avons dit, n'avaient encore que le grade de général en chef.

La circulaire du comte de Nesselrode (*) l'avait instruit des intentions pacifiques de l'empereur Nicolas. Néanmoins l'Angleterre avait des craintes en ce qui concernait l'Orient, devenu le point de mire universel, le nœud des grandes questions européennes, et à ce moment la seule qui tînt la diplomatie en éveil ; car l'intervention de la France en Espagne pour dompter la révolution et rendre à Ferdinand VII le libre exercice de ses volontés, était un fait accompli dont on ne redoutait plus les conséquences.

On sait avec quelle longanimité inattendue, Alexandre, contenu par l'Autriche, avait supporté la lenteur du divan à faire droit à ses justes réclamations concernant les principautés du Danube et les réparations dues au commerce russe à raison des pertes qu'il avait éprouvées ; il avait fallu au tsar un grand effort sur lui-même pour s'abstenir de prendre parti dans la lutte à mort ouverte entre les Hellènes, las de leur esclavage séculaire, et les Othomans, leurs oppresseurs, chez lesquels se ranimait le vieux fanatisme musulman. Sous le souverain nouveau, jeune, énergique, ambitieux peut-être, il était à craindre que le temps des concessions ne parût passé, qu'il ne devînt impossible à la Sainte-Alliance de museler plus longtemps le colosse moscovite, impatient de se jeter sur le Midi où des coreligionnaires livrés au carnage tendaient vers lui des mains suppliantes. En effet, Nicolas était décidé à faire respecter ses droits et le nom chrétien. L'Angleterre jugea donc indispensable d'entamer avec son cabinet une négociation sérieuse, et, saisissant pour cela l'occasion d'une mission de condoléances et d'apparat, Canning fit nommer, pour porter en Russie l'expression des regrets de George IV, le duc de

(*) *Voir* t. Ier, p. 275.

Wellington, que sa haute renommée, son caractère fortement trempé et ses services, rendus non-seulement à l'empire Britannique mais à toutes les puissances jadis coalisées contre la France, entouraient d'un prestige qui donnait du poids à ses moindres paroles. Canning avait compris que pour mettre fin à une lutte meurtrière que l'Europe s'indignait de voir se prolonger, et pour empêcher la Russie de s'ériger, suivant sa politique déjà ancienne, en arbitre de la Grèce, il n'y avait plus qu'un moyen, celui de reconnaître l'indépendance de cette contrée chrétienne dont le nom seul, abstraction faite des croyances, éveillait déjà les sympathies des peuples. Ses raisonnemens avaient vaincu les scrupules du futur chef des tories, non moins familiarisé dès lors avec la stratégie parlementaire et diplomatique qu'avec les opérations du champ de bataille proprement dit (*). Il consentit à prêter son appui à un cabinet avec lequel il n'était cependant pas en pleine conformité d'idées, et se rendit sur le continent, accompagné de son ancien frère d'armes lord Fitz-roi Somerset, qu'un boulet de canon, en le mutilant d'un bras, dans la guerre d'Espagne, avait forcé d'échanger la carrière des armes contre celle de la diplomatie.

Tous les journaux du temps ont parlé de l'accueil fait à Berlin, non-seulement par le roi mais par toute la population, au vainqueur de Salamanque et de Vittoria, ou, pour mieux dire, à l'homme auquel les Prussiens étaient redevables de leur part de gloire dans la bataille de Waterloo.

(*) Comme capitaine, lord Wellington vient d'être jugé d'une manière, selon nous, très exacte dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* de M. Charles Lacretelle. Pour cet académicien, le héros de la guerre d'Espagne est «un général d'un grand sens, flegmatique et tenace, ne procédant pas par l'enthousiasme, mais par l'ordre, la discipline et de lentes combinaisons, entreprenant peu et faisant agir autour de lui toutes les passions populaires et vindicatives dont il est exempt. »

Frédéric-Guillaume III le traita comme un ami, donna des fêtes somptueuses en son honneur et le combla de présens. Le feldmaréchal Gneisenau, gouverneur de Berlin, alla lui rendre visite à son hôtel, à la tête des généraux prussiens les plus célèbres. En Russie, il ne fut pas reçu avec moins de démonstrations : des officiers généraux, envoyés à sa rencontre jusqu'à la frontière, l'amenèrent le 2 mars à Saint-Pétersbourg où un hôtel avait été disposé pour le recevoir, à côté du palais de l'Ermitage (rue Millionne). Nicolas et la famille impériale s'épuisèrent en politesses à son égard : non-seulement les honneurs dus au rang de feldmaréchal russe, dont il était investi, lui furent rendus, mais il marcha de pair avec les princes, et on le vit constamment auprès de la personne du souverain. Nicolas fêta son hôte autant que le permettait le deuil général ; il parut souvent en public avec lui comme pour le présenter lui-même aux habitans de sa capitale ; il lui témoigna beaucoup de confiance, et voulut avoir son avis sur les grandes questions politiques, peut-être même sur quelques-unes de celles qui concernaient l'intérieur de son empire. Le public, réglant sa conduite sur l'exemple du maître, ne fit pas moins bon accueil au célèbre capitaine étranger. Lord Wellington ne se montrait pas dans les rues de la ville, sans que la foule se pressât autour de lui, en lui faisant cortége.

Cependant on ne peut dire que son extérieur ait produit une impression bien favorable. Encore souffrant par suite d'une récente indisposition, il avait l'air amaigri ; son nez fortement aquilin faisait saillie d'une manière trop marquée sur sa longue figure un peu rembrunie, et dont les traits, fortement prononcés, n'étaient pas sans une certaine prétention. En général, la personne de cet homme célèbre n'avait rien d'imposant, et elle n'était pas relevée d'ailleurs

par l'éclat du costume militaire. Dans ses promenades, où on le voyait le plus souvent à pied, simplement, sans aucun appareil, tout au plus suivi à distance par un élégant *droschki* conduit par le second cocher de l'empereur, il était constamment en redingote noire, la tête couverte d'un petit chapeau rond. En cérémonie, au lieu de l'habit rouge anglais des officiers de sa suite, il portait le grand uniforme de feldmaréchal russe avec le cordon de Saint-André passé sur l'épaule droite. Alexandre lui avait fait don d'un équipement complet, tiré de sa propre garde-robe : soit par respect pour la mémoire de ce prince, soit pour faire sa cour au nouveau monarque, le duc n'y avait fait faire aucun changement, et l'habit, dont la mesure était prise sur les formes pleines d'un bel homme, faisait ressortir par ses plis ce qu'il y avait de grêle dans les siennes. Cependant rien de tout cela n'aurait peut-être été remarqué, ou du moins n'aurait nui à l'impression que devait produire un tel personnage, sans quelques torts de conduite dont il ne sut pas se défendre par rapport à des membres de la haute noblesse et même, dit-on, vis-à-vis de l'empereur. On cite des réponses peu obligeantes qu'il aurait faites à ce dernier. En général, l'envie de plaire ne présida point aux discours du fier Breton ; on le trouva plutôt morose qu'expansif; avec les dames, il ne se crut point obligé de se mettre en frais de galanterie, et son sans-façons avec tout le monde, sans excepter les plus gracieuses princesses de la cour, parut choquant en plus d'une circonstance.

Si, par cette raison, lord Wellington n'eut pas parmi les Russes tout le succès auquel, avec un si grand nom, il est sans doute permis, mais toujours dangereux de prétendre, son amour-propre dut cependant être satisfait des témoignages d'estime dont il fut l'objet de la part de la famille

impériale pendant toute la durée de son séjour à Pétersbourg. Aux funérailles d'Alexandre son rang fut assigné immédiatement après les princes; plusieurs grandes revues eurent lieu à son intention, entre autres celle du 31 mars, anniversaire de l'entrée des troupes russes à Paris, revue où plus de 35,000 hommes de la garde, dans une tenue admirable (*), défilèrent devant le tsar entouré de ses hôtes. Wellington était placé près des princes d'Orange et Guillaume de Prusse; un peu plus loin on remarquait encore le feldmaréchal bavarois, à qui de grands honneurs étaient également décernés. Ce jour-là Nicolas, remplissant les intentions de son défunt frère, fit distribuer une médaille d'argent, marquée de cette date (19 mars, suivant le calendrier julien), à tous les militaires qui avaient fait partie des armées russes alors en campagne (**); et en rentrant dans son palais, il adressa au duc, *son* feldmaréchal général, le rescrit suivant :

« Afin de vous donner un témoignage de mon estime particulière pour vos hautes qualités et les services éminens que vous avez rendus à toute l'Europe, il me sera très agréable qu'un des régimens de mon armée porte votre nom. En conséquence, ce jour même, 19 mars, qui fut signalé, il

(*) Les uniformes étaient superbes, les lignes comme tirées au cordeau, les manœuvres d'une rare précision. La cavalerie se distinguait tout particulièrement; dans peu de pays on en voit de si bien montée. Tous les chevaux du même régiment étaient de la même couleur et pour ainsi dire de la même taille. Ceux des chevaliers-gardes étaient noirs, ceux des gardes à cheval bruns; les hussards en montaient d'un brun plus clair. Ce n'est pas le gouvernement qui fait les frais de ce luxe équestre. Les officiers de la cavalerie de la garde sont la plupart très riches et choisis précisément pour cette raison : ils remplacent de leurs propres deniers les chevaux que le gouvernement fournit aux soldats par d'autres plus beaux, souvent payés très cher. Aucun autre pays, sinon la Hongrie, ne serait en état d'offrir un tel spectacle.

(**) Elle se porte attachée à un ruban aux couleurs des ordres de Saint-André et de Saint-George.

y a douze ans, par la prise de Paris et la fin d'une lutte à jamais mémorable, où la bonne cause vous a dû de si brillans succès, j'ai ordonné que le régiment d'infanterie de Smolensk, formé par Pierre le Grand, l'un des plus distingués de mon armée, et qui déjà s'est trouvé sous vos ordres en France, fût dorénavant nommé régiment *du duc de Wellington,* désirant par là vous donner une preuve de ma constante et sincère bienveillance. »

De plus, en sa qualité de négociateur, le représentant extraordinaire de la cour de Saint-James atteignit pleinement son but.

Ce n'est pas encore le moment, dans le présent écrit, d'aborder la question turque, d'entrer dans le détail des griefs de la Russie contre la Porte, de rappeler les hésitations de celle-ci, et les complications diverses nées d'intérêts plus spécialement chrétiens. Quand le temps sera venu de nous occuper de la grande question d'Orient, nous verrons surgir, du milieu des débats, des faits capitaux : la consolidation du régime adopté pour les principautés de Moldavie, de Valachie et de Servie (*); la constitution d'un royaume de Grèce, placé sous la garantie de trois grandes puissances (**); une nouvelle guerre des Moscovites, sous lesquels le Balkan s'abaisse enfin, contre les Othomans démoralisés par la réforme autant que par l'incurable faiblesse de l'empire et la confiance renaissante des *rayahs,* et néanmoins résistant encore sans trop de désavantage pendant une première campagne (***); puis, à la suite de cette guerre,

(*) Traité d'Akermàn, du 7 octobre 1826.

(**) Traité de Londres, du 6 juillet 1827, entre la France, l'Angleterre et la Russie. Nous donnerons, à la suite du texte, note 16, quelques pièces relatives aux négociations intermédiaires entre ce traité et celui d'Akermàn.

(***) Une seconde amena le traité d'Andrinople, conclu le 14 septembre 1829.

bien près d'embraser l'Europe tout entière, l'établissement en Turquie d'une espèce de protectorat russe, dont le fameux traité d'Unkiar-Iskélessi (*) sera la conséquence naturelle, mais peu durable dans ses effets, grâce à la jalousie des quatre autres membres de la pentarchie européenne. Tout cela fixera notre attention au plus haut degré; mais à l'époque dont nous avons à nous occuper ici, ces faits commençaient seulement à se préparer, et nous nous serions abstenu d'en parler ainsi par anticipation, si la mission du duc de Wellington n'en avait pas été pour ainsi dire le point de départ.

Des conférences s'ouvrirent entre lui et le comte de Nesselrode. L'ambassadeur se montra partisan des Grecs, auxquels jusqu'alors le cabinet britannique avait témoigné peu de sympathie; il déplora les ravages commis en Morée par l'armée d'Ibrahim-Pacha débarquée par la flotte égyptienne, et en prit occasion pour offrir à la Russie le concours de l'Angleterre, si elle avait la pensée de mettre fin à ce triste état de choses. L'escadre britannique était prête, disait-il, à empêcher que le pacha d'Égypte n'envoyât de nouveaux secours à son suzerain, et M. Stratford-Canning devait travailler, de concert avec la diplomatie russe, à obtenir de Mahmoud II qu'il consentît à un arrangement avec ses sujets rebelles. De cette manière la guerre, dont il était impossible de calculer les conséquences, était encore une fois évitée, et la solution définitive de la question orientale, si pleine de difficultés, si grosse d'événemens, ajournée à une autre époque.

Ces communications furent portées par le comte de Nes-

Voir à ce sujet la notice sur le comte Alexis Orlof, dans les Appendices de ce volume, note 2.

(*) Du 8 juillet 1833.

selrode à la connaissance de l'empereur. Celui-ci autorisa son ministre à donner suite aux ouvertures du cabinet de Saint-James, et eut lui-même plusieurs entretiens à ce sujet avec son illustre hôte. Mais il distingua nettement la question exclusivement russe de celle que les grandes puissances pouvaient être appelées à régler en commun, et par là, sans se l'avouer, il sépara sa politique de celle de l'empereur Alexandre. Ses paroles étaient le programme d'une politique nouvelle, plus ferme, plus nationale, moins subordonnée à celle des cabinets alliés (*).

Par rapport donc à la question exclusivement russe, l'empereur repoussa toute intervention : il s'agissait pour lui de faire exécuter les traités existans, ou de venger ses droits et ses intérêts lésés par les Turcs de tant de manières. Cela ne regardait que lui, disait-il; il était décidé à ne pas souffrir plus longtemps qu'on le jouât; il déclara qu'il se ferait rendre raison immédiatement, dût-il pour cela recourir aux armes. Toutefois il promit de ne rien exiger au delà des traités, de ne point se porter à des extrémités de nature à compromettre l'existence de l'empire Othoman jugée nécessaire encore pour le repos de l'Europe. Relativement à la seconde question, on eut bien moins de peine à s'entendre : la Russie se montra disposée à renoncer à la direction exclusive de l'affaire des Grecs, pourvu que quelque chose se fît enfin, qu'on ne permît pas plus longtemps le scandale des massacres, qu'on mît fin aux dévastations des

(*) Elle amena dans la suite la rupture entre les Russes et les Turcs et cette guerre de 1828 et 1829 qui causa tant de déplaisir à l'Autriche et manqua la brouiller avec l'autocrate. Dans une de ses dépêches de ce temps-là, Pozzo di Borgo parle de « la conduite inconcevable de M. de Metternich ; » il est d'avis de « verser sur l'Autriche toutes les calamités de la guerre qu'elle suscitait à la Russie, *sans lui en épargner aucune.* » Mais ceci appartient à la suite de l'histoire du règne de l'empereur Nicolas.

Arabes d'Ibrahim, et qu'on relevât en Orient le nom chrétien, honni et vilipendé par suite d'une si coupable inaction. A ces conditions, il était possible d'établir le concert entre les deux cours : aussi le duc de Wellington en jeta-t-il les bases, en signant avec le chef du collége de l'empire, le 4 avril, avant-veille de son départ (*), un premier protocole sur la Grèce, acte important qui contenait en germe le traité du 6 juillet 1827. Mais ce protocole, dont les effets dépassèrent de beaucoup les désirs de l'Angleterre, n'empêcha nullement la Russie de poursuivre avec la plus grande vigueur, comme elle l'avait annoncé, le redressement de ses griefs particuliers. Elle signifia à la Porte son *ultimatum*, et finit par obtenir d'elle la satisfaction exigée. Le traité d'Akermân, dont nous donnerons l'historique dans la suite de ces Études, en calmant les appréhensions de l'Angleterre relativement à une rupture entre les deux puissances, modéra aussi son zèle pour la cause des Grecs, et peut-être ne se serait-elle plus souvenue alors du protocole du 4 avril, si la Russie, décidée à y donner suite, n'avait eu soin de venir en aide à la mémoire ingrate de son alliée, dont les whigs et M. Canning dirigeaient toujours la politique extérieure.

C'est principalement à la Russie qu'appartient l'honneur du mémorable traité de Londres, fondement et sauvegarde de l'indépendance des Hellènes modernes. La France y adhéra avec une entière conviction.

Ces transactions diplomatiques, importantes, comme on voit, à cause des événemens qui en furent la suite, eurent lieu peu de jours après la pompe funèbre au milieu de la-

(*) Il partit le 6, après un séjour de cinq semaines. L'empereur lui fit cadeau d'une magnifique glace, haute de 170 pouces, large de 65 (mesure du pays), un des produits les plus remarquables de la manufacture de Pétersbourg.

quelle la dépouille mortelle de l'empereur Alexandre, arrivée enfin dans sa capitale, fut descendue dans le caveau de Saint-Pierre et Saint-Paul, pour reposer près de ses ancêtres. A ce moment, après avoir été oppressé par une longue et douloureuse attente, on respirait plus librement à la cour de Russie ; la sécurité renaissante permettait déjà de songer à une autre pompe, d'une nature plus réjouissante, celle du couronnement à Moscou. Mais l'état des esprits, pendant la période antécédente de deuil et d'anxiétés, est intéressant à étudier, et même les détails, un peu matériels et minutieux, du funèbre voyage de Taganrog à la citadelle de Saint-Pétersbourg, ne paraîtront peut-être pas déplacés dans l'histoire intime, à la fois chronique et tableau de mœurs, d'un pays où tout a encore besoin d'être mis dans son vrai jour, hommes, usages et localités. Faisons donc quelques pas en arrière pour assister au spectacle lugubre des funérailles impériales, dont l'imposant cortége assombrit, à deux reprises, de ses voiles noirs la capitale du Nord, alors ensevelie dans la neige, et privée de l'aspect de son beau fleuve encore emprisonné sous la glace (*).

Le jour de cette cérémonie était attendu avec une vive anxiété par tout le monde. Le gouvernement s'était entouré d'une force imposante ; toutes les mesures de précaution étaient prises ; il était sévèrement commandé aux fonctionnaires préposés à la sûreté publique d'être exacts à leur poste, et aux gouverneurs des provinces de ne pas quitter le leur. Le public n'était pas dans une inquiétude moins pénible. Pour donner une idée exacte de ces émotions que

(*) La glace de la Néva ne se rompit que dans la nuit du 4 au 5 avril. Cependant cet hiver fut moins rigoureux qu'à l'ordinaire. Dans la note 17 des Études, etc., de ce volume, nous dirons un mot de la cérémonie à laquelle la débâcle donne lieu.

l'auteur a partagées, qu'on lui permette d'intercaler ici quelques pages de son journal de voyage écrit sur les lieux mêmes et sous l'influence des préoccupations générales (*).

« Le carnaval a été singulièrement triste cette année, et nous voilà arrivés au premier jour du carême (**), suivi d'un temps d'abstinence qui dure sept semaines, sans qu'il y ait eu trace de réjouissances publiques pendant la *semaine de beurre* (*syrnaia nédélya* ou *maslianitsa*) qui précède ce grand jeûne et qui, avec ses montagnes russes véritables, avec ses escarpolettes (*katchéli*), ses baraques de bateleurs et leurs parades, ses débits d'eau-de-vie et de comestibles recherchés du *peuple noir* (*tchornii narod*), ses courses de chevaux sur le lit glacé de la Néva, est ordinairement si bruyante. Même au sein des familles, on s'est interdit les amusemens que cette époque de folle gaieté est en possession de ramener chaque année. Dans les classes aisées et supérieures, tout le monde porte encore le deuil; cette toilette lugubre des dames, ces vêtemens sévères, ces crêpes, ces pleureuses des hommes, maîtres et valets, ces tentures dont les voitures sont couvertes et qui tranchent sur la neige des rues, répandent ici une impression de tristesse vraiment accablante. D'ailleurs tant de familles illustres ou puissantes, frappées dans leurs plus chères affections, attendent avec angoisse la décision du sort d'un de leurs membres! De plus, une inquiétude vague, sans fondement avouable, mais générale, tient tous les esprits en échec, à ce point que non-seulement la joie est bannie des cercles les plus amis du plaisir, mais que, dans la ville, on s'occupe à peine d'affaires, que le commerce languit,

(*) L'extrait que nous donnons porte la date du 15 (3) mars 1826, mercredi des Cendres.

(**) Nous parlerons plus loin, chap. XII, des quatre grands carêmes russes

que les effets publics fléchissent, qu'une stagnation universelle enfin se fait sentir. Cette inquiétude prend le dessus sur tout autre sentiment. Sans doute, quelques amis dévoués et fidèles continuent de pleurer le défunt empereur; mais depuis la double révolte et les arrestations qui en ont été la suite, l'expression de la douleur publique s'affaiblit. D'une part, on se tourne vers l'astre nouveau qui brille à l'horizon; de l'autre, un revirement d'opinion se fait par rapport au prince sous lequel tant d'élémens de désordre s'étaient amassés; mais la plus forte préoccupation pour tous est sans contredit l'absence de sécurité. Des bruits sinistres circulent, on invente les fables les plus absurdes : le public y croit sans examen, on se les transmet de proche en proche, grossies à chaque étape de quelque invraisemblance nouvelle, et l'on attend avec un trouble manifeste, avec de cruelles appréhensions, le jour où la dépouille mortelle d'Alexandre doit arriver ici. Les uns parlent de nouvelles tentatives faites contre la vie de l'empereur Nicolas; d'autres font revivre les faux bruits qui ont couru au sujet de Moscou, où néanmoins la tranquillité publique n'a pas été troublée un instant, où le complot, s'il est vrai qu'il y dût éclater, a été étouffé dans son premier germe; d'autres rêvent des scènes de tumulte et de carnage que doit amener le jour de la solennité; les personnes raisonnables même ne résistent pas à la crainte que cette redoutable journée n'offre aux malveillans une occasion de réaliser leurs criminels projets et que l'agitation générale n'enfante des émeutes et des bouleversemens.

« Il y a, j'aime à le croire, beaucoup d'exagération dans tout cela; mais si l'on parle d'incendies, de vols, de brigandages, qui oserait affirmer d'avance que ces craintes sont absolument sans fondement? A cet égard, nous som-

mes ici sur un mauvais terrain. La populace est si nombreuse, si misérable, si dénuée d'instruction et de principes de moralité, qu'elle peut bien éveiller l'idée du danger(*). Certes, dans des temps de crise comme ceux-ci, il est permis de n'être pas tout à fait rassuré à la vue de ces essaims d'hommes désœuvrés, adonnés à l'ivrognerie, qui, maltraités par les étrangers comme par les indigènes, nourrissent en eux une secrète fureur contre les premiers, et, mécontens de leur sort, sont peu intéressés à la conservation d'un ordre de choses où il n'y a pas pour eux de place acceptable. La multitude de serfs de la couronne employés à Pétersbourg aux différens services publics, aux travaux entrepris par le gouvernement, à l'entretien des rues et au soin de leur propreté, à la prompte exécution de tant de mesures improvisées, telles que le caprice en imagine dans un pays où la peine de l'homme du peuple n'est comptée pour rien; le nombre infini de colporteurs, marchands ambulans de boissons, de galettes, de pains d'épices, de méchans fruits; celui non moins grand de *podriadjiks* ou entrepreneurs de bâtisses, d'*isvoschtchiks* ou voituriers et cochers, de gagne-petits, de journaliers, de garçons de cour, toutes ces causes nous environnent de périls sur lesquels il est impossible de s'aveugler. Tout afflue ici, car on se ferait difficilement une idée de l'extrême facilité avec laquelle pourvoient à leur misérable subsistance, ces hommes de tout âge, serfs ou paysans libres, attirés à Pétersbourg par l'espérance de faire quelques petits profits, d'exercer quelque trafic, quelque industrie productive, honorable ou non, peu importe, par celle du moins d'y trouver à employer leur force musculaire ou leur aptitude na-

(*) *Voir* Lesur, *Des progrès de la puissance russe*, p. 446.

turelle à tous les genres de travaux. Heureusement pour eux, ces hommes n'ont presque pas de besoins, et leur grossière nourriture n'occasionne qu'une bien faible dépense. Un pain noir, moitié seigle, moitié son, des choux aigris, quelquefois de mauvais poisson, avec une poignée de noisettes pour dessert, voilà ce qui compose leur repas, et, pourvu que le petit verre circule, qu'ils ne soient pas entièrement sevrés de ces libations dangereuses faites avec cette affreuse eau-de-vie, objet d'une vraie passion pour eux (*), rien ne manque à leur gaieté. Ils couchent dans des loges de portiers, bouges infects et sans air, dans les antichambres, les écuries, les combles, les remises, partout où on leur abandonne quelques pouces de terrain. La religion n'a rien fait pour amortir la violence des passions de ces hommes encore peu au-dessus de la brute; on frémit quand on pense à cette absence totale de principes jointe à une extrême avidité naturelle, à un indomptable penchant pour les boissons enivrantes. Une seconde tentative comme celle qui vient d'échouer peut livrer à la brutalité du *mougik* la vie et la fortune des paisibles et industrieux habitans de cette grande cité. Malheur à eux, si ces prolétaires viennent à briser les chaînes où les retiennent encore leur superstition, leur esprit servile et la crainte de la police, qui maintient à grands coups de fouet la discipline dans leurs rangs! malheur, si l'envie leur vient un jour de se venger de la dureté avec laquelle on les traite, des dégoûts dont on les abreuve, de l'humiliation souvent systématique qu'on fait peser sur eux!

« Une circonstance augmente encore les inquiétudes : les *boutotchniks* (**) ou soldats de police, hommes vils et gros-

(*) «Nulle part l'ivrognerie n'est aussi répandue qu'en Russie. » Golovine, p. 87.
(**) De *boutka*, boutique, guérite d'un factionnaire.

siers, sont tirés de cette classe et en ont tous les vices. Souvent de connivence avec les malfaiteurs qu'ils doivent surveiller et livrer à la vindicte des lois, ils partagent le produit de leurs rapines et de leurs effractions nocturnes ; le repos public est leur moindre souci ; comme les autres, ils rongent leur frein, jusqu'au jour de la vengeance où ils espèrent compter avec leurs oppresseurs.

« En thèse générale, il n'est donc point déraisonnable d'être sur le qui-vive, de se renfermer dans sa demeure et de redoubler de précautions. Mais on augmente le danger par des craintes imaginaires répandues dans le public. On parle d'attentats politiques, d'émeutes et de révolutions ; on nie que le feu de la sédition soit entièrement étouffé, et qu'on ait pénétré jusqu'à son véritable foyer ; on croit encore à la possibilité de voir s'accomplir ces odieux projets d'un pillage général ; on tremble pour les jours de l'empereur et de sa famille, on se tourmente enfin de mille manières. Les précautions que prennent les autorités par une condescendance manifeste et fort louable ; la force armée qu'on réunit à cause de l'approche des funérailles, dans la ville et autour de son enceinte ; 40,000 hommes d'une garde aujourd'hui épurée et dont les chefs appartiennent corps et biens au monarque ; la vigilance du gouvernement, — tout semblerait devoir rassurer les esprits. Mais pour prouver combien au contraire ils sont encore en émoi, je consignerai ici un fait arrivé pendant ces derniers jours et qui est comme une parodie de la conjuration des poudres.

« Le bruit s'était répandu dans toute la ville que les caveaux sous l'église de Notre-Dame de Kasan étaient remplis de barils de cette matière inflammable et que tout était préparé pour faire sauter l'empereur, sa famille et sa cour, quand ils seraient rassemblés autour du cercueil du défunt

monarque ; qu'à l'extérieur même le pont de Kasan sauterait avec la foule dont il serait encombré à ce moment-là. Cette absurde invention, à laquelle la multitude ajoutait foi, vint à la connaissance de l'autocrate qui, avec raison, ne dédaigna pas de s'en occuper. Les souterrains dont il s'agissait étaient loués. Un négociant y avait déposé de grandes quantités de vins ; on s'y était livré aux travaux nécessaires pour la conservation de ce liquide et pour son transport ; des visites nocturnes y avaient peut-être été faites. Tous les contes que l'on débitait n'avaient pas d'autre fondement. L'empereur donna l'ordre à la police de faire ostensiblement une descente dans ces caveaux, de remuer les tonneaux et d'en examiner le contenu. Des masses de curieux entourèrent aussitôt les agens qui, il est inutile de le dire, ne trouvèrent pas autre chose que du vin. Ils firent monter et rouler sur le pavé plusieurs futailles, et fouillèrent avec fracas tous les coins et recoins de la cave. Mais la police avait beau faire : si quelques-uns reconnurent leur erreur, la foule y persista obstinément. Ces tonneaux étaient toujours des barils de poudre ; on avait vu tout à l'entour des mèches, des fils de soufre. A force de répéter un mensonge, le menteur lui-même finit par y ajouter foi, et les suggestions de la peur sont celles qui s'enracinent le plus profondément dans l'âme. Il ne resta plus à l'administration d'autre expédient que de faire sceller les porte set les soupiraux de la cave, de placer un factionnaire à chaque ouverture, de prescrire que les deux côtés de la voûte du pont de Kasan fussent entourés d'une cloison, — et, en dépit de toutes ces concessions faites à la peur, plusieurs jours se passèrent encore avant que les bruits fussent apaisés.

« Au surplus, on a entendu dire à l'empereur lui-même, qu'il n'était pas sûr un instant de sa vie, mais que cela ne

changerait rien à ses habitudes. Effectivement, il se promène journellement sans aucune escorte ; un simple *dentchik* ou laquais occupe le siége derrière son droschki. On le reconnaît de plus en plus, Nicolas est un homme de cœur, intrépide autant que sensé, et ce n'est pas sa faute si le public ne partage pas la confiance dont il se donne l'air d'être animé. »

Tel était l'état des esprits dans la capitale, pendant les derniers mois de l'hiver.

Cependant le convoi d'Alexandre cheminait d'étape en étape à travers toute la Russie d'Europe (*). La route à parcourir était, comme nous l'avons dit, d'une longueur de 475 lieues. Il n'y avait guère eu d'exemple dans l'histoire d'un pareil voyage funéraire. Frédéric Barberousse, saint Louis, quelques autres rois, et de nos jours Napoléon, avaient trouvé la mort dans des contrées lointaines ; mais le transport de leur dépouille mortelle, quand il avait lieu, était facilité par la proximité de la mer, comprise pour une grande part dans la distance à parcourir. En Russie, la plupart des souverains ont terminé leur vie, soit dans leur capitale soit dans ses plus proches alentours, et depuis bien des siècles on n'en pourrait citer aucun que la mort eût atteint au loin.

(*) Nous le suivrons, espérant, comme nous l'avons dit, que le lecteur nous pardonnera l'aridité de certains détails, en faveur des observations de mœurs qui s'y rattachent et des usages particuliers à la Russie que la description des cérémonies fera connaître. Quelques notions géographiques et topographiques s'y trouveront d'ailleurs entremêlées. Le tableau de la civilisation d'un pays se fonde sur la réunion d'élémens de tout genre, et en ce qui concerne celui de la civilisation russe, nous avons cru devoir y faire concourir même des particularités qui n'appartiennent pas précisément à l'histoire. Nous décrirons donc ici la pompe funèbre, comme nous arrêterons plus loin l'attention du lecteur sur toutes les cérémonies du couronnement.

Forcée de se séparer des restes inanimés de son époux, l'impératrice Élisabeth, qui ne pouvait confier ce précieux dépôt au prince Volkonski, retenu près d'elle par une parole sacrée, avait choisi pour sa garde l'aide de camp général comte Vassili Orlof-Deniçof, petit-fils et héritier de ce général Deniçof, compagnon d'armes de Souvorof, qui, d'abord simple Cosak, s'était élevé jusqu'au rang d'ataman de ces guerriers, et au grade de général en chef (*). Orlof-Deniçof (**) s'était distingué dans les campagnes de 1812 à 1814. Grand propriétaire sur les bords du Don, il était adoré de la population militaire établie dans cette contrée. Son mérite le rendait digne de l'honneur auquel il fut appelé par la noble veuve. Sous ses ordres, dix aides de camp de l'empereur faisaient le service. Des détachemens de troupes escortaient le convoi, mais son plus bel ornement c'étaient les populations des villes et des campagnes accourant de toutes parts sur son passage malgré les rigueurs de l'hiver, s'inclinant avec respect devant le cercueil, le couvrant de baisers, sollicitant et obtenant comme une faveur la permission de traîner le char pendant quelques minutes, et s'associant avec ferveur aux prières des morts.

Parti le 9 janvier du couvent d'Alexandre Nevski de Jérusalem, dont nos lecteurs ont gardé le souvenir (*voir* t. Ier, p. 138) (***), assailli dès la première station par un violent ouragan qui soufflait par $-7\,^1/_2$° R., et plus d'une fois arrêté ensuite dans sa marche par l'intensité du froid qui, aux approches de Moscou, ne fut pas de moins de 20 degrés, le convoi avança lentement, tout en faisant 30 à 40 verstes par jour.

(*) On peut dire la même chose du comte Platof, dont nous parlerons un peu plus loin.

(**) Mort en février 1843, ayant le grade de général de la cavalerie.

(***) On y a érigé, depuis, un monument : c'est un simple sarcophage en marbre blanc, surmonté d'une croix en marbre noir.

Le 21 janvier, il atteignit Kharkof, ville de la Petite-Russie connue comme siége d'une université ; huit jours après, il fit son entrée solennelle à Koursk, et le 2 février à Orel, chefs-lieux de deux des gouvernemens les plus fertiles et les plus populeux de l'intérieur de l'empire ; le 9 du même mois, il arrivait à Toula, autre cité florissante, célèbre par sa manufacture d'armes et sa bijouterie en acier incrusté d'or ; et le 15 février, à l'entrée de la nuit, il s'arrêta devant la cathédrale de l'Archange Michel au Kreml de Moscou.

L'ordre de la marche était invariablement le même. La nuit, le corps reposait le plus souvent dans une simple église de village, entouré des respects des fidèles, pendant que les officiers préposés à sa garde se relevaient par intervalles. Dans les villes, c'était la cathédrale qui le recevait : il était placé sur un catafalque, et les feux de mille cierges resplendissaient sur les tentures noires qui couvraient les murs. Cette pompe n'était point commandée : les magistrats municipaux l'ordonnaient de leur propre autorité, sans assigner de mesure à la dépense. Au moment d'entrer sur le territoire d'un gouvernement, le corps était reçu par l'évêque ou l'archevêque à la tête de son clergé, par le gouverneur général ou gouverneur civil, par le maréchal de la noblesse accompagné d'une députation ; les maréchaux de district attendaient de même sur leurs limites respectives. Le départ était marqué par des pleurs, des sanglots ; on se séparait avec peine de ces restes chéris, et, dans le but de consacrer par des actes de bienfaisance, la mémoire de cette douloureuse solennité, des distributions étaient faites aux pauvres, et des misères soulagées. Ainsi, après avoir rendu les derniers devoirs au monarque chéri, la noblesse du gouvernement de Toula, prit la résolution de célébrer, en outre de la commémoration générale, des services fu-

nèbres dans les temples pendant six semaines, et de distribuer pendant tout cet espace de temps des secours aux indigens et aux infirmes. Dans la ville, la corporation de la bourgeoisie fit l'abandon d'une somme de plus de 30,000 fr. d'arrérages dus par des mineurs ou par des chefs de famille pauvres et chargés d'enfans; enfin le corps des ouvriers de la manufacture d'armes, en vertu d'une délibération de ses anciens, effaça sur ses registres une somme de 150,000 roubles, prêtée depuis quelque temps, sur les 200,000 formant leur caisse de secours, à des frères nécessiteux. A Koursk, pareillement, il y avait eu, au retour des autorités, un nouveau service funèbre, à la suite duquel mille indigens avaient été réunis à un dîner, dont le gouverneur et la noblesse faisaient les frais ; des secours pécuniaires leur avaient, en outre, été distribués. A Moscou, la charité publique se manifesta de même, et de plus, le corps des négocians fit don aux troupes qui escortaient en ce moment le convoi, d'une somme de 15,000 fr., *pour améliorer leur entretien.*

La population de cette vieille capitale s'était portée au devant du cortége jusqu'à Kolomensk. Une scène imposante avait eu lieu dans ce village, lieu de naissance de Pierre le Grand (*). A l'approche du corps, autorités, généraux, peuple, tous étaient tombés à genoux, et quelques instans s'étaient passés dans un muet recueillement. L'entrée dans la ville se fit avec beaucoup d'appareil, au milieu d'une affluence prodigieuse. Un corbillard magnifique avait remplacé le char de voyage. Il s'arrêta devant chaque église qu'il rencontrait sur son passage, et le clergé, après avoir récité la prière des morts, venait bénir le cercueil.

(*) Suivant l'opinion commune; quelques auteurs l'ont cependant fait naître à Moscou, ou au château d'Izmaïlof.

Celui-ci avait été orné de la couronne impériale, ainsi que de celle de Pologne, et l'on avait tiré en outre du Palais des Armures (*Oroujeinaïa Palata*), dépôt précieux de joyaux et d'antiquités nationales, les vieilles couronnes de Sibérie, de Kasan, d'Astrakhan, de Crimée et de Géorgie. Arrivé devant celle des cathédrales du Kreml où reposent les anciens tsars jusqu'à Pierre le Grand, ainsi que Pierre II, décédé à Moscou, et le jeune Dimitri Ioannovitch, innocente victime de l'ambition de Boris Godounof, le corps fut porté dans ce sanctuaire, l'un des plus vénérés de la sainte citadelle, par les aides de camp généraux et aides de camp, et placé sur un catafalque somptueux ; l'archevêque célébra pontificalement le service funèbre, puis on ouvrit les portes du temple assiégé par le peuple qui ne tarda pas à en remplir l'étroite enceinte, mais silencieusement et dans l'attitude du plus profond respect (*). « Il est impossible, dit un journal, de décrire l'affluence qui s'y porta (pendant ce jour et les deux suivans), non plus que l'ardeur et la vénération avec laquelle chacun s'approchait pour baiser le cercueil. »

On pouvait voir à cette occasion, combien, pour le peuple russe, le tsar est identifié avec la religion : les honneurs qu'on rendait à ses cendres rappelaient le culte des saints, généralement pratiqué avec une extrême dévotion (**). Au-

(*) Les autorités n'avaient pas été sans craintes ; elles avaient renvoyé de la ville un grand nombre d'*izvoschtchiks* ou cochers des rues, et avaient fait prier les fabricans et manufacturiers de ne pas laisser sortir leurs ouvriers tous à la fois. Les pompes à feu étaient prêtes ; des *boutotchniks* étaient postés dans un grand nombre de maisons, et la ville renfermait d'ailleurs 60,000 hommes de troupes avec un parc d'artillerie.

(**) Tous les Russes attachés à leur religion ont dans leur demeure, ordinairement dans un coin faisant face à la porte d'entrée de leur principale chambre, une image de saint, plus ou moins richement entourée, et devant laquelle est suspendue une lampe, toujours allumée. Devant cette image, ils font leurs dévotions du matin, du soir et celles après leurs repas. Nul n'entre dans l'appar-

cune différence ne se faisait remarquer : le salut de l'âme de chacun paraissait intéressé à la manière dont il s'acquittait des observances prescrites en pareil cas. D'ailleurs le spectacle de la mort en général impose encore à ces âmes simples, dont jusqu'à ce jour l'habitude du raisonnement n'a pas affaibli et dompté les instincts naturels. La mort est, pour l'homme du peuple, comme une porte ouverte sur l'éternité, et la voix qui s'en échappe le saisit d'une sainte et salutaire terreur.

Le convoi fut reconduit, le 18 février, avec la même pompe jusqu'à la barrière de Tver, ainsi nommée de la ville chef-lieu du gouvernement voisin vers lequel on s'acheminait. Au moment de la séparation, l'archevêque prononça encore quelques paroles édifiantes. De là jusqu'au palais Pétrofski (*), on permit aux plus empressés d'entre la population rurale de traîner le char d'apparat; puis, le cercueil fut replacé sur le char de voyage, et l'on se remit en marche avec l'escorte réduite aux proportions accoutumées.

Le 23, on fut à Tver, ancien siége d'une principauté, pendant quelque temps rivale de celle de Moscou. C'est une des plus jolies cités de l'empire. On s'y arrêta jusqu'au lendemain. Le 25, on entra dans Torjok. En commémoration de cette journée, le commerce et la corporation des bourgeois de cette petite ville industrieuse, où le maroquin se façonne, dans le goût oriental, de mille manières différentes, firent abandon aux habitans pauvres d'une somme d'arrérages assez considérable, et prirent en outre l'engage-

tement sans la saluer en se signant. C'est manquer au maître de la maison que d'oublier de donner à son saint cette marque de respect. Les Russes donnent le nom de Dieu *(bog)* à leurs images de saints.

(*) *Pétrofski Dvoretz*, résidence impériale à trois quarts de lieue de la ville, dans une plaine monotone. En 1812, Napoléon s'y réfugia en quittant le Kreml, pour échapper à l'incendie. Nous en reparlerons dans le chap. XII.

ment d'acquitter pendant un certain temps les charges publiques qui pesaient sur des vieillards et des mineurs. Une des nuits suivantes fut passée à Vyschnii-Volotchok, point central d'un système hydraulique qui joint la Néva au Volga ; et, le 7 mars, le convoi fit son entrée dans Novgorod, jadis dite la Grande, mais qui n'est plus qu'un vaste amas de masures groupées autour d'une multitude de vieilles églises, et où un petit nombre seulement de rues passables empruntent encore à quelques maisons en pierre une certaine apparence de prospérité. La religion étala ses pompes à l'antique cathédrale de Sainte-Sophie.

Enfin, le 10 mars, on arriva à Tsarsko-Sélo. Alors on n'était plus qu'à cinq lieues et demie de la capitale. Le maréchal suprême du deuil était venu jusque-là pour recevoir solennellement la remise du cercueil ; il y plaça aussitôt la couronne impériale, amenée à sa suite dans une voiture d'apparat, et guida le convoi jusqu'à la chapelle du palais, jadis magnifique résidence de Catherine II.

L'empereur et sa mère, Marie Fœdorovna, n'avaient pas attendu à Tsarsko-Sélo le lugubre cortége qui leur ramenait un frère, un fils, naguère encore leur joie et leur orgueil. Ils s'étaient portés au-devant de lui jusqu'au paisible village de Tossna, deuxième relais de poste en avant de la ville, afin d'échapper aux regards importuns de tant de témoins au moment d'une rencontre si douloureuse. Sur leurs instances, la bière s'ouvrit ; mais la face du défunt resta voilée, car déjà la mort y avait profondément gravé son cachet ; il fallut renoncer à la triste consolation de contempler encore une fois ces traits chéris avant de prononcer les derniers adieux. L'auguste mère d'Alexandre se jeta sur l'une de ses mains glacées, comme si elle eût voulu la réchauffer entre les siennes. Qu'on se figure cette

scène de larmes et de sanglots! le courage nous manque pour la décrire.

Une autre scène non moins touchante eut lieu le lendemain à la chapelle du château de Tsarsko-Sélo, où le corps demeura quelques jours pendant les derniers apprêts de l'inhumation. La foule accourue de la ville et des campagnes voisines, après avoir assiégé pendant toute la journée l'estrade où reposait la bière, avait cessé d'être admise; il ne restait plus dans le saint lieu que les fonctionnaires de service et quelques personnes de la cour, lorsque la famille impériale s'avança d'un pas précipité vers le catafalque. Tous, en pleurs, se jetèrent contre le cercueil, et il régna un moment un silence d'une grandeur saisissante. L'infortunée mère du défunt était penchée du côté de la tête de son fils, muette, immobile, absorbée dans son affliction; on fut obligé de soutenir l'impératrice Alexandra prête à perdre connaissance; Nicolas, quoique tendre époux, s'en aperçut à peine: ses traits rembrunis trahissaient une émotion profonde, partagée par le grand-duc Michel. Le prince d'Orange, une main sur le cercueil, fixait sur la terre un regard morne; bientôt un torrent de larmes s'échappa de ses yeux; il essaya en vain de l'arrêter. Tous les assistans furent vivement émus.

Cependant les immenses préparatifs faits pour l'entrée solennelle dans Pétersbourg, étaient terminés. Une commission de deuil nommée par l'empereur avait tout prévu, tout ordonné. Nous avons déjà mentionné son président investi de ce titre de *maréchal suprême,* sans doute flatteur pour la vanité humaine, mais bien orgueilleux en présence d'un si grand exemple de la fragilité de notre nature. C'était le prince Alexis Kourakine (*), un des hommes les plus

(*) Frère du prince Alexandre Borissovitch qui fut, sous l'empereur Paul,

considérables du pays, très versé dans les questions d'étiquette et grand ami du faste. La commission avait employé une quantité prodigieuse d'ouvriers, commandé des constructions dans les cathédrales et dans les rues, rendu des règlemens concernant la police à maintenir, publié un long cérémonial où tout était calculé minutieusement, avec des détails infinis et une symétrie rigoureuse (*), où les rôles étaient distribués à plusieurs milliers de serviteurs de l'état, dont elle avait appelé de fort loin quelques-uns des plus éminens.

Pétersbourg prenait depuis quelques jours un aspect de fête, mortuaire sans doute, mais bruyante. Les rues, débarrassées de leur épaisse couche de glace, étaient nettoyées et sablées ; des poteaux se dressaient de distance en distance pour marquer les divisions du cortége ; les maisons se tendaient en noir, et les franges dessinaient en blanc des festons sous les croisées ; de nombreux échafaudages s'élevaient sur les parvis des églises devant lesquelles le convoi devait passer ; l'amour du gain en faisait construire aussi pour le public, car parmi ceux même qui ne reculaient point devant la dépense, tous ne pouvaient trouver place aux fenêtres, aux balcons, sous les portes, sur les perrons,

ministre des affaires étrangères, et, de 1808 à 1812, ambassadeur russe à Paris. Celui-ci mourut en 1818 ; son frère, en 1829. Le prince Alexis Borissovitch était, au moment dont nous parlons, chancelier des ordres russes. Il avait été procureur général (ministre de la justice et chef du cabinet) sous Paul Ier, ministre de l'intérieur, et membre du conseil de l'empire sous Alexandre. On le citait comme le modèle des courtisans.

(*) L'empereur était mêlé à tout cela ; rien ne se faisait sans lui, et pour voir à quelles désespérantes petitesses un pareil régime donne lieu, il suffit de parcourir les pages du *Journal de Saint-Pétersbourg*, de 1826, à partir du no 27. Le public ne devait pas ignorer que l'EMPEREUR avait commandé les dispositions, approuvé les dessins, remis de sa main la couronne, etc. Nous épargnerons au lecteur de telles minuties, mais elles sont caractéristiques, et pour cette raison nous n'avons pas dû les passer sous silence.

et ces places privilégiées étaient louées à des prix exorbitans ; enfin, aux environs de la cathédrale de Notre-Dame de Kasan on établissait des corps de garde ayant au milieu d'eux un pavillon destiné à abriter le magnifique char sur lequel le cercueil devait reposer, char encore conduit, comme l'avait été celui de voyage, par le fidèle Ilya (Élie), cocher de confiance d'Alexandre, morne et désolé sur son siége, mais content d'y rester jusqu'au bout, après y avoir affronté depuis Taganrog, pour son maître révéré, les rigueurs d'un climat impitoyable (*). L'imagination était en outre frappée, pendant ces jours de préparatifs, par l'étrangeté d'une cavalcade qui parcourait les rues de la capitale et s'arrêtait sur les places publiques. Les cavaliers étaient des hérauts portant sur un singulier costume les marques distinctives du deuil (**), escortant des secrétaires du sénat chargés de donner lecture d'une proclamation relative aux funérailles, et précédés de trompettes réunissant le peuple aux sons de leur instrument.

Déjà le corps avait été transféré de Tsarsko-Sélo à la chapelle du petit château de Tchesmé, dernière station d'où l'on devait procéder, le 18 mars, à sa translation dans la

(*) Comme il portait la barbe et le costume russe, on avait d'abord pensé que les convenances ne permettaient pas de lui laisser remplir ses fonctions au milieu de la pompe déployée dans les villes. Il fallait, disait-on, un cocher de gala ou de cérémonie. Mais Ilya, désolé, fit tant d'instances, il offrit avec tant de dévouement le sacrifice de sa barbe, cet ornement cher aux Russes, pour rester avec la dépouille de son maître et la conduire jusqu'à Pétersbourg, qu'on finit par lui céder. Le roi de Prusse s'honora en décorant ce fidèle serviteur de la médaille civile. Nous avons déjà parlé d'Ilya, t. Ier, p. 116.

(**) « Telles que les a fixées le cérémonial pour le grand deuil, *confirmé par S. M. l'empereur*... Des chevaux équipés de deuil *avaient été fournis* aux hérauts et aux secrétaires *par les écuries de la cour.* » Le journal semi-officiel français ne tarit pas en détails de ce genre. On semble prendre soin, en Russie, que l'empereur et la cour ne soient pas perdus de vue pendant le plus petit moment.

capitale. Il fut placé sur le char de parade dès sept heures du matin, et le modeste cortége de Taganrog reçut pour encadrement une immense procession couvrant un espace d'une lieue de longueur. Composée de toutes les autorités publiques et municipales, de corporations diverses parmi lesquelles se faisaient remarquer des hommes portant des cafetans d'honneur, d'employés de toutes les administrations, de pensionnaires des établissemens de la couronne, ainsi composée, disons-nous, cette procession se forma subitement, et par sections qui sortaient de maisons qu'on avait désignées à l'avance. A dix heures, l'autocrate en grand uniforme, monta à cheval; accompagné de ses illustres hôtes, entouré d'un brillant état-major, suivi des princesses et des enfans de la famille impériale en voiture, il parcourut rapidement, le plus souvent au galop, mais avec majesté néanmoins, toute l'immense voie, garnie de part et d'autre d'une haie de la garde impériale en tenue magnifique et rangée sur trois rangs. Sans s'arrêter, il saluait ces troupes du geste et de la voix, leur adressant ce compliment d'usage dont nous avons parlé, auquel tout un bataillon répond comme un seul homme et en cadence (*). Il arriva ainsi jusqu'à la barrière où, de même que toute sa suite et toutes les personnes présentes, il se couvrit d'un long manteau de deuil qui, joint à un grand chapeau rabattu, ne laissait plus rien apercevoir de la majesté impériale.

Le char approchait, traîné par huit chevaux caparaçonnés de deuil, et conduits à la main par des officiers des écuries également couverts d'un manteau traînant. On apercevait de loin les panaches d'une blancheur éblouis-

(*) *Voir* t. Ier, p. 227.

sante qui le surmontaient. Il était entouré d'aides de camp généraux et d'aides de camp du défunt monarque ou de son successeur, et des deux côtés marchaient soixante pages ayant une torche à la main. Le clergé le précédait, formant une longue procession à la suite des chantres de Saint-Alexandre Nevski et de Notre-Dame de Kasan. Tous ces prêtres, à barbe touffue, les uns mitrés, les autres parés de leur longue chevelure flottante, couverts d'ailleurs de leurs plus riches ornemens de deuil, tenaient à la main des cierges allumés, ou portaient devant eux les saintes images qui, plaquées d'or et d'argent, prennent ici la place de celles que l'Église catholique étale sur ses bannières ou présente en ronde bosse aux respects des fidèles. Le dernier de tous était l'archiprêtre Féodotof qui avait reçu la confession de l'empereur avant sa mort. A la vue de cette procession, les membres du saint-synode, le clergé de la cour, le gouverneur général militaire et le commandant de la forteresse de Pétersbourg, avec leur suite, se portèrent à la rencontre des cendres impériales. Il était midi lorsqu'une décharge d'artillerie annonça que le char touchait à la barrière.

Nicolas reçut solennellement le corps de son prédécesseur; et, ordonnant aussitôt qu'on se remît en marche, il suivit le convoi par toute la ville jusqu'à Notre-Dame de Kasan, accompagné du grand-duc Michel, du prince d'Orange et du prince Guillaume de Prusse. Le duc de Wellington, le général en chef comte Pierre Tolstoï (*), et le lieutenant général Émanuel (**) marchaient à sa suite en qualité

(*) *Voir* t. Ier, p. 288 et 515.

(**) Chargé peu de temps après du commandement supérieur dans la province de Caucase et sur les Cosaks de la mer Noire, le général Émanuel fut promu, vers 1830, au grade de général de l'infanterie, et, en 1831, l'empereur lui fit don, en toute propriété, de 6,000 déciatines (doubles hectares) de terres dans la même province.

d'assistans. Puis venaient le duc Alexandre de Wurtemberg avec les deux jeunes princes, ses fils, qui n'avaient encore que le grade de colonel et dont l'aîné a aujourd'hui l'honneur d'être gendre du roi des Français ; un peu plus loin, près du ministre de la guerre et du chef de l'état-major général, le feldmaréchal prince de Wrede et plusieurs centaines de généraux se groupaient autour d'eux. La famille impériale et celle du duc Alexandre suivaient dans des carrosses de deuil, derrière lesquelles le cortége se continuait à perte de vue, rangé avec ordre, selon toutes les exigences de l'étiquette, mais monotone et n'empruntant un peu d'éclat qu'aux uniformes des soldats sous les armes qui l'encadraient des deux côtés. Les cloches de toutes les paroisses faisaient entendre leurs tintemens secs et saccadés, et de minute en minute s'y mêlait un coup de canon parti des remparts de la forteresse. Le plus beau temps avait régné toute la semaine ; mais ce jour-là (un samedi) la nature était sombre et triste ; une neige abondante fraîchement tombée couvrait la terre, et ses flocons tourbillonnaient sous les nuages épais qui enveloppaient la voûte du ciel.

A deux heures, après avoir traversé, pour aboutir à la Perspective de Nevski, toute la partie sud-ouest de la ville, et s'être arrêté, l'espace de temps nécessaire pour réciter les prières, devant chaque église, gréco-russe ou autre (*), intervalle pendant lequel les cloches et l'artillerie faisaient silence, le char s'arrêta devant la cathédrale. Le métropolitain, entouré de son clergé, l'attendait sur les degrés du

(*) Devant l'église catholique tout le clergé, ayant à sa tête son vénérable métropolitain, Siestrzencewicz-Bohush (*voir* la note 18 de l'Appendice), vieillard âgé de 95 ans, était réuni sur une estrade et célébra un service funèbre à l'approche du corps.

péristyle dont ce beau temple, imitation en petit de Saint-Pierre de Rome, est flanqué du côté de la Perspective : c'était ce même Séraphim qui, huit mois auparavant, avait reçu les adieux du monarque à la *laure* de Saint-Alexandre Nevski. Le vieillard introduisit les restes inanimés dans l'enceinte sacrée, peu spacieuse comme la plupart des églises russes, à cause de la rigueur du climat, mais alors rétrécie encore par une chambre ardente de forme ovale placée en avant de l'iconostase (*), près de la somptueuse balustrade en argent qui sépare de la nef l'espace rehaussé de quelques marches qui règne devant l'autel, et où le prêtre accomplit tous les jours le saint sacrifice. Entouré de mille cierges allumés, drapé d'étoffes précieuses, le catafalque s'élevait jusque dans la coupole, surmonté d'un dais richement orné. Dans la nef, les innombrables bougies d'un énorme lustre luttaient, sans en triompher, avec la demi-obscurité répandue dans le temple ; mais elles faisaient briller l'argent des croix colossales qui se détachaient sur les tentures noires dont tous les murs étaient couverts. On apercevait en outre sur ces tentures, les écussons d'armes de tous les gouvernemens ou divisions territoriales et ceux des principales villes : Pétersbourg, Moscou, Novgorod, Kief, Riga, Kasan, Astrakhan, etc., etc. Des faisceaux de drapeaux conquis étaient disposés en trophées près des colonnes. Celles-ci, d'un seul bloc de granit bleu, poli, occupent, comme on sait, de leur double rangée, toute la longueur de la nef, et sont, avec les colonnes de l'église d'Isaac, au nombre des merveilles de la capitale du Nord ; mais de larges bandes noires, alternant avec des bandes d'argent de même longueur, enveloppaient maintenant leur galbe terni, et ne permettaient pas aux lumières de s'y refléter.

(*) *Voir* t. Ier, p. 110, et plus loin, dans la description de Moscou.

Si, dans le spectacle imposant du néant de la puissance humaine, l'aspect de quelques grandeurs déchues, d'un ordre inférieur, avait pu fixer l'attention, on aurait remarqué dans une tribune de cette nef quelques femmes intéressantes par leurs malheurs. C'étaient les deux reines d'Iméreth, l'une femme, l'autre mère du malheureux tsar Salomon II, mort vers 1810 à Trébisonde, et Nina, la dernière régente de Mingrélie, mère du prince ou dadian actuel et fille de George XI, dernier roi de Géorgie. Autour d'elles, le corps diplomatique, les dames des plus hautes classes, et les personnes de distinction qu'on avait favorisées d'une invitation spéciale, occupaient aussi des places réservées.

Lorsque les aides de camp généraux et aides de camp eurent enlevé le corps pour le remettre aux vingt-quatre sous-officiers chargés de le porter dans le temple, et lorsque, au milieu d'un religieux silence, ceux-ci l'eurent posé sur le catafalque, le service funèbre commença.

L'église gréco-russe, au sein de laquelle le cérémonial joue un si grand rôle, déploya dans cette circonstance toutes ses pompes, le luxe de ses ornemens sacerdotaux, la beauté saisissante de ses chants, la majesté de ses vieux usages. Le métropolitain officia; il portait le cordon de Saint-André en sautoir par-dessus sa riche chasuble. Il salua les saintes images de l'iconostase, et les portes royales, et l'empereur et toute l'assistance. L'encensoir, agité à coups redoublés, répandait ses parfums et remplissait le temple de ses mystérieux nuages. Puis on commença les prières de la sainte liturgie (*), et la chapelle de la cour en

(*) Elle comprend l'immolation de l'*agneau* et tient lieu de la messe. La communion a lieu sous les deux espèces, le pain de l'hostie étant trempé dans le vin. On rapporte certaines parties de la liturgie à saint Basile, d'autres à saint Jean Chrysostome. D'autres détails viendront plus loin, au chap. XII.

répétant par forme de répons le *Gospodi pomiloui!* (Kyrié éleison !), magnifique accompagnement de toutes les prières, fit entendre des accens harmonieux, à la fois graves et doux, qui, empreints de la paix des cieux, admirables de mélodie, amolissaient tous les cœurs et remplissaient de larmes tous les yeux. A cet acte fondamental et journalier du rit de l'église russe, succéda l'office des morts, suivi de la lecture des saints Évangiles; puis, après avoir terminé les prières et donné sa bénédiction aux fidèles, le métropolitain congédia l'assemblée.

Ces premiers hommages une fois rendus au défunt monarque dans sa ville chérie, où un noir pressentiment lui avait dit qu'il ne rentrerait pas vivant, chacun crut être soulagé d'un poids énorme, et le sentiment général fut exprimé avec énergie dans un article du *Journal de Saint-Pétersbourg* (nos 29 et 30 de l'année 1826) qui ne passa point inaperçu. « Elle vient de s'écouler, y est-il dit, cette *terrible* journée du 6 mars, qui devait éclairer l'entrée solennelle du convoi funèbre de feu l'empereur à Saint-Pétersbourg, et nous frapper pour ainsi dire une seconde fois du coup affreux qui a privé l'auguste maison impériale de son chef bien-aimé, la Russie d'un père et d'un bienfaiteur, l'Europe de son pacificateur magnanime et d'un des plus fermes appuis de sa tranquillité; journée de deuil et de douleur que toute la population de la capitale attendait avec une anxiété portée à son comble par les détails attendrissans de la marche du convoi funèbre depuis Taganrog et des touchantes cérémonies qui avaient eu lieu à Tsarsko-Sélo et à Tchesmé; journée enfin dont le souvenir restera gravé en caractères ineffaçables dans le cœur de tous les habitans. »

La cathédrale de Kasan conserva huit jours son précieux dépôt, et pendant presque tout ce temps ses portes restè-

rent ouvertes à l'immense affluence de la population, avide de contempler cette pompe, ou pressée par le cœur d'aller prier près de ce cercueil. Tous les jours on célébrait l'office divin ; la lecture des saints Évangiles avait lieu même pendant la nuit, et soir et matin se renouvelait le service funèbre, en présence du chef de l'état, de sa famille, et des personnes les plus considérables. Un silence imposant régnait sous ces voûtes, sombres quoique éclairées de tant de luminaires. La foule, admise et rangée avec ordre, gravissait lentement les degrés du catafalque, depuis le bas de la rampe où reposaient sur des piédestaux des figures d'anges agenouillés et déployant leurs ailes. Autour du cercueil, dont la tête était tournée vers l'autel, se drapaient de magnifiques étoffes de soie blanche et cramoisie, rehaussées de galons, de franges et de glands d'or : le riche brocart dont il était couvert ne cachait pas entièrement le travail du sculpteur et l'éclat des dorures. Tout à l'entour étaient placés sur des tabourets, les coussins des divers ordres qu'on avait portés devant le char ; et dans les intervalles des trophées et des colonnettes, ainsi que sur les gradins, se tenaient les officiers supérieurs alternativement chargés de veiller jour et nuit. Des nuages d'encens s'élevaient vers la coupole, dont tant de voiles ne laissaient apercevoir que les pendentifs représentant les quatre évangélistes. De temps à autre des voix plaintives, mais résignées, s'échappant avec une ravissante harmonie de derrière l'iconostase, faisaient vibrer toutes les cordes de l'âme des assistans, et ajoutaient à leur pieuse édification. Arrivé au portique intérieur de la chapelle ardente, chacun s'arrêtait s'inclinant devant la bière, qu'il est d'usage de baiser en pareille occasion. Les Russes observent dévotement toutes les pratiques de leur culte ; quelques-uns, après s'être agenouillés, appliquaient

leurs lèvres sur la place des pieds, puis sur celle de la main ou du cœur ; tous accompagnaient leurs génuflexions de fréquens signes de croix, et murmuraient quelque prière pour le repos de l'âme de leur souverain.

Le spectacle ainsi déployé dans l'intérieur de N. D. de Kasan n'était pas sans grandeur, et cependant celui qui se préparait dans la cathédrale de Saint-Pierre et Saint-Paul, à la forteresse, devait encore le surpasser. Nous renonçons à le décrire ; quelques traits généraux suffiront.

Cette église dont la tour à la hollandaise, avec sa flèche terminée en aiguille et recouverte d'un cuivre doré étincelant au soleil, se voit à une grande distance de la ville, est depuis Pierre le Grand qui la fit construire, le Saint-Denis des empereurs russes. Le grand homme a ouvert la marche. Tous ses successeurs, excepté le jeune Pierre II qui mourut à Moscou, et Ioann Antonovitch, le dernier Romanof de la branche aînée (*), sont à ses côtés. Au haut de la nef que soutiennent douze grosses colonnes, s'élève, appuyée sur quatre énormes piliers, la coupole, dont l'extérieur, maigre et anguleux, rappelle du premier coup d'œil l'architecture batave qui contraste avec le style grec ou romain, propre à la plupart des autres monumens de la capitale du Nord. Cette coupole répand un jour affaibli et mystérieux sur l'iconostase, orné d'une multitude d'images rangées des deux côtés des portes saintes par lesquelles le ministre de l'autel communique avec l'assemblée. En avant de cet iconostase, à droite et à gauche, sont rangés, les pieds tournés vers la nef, les sarcophages des empereurs et des impératrices ; auprès des souverains reposent aussi les

(*) Massacré à Schlusselbourg dans la nuit du 4 au 5 juillet 1764, il fut inhumé au couvent de Tikhfina, à 200 verstes de Saint-Pétersbourg. *Voir* sur lui T. Ier, p. 340.

membres de leur famille. Tout à l'entour de l'église, les murs sont ornés de trophées consistant en drapeaux, queues de cheval de pachas, clefs de villes, etc. Pour recevoir le nouvel hôte, destiné à attendre sous les voûtes sépulcrales le jour du dernier repos, un catafalque imposant avait été dressé sous la coupole : il remplissait tout l'espace entre les quatre piliers contre lesquels il s'appuyait, et le débordait encore du côté de la nef, tendue en noir et dont la décoration sévère s'harmoniait admirablement avec le style de la chapelle ardente. C'était une construction de dimensions étonnantes. Des figures colossales d'anges en plâtre bronzé, des candélabres et des trophées ornaient la base de l'estrade. Le plafond de l'église, dans toute sa longueur, ne montrait plus que des caissons à rosaces blanches qui se détachaient d'un fond noir encadré de blanc. Rien ne pouvait être plus saisissant que le premier aspect de ce temple de la mort; c'était le digne seuil de l'éternité.

Le jour où la dépouille d'Alexandre, depuis près de trois mois en route pour arriver à ce dernier asile, devait enfin l'atteindre, était fixé au 25 mars (*). Deux jours avant, la cathédrale de Kasan fut fermée à la foule : ses portes ne s'ouvrirent plus que pour les membres de la famille impériale qui, dans ces momens suprêmes, multipliaient leurs dévotions, et pour celles des personnes de la cour qui avaient le plus approché le défunt, ses vieux serviteurs,

(*) Ce n'était donc pas, comme on l'a dit, le jour de l'anniversaire de la mort de Paul, arrivée dans la nuit du 23 au 24. — Dans la maison Ribas, au Champ de Mars, d'où l'auteur a vu défiler le cortége, on avait devant soi l'ancien palais Michel (Mikhaïlofski), d'une construction si bizarre, et que l'infortuné monarque avait vainement entouré de fossés et de bastions ; on distinguait aussi parfaitement la fenêtre de la chambre du coin, au premier, où s'est passée la scène tragique de cette horrible nuit. Quel réveil pour l'impératrice Marie ! Ce fut la comtesse de Lieven (*voir* t. Ier, p. 511) qui vint lui apprendre « que l'empereur venait de succomber à une attaque d'apoplexie. »

ses amis. Une proclamation, lue avec les mêmes formalités, annonça au public le jour de l'inhumation, et lorsqu'il fut venu, sombre, neigeux, tourmenté par un ouragan, la ville entière fut de nouveau en mouvement et la même pompe recommença.

Cette fois le trajet était moins long : après avoir remonté la Perspective de Nevski jusqu'à la Bibliothèque impériale, le cortége devait tourner à gauche par la grande rue des Jardins (*Sadovaïa*), traverser l'immense Champ de Mars, et, par la place Souvorof, gagner le quai de la Néva vis-à-vis de la forteresse. La communication entre les deux rives du fleuve était rétablie au moyen d'un pont de bateaux ordinairement enlevé en hiver. Pour le replacer dans cette saison, il avait fallu tailler dans la glace épaisse de plusieurs pieds des ouvertures assez vastes pour recevoir les pontons ; mais ici, comme jadis en Égypte, des travaux de ce genre ne coûtent point, car la peine de l'homme, du vil mougik ou manant, n'est guère comptée. L'empereur, à cheval et entouré comme le premier jour, parcourut encore cette fois au galop, toute la ligne depuis la fameuse grille du Jardin d'été sur le quai, jusqu'à Notre-Dame de Kasan. Il mit pied à terre sur le parvis, et quand il fut entré dans le temple, le métropolitain commença la liturgie. Puis le corps, enlevé de dessus le catafalque, fut replacé sur le char de parade traîné par huit chevaux, dont le fidèle Ilya saisit une dernière fois les rênes, bien décidé à renoncer ensuite à jamais aux fonctions qu'il lui avait été si doux de remplir du vivant de son maître. A midi, la procession se mit en marche, et, malgré des tourbillons de neige, la dignité ne cessa d'y régner. L'empereur et les princes suivaient le cercueil à pied ; les impératrices avec le jeune héritier et la princesse Marie de Wurtemberg, en voitures

de deuil. Parmi les aides de camp généraux du défunt, on remarquait le comte (depuis prince) Christophe de Lieven (*), récemment accouru de Londres pour rendre les derniers devoirs au maître qui l'avait aimé et à la personne duquel il avait été attaché dès son jeune âge.

On arriva enfin au lieu de la sépulture où était réuni le corps diplomatique, grossi de quelques étrangers de distinction. Ici nous laisserons parler un organe officiel.

« Comme l'admission dans l'église n'avait été accordée qu'aux deux premières classes, aux grandes charges, aux charges et au service de la cour, et à ceux qui avaient porté les insignes de l'empire et les ordres, les assistans s'y trouvaient réduits à un nombre de personnes peu considérable, dont la plupart avaient eu le bonheur d'approcher feu l'empereur et avaient été comblées de ses bienfaits. A l'église de Kasan, les hommages publics s'adressaient au grand monarque, au maître de vingt peuples, réunis sous un même sceptre *pour leur commune félicité ;* et la douleur de tous, quoique profondément ressentie, était tempérée dans ses démonstrations, par le respect que commande la majesté souveraine, lors même qu'elle est muette. Dans la cathédrale de Saint-Pierre et Saint-Paul, on vit plutôt l'image d'une réunion de famille, pleurant librement son chef adoré. Que l'on se représente, s'il est possible, une auguste souveraine, une mère que le ciel a déjà éprouvée plus d'une fois par de cruels malheurs, prosternée sans mouvement aux pieds du cercueil de son fils, d'un fils la gloire et l'amour du genre humain, qui paya sa tendresse par l'affection la plus constante et la plus respectueuse, et qui ne causa de peines à son cœur maternel, que lorsque le sien eut cessé de bat-

(*) *Voir* t. Ier, p. 515.

tre. D'une autre part, l'impératrice Alexandra, tremblante et presque anéantie sous le poids de son affliction; le jeune grand-duc, espoir de nos neveux, qui semblait prouver par une sensibilité au-dessus de son âge, qu'il comprenait la perte immense de celui qu'il doit imiter un jour; le prince Guillaume de Prusse en pleurs; le prince d'Orange, modèle de la plus sensible amitié, cédant sans réserve à l'excès de sa douleur; le grand-duc Michel, inconsolable lui-même et s'empressant néanmoins de soutenir le courage de ses augustes parens; enfin, l'empereur livré à un accablement que rien ne saurait dépeindre, mais bientôt obligé de rappeler toute la mâle énergie de son caractère, et d'user d'une espèce d'autorité pour obtenir de sa mère et de son épouse qu'elles sortiraient de l'église, au moment où le cercueil allait être ôté de dessus le catafalque et descendu dans la tombe! De toutes les personnes présentes, nationaux et étrangers, princes et sujets, il n'en est aucune dont ce spectacle n'ait déchiré l'âme et n'ait fait couler les pleurs. Quelques vieux grenadiers qu'on fit entrer dans l'église pour aider à soulever le cercueil, oublièrent la sévérité de tenue qu'impose la discipline, et l'on vit s'échapper de grosses larmes de ces yeux intrépides qui avaient affronté la mort dans tant de combats. Finalement, passerons-nous sous silence ce fidèle cocher Ilya, qui ne voulut point qu'un autre conduisît le char funèbre depuis Taganrog, et que rien jusqu'au dernier moment ne put arracher de la dépouille mortelle de son maître?»

Ce tableau n'avait rien d'exagéré; il était vrai surtout en ce qui concerne l'impératrice-mère qui, jusqu'alors calme et résignée, ne put supporter l'idée de se séparer de ce cercueil qu'elle couvrait encore de ses baisers. On l'emmena presque sans connaissance, peu d'instans avant que

cette bière précieuse fût descendue dans la nuit du tombeau.

A trois heures de l'après-midi, le pavillon noir qui flottait sur une tour entre la cathédrale et le rempart, fut subitement amené ; ce signal, accompagné d'une salve de trois cents coups de canon partis de la forteresse et du Champ de Mars, et suivi d'un feu roulant répété à trois reprises par la troupe stationnée le long des quais, annonça que tout était fini et que le sein de la terre s'était refermé sur la dépouille du monarque. La couronne impériale, le sceptre et le globe furent aussitôt reportés au Palais d'Hiver, et le comte de Lieven fut personnellement chargé de remettre l'épée du défunt à l'impératrice-mère. Cette princesse la conserva religieusement comme une relique jusqu'à sa mort.

Des services funèbres furent célébrés sur tous les points de l'empire (*), non-seulement dans les églises chrétiennes des différens rites, mais encore dans les synagogues, dans les mosquées, autour de *l'atesch-gah* des Parses, adorateurs du feu, dans les pagodes des lamaïtes et dans les cercles mystérieux tracés par la main du chamane. Tous ces cultes se pratiquent à l'ombre du trône des tsars. Chacun sait que la population de l'empire appartient à dix grandes familles ethnographiques ; en comptant toutes les nuances de langues, on ne s'arrête pas au nombre quatre-vingts vulgairement adopté (**). Que l'on juge par là de la diversité de ces prières adressées au ciel, sans doute dans le même esprit

(*) Des solennités spéciales eurent lieu au sein des universités de l'empire, de celles du royaume de Pologne (l'université de Varsovie existait encore alors) et de la grande-principauté de Finlande. Les discours prononcés à Abo (alors encore en possession de sa haute école, depuis transférée à Helsingfors), en suédois, par le professeur Wallenius, et à Dorpat, en allemand, par le professeur Morgenstern, furent particulièrement remarqués.

(**) *Voir* la table ethnographique placée par M. de Kœppen à la suite de son *Mémoire sur la population de la Russie en* 1838 (Extrait des Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg, en langue allemande).

de fidélité et d'affection, mais par des hommes placés à tous les degrés de l'échelle de la civilisation, appartenant à des peuples séparés entre eux par d'incommensurables distances, et cependant réunis sous le même sceptre, soumis à une seule et même volonté.

Il ne sera pas sans intérêt pour le lecteur d'assister à l'une ou à l'autre de ces solennités célébrées loin de la capitale, dans des contrées peu connues et parmi des peuples d'origine diverse, comme les Cosaks et les Tatars. Qu'il veuille donc nous suivre encore une fois d'une extrémité de l'empire à l'autre, dans ces vastes steppes arrosées par deux grands fleuves, le Don et le Volga, et qui s'étendent du bas Dniéper jusqu'à la mer Caspienne.

Le nom de Cosak ou Kazak, très connu en Orient, désigne un partisan, un homme de guerre combattant pour son propre compte, suivi des siens, aimant la vie aventurière des incursions en pays étrangers, et toujours prêt à l'attaque (*).

En effet, les Cosaks ne formaient pas primitivement un élément ethnographique particulier : c'était un ramassis d'hommes d'origine diverse, caucasique, tatare, russe, polonaise, etc. Aujourd'hui même, une *kasatchia orda* ou horde cosaque, est renfermée parmi les Kirghiz-Kaïssaks, nomades appartenant à la race turque. Mais les deux principaux établissemens formés par ces guerriers étaient celui du bas Dniéper et celui des bouches du Don. Le premier, au sein duquel dominait le sang petit-russien, constituait la république guerrière des Zaporoghes, si formidable à la Pologne sous l'hetman Khmielnitzki, et aux Moscovites sous Maseppa, mais définitivement dissoute sous Catherine II; le second,

(*) *Voir* notre ouvrage *La Russie, la Pologne et la Finlande*, p. 434 et suiv.

moins célèbre, quoique peut-être plus ancien, est cependant connu dans l'histoire par la révolte de Stenko Rasine (1670), celle de l'ataman Boulavine (1708), et celle du fameux Pougatchef (1773). C'est parmi ces Cosaks du Don que nous voulons nous transporter un instant.

Ils occupent, le long du fleuve, un pays d'une étendue de 142,000 verstes carrées (*), organisé d'une manière particulière, en vertu de leurs vieux priviléges. La population de ce pays dépasse 700,000 âmes, ce qui donne seulement cinq âmes par verste carrée. Elle ne se compose que d'hommes libres, car les Cosaks du Don admettent bien l'inégalité des rangs, mais non la servitude. Ils sont généralement robustes, supportant les fatigues et pleins d'énergie. Autrefois, l'héroïsme individuel donnait à ce peuple une physionomie particulière; il n'était pas rare de rencontrer dans son sein ces types homériques de guerriers avides de gloire et de rapine, ne relevant que d'eux-mêmes et déployant dans les combats une audace, une force surhumaines. Aujourd'hui, la civilisation, ou du moins ses vices, ses principes débilitans, gagnent les habitans des villes et ceux des bords du Don inférieur; mais les vieilles mœurs se conservent encore dans les steppes si monotones arrosées par le Sal, entre le Don et le Manytch. Ce peuple guerrier, pépinière d'une excellente cavalerie et aujourd'hui soumis à une organisation strictement maintenue, est toujours gouverné par son ataman. C'était, au temps qui nous occupe, le général Ilovaïski, successeur du comte Platof (**).

Le chef-lieu du pays est Novo-Tcherkask, à peu de dis-

(*) D'après les derniers calculs de M. de Kœppen (1815).

(**) Le comte Platof, que la guerre de 1813 et 1814 a rendu célèbre, et qui, de simple Cosak, devint, comme Deniçof (*voir* p. 225), général en chef et ataman de ses anciens camarades, est mort le 18 juillet 1818. Il est resté l'idole de cette peuplade.

tance du Don, vers son embouchure dans la mer d'Asof. Dans cette ville, encore toute nouvelle et qui a pris la place du Vieux-Tcherkask, les guerriers du Don avaient eu, peu de mois auparavant (*), la satisfaction d'offrir à Alexandre, suivant l'usage, *le pain et le sel* de l'hospitalité. Maintenant sa mort y était un sujet de regrets universels. Un service funèbre fut annoncé pour le 21 mai, et, en même temps, le corps des guerriers devait recevoir communication d'un rescrit de son successeur. Dans le but de récompenser l'inébranlable fidélité des Cosaks, ainsi que les derniers services rendus par eux en fournissant à Taganrog une garde pour *la personne sacrée* du défunt monarque, l'empereur Nicolas leur faisait don du sabre que ce dernier avait l'habitude de porter. « Que ce sabre soit ajouté, était-il dit à la fin du rescrit, aux autres insignes de ces troupes; qu'il soit dans le temps à venir le trophée de leurs exploits et de leurs services, et le gage des sentimens de sollicitude invariable qui m'animent pour elles. »

Tout se passa conformément aux anciens usages. L'armée du Don, régulièrement convoquée, à Novo-Tcherkask, s'assembla devant le local siége de sa chancellerie (*voïskovaïa kantsellaria*), espèce de conseil de régence électif, chargé, sous la présidence de l'ataman, de la direction des affaires, et divisé en trois expéditions, l'une militaire, la seconde civile, la troisième purement économique. Quand on eut formé le *cercle,* on vit aussitôt apparaître les marques distinctives et honorifiques particulières à ce corps : la *boulava,* masse d'armes qui tenait lieu de sceptre à l'ataman, le *bountchouk,* queue de cheval qu'on portait devant lui à la turque, et qui rappelle les anciennes relations de

(*) *Voir* t. Ier, p. 117.

ces guerriers avec l'Orient; l'étendard, les enseignes des *stanitzas* ou villages, le sceau, et divers ornemens dus à la munificence des souverains russes (*). Bientôt on vit paraître l'ataman accompagné du général-major Bogdanovitch, du quartier-maître général de l'empereur, et de tous les généraux et officiers du corps. En se rendant processionnellement à la cathédrale, le cortége marcha entre deux haies formées par un escadron des Cosaks de la garde (**), par une compagnie d'artillerie, par trois *sotnes* ou compagnies de cent hommes du régiment *de l'ataman,* et par un régiment ordinaire, composé de Cosak appartenant aux *stanitzas* les plus voisines. Comme la plupart des églises russes, cette cathédrale est petite : elle ne pouvait tenir tout ce rassemblement militaire. L'état-major, accompagné des députations de la noblesse de plusieurs districts, y entra, et l'on y déposa sur une table le sabre avec le rescrit impérial. Au dehors, les insignes et les étendards marquèrent le cercle, et les Cosaks se rangèrent à l'entour sur la place, occupée par une multitude nombreuse avide d'être témoin de ce spectacle, et au milieu de laquelle se trouvaient postés, de manière à pouvoir tout voir commodément, les enfans de Cosaks âgés de 10 à 15 ans qu'on avait fait venir à cet effet des stanitzas. Après l'office divin et la célébration d'un service

(*) En outre de ces marques de distinction et de ces dons politiques, Clarke vit au Vieux-Tcherkask, où étaient encore de son temps les *regalia,* de riches et beaux manuscrits, destinés à attester les exploits de ce peuple guerrier. Parmi les monumens qui perpétuent le souvenir de la reconnaissance des tsars, il vit des étendards, excessivement riches, dit-il, que leur avait envoyés l'impératrice Catherine. On lui montra aussi une carte du territoire cosaque, tracée de la main même de cette souveraine. *Voyages*, t. II, p. 27.

(**) C'est un des plus beaux corps de cette troupe d'élite, et le seul, avec celui des Tcherkesses, qui présente l'aspect d'une réunion d'hommes libres, car leur regard est fier, et leur chevelure qu'ils conservent, leur donne une apparence de dignité inconnue dans l'armée, où les têtes des soldats sont rasées, et où les figures, toutes de couleur bistre, se ressemblent généralement.

funèbre pour le repos de l'âme du défunt empereur, on chanta un *Te Deum,* et l'on récita les prières pour la conservation de l'empereur actuellement régnant. Puis, la cérémonie religieuse terminée, l'ataman et tous les généraux, officiers et employés, ainsi que le clergé, entrèrent dans le cercle où furent apportés le sabre et le rescrit impérial, dont un général-major envoyé de Pétersbourg fit alors solennellement remise à l'ataman. Ce chef montra à l'armée le sabre, gage de la bienveillance du souverain, et ordonna que lecture fût faite à haute voix du rescrit. Les *hourras* des guerriers y répondirent; et prenant aussitôt la parole, l'ataman adressa à ses *frères et concitoyens* un discours, dans lequel il proposa de célébrer annuellement l'anniversaire de cette journée par une cérémonie commémorative, où le cercle de l'armée se réunirait suivant le vieux usage, où l'on marcherait dans le même ordre que ce jour même à la cathédrale, pendant qu'il y aurait aussi dans les stanitzas des réunions particulières où le rescrit serait lu pareillement; d'ouvrir une souscription afin de se procurer les fonds nécessaires pour fonder, en mémoire de ce jour, à Novo-Tcherkask, une maison d'éducation pour les orphelins, qui porterait le nom d'Alexandre Ier, le tout sauf l'approbation souveraine. L'assemblée ayant accueilli ces propositions par des acclamations, l'ataman termina son discours par ces mots: « Vos suffrages, estimables concitoyens, justifient nos plus douces espérances et sont un nouveau gage de notre dévouement au trône et à la patrie. »

La souscription, aussitôt ouverte, se couvrit de signatures, et on envoya ensuite la liste aux nobles des campagnes. Après un second discours, simple et touchant, prononcé dans l'intérieur du cercle par un archiprêtre, la procession des insignes retourna dans le même ordre à la maison de

la chancellerie ; les Cosaks des stanitzas et le peuple s'assirent à des tables dressées sur la place, et tous les officiers se rendirent chez l'ataman où, pendant le banquet, des toasts furent portés, au bruit de l'artillerie, à l'empereur et à toute sa famille.

L'autre fête dont nous voudrions conserver le souvenir n'était point un service funèbre ; mais elle se rapporte aussi au changement de règne et nous donnera quelque idée du culte de ces deux millions de musulmans, débris de l'ancienne population du Kiptchak, autrefois plus compacte en Crimée et le long du Volga, d'Astrakhan à Kasan.

Dans la première quinzaine de mai, ces musulmans célébraient leur fête d'*ouraza-baïram ;* celle de 1826 fut en même temps une espèce d'inauguration du nouveau souverain.

Les Tatars d'Astrakhan choisirent à cet effet une vaste plaine hors de la ville : la nature renaissante et le dôme du ciel leur tinrent lieu de mosquée. Beaucoup de leurs coreligionnaires des gouvernemens voisins des Tatars de Crimée, d'Orenbourg, de Kasan, des habitans de Chamachie, des montagnards du Caucase, s'étaient joints à eux ainsi que beaucoup d'hommes appartenant aux peuples voyageurs de l'Orient, Boukhares, habitans de Taschkent, de Khiva, et autres, auxquels les rapports ajoutent encore les Troukhmènes, les Kokanes, les Koschkars, les Kabouls, les Chakimes, etc. C'était, au total, une réunion d'environ 4,000 têtes. Ces enfans de l'Islâm, revêtus de leurs plus beaux costumes, étaient assis en longues files, dans le plus grand ordre, gardant un profond silence, en attendant le commencement de l'office divin. Il fut célébré par leur premier mollah (*), Akzal-Kouz-

(*) Les chefs de la religion musulmane en Russie sont le moufti d'Oufa et celui de Crimée.

zate-Kazi-Akhoundjane-Niazof, homme au regard intelligent, d'une belle tête et d'une haute stature. Assis dans une espèce de chaire (*minnber*), entouré de mollahs subalternes, il psalmodia d'abord des versets du Koran; des mollahs placés de distance en distance répétaient après lui le dernier mot de chaque verset, ce qui était pour toute l'assemblée le signal d'une grande agitation. L'uniformité et la régularité du mouvement de ces milliers d'individus faisant entendre de courtes exclamations, formaient un spectacle étrange. Puis le grand mollah prononça la prière dont nous allons donner la traduction.

« Dieu créateur du monde! Bénis et glorifie le règne de ton élu, le puissant seigneur, l'illustre empereur et l'éminent tsar, notre auguste et gracieux autocrate Nicolas Pavlovitch; élève-le, ô Dieu, par la plénitude de ta grâce; garde-le de la malignité de l'œil, de la méchanceté des langues, de toutes maladies intérieures et extérieures. Amen.

« Fais qu'il ait part à ta grâce digne de gloire, et qu'il soit le père miséricordieux de ses sujets; affermis dans le bien toutes ses entreprises et intentions; prolonge et agrandis son règne auguste. Amen.

« Fais que l'héritier de son trône, ses enfans, son auguste mère, son épouse chérie et ses nobles frères jouissent d'une santé non interrompue et d'une joie perpétuelle; affermis et consolide parmi eux la paix et la concorde. Maintiens en paix les ministres et conseillers sincères, fidèles et éminens, et en particulier le directeur des affaires ecclésiastiques des confessions étrangères, et toutes les personnes qui approchent du trône; que l'amour et l'amitié règnent parmi eux. Agrandis et fortifie leur fidélité et leur dévouement pour le seigneur notre empereur. Amen.

« Affermis aussi dans leur force les commandans en

chef des armées de terre et de mer ; rends-les victorieux des ennemis malveillans et qui ont peur de la vérité. Amen.

« Et l'autorité supérieure dans chaque gouvernement, fais qu'elle ait part à ta grâce et qu'elle soit miséricordieuse et bienfaisante au peuple. Amen.

« O Dieu tout-puissant et invariablement le même, pour l'amour de cette fête du ramazan, et des personnes élevées et pieuses, réunies ici en si grand nombre, des pauvres aussi bien que des riches, fais régner dans l'empire russe, dans les villages, les villes et les steppes, et principalement dans les gouvernemens de Kasan et d'Astrakhan, le repos, la prospérité, l'abondance, le bas prix des alimens, un air pur et salubre; accorde-leur une large part des produits et des fruits de la terre. Préserve, sauve, hommes et animaux de tout mal, d'accidens fâcheux, de maladies, de toutes sortes de malheurs et de désordres entre eux-mêmes, et éloigne de la terre et de ses habitations les fléaux du feu et des inondations. Amen. »

Beaucoup d'employés russes étaient venus de la ville avec leurs familles, pour être témoins de cette cérémonie religieuse, après laquelle tout le clergé mahométan et les plus notables d'entre les Tatars furent invités à une collation chez un de leurs riches coreligionnaires. A la prière de la communauté musulmane, le gouverneur civil s'y rendit aussi, accompagné de plusieurs autres fonctionnaires : on leur offrit du thé et des confitures, et des aumônes furent en même temps distribuées aux pauvres (*).

(*) Il serait intéressant de comparer avec ces actes du culte chrétien ou musulman, ceux d'autres religions, et, sans la crainte de fatiguer la patience du lecteur par la multiplicité des détails liturgiques, nous aurions pu retracer encore une cérémonie d'inauguration qui eut lieu en juillet 1826, aussi à Astrakhan, et qui appartient au culte lamaïque des Kalmouks soumis à l'empire russe.

Cependant, dans la capitale, on commençait à se préparer pour une cérémonie auguste et splendide, dont la *mère des villes russes,* Moscou, devait être le théâtre; cérémonie chrétienne, mais qui intéressait tout l'empire et où les peuples mahométans eux-mêmes devaient être représentés par leurs princes ou leurs députés; cérémonie réjouissante, et non de deuil, où l'autocrate, entouré de toutes les pompes de la religion, appellerait sur lui et son peuple les bénédictions du Très-Haut.

Dès le 3 mai (21 avril), le manifeste du couronnement avait été signé et publié; depuis un mois, la grande-duchesse Hélène, alors enceinte de son second enfant, était partie pour la vieille capitale, où, comme on le verra bientôt, elle devait faire ses couches; l'impératrice-mère comptait l'y suivre d'autant plus promptement, qu'Élisabeth avait exprimé le désir de se rencontrer avec elle à Kalouga; la garde impériale s'était également acheminée vers cette destination, et on lui fit même faire de si fortes étapes, qu'elle donna, dit-on, des signes de mécontentement. On était las d'émotions morales, et l'on avait hâte de faire diversion à ce deuil si long, si lugubre; après tant de mois d'anxiété, les cœurs avaient besoin de se dilater; depuis quatre mois sans bals, sans spectacles, presque sans réunions, on recherchait maintenant, ne fût-ce que pour quelques jours, le bruit des fêtes et la joie des divertissemens sociaux. L'annonce du couronnement était donc saluée avec effusion.

Voici la teneur du manifeste.

« Dès Notre avénement au trône de Nos ancêtres, Nous « étant chargé du fardeau qu'il a plu à Dieu de Nous im- « poser, et cherchant dans sa toute-puissance et sa misé- « ricorde infinie Notre appui et Nos forces, Nous avons

« résolu, à l'exemple des monarques Nos aïeux, de recevoir l'onction sacrée, de placer la couronne sur Notre front, et d'associer à cet acte solennel Notre épouse bien-aimée l'impératrice Alexandra.

« En annonçant cet événement, qui doit s'accomplir, avec l'aide de Dieu, au mois de juin de la présente année 1826 dans Notre capitale de Moscou, Nous appelons tous Nos fidèles sujets à joindre leurs ferventes prières à celles que Nous adressons au Très-Haut, pour qu'avec l'huile sainte sa grâce ineffable se répande sur Nous et sur Notre empire, pour que cet acte sacré devienne le signe et le gage de sa suprême bonté à Notre égard, et le sceau de l'affection qui Nous unit à Nos fidèles sujets *dont le bonheur est le but unique de Nos pensées, l'accomplissement de tous Nos vœux, la récompense de Nos travaux, et le premier de Nos devoirs envers le Roi des rois.* »

Le même jour, Nicolas nomma maréchal suprême du couronnement, le conseiller privé actuel de 1re classe prince Nicolas Ioussoupof, un des plus riches propriétaires de la Russie, vieillard alors affaibli par l'âge, mais qui avait joui autrefois d'une grande réputation de finesse et d'esprit. Après avoir été, déjà sous Catherine II, ambassadeur en Turquie, puis sénateur et membre du conseil de l'empire, décoré de ses ordres les plus éminens, il s'était retiré à Moscou, ville dont son père avait été gouverneur (*). Pour assister le

(*) A 18 verstes de cette capitale, sur la rivière de la Moskva, il possédait la belle terre d'Arkhanghelsk, dont dépendent cinq villages. Enrichie de quelques-uns des débris dispersés de Gorenki, splendide création de Rasoumofski, cette terre mérite d'être visitée par les voyageurs. Rien n'y manque de ce qui constitue le luxe d'un vrai grand seigneur, bâtimens considérables, appartemens somptueux, vaste parc, serres spacieuses, salle de spectacle, riche bibliothèque, offrant de nombreux chefs-d'œuvre de l'art typographique, galerie de tableaux où figurent des toiles dues aux plus grands maîtres, objets d'antiquité prove-

prince dans ses fonctions, on lui adjoignit une commission dont devait faire partie le grand-maître des cérémonies et où siégeait aussi le sénateur prince Ouroussof, issu, comme Ioussoupof, d'une famille de *mourzas* nogaïs à laquelle le titre de prince russe avait été conféré (*).

Par un autre oukase, signé le même jour que le manifeste, l'empereur ordonna au sénat d'appeler à Moscou, pour assister au couronnement, tous les maréchaux de la noblesse des gouvernemens et tous les maires (*golova*) des villes chefs-lieux, à l'exception de ceux de huit ou dix gouvernemens éloignés de cette capitale par une distance trop considérable.

A la suite de ces publications, les souverains étrangers s'empressèrent de nommer les ambassadeurs extraordinaires qui devaient les représenter dans la solennité du sacre. Le choix de Charles X était tombé sur un vieux guerrier de la république et de l'empire d'un mérite éminent, souvent victorieux sur les champs de bataille, criblé de blessures, et néanmoins exilé maintenant de son pays, par une fatalité qui, à dater de 1814, semble s'être attachée à sa personne. Mais alors, le duc de Raguse (car c'est de lui que nous voulons parler) était en grande faveur à la cour des Tuileries et comptait dans le petit nombre d'officiers généraux entre

nant en partie des fouilles d'Herculanum, productions de la statuaire moderne, entre autres le groupe d'Amour secourant Psyché par Canova (1796), curiosités de toutes espèces, collections d'armes, de pipes, etc.

Le prince Nicolas Borissovitch Ioussoupof mourut le 27 juillet 1831, âgé de 81 ans, laissant pour unique héritier son fils Boris, né en 1794 et qui a épousé en secondes noces une Naryschkine. Son héritage consistait principalement en 25,000 serfs, sans compter les 15,000 appartenant à sa femme.

(*) Il est aujourd'hui (depuis 1836) grand-maître de la cour. La princesse Sophie Ouroussof, dont la beauté a tant été remarquée pendant le couronnement de Moscou, et qui a été nommée à cette époque demoiselle d'honneur, est l'une de ses filles, aujourd'hui femme d'un aide de camp de l'empereur, le prince Léon Radzivill.

lesquels le commandement de la maison militaire du roi était partagé. L'illustration du maréchal était toute personnelle et récente ; mais pour qu'il ne manquât rien à cette ambassade solennelle, pour qu'elle représentât dignement le roi très chrétien, petit-fils de saint Louis, et flattât l'orgueil d'une cour avec laquelle on était alors dans des rapports d'une grande intimité, on lui avait donné pour cortége des hommes, la plupart jeunes, mais portant les plus vieux noms de France et rappelant ses gloires de toutes les époques. C'étaient d'abord trois maréchaux de camp, le vicomte Talon, le comte de Broglie et le comte Denis Danrémont, le même qui périt en 1837 sur la brèche de Constantine, à la veille de recevoir le bâton de maréchal ; c'étaient ensuite les colonels marquis de Castries, comte de Caraman, marquis de Podenas ; la suite du maréchal était en outre composée du comte Alfred de Damas, chef d'escadron ; des capitaines comte de Villefranche, comte de Caumont-Laforce, comte de Brézé, et des sous-lieutenans marquis de Vogué, comte de Biron, et vicomte de La Ferronnays, fils de l'ambassadeur ordinaire. D'autres noms historiques, comme ceux de Maillé, de Guise, y figuraient par les aides de camp ou les simples officiers d'ordonnance du maréchal.

Cette brillante légation, bien digne de la nation à la fois la plus polie et la plus belliqueuse de l'Europe, arriva à Pétersbourg le 13 mai (*). Le 19, le duc de Raguse eut son audience, et il resta longtemps seul avec l'empereur, qui l'accueillit avec une distinction particulière. Le lendemain, Nicolas lui fit les honneurs de sa garde, en commandant personnellement le régiment de Préobrajensk, de service ce

(*) Le 1er mai du calendrier russe, jour de la promenade de Catherinenhof, qui est le Longchamp russe.

jour-là et dont il portait l'uniforme. Il semblait pressé de faire admirer au vieux guerrier français cette extrême précision dans le maniement des armes, cet aplomb fabuleux dans les évolutions dont, seule en Europe, l'armée russe peut offrir l'exemple. Le duc de San-Carlos, envoyé par l'Espagne, arriva peu de jours après Marmont ; puis, au commencement de juin, ils furent rejoints par le feldmaréchal comte de Stedingk, ambassadeur extraordinaire de Suède, accompagné du général Stiermcrona, premier aide de camp du roi, du lieutenant colonel baron de Stedingk, chambellan du prince royal, et de plusieurs autres gentilshommes ayant le grade d'officier supérieur. Ce petit vieillard à cheveux blancs, à la figure digne, ouverte et souriante, rappelait encore par son extérieur le cavalier distingué qui autrefois avait déjà représenté Gustave III à la cour de Catherine II. C'est à lui, intercédant pour un prince Dolgorouki, que Paul Ier adressa cette parole inouïe dans les fastes des cours même absolues : « Sachez, M. le comte, qu'il n'y a de grands seigneurs en Russie que celui à qui je parle, et autant que je lui parle (*). »

Toutes les pensées étaient donc dirigées vers la grande solennité nationale attendue avec impatience et dont chacun se promettait ou des avantages positifs, ou du moins ces plaisirs dont il était avide, des émotions vives, des spectacles saisissans, et l'occasion non moins recherchée de faire briller sa personne. On avait oublié le deuil, on redemandait à la vie tout ce qu'elle peut offrir de jouissances, lorsque la mort, revenant à la charge, frappa encore une fois un de ces coups qui mettent à néant les vains projets des hommes. On reçut à Pétersbourg, le 21 mai, la nouvelle du décès de l'impératrice Élisabeth.

(*) D'après le comte de Ségur (*Mémoires ou Souvenirs*, t. III, p. 533), cette réprimande aurait été adressée au général Dumouriez.

La noble veuve d'Alexandre, depuis sa séparation d'avec lui, n'avait plus qu'un désir, celui de rejoindre la famille impériale et de mourir. Dans de telles dispositions, que lui faisait l'état de sa santé, de jour en jour plus alarmant ? Tout ce qu'elle demandait à ses forces défaillantes, c'était de ne pas la trahir avant d'avoir accompli le voyage, avant d'avoir revu la mère de son époux. Dès la première quinzaine de mars elle était prête à se mettre en route ; mais on l'en dissuada, et les rapports des gouverneurs de Kharkof et d'Iékatérinoslaf sur l'état des chemins, firent différer le départ jusqu'au mois suivant. En attendant, Nicolas s'occupa avec sollicitude, du sort de cette « femme excellente que vingt-cinq années de vertus n'ont pu défendre contre les chagrins (*). » Le palais d'Oranienbaum, situé en face du golfe de Finlande, loin du mouvement bruyant de la capitale, avait été le séjour favori d'Élisabeth : dès le 21 janvier, l'empereur ordonna que ce palais, avec toutes ses dépendances, villages, fermes et autres lieux qui avaient formé la propriété personnelle de l'empereur Alexandre, appartiendrait dorénavant en propre à sa veuve. Kamennoï-Ostrof, un de ces gracieux îlots qui, partageant la Néva au nord de la capitale, l'ont semée de ce côté-là des plus rians jardins, avec le palais si bien situé à l'issue du pont de communication, et tous les édifices et établissemens y appartenant, devait également rester sa propriété et lui offrir le moyen de varier son séjour pendant la belle saison. Enfin le monarque pourvut à tous les besoins de la veuve de son frère, et témoigna de ses sentimens pour elle par les attentions les plus délicates. Élisabeth, reconnaissante, accepta Oranienbaum ; mais d'autres biens lui auraient paru un fardeau

(*) Ancelot, *Six mois en Russie*, p. 106.

inutile, et elle écrivit à l'empereur pour le prier de transférer au grand-duc Michel et à ses descendans la propriété de Kamennoï-Ostrof.

Le 8 mai, elle quitta Taganrog (*). Ce fut une scène touchante que celle de son départ. La population tout entière se pressa autour d'elle, l'accompagna jusqu'à une grande distance de la ville, et ne pouvait se résoudre à quitter cette femme dont elle admirait l'angélique résignation, le noble courage, après avoir été témoin de son dévouement conjugal et des trésors d'amour que son cœur avait épanchés sur son époux mourant. Mais Élisabeth s'arracha à leurs témoignages d'affection, sentant qu'il fallait se hâter pour profiter encore de ce qui lui restait de forces. Elle espérait atteindre Kalouga où elle avait prié l'impératrice-mère de venir au-devant d'elle. « Mon unique désir ici-bas, lui avait-elle écrit, est de revoir une fois encore la mère de l'ange qui m'a devancé! » De là, elle se serait rendue dans la terre du prince Volkonski, son fidèle compagnon (**), et elle y serait restée jusqu'après le couronnement. Ces projets ultérieurs, on les faisait pour Élisabeth, car elle-même n'avait plus de volonté au delà de celle exprimée dans sa lettre, et ne s'abusait ni sur son état, ni sur le peu de jours qui lui restaient à vivre. « L'effort prodigieux, est-il dit dans un article officiel, que l'impératrice fit sur elle-même, afin de proportionner sa résignation à l'étendue de son malheur, avait paru communiquer à son organisation délicate quelque chose de l'énergie de sa grande âme. Elle avait supporté, avec la fermeté d'une héroïne et la piété

(*) *Voir* sur cette ville, t. Ier, p. 465 et suiv.

(**) La princesse Sophie, femme du prince, et leur fille Alexandrine, demoiselle d'honneur de l'impératrice, ainsi que sa parente la princesse Barbe Volkonski, accompagnaient également Élisabeth dans ce dernier voyage.

d'une sainte, la perte inexprimable qui vouait désormais son existence à une douleur n'ayant d'autre terme que le tombeau ; mais ce coup affreux n'en avait pas moins achevé d'affaiblir tous les principes d'une vie chancelante et qu'un miracle de tendresse conjugale put seul ranimer un instant. » Depuis près de deux mois, on pouvait remarquer un déclin rapide de ses forces ; pendant le voyage, elles tombèrent visiblement de plus en plus, à chaque relais. Cependant son courage se soutint. Une seule idée l'animait : fallait-il y renoncer tant qu'il restait une lueur d'espérance ? Élisabeth persista donc à continuer sa route, malgré l'avis des médecins et les sollicitations les plus pressantes des personnes de sa suite qui la conjuraient de s'arrêter. A la fin toutefois la prostration de ses forces fut telle, qu'on dépêcha en toute hâte un courrier à l'impératrice-mère, qui se trouvait déjà à Kalouga, pour l'informer du danger et l'inviter verbalement de la part de l'auguste malade, — car elle était déjà trop faible pour écrire, — de venir au-devant d'elle jusqu'à Bélef, petite ville du gouvernement de Toula, à moitié chemin d'Orel à Kalouga.

La Providence n'accorda pas à l'infortunée princesse l'accomplissement de son dernier désir.

Arrivée à Bélef, sa faiblesse était extrême. Elle devança la nuit pour se coucher, mais ne voulut point que ses dames, ni même le digne docteur Stoffregen, se privassent du sommeil pour elle : une seule des personnes de son service devait rester à proximité, afin d'entendre sa voix au cas où elle l'appellerait. Une tranquillité profonde régnait dans la maison ; la confiance renaissait, car Élisabeth savait donner le change à tous sur son mal. Elle paraissait jouir d'un doux sommeil. Cependant, le silence se prolongeant, vers quatre heures du matin, la personne chargée de veiller s'appro-

che du lit de la malade, et reconnaît aussitôt un changement dans ses traits. Effrayée, elle appelle le médecin et les dames d'honneur. La mort du juste est une glorification de Dieu : heureux celui qui en est témoin ! A peine les personnes appelées entouraient-elles le lit de la malade qu'elle rendit paisiblement son âme à son Créateur. Un instant auparavant, le sang, refluant vers ses joues décolorées, vint animer encore une fois ce doux visage : au moment de paraître devant l'Éternel, Élisabeth retrouva la beauté dont avait brillé sa jeunesse et que le climat de la Russie avait bientôt altérée. C'était comme un reflet de la lumière céleste. A la suite de ce rapide mouvement, sa bouche s'entr'ouvrit, et bientôt le souffle de la vie s'échappa par cette issue. C'était le 16 mai ; quatre heures venaient de sonner. La figure de l'impératrice resta empreinte de cette sérénité, de ce calme inaltérable, que devaient produire en elle le souvenir de toute sa vie et la conscience d'avoir honoré le trône par la pratique des plus hautes vertus. « La femme forte (nous empruntons ces lignes à un hommage publiquement rendu), la femme forte n'allait-elle pas recevoir des mains de son époux une couronne plus glorieuse encore que le diadème qu'elle porta sur la terre, qui ne brilla que rarement au milieu des pompes du siècle, mais dont les reflets éclairèrent toujours l'asile de l'indigence et du malheur, de même que ces pieuses institutions où des jeunes filles d'une condition obscure se formaient aux devoirs de leur sexe, d'après les exemples d'une souveraine qui en fut l'honneur et le modèle. »

Élisabeth était dans la 48e année de son âge. Elle n'avait pas survécu cinq mois à son époux.

L'impératrice Marie, partie à la hâte de Kalouga, était à Pérémyschl, lorsqu'elle reçut la fatale nouvelle. Deux heu-

res après, elle se trouva encore une fois en présence de la mort, mais d'une mort image du sommeil du juste qui rêve les joies du paradis.

« Je l'ai connu, moi, ce couple auguste, » nous dit un poète russe à qui d'affreux malheurs ont rendu le don de l'inspiration : « lui, beau comme l'espérance; elle, ravis-« sante comme la félicité. Il me semble qu'il n'est que d'hier « le jour où Catherine posa sur leurs jeunes têtes les cou-« ronnes nuptiales de roses; bientôt les diadèmes s'y joi-« gnirent; et beaucoup trop tôt hélas! le génie de la mort « ceignit leurs fronts pâles de pavots... Qu'est-ce donc que « la vie! »

Après avoir donné un libre cours à sa douleur et rempli près de ce corps inanimé les devoirs de la religion, Marie Fœdorovna repartit pour Moscou où, près d'une autre belle-fille, d'autres devoirs l'attendaient. Le 26 mai, Hélène Pavlovna donna le jour à une grande-duchesse; au bout d'un mois, présentée au baptême dans l'église du couvent des Miracles (*Tchoudof*) par l'impératrice-mère, cette enfant reçut le nom d'Élisabeth. Son excellente mère lui enseigna depuis à porter dignement un si beau nom; mais déjà Dieu l'a placée en présence de son modèle. Devenue duchesse de Nassau, elle succomba dans ses premières couches, en 1844, et, deux ans après, sa sœur aînée la suivit dans un monde meilleur (*).

Après la réception de ce nouveau message de mort, depuis longtemps prévu et néanmoins inopiné dans ce moment, l'empereur fit aussitôt cesser tous les préparatifs de

(*) La grande-duchesse Marie Mikhaïlovna mourut à Vienne vers la fin de 1846.—La mort d'Élisabeth fut suivie à peu d'intervalle de celle du célèbre historien Karamzine. Nous parlerons de lui, ainsi que de quelques autres personnages notables décédés dans le cours de l'année 1826, dans la note 19 des Appendices du présent volume.

fêtes, interdit tous les plaisirs, et ordonna de nouveau un deuil rigoureux qui, à dater du 16 mai, devait durer six mois. Un cérémonial minutieux assigna leur costume respectif à toutes les personnes composant la cour ou pouvant y paraître à un titre quelconque (*) ; les enveloppes lugubres, les crêpes, les pleureuses, les tentures des voitures et celles, déjà prescrites aux deux premières classes après la mort d'Alexandre, d'une chambre particulière dans leurs hôtels, tout reparut comme cinq mois auparavant, et le couronnement resta provisoirement ajourné. Il semblait qu'il fût dans les décrets de la Providence de prolonger cette période d'épreuves douloureuses, afin que, féconde en réflexions salutaires, elle laissât des impressions d'autant plus durables.

De Bélef à Pétersbourg, le cortége funèbre avait à parcourir 257 lieues. Ce voyage s'accomplit en vingt-quatre jours. Nous nous abstiendrons de le décrire encore : les scènes déjà retracées à l'occasion du convoi d'Alexandre se renouvelèrent en grande partie, et une douleur non moins profonde se manifesta.

La maison de Bélef où l'impératrice avait rendu le dernier soupir fut acquise par le gouvernement : elle offrira désormais un asile à vingt-quatre pauvres veuves entretenues aux frais du trésor et placées sous la protection spéciale de l'impératrice régnante.

(*) La forme des vêtemens est prescrite avec un grand détail, varié suivant les quatre quartiers du deuil; on mesure même aux différentes classes la largeur des pleureuses, la longueur des queues traînantes des robes; on choisit les étoffes; on n'oublie ni la chaussure, ni les gants, ni l'éventail. L'usage de la poudre est déclaré permis, et le règlement de deuil contient en outre l'article suivant encore plus singulier : « Il est permis aux personnes des deux sexes, de telle condition qu'elles soient, de porter des habits noirs ordinaires pendant toute la durée du deuil. » Voir *Journal de Saint-Pétersbourg*, 1826, nº 59. Ces graves dispositions occupent de longues pages dans les journaux, dont les nouvelles de Russie ne suffisent pas ordinairement à remplir la première colonne.

Le 26 juin, le convoi fit son entrée dans la capitale. Durant toute sa marche, les cloches des églises de dix cultes divers multipliaient les glas funèbres, et des coups de canon, se succédant de minute en minute, ébranlaient de leur sec fracas ce sol sans consistance, arraché aux marais de l'Ingrie. Le corps reposait sur le même char d'apparat qui avait porté la dépouille mortelle d'Alexandre. A ses deux côtés s'avançaient entre deux haies formées par soixante pages, choisis parmi les plus grands et portant une torche à la main, les dames décorées de l'ordre de Sainte-Catherine et les demoiselles d'honneur qui avaient accompagné la défunte dans son dernier voyage. Derrière le char marchait l'empereur, ayant à ses côtés son beau-frère le prince Charles de Prusse, récemment arrivé de la part du roi pour le représenter dans la cérémonie du couronnement, puis le duc et les deux princes de Wurtemberg. Ses assistans étaient cette fois le général en chef comte de Langeron, émigré français que l'on compta au nombre des successeurs du noble duc de Richelieu dans le gouvernement général de la Nouvelle-Russie (*), et le comte Tolstoï, commandant en chef du 5e corps d'armée, qu'on a vu remplir les mêmes fonctions dans le convoi d'Alexandre (**). Près d'eux était le prince Pierre Volkonski, qui avait accompli sa mission. Puis venait la file des voitures : d'abord l'impératrice, avec le grand-duc héritier et la princesse Marie de Wurtemberg ; en seconde ligne, les deux reines détrônées d'Iméreth et la régente de Mingrélie également rentrée dans la vie privée (***); après elles, les premières dames

(*) Il est mort récemment en France, et a laissé, dit-on, des Mémoires, qui paraissent avoir été sous les yeux de M. Thiers quand il décrivit la bataille d'Austerlitz, où Langeron avait commandé une division de l'armée russe.

(**) *Voir*, sur lui, t. Ier, p. 515.

(***) *Voir* plus haut, p. 258.

d'atour, la comtesse de Litta et la princesse Lapoukhine; plus loin, les demoiselles d'honneur à portrait dont il n'y avait que trois à cette époque, Catherine Nélidof, la comtesse Anne Orlof-Tchesmenski et Catherine Valouïef, les deux premières, dames de 2e classe de l'ordre de Sainte-Catherine, la troisième, ayant pour toute décoration le souvenir de la confiance dont Élisabeth, qu'elle avait suivie à Taganrog, l'avait toujours honorée; enfin, les simples demoiselles d'honneur (*), et toutes les dames des quatre premières classes (**).

Le char s'arrêta devant la cathédrale de Saint-Pierre et Saint-Paul, à sept heures et demie : sous le porche, le métropolitain et d'autres membres du saint-synode et du haut clergé, derrière lesquels était rangé tout le clergé de la cour, attendaient le corps pour le conduire à l'église où il fut placé sur le catafalque. L'empereur, l'impératrice, les princes et princesses du cortége, et après eux toute la cour, y montè-

(*) On en comptait une centaine, et dans ce nombre figuraient plusieurs filles de rois, telles que les princesses Thamar, Hélène et Salomé de Géorgie.

(**) Sur le *tchinn*, voir t. Ier, p. 490. Dans la première classe, il existe rarement plus de deux ou trois personnes à la fois. Cependant, à cette époque, outre la princesse Lapoukhine, dame d'honneur, il y avait plusieurs veuves de feldmaréchaux. L'une, la comtesse Prascovie Moussine-Pouschkine, était alors sur son lit de mort, et décéda le 8 juillet 1826, âgée de 73 ans. Dame d'honneur des impératrices et dame de l'ordre de Sainte-Catherine, elle était fille du général en chef prince Vassili Dolgorouki-Krymski et veuve du feldmaréchal comte Valentin Moussine-Pouschkine, d'une vieille famille de boïars, et qui mourut en 1801. La princesse Koutousof venait aussi de mourir, et la pension de 96,000 roubles dont elle jouissait avait été continuée à ses cinq filles. Mais on affirme que les veuves du comte Nicolas Kamenski (mort en 1811), du prince Alexandre Prosorofski (mort en 1809), du prince Barclay de Tolly (mort en 1818), et même du comte Tchernychef (mort en 1784), étaient encore en vie à cette époque. Cette dernière, qui avait été marraine de l'empereur Alexandre, était encore, en 1829, dame d'honneur à portrait, et dame de première classe de l'ordre de Sainte-Catherine. On assure que son mari, le feldmaréchal, qui l'avait laissée veuve bien jeune, avait eu dans ses veines du sang de Pierre le Grand et qu'il lui ressemblait; la même chose, toutefois, se disait du feldmaréchal Roumantsof.

rent à leur suite. Alors commença le service funèbre. Au milieu des impressions douloureuses ainsi entretenues et renouvelées, l'impératrice Alexandra sentait ses forces fléchir sous le poids de tant d'émotions : elle ne put rester jusqu'à la fin ; l'empereur lui-même ne tarda pas à se retirer. La lecture des Évangiles se fit après leur départ. Mais elle se répéta jour et nuit toute la semaine pendant laquelle le corps resta exposé ; et plus d'une fois l'empereur et l'impératrice vinrent s'associer aux prières du soir ou du matin. La population entière y prit part, et nul n'approcha de cette bière sans rendre hommage dans son cœur aux vertus de la noble femme dont la vie avait été pour tous une leçon d'abnégation et de dévouement.

Le jour de l'inhumation, fixée au 3 juillet, ramena encore une fois dans le sanctuaire de la mort le couple impérial, avec toute la cour, les grands corps de l'état, les principaux fonctionnaires civils ou militaires et le corps diplomatique, auquel l'arrivée de tant d'ambassades extraordinaires avait donné un aspect imposant. Les élèves de la Société patriotique des dames et de la maison d'industrie (*Troudoloubié*), ainsi que celles de leurs écoles, accompagnées de leurs gouvernantes et inspectrices, se tenaient dans la nef prêtes à déposer sur le cercueil de leur bienfaitrice, l'hommage d'une reconnaissance bien méritée. Les dernières prières furent récitées, les derniers adieux prononcés (*) ; puis il se fit un silence profond que les voix mélodieuses et vibrantes du chœur rangé autour de l'autel ne vinrent plus interrompre. L'empereur et l'impératrice allèrent pour la dernière fois baiser le cercueil, qui fut aussitôt enlevé et porté vers la

(*) « Tu es poudre et tu retournes en poudre, » dit l'officiant ; et, à la fin, il ajoute, au nom de toute l'assistance : « Eternel souvenir ! »

tombe, précédé du métropolitain et du clergé. Un sarcophage ouvert à côté de celui d'Alexandre attendait la dépouille d'Élisabeth. L'étroite demeure la reçut, et bientôt une froide pierre retomba sur elle, désormais soustraite au bruit du monde qu'elle n'avait point aimé, et à ses frivoles magnificences pour lesquelles elle n'avait jamais eu qu'un regard distrait.

Ce luxe, cet étalage de puissance, encore sur le seuil de l'éternité, plaît à la multitude ; en frappant les imaginations, il conserve son prestige à la royauté ; mais la vraie royauté, celle des vertus, se passe de ces vaines pompes, et ce n'est pas à elles, ce n'est pas à l'éclat d'une couronne que la mémoire d'Élisabeth, profondément gravée dans tous les cœurs sensibles, devra d'être à jamais préservée de l'oubli.

Digitized by Google

CHAPITRE ONZIÈME.

L'EXPIATION.

En fixant, dans son manifeste du couronnement signé au commencement de mai (*), la célébration de cet acte auguste à un jour, non encore déterminé, du mois de juin, Nicolas avait calculé qu'à cette époque on pourrait avoir accompli un devoir rigoureux, dont il convenait de ne pas laisser planer l'attente pleine d'angoisses sur une population conviée à la joie des fêtes ; il avait présumé que justice serait faite aux auteurs et fauteurs du complot, dont regorgeaient en ce moment toutes les prisons d'état, et que le sort de ces malheureux, aussitôt soustraits à l'attention publique, n'aurait plus alors le pouvoir de troubler cette joie, dans un pays où l'on oublie vite, où toutes les impressions glissent à la surface.

La crise tirait en effet vers sa fin. La commission d'enquête pressait le plus qu'elle pouvait l'instruction colossale dont elle était chargée et qui, relative à plusieurs centaines

(*) *Voir* plus haut, p. 255.

d'individus, prévenus ou témoins, devait, dans le court espace de cinq ou six mois, approfondir un événement dont les complications diverses s'étendaient à un espace d'environ quinze ans. Il avait été prescrit à la commission, dit l'empereur lui-même dans un manifeste, « d'embrasser l'affaire « dans tout son ensemble, de pénétrer jusqu'aux racines « du mal, de découvrir son origine, d'en suivre toutes les « ramifications, d'en constater les progrès et l'étendue, et « d'établir enfin les résultats de l'enquête, non sur des sus- « picions ou des probabilités, mais sur des preuves cer- « taines, péremptoires, irréfragables. » La commission avait de son mieux rempli les intentions du monarque. Elle avait multiplié les recherches, hâté son travail, déroulé toute la trame, fait preuve à l'égard des plus grands coupables d'une justice pleine de modération, et subordonné à la raison d'état la rigueur des principes par rapport à certains hommes dont les torts n'étaient peut-être pas moins grands, mais dont la position ne permettait pas de les mêler à une pareille cause, sous peine de se faire des ennemis puissans; de peur aussi d'arriver à de nouvelles découvertes, encore plus fâcheuses, de reconnaître par exemple dans les actes d'un fils les inspirations de son père, de sa mère ou de quelque autre proche parent contre lequel on eût hésité à diriger des poursuites, ou encore de porter à la connaissance de tous l'esprit qui régnait dans certaines localités, parmi certaines classes, dans tout un corps d'armée. « Après « plus de cinq mois de travaux continués tous les jours avec « un zèle infatigable, est-il dit dans le même manifeste, « ayant pesé et vérifié soigneusement chaque circonstance, « chaque déposition, chaque fait, écartant les conjectures « et les simples soupçons, ne se fondant jamais que sur « l'évidence, sur les aveux mêmes des accusés, ou sur des

« moyens de conviction qui ne laissaient plus l'ombre du « doute, enfin accordant aux prévenus toute la latitude et « les facilités dont ils avaient besoin pour leur défense, la « commission a atteint le but qu'elle avait à remplir; elle « vient de Nous soumettre un rapport définitif sur l'ensem- « ble de ses recherches, accompagné de tous les documens « originaux sur lesquels il s'appuie. »

Ces documens originaux, source précieuse d'informations intimes pour les juges, resteront enfouis dans les ténébreuses archives des chancelleries russes, s'ils n'ont déjà été soustraits pour jamais aux indiscrètes investigations de l'histoire. En revanche, le rapport de la commission d'enquête, signé et présenté à l'autocrate le 11 juin, fut livré à la publicité en vue de laquelle il avait sans doute été écrit, mais non sans avoir subi, il est du moins naturel de le supposer, la censure préalable du gouvernement et du chef de l'état lui-même. Le lecteur connaît, par ce qui précède, tout le contenu de ce rapport.

Nicolas s'en montra satisfait, et proclama les résultats de l'enquête dans un manifeste signé le 13 juin 1826.

C'était, nous le dirons en passant, la veille d'un jour où s'accomplit, dans un empire voisin et longtemps rival, une révolution dans un sens inverse de celle qu'avaient méditée les conjurés russes, révolution qui affermit cet empire, et parut par cela même contraire aux intérêts du cabinet de Saint-Pétersbourg : aussi ne fut-elle pas sans influence sur les déterminations belliqueuses qui se firent jour dans la suite (*).

La révolte russe avait été une tentative mal conçue et

(*) Nous en dirons un mot dans la note 20, des Notes et Éclaircissemens du présent volume.

inopportune, faite dans l'esprit et par les inspirations du libéralisme moderne : celle dont la capitale des Othomans offrit à son tour le spectacle et qui amena la dissolution de la milice des janissaires, fut un effort désespéré en faveur des vieux abus, sous l'influence desquels l'empire turc, incapable de soutenir la lutte avec l'organisation militaire des puissances européennes, tombait complétement en dissolution. Cet empire était encore, en 1826, au point où la Russie s'était trouvée cent ans auparavant, sous un monarque que l'énergique Mahmoud II rappelle à bien des égards. Et de même que Pierre Ier, pour être maître chez lui, brisa à jamais le corps indisciplinable des strélitz, obstinément attachés à leurs priviléges et à tous les anciens usages, mais rarement disposés à quitter femme et enfans pour soutenir sur les champs de bataille les intérêts de la patrie, de même aussi le padichah résolut de se débarrasser de ces insolens janissaires, qui, redoutables seulement au souverain, ne faisaient rien pour sauver l'intégrité de l'empire, depuis cinq ans déjà tenu en échec par le petit peuple hellénique. S'il ne saisit pas de sa propre main, comme le tsar moscovite, la hache pour abattre sur le billot des têtes de miliciens, il ouvrit du moins la lutte en personne, et n'en arrêta les effets que lorsqu'elle eut produit le résultat désiré. Il porta lui-même au grand-visir le *sandjak-chérif*, cet étendard sacré, fait avec une pièce des vêtemens du prophète, dont l'apparition annonçait un combat à outrance et l'extrême péril de la patrie ; il fit assiéger l'Atmeidan par ses corps nouveaux des *topchi* (artilleurs) et des *kumbaradji* (bombardiers), et, après une bataille où plus de 3,000 officiers et soldats de la milice périrent, il donna l'ordre atroce, mais peut-être nécessaire, de mettre le feu aux casernes des janissaires et de passer au fil de l'épée tout ce qu'on rencontrerait. Mahmoud

se reposa ensuite sur le terrible Houcein-Pacha du soin de faire justice des rebelles échappés à ce massacre (*), et l'on sait avec quelle affreuse énergie celui-ci remplit sa mission. Assis sous une tente dans la première cour du sérail où étaient amenés les tristes débris des *ortas,* il indiquait aux exécuteurs, par un simple mouvement de la tête, quelles victimes ils devaient immoler. L'exemple parti de Constantinople fut imité dans les provinces de l'empire : on assure que 15,000 janissaires périrent et que 20,000 furent en outre exilés en Asie.

Mais après cette digression, justifiée, ce semble, par la coïncidence des événemens, revenons à la Russie où il ne s'agissait plus de janissaires, car depuis un siècle la milice des strélitz était anéantie; où, loin de défendre encore les vieux abus, on avait, au contraire, conspiré pour conquérir des institutions et pour mettre le pays au niveau des états d'Occident plus avancés en civilisation.

Le manifeste dont l'empereur accompagna la publication du rapport de la commission d'enquête, mérite de fixer encore un instant notre attention (**). « Lorsque dès les premiers « jours de Notre règne, y est-il dit, les décrets impénétrables « du Très-Haut Nous eurent dévoilé un horrible dessein, « qui, depuis dix années déjà, se poursuivait dans les ténè- « bres, Nous avons reconnu *le doigt de Dieu qui Nous traçait* « *invisiblement Notre conduite et Nos devoirs;* Nous avons « compris d'autant mieux la sainteté de ces obligations, « que la naissance du complot précéda de loin Notre avé-

(*) La rébellion fut réprimée, le corps des janissaires détruit sans retour. Mais le terrible incendie qui éclata à Constantinople, le 19 août suivant, et qui dévora plus de 5,000 maisons, fut un symptôme manifeste de la fureur populaire et de la soif de vengeance qui animait les débris de la milice.

(**) On le trouvera dans le *Journal de Saint-Pétersbourg,* 1826, n° 69.

« nement au trône, et qu'il ne menaçait pas Notre per-
« sonne seule, mais la Russie tout entière. »

Un premier pas était fait : les charges qui pesaient sur chacun étaient éclaircies; les coupables ne pouvaient plus échapper à la vindicte des lois. Cependant tous ne méritaient pas cette qualification au même degré. « Il résulte,
« continue le manifeste, de l'examen du rapport et des
« pièces justificatives, deux espèces d'accusations évidem-
« ment distinctes : les premières, de la nature la plus grave,
« portent sur des *crimes de haute trahison*, sur des projets
« formés de longue main, entretenus et mûris avec un en-
« durcissement opiniâtre, constamment et invariablement
« dirigés vers le but criminel que l'on se proposait; les se-
« condes concernent des égaremens qui eurent pour prin-
« cipe, soit la faiblesse du caractère, ou une aveugle con-
« fiance, le manque d'une pénétration suffisante pour
« découvrir le secret des véritables conspirateurs, l'élan
« momentané des passions, suivi de repentir, et en géné-
« ral des intentions vacillantes, sans objet déterminé, et
« auxquelles surtout on n'a à reprocher aucune participa-
« tion à des actes de révolte. On voit par le genre même
« du délit, que les accusés de cette espèce encourent l'ap-
« plication de *peines* simplement *correctionnelles;* quant
« aux individus sur qui pèsent les premiers chefs d'accu-
« sation, qui, plus ou moins rapprochés du centre d'acti-
« vité de ce complot, en ont connu les véritables fins, *tous*
« *seront compris dans le même jugement,* quoique tous ne
« soient pas coupables au même degré. »

Nous soulignons quelques mots de la fin de ce passage parce qu'ils ne sont pas tout à fait d'accord avec la manière dont les choses se passèrent réellement. Ainsi, le capitaine Maïefski, chef des Templiers, le baron Solovief et plusieurs

de ses confrères de l'association des Slaves réunis, n'ont pas été compris dans le premier jugement. Leur condamnation est postérieure ; et celle qui atteignit le capitaine Igelstrœm, le lieutenant Wægelin et quelques-uns de leurs complices, ne fut même prononcée qu'en juin 1827, peu de mois avant la fin du procès polonais.

Quant au fond du passage, on voit que c'est l'empereur qui range les prévenus dans les deux catégories établies : justiciables de lois criminelles, et justiciables de lois correctionnelles. Sans doute il le fait d'après les conclusions, non connues toutefois, de la commission d'enquête ; mais nommée par lui pour un cas spécial, cette commission ne pouvait être regardée comme une autorité judiciaire indépendante. Dans les pays où la justice est environnée de toute sa dignité, le règlement de juges n'appartient qu'à ses propres organes : un tribunal quelconque, une fois régulièrement saisi d'une cause, la retient ou la renvoie devant d'autres juges, suivant le sens dans lequel il statue sur l'accusation. C'est ainsi, par exemple, que procède en France la cour des pairs : elle exerce le droit d'instruction concurremment avec le procureur général chef du parquet, et ne passe outre au jugement qu'autant que d'une part elle se reconnaît compétente, et que de l'autre l'accusation lui a paru fondée. Si elle se récuse, ce n'est nullement le pouvoir qui intervient : la justice, dans ce cas, suit son cours ordinaire, et les prévenus sont renvoyés par-devant qui de droit. En Russie, le règlement de juges appartient en général au sénat *in pleno,* mais l'autocrate ne s'est pas dessaisi du même droit ; il l'exerce sans contrôle ni publicité. Dans l'affaire qui nous occupe, le sort d'un assez grand nombre d'officiers fut décidé par des ordres du jour rendus au nom de l'empereur, à la fin de juillet ou au commence-

ment d'août, et qui arrivèrent à peine à la connaissance du public (*). Emprisonnement de un à six mois dans une forteresse; translation du corps de la garde impériale à l'armée, ou d'un régiment à un autre, ou de l'une des deux capitales dans une garnison lointaine, sans perte de la noblesse ni d'aucuns droits acquis, telles furent les peines correctionnelles infligées par ces mesures spéciales; mesures de clémence sans doute, mais arbitraires, et qui ôtaient même à la plus juste des peines la sanction qui seule lui concilie le respect des hommes.

Dans les actes de cette nature, il ne pouvait être question que de militaires; et pourtant, parmi les personnes passibles de peines correctionnelles, il y en avait sans doute beaucoup appartenant à d'autres classes (**). L'ordre du jour du 28 juillet était relatif au général Michel Orlof : on lui rendait sa liberté, il devait conserver son rang et ses décorations, mais sans pouvoir être admis de nouveau au service, ni habiter l'une ou l'autre des deux capitales. Ceux des premiers jours d'août prononçaient sur le sort de trente-trois individus (***), dont cinq colonels, trois lieutenans-colonels et beaucoup d'officiers inférieurs, parmi lesquels

(*) Ils furent tout au plus insérés dans la *Gazette du Sénat,* qui paraît en russe et en allemand.

(**) De ce nombre fut entre autres le conseiller Paul K..., membre du conseil de régence du gouvernement de Moscou. Une décision rendue à son sujet le 30 juillet 1826 portait qu'il était congédié et ne pourrait plus être admis dans aucune branche du service public.—Le prêtre compromis dans la révolte de Vassilkof (*voir* plus haut, p. 25) ne figure dans aucun acte judiciaire ou extrajudiciaire. Son sort fut sans doute abandonné à la décision de l'autorité ecclésiastique qui, vraisemblablement, l'aura fait enfermer dans un couvent lointain pour le reste de ses jours.

(***)Nous en avons les noms, mais nous croyons devoir les supprimer, afin de ne pas rappeler sur eux une publicité à laquelle l'acte de clémence de l'empereur les a soustraits. Si nous faisons une exception à l'égard du colonel Fœdor Glinka, déjà nommé plus haut, c'est que le nom de cet officier, ancien aide de camp du général Miloradovitch et littérateur distingué, est environné de trop

figuraient trois princes, un comte d'un nom illustre, et plusieurs autres membres de familles historiques.

Le reste des accusés fut abandonné à la procédure criminelle; mais nous verrons néanmoins que l'absolutisme impérial ne s'abstint pas complétement de toute intervention dans la fixation définitive de leur sort.

Dans les circonstances ordinaires, tout procès criminel où sont impliqués un certain nombre de prévenus, doit être jugé par le sénat dirigeant. Mais, dans les affaires de haute trahison, on a de tout temps dérogé à cette règle pour établir un tribunal spécial dont le sénat formait seulement le noyau. C'est ainsi qu'en 1764, dans le procès de Mirovitch et consorts, qui avaient essayé de mettre fin à la captivité du jeune tsar Ioann Antonovitch, Catherine II avait adjoint à cette cour suprême le saint-synode, les trois premières classes et les présidens de tous les colléges (*). Dans le procès actuel, en vertu de la volonté souveraine de qui tout émane dans le pays, on composa le tribunal des trois premiers corps de l'état, le conseil de l'empire, le sénat dirigeant et le saint-synode, et l'on appela, en outre, à y siéger, quinze personnes choisies dans les grades supérieurs de l'armée et dans les hautes fonctions civiles (**).

Ainsi composée, la *haute cour,* il faut en convenir, pré-

d'estime pour avoir rien à redouter des souvenirs du procès de 1826. Une peine peu sévère lui fut d'ailleurs infligée. Colonel au régiment d'Izmaïlof et attaché à l'état major, il reçut son congé, mais avec la faculté de rentrer plus tard au service avec le rang de conseiller de collége. Provisoirement la ville de Pétrozavodsi (gouvernement d'Olonetz) lui fut indiquée pour y fixer son séjour. Quant aux noms impliqués dans le procès criminel, ils ont reçu trop de publicité par les pièces de ce procès et par leur insertion dans les journaux, pour que nous puissons nous faire scrupule de les reproduire en toutes lettres.

(*) Oukase du 17 août 1764.

(**) Nous en donnerons la liste dans les Notes et Éclaircissemens, note 21.

sentait toute garantie, soit par le grand nombre de ses membres (environ quatre-vingts), soit par le caractère des plus éminens d'entre eux. Le nom de l'amiral Mordvinof, vieillard presque octogénaire, mais d'une activité infatigable, celui du sénateur Engel, magistrat incorruptible, quelques autres encore, environnés de l'estime générale, rappelaient les sentimens les plus élevés et la pratique de toutes les vertus. Les prélats membres du saint-synode, ministres d'un Dieu de charité, devaient être naturellement enclins à la clémence. Plusieurs des conseillers de l'empire n'y penchaient pas moins, en voyant assis sur les bancs des accusés des parens, des membres de familles ou alliées, ou amies, en songeant surtout à leurs propres fils dont plus d'un avait manqué s'asseoir sur la fatale sellette. Enfin, quant aux sénateurs, livrés à l'influence des relations sociales, circonvenus par des amis communs, d'ailleurs mieux placés que personne pour apprécier la justesse de quelques-uns des griefs des conspirateurs, il était d'autant moins à croire qu'ils seraient impitoyables, que l'exemple de l'indulgence était descendu du trône, de même qu'on y avait tenu un langage où les passions et la servilité ne trouvaient pas l'ombre d'un encouragement. On en jugera par la citation suivante de la fin du manifeste dont on a déjà trouvé plus haut les autres passages les plus remarquables.

« Par une semblable organisation du tribunal, nous « avons voulu maintenir, non-seulement l'autorité des an- « ciens usages, mais faire voir encore que Nous n'avons « jamais cessé de considérer cette affaire comme la cause « de tous les Russes qu'anime l'amour de la patrie, comme « celle de tout l'empire.

« En confiant le sort des accusés à cette cour suprême, « Nous n'attendons d'elle et nous ne lui demandons qu'une

« justice impartiale, rigoureusement fondée sur les lois et « sur la force et l'évidence des preuves.

« Lorsque le jugement aura été prononcé, et après qu'il « Nous en aura été rendu compte, l'arrêt sera publié avec « tous les détails de la procédure (*). »

La présidence de la haute cour fut déférée (du moins nominalement) au vieux prince Lapoukhine, président du conseil de l'empire, et le ministre de la justice, prince Labanof-Rostofski, reçut la mission de remplir près d'elle les fonctions inhérentes à sa charge de procureur général.

La cour, ainsi constituée, se réunit, dès le 15 juin, au Palais du sénat, sous la protection d'un poste d'honneur fourni en sus du grand poste ordinaire, par la garde impériale. Le régiment des chevaliers-gardes monta le premier. Les séances *in pleno* furent peu nombreuses, car la cour se déchargea de tout le travail préparatoire sur une commission nommée dans son sein; le jugement fut signé dans celle du 20 juillet, et une dernière séance eut lieu le 24, lorsqu'on eut reçu communication de la volonté du monarque relativement au rapport qui lui avait été soumis.

Ce n'était point une tâche facile que ce jugement à rendre dans une cause politique où les prévenus, au nombre de cent vingt et un, tenaient aux plus grandes familles de l'empire, aux fonctionnaires les plus élevés, à la noblesse de service comme à la noblesse héréditaire, et parmi lesquels figuraient sept princes, deux comtes, trois barons, deux généraux, treize colonels, dix lieutenans-colonels, etc. En apparence du moins, l'instruction laissait peu à désirer : à en juger par le contenu du rapport, où rien n'indiquait une sévérité inquisitoriale outrée de la part de la commis-

(*) Ces mots n'ont pas été pris à la lettre. Les notices sur chaque accusé n'ont pas été publiées.

sion d'enquête, cette opération préliminaire avait été faite avec soin, et l'on avait obtenu, assurait-on, de tous les accusés, sauf quatre (*), l'aveu complet de leur culpabilité. Mais ces apparences n'étaient-elles pas trompeuses? Pouvait-on s'y fier pleinement, ou n'était-il pas permis d'avoir quelques doutes sur la nature des aveux que l'on invoquait? Ces aveux avaient-ils été faits librement, sans intimidation, sans violence, sans torture morale (car nous écartons même la pensée d'une torture physique employée) (**)? Les interrogatoires écrits étaient-ils toujours conformes aux déclarations verbales, et les accusés ne signaient-ils rien qui ne fût l'expression sincère de leur pensée, de leurs paroles? Nous l'avouons, sur ces graves questions nous n'oserions rien affirmer. Tout s'est passé secrètement, dans le silence des cachots, sans contrôle tutélaire, sans aucune liberté pour les accusés de faire entendre leur voix afin de repousser les suppositions gratuites, ou de redresser les faits dénaturés. Nous aimons à croire à la sincérité des actes, mais, il faut bien le dire, nous n'en avons d'autre garantie que le caractère des hommes qui avaient été chargés d'y procéder.

Au reste, jusqu'à ce jour, personne, que nous sachions, n'a attaqué cette sincérité; nous ne parlons pas des victimes elles-mêmes, séquestrées du monde depuis leur condamnation; mais leurs parens, leurs amis, n'ont point réclamé pour elles. Et pourtant la presse libre des pays

(*) Nicolas Tourghénief, absent, le prince Chakhofskoï, le lieutenant Tsébrikof et Gorski.

(**) Le manifeste impérial du 25 juillet (*voir* plus loin) affirme que « la commission d'enquête réussit, par l'effet de son zèle, de son exactitude, de son impartialité, par l'emploi des moyens de persuasion, à émouvoir le cœur des criminels les plus endurcis, à y réveiller les remords et à les amener à de *libres et sincères aveux*. »

étrangers leur aurait offert un moyen de prendre la défense de l'innocence opprimée et de repousser les imputations calomnieuses fondées sur de prétendus aveux ou sur des dépositions mensongères. Si tel avait réellement été le caractère des interrogatoires, que faudrait-il penser d'une nation qui accepterait en silence les décisions d'une justice ainsi faite, et où dans les familles de cent vingt et un condamnés, dont quelques-uns proches parens de ministres et autres personnages haut placés (*), nul n'aurait eu le courage de renoncer à son pays pour aller rendre librement hommage à la vérité, démasquer la fraude et l'hypocrisie ?

Quoi qu'il en soit de la nature de l'instruction, elle ne devait pas s'imposer comme une loi à la conscience des juges. La cour devait tout examiner par elle-même, peser scrupuleusement les charges, les dépositions des témoins, les moyens de défense des accusés, et jusqu'à leurs aveux qui, en bonne justice, n'ont de valeur qu'autant qu'ils sont confirmés par des preuves. En un mot, son devoir était d'examiner l'affaire à fond, indépendamment du travail préparatoire de la commission, qui ne devait rien préjuger.

Malheureusement, ce devoir n'a peut-être pas été rempli dans toute sa plénitude. On assure que le calme nécessaire ne régnait pas dans l'assemblée. Elle représentait la vieille Russie avec ses habitudes serviles, son esprit stationnaire, ses préjugés hostiles aux idées libérales; et en présence d'hommes qui avaient voulu tout changer, qui représentaient, eux, la jeune Russie animée de sentimens bien différens, elle ne sut pas assez se défendre d'une certaine irritation, incompatible avec cette impassibilité du juge, sans laquelle la justice n'est qu'un vain mot. Ce qui est avéré, c'est que

(*) Et par conséquent bien informés de tout ce qui s'est passé.

la cour n'accepta pas toutes les conséquences de son mandat : elle n'osa pas faire comparaître devant elle les inculpés, pour entendre leurs déclarations et leurs moyens de défense en séance solennelle. Elle était retenue par des craintes peu avouables. Traduits devant un tribunal composé de tant de fonctionnaires, qui tous sans doute n'étaient pas irréprochables, et dont la carrière offrait des actes qui pouvaient devenir pour les accusés le texte de toutes sortes d'incriminations ; ou bien, tout au moins, placés sur un théâtre élevé, devant un aréopage nombreux dont les membres appartenaient en partie aux plus proches alentours de l'autocrate et au sein duquel chaque parole pouvait avoir un grand retentissement, les chefs du complot chercheraient peut-être, pensait-on, à profiter de cette circonstance, non pour se disculper, — ils avaient fait le sacrifice de leur vie, — mais pour jouer leur rôle jusqu'au bout, pour proclamer hautement leurs griefs, pour poser devant la patrie et devant la postérité. On s'attendait à des déclamations furibondes difficiles à contenir. De plus, exaspérés les uns contre les autres, après s'être dénoncés mutuellement, il était peut-être dangereux de les mettre tous en présence les uns des autres. Telles étaient les craintes de la cour. En conséquence, elle refusa d'admettre les accusés devant elle, et elle délégua une commission choisie dans son sein pour se transporter dans leurs cachots, interroger chacun en particulier, confronter leur dire avec leurs dépositions et leurs aveux, et présenter à la cour le résultat de cette enquête nouvelle. Comme la première, celle-ci resta donc secrète. Tout moyen de contrôle manque à qui voudrait se former une idée consciencieuse sur les faits de ce procès.

De défenseurs à donner aux accusés, il ne pouvait pas en

être question. On a vu plus haut qu'en Russie la justice n'admet pas de plaidoyer oral, et que même la défense écrite ne trouve guère d'application aux procès criminels. Il n'en est pas autrement en Angleterre, sans doute; mais dans ce pays où la légalité est fortement enracinée, le juge est le défenseur naturel du prévenu, et il rapporte avec le même soin les faits qui sont à sa charge et ceux qui lui sont favorables. En Angleterre, tout est garantie pour l'homme atteint par le bras de la justice; en Russie, tout dépend du bon vouloir de l'autorité souveraine réputée infaillible et qui, quand elle dirige des poursuites contre quelqu'un, est censée le faire toujours à bon escient.

Sur ce pied, le procès se simplifiait singulièrement.

Mais de quelles peines fera-t-on l'application? Les vieilles lois russes, draconiennes en général, sont particulièrement impitoyables à l'égard des crimes d'état. Dans tout acte de haute trahison, de lèse-majesté, de rébellion militaire ou à main armée, auteurs et fauteurs, véritables complices ou simples initiés, sont également passibles de la mort, d'une mort entourée d'un luxe de tortures digne des plus mauvais jours du moyen âge. Ces dispositions pénales n'étaient pas abolies, et ne le sont même pas depuis la rédaction du nouveau Code : aussi aurait-on tort de regarder la législation pénale russe comme avare du sang humain. Elle conserve la vie aux brigands et aux assassins, parce qu'il y a, dans l'empire, des mines à exploiter où le travailleur libre refuse de descendre; parce qu'il y existe, au delà des frontières de l'Europe, d'immenses déserts à peupler, des contrées sans limites à mettre en culture, dans des climats où les promesses les plus magnifiques n'attireraient pas les colons bénévoles; elle leur conserve la vie, mais à cette affreuse condition qu'une constitution de fer les empêchera

de succomber sous les cinquante ou cent coups de knout qui auront labouré du haut en bas leur dos nu. Si la loi ne fait pas mention de la mort, le knout néanmoins la donne fréquemment : il ne faut donc pas trop vanter la prétendue sensibilité d'Élisabeth Pétrovna qui, en abolissant la peine capitale, dans les cas criminels ordinaires, laissa subsister cet autre supplice beaucoup plus barbare et souvent suivi du même effet. En ce qui concerne les crimes politiques, la peine de mort est expressément maintenue : on peut encore écarteler en Russie, comme on peut empaler à Constantinople, et rouer vif même en Prusse, pays de lumières où la civilisation la plus solide a pénétré dans toutes les classes. Hâtons-nous d'ajouter que la dureté des lois a toujours trouvé son correctif dans l'humanité des princes, et que, dans les cas politiques, les commutations de peine se font d'autant moins attendre, que l'attention de l'Europe est naturellement éveillée : c'est pour des criminels obscurs qu'on réserve les châtimens atroces de la vieille législation moscovite, par exemple celui des baguettes, où d'honnêtes soldats sont transformés en ignobles bourreaux, et où le sang ruisselle avec non moins de force que sous la lanière ferrée du maître-knoutier (*).

Nous verrons tout à l'heure la haute cour proclamer salutaire cette excessive rigueur de la loi russe, et peut-être n'est-elle en effet pas tout à fait injustifiable. Il est triste de le dire, mais dans un pays constitué comme la Russie, dont la population se compose d'hommes aux passions vives et à la peau dure, en qui les principes de moralité sont loin d'avoir des racines profondes; dans un pays d'ailleurs incommensurable, difficile à surveiller et où le crime a plus

(*) Le patient parcourt cinq fois ou dix fois, au pas, les rangs ouverts de mille soldats.

de facilités qu'ailleurs pour se soustraire à la vindicte publique, il est peut-être bon d'inculquer à tous la terreur du châtiment, afin que nul ne succombe facilement à la tentation d'en braver la menace.

Quoi qu'il en soit, au premier coup d'œil jeté sur la législation en vigueur, la haute cour reconnut et déclara à l'unanimité « que les crimes spécifiés dans les actes et confirmés à deux reprises par les aveux des prévenus eux-mêmes, emportaient tous, sans exception, la peine de mort(*) »... « Aux termes précis de la loi, ajoute-t-elle dans son rapport, cet arrêt unique et unanime terminait le procès. Dans des cas semblables, la sévérité de notre Code pénal n'admet aucune nuance..... Cette *rigueur salutaire* de notre législation ne peut être tempérée que par la clémence (**) du souverain; mais ces tempéramens eux-mêmes ne peuvent constituer qu'une exception spéciale dans un cas connu et déterminé, et non la règle universelle qui est immuable, uniforme dans son principe et dans ses effets. »

L'empereur l'entendait ainsi; le langage de la cour n'était que l'écho de ses propres sentimens. Il se tenait prêt à intervenir pour commuer les peines; car il savait que le monde entier avait les yeux ouverts sur lui; et d'ailleurs, réellement enclin à la clémence, il lui répugnait d'inaugurer son règne par le supplice sanglant de cent vingt-un malheureux; il ne voulait pas recevoir l'onction sainte sous le poids des malédictions de tant de familles décimées. Cette fois donc l'humanité avait lieu de s'applaudir du pouvoir sans bornes abandonné, en Russie, au souverain ; mais la marche de cette procédure n'en reste pas moins un étrange spectacle.

(*) *Voir* le Rapport adressé à l'empereur par la haute cour de justice. *Journal de Saint-Pétersbourg*, 1826, no 86.

(**) Qui n'est pas ici le droit de grâce.

Nicolas avait fait dresser « une série de règles additionnelles basées sur l'ordre général de la procédure juridique, » règles plutôt substituées qu'ajoutées aux anciennes lois. C'est par elles qu'il faut expliquer ce passage du rapport où il est question de la clémence impériale et du droit de grâce, sans que ces termes signifient une seule et même chose. Établir une gradation de peines par catégories, y est-il dit en des termes un peu plus enveloppés que les nôtres, ne saurait être un effet de la loi ; en le faisant néanmoins, la cour se conforme à une manifestation expresse de la volonté impériale ; elle agit en vertu d'une exception commandée, mais bornée à ce seul cas. En effet, lesrègles additionnelles prescrivaient « que la haute cour eût à déterminer jusqu'à quel point les circonstances particulières à chacun des prévenus étaient de nature à aggraver ou à atténuer leur participation au crime commun à tous ; qu'elle s'occupât à former des catégories correspondantes aux divers degrés de culpabilité ; qu'elle prononçât des peines proportionnées à chacun de ces degrés, et enfin qu'elle répartît les prévenus dans les différentes catégories, selon le degré de leur culpabilité respective. » A raison de la défectuosité des lois, la cour était donc investie d'un pouvoir discrétionnaire, à elle délégué par l'autorité impériale et qu'elle pouvait exercer sans scrupule, puisqu'il émanait d'une source honorable, la modération et le penchant à la clémence.

Ainsi la tâche de la cour se composait de deux points essentiels : 1° graduer la culpabilité en établissant un certain nombre de catégories, et 2° ranger sous ces dernières chacun des prévenus.

Pour établir les catégories, une seconde commission fut nommée par la cour dans son sein. Elle devait prendre

pour base de son opération, non-seulement le Rapport de la commission d'enquête, mais aussi les pièces justificatives dont il était accompagné et qui contenaient des notices circonstanciées sur chacun des accusés. Ces notices, rédigées d'après les dépositions des témoins à charge, ou d'après les interrogatoires subis par les accusés et les aveux qu'on en avait obtenus, faisaient partie de l'instruction, et nous avons vu plus haut qu'une première commission était censée en avoir vérifié l'exactitude contradictoirement avec les accusés; cette commission déclarait avoir reconnu ainsi que l'enquête s'était faite avec une scrupuleuse exactitude. Maintenant, l'inspection de ces documens conduisit la commission nouvelle à établir tout d'abord trois *genres* principaux de crimes : 1° complot de régicide, 2° complot par le moyen de sociétés secrètes ayant pour but la révolte générale, 3° insurrection militaire. Dans chaque genre, on marqua des *degrés*, suivant que l'accusé avait pris part à l'exécution du complot, ou qu'il avait seulement adhéré à ses fins, ou qu'il en avait eu simplement connaissance sans le dénoncer. Dans ces degrés encore, on tint compte de certaines *nuances* telles que celles-ci : y a-t-il eu offre spontanée d'accomplir un acte de complot, ou bien instigation à le faire? s'agissait-il d'un attentat contre la vie d'un membre de la famille impériale, ou d'un attentat contre leur liberté? avait-on concouru à l'établissement et à la direction des sociétés secrètes, ou n'était-il question que d'une participation active à leurs fins antérieurement arrêtées? y avait-il eu participation à l'insurrection militaire avec ou sans effusion de sang, avec ou sans connaissance entière du but secret, etc., etc.? Cette classification arrêtée, on en déduisit les catégories d'après le raisonnement suivant : L'accusé convaincu des trois genres de crimes, et qui, en outre, dans chacun de ces

genres, accumulait les plus graves caractères de culpabilité, devait, sans contredit, occuper le premier rang. Après lui devaient venir ceux qui, reconnus coupables de deux genres de crimes, se présentaient sous le poids de ces charges avec les plus graves caractères dans l'un et l'autre, mais dont la culpabilité dans le troisième genre était d'un degré inférieur ou même tout à fait nulle. Dans le système de la commission, il y avait lieu, en outre, d'admettre des circonstances aggravantes ou atténuantes. Elle voyait des circonstances aggravantes, dans les funestes conséquences que des exemples criminels ont pu entraîner par l'anéantissement de la discipline militaire ou par des actes sanguinaires effets d'une atroce férocité ; et cette dernière aggravation lui parut si décisive qu'elle crut devoir en faire la base d'une rubrique en dehors de toute catégorie. Les circonstances atténuantes dont elle voulut tenir compte, étaient des marques de repentir telles que l'abandon des sociétés secrètes, le désir de changer leurs vues et le désaveu de ce qu'il y avait d'horrible dans leurs projets ; des actes personnels à des accusés, de nature à diminuer leur faute ; la promptitude et la sincérité de leurs dépositions dans le cours de l'enquête ; enfin une grande jeunesse par laquelle s'expliquait la déplorable facilité avec laquelle certains prévenus s'étaient laissé entraîner dans des associations factieuses.

Quand on eut fait admettre par la cour ces différentes considérations, on établit d'après elles l'échelle de la pénalité, composée de onze catégories, indépendamment de celle qui restait en dehors, à raison de l'énormité des crimes. La cour reconnut et répéta qu'être rangé dans l'une d elles, fût-ce la dernière, c'était avoir encouru la peine capitale d'après la rigueur des lois ; cependant la volonté

souveraine s'étant déclarée contraire à la stricte application de ces lois de sang, elle réserva la peine de mort, et encore la peine de mort simple, par décapitation, uniquement pour la première catégorie, de telle sorte qu'elle fut obligée de réduire graduellement la peine à partir de ce degré. Toutefois, instruite des dispositions de l'empereur, elle sembla craindre qu'il ne poussât trop loin la mansuétude; du moins cette appréhension est-elle exprimée dans les lignes suivantes de son rapport. « Sans doute la loi ne saurait tracer de limites à cette clémence (cette fois, la cour entend probablement parler du droit de grâce) qui forme le plus bel apanage de l'autorité suprême. La cour ose néanmoins représenter ici, que, parmi les forfaits qu'elle a signalés, il en est d'une nature si atroce et qui touchent de si près à la sûreté de l'état, que l'espoir même de la clémence du souverain leur semble *interdit*. »

On ne peut disconvenir que l'équité présida à ces décisions de la cour, seulement on est étonné de voir l'importance exorbitante attachée par elle au fait d'avoir été membre d'une association secrète. Devait-on mettre ce chef d'accusation sur la même ligne avec celui d'être entré dans un complot régicide, ou avec celui d'avoir participé à une insurrection militaire, surtout quand on remontait à cet égard jusqu'en 1816, époque où ces associations, devenues presque une affaire de mode, étaient en général inoffensives, et où l'empereur, instruit de leur existence, semblait disposé à les tolérer? Aux yeux de juges plus indépendans, peut-être ce fait n'eût-il été qu'une considération accessoire, n'empruntant de gravité qu'aux circonstances particulières dont il aurait été accompagné.

Quoi qu'il en soit, les catégories arrêtées, il s'agissait d'y répartir les prévenus. Avant de le proposer à la cour, la

commission s'était convaincue par un essai, que les distinctions faites par elle étaient suffisantes et que l'accusé Gorski était le seul de tous à qui elles ne fussent pas exactement applicables. La cour adopta le classement proposé, le confirmant par un arrêt spécial relativement à chaque accusé ; elle fit entrer dans les catégories auxquelles ils devaient appartenir Nicolas Tourghénief, le prince Chakhofskoï et le lieutenant Tsébrikof, sur le compte desquels la commission était restée indécise, le témoignage des faits à leur charge n'étant pas appuyé de leurs propres aveux (*) ; et, ce qui paraîtra étrange, elle s'abstint complétement à l'égard de Gorski qui se trouvait dans la même position, comme ne pouvant être rangé dans aucune des onze catégories. Elle se contenta d'exposer au souverain le cas isolé de cet inculpé, dans un extrait du procès-verbal relatif à sa personne (**).

La cour arrêta donc une liste nominative des cent vingt autres prévenus, rangés en douze classes suivant la peine à laquelle ils étaient condamnés et avec l'indication des caractères principaux de leurs crimes. Ce tableau, placé sous les yeux du juge en dernier ressort, a été imprimé dans tous les journaux (***). En voici le résumé.

Sur cent vingt-un prévenus, mis en jugement, la cour condamne : *cinq individus,* placés hors de toute catégorie, à la peine de mort et à être écartelés ; *trente et un indivi-*

(*) Nous avons dit plus haut (p. 61) que M. Tourghénief avait quitté la Russie depuis vingt mois. A l'étranger, il a protesté contre la plupart des imputations mises à sa charge.

(**) C'est celui dont il a été question dans une note, p. 16. M. Erman le qualifie de général ; mais il était au service civil et avait rang de conseiller d'état. Nous ne connaissons pas le jugement dont il fut atteint, mais on verra plus loin qu'il fut traduit devant une commission spéciale, et M. Erman l'a rencontré en Sibérie.

(***) *Journal de Saint-Pétersbourg,* 1826, n° 87.

dus composant la 1re catégorie, à la peine de mort par la décapitation ; *dix-sept individus* formant la 2e catégorie, à la mort politique et à l'envoi aux travaux forcés (*) à perpétuité (après avoir posé la tête sur le billot) ; *deux individus* formant la 3e catégorie, à l'envoi aux travaux forcés à perpétuité ; *trente-huit individus* dont se composaient les 4e, 5e, 6e et 7e catégories, aux travaux forcés pour un terme limité et ensuite à l'exil perpétuel (**) en Sibérie ; *quinze individus* placés dans la 8e catégorie, à l'exil à perpétuité en Sibérie, avec dégradation préalable et privation de noblesse (de même que les catégories précédentes) ; *trois individus* composant la 9e catégorie, à la déportation en Sibérie (*sylka v' Sibir*) à perpétuité, avec dégradation préalable et privation de la noblesse ; *un individu* formant à lui seul la 10e catégorie, à servir dans les rangs en qualité de soldat, avec dégradation préalable et privation de la noblesse, mais avec faculté d'avancement ; *huit individus* composant la 11e et dernière catégorie, à servir comme simples soldats, mais sans privation de la noblesse et avec la même faculté d'avancement.

Il ne serait pas sans importance de savoir à quelle majo-

(*) En russe *katorjenaïa rabota* ou *katorga*, mot emprunté de κάτεργον qui chez les Grecs des bords de la mer Noire, de même que chez les auteurs de la collection byzantine, signifie navire à rames. Les Russes donnent eux-mêmes le nom de *kater* à la plus grande chaloupe de chaque vaisseau. Ainsi, en russe comme en français, l'homme condamné aux travaux forcés, continue à être désigné par la dénomination de *galérien*, et son supplice c'est les *galères*. Dans le fait, ce dernier est aujourd'hui en Russie ce que les anciens appelaient *damnatio ad metalla* ; on le subit dans les mines de l'Oural, de Nertchinsk, ou dans quelques usines métallurgiques situées sur d'autres points de l'empire.

(**) En russe *na pocéléniе*, à la colonisation, de *céto* ou *séto*, établissement, habitation. En effet, des condamnés appartenant à la classe ouvrière ou à celle des cultivateurs, sont employés à mettre en culture des terres nouvelles ; mais il était impossible d'assigner ce genre de travail à des hommes qui n'avaient point l'habitude des rudes labeurs, et qui n'entendaient rien à l'agriculture.

rité chaque question a été résolue; mais voici tout ce qu'on trouve à ce sujet dans le rapport de la haute cour, pièce importante dont on attribuait la rédaction à Spéranski : « Les résolutions et les arrêts ci-dessus énoncés ont été portés, soit à la pluralité absolue des voix de toute la cour, soit à la majorité relative des opinions en faveur d'un même vote. » Cette explication manque de clarté, mais nous en concluons qu'il suffisait pour la validité d'une délibération, de la simple majorité des voix, c'est-à-dire de celles de la moitié plus un des membres présens de la cour; et qu'en cas de partage seulement on exigeait la majorité absolue, c'est-à-dire les voix de la moitié plus un de tous les membres de la cour. Peut-être aussi la majorité relative décidait-elle des questions de catégories, et donnait-on ensuite aux résolutions concernant des questions personnelles une autorité plus forte en ne les prenant qu'à la majorité absolue, elle-même à peine jugée suffisante dans nos pays de liberté pour offrir une garantie complète. Sans doute les *règles additionnelles* mentionnées plus haut, éclairciraient ces doutes, si elles avaient été portées à la connaissance du public.

Une circonstance digne de remarque est encore consignée dans le rapport. « Les membres du saint-synode, y est-il dit, appelés à siéger dans la haute cour, lors de la clôture des procès-verbaux, ont, conformément à l'esprit de leur ministère et à d'anciens exemples (*), émis leur vote dans les termes suivans : « Après avoir ouï dans la haute cour « la lecture des actes du procès relatif aux criminels d'état « Pestel, Ryléïef et consorts, qui ont tramé le régicide et « l'introduction en Russie du régime républicain ; après « avoir vu leurs forfaits constatés avec la dernière évidence

(*) Un exemple de ce genre a été donné par les membres du saint-synode dans le procès de Mirovitch et consorts dont il a déjà été question.

« et confirmés par leurs propres aveux, nous reconnaissons « que ces criminels d'état méritent les derniers supplices. « En conséquence, nous ne nous opposons pas à la sen- « tence qui sera portée contre eux ; mais, vu notre état « sacerdotal, nous ne pouvons munir de notre signature « ladite sentence. »

Pour avoir force de chose jugée, celle-ci avait encore besoin du *Byt po cemou* ou *Ainsi soit-il* du souverain. Juste au sentiment de tout le monde, elle était en outre modérée, sauf la restriction que nous avons faite plus haut : nous n'hésitons pas à le dire, dans aucun pays les mêmes crimes n'eussent emporté une pénalité moindre. Mais si, en y apposant son approbation, le monarque la déclara en outre conforme au texte des lois existantes, ces termes ne sauraient être pris à la lettre, puisque le règlement additionnel ne faisait point partie de la législation en vigueur. Au surplus, en Russie, le souverain n'est-il pas la loi vivante, et sa volonté n'en est-elle pas la source constante et irrécusable ?

Tout en le reconnaissant juste, Nicolas n'admit point le jugement rendu sans le modifier. « Ayant à cœur, » dit-il dans un oukase adressé à la haute cour et daté de Tsarsko-Sélo, 12 juillet, « ayant à cœur de concilier le texte des lois « et les devoirs d'une rigoureuse justice, avec les sentimens « de clémence qui Nous animent, Nous avons résolu de « commuer les châtimens et peines prononcés contre les « coupables, moyennant les dispositions suivantes. »

En reproduisant ici ces dispositions, nous ne chargerons pas ces pages de la longue liste des condamnés, de peur de fatiguer la patience du lecteur, ou de réveiller dans les âmes sensibles d'amers regrets, une commisération profonde. Car la plupart de ces malheureux avaient plus agi sous l'influence d'une extrême légèreté, que dans des intentions

vraiment criminelles. L'empereur en était lui-même convaincu : aussi ne se borna-t-il point au premier adoucissement apporté au sort de la plupart d'entre eux : nous sommes heureux de le dire, deux mois s'étaient à peine écoulés depuis le jugement, qu'il étendit encore une fois sur eux sa clémence, à l'occasion du couronnement. De nouvelles commutations furent alors prononcées, et si elles n'ont pas été plus larges, il faut l'attribuer, dit-on, aux scènes scandaleuses qui eurent lieu pendant le transport de ces infortunés, scènes auxquelles le désespoir eut vraisemblablement la plus forte part (*). A la suite de chaque classe, nous ne placerons quelques noms propres, qu'autant qu'ils présenteront un caractère spécial ou qu'ils donneront lieu à des observations particulières.

1. Aux criminels d'état placés par la cour dans la 1re catégorie et condamnés à la peine de mort, l'empereur fit grâce de la vie ; il ordonna qu'ils seraient envoyés aux travaux forcés à perpétuité, après avoir été dégradés et privés de la noblesse.

A cette classe appartenaient le prince Troubetzkoï, à qui l'empereur avait d'avance promis la vie sauve ; le prince Obolenski pour qui il n'eut point de sévérité exceptionnelle, bien qu'il eût eu à se plaindre de lui personnellement, même avant d'avoir connaissance du complot ; le capitaine Iakoubovitch et le prince Chtchépine-Rostofski, tous deux au nombre des principaux acteurs dans la sanglante journée du 26 décembre. Après la dernière commutation, ils restèrent condamnés à vingt ans de travaux forcés avec exil perpétuel en Sibérie. Ce fut la peine la plus forte, après celle des condamnés placés en dehors de toute catégorie ; châti-

(*) C'est surtout à Iaroslavl qu'eurent lieu des scènes de ce genre. Nous supprimons les détails par des considérations que le lecteur appréciera.

ment affreux, cependant, et près duquel la peine de mort, réservée pour le degré supérieur, a dû paraître légère. Le cœur se serre à la pensée de ce qu'ont dû souffrir ces hommes, la plupart accoutumés à toutes les aisances de la vie, à toutes les jouissances d'un luxe poussé jusqu'à ses extrêmes limites; on a besoin de se rappeler bien vite qu'aujourd'hui le temps des travaux forcés est fini pour tous; ils restent dans l'exil, mais un sort moins rigoureux leur permet d'attendre avec résignation l'heure de la délivrance, qui sonnera pour eux comme pour tous les malheureux.

2. A six autres criminels de la première catégorie, condamnés par la cour à la peine de mort, l'empereur fit également grâce de la vie, et accorda, par des considérations particulières, une commutation de peine plus forte. Il ordonna qu'après avoir été dégradés et privés de la noblesse, ils seraient envoyés aux travaux forcés pour vingt ans, à l'expiration desquels ils resteraient exilés en Sibérie. Ces vingt ans ont ensuite été réduits à quinze. Les motifs étant joints à chaque nom, sauf celui du prince Volkonski, nous croyons devoir en reproduire l'énumération : « le lieutenant-colonel en retraite Mathieu Mouravief-Apostol, en considération de son profond repentir; l'assesseur de collége Küchelbecker, par égard pour l'intercession du grand-duc Michel qu'il avait couché en joue; le capitaine en second Alexandre Bestoujef, en considération de ce qu'il s'est présenté spontanément à l'empereur pour confesser son crime; le capitaine Nicétas Mouravief, en considération de la franchise de ses aveux; le général-major prince Serge Volkonski; le capitaine en retraite Iakouschkine, également en considération de son repentir. »

3. Parmi les individus condamnés par la cour à poser la tête sur le billot, et aux travaux forcés à perpétuité, l'empe-

reur fit trois catégories. Par rapport à deux d'entre eux, il ne commua point la peine, mais supprima seulement le simulacre de la mort politique, sévérité motivée sans doute par l'abandon de la discipline et l'exemple pernicieux donné aux troupes par des officiers en exercice de leurs fonctions. Ce sont le capitaine-lieutenant de la marine Nicolas Bestoujef 1, et le capitaine en second Michel Bestoujef. Ils ont partagé le sort des condamnés de la première classe. Relativement à la plupart des autres, l'autocrate ordonna qu'ils fussent dégradés, privés de la noblesse, envoyés aux travaux forcés pour vingt ans, et ensuite exilés en Sibérie; leur temps a été définitivement réduit à quinze et à dix ans.

4. Ceux de la troisième catégorie, condamnés par la cour aux travaux forcés à perpétuité (mais sans mort politique), devaient être dégradés, privés de la noblesse, envoyés aux travaux forcés pour vingt ans et ensuite exilés en Sibérie; les vingt ans ont été commués en quinze.

5. Les condamnés de la quatrième catégorie, passibles des travaux forcés pour quinze ans, suivis d'exil en Sibérie, devaient être dégradés, privés de la noblesse, envoyés aux travaux forcés pour douze ans; ils devaient ensuite rester dans l'exil. Ils n'ont eu en tout que huit ans de travaux forcés.

6. Dans la cinquième catégorie, condamnés aux travaux forcés pour dix ans, suivis d'exil en Sibérie, l'empereur a encore fait certaines distinctions en maintenant pour les uns la peine prononcée, et en la réduisant pour les autres, de telle sorte qu'il a semblé établir un ordre de culpabilité différent. Le lieutenant baron de Rosen et un autre individu de cette classe, furent l'objet d'une grande sévérité; selon la teneur de l'arrêt, l'empereur ordonna qu'ils fussent envoyés aux travaux forcés pour dix années, puis exilés en

Sibérie, tandis qu'un troisième, l'enseigne de vaisseau Bodisco 2, resta seulement condamné aux travaux publics dans une forteresse (Bobrouisk), pendant un espace de temps qui fut définitivement réduit à cinq années.

7. Des criminels de la sixième catégorie, condamnés par la haute cour aux travaux forcés pour six ans, suivis d'exil en Sibérie, l'un, le colonel Alexandre Mouravief, en considération de la sincérité de son repentir, devait être simplement déporté, on ne dit pas pour combien d'années, en Sibérie, sans être dégradé ni privé de la noblesse ; l'autre, le gentilhomme Lublinski, devait être privé de la noblesse, envoyé aux travaux forcés pour cinq ans, réduits ensuite à trois, puis exilé en Sibérie.

8. Les individus placés dans la 7e catégorie étaient condamnés à quatre ans de travaux forcés, suivis d'exil en Sibérie : l'empereur réduisit la peine pour les uns à deux années (puis à une seule) de travaux forcés, pour les autres à deux ans (plus tard à un an) de travaux publics dans une forteresse. A l'égard des derniers, l'exil était supprimé.

9. La peine des travaux forcés n'atteignait plus les individus de la 8e catégorie : la cour les avait simplement condamnés à être dégradés, privés de la noblesse et exilés en Sibérie, pour un temps illimité. Cet arrêt fut maintenu, excepté pour le lieutenant de vaisseau Bodisco 1 (frère de celui de la 6e classe, également traité avec faveur) : celui-ci, pour toute punition, devait être inscrit sur les rôles comme simple matelot. Cependant l'exil illimité, prononcé contre les autres, fut bientôt converti en un exil à temps (vingt années).

10. Dégradation, privation de la noblesse et déportation en Sibérie, telle était la peine prononcée contre trois individus composant la 9e catégorie de la haute cour. Relevés

de la déportation, ils furent seulement inscrits comme simples soldats dans des garnisons éloignées, avec perspective d'avancement, par suite de « services distingués. »

11. Cette dernière peine était prononcée contre un condamné formant à lui seul la 10e catégorie de la cour : elle fut maintenue. Comme les précédens, ce condamné fut transféré à l'armée du Caucase.

12. Même peine, prononcée par la haute cour au sujet de la 11e catégorie, mais sans privation de la noblesse. Cette partie de la sentence fut maintenue, excepté pour le lieutenant Tsébrikof, à l'égard duquel l'arbitraire impérial, impossible sous cette forme partout ailleurs qu'en Russie, alla jusqu'à renforcer la peine que le tribunal avait jugée suffisante.

Il ne s'agit point là sans doute d'une condamnation capitale ou d'une de ces sentences accablantes que la justice humaine ne prononce qu'en frémissant, et sous le poids du sentiment, vrai ou faux, d'une absolue nécessité; mais le cas n'en était pas moins grave, et il caractérise trop nettement la situation particulière de la Russie, pour que nous n'arrêtions pas un instant sur lui notre attention. Nous l'avons d'ailleurs signalé d'avance comme une dérogation déplorable à l'esprit de modération et de clémence dont toute cette procédure est visiblement empreinte dans ses autres parties.

Le lieutenant Tsébrikof, placé par la haute cour dans la 11e catégorie, devait partager le sort des condamnés de la classe précédente; comme eux, il devait ne point perdre la noblesse et avoir la faculté de reconquérir un grade par son service. L'autocrate lui refuse ces deux concessions. « Devenu indigne du titre de noble, proclame-t-il de sa propre autorité, par les graves conséquences du pernicieux

exemple qu'il a donné en se tenant au milieu de l'attroupement des rebelles, à la vue de son régiment, il sera privé de la noblesse et inscrit comme simple soldat pour sa vie durant.» Ainsi, non-seulement il n'y a pas commutation de peine pour Tsébrikof, comme pour la plupart de ses compagnons d'infortune, il y a pour lui aggravation manifeste. Il y a donc eu erreur dans la sentence portée contre lui par la cour? A cette sentence, le monarque en substitue une autre. Que deviennent dès lors, se demande-t-on, toutes ces garanties si solennellement promises à l'ouverture du procès? Si l'infirmité de notre nature est telle que nos meilleures résolutions ne tiennent pas contre un caprice, combien ne doit-on pas se défier du pouvoir illimité remis aux mains d'un seul homme, fût-il, comme Alexandre, un accident heureux (*). Combien ne doit-on pas approuver les peuples, quand ils demandent à grands cris quelque loi tutélaire, qui les protége contre l'abus de ce pouvoir! Que devient la justice elle-même, quand celui dont ses décisions émanent, est à la fois juge et partie? Quel bouclier l'accusé a-t-il contre sa colère? Et même en cas de simple erreur, où sera le remède? Quel recours a-t-on contre la volonté souveraine? Il s'agit ici d'un principe vital pour toute société : nous croyons qu'il a été méconnu dans cette circonstance; mais du reste, nous serons juste : la décision impériale n'était du moins pas un acte de colère ou de vengeance, car, en vertu du manifeste de grâce, Tsébrikof, comme Bodisco, Konovnitsyne, etc., fut bientôt transféré au corps détaché du Caucase, avec faculté d'avancement.

13. « Enfin, était-il dit, quant aux criminels d'état dont les noms ne se trouvent pas mentionnés dans le présent

(*) *Voir* t. Ier, p. 52.

oukase, et qui, par l'énormité de leurs forfaits, ont été mis hors des catégories et de toute comparaison avec les autres, Nous abandonnons leur sort à la décision de la haute cour nationale, pour être exécuté l'arrêt définitif qu'elle portera contre eux. »

On verra tout à l'heure quels sont ces criminels hors ligne, condamnés par la haute cour à la peine de mort et à être écartelés; mais ici encore on est frappé de l'arbitraire de la décision prise. La cour avait prononcé, et prononcé moins d'après le texte des lois que d'après des instructions spéciales rédigées à cet effet par ordre du souverain. Son rôle était fini : elle attendait seulement, pour faire exécuter son jugement, qu'il lui fût revenu muni de la signature impériale. Or, l'empereur n'admet pas ce jugement comme définitif : de son chef, il lui fait subir des amendemens. De tous les amendemens à y introduire, le plus indispensable consistait à dérober les coupables aux tourmens d'un supplice barbare, tout en les livrant à la mort, jugée nécessaire par la cour. Mais à l'exemple du saint-synode, il répugnait à l'empereur de prononcer lui-même la peine capitale, même à l'occasion d'une commutation, et, comme la cour la réclamait néanmoins, il lui en renvoya la responsabilité. » En conséquence, la cour dut se réunir de nouveau et modifier son arrêt, bien que, dans sa pensée, il eût été définitif.

Enfin, l'oukase dont nous venons de donner l'analyse, était terminé par les deux dispositions suivantes, dont voici la teneur :

« La haute cour de justice, réunie au complet de ses membres, est chargée d'annoncer aux condamnés l'arrêt qu'elle a porté contre eux, ainsi que les commutations que Nous leur avons accordées : elle renverra ensuite le tout

à qui il appartient pour la mise à exécution du jugement.»

« Le rapport de la haute cour, ainsi que les présentes décisions dont il a été suivi, recevront une entière publicité à la diligence du sénat dirigeant. »

Cet oukase est daté, avons-nous dit, du 22 juillet. Le lendemain, la cour se réunit encore une fois pour statuer définitivement sur le sort des individus qui n'y étaient pas nominativement désignés et que l'empereur abandonnait à sa décision. Voici la conclusion de son arrêt.

« La haute cour de justice, prenant pour guide la clémence dont S. M. I. a donné un si éclatant témoignage par la commutation des châtimens et des peines prononcés contre les autres criminels, et usant du pouvoir discrétionnaire dont elle a été investie, arrête : qu'au lieu du supplice d'être écartelés, auquel Paul Pestel, Conrad Ryléïef, Serge Mouravief-Apostol, Michel Bestoujef-Rumine et Pierre Kakhofski, devaient être livrés, en vertu du premier arrêt de la cour, ces criminels sont condamnés à être pendus, en punition de leurs horribles attentats. »

Les cinq malheureux condamnés s'attendaient à être passés par les armes; le supplice de la potence était inusité en Russie. Mérité sans contredit, il n'avait d'ailleurs rien de cruel; mais les préjugés du gentilhomme et de l'officier y voyaient une flétrissure. La vengeance seule, disait-on, mais à tort, a pu inspirer l'idée de joindre ainsi l'humiliation aux rigueurs du dernier supplice.

Si, devant la commission d'enquête, quelques-uns de ces hommes avaient faibli, comme on l'assure, tous attendaient maintenant la mort de pied ferme. Il fallut leur donner lecture de la sentence, et pour cela, ils furent extraits de leurs cachots et conduits sous escorte à l'hôtel du commandant de la forteresse, où se rendit de son

côté, processionnellement, la haute cour au complet. Aucun incident ne troubla la majestueuse gravité de cette scène de douleur.

Une journée fut donnée aux dernières méditations, à l'examen de conscience, si naturel à l'homme prêt à franchir le seuil de l'éternité. Les secours de la religion, dans ces momens suprêmes, ne firent point défaut aux condamnés; peu d'entre eux les refusèrent, presque tous y puisèrent force et courage. Ryléïef, notamment, en accepta les divines consolations. Ce chef réel de l'association du Nord, reconnut que, d'après les lois existantes, la sentence qui le condamnait était juste; l'ardeur de son patriotisme l'avait trompé, disait-il, mais le patriotisme ayant été l'unique mobile de ses actions, il attendait la mort sans effroi. Elle sera, avouait-il, une expiation peut-être due à la société pour laquelle sans nul doute il avait agi, bien que sans son aveu. Quelques heures encore, et cette expiation était consommée. Il saisit la plume pour écrire une dernière fois à sa jeune compagne. Dans une lettre touchante, il lui fait de tendres adieux, la console, la presse vivement de ne pas s'abandonner au désespoir, et l'exhorte en chrétien à ne murmurer, ni contre les arrêts de la Providence ni contre la justice de l'empereur. Il lui recommande de quitter Pétersbourg au plus tôt pour retourner dans son pays natal (elle était de Novgorod) ; mais de recevoir d'abord le prêtre qui l'aurait assisté à l'article de la mort et qui lui ferait part à elle de ses dernières paroles et de ses dernières volontés. Ryléïef réservait à ce digne confesseur une marque de reconnaissance et d'affection : il chargea sa femme de lui remettre une de ses tabatières en or. Il avait à peine fini cette lettre arrosée de ses larmes, qu'on vint l'avertir de se préparer au départ.

De son côté, Pestel, le dictateur du Midi, était prêt à mourir; rien n'ébranlait sa fermeté, et jusqu'à la fin, dit-on, il resta convaincu de la sagesse et de l'opportunité des principes consignés par lui dans son *Droit russe*.

Depuis quatre-vingts ans, Pétersbourg n'avait pas été témoin d'une exécution à mort (*), et dans toute la Russie, l'échafaud n'avait été dressé qu'en de rares occasions depuis le règne d'Élisabeth.

Le 25 juillet, dès deux heures du matin, on travaillait à élever une large potence, où cinq corps pussent tenir de front, sur le rempart de la forteresse qui regarde la petite église en bois vermoulu à l'invocation de la Trinité, placée sur le bord de la Néva, à l'entrée du quartier dit du vieux Pétersbourg. Dans cette saison, la nuit, sous cette latitude boréale, n'est, comme on sait, qu'un crépuscule prolongé jusqu'aux premières lueurs de l'aurore, bien moins tardive que dans nos pays. On pouvait donc, à cette heure matinale, parfaitement distinguer déjà tous les objets. Un faible bruit de tambours et le son de quelques trompettes se faisaient entendre isolément dans différens quartiers de la ville, car chaque régiment de la garnison envoyait seulement une compagnie pour assister à la scène lugubre que le soleil levant devait éclairer A dessein, on avait laissé planer l'incertitude sur le moment de l'exécution. Aussi la ville était-elle encore plongée dans le sommeil : de rares spectateurs accouraient un à un, et, même au bout d'une heure, leur nombre suffit à peine pour doubler le cordon militaire qui ne tarda pas à s'interposer entre eux et les acteurs de ce

(*) Nous n'en connaissons pas d'autre que celle d'Arthémius Pétrovitch Volynski, le 27 juin 1740, qui eut, en outre, la langue arrachée et le poignet droit coupé. Ce supplice barbare auquel l'impératrice Anne livra un de ses ministres, probablement innocent, la frappa d'angoisses terribles sur son lit de mort. Elle voyait toujours devant elle le corps mutilé du malheureux.

drame terrible. Un silence profond régnait; et lorsque le roulement des tambours de tous les détachemens réunis se fit entendre, il n'eut qu'un sourd retentissement qui ne troubla pas le calme de la nuit et ne réveilla point les échos.

Vers 3 heures, les mêmes tambours annoncèrent l'arrivée de ceux des condamnés auxquels il avait été fait grâce de la vie. Distribués par groupes sur le front du cercle assez vaste qui occupait le glacis en avant du rempart où s'élevait la potence, et placés chacun devant le corps auquel ils avaient appartenu, ils durent se mettre à genoux après avoir entendu la lecture de leur jugement : on leur arracha leurs épaulettes, leurs décorations et leur uniforme, on brisa une épée sur la tête de chacun d'eux en signe de dégradation ; puis, revêtus d'une grosse capote grise, ils défilèrent devant le gibet, pendant qu'un brasier, allumé tout auprès, consumait leurs uniformes, les insignes de leurs grades et leurs décorations.

A peine étaient-ils rentrés dans la forteresse par la porte de communication ordinaire, non loin de laquelle était dressé l'instrument du supplice, que les cinq condamnés à mort parurent sur le rempart. A la distance où le public était placé (*), il eût été difficile de distinguer leurs traits ; d'ailleurs ils étaient couverts de capotes grises dont le capuchon enveloppait leurs têtes. Ils montèrent un à un sur la plate-forme et sur les escabeaux rangés de front sous la potence, dans l'ordre qui leur était assigné par le jugement, Pestel, le premier, tenant la droite, et Kakhofski la gauche (**). On leur passa autour du cou le nœud fatal, et l'exécuteur

(*) L'auteur en faisait partie; c'est donc le récit d'un témoin oculaire qu'il présente aux lecteurs. Aussi peut-il répondre de l'exactitude de tous les détails.

(**) Pour le spectateur, c'était l'inverse: il voyait Pestel à gauche, et Kakhofski à droite.

des œuvres de justice ne s'était pas sitôt éloigné que la plate-forme s'enfonça sous leurs pieds. La strangulation s'accomplit pour Pestel et Kakhofski, mais la mort recula pour ainsi dire devant les trois autres placés au milieu d'eux. Les spectateurs furent témoins d'une scène affreuse : la corde, mal affermie, glissa sur le capuchon de ces malheureux, qui tombèrent dans le trou béant sous l'échafaud, pêle-mêle avec la trappe et les escabeaux. D'horribles meurtrissures durent en être pour eux la conséquence, et comme ce lamentable accident ne changea rien à leur sort, car l'empereur était absent à Tsarsko-Sélo et personne n'aurait osé donner l'ordre de surseoir à l'exécution (*), ils souffrirent deux fois les angoisses du trépas. Aussitôt la plate-forme rétablie, on les ramena sur le gibet. Étourdi d'abord par sa chute, Ryléïef marcha cependant d'un pas décidé, mais sans pouvoir retenir cette douloureuse exclamation : « Il sera donc dit que rien ne me réussira, pas même la mort ! » A en croire quelques témoignages, il se serait aussi écrié : « Maudit pays où l'on ne sait ni conspirer, ni juger, ni pendre(**)! » mais d'autres prêtent ces paroles à Serge Mouravief-Apostol, qui, comme Ryléïef, remonta courageusement les degrés. Bestoujef-Rumine, sans doute plus maltraité que les autres, n'eut pas la force de se soutenir sur ses jambes. Il fallut le porter sous le gibet. Une seconde fois le nœud se serra autour de leur cou, et cette fois sans les relâcher. Au bout de quelques secondes, le roulement du tambour annonça que la justice humaine était satisfaite. Cinq heures

(*) Il n'est donc pas vrai, comme on l'a dit, que l'empereur, consulté sur ce qu'il fallait faire, aurait répondu avec un laconisme barbare : « Les rependre ! »

(**) Ces deux propos étaient l'un et l'autre plus dignes de Ryléïef, que la fade plaisanterie répétée dans le livre d'un voyageur français : « Je ne m'attendais pas à être pendu deux fois. »

n'avaient pas encore sonné. Les troupes et les autres spectateurs de ce terrible sacrifice s'écoulèrent en silence.

Une heure après, l'appareil de la mort avait disparu: la foule qui tout le jour se porta sur le glacis, n'en vit plus aucune trace; elle ne se permit aucune manifestation et resta silencieuse. Même entre amis, dans ces sortes d'occasions, on ne se fait part les uns aux autres des impressions que l'on éprouve, qu'avec une précaution extrême et à voix basse.

Ainsi périrent, à la fleur de l'âge, des hommes dont plusieurs auraient pu rendre à leur pays d'éminens services. Ils en avaient mal apprécié la situation, ils ne s'étaient pas rendu compte de ses vrais besoins. Transformer la Russie en une république, même fédérale, c'était un rêve impossible à réaliser; compter pour cela sur le peuple ou sur l'armée, c'était faire preuve d'une ignorance grossière de l'état des mœurs. D'ailleurs, sans rappeler que trop souvent l'intérêt personnel, l'ambition, une fougue effrénée, se cachent sous le masque du patriotisme, il est un point sur lequel on ne saurait trop insister, c'est que pour servir dignement la patrie, pour être en droit de soutenir sa sainte cause, il faut se conserver les mains pures : le meurtre, le régicide, ne sont pas des moyens à son usage; elle les réprouve, au contraire, et, le plus souvent, ceux qui les ont employés sont désavoués même par les chefs à l'instigation desquels ils ont agi. Dans un pays où les préjugés règnent encore dans toutes les classes, où les entreprises les plus raisonnables, par exemple l'affranchissement des serfs et la moralisation des employés, rencontrent de si puissans obstacles ailleurs que dans la volonté souveraine, les sociétés secrètes, en supposant que le gouvernement les eût tolérées, auraient pu être un bienfait, comme elles l'ont été en d'autres con-

trées ; mais il eût fallu leur laisser le temps d'agir, il eût fallu avoir foi en la puissance des idées et en l'action irrésistible du temps. D'ailleurs, devait-on recourir à la force avant d'avoir essayé de tous les autres moyens avec suite et persévérance? Heureux Ryléïef, s'il se fût souvenu des idées naguère consignées par lui dans ce poëme remarquable de *Voïnarofski*, où se manifeste une espèce de seconde vue qui lui révéla moins son propre sort que celui de son ami Alexandre Bestoujef, qu'un dur exil devait retenir, comme l'ami de Mazeppa, mais heureusement moins longtemps, dans la lointaine ville de Iakoutsk. Ryléïef, en prêtant à cet ataman des Cosaks les sentimens de son propre cœur, met dans sa bouche les paroles suivantes :

« Ce qui, dans nos rêves, nous semblait un décret du ciel, « n'était point encore résolu là haut. Patience! attendons « que le colosse ait encore quelque temps accumulé les « torts, qu'en hâtant son accroissement il se soit affaibli « pour avoir voulu embrasser la moitié de l'univers. Lais- « sons-le, le cœur gonflé d'orgueil, étaler sa vanité sous le « reflet des rayons du soleil. Patience! la colère du ciel « n'en finira pas moins par le réduire en poudre. Dans « l'histoire, Dieu c'est la *rémunération :* il ne permet point « que la semence du péché ne produise pas sa moisson » (*).

Au reste, comme nous l'avons dit, les conjurés qui expièrent leur crime en recevant la mort sur l'échafaud, n'étaient pas ceux d'entre eux qui étaient le plus à plaindre. Le plus affreux exil n'attendait-il pas tous les autres? Placés quatre à quatre sur des télèghes ou chariots à deux roues, sans autre siége que des bottes de paille, cinquante-deux

(*) *Voir*, sur Ryléïef, la note 21, des Notes et Éclaircissemens.

d'entre eux partirent immédiatement pour leur long et pénible voyage (*) et traversèrent, dans l'équipage le plus humble, Novgorod, Tver, Moscou, Vladimir, Nijni-Novgorod, Kasan, Iékatérinenbourg, Tobolsk (**), souvent bafoués par le peuple, contre l'indignation duquel les Cosaks de leur escorte se virent même quelquefois obligés de les défendre. Ce fut le 5 août que la famille de Troubetzkoï et celle de Serge Volkonski firent à ces infortunés de douloureux adieux à la première station au delà de Saint-Pétersbourg, où l'empereur avait permis que cette entrevue eût lieu. Troubetzkoï était malade, mais il emportait au moins la certitude consolante d'être bientôt rejoint par une héroïque épouse, décidée à ne point l'abandonner dans son malheur, à partager l'opprobre et les privations de son exil, à subir toutes les conséquences quelconques de sa résolution. Mme Alexandre Mouravief, Mme Nicétas Mouravief, née Tchernychef, Mme Naryschkine, née Konovnitsyne (***), comprirent de même leur devoir de compagnes fidèles, et l'on sait que la gracieuse femme du prince Serge Volkonski, née Raïefski, trompa ses parens qu'elle adorait, pour l'accomplir comme elles. Telle était la joie avec laquelle ces nobles épouses se dévouèrent, qu'un étranger, compagnon de voyage de l'une d'elles, entendit sortir cette étrange menace de la bouche d'une mère parlant à sa fille un peu trop pétulante : « Sophie, si vous n'êtes pas sage, vous n'irez pas en Sibérie » (****) !

(*) En janvier 1827, il restait encore à la forteresse de Pétersbourg plus de 30 des autres condamnés aux travaux forcés.

(**) Cette dernière ville est à plus de 3,000 verstes, ou plus de 750 lieues, de Saint-Pétersbourg.

(***) Probablement la sœur de celui dont nous avons parlé t. Ier, p. 215, et ci-dessus p. 200. Leur père, le général Konovnitsyne, avait joui d'une grande estime. Il était, en 1812, chef d'état-major de l'armée de Koutousof.

(****) C'était M. Vaucher, de Genève, qui avait été précepteur dans la maison

L'histoire a dû recueillir les noms de ces exilées volontaires, car les exemples d'abnégation, de jour en jour plus rares, exaltent les nobles sentimens dans les jeunes âmes et les prémunissent contre les atteintes glaciales de l'égoïsme, cette maladie presque universelle de notre époque. Afin de s'endurcir à la peine, quelques semaines avant de partir, elles se mirent, avec leurs mains blanches et délicates, à faire, dans le ménage de leurs opulentes maisons, la besogne des plus humbles servantes ; laissant de côté le velours et la soie, elles portèrent les étoffes les plus vulgaires, habituèrent leur palais à la nourriture des gens du peuple, en un mot, renoncèrent complétement au bien-être et au luxe auxquels elles étaient accoutumées depuis leur enfance. « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front », tel était désormais le lot de ces femmes vertueuses; elles le savaient, et leur résolution n'en était pas ébranlée. On les prévint qu'une fois passé Irkoutsk, on ne les laisserait plus disposer librement de leurs bagages ; qu'elles n'auraient personne pour les servir; tout au plus pourraient-elles attacher à leur personne un ou deux anciens forçats, hommes ou femmes, qui consentiraient à se mettre à leurs

Laval et s'était attaché de cœur à tous les membres de cette famille. Il s'offrit lui-même pour accompagner la princesse Troubetzkoï dans son voyage, et obtint la permission du gouvernement. Il alla, dit-on, jusqu'à Nertchinsk. A son retour, l'autorité ne le perdit point de vue. De Moscou, elle le fit partir pour Saint-Pétersbourg où le général Diebitsch lui-même voulut l'interroger. D'autres disent qu'on ne le laissa pas entrer dans la ville : arrivé à la distance de 3 verstes, il dut s'arrêter, et bientôt après il gagna la frontière, heureux sans doute lorsqu'il la vit entre lui et la police méticuleuse de ce pays. Mais à Paris même on ne le laissa pas en repos : la police de Charles X s'occupa de lui ; on lui recommanda d'être prudent dans ses discours. Il part pour Marseille, mais son signalement y arrive avant lui par le télégraphe : en descendant de la diligence, il reçoit l'ordre de se rendre chez le préfet. Encore un pays auquel M. Vaucher dut se sentir pressé de tourner le dos, et cependant notre France passait dès lors pour un pays de liberté.

gages; qu'elles ne pourraient revenir en Europe sans une permission de l'empereur; que la honte et l'abaissement empêcheraient leurs enfans de quitter jamais la terre d'exil. Elles savaient tout cela, et elles se résignaient à tout (*).

Hâtons-nous toutefois d'ajouter qu'il ne faut point s'exagérer les horreurs de la situation des condamnés. C'étaient, après tout, des hommes coupables frappés par la loi de leur pays, qu'ils avaient foulée aux pieds. Leur malheur était grand; mais loin de l'aggraver en rien, le gouvernement fit au contraire tout ce qui lui était possible pour l'adoucir. Déportés par delà le lac Baïkal, ils furent réunis dans le village de Tchita, sur l'Ingoda et sur la route entre Verkhnii-Oudinsk et Nertchinsk. Là il n'y a point de mines; le climat est un peu moins âpre que dans d'autres contrées de la Sibérie (**), et la solitude de cette immense région, pour ainsi dire abandonnée du ciel et des hommes, est un peu moins absolue dans le bassin du lac et dans un certain rayon autour d'Irkoutsk, surtout vers la frontière de la Chine. D'ailleurs elle devait être moins accablante pour une telle réunion de compagnons d'infortune, ayant presque tous des ressources d'éducation ou d'esprit. Chacun d'eux trouva moyen d'obtenir quelque légère concession de la complaisance des préposés, qui fermèrent les yeux sur plus d'une contravention; et il s'introduisit ainsi parmi eux, par contrebande, des livres et des objets de nécessité dont ils

(*) Nous avons déjà parlé du noble dévouement que les condamnés Ivachef et Bassarghine inspirèrent à deux Françaises qui les suivirent également en Sibérie. *Voir* t. Ier, p. 480.

(**) La température paraît tendre à s'élever en Sibérie. Depuis 1830, le maximum du froid n'a pas dépassé 28° R. Le maximum de la chaleur en été s'est abaissé; cependant, en 1843, il s'éleva encore jusqu'à 31° 6' R. à l'ombre. La fertilité de ces contrées augmente en proportion.

profitèrent en commun. Tchita devint comme une petite oasis de la civilisation au milieu d'un désert immense ; ce village avait sa bibliothèque composée de livres tous marqués d'un timbre spécial. Le travail forcé auquel étaient soumis ces galériens exceptionnels, était plus nominal qu'effectif; seulement pour ne pas enfreindre la loi, ni donner aux condamnés de condition inférieure le droit de reprocher à la justice d'avoir deux poids et deux mesures, on avait établi un moulin à remouler, simulacre d'atelier de travail, où les condamnés politiques étaient astreints à passer quelques heures de la journée.

Quant à leurs familles, on ne fit peser sur elles aucune espèce de responsabilité. Tout au contraire, l'empereur voulant les soustraire à l'influence des préjugés et faire acte de cette justice éclairée, aux yeux de laquelle les conséquences d'un crime ne doivent atteindre que ceux-là mêmes qui l'ont commis, donna l'exemple de la bienveillance à leur égard. Il fit porter des secours et des consolations à plusieurs d'entre eux ; outre une somme de 50,000 roubles qu'il donna au père de Pestel, pour le tirer du délabrement de fortune où il se trouvait, il lui abandonna le fermage arriéré de plusieurs années d'une terre de la couronne, située dans le gouvernement de Pskof, et dont Alexandre lui avait accordé la jouissance pendant douze ans ; bien plus, il rapprocha de sa propre personne le frère de Pestel, colonel dans les chevaliers-gardes, en le nommant son aide de camp. On comprend la haute portée de cet acte : que le frère ait été un conspirateur, semblait-il dire, ce n'est pas une raison pour se défier de l'autre frère ; il n'est si grand scélérat qui ne puisse avoir un frère vertueux. Étendre à toute une famille le crime d'un individu, ce serait rétrograder jusqu'au moyen âge et dispenser la justice à la manière des

barbares. Nicolas se montra profondément sensible à la douleur de ces familles désolées, et envoya notamment à plusieurs reprises chez la veuve de Ryléïef, afin d'être instruit de sa situation et de lui offrir des secours. Le coup terrible qui avait frappé la pauvre femme, avait produit chez elle un dérangement d'esprit; par intervalle seulement, elle retrouvait quelques momens lucides où il était possible de lui parler. Le monarque se faisait informer de ses besoins; il lui promit de se charger de l'avenir de ses enfans, encore tout petits, et en attendant il lui fit porter une somme suffisante pour la mettre à l'abri du besoin. Mais la noble veuve, toute à sa douleur, refusa ces libéralités; l'unique grâce qu'elle demandait à l'empereur, s'écriait-elle, c'est de la faire fusiller comme son mari (elle croyait encore que cette peine lui avait été appliquée). Nicolas sut respecter ce désespoir, effet touchant de la fidélité conjugale, même dans ce qu'il avait d'injuste : il ne retira pas pour cela sa protection à l'infortunée jeune femme, espérant qu'elle se souviendrait de ses enfans sitôt que l'exaspération de sa douleur d'épouse serait un peu apaisée.

Il était enfin terminé, et terminé sans une nouvelle secousse, ce procès gigantesque qui depuis six mois tenait en échec tous les esprits, incapables de se défendre de toute appréhension sinistre ; « procès, dit le savant et équitable Lesur (*), où l'on peut regretter l'absence des formes judiciaires observées dans les pays soumis au régime constitutionnel, la privation de défenseurs, le secret des audiences, des débats et des procédures, mais où l'on ne peut méconnaître la sage lenteur des procédés et des précautions judiciaires, la scrupuleuse exactitude des recherches, l'évi-

(*) *Annuaire pour* 1826, p. 345.

dence des preuves acquises et la lumineuse clarté des jugemens... Cela mérite d'être observé comme un hommage rendu par un gouvernement despotique mais éclairé, aux droits de l'humanité, dans un pays encore privé des lumières de la civilisation. »

Toute l'Europe avait été attentive : aussi le gouvernement russe se crut-il obligé de sortir un instant de son mutisme systématique, et de prendre part aux débats de la presse périodique pour donner quelques explications et répondre aux commentaires malveillans. On attribua à l'ambassadeur russe à Paris, le général Pozzo di Borgo, l'article remarquable publié par *la Quotidienne,* dans son numéro du 18 août, et reproduit par les journaux russes (*).

Mais, dans ce moment même, tout n'était pas encore fini. On commençait seulement à instruire le procès polonais dont nous avons donné l'analyse par anticipation et qui, à raison des formes protectrices dont ce pays, plus avancé en culture, environne ceux que la justice poursuit, resta encore plus d'une année sans aboutir à un jugement (**). En Russie même, des procédures partielles se continuaient et de nouvelles arrestations eurent lieu. D'abord, le conseiller d'état Gorski, laissé en dehors des onze catégories, fut traduit devant une commission spéciale. Puis un premier jugement supplémentaire fut rendu au mois d'août, par le département de l'auditoriat et promulgué par le sénat de Moscou, contre divers complices de Serge Mouravief-Apostol , tels que le capitaine d'état-major baron Solovief et consorts, au nombre d'environ quinze, parmi lesquels figu-

(*) *Journal de Saint-Pétersbourg,* 1826, no 109. Nous en reproduirons le principal passage, espèce d'apologie officielle de la justice russe, dans la note 22 de l'Appendice.

(**) *Voir* le Rapport, *Journal de Saint-Pétersbourg,* 1827, no 73.

rent, outre un second capitaine Maïefski, un prince Meschtcherski et un prince Korybouth-Voronejski. Nous avons dit que plusieurs condamnations capitales ou aux travaux forcés, à l'exil en Sibérie, etc., furent encore prononcées. Aucune exécution à mort n'eut lieu, mais les condamnés furent placés sous le gibet et ensuite dégradés. Relativement aux rebelles tués dans la rencontre près d'Oustinofka, la sentence portait qu'il sera placé sur leurs tombeaux, au lieu de croix ou d'autres signes chrétiens, des potences avec leurs noms. Un autre jugement supplémentaire, dont nous avons aussi déjà fait mention, fut rendu en juillet 1827, époque à laquelle le 5e département du sénat eut encore à fixer le sort d'un certain nombre de prévenus. Mais les charges étaient peu graves, les peines furent en général douces. A côté du grand procès des cent vingt et un, ces affaires partielles passèrent inaperçues; elles ne troublèrent point l'apathie où le pays était retombé, après avoir passé presque sans transition des émotions les plus cruelles, aux joies des fêtes les plus bruyantes.

Dès le 25 juillet 1826, l'empereur, raffermi sur son trône, pouvait donc proclamer la vindicte publique accomplie. Le sentiment d'être débarrassé d'un poids immense, se fit jour à cette date dans un manifeste un peu prolixe, mais remarquable à bien des égards. On en attribuait la rédaction à M. Bloudof.

Les criminels, y est-il dit en substance (*), ont reçu le châtiment qu'ils avaient mérité, et ainsi s'est terminé un procès où l'empereur n'a cessé de voir la cause de la Russie entière. Une poignée de scélérats aidés par des auxiliaires en petit nombre, mais persévérans dans leurs efforts, ont

(*) Voir *Journal de Saint-Pétersbourg*, 1826, no 86.

tramé une conspiration. Le pays était frappé d'une plaie profonde, dangereuse parce qu'elle était cachée, mais qui n'a point gagné le cœur de la nation. C'était une contagion étrangère, dont une population fidèle a su se préserver. « Le « nom russe, disait le monarque, ne saurait être flétri par « une trahison envers le trône et l'état. Loin de là, dans « ces mêmes conjonctures, Nous avons recueilli les tou- « chans témoignages d'un dévouement sans bornes. Nous « avons vu les pères s'armer d'une inflexible rigueur en- « vers leurs enfans criminels; Nous avons vu les plus pro- « ches parens renier et livrer à la justice, les malheureux « sur lesquels planaient des soupçons de complicité; Nous « avons vu enfin toutes les classes de Nos sujets, animées « d'une seule et même pensée, d'un seul et même vœu, « ne demander que le jugement et le châtiment des cou- « pables. »

Cette conspiration n'était ni dans le caractère, ni dans les mœurs de la nation russe. Dans un pays « où l'amour du sou- « verain et le dévouement au trône, sont pour les peuples « un besoin et un sentiment héréditaire, *où la vigueur de « l'administration s'allie à la nationalité des lois*, » une pareille tentative est nécessairement stérile et frappée d'une réprobation universelle. Ce n'est pas à l'aide du crime que le bien peut s'opérer : « c'est d'en haut, c'est par degrés « que s'opèrent les vraies améliorations, que se comblent « les lacunes, que se réforment les abus. » L'empereur n'a pas songé à résister aux désirs raisonnables d'un perfectionnement graduel : communiqués par *la voie légale ouverte à tous,* ils seront accueillis par lui avec reconnaissance, car il ne forme d'autre vœu que de voir sa patrie atteindre le plus haut point de prospérité et de gloire qui lui soit marqué par la divine Providence.

Ces tristes événemens, ajoute-t-il, doivent servir de leçon à tout le monde. « Puissent maintenant les pères porter « toute leur attention sur l'éducation morale de leurs en- « fans! Ce n'est certes point aux progrès de la civilisation, « mais à la vanité qui ne produit que le désœuvrement et « le vide de l'esprit, mais au défaut d'instruction réelle, « qu'il faut attribuer cette licence de la pensée, cette fougue « des passions, ces demi-connaissances si confuses et si fu- « nestes, ce penchant aux théories extrêmes et aux visions « politiques, qui commencent par démoraliser et finissent « par perdre. En vain le gouvernement fera-t-il de géné- « reux efforts, en vain s'épuisera-t-il en sacrifices, si l'é- « ducation domestique ne seconde son action et ses vues, « *si elle ne verse dans les cœurs tous les germes de la mo-* « *rale.* »

Ici, comme partout, la noblesse, « ce boulevard du trône et de l'honneur national », doit servir de modèle ; devant elle s'ouvrent toutes les carrières : la justice, les armées, les diverses branches de l'administration intérieure, tout réclame des agens zélés et capables, tout dépend des choix qu'elle fait. Tout ce qu'elle emploiera d'efforts pour perfectionner « l'éducation indigène consacrée à la Russie et donnée dans son sein », sera pour le souverain un objet de satisfaction et de reconnaissance. Au reste, ces observations, si fondées, si sages, le tsar ne les adresse pas à la noblesse seule : il est le père de tous ses sujets, et il réclame la confiance de toutes les classes de citoyens.

Enfin, il déclare qu'une dernière obligation lui est imposée. « Dans les lieux, dit-il, où, sept mois auparavant, « l'explosion d'une soudaine révolte Nous a tout d'un coup « révélé l'affreux secret d'un mal qui comptait déjà dix an- « nées, il faut qu'un dernier acte de commémoration, un

« sacrifice expiatoire consacre le souvenir du sang russe « versé dans ces mêmes lieux pour la religion, le souve- « rain, la patrie; il faut que de solennelles actions de « grâces s'y élèvent vers le Seigneur. Nous avons reconnu « sa main toute-puissante lorsqu'elle déchirait le voile qui « couvrait cet horrible mystère; Nous l'avons reconnue, « lorsqu'en permettant au crime de s'armer, elle assurait sa « perte. Telle qu'un orage d'un moment, la révolte semble « n'avoir éclaté que pour anéantir la conspiration dont elle « avait été le début. »

Conformément à cette volonté impériale, toute la garnison de Saint-Pétersbourg était rangée, le 26, dès 7 heures du matin, sur la place d'Isaac, formant un vaste carré autour d'un autel qui s'élevait sur une haute estrade, à l'endroit même où le combat impie du 26 décembre avait eu lieu. Tout à coup, le peuple, accouru en foule, vit sortir l'empereur de l'église de l'Amirauté, qui est le monument le plus central de Pétersbourg, le vrai noyau de la ville. Le monarque était conduit par le vieux métropolitain, couvert de ses ornemens pontificaux. Ils marchèrent ensemble vers l'autel, et, au même moment, parut dans une voiture d'apparat, l'impératrice accompagnée du prince Charles de Prusse, son frère. Un service solennel commença aussitôt. Dieu avait étendu sa main sur le pays et l'avait préservé de la ruine : on lui adressa des actions de grâces, on récita des prières pour le repos de l'âme des hommes qui avaient péri en défendant le trône et l'ordre public, et l'on recommanda à la protection divine ce règne qui s'ouvrait sous de si graves auspices, soumis dès ses premiers jours à des épreuves si redoutables. Descendant ensuite les marches de l'autel, les prêtres s'avancèrent vers la troupe et le peuple : ils répandirent sur eux l'eau lustrale en signe de puri-

fication et en arrosèrent la place, comme d'une rosée fécondante.

A huit heures du matin, cent et un coups de canon annoncèrent la fin de la cérémonie. L'expiation était complète et toute trace du crime effacée.

CHAPITRE DOUZIÈME.

MOSCOU ET LE COURONNEMENT.

La véritable capitale de la Russie, c'est Moscou.

En portant ce jugement, nous sommes loin de méconnaître l'importance dont a été Saint-Pétersbourg dans le passé, et que cette magnifique résidence, aux yeux de bien des personnes, conserve même dans le présent. Sur ce dernier point, nous sommes d'un autre avis ; suivant nous, la capitale actuelle a fait son temps ; mais relativement au passé, ce serait nier l'évidence que de ne pas reconnaître à la fondation de Pierre le Grand une immense part à la régénération de l'empire et à l'accomplissement des destinées nouvelles que le tsar réformateur avait rêvées pour son pays.

A Moscou, il se sentait mal à l'aise, contrarié dans ses projets, gêné dans ses mouvemens. Il y était en présence d'une Église très attachée aux vieilles traditions, sourdement hostile aux idées de réforme importées du dehors, servile sans doute vis-à-vis du trône, mais cependant puissante et trop affermie dans les affections populaires pour

qu'il ne fût pas nécessaire de compter avec elle. Il y était en outre contenu par une cour nombreuse, compacte, composée de toutes les sommités du pays et des plus riches propriétaires territoriaux ; peu éclairée du reste, ne connaissant rien au-dessus de la Russie, de ses mœurs, de sa force, de sa richesse ; jalouse de la faveur du maître et peu disposée à la partager avec des aventuriers étrangers. Enfin, il avait à ménager là même le peuple, façonné au joug, il est vrai, mais entêté de ses habitudes, détestant la civilisation comme un produit exotique, jugeant toutes choses au point de vue religieux, et voyant une hérésie dans la moindre innovation ; d'ailleurs froissé par l'arrogance de ces hôtes qui arrivaient de toutes parts, et plein de sympathie pour ses guides naturels des deux classes supérieures, fidèles comme lui au sentiment national, et, comme lui, mécontens.

Ainsi entouré, peut-être Pierre Ier eût-il été hors d'état d'exécuter ses projets ; toujours sous les regards de spectateurs malveillans ou chagrins, peut-être son courage eût-il fléchi et la lassitude eût-elle triomphé de son énergie. De leur côté, les instrumens étrangers dont le tsar se servait, n'auraient point eu le libre jeu de leurs forces ; au milieu de la population nombreuse d'une capitale séculaire, leur petite colonie se serait sentie faible, dominée par une opposition qui pouvait la réduire à l'impuissance. La jalousie réciproque aurait donné lieu, chaque jour, à des conflits menaçans, et à la fin le dégoût eût dispersé ces utiles auxiliaires, détournés par des luttes stériles du but qu'on avait espéré atteindre avec leur aide.

A cela il faut ajouter que, sous Pierre le Grand, la Russie n'était plus un empire purement moscovite : après les conquêtes faites le long de la Baltique, des frontières

méridionales de la Livonie jusqu'en Finlande, il devait y avoir place dans la commune métropole et à la cour, pour cette noblesse allemande, désormais soumise et qui, beaucoup plus avancée en culture que la noblesse russe, n'aurait pas enduré ses hauteurs et ne devait pas être sacrifiée à son esprit exclusif. Il fallait à ces nouveaux sujets russes des temples de leur culte, et le clergé de Moscou n'en aurait point vu s'élever dans la « ville sainte », à l'ombre des principaux sanctuaires du « peuple orthodoxe », sans crier à la profanation, sans gémir sur la disgrâce de l'Église, assiégée par « le schisme des latins » ou souillée par le contact de « la foi sacrilége des luthériens (*). »

Décidé à faire jouir chacun de son droit, à attirer près de sa personne toutes les forces de la civilisation, Pierre avait besoin d'un terrain neutre, où des élémens divers pussent se rencontrer sans se combattre, où ils pussent apprendre à se connaître, à se supporter mutuellement, et d'où l'exemple de cette tolérance exerçât son action sur toutes les portions de l'empire.

Ce n'est pas tout. Il voulait à tout prix que cet empire devînt un état européen : il fallait donc se mettre en communication avec l'Europe, s'en rapprocher, non pas seulement au moyen d'un port pouvant servir d'intermédiaire, mais avec le siége de sa puissance, d'où il n'aurait qu'à étendre son bras pour prendre part à toutes les affaires et jeter le poids d'un grand peuple dans la balance des intérêts généraux. L'étranger était peu enclin à chercher la route de Moscou, à travers les immenses solitudes qui séparaient de la mer la capitale des tsars; il était bon de faire en sorte qu'il trouvât la Russie aussitôt entré dans l'em-

(*) *Voir* t. Ier, p. 551.

bouchure de la Néva. Là il prendrait d'elle une idée favorable, dans une ville créée à l'image des grandes cités de l'Europe; là il trouverait, au lieu de la barbarie moscovite, le reflet de ses propres mœurs et de cette civilisation dont il avait l'habitude; là il se formerait à l'usage d'une langue inconnue avec des gens qui parlaient la sienne, et ainsi toute barrière devait tomber entre la grande famille des nations chrétiennes et le dernier venu d'entre ses membres.

Anneau de réunion d'une grande chaîne, Saint-Pétersbourg a merveilleusement rempli sa destination. Depuis longtemps la jonction est parfaite, rien ne saurait la dissoudre, et rien n'exige plus que le gouvernement penche de tout son poids vers ce côté où la Russie n'a pas son vrai centre de gravité.

M. de Custine a raison : « Ou la Russie n'accomplira pas ce qui nous paraît sa destinée, ou Moscou redeviendra quelque jour la capitale de l'empire, car elle seule possède le germe de l'indépendance et de l'originalité russe. La racine de l'arbre est là, c'est là qu'il doit porter ses fruits ; jamais greffe n'acquiert la force de la semence (*). »

La translation du siége de l'empire à Saint-Pétersbourg était une mesure nécessaire, mais seulement transitoire et dont le but est atteint. Aujourd'hui, au point de vue de la politique européenne, ce n'est sans doute plus ce coin de l'Ingrie que l'on choisirait, c'est plutôt Varsovie, ville plus rapprochée du cœur de l'Europe, plus voisine de l'Allemagne et des deux grandes cours de Vienne et de Berlin. Fixé à Varsovie, le gouvernement russe pèserait de tout son poids sur l'Occident, il y serait tout-puissant, et l'indépendance de la plupart des états serait fortement compro-

(*) *La Russie en* 1839, t. III, p. 273.

mise. Mais, au point où en sont les choses, pour que Varsovie devînt la résidence impériale, il faudrait qu'au préalable bien des changemens arrivassent ; il faudrait, avant tout, que la fusion de la Pologne avec la Russie fût consommée et que la première eût fait à celle-ci le sacrifice de sa nationalité particulière, au bénéfice de cet empire des Slaves dont nous avons parlé (*) ; il faudrait que la jalousie et les haines nationales entre les deux rivaux fussent complétement amorties ; en d'autres termes, il faudrait un miracle, une de ces péripéties inattendues qui trompent tous les calculs et renouvellent la face des choses.

Les Russes ont quelquefois rêvé une autre capitale, et peut-être n'a-t-on pas cessé, dans certaines régions sociales, de se bercer de cette illusion. De l'extrémité du Nord, l'imagination s'est reportée à l'extrémité du Sud, où, au lieu du sombre tableau d'une nature souffreteuse et d'un climat glacial, se présentait à elle le brillant spectacle d'un site magnifique, éclairé par un soleil dont rien ne ternit l'éclat et dont les ardeurs bienfaisantes font épanouir les cœurs, qui se contractent au contraire sous le ciel hyperboréen. Constantinople, la clef de l'Orient, est destinée à devenir un jour l'un des plus riches entrepôts du commerce du monde ; comme Pétersbourg, elle est en communication avec l'Europe par les mers, et avec l'intérieur de la Russie par de grands fleuves. Ceux-ci ont leur embouchure tournée vers la capitale othomane, qui commande la sortie de la mer Noire, ainsi que l'entrée de cette Méditerranée où les plus grands intérêts de la civilisation se concentrent et où se videront dorénavant les querelles entre les premières puissances de la chrétienté.

(*) *Voir* t. Ier, p. 599.

Mais Constantinople, devenue la capitale de l'empire moscovite, n'amènerait pas seulement une phase nouvelle dans les affaires du monde, elle deviendrait aussi la cause d'un bouleversement profond, au sein même de cet empire. Selon toute vraisemblance, le Nord se détacherait du Midi, de nouveaux états se formeraient, et l'avenir de la race slavonne se présenterait sous un aspect tout différent.

Au demeurant, laissons ces questions dans la nuit qui les enveloppe encore, et n'attachons pas à des chimères une importance à laquelle elles ne peuvent aspirer.

La vraie capitale de la Russie, nous le répétons, c'est Moscou : au point de vue national, on n'en voit pas d'autre, et c'est sans doute à ce point de vue que les tsars finiront par se placer.

Sans doute Moscou n'est pas la plus ancienne des villes russes. Sa première fondation ne remonte pas au delà de l'année 1147; au treizième siècle seulement, elle devint la résidence de princes issus du sang de Rurik. Daniel Alexandrovitch fut le premier qui y reçut la sépulture (1304); il avait déjà pris le titre de grand-prince de Moscou (1295), mais le siége de la grande-principauté ne fut pas établi dans cette ville d'une manière durable avant Ioann Danilovitch, surnommé Kalita ou la Bourse (1328-1340) (*). Auparavant, Vladimir avait joui de cet honneur. Novgorod et Kief ont une origine encore bien plus reculée, car la première de ces villes fut le berceau de l'empire, et la seconde, résidence de saint Vladimir *l'égal des apôtres*, reçut d'abord le dépôt de la foi déjà professée par sainte Olga. Dès 1035,

(*) Le siége primatial y fut transféré en 1326, par le métropolitain Pierre, qui quitta Vladimir sur la Kliazma, où ce siége avait été transféré de Kief vers 1285. Pierre est révéré par l'Église russe comme un de ses plus grands saints ; sa châsse, à la cathédrale Ouspenski, de Moscou, est l'objet d'hommages fervens et multipliés.

nous trouvons à Kief un métropolitain chef de l'Église russe sous l'autorité du patriarche de Byzance. La ville renferme les plus vieux sanctuaires de la nation : on n'y voit plus aujourd'hui que quelques ruines de l'église de la Nativité de la Vierge dite *des Dîmes*, la plus ancienne de toutes, mais le monastère des Souterrains (*Petcherskaïa lavra*), encore existant, n'est pas d'une date beaucoup plus récente (*). Novgorod la Grande, soustraite à l'invasion mongole, eut, pendant deux siècles des destinées bien différentes de celles du reste de la Russie : livrée au commerce, dotée d'institutions municipales, elle se gouverna en république, tout en plaçant le plus souvent sa prospérité croissante sous les auspices d'un prince de la maison de Rurik. Celui-ci était le seul lien qui unît la puissante cité à l'héritage des successeurs de Monomaque et d'Alexandre Nevski, jusqu'au moment où la force des armes l'y incorpora de nouveau pour ne plus en être séparée. Les deux vieilles métropoles eurent, à cet égard, presque le même sort ; car, arrachée aux hordes tatares par la valeur guerrière des Lithuaniens et bientôt transmise par ceux-ci à la Pologne, Kief se vit également isolée de la masse du peuple orthodoxe, entraînée dans une politique différente, convertie à d'autres principes, et forcée même d'abjurer le schisme pour entrer dans la communion avec l'Église latine, quand le métropolitain Isidore signa les canons du concile de Florence et accepta, en 1438, la pourpre romaine. L'union, à la vérité, ne dura qu'un temps et ne fut point générale ; mais depuis cette époque, l'ancienne résidence de saint Vladimir ne fut plus que la capitale de la Petite-Russie, hors de contact avec la Grande où régnaient d'autres mœurs, où la langue

(*) Il fut fondé vers 1055.

même se nuançait sensiblement, et où une population plus façonnée à l'obéissance, plus fidèle aux vieilles traditions, plus robuste de corps, mais moins bien douée sous le rapport intellectuel et moins avancée en culture, se groupait autour du trône de Rurik, sans doute avili, mais destiné à reprendre une nouvelle splendeur.

La Grande-Russie, dont nous parlons, c'était la Moscovie, ainsi nommée de Moscou sa capitale. A partir du quatorzième siècle, tous les faits les plus notables de l'histoire nationale se rattachent à cette ville, devenue, comme nous l'avons dit, la résidence du grand-prince et du métropolitain, père des fidèles. Elle devint le centre de la lutte bientôt engagée contre les Mongols. Dimitri Ioannovitch y déploya son drapeau noir lorsqu'il alla préparer, dans les champs de Koulikof (1380), la délivrance de la patrie et mériter le glorieux surnom de vainqueur du Don (*Donskoï*). Olgherd, le belliqueux grand-prince des Lithuaniens, fut arrêté sous les murs du Kreml (*); plus heureux, le khan Toktamysch y pénétra, et mit tout à feu et à sang. Mais le sang des martyrs fut comme un baptême pour la nouvelle capitale : ainsi sanctifiée, elle parut vénérable aux yeux de tous; la religion y multiplia les miracles, et la gloire des *saints thaumaturges* de Moscou (**) fit battre tous les cœurs d'une extrémité du pays à l'autre. L'image de la Vierge de Vladimir (***) peinte par saint Luc, préserva, dit-on, la ville des fureurs de Timour; mais Iédighéï, son frère d'armes, y porta encore une fois d'affreux ravages, dont la malheureuse

(*) Nous avons donné, t. Ier, p. 9, l'étymologie de ce mot. Cependant nous ajouterons ici que dans tous les dialectes turcs, *krym*, *kurum*, *kerman* signifient forteresse; en mongol, *kerem* signifie mur, enceinte. Kara-Korum, ou la forteresse noire, était la résidence de Tchinghiz-Khan.

(**) *Voir* t. Ier, p. 356 et suiv.

(***) Il sera plus amplement question d'elle dans le cours de ce chapitre.

cité eut peine à se relever. Cependant la foi du peuple ne chancela pas un instant : après tant d'incendies et de dévastations, précédés d'ailleurs de la peste et de fléaux divers, chacun rebâtit sa demeure, et chacun porta en outre son offrande sur l'autel pour réparer les dégâts faits dans les temples, pour embellir ces asiles de la piété et en augmenter le nombre. Ce nombre s'exprima bientôt par la formule de « quarante fois quarante » (*sorok sorokof*), qu'il ne faut sans doute pas prendre à la lettre (*). Moscou s'enrichit des dépouilles de Novgorod la Grande et de celles de Kasan, capitale du principal débris de la Horde d'or désormais tributaire des Russes ; et à partir de ce moment, les annalistes parlent de son opulence avec non moins d'admiration que n'en avaient eu leurs prédécesseurs pour Kief, suivant eux, une seconde Byzance. Sous Ioann III, la cathédrale de l'Assomption (**), au Kreml, où fut déposée l'image miraculeuse de la Vierge de Vladimir, reçut sa forme actuelle ; presque à côté d'elle, on en construisit une autre, sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, surmontée d'une haute tour qui est cet Ivân Véliki (***) dont, à plusieurs lieues à la ronde, le pieux fils de l'Église salue, en se découvrant et se signant, la croix resplendissante d'or, avant de commencer sa journée dans les travaux des champs.

Mais la *mère des villes russes* était réservée à de nouvelles épreuves, et elle en devint d'autant plus chère aux habitans. En 1547, le feu, transmis de rue en rue par le pavé en bois,

(*) Comme le fait Storch en parlant de 1600 clochers. *Russland unter Alexander I*, t. Ier, p. 91.

(**) En russe *Ouspenski Sabor*. Littéralement, *ouspénie* n'est pas *assumptio*, mais *dormitio*.

(***) Littéralement, *le grand Jean*. On sait que Napoléon en fit descendre la croix, qu'on supposait être d'or massif. Ce fut une erreur, et les Français n'emportèrent point leur trophée.

la dévora encore une fois presque totalement ; les maisons en pierre, peu nombreuses alors, résistèrent seules, et les flammes respectèrent surtout l'image de la reine des anges sur laquelle, disent les chroniques, elles n'avaient aucun pouvoir. Trente ans plus tard, les Tatars de Crimée, restés seuls redoutables de tous les démembremens de la Horde d'or, vinrent incendier Moscou de nouveau ; puis, au commencement du dix-septième siècle, le Kreml fut le théâtre d'une lutte terrible et prolongée entre les vrais fils de la patrie et l'invasion étrangère, entre l'Église orthodoxe et le schisme latin. Moscou se transforma en un véritable champ de bataille. La religion humiliée, spectacle navrant pour un peuple pieux, roidit les forces de tous et enfanta encore une fois des miracles. Ce fut elle qui donna le signal de la résistance : le patriarche Hermogène appela le peuple aux armes, et la laure (*) de saint Serge se hérissa de couleuvrines ou autres bouches à feu. Tous les efforts des Polonais se brisèrent contre ses murs ; et ceints de l'épée de Gédéon, les religieux vinrent concourir à la délivrance du Kreml, où bientôt les représentans de la nation, élevant sur le pavois la maison de Romanof (**), saluèrent avec l'ivresse de l'enthousiasme l'avénement d'une nouvelle race de tsars orthodoxes et le triomphe de la cause nationale.

Voilà ce que le nom de Moscou dit aux Russes ; voilà quelle histoire est inscrite sur les murs du Kreml, emblème de l'éternelle durée de l'empire. Quel prestige pour une capitale, quel titre de gloire aux yeux d'un peuple ! Aucun souvenir semblable se rattache-t-il à la belle étrangère si

(*) Nous avons déjà souvent employé ce mot, emprunté du grec λαύρα, qui signifie rue, quartier. Les plus grands monastères recevaient seuls cette qualification.

(**) *Voir* t. Ier, p. 341 et suiv.

coquettement assise sur les bords de la Néva? Non, la religion n'a point dû d'éclat nouveau à Saint-Pétersbourg; jamais la patrie tout entière ne s'est réfugiée sous les remparts de sa citadelle; et de nos jours encore, quand, après un siècle d'une sécurité qui n'avait plus été troublée depuis Charles XII, l'invasion étrangère porta encore une fois ses torches au sein des cités russes, est-ce Pétersbourg qui l'arrêta? est-ce la fondation de Pierre qui fut la victime expiatoire? est-ce là que sortit des cendres d'un immense brasier le phénix, symbole d'une existence impérissable? Nullement, ce fut Moscou qui eut les palmes du martyre et les lauriers de la victoire.

Sans doute Moscou a toujours conservé le titre de première capitale (*); mais un titre n'est pas une réalité, et c'est à être une capitale réelle que Moscou aspire. Ses droits à cet égard sont incontestables et au-dessus de toute rivalité; elle les emprunte à la nature des choses aussi bien qu'à l'histoire.

Ceci exige quelques développemens.

Moscou est au centre de l'empire, au milieu de l'élément principal de sa population, base de sa nationalité. La Moskva, rivière qui coule au pied du Kreml, est mise, par l'Oka, en communication avec le Volga; or, ce fleuve majestueux, qui traverse une grande partie de la Russie d'Europe dans son cours de près de mille lieues, forme, comme on sait, la jonction entre les mers du Nord et celles du Sud, entre la Baltique et la Caspienne. Un chemin de fer va d'ailleurs relier directement Moscou à Saint-Pétersbourg, c'est-à-dire à la mer Baltique, indépendamment d'une magnifique chaussée, construite par l'armée il y a vingt ans, et qui don-

(*) *Pervopréstolnii i stolitchnii gorod.*

nait déjà de grandes facilités à la circulation. Toutes les routes de l'intérieur aboutissent ou touchent à Moscou. On passe par cette ville pour aller de la capitale du Nord en Crimée ou au Caucase; il en est de même quand on se dirige vers Kasan et la Sibérie, ou quand on va visiter la populeuse foire de Nijni-Novgorod où chaque année, au mois de juillet, l'Orient et l'Occident se donnent rendez-vous (*).

Là, au centre, est la véritable force de la Russie. Le gouvernement de Moscou est le mieux peuplé de tous : on y compte 48 habitans par verste carrée, tandis que dans celui de Saint-Pétersbourg la densité de la population est seulement de 16 à 17 âmes par verste carrée; dans celui de Novgorod, elle est de moins de 9; dans celui d'Archangel (**), il y a une âme sur trois verstes carrées, et à l'autre bout de l'empire, dans le gouvernement d'Astrakhan, il y en a deux, au plus, par verste. La plupart des gouvernemens rangés à l'entour de celui de Moscou sont également au nombre des mieux peuplés : celui de Toula a près de 46 âmes par verste carrée, celui de Riaisan près de 37, celui de Kalouga 36, celui de Vladimir environ 30; on en compte encore près de 24 dans celui de Smolensk, et de 22 à 23 dans celui de Tver. Un peu plus loin, Koursk en a de 42 à 43, Orel, 36 et Iaroslavl près de 32. En réunissant les quatorze gouvernemens du centre, la plupart compris dans l'ancienne Grande-Russie, on trouve un noyau de plus de 17 millions d'âmes, concentré sur un espace d'environ 600,000 verstes carrées, c'est-à-dire de l'étendue de la France, de la Belgique et des Pays-Bas pris ensemble, tandis que la Russie d'Europe tout entière, sur une superficie qui approche de 5 millions de

(*) Il se fait annuellement, à cette foire, pour 120 à 130 millions de francs d'affaires.

(**) En russe, Arkhanghelsk.

verstes carrées (*), c'est-à-dire huit fois plus grande, n'a guère que trois fois cette population.

Ce n'est pas tout. Cette agglomération d'hommes, plus compacte qu'ailleurs, est aussi de beaucoup la plus industrieuse, et par conséquent, la plus riche, la moins ignorante. Sur environ 7,000 usines, fabriques et manufactures que possédait la Russie en 1842, plus de mille, ou un septième, appartenaient au gouvernement de Moscou, où l'on occupait près de 100,000 ouvriers sur environ 420,000 employés à l'industrie dans tout l'empire. Celui de Vladimir, dont on connaît le riche village d'Ivanovo, propriété des comtes Chérémétief, participe à cette prospérité, concentrée au cœur de l'état; mais Moscou en est la principale source. Le travail manufacturier y fait des progrès rapides, un seul chiffre nous en fournira la preuve. En 1820, cette ville ne recevait encore que 100,000 pouds (**) de coton; elle en a reçu 450,000 en 1842.

Enfin, le seul aspect de Moscou annonce la capitale de l'empire. A Pétersbourg, quand la neige ne couvre pas tout comme d'un linceul, on pourrait se croire dans une des capitales de l'Occident : sauf les barbes et les cafetans, rien de particulier n'y frappe les yeux, rien ne vous annonce une civilisation différente. Le mouvement des rues est tel qu'on le voit dans toutes les grandes villes, et l'architecture, loin d'être caractéristique, rappelle tantôt Rome et la Grèce, tantôt la Hollande ou l'Italie moderne (***). A

(*) Pour le compte en kilomètres carrés, *voir* t. Ier, p. 22.

(**) Le *poud* est de 40 livres russes; il répond à 16,380 kilogrammes.

(***) M. de Custine, avec son exagération habituelle, appelle Pétersbourg une « parodie de la Grèce et de l'Italie, moins le marbre et le soleil » (t. II, p. 336). Et pourtant ajoute-t-il, en songeant au climat du pays, « au lieu des Grecs et des Romains, les architectes russes auraient dû prendre pour modèles les taupes et les fourmis » (t. III, p. 249).

Moscou, bien que la ville soit en général moderne aussi, on reconnaît cependant le cachet national, tant sur la personne des passans, que sur les murailles des vieilles constructions. L'incendie de 1812 a rajeuni Moscou ; mais le Kreml est resté avec son caractère à part et son style étrange, avec sa massive enceinte blanchie, inégale, crénelée, à meurtrières, hérissée de tours de tous les modèles imaginables, gothiques ou byzantines, et laissant voir dans son intérieur un assemblage bizarre d'églises, de monastères et de palais, entassés sur un étroit espace. Cet ensemble qui rappelle l'union intime de la religion avec la politique, et d'une religion à part, différente de celle de l'Occident, d'une religion roide et formaliste, parle vivement à l'imagination. Une armée de dômes, la plupart couverts en tôle dorée, surmonte cette multitude d'églises, et sur leurs pointes s'élèvent, comme une forêt de piques, des croix innombrables, dont la plus haute, celle d'Ivân Véliki, semble appeler à la prière le pays tout entier. On se sent là comme dans un vaste couvent.

Tout cela est national ; mais de plus, c'est grandiose. En approchant de Moscou par la route de Saint-Pétersbourg, la capitale ne se révèle point au voyageur. Sans Ivân Véliki, qu'on aperçoit de loin dominant de son ballon doré (*) un vaste groupe de ballons semblables, on ne se douterait pas du voisinage d'une si grande ville ; et le faubourg par où l'on y entre, étroit et sans perspective, ne prépare par aucun effet pittoresque, au spectacle qu'on aura bientôt sous les yeux. Mais lorsque arrivant du sud, par le chemin de Kalouga, comme nos braves compatriotes, vainqueurs à

(*) On ne sait quel nom donner à ces petits dômes ou coupoles, à la forme d'un oignon ou d'un navet renversés, qui hérissent ici les toitures des églises ou couronnent les clochers, comme celui d'Ivân Véliki.

Borodino (*), on s'arrête au haut du côteau, là où il s'abaisse vers le lit de la Moskva; ou lorsque, choisissant le point de vue le plus avantageux, on est allé se placer sur la montagne des Moineaux (**), au-dessus de la rivière, à l'endroit où devrait s'élever, en mémoire des événemens de 1812, un magnifique temple du Sauveur, alors le panorama merveilleux étalé devant vous, vous arrache un cri d'admiration, et la grandeur de cet aspect vous semble en rapport avec la gloire de Pierre le Grand et de Catherine II.

A vos pieds serpente la Moskva, et le coude qu'elle forme avant d'entrer dans la ville, encadre des prairies, des jardins, et cette immense plaine, consacrée aux fêtes populaires, qui doit son nom de Dévitché-Polé (plaine des religieuses) au couvent Novo-Dévitchéi, situé à son extrémité. Cette paisible retraite de femmes vouées à la religion, ressemble plus à une citadelle qu'à un lieu de prière et de méditation. En dehors du coude, à votre droite, s'élèvent au-dessus de la Moskva, ces charmantes éminences boisées, couvertes de maisons de campagne, où Neskouschna attire la foule avide d'amusement (***), et où l'Hôpital Galitsyne ouvre ses portes aux pauvres malades. Plus loin, tout contre le mur d'enceinte, est un grand couvent d'hommes, également aux murs crénelés : c'est Notre-Dame du Don, sanctuaire révéré. Celui de Saint-Daniel touche à la rivière, qui vient vous rejoindre après avoir fait dans Moscou, et pour en sortir, un nouveau coude opposé au premier. Puis, sur l'autre bord, sont encore des éminences, en partie occupées par des jardins, en partie couvertes de monumens religieux. C'est à ces hauteurs (*kroutitsy*) que

(*) Nom que donnent les Russes à la bataille de la Moskva.
(**) *Vorobiefskii Gory.*
(***) Tout auprès a été bâti le nouveau palais de l'impératrice Alexandra.

le premier siége épiscopal établi à Moscou a dû son nom. Là se trouve, non loin du mur d'enceinte, le vaste monastère de Saint-Simon (*), un des lieux les plus remarquables de la ville, et Novospasskoï déjà décrit (**), et Pakrofskoï et Andronief et d'autres couvens ou groupes d'églises aux coupoles bulbeuses, aux campaniles élancés. Ce sont autant de forteresses, jadis toujours prêtes à repousser les attaques des Tatars infidèles ou des Lithuaniens et des Liékhs schismatiques. A votre gauche, sont d'autres côteaux. Mais devant vous, quel énorme amas de maisons, les unes en bois, les autres en pierre; celles-ci surmontées de toits en tôle, peints soit en rouge, soit en vert, celles-là s'éclipsant sous l'ombre des autres ou sous celle d'arbres touffus; toutes laissant entre elles de grands intervalles occupés par les jardins et dominées, de distance en distance, par quelque église de ce type moscovite où quatre petites coupoles bulbeuses sont rangées autour de la coupole principale, elle-même étriquée mais pesante! Qu'on juge de l'effet d'ensemble, quand on saura qu'il y a là 400 églises, 21 couvens, 640 chapelles; qu'il y a 12,000 maisons, dont 3,500 seulement en pierres, les autres en bois! Parmi celles en pierres les somptueux palais abondent; ils tiennent une grande place, frappent avant tout les yeux et forment les parties saillantes du tableau. Au milieu s'élève la colline du Kreml, abrupte du côté de la rivière qui est en face de nous, allant s'abaissant du côté opposé, vers la Ville-Blanche (*Béloï Gorod*) qui forme un demi-cercle autour du Kreml et de la Ville-Chinoise (*Kitaï Gorod*), quartier intérieur dont, à l'est, ses murs et une grande place le séparent. Tout autour de cette colline serpentent les murs crénelés dont

(*) *Voir* t. Ier, p. 320.
(**) *Ibidem*, p. 319.

nous avons parlé, avec leur bigarrure de tours appartenant à tous les styles imaginables; et au-dessus des remparts s'étalent, serrés les uns contre les autres, dans un ordre plus apparent que réel, ces églises, ces couvens, ces palais aux formes non moins bizarres, non moins multiples, dont nous avons aussi déjà dit un mot. A cette vue, on oublie enfin l'Europe : ce pêle-mêle de donjons du moyen âge, de minarets mauresques, de pagodes indiennes planant comme une ville aérienne au-dessus de la ville prosternée à ses pieds, jette le trouble dans les sens et confond l'imagination du spectateur, d'ailleurs ébloui des feux étincelans dont le reflet des rayons du soleil environne toutes ces coupoles métalliques à la riche dorure et au poli brillant.

On lit dans le 26e bulletin de la grande armée, en date du 23 octobre 1812, les lignes suivantes : « L'empereur fit miner le Kremlin ; le duc de Trévise le fit sauter le 23, à deux heures du matin. Tout a été détruit : cette ancienne citadelle, le premier palais des tsars ont été. »

Il n'en est rien, heureusement : le premier palais des tsars a été transformé, il est vrai ; mais au-dessus des constructions nouvelles s'élève encore le vieux *térem,* étage supérieur consacré au gynécée, et rappelle, par la forme de son toit, le style ordinaire des maisons russes. Le Palais à facettes (*Granovitaïa Palata*) y touche comme autrefois, et, au couronnement de Nicolas, la table du banquet impérial s'est dressée, comme du temps d'Ioann le Terrible, sous les lourdes ogives de sa grande salle. En se plaçant sur le perron du palais ou en descendant l'Escalier rouge (*krassnoïé kryltso*), on est toujours au milieu des sanctuaires révérés de la nation, chefs-d'œuvre d'Aleviso et de Fioraventi-Aristote de Bologne. Deux pans du mur d'enceinte

deux tourelles, un clocher et le quart de l'Arsenal ont sauté (*), mais tous les autres bâtimens sont restés intacts; le Kreml n'a pas changé d'aspect : heureux si les constructions entreprises par le souverain actuel n'avaient pas fait plus de tort à son ordonnance intérieure que la colère du conquérant étranger.

Quant à l'incendie de la ville, il a dévoré, selon le rapport du gouverneur général, les trois quarts des maisons (**). Rostoptchine a essayé d'en faire retomber la responsabilité sur les Français, mais le temps a déjà fait justice de cette accusation; nous avons dit à quoi il faut attribuer la catastrophe, qu'au point de vue russe on ne peut appeler un malheur (***), et nous croyons que c'est là *la vérité sur l'incendie.*

Le désastre s'est particulièrement appesanti sur le Béloï Gorod, le Zemlianoï Gorod (Ville de terre) et les faubourgs extérieurs : là, un immense brasier, dont les premières ardeurs forcèrent Napoléon de se sauver en toute hâte du Kreml pour gagner, au dehors de la ville, le palais Pétrofski, ne laissa debout que les édifices les plus solides, un millier d'hôtels, quelques centaines d'églises et le petit nombre de monumens publics disséminés dans ces quartiers, comme l'Hospice des Orphelins, dont les constructions couvrent

(*) *Voir* la brochure du comte Rostoptchine, *La Vérité sur l'incendie de Moscou,* p. 41. L'auteur assure que les réparations ont coûté tout au plus 500,000 fr.

(**) Et néanmoins, « d'après les calculs faits par une commission, les dommages produits par l'incendie et la guerre, tant dans la ville que dans le gouvernement de Moscou, ne montaient qu'à 321 millions de roubles (à peu près autant de francs). » Rostoptchine, *La Vérité sur l'incendie de Moscou,* p. 51. Cela ne donne pas une haute idée des valeurs immobilières existant dans les villes russes. Le bulletin parlait de « plusieurs milliards. »

(***) *Voir* t. Ier, p. 67, et t. II, p. 192, la note 2. *Voir* aussi notre ouvrage *La Russie, la Pologne et la Finlande,* p. 54 et 55.

une vaste surface, ou comme la Tour de Soukharef, dernier produit du vieux temps, dernier chaînon par lequel l'empereur Pierre Ier, qui la fit achever, rattachait les enfantemens de son règne à ceux des tsars ses prédécesseurs.

Cependant, Moscou sortit triomphante de cette épreuve : toutes les autres villes se hâtèrent de venir à son secours ; tous ses riches habitans prodiguèrent leurs trésors pour la relever de ses cendres, plus belle, plus régulière, plus splendide. Dix ans à peine s'étaient écoulés, qu'on la voyait rebâtie ; quelques ruines seulement, éparses çà et là dans les quartiers les plus écartés, rappelaient encore la catastrophe terrible qui brisa la puissance du dominateur de l'Occident. Les cabanes en bois furent reléguées aux extrémités : des maisons en briques les remplacèrent dans les arrondissemens intérieurs ; de nouveaux palais furent construits, les rues s'alignèrent avec plus d'ordre, des promenades et des places superbes dégagèrent les abords de la citadelle.

Le caractère de la ville a peu changé, car il tient aux accidens variés d'un terrain onduleux et aux mœurs des principaux habitans, accoutumés à un faste asiatique, traînant à leur suite une légion de serviteurs, et qui étoufferaient dans leurs maisons opulentes si l'espace leur était mesuré avec trop de parcimonie. Moscou n'est plus *le grand village* d'autrefois, mais les potagers y occupent encore une grande place ; de vastes jardins et des cours spacieuses séparent encore les maisons entre elles, et le feuillage des arbres, dont se détachent nettement les toits rouges qu'ils entourent, n'a pas cessé d'égayer le tableau, un des plus pittoresques que l'on puisse imaginer. Toujours irrégulière dans son ordonnance nouvelle, cette ville n'a pas la beauté monotone de sa rivale ; à la froide symétrie de celle-ci, à ses

alignemens à perte de vue, elle oppose la variété capricieuse de son terrain montueux, qui ménage à chaque pas une surprise au promeneur, et elle allie d'ailleurs aux charmes d'une nature dont elle respecte la liberté, l'intérêt des monumens historiques, chers au patriotisme et à la religion.

Telle est Moscou, la *mère des villes russes,* ancien siége et siége futur, il faut l'espérer, d'une puissance dont relève plus de la moitié de l'Europe.

Vers le commencement d'août 1826, ses rues prenaient un aspect singulièrement animé, bien que la population, peu en rapport avec une si vaste étendue, fût encore, à cette époque, de moins de 250,000 âmes (*). Mais les travaux relatifs aux apprêts des fêtes, les constructions temporaires qu'on élevait dans tous les quartiers et principalement au Kreml, les échafaudages dont on couvrait le sol et revêtait les murs, en un mot le besoin qu'on avait d'un plus grand nombre d'hommes de peine, avait nécessité l'envoi d'une multitude d'ouvriers, et les paysans des gouvernemens circonvoisins, attirés par la perspective d'abondans salaires ou de bénéfices considérables promis au trafic en plein vent, poussés d'ailleurs par la curiosité et par leur goût pour les cérémonies religieuses, affluaient spontanément. De plus, la noblesse, les propriétaires fonciers quittaient leurs terres pour revenir à la ville, suivis de leur cortége habituel d'équipages, de chevaux et de domestiques : on sait quel est leur luxe en ce dernier genre. Certains grands seigneurs s'entourent dans leurs châteaux de trois ou quatre cents de leurs serfs, et plus de cinquante sont quelquefois attachés à leur service personnel. Ils en emmènent un grand nom-

(*) Elle dépasse aujourd'hui 350,000 âmes; la population de Pétersbourg se monte à plus de 470,000.

bre dans leurs voyages, et quand ils vont passer la saison d'hiver dans les villes, ils ajoutent ainsi un tiers ou un quart à la population de ces dernières. A Moscou, ces fluctuations se renouvellent tous les ans ; mais dans la saison d'été, les hôtels des riches, encombrés jusqu'alors, sont ordinairement abandonnés ; les rues sont désertes, si ce n'est aux heures de chômage des nombreux ouvriers de fabriques.

A l'époque dont nous parlons, ceux-ci, hommes à carrure puissante et dont le sans-façon brutal contraste avec l'humble contenance de leurs frères dans la capitale du Nord, mêlaient leurs flots bruyans à ceux qui débordaient des campagnes d'alentour.

Pétersbourg envoyait d'ailleurs l'élite de ses habitans : sur la route entre les deux capitales, huit cents chevaux d'*iamtchiks* (*) par station, suffisaient à peine au service des voyageurs. Toutes les grandes familles se faisaient représenter à Moscou par quelques-uns de leurs membres ; des curieux et des touristes arrivaient de tous les coins de l'Europe, et le corps diplomatique, augmenté de ces ambassades extraordinaires où fourmillaient les illustrations, formait à lui seul, avec les gens de service que chacun amenait à sa suite, une petite armée, avide, non de combats, mais d'intrigues, de spectacles et de plaisirs. Aussitôt arrivés, les représentans de la France et de l'Angleterre rivalisèrent entre eux de luxe et d'élégance, et, dans l'impuissance d'imiter leur exemple, les envoyés des autres cours rehaussèrent au moins par leur faste personnel et par l'étalage extérieur de leur somptueuse livrée, l'éclat des fêtes et la pompe des cortéges.

Tous les états, grands et petits, s'étaient imposé des frais

(*) Voituriers et loueurs de chevaux qui forment une corporation particulière.

extraordinaires : le pape lui-même, alors encore en bonne amitié avec la Russie, était représenté par un nonce (*).

Seules, la Turquie et la Perse n'avaient point envoyé d'ambassadeurs : la paix n'était pas encore conclue avec la première, et la seconde méditait, depuis l'avénement de Nicolas, une agression qu'elle a bientôt expiée par la perte de plusieurs provinces et par une forte contribution de guerre, dont le vainqueur a frappé son trésor. La nouvelle des premières hostilités et des avantages remportés par surprise à l'extrême frontière, arriva à Moscou au temps même où tout s'apprêtait pour les fêtes ; elle causa un moment d'étonnement, mais on l'oublia aussitôt, et elle ne fit rien changer aux dispositions prises.

Cependant, en l'absence des deux principales puissances de l'Orient, l'Asie n'était pas sans représentans à Moscou. Outre le tsarévitch de Grousie Taïmouraz, le prince Tariel Dadian de Mingrélie, le ministre du Gouriel Mamia, prince Matchoutadzé, celui qui, peu d'années après, devint le favori de la veuve de son maître et lui conseilla d'embrasser la cause des Turcs contre la Russie ; outre ces représentans chrétiens du vieux peuple géorgien, le Caucase avait envoyé une foule de ses belliqueux enfans, la plupart sectateurs de l'islamisme. Le chamkhal, prince semi-souverain de Tarkou (**), avait chargé son fils Haïder-Bek de com-

(*) C'était Monseigneur Bernetti, nommé cardinal bientôt après. Le cardinal de Litta était aussi présent.

(**) Le chamkhal de Tarkou ou Tarki, dans le Daghestan, est depuis longtemps mêlé à l'histoire de Russie, d'abord comme ennemi dangereux, puis comme utile allié. Cependant les feuilles publiques de la capitale étaient, encore en 1826, dans une ignorance profonde à son égard. A l'occasion de son fils qui assistait au couronnement, le *Journal de Saint-Pétersbourg* (no 104) parle du *schakhmal de Tarkovsk*, et pour la Gazette allemande (no 70), plus fidèle encore à l'original russe, ce prince est le *Schachmala-Targowskii*. *Chamkhal* et *chefkhal* sont des titres fort anciennement connus pourtant. Le chamkhal actuel est

plimenter en son nom le grand empereur moscovite; un autre petit dynaste du Daghestan, celui de Mekhtouline, Achmet-Khan, était venu en personne, accompagné du fils du premier kadi d'Akkouchine, territoire de la même province. Les khanats de Chirvan et de Chéki, à l'extrême frontière de la Perse, avaient aussi nommé des députés, ainsi que la grande et la petite Kabardah, situées en deçà des montagnes, du côté du nord. De cette patrie des Tcherkesses, alors tranquille encore mais destinée à devenir bientôt le théâtre des héroïques efforts de Chamyl, l'Abd-el-Kader du Caucase, étaient accourus plusieurs *ouzdens* ou guerriers nobles, dont on ne pouvait s'empêcher d'admirer la bonne mine, l'air martial, le costume pittoresque, et les armes enrichies de pierreries qu'ils portaient fièrement à la ceinture ou laissaient pendre à leurs côtés. Parmi ces montagnards, un prince Békovitch Tcherkasskoï, de la Petite-Kabardah, rappelait par son nom une illustre famille moscovite, originaire de la même province. Plusieurs avaient le grade d'officiers dans l'armée impériale; quelques-uns même se paraient des grands cordons des ordres de la Russie; mais dans le nombre il y en avait aussi qui, couverts de peaux d'animaux, coiffés d'un bonnet à poils, armés jusqu'aux dents, ressemblaient à de vrais sauvages. On en pouvait dire autant de quelques députés baschkirs.

Ces costumes, ou bizarres, ou agréables à l'œil, mais pleins d'originalité, joints aux hauts bonnets fourrés des Boukhares, aux turbans et aux larges habits à la turque des Moldaves et des Valaques, à la mise sévère des Arméniens, à celle, plus pittoresque et plus élégante, des Géorgiens et des Persans, ajoutaient considérablement à l'intérêt du spec-

Souleïman-Khan, conseiller privé de Russie dont il a reçu son investiture comme prince le 1er juillet 1833.

tacle que présentaient alors les rues de la vieille capitale, et y jetaient une extrême variété.

Mais parmi les hôtes accourus des frontières de l'Asie, deux autres encore méritaient de fixer l'attention de l'observateur. C'étaient des khans ou sultans de Kirghises-Kaïssaks. Cette peuplade, dont le sang turc est mélangé avec un élément mongol, occupe les immenses steppes autour de la mer Caspienne et de celle d'Aral; adonnée à la vie nomade, elle obéit à ses propres chefs, et reconnaît tout au plus nominalement la suprématie de la Russie ou celle de la Chine. Elle se divise en deux sections, les Kirghises orientaux et ceux d'Occident; les premiers n'ont point de rapports avec l'Europe, mais les autres, partagés entre trois *hordes* ou *ordes,* commencent à entretenir avec elle des relations de commerce, d'amitié et même de sujétion.

L'un de leurs princes présens à Moscou était Sartaï Tchinghissof, sultan de la moyenne horde, établie entre le Haut-Irtysch et la mer d'Aral. C'était un véritable enfant de l'Asie, étranger aux mœurs de l'Europe, en ignorant l'histoire et sans doute intérieurement plein de dédain pour notre prétendue supériorité. Peut-être le sang de Tchinghiz-Khan coulait-il dans ses veines. Il portait un costume oriental moitié turc, moitié mongol, et son turban terminé en une pointe conique, rappelait, comme ceux des Marocains, la coiffure des rois Mages dans nos plus vieilles peintures.

L'autre prince kirghise, également vêtu à l'orientale, était Djanghir Boukéïef ou fils de Boukeï. Chef de la partie de la petite horde établie sur les domaines de la Russie, dans le gouvernement d'Astrakhan à l'est du Volga, il se reconnaissait vassal de cette puissance. Auprès de son collègue de la steppe, Djanghir pouvait passer pour un homme civilisé. On le voyait le plus souvent accompagné de la sul-

tane sa femme, voilée de la tête aux pieds, mais qui montrait par sa seule présence que la clôture du harem avait perdu le caractère obligatoire des vieux usages. Elle assista d'ailleurs à toutes les fêtes, à la cour ou en public. Le fils de Boukeï, de son côté, avait depuis longtemps quitté la *kibitka* (*), unique demeure de ses pères comme de tout le peuple kirghise-kaïssak, pour vivre à l'européenne dans des maisons solides et commodes où il exerçait une magnifique hospitalité. Sa table, dans ces occasions, était somptueuse, servie avec recherche : les coupes s'y remplissaient des meilleurs vins de France. Mais lui-même, fidèle aux préceptes du Koran, ne buvait que du *koumiss,* breuvage habituel fait avec du lait de jument fermenté. Il avait obtenu de l'empereur le grade de général-major et le cordon d'un de ses ordres. Ses fils recevaient, comme celui de Chamyl, le Muride, au Corps des Pages de Saint-Pétersbourg, une éducation soignée. De sa propre personne, le khan Djanghir (**) avait les manières d'un homme bien élevé : il était poli, prévenant et plein d'attentions pour ses hôtes. Aussi le traitait-on avec distinction. On le qualifiait de *Vaché stépenstvo* ou *Vaché Vysokostépenstvo,* Votre Seigneurie de la steppe. La steppe était, en effet, sa résidence habituelle, il y commandait à environ 16,000 kibitkas dont dépendaient

(*) Chariot surmonté d'une tente en feutre, comme ceux des Kalmouks. – Ces derniers, aussi établis dans le gouvernement d'Astrakhan, avaient, en 1840 un khan du nom de Tumen.

(**) L'élection de ces khans se fait à Orenbourg sous les auspices du gouvernement russe. Boukeï avait été élu en 1812, et Djanghir, en 1823. Ce dernier est mort le 23 août 1845, et a eu pour successeur son fils aîné, Saheb-Ghiraï. On attendait le retour de ce fils de Saint-Pétersbourg : une grande fête se préparait à cette occasion dans le campement de la horde sur le Torgoun ; tout le peuple y était convié ; les courses de chevaux et de chameaux devaient alterner avec d'autres divertissemens, lorsque la nouvelle de la mort du khan se répandit et mit fin à tous les apprêts.

plus de 100,000 individus, 500,000 chevaux, 100,000 chameaux et près d'un million de bêtes à laine.

Ainsi, même les enfans de la steppe se transforment, et consentent à se rapprocher des mœurs et usages de l'Europe. L'Asie est entamée par notre civilisation ; cependant elle conserve son caractère particulier, et à voir plusieurs des hommes dont nous esquissons les portraits, on se croyait transporté dans un monde nouveau, connu seulement par les récits merveilleux des voyageurs.

Mais dans Moscou, la ville aux contrastes, on était peut-être moins frappé de leur aspect qu'on ne l'eût été partout ailleurs : loin d'y sembler déplacés, ces types bibliques s'harmoniaient, au contraire, pour ainsi dire, avec quelques-uns des monumens restés debout depuis des siècles au milieu d'une cité transformée et rajeunie, particulièrement avec l'église, unique dans son genre, de Vassili Blagennoï (*), qui termine au sud le magnifique Marché Rouge (*Krassnaïa Ploschtchad*), à quelques pas seulement de la porte du Sauveur, cette principale entrée du Kreml où nul ne passe sans se découvrir. Après le Kreml lui-même, Vassili Blagennoï est ce que Moscou renferme de plus merveilleux; comme lui, c'est un des derniers témoins d'une autre époque et d'une autre civilisation. Tout est nouveau, tout est inattendu dans ce chef-d'œuvre du genre fantastique. C'est, a-t-on dit avec raison, comme une cristallisation colossale. La masse de l'édifice, lourde, écrasée, sans symétrie, sans rien qu'on puisse appeler une façade, est surmontée de seize tours et coupoles, bariolées de mille couleurs, surchargées d'ornemens hétéroclites, et qui rappellent les chinoiseries de la porcelaine saxonne. Au-dessus

(*) Dédiée à la protection ou intercession de la Vierge, et nommé par cette raison, en russe, *Pakrofski Sabor*.

de cette armée de dômes, les uns bulbeux suivant le type russe, les autres en pointe et d'un aspect gothique, mais dont aucun ne ressemble à l'autre, s'élance une flèche pyramidale qui, offrant la même variété de couleurs et d'ornemens de sculpture, se termine en un petit dôme de ce même type. A la vue de cet étrange enfantement d'une imagination fleurie et sauvage, on reste déconcerté, on se retourne pour voir si tout a changé de face : tout est resté immobile pourtant, et rien autour de vous ne répond à cette subite révélation d'un art où tous les styles sont confondus, et qui, par un incroyable abus des couleurs et des moulures, n'a réussi qu'à frapper d'étonnement, sans atteindre le beau et sans produire d'effet grandiose.

Du reste, sur cette place, bien qu'on ne puisse nier qu'elle ne soit belle, tout est bigarrure au fond : la ligne sévère des murs crénelés du Kreml, avec les tourelles qui la hérissent, n'a aucun rapport d'architecture avec l'immense Gastinoï-Dvor ou bazar qui forme le côté opposé, et le style grec des statues en bronze du monument de Minine et de Pojarski, contraste avec l'informe masse de pierre dite *Lobnoïé Mesto* (*) qui, souvent mentionnée dans l'histoire de Russie, était à la fois une espèce de tribune aux harangues et un lieu de supplice.

Mais pour revenir au mouvement, de jour en jour plus considérable, produit par l'approche des fêtes dans les rues de Moscou, on pense bien que l'armée y entrait aussi pour une grande part. Un détachement nombreux de la garde, pour lequel la plupart des régimens avaient fourni leur contingent, était arrivé de Saint-Pétersbourg ; au 5e corps

(*) Lieu capital ou capitole.

d'infanterie, depuis longtemps établi dans le gouvernement, on avait réuni plusieurs divisions de grenadiers et une de hulans. On ne pouvait estimer cet ensemble de forces à moins de 50,000 hommes, dont 24,000 occupaient un camp aux alentours du palais Pétrofski.

C'est dans ce palais, grande rotonde en briques, entourée de murs que surmontent des tours et des donjons gothiques, que l'empereur s'était d'abord arrêté. La route de Pétersbourg passe devant, et l'on n'y est plus qu'à trois verstes de Moscou. Quelques jours se passèrent en revues et en manœuvres; mais le 6 août (25 juillet) eut lieu l'entrée solennelle. De Pétrofski au Kreml, les troupes formaient la haie, et le cortége se prolongeait sur une ligne immense. Nicolas était à cheval, entouré du grand-duc Michel et du prince Charles de Prusse; l'impératrice le suivait dans une voiture d'apparat, et près d'elle était assis le jeune héritier du trône. Le son des cloches se mêlait au bruit du canon, mais la voix du peuple, plus forte que celle de l'airain, la couvrait de ses *hourras* répétés. L'air résolu du monarque, ses traits réguliers, son port majestueux, la vivacité de ses mouvemens imposaient à la foule. C'était bien là, selon elle, l'élu de Dieu venant recevoir sur son front l'huile sainte, c'était David montant à Sion. On le saluait avec ivresse, on ne détournait de lui les regards que pour les porter sur sa compagne, jeune et belle, mais alors souffrante encore, ce qui, joint au tendre attachement dont elle était l'objet de la part de son époux, ajoutait à l'intérêt avec lequel on la considérait.

La nature avait prodigué ses dons à ce couple impérial. Ce n'était pas la beauté d'Alexandre et d'Élisabeth, expression touchante de la douceur du caractère et de la plus exquise sensibilité; celle de Nicolas et d'Alexandra, d'une

part plus régulière, plus irréprochable, était de l'autre plus ferme, plus altière ; elle charmait moins qu'elle n'éblouissait. L'empereur et l'impératrice rappelaient à peu près le même type, plutôt germanique que russe ; sauf la nuance naturelle entre deux sexes dont l'un représente avant tout la force, l'autre avant tout la grâce, il y avait dans les deux personnes une singulière harmonie extérieure. Ainsi que nous l'avons dit, à cette époque les traits corrects et nobles du tsar, animés par ce sentiment de supériorité qui dérive du droit de commandement, avaient encore besoin de se dilater et de s'adoucir par l'habitude du commerce des hommes, et son corps n'avait pas encore pris cette ampleur de formes qu'on lui a vue depuis. Alexandra, de son côté, grande, bien faite, gracieuse en même temps qu'imposante, avait les traits fins et délicats ; sa taille était plus élégante que riche ; elle n'avait pas le genre de beauté qu'en Russie l'homme du peuple prise avant tout, les couleurs vives (*) et les chairs fermes jointes à un certain embonpoint ; mais à l'expression un peu froide et fière de sa physionomie, à la noblesse de sa démarche, au moindre de ses mouvemens, on reconnaissait qu'elle était née pour le trône. Quelques-uns ont cru voir de la timidité dans son regard parfois scrutateur, parfois incertain ; mais des observateurs plus exercés (**) n'ont aperçu là que l'expression de cette réserve qui ne cesse de s'observer et qui a besoin aussi d'observer les autres, disposition bien naturelle dans la sphère où la princesse est placée. Cette réserve, Charlotte de Prusse l'avait déjà dans son enfance, de même qu'elle annonçait dès lors la hauteur de l'esprit

(*) En russe *krassno*, rouge, est synonyme de beau (*prékrassno*). *Krassnaïa Ploschtchad* signifie à la fois place rouge et belle place.

(**) Par exemple le prince Kozlofski, *voir* t. Ier, p. 500.

et l'amour du commandement. Elle n'avait que dix ans, lorsque la reine Louise, sa mère, écrivait à son sujet au duc de Mecklenbourg-Strelitz, son père, les lignes suivantes :

« De jour en jour notre fille Charlotte me donne plus de satisfaction : bien qu'elle soit moins communicative que renfermée en elle-même, elle cache, comme son père, sous des dehors froids en apparence, un cœur chaud et qui sait compatir à toutes les peines. Elle est pleine d'amour et de sensibilité ; cependant sa démarche semble annoncer l'indifférence. De là vient cet air du grand monde qu'on remarque en elle (*). Si Dieu la conserve en vie, j'ai le pressentiment qu'un avenir brillant lui est réservé. »

Ce pronostic d'une mère clairvoyante n'était pas une chimère : le temps l'a confirmé, sous le rapport moral aussi bien que sous celui de la position extérieure.

Salué des cris prolongés de la plus vive allégresse, le couple impérial s'avança par les rues tortueuses et inégales de l'Arbate, quartier terminé de part et d'autre par de larges boulevards. Les maisons étaient tendues en drap ou en velours ; toutes les croisées étaient garnies de spectateurs. Après avoir dépassé le boulevard de Tver, promenade très agréable, fréquentée par le monde élégant, le cortége entra dans le quartier dit Tverskaïa, et bientôt, débouchant par la rue du même nom, il se trouva sous les murs du Kreml, dont le pied est orné de ce côté-là de jardins dessinés avec art et offrant de frais ombrages, précieux dans une saison où le thermomètre marquait durant des semaines entières plus de 25° R. (**). Le Marché-Rouge où se pressait une grande

(*) *Scheinbar gleichgültig geht sie einher, hat aber viele Liebe und Theilnahme. Daher kommt es dass sie etwas Vornehmes in ihrem Wesen hat.*

(**) La chaleur était extrême pendant près d'un mois ; cependant dans la nuit du 19 août, on remarqua une légère gelée. Le temps, magnifique jusqu'au jour

foule, où tous les toits à l'entour étaient garnis de spectateurs, offrait un magnifique spectacle. On avait dépassé la chapelle de la vierge miraculeuse d'Ivérie adossée aux portes de Vosskrécensk, et l'on était en face de Vassili Blagennoï, cet incroyable produit d'une architecture à la fois savante et barbare. Alors, tournant à droite, on passa sous les voûtes de la porte du Sauveur, surmontée de son image sainte devant laquelle toutes les têtes se découvrent. L'empereur donna l'exemple de cette pieuse pratique. Une fois au Kreml, il eut sous les yeux le tableau le plus pittoresque. A droite, l'élégant monastère de Voznécensk, asile de saintes femmes lasses du bruit du monde; puis, l'ancien palais Nicolas dont l'angle saillant cache le couvent Tchoudof ou des Miracles; plus loin, Ivân Véliki, géant qui domine tout; et au delà encore, les dômes des cathédrales et le nouveau palais, résidence des empereurs. A gauche, aux pieds des remparts, toute la partie méridionale de la ville jusqu'aux coteaux qui la limitent; un vaste amas de maisons aux toits rouges ou verts, séparées entre elles par des jardins; au-dessus, une armée de clochers et de dômes aux formes les plus étranges. Après quelques pas faits sur cette belle esplanade dont rien n'égalerait l'effet si la rivière, mieux encaissée, roulait une eau plus limpide et plus abondante, on se trouva enfin au parvis de la cathédrale de l'Assomption (*Ouspenski Sabor*) où le clergé attendait les augustes arrivans. L'empereur et l'impératrice mirent pied à terre; après avoir baisé la croix que leur présentait l'archevêque, ils entrèrent dans le temple, s'inclinèrent devant les images du Christ et de la Vierge de Vladimir, puis se recueillirent dans une courte prière. Des députations de la noblesse

du couronnement, changea bientôt après; la pluie ne tarda pas à amener le froid.

et de la bourgeoisie vinrent, d'après un antique usage, leur offrir sur de magnifiques plateaux en vermeil, *le pain et le sel* en signe d'hospitalité. Il était tard quand ils se retirèrent dans le palais où ils devaient fixer provisoirement leur demeure.

Le couronnement, remis d'une semaine à l'autre par toutes sortes de motifs, était définitivement fixé au dimanche 3 septembre, qui était le 22 août, suivant le calendrier russe. Il n'aurait pu avoir lieu le 15, car cet autre dimanche était consacré à la fête de l'Assomption (*), qui se célébrait avec pompe dans la cathédrale, placée sous son invocation, et celle, précisément, où le sacre a lieu ; les deux semaines qui précédaient étaient un temps de jeûne avec lequel ne pouvaient pas se concilier les réjouissances publiques.

Les Russes ont quatre carêmes dans l'année. Le plus long est celui qui précède Pâques et se rapporte à la Passion (**) ; il dure sept semaines et n'admet l'usage que d'un petit nombre d'alimens. Celui de Noël, est de quarante jours, à compter du 15 novembre (vieux style). Le carême de juin, qui est le second en date, dure aussi plusieurs semaines. Enfin, celui d'août est le plus court ; il commence le 1er du mois indiqué, jour où se renouvelle la bénédiction des eaux, célébrée avec tant de pompe à l'Épiphanie (6 janvier), qu'on appelle pour cette raison *fête du Jourdain.*

Disons un mot, en passant, de cette fête célébrée en commémoration du baptême de Jésus-Christ. Les solennités du culte occupent une si grande place dans la vie des

(*) *Ouspénié Bogoroditsy.*
(**) *Voir* plus haut, p. 218.

Russes, généralement dévots, qu'il est impossible de les passer sous silence dans un tableau fidèle de leurs mœurs et de leur civilisation. Elles dédommagent les hommes du peuple de tant de privations qu'ils endurent, leur font oublier par momens le fardeau de la vie, et contribuent à entretenir en eux cette imperturbable gaieté, fruit de l'insouciance et du courage, qui caractérise le *mougik* russe, d'ailleurs remarquable par les facultés diverses dont la nature l'a richement doté.

A Pétersbourg, la consécration des eaux a lieu sur la Néva, en présence de l'empereur, de toute la cour, de la garde et du clergé des différentes paroisses. Une large ouverture est pratiquée dans la glace du fleuve, sous un pavillon décoré avec luxe. Au moment où le métropolitain plonge dans l'onde la « croix vivifiante, » des fanfares se font entendre, et des salves d'artillerie y répondent. Dans cette eau bénite, le pontife trempe le bout d'un rameau de basilic avec lequel il marque le signe de la croix sur le front des principaux assistans. A Moscou, le 1er août, un pavillon semblable était construit sur le bord de la Moskva : vers neuf heures, la procession de la croix, composée de plus de quatre cents prélats, prêtres, protodiacres et diacres, sortit de l'église du couvent des Miracles et se dirigea vers la rivière, en conduisant toute la famille impériale. Cette procession suivait presque le même chemin que celle du dimanche des Rameaux, par laquelle, jadis, dans la vieille Moscovie, on figurait l'entrée de Jésus à Jérusalem. Plus d'un voyageur nous a parlé de cette marche triomphale de l'Église. Le Sauveur y était représenté par le patriarche, qui, la croix à la main, était monté sur une jument dont le tsar lui-même, assisté de ses premiers serviteurs, tenait la bride. On se rendait du Kreml à l'église de Vassili-Blagennoï, puis

au Lobnoïé-Mesto, situé sur la même place (*). Mais ceci est du domaine du passé; revenons à l'époque qui nous occupe. La procession du Jourdain tourna autour de l'église, et descendit vers la rivière, où la consécration des eaux se fit avec grande pompe et en présence de toute la population. Après la cérémonie, les fidèles se précipitèrent en foule vers le pavillon, et puisèrent, dans de petits vases, de cette eau consacrée pour l'usage de leur culte domestique.

L'autre fête, celle du 15, ou plutôt du 27, d'après notre style grégorien, mit fin au jeûne, période de recueillement, cette fois troublée par le bruit des préparatifs qu'on faisait de toutes parts, et par l'agitation inséparable d'une si nombreuse agglomération d'hommes. Un événement inattendu, qui répandit une grande joie dans la demeure impériale, vint, ce jour-là, électriser la population d'un bout de la ville à l'autre.

La fête patronale commençait. Le peuple se pressait autour de la garde rangée en parade devant le palais. Tout à coup il voit apparaître à l'entrée l'empereur, ayant à sa droite le grand-duc Constantin, à sa gauche le grand-duc Michel. Les trois frères se tenaient par la main, et leur face était rayonnante. Aussitôt un enthousiasme incroyable s'empare de la foule : les feutres, les bonnets volent en l'air, un tonnerre d'applaudissemens éclate, et toute la citadelle retentit des cris prolongés de *Hourra l'empereur! hourra Constantin!* Bientôt ce dernier cri seul est répété, et l'air de contentement de Nicolas fait voir qu'il comprend et qu'il approuve. Mais l'expression vive et franche de sa joie contrastait avec la contenance embarrassée du césarévitch,

(*) *Voir* plus haut, p. 347. Pour la procession, on peut voir, entre autres, l'ouvrage d'Adelung, *Meyerberg und seine Reise nach Russland*, p. 200 et suiv. Ce savant bien regrettable a laissé des travaux curieux en manuscrit.

étonné de ce débordement de l'enthousiasme populaire, et essayant en vain de le reporter à l'empereur. Il fronce ses sourcils à longs cils blancs, et, sous cet ombrage touffu, ses petits yeux bleus, vifs et mobiles, prennent un instant une expression sauvage qui, bientôt, toutefois, fait place au calme noble et modeste, fruit de la satisfaction intérieure. Les applaudissemens redoublent; ils durent jusqu'à ce que la voix du tsar, prenant le commandement des troupes, impose silence à la multitude.

Constantin était arrivé la veille de Varsovie. Croyant le couronnement fixé au 15, il avait pris ses arrangemens de manière à être à Moscou le 14, mais sans en prévenir personne, car il avait voulu ménager une surprise à son frère. En effet, il n'était nullement attendu, lorsqu'il se présenta au palais. Depuis la mort d'Alexandre, depuis le combat de générosité dont cette mort avait été pour eux le signal, les deux frères ne s'étaient point vus. On court annoncer Constantin à l'empereur. A ces mots : « Le grand-duc ! » celui-ci, occupé de sa toilette, ne pense qu'à son frère Michel, et lui fait demander de l'excuser un instant. Mais l'aide de camp hésite, et, interrogé d'un regard par le monarque, il ajoute avec émotion : « Le césarévitch ! » Aussitôt Nicolas, jetant un cri de joie, s'élance à la rencontre de son frère. Constantin saisit sa main et la baise en s'inclinant profondément (*); mais Nicolas l'embrasse, lui prodigue les témoignages de reconnaissance et de respect, et verse de douces larmes sur son sein.

Quel moment pour les deux frères ! l'un venant couronner son œuvre de renonciation et convertir un sacrifice en un hommage libre et cordial ; l'autre acceptant avec autant

(*) On assure qu'il se présenta le rapport à la main, *voir* t. Ier, p. 441, la note.

de reconnaissance que d'humilité, ce sacrifice auquel il avait laissé tout le mérite de la spontanéité, et, heureux du témoignage que lui rendait à cet égard sa conscience, s'abandonnant sans réserve aux effusions de son cœur.

Une joie extrême se répandit dans le palais : la cour fut un moment dans une véritable ivresse, bientôt partagée au dehors par toutes les personnes instruites de l'heureuse nouvelle.

Pendant plusieurs jours, l'enthousiasme populaire ne connut pas de bornes. A peine le césarévitch se montrait-il, qu'on l'entourait, qu'on lui témoignait, par des acclamations presque frénétiques, quel plaisir on avait de le voir en cette circonstance. On le pressait au point qu'il fallait mettre ses chevaux au pas ; des mères élevaient leurs enfans par-dessus toutes les têtes pour leur montrer le prince, objet de cette ovation universelle. Constantin saluait avec simplicité, et son uniforme polonais semblait dire qu'il n'était plus que le lieutenant du tsar dans une de ses provinces lointaines, son premier serviteur, prêt à donner à tous l'exemple de la fidélité et du dévouement.

Des fêtes militaires remplirent l'intervalle jusqu'au 3 septembre. Dans l'une d'elles, les yeux de Nicolas rencontrèrent ceux du général Paskévitch en un endroit où cet officier distingué avait osé, quelques années auparavant, lui adresser des paroles sévères à la face de tout un régiment. Prenant aussitôt un air solennel : « Te souviens-tu, lui dit-il, comment naguère tu m'as traité ici ? Maintenant le vent a tourné ; prends bien garde que je ne te rende la pareille! » Quelques jours après, il le nomma général en chef. Telle était la vengeance de l'empereur ; et le guerrier répondit bientôt à ce généreux procédé par des victoires remportées sur ces Persans qui, au temps même où furent prononcées

les paroles qu'on vient de lire, osèrent violer les frontières de l'empire (*).

Le 31 août (nouveau style), une cavalcade bizarre parcourut toutes les rues de Moscou. C'étaient des grands-maîtres et des maîtres des cérémonies (**) en grande tenue, qui annonçaient à la population à quel jour le couronnement était fixé. Ils marchaient au son des trompettes et des timbales, escortés de deux escadrons de la garde à cheval portant des drapeaux, suivis de laquais et précédés de deux hérauts d'armes reconnaissables à leur gothique accoutrement, emprunté du moyen âge. Cette cavalcade s'arrêtait aux carrefours et sur les places publiques. Des fonctionnaires d'un rang inférieur qui accompagnaient les maîtres des cérémonies, donnaient lecture d'une proclamation dont ils jetaient des exemplaires à la foule, attirée par ce spectacle.

La veille du jour indiqué, un service préparatoire fut célébré le soir dans toutes les églises ; la famille impériale y assista dans celle du vieux palais des tsars, dite du Sauveur derrière la grille d'or (***), dont neuf petites coupoles surmontant le toit du palais, non loin du belvédère (*térem*), marquent au dehors l'emplacement. Le peuple assiégeait les abords de cette antique demeure de ses souverains, et tant que duraient les prières, il restait tête nue, suivant par

(*) *Voir* sur les premières hostilités, exercées au commencement d'août 1825, le *Journal de Saint-Pétersbourg*, nos 101 et 121. Avec les Turcs, on réussit pour un moment à s'arranger. Paskévitch, couronné de lauriers dans la guerre de Perse, puis dans celles de Turquie et de Pologne, fut promu encore au grade de feldmaréchal et successivement nommé comte d'Érivan et prince de Varsovie. Vice-roi de Pologne, il doit, dit-on, recevoir prochainement pour successeur le grand-duc Michel et prendre, à la place du prince Vassiltchikof, décédé cette année (1847), la présidence du conseil de l'empire.

(**) Ayant à leur tête le général comte de Lambert.

(***) *Spass za zolotoïou rechotkoïou.*

la pensée la marche de l'office, s'inclinant sans cesse et multipliant les signes de croix.

Enfin le soleil du 3 septembre (22 août) a lui, et ses vives clartés viennent rehausser l'éclat d'une pompe extraordinaire dont rien, depuis vingt-cinq ans, n'avait offert l'image.

Cette pompe se renfermait dans le Kreml, où l'on n'était pas admis ce jour-là sans billet; là même, elle n'avait pour théâtre qu'un espace étroit, de toutes parts limité par des églises, des palais et des échafaudages. Mais grâce à ces derniers, grâce aux gradins et aux amphithéâtres qui, encombrant tous les vides et se collant contre les murs, escaladaient même la tour d'Ivân Véliki jusqu'à la moitié de sa hauteur, cinq ou six mille personnes avaient pu trouver place; avec la troupe, elles étaient les seuls témoins de cette solennité; la multitude, le *peuple noir,* demeura à distance. Le tintement monosyllabique (*) des cloches se faisait entendre depuis l'aube du jour, et de moment en moment des salves d'artillerie ébranlaient le sol et provoquaient les *hourras* des soldats dont la nombreuse réunion, avec ou sans armes, donnait à l'enceinte l'aspect d'une place de guerre.

Dès sept heures, les tribunes réservées, dans la cathédrale peu spacieuse du sacre, aux dames et à quelques curieux privilégiés, étaient occupées, et au dehors, sur les amphithéâtres, se pressaient ceux qui, moins heureux, avaient dû payer assez cher, aux sacristains, le droit de s'y asseoir. Retenus comme dans un vestibule du temple, ces spectateurs ne pouvaient voir que le cortége; mais ils res-

(*) En Russie, on n'agite pas les cloches, mais seulement le marteau des cloches : il en résulte un tintement saccadé peu musical et qui ressemble au tocsin dans les incendies.

piraient plus librement et ils avaient sous les yeux le tableau remarquable de ces murailles vivantes, de ces mille têtes superposées, de cet entassement prodigieux d'hommes et de femmes en habits de fête, bravant les feux d'un soleil radieux qui mettait dans tout son relief la diversité des costumes et l'éclat des toilettes.

Au centre de l'enceinte temporaire envahie par cette foule élégante, était le bâtiment dit église de Saint-Jean, dont Ivân Véliki est le clocher aérien, mais qui renferme lui-même, à plusieurs de ses étages, jusqu'à trente-deux cloches, parmi lesquelles figure l'ancien beffroi de Novgorod (*). Ce bâtiment est adossé à l'esplanade du Kreml, plateau d'où l'on jouit de cette belle vue que nous avons décrite; et là repose, sur un piédestal, la plus grosse cloche qu'il y ait en Europe, naguère encore enfoncée dans le sol par suite de sa chute, dans un incendie. En avant de l'église, du côté de l'enceinte, théâtre de la pompe de ce jour, est le grand poste d'honneur, et en face, les palais, avec les trois cathédrales qui y sont contiguës, décrivent une espèce de demi-cercle. L'espace ordinairement ouvert des deux côtés de l'église, était maintenant, comme nous l'avons dit, fermé par des échafaudages recouverts de drap rouge relevé en festons sur le devant. L'ancien palais patriarcal, siége du saint-synode, fermait l'enceinte du côté du nord.

En face de Saint-Jean, les trois palais impériaux se touchent par leurs extrémités; au milieu est le vieux palais des tsars, au sud le nouveau palais, au nord le palais anguleux (*Granovitaïa Palata*). Le large Escalier rouge (*krassnoïé kryltso*) les mettait tous trois en communication avec l'enceinte, et c'est de là que devait descendre le cor-

(*) *Vetchévoïé kolokol.*

tége. Au bas de l'escalier commençait un parquet élevé de près d'un demi-mètre au-dessus du pavé, et large d'environ trois mètres. Également recouvert en drap rouge, il était garni d'une balustrade, le long de laquelle une ligne de chevaliers-gardes formait la haie de part et d'autre; au bas du plancher s'étendaient en outre divers détachemens d'élite, sur plusieurs rangs de profondeur, et derrière eux se tenaient les musiques de deux régimens. Le corps des officiers se pressait autour du grand poste.

Cette voie exhaussée décrivait dans l'enceinte deux lignes principales, parallèles entre elles. L'une réunissait à la cathédrale du sacre celle de l'Annonciation; elle aboutissait à la porte latérale du sud d'Ouspenski, et communiquait par l'intérieur de l'église avec un autre parquet qui commençait à la porte du nord. Cet autre parquet se rattachait par un coude à la seconde ligne. Celle-ci allait du palais patriarcal à l'église de l'Archange Michel. De l'Escalier rouge, un court tronçon se dirigeait perpendiculairement sur la première ligne, et achevait de mettre tous les édifices bordant l'enceinte en communication entre eux.

Ainsi, en descendant les degrés de cet escalier, le cortége n'avait que quelques pas à faire sur le tronçon perpendiculaire pour se trouver sur la première des deux parallèles. Laissant alors à droite la cathédrale de l'Annonciation, aux neuf coupoles dorées, adossée contre le palais, et celle de l'Archange, où reposent les vieux tsars, il devait se détourner à gauche vers la cathédrale de l'Assomption, et y entrer par la porte du sud (*).

(*) Pour avoir une idée nette de cet emplacement, ainsi que de l'intérieur de l'église, on ne peut mieux faire que de consulter l'ouvrage de luxe publié sous le titre suivant: *Vues des cérémonies les plus intéressantes du couronnement de LL. MM. II. l'empereur Nicolas I et l'impératrice Alexandra*, Paris, 1828, grand in-folio. Le texte n'est que la reproduction de quelques articles du *Jour-*

A dix heures, un premier cortége se mit en marche : c'était celui de l'impératrice-mère. La couronne sur la tête, couverte de la pourpre impériale, la princesse s'avança sous un magnifique dais, et alla occuper sa place au temple où déjà le corps diplomatique s'était joint aux autres spectateurs, et où le clergé en prières, revêtu de ses plus riches ornemens, attendait l'autocrate et sa famille. Marie Fœdorovna était suivie de la grande-duchesse Hélène, comme elle, en toilette de grande cérémonie. Elle étincelait de pierreries, mais l'éclat de sa beauté et les grâces de sa personne dominaient ce luxe d'atours sur lesquels les regards dédaignaient de s'arrêter. Plus loin, le prince Charles de Prusse conduisait par la main le jeune grand-duc héritier, Alexandre Nikolaïévitch; puis venait toute la famille de Wurtemberg, et après elle le prince Philippe de Hesse-Hombourg, ambassadeur extraordinaire d'Autriche.

Dans un second cortége, on vit, comme au temps des anciens tsars, porter processionnellement au temple, où la sainte liturgie venait d'être terminée, les insignes de l'autorité souveraine, les couronnes, le sceptre, le globe, l'étendard (*), la pourpre impériale, le manteau et les autres ornemens destinés à l'impératrice. Le clergé les reçut sous la porte en les enveloppant de nuages d'encens, les bénit et les accompagna jusqu'à la place où ils devaient figurer.

Enfin, vers onze heures, le cortége principal sortit du palais, salué des plus vives acclamations. L'empereur, en grand uniforme, marchait en avant d'un magnifique balda-

nal de Saint-Pétersbourg; mais les planches coloriées retracent exactement les fêtes et les localités où elles ont eu lieu.

(*) Il est en satin jaune bordé de galons et d'une frange en or. Au milieu est l'aigle impériale de Russie, et tout autour sont les armes des anciens royaumes et des différentes provinces qui relèvent de l'empire.

quin, porté par seize généraux et dont seize autres d'un grade supérieur, tenaient les cordons. Nicolas était tête nue, et avait à ses deux côtés ses frères; l'attitude respectueuse de ceux-ci faisait encore ressortir davantage l'air de majesté répandu sur sa propre personne. Derrière lui, venaient le baron de Diebitsch, chef de l'état-major général, le comte Zakrefski, aide de camp général de service, et le comte Orlof, colonel des cuirassiers de la garde. Ce dernier avait l'épée nue à la main. Sous le dais, on voyait l'impératrice Alexandra; vêtue d'une robe de gaze d'argent, mais d'ailleurs sans autres ornemens que sa beauté naturelle, elle avait la démarche d'une souveraine. Elle était suivie de ses premières dames d'atour, et des personnages éminens dans l'état, le vieux général comte de Sacken, le comte Kotchoubeï et le prince Pierre Volkonski, lui servaient d'assistans. Le conseil de l'empire, les ministres, les sénateurs du plus haut rang, les généraux en chef et les aides de camp généraux, la cour tout entière, avec le maréchal suprême du couronnement en tête (*), précédaient ou suivaient les personnes impériales; les maréchaux de la noblesse de tous les gouvernemens, dont quelques-uns en costume tatar, les maires (*golova*) des principales villes, l'université de Moscou, les anciens de la corporation des marchands, une députation des guerriers du Don conduite par l'ataman, des fonctionnaires de toutes les administrations, des officiers de tout rang complétaient le cortége, dont une partie seulement put trouver place dans l'église. Les autres la traversèrent et ressortirent aussitôt par la porte du nord.

Le clergé s'avança au-devant du monarque jusque sur le parvis (**). A sa tête était le vieillard Séraphim, tout couvert

(*) C'était, comme nous l'avons dit p. 256, le vieux prince Ioussoupof.
(**) *Na paperth.*

d'or ; sa barbe, blanche comme la neige, descendait sur sa poitrine qui, de même que sa mitre, étincelait de pierreries. Par-dessus sa riche chasuble, il portait l'étole épiscopale (*), et à son cou était suspendue une panagie (**) d'un grand prix. La croix qu'il tenait à la main était remarquable comme objet d'art, et précieuse par les joyaux dont elle était incrustée. Il avait à sa droite le plus savant de tous les prêtres russes, Eugène, métropolitain de Kief et le deuxième en rang des membres du saint-synode (***); celui-ci, non moins richement vêtu, portait le bénitier rempli d'eau lustrale (****). A la gauche de Séraphim, on voyait le premier pasteur du diocèse, l'archevêque Philarète, prêtre éloquent, instruit, éclairé et que l'indépendance de son caractère rendait digne d'occuper la chaire jadis illustrée par saint Philippe (*****) et par d'autres courageux prélats. Philarète, successeur d'Augustin (******), était alors dans la force de l'âge ; une longue chevelure noire, une barbe imposante relevaient ses traits pleins de dignité et qui annonçaient une bienveillance tout évangélique. Déjà revêtu de la dignité archiépiscopale de Moscou et de Kolomna, il devait, ce jour-là même, être honoré du titre de métropolitain, que l'empereur confère à son gré aux membres les plus éminens du saint-synode.

Séraphim présenta la « croix vivifiante » au monarque et

(*) En russe *omofore,* du grec ὠμοφόριον. L'étole du prêtre s'appelle *épitrakhil*, ἐπιτραχήλιον.

(**) Médaillon en émail représentant une image de saint, et le plus souvent enrichi de pierreries. La panagie, marque distinctive des évêques, se porte à une chaîne d'or.

(***) *Voir* sur lui, t. Ier, p. 497, la première note.

(****) On avait répandu l'eau lustrale le long du parquet, et le métropolitain arrosa de même le pavé du temple devant les pas du monarque.

(*****) *Voir* t. Ier, p. 377.

(******) Voir *ibidem,* p. 497.

à son auguste compagne, qui, après y avoir appliqué dévotement les lèvres, baisèrent aussi les mains du vieux pontife. Le métropolitain de Kief arrosa d'eau bénite la terre où ils allaient poser leurs pieds, et l'archevêque de Moscou éleva sa voix ferme et sonore pour complimenter le tsar dans une courte allocution dont nous traduirons les principaux passages (*).

« Très pieux empereur (**) !

« Enfin l'attente de la Russie se remplit. Te voilà arrivé aux portes du sanctuaire auquel depuis des siècles est confié le dépôt de la consécration héréditaire.

« Peut-être l'impatience d'un peuple fidèle et soumis oserait-elle Te demander : Pourquoi as-Tu tant tardé? si nous ne savions que de même que Ta venue actuelle, si pleine de solennité, est pour nous une source de joie, de même aussi ç'a été un bienfait que le retard prolongé jusqu'à ce jour. Tu ne T'es point pressé de nous manifester Ta gloire, parce que Tu avais à cœur avant tout de pourvoir à notre sécurité. Maintenant Tu T'avances vers ces lieux, tsar d'un empire que Tu ne possèdes pas seulement à titre d'héritage, mais qui est à Toi parce que Tu l'as sauvé.

« Ces paroles rappelleraient-elles à Ton esprit des souvenirs douloureux? Non, qu'il n'en soit pas ainsi. Si la mansuétude de David n'a pu le préserver des Joab et des Simhi, faut-il s'étonner qu'il s'en soit trouvé aussi pour Alexandre le béni? Cette mauvaise engeance affligea le règne de David, mais il fut donné à son successeur d'en purger la terre d'Israël. Quoi donc! le rôle de Salomon ne serait-il pas réservé aussi au successeur d'Alexandre? Les difficultés qui

(*) Nous le ferons le plus littéralement possible, afin de ne rien ôter à ces paroles, et aux autres que nous reproduirons, de leur caractère particulier.

(**) *Blagotchestivétchii Goçoudar.*

l'assaillirent au début n'eurent d'autre effet que de faire connaître plus clairement au peuple quel bienfait Dieu lui avait ménagé en Salomon.

« Que rien, rien ne trouble donc Ta sainte joie et la nôtre.....

« Entre, seigneur, empereur, Toi que Dieu a élu et à qui il a destiné cet héritage. En Te parant des symboles de la majesté, revêts-Toi des caractères de la véritable grandeur, et que l'onction sainte vienne y imprimer le cachet de la consécration tant intérieure que visible, de cette consécration qui est durable et éternelle. »

Introduits alors dans le temple, où commença aussitôt le chant des psaumes (*), l'empereur et l'impératrice allèrent aux portes saintes de l'iconostase, s'incliner trois fois devant le saint des saints et baiser l'image du Sauveur à droite, celle de la Vierge de Vladimir à gauche. Puis ils montèrent l'escalier qui, des marches du sanctuaire, conduisait au haut de l'estrade où étaient placés les deux trônes sous un riche baldaquin. Celui de l'impératrice-mère était un peu plus à droite, sous un autre dais, et près de là, une petite galerie richement décorée, était occupée par les princes et les princesses.

La cathédrale de l'Assomption, pas plus qu'aucune autre église du Kreml, ne mérite d'être appelée un beau temple. Son extérieur est simple, sévère, sans style d'architecture bien définissable, nous dirions presque insignifiant, n'était le toit avec ses cinq coupoles assez élégantes et couvertes en tôle richement dorée. Fioraventi, dit Aristote, avait élevé cet édifice (1475) sur le modèle de la cathédrale de Vladimir. Dans son intérieur, c'est un carré long, aug-

(*) *Milosth i soud vospoïou tébè, Gospodi!* c'est-à-dire *Clementiam et judicium cantabo tibi, Domine!*

menté du côté de l'orient, où est le saint des saints, de quelques avances en tambours. Quatre colonnes ou piliers dont les énormes bases quadrangulaires encombrent le milieu de la nef, soutiennent, avec deux autres, cachés par l'iconostase, la voûte élevée, entrecoupée par les cinq coupoles au sommet desquelles on aperçoit des figures de Jésus-Christ. A la faible lumière qui descend de ces coupoles s'ajoute celle, plus parcimonieuse encore, qui pénètre par d'étroites croisées, tout au haut des murailles. Celles-ci, de même que les piliers, sont couvertes de peintures colossales à fresque sur un fond d'or : on y compte plus de 2,000 figures. La plupart sont isolées ; d'autres, réunies en un vaste tableau, représentent le jugement dernier. Devant le saint des saints, s'élève l'iconostase dont les étages inférieurs sont en argent doré. A gauche des portes tsariennes ou royales, est ce *palladium* de la Russie dont nous avons déjà parlé, l'image de la Vierge d'Éphèse, peinte, dit la tradition, par saint Luc, et apportée, ajoute-t-elle, de Constantinople sous le grand-prince Iourii Dolgorouki, au douzième siècle. L'empereur Emmanuel Comnène (*) et le patriarche œcuménique en avaient fait don à la princesse Eudoxie. Conservée d'abord dans la Russie méridionale, cette précieuse image fut transférée, en 1154, à Vladimir sur la Kliazma, où une cathédrale fut construite pour la recevoir. Mais, à l'approche de Tamerlan, vers l'an 1400, la ville de Moscou était remplie d'épouvante : ne sachant comment se préserver de ce fléau, les habitans implorèrent le secours de la reine des anges, et le grand-prince Vassili Dimitriévitch envoya chercher à Vladimir la sainte relique. Toute la population de

(*) Mort sous le froc en 1180.

cette ville pleura de se la voir enlevée : elle lui fit cortége à son départ, et ne put se résoudre à se séparer d'elle. Les Moscovites, au contraire, reçurent la madone avec transports : ils coururent au-devant d'elle, se prosternèrent à son approche, baisèrent le sol sur lequel elle avait passé. « Mère de Dieu ! mère de Dieu ! s'écrièrent-ils, sauve la Russie ! » Le même jour où l'œuvre de saint Luc fut déposée au Kreml, dans la première cathédrale Ouspenski, fondée en 1326 par le métropolitain saint Pierre, Timour, se détournant du chemin de Moscou, commença sa retraite. Une force invisible l'avait empêché de passer outre. Depuis, les miracles se multiplièrent : le feu, comme nous l'avons dit, dévora tout autour de l'image, mais elle-même ne fut jamais atteinte. Une profusion inouïe de richesses couvre cette peinture toute noircie par le temps.

A droite des portes saintes est une image plus grande, également réputée miraculeuse. C'est le Sauveur, assis sur un trône et tenant l'Évangile à la main. Le même empereur Emmanuel en avait fait don à Novgorod, où cette peinture était restée, dans la cathédrale de Sainte-Sophie, jusqu'en 1570.

Des objets d'un grand prix se conservent dans le sanctuaire ; les plus précieux de tous sont un morceau et un clou de la vraie croix, un fragment de la pierre qui fermait le saint sépulcre, la robe du Sauveur, apportée d'Orient sous le patriarcat de Philarète (*), enfin, des reliques provenant de Marie-Madeleine. Des deux côtés de l'iconostase, on voit encore les trônes qui servaient jadis au tsar et au chef du clergé ; ce dernier est en pierre ; l'autre, en bois sculpté, tombe de vétusté. On assure que Vladimir II

(*) *Voir* t. Ier, p. 377.

Monomaque s'y était assis. Du côté de la porte du nord, est la châsse d'argent du saint métropolitain Pierre, qui, le premier, quitta Vladimir pour établir son siége à Moscou; près de lui reposent d'autres saints ou chefs de l'Église, et les cercueils des patriarches et de leurs successeurs garnissent en une longue file les murs de l'enceinte sacrée.

Bien qu'à l'avénement d'un nouveau grand-prince ou tsar on eût célébré de temps immémorial une cérémonie d'inauguration, l'usage de les couronner ne paraît pas remonter beaucoup au delà du seizième siècle (*), et avant 1547 les insignes de la royauté, la couronne, la croix pectorale, dans laquelle était enchâssé un fragment de la croix du Sauveur, et les saintes barmes (**) se conservaient à la cathédrale de l'Annonciation. Ils furent portés dans celle de l'Assomption pour le couronnement d'Ioann IV Vassiliévitch; depuis, cette église est restée en possession du privilége de servir à la cérémonie (***).

(*) *Voir* t. Ier, p. 303.

(**) Parmi les ornemens royaux de Constantin Monomaque (mort en 1054), que l'empereur Alexis Comnène envoya, en 1116, au grand-prince Vladimir II Vsévolodovitch, figurait aussi une espèce de camail ou collet, en brocart d'or et d'argent chargé de perles et de pierreries et orné d'émaux d'un précieux travail, sur lesquels étaient représentées des scènes de l'histoire de la Bible. Ce camail, que les tsars, surtout au jour de leur couronnement, mettaient par-dessus la pourpre, s'appelait, en russe, *barmy*, du grec, βάρημα, mot qui signifie charge, fardeau, et devait sans doute indiquer le poids des soucis que la royauté impose. Vénérables par leur antiquité, consacrées par l'Église et conservées dans une des principales cathédrales, les barmes étaient qualifiées de saintes. En français, on a quelquefois traduit ce mot par *dalmatique*, d'un vêtement royal et pontifical ainsi nommé et qui, d'abord allongé en forme de manteau, prit par degrés les proportions plus restreintes d'un camail.

(***) Fœdor Ioannovitch, son fils, fut aussi couronné avec solennité, et c'est le *cérémonial* arrêté alors qui paraît servir encore de modèle. Pour le couronnement d'Ioann et de Pierre Alexéïévitch, voir *Sanct-Petersburgisches Journal*, 1779, t. VII, p. 43 et suiv. Quelques détails sur les anciens usages se trouvent dans la *Chronique de Nestor*, de M. Louis Paris, t. II, Table des origines, p. 64.

Au moment où nous nous sommes arrêté pour faire connaître ces détails, le temple offrait un aspect imposant. Un clergé nombreux, couvert d'or et d'ornemens divers, entourait l'autel, ou se rangeait des deux côtés des portes saintes ouvertes; environ six cents personnes, les hommes, distingués par leurs costumes et par les insignes de leurs dignités, les femmes, resplendissantes de pierreries, se pressaient à l'entour d'une haute estrade couverte en velours écarlate, à franges et à galons d'or, et entourée d'une balustrade qui empruntait son éclat au même métal (*). Pas un vide ne se faisait remarquer dans cette nef encombrée; au-dessus des têtes des spectateurs planaient encore les figures colossales des fresques. La place de l'*ambon* (**) et tout le milieu de l'église étaient occupés par l'estrade, appuyée contre les bases des quatre piliers : là, Nicolas Pavlovitch était assis sur un trône, dit *trône des diamans,* que les Arméniens d'Ispahan avaient autrefois offert en don au tsar Alexis Mikhaïlovitch. Les perles fines et les pierres précieuses y sont semées en profusion. A sa droite, on voyait la princesse dont il a été dit quelque part que Dieu l'avait donnée à Nicolas afin que ses sujets fussent avertis de chercher l'exemple des vertus domestiques là où ils trouvaient la règle suprême de leurs devoirs envers l'état. Le trône d'Alexandra était en or, et

(*) « Si les proportions de nos cathédrales, si la pompe de nos cérémonies religieuses permettent au sacre de nos rois des développemens plus majestueux, il n'offre point cette diversité de vêtemens, de visages et d'expressions, dont l'effet piquant ne sortira jamais de ma mémoire. » Ancelot, *Six mois en Russie,* p. 350.

(**) On appelle *ambon* une espèce de chaire ou de tribune où le prêtre montait pour prêcher, et où se célébrait aussi la cérémonie du couronnement. Dans l'Église grecque, le *grand ambon* ou ambon épiscopal est au milieu des cathédrales et représente la pierre du saint sépulcre; le *petit ambon* ou ambon du diacre est en avant des portes saintes. On s'y place pour lire l'Évangile et pour prêcher, c'est-à-dire pour lire un sermon.

incrusté de 1,500 rubis, de 8,000 turquoises et perles fines. Il avait servi au premier des Romanof, Mikhaïl Fœdorovitch (*). Les deux siéges, exhaussés encore d'un degré sur la plate-forme de l'estrade, étaient surmontés d'un ample dais, dont le fond écarlate disparaissait sous l'or des broderies. Le dessus était garni de grands panaches blancs ; sur la tenture du dessous était brodée l'aigle impériale, entourée des écussons de Kief, Vladimir, Kasan, Astrakhan, Sibérie et Tauride. Tout auprès des trônes, on voyait les insignes impériaux étalés sur une table ; et derrière les deux siéges, la cour et l'élite des généraux formaient des groupes pittoresques. Douze marches, interrompues par deux plates-formes, conduisaient du haut de l'estrade vers les portes tsariennes. Là se tenaient le maréchal suprême et les maréchaux du couronnement, les maîtres des cérémonies, d'autres dignitaires ; les hérauts d'armes occupaient les dernières marches. Leur gothique costume, surchargé de détails que la gravité de notre temps trouve puérils, contrastait avec la monotonie des uniformes et avec la coupe symétrique des habits de cour. De ce point jusqu'aux portes saintes, sous l'énorme lustre d'argent massif suspendu devant l'iconostase, les métropolitains, les archevêques, les évêques, les archimandrites étaient rangés en haie des deux côtés ; par la magnificence de leurs vêtemens, par la barbe épaisse qui leur descendait sur la poitrine, par les précieuses mitres qui couvraient leur front, ils rappelaient, les uns les vieux rois de l'Orient, les autres les plus anciens pontifes d'Italie, les saint Ambroise et les saint Léon. Enfin, au haut de l'estrade, à droite et à gauche des trônes, des officiers des chevaliers-gardes, l'épée nue à

(*) Le trône sur lequel siégea l'impératrice-mère était aussi très précieux C'était un don fait par Chah Abbas, en 1605, à Boris Godounof.

la main, mêlaient à tout cet appareil de la majesté impériale, l'idée de la force du glaive et de la sécurité qu'on trouve sous sa protection.

L'ordre le plus parfait régnait dans cet immense encombrement, et les hautes voûtes de l'église, terminées par la large coupole du milieu, laissaient seules un libre espace aux ondes sonores que devaient faire vibrer ces voix harmonieuses qui mêlèrent bientôt aux accens solennels et contrits du *Gospodi pomiloui,* la douce expression des joies célestes et les ravissemens de l'*Alleluia.*

Le clergé terminait le chant du psaume (*). Quand on fut à la fin et qu'un silence profond régna dans le temple, Séraphim s'avança vers les marches du trône et dit :

« Très pieux et grand seigneur, notre empereur et autocrate de toute la Russie (**) !

« Puisque, selon la volonté de Dieu, par l'efficace du Saint-Esprit, et en vertu de Votre commandement, doit s'accomplir maintenant, dans ce temple de la première capitale, le couronnement de V. M. I. et son onction avec l'huile sainte (***), plaît-il à V. M. de faire profession, en présence de Ses fidèles sujets, de la foi catholique orthodoxe (****) qui est Sa croyance, conformément à l'usage des anciens monarques chrétiens et de Vos prédécesseurs glorifiés par Dieu ? »

En même temps le vieillard présenta le symbole des

(*) Le lecteur nous saura gré d'insérer ici un extrait du rituel du couronnement, traduit du russe ou du slavon d'église. Nous croyons que c'est pour la première fois qu'on le donne dans un livre français.

(**) Nous préférons cette traduction à cette autre *de toutes les Russies*, et nous en avons dit la raison t. Ier, p. 314.

(***) *Svétoté myro.*

(****) Les trois grandes divisions de la chrétienté, l'Église romaine, l'Église grecque et l'Église protestante, prétendent également au titre de catholique; elles se croient toutes appelées à devenir universelles.

apôtres au tsar qui le lut à haute voix, et, après cette lecture, il lui dit : « Que la grâce du Saint-Esprit soit avec Toi, amen ! »

Un instant après se fit entendre la voix du protodiacre, rappelant, suivant l'usage, au pontife officiant l'ordre de la sainte action : « Donne ta bénédiction, seigneur, » dit-il. Et le métropolitain donna la bénédiction, en ces mots : « Béni soit l'empire, » etc. ; le clergé répondit : « Amen, » et les chantres entonnèrent l'hymne : « *Au roi des cieux* (*). »

Puis le protodiacre : « Prions Dieu de nous donner sa paix ; » et à ces paroles succéda une longue litanie (**), suivie du chant *Seigneur Dieu, Tu Te manifestes aussi à nous,* que le protodiacre entonna et qui fut ensuite chanté par le clergé. A ce chant succédèrent des lectures, terminées par celle de l'Évangile.

Alors l'empereur ordonna de lui apporter les ornemens impériaux. Le premier pasteur, aidé du métropolitain de Kief et de l'archevêque de Moscou, prit la pourpre sur la table d'or, où elle reposait sur un coussin entourée des couronnes et du sceptre, et la présentant au monarque, il dit : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, amen ! »

Des prières entrecoupées du *Gospodi pomiloui* furent aussitôt récitées.

Lorsque le tsar, avec l'aide de ses assistans, se fut couvert du manteau impérial, il resta debout et inclina sa tête

(*) *Tsarou nébesnyi.*

(**) On la nomme en russe *ekténié,* prière tendue, c'est-à-dire fervente. Le refrain est toujours *pomolimsa,* nous prions. On pria nominativement pour la paix du monde et la prospérité des saintes églises, pour le saint temple *(khram)* où l'on se trouvait et pour la foi, pour le saint-synode dirigeant, pour l'empereur, pour l'impératrice, etc., etc.

devant le pontife. Celui-ci la toucha de la croix, y posa sa main et prononça une prière. « Que la paix soit avec vous tous (*), » dit-il ensuite, et le chœur répondit : « Et avec ton esprit. » Après ces paroles tous s'inclinèrent, et Séraphim pria encore à haute voix pour le salut du tsar.

A ce moment, celui-ci ordonna que la couronne lui fût apportée : l'ayant reçue des mains du métropolitain, il la posa sur sa tête, et le vieillard la bénit. Au bout d'un instant, il éleva la voix, et prononça l'allocution suivante :

« Très pieux, très puissant (**), grand seigneur, empereur de toute la Russie !

« Cet ornement visible et matériel qui pare Ton chef est l'image de l'acte mystérieux par lequel Jésus-Christ, le roi de la gloire (***), Te couronne en ce moment, Toi le chef du peuple de toute la Russie, au moyen de sa bénédiction sainte, Te confirmant dans Ton autorité absolue (****) et suprême sur Tes sujets (*****). »

Il lui mit dans la main droite le sceptre, et dans la main gauche le globe (******), et l'ayant béni, il reprit :

« O Toi couronné de Dieu, Toi qu'il a favorisé de ses dons et paré de ses grâces, très puissant et grand seigneur, empereur de toute la Russie, reçois le sceptre et le globe : ce sont les signes du pouvoir suprême que le Très-Haut T'a donné sur Tes peuples, pour les gouverner et pour leur assurer tout le bonheur désirable. »

(*) *Mir vsem.*

(**) *Samoderjavnétchii,* c'est-à-dire réunissant toute puissance en lui et ne la tenant que de lui-même.

(***) *Tsar slavy.*

(****) *Priderjaschtchii.*

(*****) *Nad ludmi svoïmi.*

(******) On conserve encore au palais des Armures *(Oroujeïnaïa Palata)* de Moscou le globe *(derjava)* dont l'empereur grec Alexis Comnène fit don, en 1116, au grand-prince Vladimir II Monomaque.

Chargé de ces attributs de la puissance, le tsar s'assit sur son trône. Bientôt il posa le sceptre et le globe sur des coussins que lui présentaient de hauts fonctionnaires, et fit signe à l'impératrice de s'approcher. Alexandra Fœdorovna s'agenouilla devant lui. L'empereur, ôtant la couronne de dessus sa tête, en toucha le front de son épouse, puis la replaça sur le sien. On apporta la petite couronne destinée à la tsarine-épouse : l'empereur la lui posa sur la tête, et les dames d'honneur (*) s'approchèrent pour l'y fixer. Alexandra fut ensuite parée du manteau impérial et du collier de Saint-André.

Lorsque l'auguste couple, ainsi orné des insignes de la dignité souveraine, eut repris place sur les trônes, le protodiacre, proclamant tout au long le titre impérial (**), entonna le *Domine, salvum fac Imperatorem* (***), qu'on chanta à double chœur, et qui fut répété pour l'impératrice. Alors le couronnement était terminé : le bourdon d'Ivân Véliki, qu'on ne sonne que trois fois l'an, donna le signal à toutes les cloches de la ville, dont les sons vibrans arrivèrent de toutes parts sur les hauteurs du Kreml. « On eût dit, selon une expression officielle, on eût dit la grande voix de la nation élevant au loin vers le ciel un concert de vœux et d'hommages. » Au même instant une salve de 101 coups de canon partit de la place du Marché-Rouge, en dehors de la citadelle. Le peuple y répondit par ses *hourra*.

Pendant que le chant continuait, l'empereur et l'impératrice reçurent les hommages et les félicitations des princes et princesses de leur famille, du haut clergé et des princi-

(*) C'étaient Mmes la feldmaréchale Kamenski, la princesse Lapoukhine, la princesse Voldemar Galitsyne, Glébof et la comtesse Orlof-Tchesmenski.

(**) *Voir* notre *Statistique de l'empire de Russie*, p. 229.

(***) *Sokhrani iévo na mnoga lèta*, Prolonge sa vie un grand nombre d'années.

paux personnages de la cour. L'auguste mère du tsar s'approcha la première ; mais il la prévint, s'élança vers elle, la serra dans ses bras et reçut sa bénédiction. Marie cacha sur la poitrine de son fils les larmes qui coulaient de ses yeux. Elle pensait sans doute au couronnement de cet autre fils, si tendrement chéri, que la mort lui avait enlevé. Alors aussi, dominée par son émotion, elle s'était jetée, presque anéantie, dans les bras du monarque couronné. Nicolas comprit les douleurs de ce cœur maternel et les partagea. Elles excitèrent les sympathies de toute l'assistance. Mais une scène, peut-être plus émouvante encore, s'empara bientôt de l'attention de tous et exalta leur émotion jusqu'à l'enthousiasme. A peine l'impératrice-mère se fut-elle arrachée aux embrassemens de son fils, que l'on vit Constantin fléchir le genou devant lui, devant ce frère cadet qui le remplaçait sur un trône auquel, par sa naissance, il avait été appelé lui-même. Nicolas se jeta aussitôt à son cou ; penché, comme lui, vers la terre, il l'embrassa, le serra contre son cœur, et oublia un instant son rôle de roi couronné pour obéir au sentiment qui le dominait. L'auguste mère des princes revint pour les bénir. Nul, parmi les nombreux spectateurs, ne put voir d'un œil sec ce touchant spectacle. Constantin mettait le sceau au glorieux acte d'abnégation dont nous avons fait connaître les effets : il s'humiliait en présence de tous devant un trône où il eût pu monter, et le faisait avec ardeur et entraînement, de manière à dissiper tous les doutes sur sa franche et libre détermination. C'était la péripétie la plus saisissante de tout ce drame imposant ; devant elle, le reste disparaissait.

Cependant le grand-duc Michel, Hélène Pavlovna son épouse, reine par les grâces, le jeune héritier du trône, les princes étrangers, vinrent successivement offrir leurs féli-

citations, et le clergé, sans quitter sa place, s'inclina par trois fois profondément devant le couple couronné.

Le canon avait cessé de gronder, les cloches ne résonnaient plus sous les coups du marteau, le chant *Mnogaïa lèta* (*) expirait sous les voûtes de la coupole. Commençant alors la cérémonie du sacre, le métropolitain de Novgorod présenta un missel au monarque; celui-ci se leva, quitta le sceptre et le globe, fléchit les genoux, et lut la prière suivante :

« Seigneur Dieu de nos pères, Roi des rois, Toi qui créas tout par Ta parole, Toi dont la sagesse instruit l'homme, et qui gouvernes le monde selon la sainteté et la justice, Tu m'as choisi pour être tsar et arbitre du très illustre empire de toute la Russie. Je reconnais Tes desseins impénétrables à mon égard, et je Te rends grâces, en me prosternant devant Ta Majesté. Mon Seigneur et mon Maître (**), mets-moi en état de remplir la mission que Tu m'as confiée, éclaire-moi, dirige-moi dans l'accomplissement de cette grande tâche. Que la sagesse qui émane de Ton trône soit avec moi. Envoie-moi l'assistance de Tes saints du haut des cieux, pour que j'apprenne ce qui est agréable devant Ta face et ce qui est juste d'après Tes commandemens. Que mon cœur soit en Ta main, afin qu'il ne m'inspire rien qui ne soit à Ta gloire et à l'avantage des peuples confiés à mes soins. Puissé-je, au jour de Ton jugement, Te rendre compte sans crainte, par la grâce et les mérites de Ton Fils unique ! Avec lui, avec Ton très saint, très bon et vivifiant Esprit, sois glorifié de siècle en siècle. Amen. »

Alors le métropolitain : « Que la paix soit avec vous tous ! » et le chœur de répondre : « Et avec ton esprit. »

(*) *Per plurimos annos.*
(**) *Vladyko i gospodi moï.*

La voix du protodiacre se fait entendre : « Derechef, derechef, plie les genoux et prions le Seigneur ! »

Le pontife s'agenouilla pour prononcer une prière au nom de tout le peuple, et l'assistance entière suivit son exemple. Lorsqu'il se releva, il se tourna vers l'empereur et prononça un discours (*). Puis vint le chant du *Te Deum* (**), accompagné du son de toutes les cloches.

Le moment de célébrer la sainte liturgie (***) était venu. L'empereur ôta la couronne de dessus sa tête, et la remit aux mains des officiers chargés de ce service. Après la lecture de l'Évangile, on présenta à l'auguste couple le volume sacré pour le baiser. Puis un tapis de velours cramoisi bordé d'or, recouvert d'un autre en brocart, fut étendu depuis le marchepied du trône jusqu'aux portes saintes pour le passage de LL. MM. II.

On chantait le canon de la messe (****); les métropolitains, les archevêques et les autres prêtres communiaient dans le sanctuaire. Bientôt les portes s'ouvrirent. Deux prélats mitrés (*****) quittèrent l'autel, suivis de protodiacres, pour annoncer au tsar que la cérémonie du sacre (******) allait commencer.

Il descendit en grand cortége les marches du trône, suivi de l'impératrice, et se plaça droit devant l'ouverture des

(*) Ce discours est trop long pour être reproduit ici. Il a beaucoup de rapports, surtout dans les premières phrases, avec celui que l'éloquent métropolitain Platon prononça, le 15 septembre 1801, après le couronnement de l'empereur Alexandre, cérémonie dont le couronnement de l'empereur Nicolas n'a été pour ainsi dire que le calque fidèle.

(**) *Tébé Boga khvalim.*

(***) *Bogestvennaïa litourghia*; c'est, comme nous l'avons dit p. 238 (dans la note), l'équivalent de la sainte messe chez les catholiques.

(****) *Kinonik.*

(*****) *Arkhiéréïa.*

(******) *Tsarskoïé myropomasanié.*

portes saintes, dont il était donné à lui seul de franchir le seuil, en vertu de sa dignité suprême (*). Le métropolitain de Novgorod prit le précieux vase contenant le saint chrême et y trempa un rameau d'or dont il toucha le front, les paupières, les narines, les lèvres, les oreilles du tsar, ainsi que la paume et la partie supérieure de ses mains, en disant : « C'est l'empreinte du don du Saint-Esprit (**). » Le métropolitain de Kief vint essuyer les traces de l'onction sainte (***). Le son des cloches retentit de nouveau, et une nouvelle salve de 101 coups de canon fut tirée. Conduit par le premier pasteur, le monarque entra dans le saint des saints par les portes royales et se plaça contre la sainte table (****) sur un tapis d'or. Assisté du métropolitain, d'Eugène et de Philarète qui soutenaient le poids du manteau impérial, il s'inclina devant l'autel et participa au « saint mystère du corps et du sang de Jésus-Christ. » Suivant son privilége de tsar (*****), il reçut la communion sous les deux espèces, « le corps et le sang séparément. » Puis un évêque lui présenta l'antidoron (******) et le

(*) L'empereur n'a ce privilége qu'après avoir reçu l'onction sainte. Les femmes mêmes, quand elles sont revêtues du pouvoir souverain, paraissent y participer à ce moment-là. On lit en effet dans le cérémonial du couronnement de Catherine II qu'elle entra *seule* dans le saint des saints. Elle reçut la communion, *iz potira*, dans le calice.

(**) *Pétchath dara doukha svétago.*

(***) Autrefois, pendant sept jours, le prince ne devait pas se laver les parties qui avaient été ointes de l'huile sacrée.

(****) *Svétaïa trapéza.*

(*****) *Po tchinou tsarskomou.* C'est le même mode suivant lequel communient les prêtres.

(******) On appelle *antidoron* ce qui reste, après la communion, des pains bénits dont une partie seulement, dite l'*agneau*, figure dans le sacrement. Cette partie, marquée du nom de Jésus, est coupée dans les pains sur une table particulière placée dans le sanctuaire et appelée *prothèse*. Le restant des pains, distribué aux fidèles après la messe, doit rappeler les *agapes* des premiers chrétiens. L'antidoron était anciennement compris sous la dénomination d'*eulogies*.

vin; un autre, le linge pour s'essuyer les lèvres et les mains (*). Le monarque retourna ensuite à son trône, précédé de son cortége; les dignitaires de sa cour portaient devant lui les attributs de la royauté. L'impératrice, placée en dehors des portes tsariennes, reçut à son tour l'onction sainte, mais seulement sur le front, et la communion suivant le rite ordinaire. Des évêques lui présentèrent le pain bénit et l'eau tiède; puis elle retourna à sa place avec la même pompe. L'empereur se para de nouveau de tous ses insignes.

Lorsque des actions de grâces eurent été prononcées par un archiprêtre (**), la sainte liturgie était terminée; Séraphim donna la bénédiction avec la croix, et un protodiacre entonna le *Vivat*, répété de toutes parts. «Puisses-Tu, Seigneur, s'écria-t-il, accorder une vie heureuse et paisible, la santé du corps et le salut de l'âme, Ta bonne assistance en toutes choses, des succès et la victoire contre les méchans, à notre monarque orthodoxe, très glorieux et très chrétien (***), notre grand seigneur, couronné, élevé au rang suprême (****) et oint de l'huile sainte, Nicolas Pavlovitch, empereur et autocrate de toute la Russie; et à son épouse orthodoxe et très glorieuse, à l'impératrice Alexandra Fœdorovna, couronnée, élevée au rang suprême et ointe de l'huile sainte; et conserve-les un grand nombre d'années.» Et le chœur répéta l'invocation finale dans le chant *Mnogaïa lèta*.

Pendant que ces derniers accens, d'une harmonie ravis-

(*) Pour l'empereur, le cérémonial emploie le mot *oumovénié*, ablution; par rapport à l'impératrice, il mentionne en outre la *téplota*, eau tiède qu'on verse dans la coupe; mais nous croyons qu'on observa ici l'usage de s'essuyer les lèvres et les mains, comme il se pratique pour tous les fidèles dans la communion.

(**) *Protohiéret.*

(***) *Khristotoubivii*, aimant Christ.

(****) *Prévoznécennii.*

sante, montaient vers le ciel, le clergé, la cour et toutes les personnes du cortége passèrent devant le trône en s'inclinant; et, la cérémonie étant finie, le métropolitain alla présenter au monarque et à son épouse la croix vivifiante, qu'ils baisèrent.

Il était midi quand le cortége, après s'être reformé derrière la cathédrale, reparut dans l'enceinte extérieure, au bruit des cloches et du canon. L'empereur était sorti du temple par la porte du nord. Tous les yeux étaient fixés sur ce côté-là; impatiente de contempler l'oint du Seigneur dans tout l'appareil de la majesté, la multitude n'avait plus d'attention pour la pompe qui le devançait. Mais lorsque les députations des Cosaks et des Tatars, lorsque les maréchaux de la noblesse de tous les gouvernemens eurent encore une fois défilé devant elle et qu'on vit apparaître le dais impérial, alors tout s'anima. Des cris d'enthousiasme partirent du sein de ce mouvement tumultueux. L'empereur précédait le dais. Son grand uniforme de général russe était recouvert du manteau impérial; il avait la couronne sur sa tête et portait dans ses mains le sceptre et le globe. Tous ces attributs étaient chargés de pierres précieuses. Artistement composée des plus beaux diamans qu'encadraient de grosses perles fines, la couronne, par ses contours, rappelait la toque de saint Alexandre Nevski, conservée au trésor du monastère de ce nom à Pétersbourg (*); le feu de ses diamans s'allumait au soleil qui, au plus haut de sa course, répandait une clarté extraordinaire sur toute la personne du monarque, et entourait sa tête d'une auréole étincelante. C'était un aspect merveilleux; et loin de s'effacer

(*) Les anciens grands-princes portaient sur la tête, non point une couronne, mais un bonnet rond *(kolbok)*, orné de perles et de pierreries. La couronne des tsars, au contraire, formait un bonnet conique.

sous l'éclat de ces ornemens, la beauté mâle de Nicolas en était encore relevée.

Constantin marchait à sa droite d'un air grave et respectueux, Michel à sa gauche. On assure que le césarévitch, frappé de la pureté du ciel et de l'éclat du soleil qui dardait sur le cortége, s'écria: « Quelle belle journée, mon frère ! pas le plus léger nuage ! » — « Hé, que pouvais-je craindre? lui répondit Nicolas ; n'avais-pas près de moi mon paratonnerre ? » Parole gracieuse dictée par le cœur et qui était pour Constantin la douce récompense d'une noble conduite (*).

L'impératrice était sous le dais, également ornée de la pourpre et portant dans les cheveux une petite couronne en brillans.

Suivant l'usage des anciens tsars de faire, après le couronnement, des stations dans les autres sanctuaires du Kreml (**), on se rendit à la cathédrale de l'Archange où l'empereur, après avoir baisé les saintes images d'un iconostase non moins riche que celui d'Ouspenski Sabor, s'inclina devant la longue file des sarcophages renfermant les restes de ses ancêtres ou prédécesseurs, et devant la châsse miraculeuse de saint Dimitri, ce jeune fils d'Ioann IV Vassiliévitch, dernier rejeton de la dynastie de Rurik, qui périt à Ouglitch sous le fer des assassins. Un protodiacre récita la prière pour la longue vie du monarque, et le chœur chanta *Mnogaïa lèta*. La même cérémonie, les mêmes chants se renouvelèrent à la cathédrale de l'Annonciation, où l'empereur, attendu par le clergé ayant à sa tête un évêque qui lui présenta la croix à baiser, alla saluer les

(*) Constantin repartit, dès le 5 septembre, pour Varsovie, où il arriva le 11.

(**) A cette occasion, un protopope jetait autrefois de la poudre d'or sur la tête du tsar.

saintes reliques (*). Ce temple, petit et encombré de richesses, est précédé d'un *pronaos* ou galerie qui l'enferme de deux côtés : le cortége s'y arrêta, et un petit nombre de personnes seulement purent suivre l'empereur dans l'espace intérieur, faiblement éclairé par le jour incertain qui descend de la coupole, autour de laquelle se rangent sur le toit, huit autres petits dômes. L'iconostase est en vermeil, le pavé en mosaïque d'agate : tous les murs sont couverts de vieilles fresques noircies par le temps ; le trône des tsars marque encore la place où les anciens souverains se tenaient pendant l'office. Les fresques règnent de même dans les galeries du vestibule, et sur le mur extérieur, du côté de l'Escalier rouge, un auvent protége une peinture déjà ancienne, représentant Marie, assise près d'un puits et recevant le salut de l'ange.

Au bout de quelques minutes, Nicolas reparut à l'entrée, monta les degrés de l'Escalier rouge et se retira dans ses appartemens. Les stations étaient faites, ou du moins il n'en restait plus qu'une, réservée pour un autre jour, à cause de l'éloignement des lieux. C'était celle près des reliques de saint Serge thaumaturge, le pèlerinage à Troïtza, cette sainte laure si célèbre dans l'histoire moscovite (**), et que tous les princes ont enrichie de leurs dons.

Le jour même du sacre, les anciens tsars donnaient, dans le Granovitaïa Palata, attenant au perron de l'Escalier

(*) *Moschtchi*, corps des saints.

(**) *Voir* t. Ier, p. 344 et 339. — Ce pèlerinage eut lieu le 25 septembre. Philarète reçut à Troïtza l'empereur, qui accepta, pour une nuit, l'hospitalité des moines. A cette époque, l'archimandrite du couvent était le révérend père Eulampe *(Ievlampii)*, homme de science, aimable et d'une douce piété. Sa longue chevelure partagée en deux au-dessus du front et sa riche barbe blonde, rappelaient les plus belles têtes de Christ. Nous comptons parmi nos plus agréables souvenirs les heures que nous avons passées avec ce dignitaire dans la bibliothèque de son couvent.

rouge, un grand repas au patriarche et aux autres principaux membres du clergé, ainsi qu'aux seigneurs les plus importans de leur cour. Cet usage s'est maintenu, et Nicolas s'y conforma. La vieille salle du banquet était somptueusement ornée : l'or resplendissait sur le velours cramoisi de ses tentures ; et autour de l'énorme pilier qui, placé au milieu, soutient les ogives de la voûte, était rangée la riche vaisselle des tsars, toute couverte de figures repoussées, que l'on conserve ordinairement à l'Oroujeïnaïa Palata. Dans un des angles était le trône, surmonté d'un dais dont l'aigle impériale ornait le fond; à ses deux côtés étaient les fauteuils de l'impératrice régnante et de l'impératrice-mère ; d'autres tables étaient dressées pour les personnes des deux premières classes et le conseil de l'empire. Dans l'angle opposé au trône se tenait l'orchestre. Le corps diplomatique attendait l'empereur pour lui offrir ses félicitations et se retirer ensuite.

Avant d'entrer dans la salle, le monarque se montra à son peuple sur le perron, et fut salué par de bruyantes acclamations. Puis il reçut les vœux du clergé, de la cour et des représentans des souverains de l'Europe, et alla s'asseoir sur son trône, seul à la table impériale avec les deux impératrices. Les plus hauts dignitaires de la couronne les servaient ; grand-maréchal, grand-veneur, grand-échanson, écuyer tranchant, chacun était à son poste, suivant le cérémonial d'autrefois. Des aides de camp généraux apportaient les plats sous l'escorte d'officiers des gardes tenant l'épée à la main ; ils les présentaient en fléchissant le genou. Le métropolitain bénit le repas. Les spectateurs étaient debout. Mais lorsque l'empereur eut demandé à boire, il leur fut permis de s'asseoir ; après s'être inclinés, ils prirent place aux tables dressées pour eux, ceux des deux

premières classes dans le cénacle même, les autres dans la salle attenante, où la grande-duchesse Hélène et les princes présidaient au festin. Les médailles du couronnement, présentées à l'empereur par le ministre des finances, furent alors distribuées; déjà des jetons avaient été semés à pleines mains au milieu du peuple. L'orchestre répandait des flots d'harmonie dans le vieux palais; des chants mélodieux alternaient avec la musique instrumentale.

Ainsi se termina cette journée, et quand la nuit fut venue, une splendide illumination, répétée les deux jours suivans, remplit toute la ville de ses clartés, et entretint la bruyante allégresse de la population. Les blanches murailles du Kreml, ornées de soleils et de festons lumineux, les tour squi les surmontent dessinant par des lignes de feu leurs contours variés, le jardin anglais avec ses fontaines et ses arbres embrasés, l'immense Maison d'exercice toute couverte de lumières, enfin, Ivân Véliki dont la croix radieuse reposait sur une couronne étincelante, imitant celle du monarque, et qui, d'étage en étage, se parait des couleurs de l'empire, rouge, bleu et jaune ; tout cela était d'un effet magique, saisissant, nouveau, et agissait avec tant de force sur l'imagination des hommes du peuple, qu'ils en étaient comme enivrés et ne mettaient aucun frein à leur pétulance grossière.

D'innombrables actes de grâce, de munificence et de clémence marquèrent, en outre, le jour du couronnement. L'empereur donna le bâton de feldmaréchal aux généraux comte de Wittgenstein et Osten-Sacken ; il éleva l'archevêque de Moscou au rang de métropolitain ; il conféra à la comtesse de Lieven (*) le titre de princesse, et celui de

(*) *Voir* t. Ier, p. 511.

comte à plusieurs ambassadeurs, hauts fonctionnaires ou généraux. Quelques-uns furent créés chevaliers de Saint-André (*); d'autres, en plus grand nombre, chevaliers grand'croix de Saint-Vladimir, Saint-Alexandre Nevski, ou Sainte-Anne. Une magnifique donation de terres fut faite en faveur d'un petit nombre d'élus, au premier rang desquels était le comte de Nesselrode; on distribua des médaillons à portrait, des boîtes et des bagues enrichies de diamans. Tous les genres de récompenses furent largement mis en usage. Les charges de la cour y eurent une ample part. L'armée surtout ne fut pas oubliée : dans les rangs inférieurs, on ordonna des distributions de drap pour uniformes et l'on accorda des hautes payes; tous les sous-officiers et soldats qui avaient honorablement servi vingt ans dans la garde ou vingt-deux ans dans l'armée et dans les garnisons, devaient obtenir leur congé. Un vaste travail d'avancement fut fait en faveur des officiers, et plusieurs centaines de généraux (**) et de colonels furent promus au grade supérieur. Un second travail d'avancement concernait le service civil. Tous les conseillers titulaires ou employés de la neuvième classe du *tchinn* (***), tous les conseillers de collége ou fonctionnaires de la sixième classe, qui avaient ce grade depuis le nombre d'années voulu, furent avancés en masse à la classe supérieure, et dispensés de l'examen prescrit par l'oukase du 6 août 1809. Remise fut faite de certaines créances de l'état, d'impôts arrié-

(*) Dans ce nombre était le comte de La Ferronnays, ambassadeur de France.

(**) Parmi les lieutenans généraux promus au grade de général en chef figuraient les aides de camp généraux, baron de Diebitsch, prince Chakhofskoï, Dépréradovitch, Golénitchef-Koutousof, prince Troubetzkoï, comte Orlof-Déniçof, Paskévitch, baron de Toll et baron Jomini.

(***) *Voir* t. Ier, p. 492.

rés, d'amendes encourues (*); une amnistie très étendue fut accordée à de nombreuses catégories de détenus qui attendaient leur jugement; des condamnés furent relevés de leur peine, et les effets de la clémence impériale atteignirent aussi ceux du grand procès politique dont nous avons retracé l'histoire. La sentence rendue à leur égard par l'empereur fut adoucie par une dernière et définitive commutation.

Enfin, le même jour fut publié aussi un manifeste signé déjà le 9 février (28 janvier) 1826, et en vertu duquel l'empereur, averti par la catastrophe sanglante dont il avait été témoin, voulait parer, dans l'avenir, à toutes éventualités semblables. Confirmant l'ordre de succession en vigueur (**), Nicolas, « avec l'approbation » de sa mère et du grand-duc Constantin, déclara par cet acte que, dans le cas où il plairait à Dieu de l'appeler à lui avant la majorité légale de son héritier, le grand-duc Alexandre Nikolaïévitch (***), la régence de l'empire, ainsi que du royaume de Pologne et de la grande-principauté de Finlande, « qui en sont inséparables, » appartiendrait au grand-duc Michel. S'il plaisait à

(*) « En accordant les exemptions, immunités et grâces ci-dessus détaillées, dit le manifeste, « Nous suivons avec plaisir les mouvemens de Notre cœur. « Qu'elles soient le garant de Notre constante sollicitude pour Nos fidèles sujets! « Que la justice et l'impartialité règnent dans les tribunaux, l'ordre et le désin- « téressement dans les administrations territoriales et municipales, la liberté « dans le commerce; que l'industrie redouble d'émulation, l'agriculture d'acti- « vité; que la bonne foi soit la garantie des engagemens; que l'inviolabilité des « propriétés soit respectée; mais surtout que la crainte de Dieu et une éduca- « tion solide et patriotique de la jeunesse soient la base de toutes les espérances « d'améliorations, le premier devoir de toutes les classes. » Voir *Journal de Saint-Pétersbourg*, 1826, no 106.

(**) *Voir* t. Ier, p. 142.

(***) D'après la pragmatique du 16 (5) avril 1797, l'âge de majorité pour l'héritier du trône, est de seize ans : né en 1818, le grand-duc Alexandre l'atteignit en 1834. Les autres grands-ducs ne sont majeurs qu'à vingt ans.

Dieu, après le décès de l'empereur, d'appeler aussi à lui son successeur avant qu'il eût atteint l'âge de majorité, la couronne devait passer de plein droit au second fils, s'il en existait un (*), et le même grand-duc devait encore être régent. Enfin si, à ce moment, il n'existait pas de fils de l'empereur, mais que son épouse fût enceinte, il devait en arriver de même pour la régence, jusqu'au moment de la délivrance de l'impératrice. Si, alors, il naissait un fils, la couronne lui appartiendrait de plein droit, et le grand-duc Michel devait encore être régent jusqu'à la majorité du jeune prince ; mais s'il naissait une grande-duchesse, la couronne devait passer immédiatement sur la tête du régent. La tutelle de tous les enfans de l'empereur Nicolas était dévolue à l'impératrice Alexandra Fœdorovna.

Cet acte de haute prévoyance n'a pas reçu d'application : le tsar est encore dans toute la force d'une puissante constitution, et autour de son trône se groupent déjà deux générations de princes du plus bel avenir. Mais cet acte était commandé par les circonstances; il contribua à faire renaître la sécurité, et le canon qui retentissait sur la frontière du sud-est n'avait pas le pouvoir de la troubler un seul moment.

Pendant quinze jours tout Moscou ne fut occupé que de fêtes ; elles absorbaient la ville et la cour; toutes les classes de la population, sur pieds du matin au soir, étaient dans un véritable délire. La foule se pressait autour du palais, où des audiences d'apparat, prolongées pendant des journées entières, faisaient affluer les plus riches équipages, où s'étalait un luxe de livrée extraordinaire. Le haut clergé, la cour, les fonctionnaires les plus élevés, les députés de la

(*) *Voir* t. Ier, p. 379. A cette époque, le grand-duc Constantin n'était pas encore né.

noblesse et de la bourgeoisie, les généraux et les officiers supérieurs de la garde montèrent tour à tour au palais; mais rien n'égala le faste déployé à la grande réception du corps diplomatique. L'Asie s'y rencontra avec l'Europe, et elle dut reconnaître cette fois que cette dernière avait bien aussi ses merveilles. Un somptueux banquet réunit les membres du saint-synode avec les deux premières classes du service civil : ce fut comme un signal donné par le monarque pour toutes les réjouissances qui devaient se succéder dans la ville pendant tout un mois. Dans cet intervalle, ce ne fut que festins, bals, mascarades, représentations théâtrales, chasses, parades et manœuvres ; le corps de la noblesse, le commerce, la corporation des bourgeois, quelques hauts dignitaires et les ambassadeurs étrangers eurent l'honneur de fêter l'empereur et sa famille (*). Le monarque lui-même traita, avec une profusion toute royale, le peuple de Moscou réuni, le 28 septembre, dans l'immense plaine dite Dévitché-Polé, où 240 tables, chacune de vingt mètres de long, étaient chargées de viandes, de pâtisseries, de fruits et de grands bols de *quass*, boisson nationale des Russes (**), et entourées de seize fontaines où devaient couler le vin et la bière. Autour de ces tables et dans leur centre s'étendait toute une ville de constructions éphémères, bariolées des plus vives couleurs, pavillons chinois, kiosks turcs, théâtres forains, baraques de bateleurs, cirques d'écuyers ou pour la voltige, gradins et amphithéâtres cou-

(*) On parlera longtemps à Moscou des fêtes données par le duc de Devonshire, le duc de Raguse et le vieux prince Ioussoupof. Le bal de la comtesse Orlof-Tchesmenski laissa aussi des souvenirs durables. On peut voir la description des fêtes dans *Six mois en Russie* de M. Ancelot, p. 375 et suiv.

(**) Outre le mouton rôti, aux cornes dorées, à la tête argentée, outre les volailles et les autres viandes, il y avait sur chaque table une profusion de friandises, 100 pains blancs *(kalatchi)* et 40 petits pains bis.

verts de drap rouge, escarpolettes et montagnes russes. Le pavillon impérial, grande rotonde vitrée, dominait tout ce vaste ensemble; à quelque distance étaient les tribunes du corps diplomatique. Plus de 100,000 hommes, dans le pittoresque accoutrement d'été du *mougik,* et dont les belles têtes à barbe épaisse s'animaient par la convoitise, formaient autour de cette salle de banquet à ciel ouvert, un immense cordon, toujours prêt à se rompre et contenu à grand'peine, pendant les longues heures d'attente, par une nuée de Cosaks armés de leur *nagaïka* et prompts à en faire usage. L'impatience était au comble, lorsque, midi sonnant, l'étendard impérial fut arboré sur le pavillon du milieu : l'empereur venait d'arriver. A cheval, entouré des princes et suivi de carrosses d'apparat où se trouvaient Alexandra Fœdorovna et toute la famille impériale, il fut reçu par un *hourra* retentissant. Il parcourut les longues allées qui séparaient ces tables à perte de vue, et lorsqu'il fut entré dans son pavillon, déjà la multitude commençait à faire irruption dans l'enceinte. Mais lorsqu'il eut fait entendre ces paroles : « Mes enfans, tout ceci est à vous ! » alors les flots déchaînés se précipitèrent : on se jeta avec furie contre les tables ou vers les cascades et les fontaines, et cinq minutes ne s'étaient pas écoulées qu'il ne restait plus de trace ni de ces dernières ni des tables. Les nappes avaient disparu en un clin d'œil, aussi bien que les plats; bien plus, les amphithéâtres étaient dépouillés de leur garniture en drap rouge avant que les spectateurs les eussent quittés. Le peuple avait pris l'empereur au mot.

Plusieurs semaines s'étaient déjà écoulées depuis le jour du sacre, et les fêtes se multipliaient toujours; cependant leur prestige féerique s'usa par leur durée même. Enfin le 4 octobre, un grand feu d'artifice, suivi d'une dernière illumination

générale, devait en marquer la clôture. Le grand-duc Michel, grand-maître de l'artillerie, en faisait les frais, et il fut disposé devant l'hôtel du Corps des Pages, dont les vastes salles se remplirent de trophées et de faisceaux d'armes. Toutes les classes de la population prirent part à la fête. La terre envoya au ciel un renfort d'étoiles et de feux follets : des soleils flamboyans, tournant avec fracas autour d'eux-mêmes, entraînaient dans leur rapide mouvement toute une atmosphère incandescente, et l'explosion d'une gerbe de 52,000 fusées changea la nuit en jour et remplit l'horizon du magnifique spectacle d'un bouquet colossal. Un instant auparavant, un arc de triomphe en lances de feu était apparu aux yeux des spectateurs, et sur sa large corniche on avait lu cette inscription :

A Nicolas Ier, restaurateur de la tranquillité publique (*).

Une détonation terrible se fit entendre, puis tout rentra dans le silence de la nuit. Ce fut le dernier acte de cette longue et bruyante inauguration d'un règne nouveau.

Ce règne, la Providence lui réservait encore des épreuves (**) ; mais, dans ce moment, personne ne songeait à se tourmenter d'éventualités inconnues. Les malheurs qui avaient assombri les premiers jours après l'avénement de Nicolas étaient eux-mêmes oubliés. La confiance généralement rétablie avait permis à tous de s'abandonner à la joie. Pressé de jouir, de se dédommager d'une longue contrainte, on s'était jeté dans le tourbillon des plaisirs. Tout avait bien réussi. Les fêtes, les spectacles, avaient eu un

(*) *Nikolaïou pervomou, ouspokoïtelyou Otétchestva.*
(**) *Voir* t. Ier, p. 198.

grand éclat; les faveurs et les récompenses avaient été répandues à pleines mains sur tous les rangs de la société. Ces souvenirs devaient être durables; les autres s'effacèrent; et tel fut le silence gardé depuis par les Russes sur les événemens de 1825, qu'on est tenté de se demander aujourd'hui s'il est bien vrai qu'on ait alors traversé une des crises les plus périlleuses auxquelles un empire puisse être exposé.

Nous avons fidèlement retracé toutes les circonstances de cette crise, en rattachant à notre récit un tableau de l'état des esprits, propre à en faciliter l'intelligence et à permettre à la perspicacité du lecteur de calculer les chances de l'avenir d'une monarchie sur laquelle les regards de l'Europe sont tournés, avec moins d'espérances peut-être que d'appréhensions. Puissent ces dernières être démenties par le fait, et puisse le règne de l'empereur Nicolas redevenir, après quelques années de préoccupations diverses, ce qu'il annonçait devoir être à son début, une période d'organisation intérieure et de rénovation morale!

Digitized by Google

ÉTUDES,

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS.

Digitized by Google

I.

La famille des princes Galitsyne.

La noblesse de l'empire de Russie, de même que sa population en général, se compose de familles d'origine diverse, russe, polonaise, lithuanienne, allemande, suédoise, tatare, géorgienne, arménienne, tcherkesse, etc.

Dans la noblesse polonaise, les noms historiques sont tellement nombreux que nous n'entreprendrons pas de les énumérer; mais à la haute aristocratie des provinces actuellement russes (*), appartiennent principalement les suivans : princes Radzivill, Sapieha, Sanguszko, Iablonowski, Lubomirski, Droucki, Czetwertinski, etc.; comtes Potocki, Branicki, Grabowski, Wielhorski, etc., etc.

Les princes Giedroyc (prononcez *Ghiédroïtz*), descendans des Jagellons, représentent plus particulièrement la Lithuanie proprement dite, dont, avec les princes et comtes Oginski et quelques autres, ils sont restés une des familles les plus considérables.

En tête de la noblesse allemande des provinces Baltiques se placent les Lieven, les Medem, les Sacken, les Tiesenhausen, les Essen, les Toll, les Stackelberg, les Budberg, les

(*) Nous ne parlons pas de ceux qui, comme les princes Czartoryiski, se sont séparés de la Russie.

Buxhœvden, les Benkendorff, les Ungern-Sternberg, les Sievers, les Korff, les Pahlen, les Kayserlingk, et beaucoup d'autres. Les Wittgenstein, les Nesselrode, les Munnich se rattachent à l'Allemagne proprement dite.

Parmi les familles suédoises, nous nommerons les Steinbock, les Fersen, les Armfeld.

Les princes Ioussoupof, Ouroussof, Meschtcherski, Doundoukof, sont d'origine tatare, mais leur union avec la Russie est si ancienne, qu'on doit regarder ces familles comme entièrement fondues avec la noblesse russe proprement dite. Il n'en est pas de même des Ghiraï et de quelques autres familles musulmanes illustres ; celles-ci, dépossédées des pays de leur domination à une époque encore récente, sont restées fidèles à leur nationalité. Les Ghiraï, comme on sait, sont la dynastie autrefois régnante en Crimée.

Les pays de langue géorgienne fournissent à la haute noblesse de l'empire un renfort considérable ; nous mentionnerons les tsarévitch de Grousie et autres membres de la famille de Bagrath, les Dadianof de Mingrélie, les princes Chervachidzé, Tchevtchévadzé, Orbélianof, Eristof, Bagrathion, Tsitsianof.

Les Lasaref et quelques familles plus anciennes appartiennent à l'Arménie.

Les princes Tcherkasskoï sont venus en Russie, il y a plusieurs siècles, du pays des Tcherkesses, dont quelques *pchi* ou princes, restés jusqu'à ce jour dans le pays, pourraient également être comptés dans la noblesse de l'empire.

Quant aux familles russes proprement dites, à l'aristocratie essentiellement nationale, il en est d'elles comme des familles polonaises : nous serions entraîné trop loin si nous voulions en rappeler tous les noms illustres. Les plus considérables de ces familles et celles dont l'histoire a eu le

plus souvent à s'occuper, sont les suivantes : d'abord les princes Dolgorouki, Galitsyne, Troubetzkoï, Kourakine et autres de la race de Rurik; puis les comtes et princes Saltykof, les princes Lapoukhine, les Chérémétief, les Tolstoï, les Golovine, les Vorontsof, les Moussine-Pouschkine, les Boutourline, les Naryschkine, les Tchernychef, les Apraxine, les Stroganof, les Roumantsof, les Panine, etc. D'autres familles, aujourd'hui très considérables ou qui l'ont été au siècle dernier, les Chouvalof, les Rasoumofski, les Potemkine, les Orlof, les Zoubof, sont d'une illustration beaucoup plus récente.

Plusieurs des familles comprises dans cette énumération très imparfaite encore, sont l'objet de courtes notices dans le présent ouvrage; et notre intention est de nous occuper des autres par la suite, dans des publications ultérieures sur la Russie.

Nous avons nommé en tête de toutes, celle des princes Dolgorouki et celle des princes Galitsyne : il n'y en a pas, en effet, de plus importantes. A la première, un de ses membres, M. le prince Pierre Dolgorouki, a consacré une savante monographie en langue russe; sans pouvoir entrer, sur la seconde, dans des détails aussi étendus, nous essayerons à notre tour d'en esquisser ici la généalogie et l'histoire, dans une étude dont de consciencieuses recherches seront l'unique mérite, mais qui servira du moins, nous l'espérons, à éclaircir bien des points de l'histoire générale de la Russie.

Le nom de cette famille, depuis longtemps très connu dans nos pays d'Occident, est ordinairement écrit *Gallitzin*,

mais notre orthographe est plus conforme à la prononciation. En russe, il s'écrit *Golitsyne,* car il est dérivé de *golitsa,* mitaine de peau ou gantelet, surnom que porta l'auteur de cette race, aujourd'hui si nombreuse et divisée en un si grand nombre de branches.

Comme les princes Khavanski (*), Koretzki et Kourakine, les Galitsyne descendent de Narimund, second fils de Ghédimine, grand-prince de Lithuanie au quatorzième siècle (**). Ainsi que les Kourakine, ils se regardent comme issus du prince George, arrière-petit-fils de Narimund et fils de Patrice, prince de Zvénigorod, en Volynie. Ce prince George eut, dit-on, pour femme Anne, sœur du grand-prince Vassili Vassiliévitch Temnoï (l'Aveugle).

Mais sans remonter à une origine si reculée et trop enveloppée peut-être de la nuit des temps, on peut regarder comme le véritable auteur de la famille, comme la souche commune à laquelle se rattachent toutes les branches de son arbre généalogique, *Michel Ivanovitch Boulgakof,* surnommé *Golitsa,* à cause de l'espèce de mitaine en peau qu'il portait par-dessus ses gants de laine. Boïar (en 1510) du grand-prince Vassili Ioannovitch, et voïvode dans la guerre contre les Tatars de Crimée, il fit ensuite une campagne contre les Polonais et se laissa battre en 1514, par le prince Constantin d'Ostrog, à la bataille d'Orcha. Fait prisonnier avec son frère André, il fut conduit à Vilna, et y resta l'espace de trente-sept ans dans une dure captivité, d'où on le renvoya enfin (1552), « par estime pour sa loyauté et sa fer-

(*) On écrit également *Khovanski* en russe.

(**) Voir *Mémoires sur l'origine et la généalogie de la maison des princes Galitzin,* avec 4 tables généalogiques, Francf. et Leipzig, 1767, 32 pages in-4o. A l'exemplaire de la bibliothèque publique de Strasbourg, est annexé un cahier de corrections et additions attribuées à Muller, l'historiographe de Russie sous Catherine II.

meté stoïque, » selon l'expression du roi de Pologne dans une lettre à Ioann IV Vassiliévitch; mais à la condition de se reconstituer prisonnier, au cas où la paix que le roi faisait négocier à Moscou, ne serait pas conclue. Elle ne le fut point en effet, et alors Ioann IV Vassiliévitch permit à Michel de s'acquitter de sa parole. On assure que le boïar, voulant consacrer à Dieu le reste de ses jours, s'était fait moine au célèbre couvent de Troïtza, fondé par saint Serge. Quoi qu'il en soit, il se mit en route; mais il mourut en 1556, avant d'être arrivé près du roi de Pologne.

Il laissa un fils unique, *George Mikhaïlovitch,* qui lui-même en eut deux. De ces derniers, l'aîné *Ivân* fut boïar et eut une nombreuse descendance, comme nous verrons bientôt; le second, *Vassili,* fut père d'un homme illustre, mais qui ne laissa pas d'enfans.

Cet homme, c'est le prince *Vassili Vassiliévitch Galitsyne,* dont nous avons parlé à plusieurs reprises dans la note II du volume précédent et qui fut bien près d'être élevé au trône des tsars. Voïvode et boïar sous Boris Godounof, il fut défait, en 1604, avec d'autres généraux russes par l'armée du faux Démétrius, à Novgorod-Séverskoï. Il embrassa alors le parti de l'imposteur, qui le nomma grand-maître de sa cour (*vélikii dvoretzkii*). Il servit de même le tsar Vassili Chouïski. Après la destitution de ce dernier (1610), le patriarche proposa le prince Galitsyne au choix du conseil qui devait de nouveau pourvoir à la vacance du trône. Mais la crainte des Polonais, dont l'armée, commandée par le grand Zolkiewski, était sous les murs du Kreml, détermina l'élection de Vladislas Wasa, fils du roi, et Galitsyne fut au nombre des ambassadeurs chargés d'aller lui annoncer cette nouvelle (*). Comme Phi-

(*) *Voir* t. Ier, p. 342 et suiv.

larète Romanof, il fut jeté dans un cachot lorsqu'on apprit à Cracovie quels événemens avaient eu lieu à Moscou après leur départ; mais moins heureux que lui, il n'en vit pas se rouvrir les portes, car il mourut en 1619, quelques mois seulement avant la conclusion de la paix.

La race fut, comme nous l'avons dit, continuée par son oncle Ivân Iouriévitch. Celui-ci eut deux fils, *Ivân* et *André Ivanovitch*, tous deux boïars sous Boris Godounof. Le second eut encore deux fils, portant les mêmes noms et pareillement boïars tous deux. Le cadet, *André Andréïevitch*, gouverneur de Pskof en 1598, fut déclaré boïar en 1638 et mourut au mois d'octobre de la même année. C'est lui qui, par ses quatre fils, Vassili, Ivân, Alexis et Michel, fut la souche d'autant de branches de la famille Galitsyne, dont, pour plus de clarté, nous devons suivre séparément la filiation.

Première branche, dite de Vassili.

Nous ne savons rien sur *Vassili Andréïevitch*, sinon qu'il mourut en 1652 et qu'il fut le père du grand Galitsyne, favori de la tsarevne Sophie. Comme ce dernier joua un grand rôle dans l'histoire, nous devons entrer dans quelques détails sur son compte.

Vassili Vassiliévitch, prince Galitsyne, naquit en 1633 et reçut une éducation peu commune, à cette époque, dans son pays et même ailleurs, car on y avait compris l'étude du grec, du latin et de l'allemand, et si le français n'en fit pas également partie, c'est qu'il commençait seulement alors à prendre le caractère d'une langue universelle, recommandée à l'attention de tous par de nombreux chefs-d'œuvre. Galitsyne passa sa jeunesse à la cour, mais sans négliger de se former pour le métier des armes. Au mo-

ment de l'avénement du tsar Fœdor III Alexéïevitch (1676), la Russie était en guerre avec les Turcs et les Tatars de Crimée au sujet des Cosaks du Dniéper. Ceux-ci, après avoir fait acte de soumission envers elle, s'étaient insurgés à l'instigation de Dorochenko, et avaient appelé à leur secours les musulmans. Cette guerre, dont la conduite était confiée au prince Romodanofski, se concentra en grande partie autour de la ville de Tchighirine. Galitsyne y prit une grande part. Il contribua à la terminer heureusement et à assurer la pacification de la Petite-Russie. Le tsar s'en montra reconnaissant : il chargea le prince du commandement des Cosaks, l'éleva à la dignité de boïar, et lui témoigna en toute occasion beaucoup de confiance. Galitsyne siégea parmi les seigneurs (*velmoja*) d'abord chargés de diriger les affaires au nom de son jeune souverain. Le règne de ce dernier était agité par la lutte entre les Miloslafski et les Naryschkine : il prit parti pour les premiers et fut un des instrumens de la chute du sage Matvéïef, qui fut envoyé en exil. Fœdor chargea Galitsyne de la réorganisation de l'armée, où les prétentions des nobles, opposant aux exigences de la hiérarchie militaire leur généalogie et la liste des emplois exercés à diverses époques par des membres de leurs familles, avaient introduit l'insubordination et le désordre. Ce fut alors que le prince rendit un service signalé à son pays, en donnant à son maître le conseil d'abolir à jamais la hiérarchie des rangs telle qu'elle était consacrée sous le nom de *mestnitchestvo* (état des places), et d'en livrer au feu les registres dits livres du *razriad* (*razriadkia knighi*). Avant d'exécuter cette décision importante, il la soumit à la sanction des prélats du plus haut rang, conseillers naturels du prince à cette époque, ainsi qu'à celle des principaux boïars, et réussit dans cette négociation. L'holocauste eut lieu le

12 janvier 1682 (vieux style) (*), et Galitsyne, persévérant dans la voie des réformes, poursuivit alors celle de l'armée.

Fœdor mourut dans la même année 1682, et aussitôt la lutte entre les familles des deux femmes de son père éclata ouvertement. Iourii Miloslafski n'eut pas de peine à entraîner dans son parti la tsarevne (**) Sophie, femme pleine d'intelligence, ambitieuse, passionnée (***) qui, âgée alors de 24 ans, s'indignait à l'idée de la préférence qu'on voulait donner sur son frère utérin Ioann, incapable de régner par lui-même, au jeune Pierre, fils de Natalie Naryschkine, la seconde femme d'Alexis. Galitsyne, dévoué au même parti, devint le conseiller de la tsarevne et ne resta point étranger à la sanglante révolte des strélitz qui dura trois jours, du 15 au 18 mai 1682. Près de 70 personnes, parmi lesquelles se trouvaient deux Naryschkine, frères de la tsarine Natalie, et le boïar Matvéïef, périrent dans ce massacre. Ioann et Pierre Alexéïevitch furent placés ensemble sur le trône, et l'on confia la régence à Sophie qui la garda pendant sept années.

Elle n'agit que par les conseils de Galitsyne, appelé au poste de premier ministre. Voici quels étaient alors ses titres officiels : garde (*obérégatel*) du grand sceau tsarien, des grandes affaires de l'empire et des ambassades, boïar intime (*blijenii boïarine*) et gouverneur de Novgorod la Grande. Son pouvoir était immense, mais ses espérances allaient encore au delà : favori de la régente, il osa prétendre à sa main, et, si ses projets ambitieux s'étaient réalisés, il se serait assis avec elle sur le trône de Monomaque (****). Les

(*) Dans tout ce travail, les dates se rapportent au vieux style, à moins que le contraire ne soit expressément indiqué.

(**) *Voir* l'explication de ce mot, t. Ier, p. 308.

(***) Il existe d'elle un portrait original au Musée de Versailles.

(****) On a vu plus haut que longtemps auparavant les Galitsyne avaient déjà

circonstances ne furent point favorables à ces vues. Les strélitz n'étaient pas encore apaisés, et bientôt le meurtre de Khavanski, leur chef, ranima parmi eux le feu de la révolte. D'après les conseils de son ministre, Sophie, avec toute sa cour, se réfugia au monastère de Troïtza, et sa fermeté triompha de la sédition des milices. Cependant elle ne put songer à un tel mariage : le prince était détesté des strélitz autant que des boïars, et d'ailleurs il ne jouissait pas seul de la faveur de la régente.

Le 24 avril 1686, il signa à Moscou un traité de paix très avantageux avec la Pologne : celle-ci renonça définitivement à toutes les possessions qu'elle avait déjà cédées aux prédécesseurs des deux tsars, et l'on convint d'une alliance entre elle, la Russie, la cour de Vienne et la république de Venise, contre les Turcs.

En vertu de ce traité, la guerre commença dès l'année suivante : Galitsyne, à la tête d'une armée de 200,000 hommes, marcha en personne contre la Crimée ; mais il ne fut pas heureux dans deux campagnes successives, et revint sans avoir obtenu aucun résultat notable.

En 1689, eut lieu la nouvelle révolution qui arracha le pouvoir aux mains de Sophie, pour le remettre enfin dans celles du jeune Pierre, destiné à en faire un si remarquable usage. En vain Galitsyne avait conseillé à la régente de se réfugier en Pologne : elle fut enfermée dans un couvent, et le favori, après avoir fait d'inutiles efforts pour fléchir le jeune monarque, fut lui-même jeté en prison. On l'accusa d'avoir donné à Sophie le titre d'autocrate qu'elle usurpa en effet, d'avoir aveuglément déféré à ses ordres, et d'avoir causé au pays des pertes considérables dans la dernière

été bien près d'y monter. Une perspective non moins brillante s'ouvrit pour les Dolgorouki sous le règne de Pierre II.

campagne de Crimée. Mis en jugement au mois de septembre, il fut, ainsi que son fils Alexis, exilé à Iarensk, ville du gouvernement septentrional de Vologda, avec privation de tous ses titres et honneurs, et confiscation de tous ses biens. Une plainte imprudemment proférée aggrava encore son sort : dénoncé par un moine, il fut déporté, en 1693, au fort de Poustozersk, dans le district glacial de Mézen (gouvernement d'Archangel), d'où on ne lui permit ensuite de revenir que jusqu'à Pinéga. C'est là que le malheureux exilé, alors âgé de 80 ans, termina sa carrière le 13 mars 1713.

A l'étranger on l'appelait le *grand Galitsyne :* plein de lumières et de talens, il avait établi une correspondance réglée avec presque toutes les cours de l'Europe ; ses envoyés étaient bien accueillis partout, et, sous son administration, la considération de la Russie au dehors fit de notables progrès. Au dedans, il ne rendit pas moins de services à son pays : il embellit Moscou, où il fit entreprendre de nombreuses constructions, entre autres celle du pont de pierre sur la Moskva ; il y appela des savans, encouragea le commerce et l'importation des livres étrangers, décida les nobles à envoyer leurs fils en Pologne ou dans d'autres pays, pour les familiariser un peu avec les avantages de la civilisation européenne, et seconda les efforts de la régente, qui cultivait elle-même les lettres, pour faire fleurir les sciences et les arts dans un pays où, en leur absence, la vie avait été jusqu'alors toute matérielle, terne et monotone.

Le prince Vassili Vassiliévitch laissa deux fils ; le second, *Michel Vassiliévitch,* ne lui survécut pas longtemps ; mais l'aîné, *Alexis Vassiliévitch,* qui, au temps de la puissance de son père, avait été son adjoint, et que Sophie avait élevé à la dignité de boïar, prolongea sa carrière jusqu'en 1734.

Non-seulement les deux frères purent revenir de l'exil, mais Pierre rendit à Alexis une partie de son héritage, et l'impératrice Anne lui restitua plus tard tout ce que le fisc en avait encore retenu.

Alexis eut des enfans, et la branche à laquelle il appartenait fleurit encore aujourd'hui. Parmi ses descendans, nous nommerons le prince *Alexandre Nikolaïévitch*, né en 1773, et qui devint chancelier des ordres russes.

Seconde branche, dite d'Ivân.

C'est la moins florissante des quatre, et elle ne tarda pas à s'éteindre. Son fondateur, *Ivân Andréïevitch*, eut un fils, *André Ivanovitch*, comme lui boïar; mais aucun autre membre de cette branche ne mérite ici une citation particulière.

Troisième branche, dite d'Alexis.

C'est cette branche de la maison des Galitsyne, ainsi que la suivante, qui produisit le plus grand nombre d'hommes célèbres.

Le prince *Alexis Andréïevitch*, né en 1622, mort en 1694, successivement gouverneur à Kief et à Tobolsk, obtint la dignité de boïar. Il laissa six fils et plusieurs filles. Le plus remarquable des fils fut le second, *Boris Alexéïevitch*, né en 1641. Grand-échanson sous la régence de Sophie, il fut revêtu de la dignité de boïar, et bientôt la tsarine Natalie le nomma gouverneur (*diadka*) de son fils, sur lequel les mœurs licencieuses de la cour avaient déjà exercé leur influence pernicieuse. D'après certaines versions que Strahlenberg rapporte (*), mais sans vouloir en répondre, le

(*) *Description historique de l'empire russien*, t. Ier, p. 132.

prince Boris, qu'on nous dépeint aussi comme savant, était un « seigneur de beaucoup d'esprit, mais qui était jeune et débauché lui-même. » Il y a là évidemment erreur quant à l'âge, et sans doute il en est de même pour le moral, car un honnête et laborieux biographe de Pierre le Grand, Bergmann, qualifie d'homme intègre (*) le gouverneur du jeune tsar, et le prince Dolgorouki renchérit encore sur cet éloge (**). Les versions rapportées par Strahlenheim sont en général malveillantes et exagérées : on en peut juger par celles qui concernent le Genevois Lefort (***). Le même auteur raconte comment le prince Boris guérit son élève de la peur de l'eau; mais cette anecdote est également suspecte. Ce qui est plus certain, c'est que le gouverneur exerça un grand pouvoir sur l'élève, et que celui-ci lui resta constamment attaché. Lors de son premier voyage à l'étranger (1697), il le nomma membre du conseil des Cinq chargé du gouvernement en son absence, et en 1700 il lui confia l'administration des provinces de Kasan et d'Astrakhan. Vers la fin de ses jours, Boris résolut de se consacrer à Dieu : il se fit religieux à Frolitchef, près de Gorokhovetz (Vladimir), et mourut bientôt après, en 1713. Boris laissa trois fils et plusieurs filles.

Son frère, le prince *Pierre Alexéïevitch,* fut ambassadeur à Vienne jusqu'en 1705, et l'un des huit premiers sénateurs

(*) *Nebst dem rechtlichen Boris,* etc. Voir *Peter der Grosse,* etc., t. Ier, p. 159.

(**) *Sbornik* ou *Recueil généalogique russe,* 3e livr., p. 112.

(***) *Voir* sur lui la notice dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde.* Strahenheim (t. Ier, p. 218) connaissait déjà, mais avec moins d'exactitude, l'histoire de la petite chaloupe d'Izmaïlof, point de départ de la marine russe. Cette histoire a été racontée par le tsar Pierre lui-même dans une espèce de relation historique, écrite de sa main en russe, pièce dont M. Oustrialof a récemment entretenu l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg (lecture du 16 février 1844).

nommés en 1711. Successivement gouverneur d'Arkhangel, de Riga et de Kief, il régla l'organisation de ces divers gouvernemens, et fut décoré de l'ordre de Saint-André. Il mourut à Kief en 1722. Une de ses filles, *Élisabeth Pétrovna,* épousa le général en chef prince Alexandre Alexandrovitch Menchikof, mort en 1764; une seconde fut mariée au dadian (de Mingrélie?), etc.

Un autre frère fut *Ivân Alexéïevitch,* également mort en 1722. Comme Boris et Pierre, il laissa plusieurs enfans.

Nous avons dit que le prince Boris Alexéïevitch Galitsyne laissa un grand nombre d'enfans. L'un d'eux, *Vassili Borissovitch,* né en 1681, mort en 1710, eut à son tour une nombreuse postérité : parmi ses fils, nous noterons l'amiral prince *Boris Vassiliévitch,* né en 1705, mort en 1768; et parmi les fils de celui-ci, *Vladimir Borissovitch,* qui, brigadier dans l'armée (*), épousa, en 1766, la comtesse Natalie Tchernychef, dont le père fut, sous Catherine II, ambassadeur en France. Cette femme distinguée, née en 1741, formée par un long séjour à l'étranger, et qui atteignit l'âge de 96 ans, était communément appelée la *princesse Voldemar* (Vladimir). Dame d'honneur à portrait de l'impératrice actuelle, décorée de l'ordre de Sainte-Catherine de 1re classe, elle jouissait de toute la confiance de la famille impériale, et sa maison était le centre de la meilleure compagnie de Saint-Pétersbourg. Quoique déjà octogénaire lors du couronnement de Nicolas, elle remplit encore en cette occasion les fonctions de sa charge, et sa carrière se prolongea jusqu'au 20 décembre (vieux style) 1837, surlendemain de l'incendie du Palais d'Hiver dont

(*) C'était le grade immédiatement inférieur à celui de général-major; mais il a été supprimé. *Voir* t. Ier, p. 492.

elle avait vu poser la première pierre sous le règne d'Élisabeth (*).

Parmi leurs enfans, le prince *Dmitri Vladimirovitch*, longtemps gouverneur général de Moscou où il a laissé des souvenirs ineffaçables, mérite une mention particulière. Né le 29 octobre 1771, il entra dans la garde à cheval et fit, en 1794, la campagne de Pologne. Son avancement fut rapide. Nommé général-major en 1798 et lieutenant général en 1802, il commanda une division dans la guerre contre la France de 1806 à 1807, et une autre dans la guerre contre la Suède en 1808. Puis il se retira du service; il y rentra en 1812 pour commander la grosse cavalerie, se distingua à la bataille de Leipzig et fut promu, lors de l'entrée dans Paris, au grade de général en chef. Il eut pendant quelque temps le commandement du premier corps de cavalerie; mais en janvier 1820 il fut nommé au poste de gouverneur général de Moscou et y fut maintenu jusqu'à sa mort. De plus, en 1821, il fut appelé à siéger au conseil de l'empire. Aucun genre d'honneur ne lui manqua : ainsi que nous l'avons dit t. Ier, p. 288, Nicolas, après son avénement, le décora du grand cordon de Saint-André; puis, en 1837, il lui donna son portrait, et son épouse, née Vassiltchikof, fut nommée dame d'honneur. Voici comment il a été jugé par un de ses compatriotes : « Le prince Dmitri, dit le comte d'Almagro (**), homme loyal, à caractère chevaleresque, qui commanda avec distinction des corps d'armée dans les guerres de l'empereur Alexandre, aujourd'hui gouverneur général de Moscou depuis 23 ans, y est l'objet de la vénération générale, à tel

(*) On sait que ce palais fut rebâti en un an.

(**) Prince P. Dolgorouki, *Notice sur les pri cipales familles de la Russie*, p. 28.

point que Moscou est la seule capitale de l'Europe où l'apparition du choléra n'ait point été signalée par des troubles, grâce à la confiance illimitée que les habitans de cette ville accordent au prince. » Affecté d'une longue et cruelle maladie, le général vint à Paris pour s'y faire traiter par les plus habiles médecins : il y mourut le 8 avril 1844 (nouveau style).

Un autre petit-fils de Boris Alexéïevitch, *Fœdor Serghéïevitch,* eut également pour femme une comtesse Tchernychef (Anne), fille du général en chef de ce nom. Leur fils *Serge Fœdorovitch,* né en 1748, se distingua sous Catherine II par des faits d'armes qui lui valurent l'ordre de Saint-George de 2e classe, et arriva jusqu'au grade de général de l'infanterie. Au commencement du règne d'Alexandre, il fut gouverneur militaire de la Livonie. Il reçut en 1802 le cordon de Saint-André, et il occupait, en 1810, la Galicie au nom de la Russie, lorsqu'il mourut laissant sept fils, dont l'un *Vassili Serghéïevitch,* devint le second mari de la princesse Hélène d'Italie dont il a été parlé t. Ier, p. 253.

Le prince *Alexandre Nikolaïevitch* Galitsyne, ami d'Alexandre et ministre des cultes sous son règne (*), appartient également à la descendance de Boris Alexéïevitch. Né en 1773, il fut, tout jeune encore, attaché à la cour, et, après avoir rempli quelque temps les fonctions de procureur général au saint-synode, il fut appelé par Alexandre (1810) au conseil de l'empire récemment organisé. Malgré la gaieté de son caractère, il partagea les sentimens de son maître qui, après les deux campagnes de France, se laissa aller à ce piétisme que nous avons fait connaître, dans les notes XI et XIII du volume précédent. Ayant réuni les cultes et l'instruction publique en un seul ministère,

(*) *Voir* dans le texte, t. Ier, p. 261.

Alexandre le confia, en 1816, au prince Galitsyne, qui s'appliqua à faire fleurir la religion dans l'empire. Mais en favorisant les sociétés bibliques (*), en poursuivant, sur la base de la Bible, une œuvre d'évangélisation, il déplut au clergé, qui se permit d'adresser à plusieurs reprises des avertissemens à l'empereur, et dont l'influence finit par l'emporter. La Société biblique, fondée en 1812, tomba en discrédit ; la cause des Grecs, dont le prince s'était aussi fait un zélé promoteur, fut également abandonnée, et, le 27 mai 1824, il perdit son double portefeuille, bientôt remplacé toutefois par celui de la direction générale des postes, qui lui permit de conserver son siége au conseil des ministres. Il avait atteint le grade de conseiller privé actuel. L'empereur Nicolas, qui lui conféra le grand cordon de Saint-André et lui donna son portrait, le nomma chancelier des ordres russes en lui conservant ses autres fonctions. Le prince les remplit toutes jusqu'en 1842; alors la faiblesse toujours croissante de sa vue l'obligea de donner sa démission, et il se retira dans ses terres en Crimée, où il mourut, presque aveugle, le 4 décembre 1844 (nouveau style).

A la branche d'Alexis, mais non à la descendance de Boris (**), appartenait aussi le prince *Dmitri Alexéïevitch*, qui épousa (1768) la fille du comte de Schmettau, général prussien. Il cultiva les sciences et les arts, fut un savant minéralogiste, en correspondance avec Voltaire, membre de plusieurs Académies et auteur de différens ouvrages (***). Un contemporain, Kéralio, dit de lui (****) : « Il joint à des

(*) *Voir* plus loin, la note 10.

(**) A celle d'Ivân Alexéïevitch.

(***) *Voir* son article, par M. Weiss, dans la *Biographie universelle*, et un autre dans Snéghiref, *Dictionnaire des auteurs russes profanes* (en russe), t. I, p. 319.

(****) *Histoire de la dernière guerre entre les Russes et les Turcs*, t. II, p. 180.

connaissances très étendues les mœurs les plus simples, les manières les plus obligeantes, les sentimens les plus honnêtes et les plus humains. » Né en 1734, il devint chambellan actuel de l'impératrice Élisabeth, fut nommé, en 1764, ministre plénipotentiaire en France, puis à La Haye, près des États-Généraux, et mourut à Brunswic en 1803. Sa femme, la princesse Amélie Galitsyne, se rendit célèbre en Allemagne, par son amour pour les lettres et par une piété qu'elle poussa jusqu'à l'exagération. Elle eut une grande part à la conversion du comte de Stolberg, et détermina celle de son fils Dmitri, ainsi que son voyage en Amérique, où il se fit prêtre et missionnaire. Hemsterhuys, Hamann, Jacobi, Gœthe furent ses amis; le premier lui adressa, en 1785, sa *Lettre sur l'Athéisme*. La révolution française ayant mis fin à la mission de son époux, elle se retira avec lui en Allemagne. Après la mort du prince, sa veuve, retirée à Munster, mourut près de cette ville, en 1806 (*).

Leur fils, *Dmitri Dmitriévitch*, né à La Haye en 1770, abjura le schisme (**), comme nous l'avons dit. Sa mère l'envoya en Amérique, où il entra au séminaire de Sainte-Marie à Baltimore, et fut consacré prêtre, le 19 mars 1795. Chargé de la cure de Couwago, dans le comté de Cambria, il remplit ces humbles fonctions avec un rare dévouement jusqu'à sa mort, arrivée le 6 mai 1840.

(*) *Voir* sur elle, des Mémoires *(Denkwurdigkeiten)* publiés par le docteur Th. Katerkamp, nouv. édit., Munster, 1839, in-8o.

(**) Nous employons le terme consacré, sans aucune intention de blâme. L'abjuration vient (1847) d'être de nouveau défendue en Russie, sous les peines les plus sévères qui atteignent quiconque aurait contribué à un tel acte ; elle n'est permise que pour embrasser la religion grecque orthodoxe. L'ancienne tolérance russe, à laquelle d'ailleurs le clergé ne s'est jamais prêté que par soumission, disparaît aujourd'hui devant le système d'unité dont l'empereur Nicolas poursuit la réalisation par tous les moyens, tant spirituels que politiques.

Plusieurs autres princes Galitsyne ont changé de religion : nous citerons d'abord celui que l'impératrice Anne, pour le punir de cette abjuration, nomma, malgré ses quarante ans, page et fou de sa cour. Ce fut pour lui, à l'occasion de son second mariage, célébré par une fête burlesque, que l'impératrice fit bâtir en 1739, ce palais de glace dont il a tant été question d'après Manstein et d'autres. Nous nommerons en outre le prince *Pierre Alexéïevitch,* né en 1792, mort à Paris en 1842.

Enfin, à la branche d'Alexis appartiennent encore les deux frères *Paul* et *Voldemar* (Vladimir) *Vassiliévitch* princes Galitsyne, en ce moment, l'un grand-chambellan et adjudant général de l'empereur Nicolas, l'autre grand-écuyer de l'impératrice.

Quatrième branche, dite de Michel.

L'auteur de cette branche, *Michel Andréïevitch,* né en 1630, mort en 1687, fut boïar et voïvode de Koursk. Il eut sept enfans, dont quatre fils, qui doivent nous occuper successivement.

L'aîné, *Dmitri Mikhaïlovitch,* né le 3 juin 1665, fut boïar sous Fœdor Alexéïevitch, puis, sous Pierre le Grand, ambassadeur à Constantinople (1700-1702), gouverneur de Kief et sénateur, avec le rang de conseiller privé actuel. Après la mort de cet empereur, il fut membre du conseil privé d'état, où il exerça une grande influence. En 1727, il fut décoré du cordon de Saint-André. « Homme d'état éminent, dit le comte d'Almagro, il dirigea les finances de l'empire et fut le chef de ce parti qui, ayant à sa tête les deux familles des Galitsyne et des Dolgorouki, voulut, à la mort de Pierre II, en 1730, poser des limites au pouvoir impé-

rial (*). Cette entreprise ayant échoué, les deux familles qui l'avaient dirigée furent exilées, et le prince Dmitri enfermé dans la forteresse de Schlüsselbourg. » La disgrâce des Galitsyne dura pendant tout le règne de l'impératrice Anne. Dmitri, vieux Russe contraire à toutes les innovations qui se succédaient, se résigna sans peine aux douleurs de la captivité, et supporta, dit Manstein, le malheur avec dignité. Il mourut dans sa prison en 1738; mais ses enfans ne tardèrent pas à être remis en possession de tous les honneurs presque devenus héréditaires dans leur famille.

Son frère, *Michel Mikhaïlovitch*, fut le fameux feldmaréchal compagnon d'armes de Pierre le Grand et l'un de ses lieutenans à la bataille de Poltava. Né le 1er novembre 1675, mort le 10 décembre 1730, ce prince Galitsyne est le plus illustre des membres de cette famille. Sa vie est connue (**), nous ne la retracerons pas ici. « Aussi loyal et magnanime qu'il était valeureux, dit le prince Dolgorouki, il gagna l'estime de ses compatriotes et celle de ses ennemis. » Il laissa dix-sept enfans; nous reviendrons tout à l'heure sur quelques-uns des fils, et quant aux filles nous dirons tout de suite que l'une d'elles devint la femme du feldmaréchal comte Roumantsof.

Le troisième fils de Michel Andréïevitch fut lieutenant général. Le quatrième, né en 1685, porta, comme le second, le nom de *Michel Mikhaïlovitch;* on ajoute l'épithète de *cadet*. Destiné à la marine, il alla se former pour cette carrière en Hollande et en Angleterre. Après avoir fait ses pre-

(*) Ceci serait encore un point curieux à éclaircir, et nous le ferons à la première occasion qui s'en présentera. Les matériaux abondent.

(**) *Voir* Bantysch-Kamensky, *Siècle de Pierre le Grand*, trad. franç., Paris, 1826, in-8o, p. 185-197.

mières armes sous Pierre le Grand, il fut promu par Catherine Ire au grade de contre-amiral. Cette princesse l'employa en outre dans de hautes fonctions politiques : elle le nomma sénateur et membre du conseil privé d'état. En cette dernière qualité, il fut le second des plénipotentiaires envoyés à Mitau pour offrir la couronne impériale à la duchesse douairière de Courlande Anne Ioannovna. Sous cette princesse de la branche aînée, il devint président du collége de justice et membre de la haute administration maritime. Sous le règne suivant, après avoir été (1740) gouverneur d'Astrakhan, il fut envoyé en Perse avec le titre de grand ambassadeur, et y resta quatre ans. Le cordon de Saint-André fut sa récompense. Enfin, en 1756, il fut encore nommé par l'impératrice Élisabeth amiral général, président du collége de l'amirauté. Le prince Michel Mikhaïlovitch Galitsyne mourut le 23 mai 1764, laissant plusieurs fils, dont l'aîné, *Alexandre Mikhaïlovitch*, né en 1723, mort en 1807, fut successivement ministre plénipotentiaire à Londres et vice-chancelier de l'empire ; tandis que le quatrième, *Pierre Mikhaïlovitch*, né en 1738, servit avec distinction dans la guerre de Pologne et dans celle contre Pougatchef. Arrivé au grade de brigadier général, il fut tué dans un duel, en 1775. Le troisième fils, *Michel Mikhaïlovitch*, né en 1731 et chambellan de l'impératrice, eut douze enfans dont cinq fils ; parmi ces derniers nous mentionnerons plus loin le plus jeune de tous, Serge Mikhaïlovitch.

Mais arrivons maintenant aux fils du célèbre compagnon d'armes de Pierre le Grand. Nous passons les deux aînés, dont l'un fut lieutenant général, pour nous occuper tout de suite de celui qui, comme son père, reçut le bâton de maréchal.

Alexandre Mikhaïlovitch naquit le 17 novembre 1718; sa mère était une princesse Kourakine. Il entra très jeune encore dans la carrière militaire, et fit ses premières armes, comme volontaire, dans l'armée du prince Eugène, lorsqu'en 1733 ce grand capitaine, alors déjà très avancé en âge, quitta encore une fois sa retraite pour commander une armée impériale sur le Rhin, dans la guerre de la succession de Pologne. Cependant la paix fut conclue dès 1735; alors le jeune officier russe, pour utiliser ses loisirs, essaya de la diplomatie. En 1740, il fit partie de l'ambassade à Constantinople dont le chef était Alexandre Ivanovitch Roumantsof; puis, au bout de quelques années, il fut nommé ministre plénipotentiaire à Dresde, et reçut aussi la clef de chambellan. Cependant sa première inclination, la guerre, ayant repris le dessus, il rentra dans l'armée avec le grade de brigadier général (1740), et servit successivement sous les maréchaux Munnich et Lascy. Il devint lieutenant général au commencement de la guerre de Sept-Ans, où il se distingua, reçut une blessure et fut récompensé par le grade de général en chef (*ghénéral polnii*); Élisabeth lui conféra en outre, en 1759, le cordon de Saint-Alexandre Nevski.

Après la mort de cette impératrice, le prince Alexandre Galitsyne eut le commandement de l'armée réunie en Livonie; il n'hésita pas à se déclarer pour Catherine II, dès que la révolution de 1762 l'eut placée sur le trône : aussi fut-il toute sa vie en grande faveur près d'elle. Le jour de son couronnement, elle le nomma chevalier de Saint-André, et, en 1768, lorsque, après trente ans de paix, la Russie fut obligée de reprendre les armes contre les Turcs, elle lui confia le commandement de l'armée cantonnée en deçà du Dniester.

Ce fut, comme on sait, la Pologne qui occasionna la

rupture entre les deux puissances. Catherine II, non contente de placer sur le trône de la république son ancien amant Stanislas Poniatowski, opprimait le malheureux pays, où son représentant, le prince Nicolas Repnine, exerçait une autorité absolue. La confédération de Bar s'étant formée pour défendre l'indépendance nationale, la Russie envoya aussitôt ses troupes contre elle ; de son côté, la Porte, jalouse de l'influence des Russes presque exclusive de toute autre, prit le parti des confédérés, dont la retraite précipitée amena d'ailleurs une violation de son territoire.

Catherine II, écrivant au philosophe de Ferney, a fait d'une manière un peu burlesque l'historique de cette guerre. « Au mois d'octobre (1768), dit-elle, Moustapha trouva à propos de déclarer la guerre à la Russie : il n'y était pas plus préparé que nous. Lorsqu'il apprit que nous nous défendions avec vigueur, cela l'étonna ; car on lui avait fait espérer (*) beaucoup de choses qui n'arrivèrent pas. Alors, il ordonna que, des différentes provinces de son empire, un million cent mille hommes se rendraient à Andrinople, pour prendre Kiovie (Kief), passer l'hiver à Moscou, et écraser la Russie.

« La Moldavie seule eut ordre de fournir un million de boisseaux de grains pour l'armée innombrable des musulmans. Le hospodar répondit que la Moldavie, dans l'année la plus fertile, n'en recueillait pas tant, et que cela lui était impossible. Mais il reçut un second commandement d'exécuter les ordres donnés, et on lui promit de l'argent.

« Le train d'artillerie pour cette armée était en proportion de la multitude. Il devait consister en 600 pièces de canon qu'on assigna des arsenaux ; mais lorsqu'il s'agit de

(*) L'impératrice veut sans doute parler de l'ambassadeur de France.

les mettre en mouvement, on laissa là le plus grand nombre, et il n'y eut qu'une soixantaine de pièces qui marchèrent.

« Enfin, au mois de mars (1669), plus de 600,000 hommes se trouvèrent à Andrinople. Mais comme ils manquaient de tout, la désertion commença à s'y mettre. Cependant le visir passa le Danube avec 400,000 hommes. Il y en avait 180,000 sous Choczim (Khotine) le 28 août. Vous savez le reste. Mais vous ignorez peut-être que le visir repassa, lui, septième, le pont du Danube, et qu'il n'avait pas 5,000 hommes lorsqu'il se retira à Balada. C'était tout ce qui lui restait de cette prodigieuse armée. Ce qui n'avait pas péri, s'était enfui...»

Pour nos lecteurs, qui ne sont sans doute pas au courant des événemens comme pouvait l'être un contemporain attentif à ce qui se passait, il sera bon d'ajouter quelques explications empruntées à l'histoire sérieuse.

L'impératrice avait fait réunir deux armées principales : l'une, dite première armée, sur le Dniester, pour empêcher les Turcs de se joindre aux confédérés polonais ; l'autre, dite seconde armée, sur la frontière du khanat de Crimée, afin de s'opposer aux incursions des Tatars; des corps de troupes furent en outre envoyés sur le Kouban et dans l'isthme du Caucase. La première armée fut confiée au commandement du prince Galitsyne, la seconde à celui du comte Roumantsof, qui alors n'avait encore, comme lui, que le grade de général en chef.

La campagne de 1769 ne fut point décisive. Le visir chercha à pénétrer dans la Podolie, mais Galitsyne lui en barra le chemin près de Khotine (*). Il franchit le Dniester

(*) Choczym des Polonais.

en avril, attaqua les éclaireurs turcs presque sous le feu de la forteresse, et remporta un avantage qui parut de bon augure pour la suite des événemens. Khotine fut aussitôt investie; mais au commencement d'août, le prince en abandonna le blocus pour repasser le Dniester. Catherine II, dans ses lettres à Voltaire, explique ce fait par le manque de fourrages; d'autres ont pensé que peut-être le prince, en somme bon militaire, plein de courage et d'honneur, manqua cependant d'énergie à ce moment-là et céda trop aux obstacles. Bientôt après, la forteresse, abandonnée par son commandant, fut prise par les Russes; mais Galitsyne n'en reçut pas moins l'ordre de remettre à Roumantsof le commandement de son armée. Peut-être les rapports de Potemkine, un de ses généraux, et l'inimitié d'Orlof ne furent-ils pas étrangers à cette disgrâce (*); mais les grands succès des Russes dans la campagne suivante, les victoires remportées par Roumantsof sur le Larga et sur le Kagoul, justifièrent la mesure prise par l'impératrice. Jusqu'alors la guerre avait été conduite mollement: pour s'en faire une juste idée, a dit le grand Frédéric, « il faut se représenter des borgnes qui, après avoir bien battu des aveugles, gagnent sur eux un ascendant complet. »

Au reste, le prince n'en conserva pas moins l'estime de

(*) On lit dans la *Vie du prince Potemkine*, p. 23, que ce futur favori « affecta, dans une correspondance particulière avec Grégoire Orlof, de déprécier ce général estimable et de blâmer ses opérations. Peut-être avait-il le double but de plaire à Orlof et de faire rappeler Galitzin qu'il aurait remplacé pour le reste de la campagne. » L'auteur ajoute : « Le maréchal Galitzin était non-seulement un excellent général, mais un homme d'une probité reconnue, et d'une loyauté qui ne lui permit jamais de se mêler dans les intrigues de la cour. Sa femme, née princesse Gagarin, était la véritable cause de la brouillerie qui existait entre son mari et les Orlof. Elle avait autant d'esprit que de vertu. Ne craignant pas de dire son avis à la cour avec une fermeté et une liberté qui la faisaient respecter et craindre, c'est par cette noble franchise qu'elle avait déplu aux Orlof. »

sa souveraine. Celle-ci, en lui adressant sa lettre de rappel, s'appliqua avec soin à écarter toute idée d'humiliation: elle avait besoin de lui près de sa personne, lui écrivait-elle (*), et lorsqu'il arriva à sa cour, l'impératrice remit au vainqueur de Khotine le bâton de feldmaréchal, que Roumantsof reçut seulement l'année suivante. Elle lui promit de l'employer de nouveau activement, et le nomma en attendant gouverneur général de Saint-Pétersbourg. Elle le comprit aussi parmi les premiers chevaliers grand'-croix de l'ordre de saint Vladimir qu'elle avait fondé. La princesse Galitsyne, dame d'honneur depuis 1773, était très estimée à la cour, où son mari ne cessa de recevoir lui-même l'accueil le plus gracieux.

Le feldmaréchal mourut le 11 octobre 1783, laissant après lui une réputation méritée, qui toutefois n'atteignit pas celle de son père.

Le premier feldmaréchal Galitsyne avait eu encore d'autres fils, parmi lesquels le quatrième, *Dmitri Mikhaïlovitch*, mérite de fixer un instant notre attention. Né en 1721, marié à une princesse Kantémir, fille de l'hospodar de Valachie (**), après avoir été avancé dans la carrière militaire jusqu'au grade de général-major, il se consacra à la diplomatie et représenta pendant trente ans, de 1761 à 1792, sa cour à Vienne, où il se fit une réputation d'habileté, jointe au caractère le plus loyal. Il négocia avec l'Autriche le premier partage de la Pologne, et mit sa signature au bas de plusieurs traités importans. Estimé du prince de Kaunitz, il jouissait aussi de toute la confiance de Catherine II, qui le combla d'honneurs, l'éleva au rang de con-

(*) *Voir* Bantysch-Kamenski, *Dictionnaire*, etc., t. II, p. 49.

(**) Elle mourut à Paris, en 1761. Elle était sœur du célèbre prince Antiochus Kantémir.

seiller privé actuel et lui conféra successivement le grand cordon de Saint-Vladimir et celui de Saint-André. A l'approche de la vieillesse, le prince Dmitri demanda son remplacement, mais il resta à Vienne, et ce fut dans cette ville qu'il mourut, le 19 septembre 1793. Par son testament, il avait assigné une somme de 850,000 roubles pour la fondation d'un hôpital à Moscou qui serait constamment sous la direction d'un membre de sa famille. Cette vaste maison, ouverte aux malades depuis 1802, porte son nom, et compte parmi les plus curieux monumens de la vieille capitale de la Russie.

Des deux plus jeunes fils du premier feldmaréchal Galitsyne l'un, *Nicolas Mikhaïlovitch,* fut grand-maréchal de la cour; l'autre, *André Mikhaïlovitch,* général-major. Tous les deux laissèrent des enfans.

A la branche de Michel appartient enfin le prince *Serge Mikhaïlovitch* Galitsyne, fils de Michel Mikhaïlovitch, comme nous l'avons déjà dit plus haut (p. 414). Né en 1774, il est arrivé aux plus hauts emplois sous l'empereur Nicolas, qui lui a conféré en 1829 le rang de conseiller privé actuel, l'a appelé en 1837 au conseil de l'empire, et l'a nommé, l'année suivante, chevalier de Saint-André. « Il offre en ce moment à Moscou, dit le comte d'Almagro, le dernier modèle de cette race de grands seigneurs qui s'en va peu à peu, et n'existera bientôt que dans les traditions de la Russie. »

II.

La famille Orlof et la conjuration de 1762.

Tout le monde connaît la terrible rébellion des strélitz, qui eut lieu à Moscou en 1698, pendant l'absence de

Pierre Ier. Tentative désespérée, faite à l'instigation des prêtres contre les réformes du jeune tsar, elle eut beaucoup de ressemblance avec le soulèvement des janissaires, à Constantinople, qui amena, en 1826, la destruction de cette turbulente milice (*). On avait répandu de faux bruits : « Le tsar, disait-on, approche des frontières avec une armée recrutée à l'étranger; la force des armes assurera le succès de ses innovations; tout va être changé; il ne sera plus permis de porter la barbe; l'odieux usage du tabac à fumer envahira tout le pays, et il faudra se soumettre à d'autres commandemens, non moins contraires que ceux-ci à la raison, à la conscience et à la sainte religion. » Bientôt 20,000 hommes, préférant la mort à ce qu'ils appelaient l'*hérésie,* se trouvèrent sous les armes (**).

Cependant les généraux Gordon et Schein domptèrent la révolte, et un terrible châtiment atteignit les vaincus. Sophie, l'ancienne régente, échappa à grand'peine au dernier supplice; mais plusieurs prêtres y furent soumis, et des centaines de malheureux strélitz, également condamnés à la peine capitale, périrent sous la hache du bourreau, ou attachés aux potences dressées en une longue file dans la plaine de Préobrajensk. La plupart envisagèrent ce sort sans effroi : ils étaient persuadés d'avoir combattu pour la bonne cause; les prêtres avaient béni leurs armes et les avaient poussés dans la lutte. Ils mouraient donc contens, sûrs de trouver leur récompense dans les joies du paradis.

Pierre venait d'arriver à Moscou, de retour de son long voyage. Fidèle à sa nature violente, et, d'ailleurs, résolu à en finir avec la réaction, il se montra implacable, pressa le jugement, et multiplia le nombre des victimes. Il était in-

(*) *Voir* dans le texte, p. 274.
(**) *Voir* Korb, *Diarium itineris in Moscoviam*, Vienne, 1700, in-fol.

dispensable, selon lui, de faire un exemple terrible. Vainement le patriarche, tenant dans ses mains une image sainte, vint implorer sa clémence. « Que me veux-tu? que signifie cette image ? » lui cria le tsar courroucé. « Va la remettre à sa place ! Je révère la sainte Mère de Dieu, peut-être avec plus de ferveur que toi; mais je connais aussi mon devoir, qui m'ordonne de veiller à la sécurité de mon peuple et de punir l'audacieux, quel qu'il soit, qui se révolte contre l'ordre établi dans mon empire. »

La vengeance suivit donc son cours ; l'œuvre du bourreau occupa des semaines entières. Non content d'en être le témoin, Pierre y prit part : de sa propre main, il fit tomber des têtes.

Mais, encore sous la hache, les strélitz protestaient de leur innocence. Pierre entendait leurs paroles : « Meurs, misérable ! dit-il à un de ces hommes courageux ; si tu n'es pas coupable, que ta mort retombe sur moi ! »

Ils posaient leurs têtes sur des poutres servant de billot à des rangs entiers. Un des condamnés qui s'en approchaient, trouvant le tsar sur son chemin : « Place, seigneur, lui cria-t-il, il faut que je me mette là (*) ! » Le fer trancha la vie du malheureux, mais un autre dut son salut à une preuve de sang-froid toute semblable.

C'était un strélitz encore jeune. Au moment où il allait s'agenouiller devant le fatal billot, il vit la position occupée par la tête d'un camarade. On assure qu'il la repoussa du pied en disant : « Ma place est ici ! il faut bien qu'elle soit libre. » Pierre le vit, et frappé du calme de cet homme, il lui accorda sa grâce; puis il le fit entrer dans un régiment de ligne où le strélitz ne tarda pas à se distinguer, si bien qu'il conquit le grade d'officier, et par conséquent la qualité de noble.

(*) Korb, *Diarium*, p. 112.

Ce strélitz s'appelait Ivân; on l'avait surnommé *Orel* (*), c'est-à-dire l'aigle. Il fut l'auteur de la famille Orlof.

Son fils, *Grégoire Ivanovitch,* s'éleva au grade de général-major, et on lui confia l'administration du gouvernement de Novgorod. Il eut cinq fils dont deux surtout acquirent une haute célébrité. « Il serait difficile, a dit l'impératrice Catherine II, dans une lettre à Voltaire (**), de nommer celui qui a le plus de mérite, et de trouver une famille plus unie par l'amitié; » c'était, il est vrai, au temps de la plus haute faveur de Grégoire Orlof, qu'elle nomme, dans une autre lettre (***) : « ce héros qui ressemble aux anciens Romains du beau temps de la république, qui en a le courage et la générosité. » Sans doute la reconnaissance et la passion avaient leur part dans ces magnifiques éloges, et l'on aurait tort de les prendre à la lettre.

L'éducation des Orlof ne paraît pas avoir été brillante, car aucun d'eux ne posséda complétement la langue française, presque exclusivement en usage à la cour de Saint-Pétersbourg, pendant une grande partie du siècle dernier. Cependant aucun d'eux ne fut tout à fait sans mérite; plusieurs, et notamment le plus jeune, eurent le goût des études; la plupart se firent remarquer par des qualités aimables, par une bonhomie pleine de simplicité, jointe néanmoins à une certaine distinction des manières.

L'aîné, *Ivân Grigoriévitch,* homme sans ambition, fut peu ébloui par l'élévation subite de sa famille, et resta toujours éloigné de la cour. Aussi ses frères lui donnèrent-ils le surnom de *philosophe.* Catherine II, à son avénement au

(*) On prononce *Aréol.* Le nom d'Orlof se prononce *Arlof.*
(**) XXIXe du recueil.
(***) XVIe du recueil.

trône, le nomma sénateur. C'est tout ce que nous savons de lui.

Le véritable fondateur de la fortune des Orlof fut le second frère, *Grégoire Grigoriévitch,* le seul d'entre eux qui fut investi du titre de prince, tandis que tous reçurent à la fois, dès 1762, le titre de comte.

Né en 1734, il se faisait remarquer par sa mâle beauté. A l'exemple de son père, il embrassa la carrière militaire, et en sortant du Corps des cadets, il entra dans la garde avec le grade de lieutenant. Ayant été nommé aide de camp du comte Pierre Chouvalof (*), grand-maître de l'artillerie et inventeur d'une espèce d'obus qui porta son nom, Orlof se voua entièrement à cette arme. Mais ses études ne le détournèrent point des plaisirs du monde; et la guerre de Sept-Ans n'eut point le pouvoir de le retenir longtemps loin des brillantes sociétés de Saint-Pétersbourg. Il aimait à y faire valoir ses avantages physiques : aussi sa belle figure eut-elle la plus grande part à ses succès. Chouvalof ne tarda pas à se repentir du choix qu'il avait fait de lui pour son aide de camp : il surprit une intrigue amoureuse entre lui et sa propre maîtresse (**), et dans sa colère il jura la perte du jeune officier. Cependant cette affaire fit tant de bruit qu'elle attira sur Orlof l'attention de la grande-duchesse, femme de Pierre Fœdorovitch, héritier d'Élisabeth.

A cette époque, les mœurs étaient généralement relâchées et le libertinage en honneur : dans toute l'Europe, les exemples les plus déplorables étaient donnés aux peuples du haut du trône ; l'impudeur des femmes ne connaissait pas de bornes. Catherine, d'abord attachée à ses devoirs, s'en était laissé détourner par la conduite de son époux à

(*) Mort en 1762, peu de mois après avoir été nommé feldmaréchal par Pierre III.

(**) Une princesse Kourakine, sœur du ministre Panine.

son égard : après avoir eu un premier amant, elle s'était éprise d'une vive passion pour Stanislas Poniatowski. C'est au temps de cette liaison qu'Orlof avait paru pour la première fois devant elle, amenant d'Allemagne un prisonnier de marque, le comte de Schwerin, aide de camp du roi de Prusse (*). Elle l'avait à peine remarqué. Le jeune Polonais régnait dans son cœur. Mais on l'éloigna d'elle, et au bout de quelque temps il fut oublié. Cette fois, éblouie de la bonne mine d'Orlof, de sa toilette élégante, de son air martial, elle lui témoigna une bienveillance extrême et chercha aussitôt à l'approcher de sa personne. Le galant aide de camp fut admis dans l'intimité de la princesse, mais sous le voile du secret, et réussit à s'emparer d'elle complétement. Elle le fit nommer capitaine trésorier de l'artillerie, par Villebois, grand-maître de cette arme et successeur de Chouvalof, qui venait de mourir.

Au moment de la révolution de 1762, Grégoire Orlof, alors âgé de 28 ans, n'avait pas encore d'autre grade ; son influence sur la garde ne pouvait donc être bien grande, et il n'avait pas d'ailleurs pour lui l'appui d'une riche et puissante famille. Mais il était ambitieux et soutenu par trois de ses frères qui ne l'étaient pas moins ; ensemble, ils comptaient beaucoup d'amis, surtout dans le corps de l'artillerie, et parmi ces amis, un jeune officier aux gardes, Potemkine, pouvait leur être d'une grande utilité par ses liaisons avec les popes. Grégoire était d'ailleurs de la société intime d'une jeune femme de mœurs élégantes, instruite, appartenant à la plus haute noblesse et liée avec tout ce qu'il y avait d'hommes influens à la cour et dans le cabinet de l'impératrice Élisabeth, mais en même temps intrigante, passionnée, capable de tout sacrifier à son

(*) Pris à la bataille de Zorndorf, 1758.

amour-propre. Cette jeune femme était la princesse Catherine Daschkof (*), née comtesse Vorontsof. Amie de la grande-duchesse et confidente de tous ses projets, ennemie jurée du grand-duc par jalousie contre Élisabeth Vorontsof, sa sœur, maîtresse de Pierre et qui, disait-on, devait un jour être élevée au trône, la princesse méditait depuis longtemps la perte de l'imprudent héritier du trône, à la fois hostile au clergé, plein de dédains pour l'armée, n'ayant d'admiration que pour les Prussiens, en un mot, contraire à toutes les tendances nationales. Elle se fit l'âme d'un complot tramé dans ce but, et Orlof fut son principal instrument. Elle avait d'ailleurs trouvé partout des auxiliaires : nous lisons dans une dépêche diplomatique du temps, qu'il n'y avait guère d'homme d'état distingué à Pétersbourg qui ne fût mêlé jusqu'à un certain point à la conspiration. Le ministre des affaires étrangères, Panine, aimait la princesse Daschkof comme sa fille, et n'avait que du mépris pour l'ineptie de Pierre ; le comte Cyrille Rasoumofski, hetman des Cosaks, entra également dans les vues de l'amie de la grande-duchesse, et l'on en peut dire autant des deux comtes Tchernychef, du prince Volkonski, du baron Stroganof, du comte de Bruce et de divers autres personnages de la cour.

Pierre III, pendant un règne de six mois, avait indisposé contre lui une grande partie de la nation ; il n'avait guère de soutiens que le feldmaréchal Munnich et quelques milliers d'hommes formant son corps particulier de Holsteinois. Pendant qu'il se renfermait à Oranienbaum, délibérant avec quelques amis sur les moyens de conjurer les dangers dont il se sentait menacé, la princesse Daschkof

(*) *Voir* notre article sur elle dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde.*

poursuivait activement son but. Pierre venait de faire arrêter un officier aux gardes, Passek, pour avoir tenu des propos suspects : cette mesure fit comprendre aux conjurés la nécessité de prévenir celles qu'on prendrait sans doute ultérieurement contre eux. Ils se réunirent chez la princesse, et l'on décida de commencer le mouvement aussitôt (*).

Le 8 juillet (27 juin) 1762, une chaise de poste partit à onze heures du soir de la capitale pour le château de Péterhof, séjour de Catherine. Un homme déguisé y était assis. C'était Grégoire Orlof (**) qui, connaissant les lieux les plus secrets de cette résidence, pouvait y pénétrer sans exciter l'attention. Il mit pied à terre en un endroit un peu écarté, courut prévenir l'impératrice de ce qui se passait et lui annoncer que tout était prêt pour une révolution. A cette nouvelle, Catherine n'hésita pas un instant : elle se déguisa à son tour, se fit suivre de sa femme de chambre de confiance, descendit avec le jeune grand-duc Paul, par un escalier dérobé, et monta dans la voiture, qui reprit aussitôt le chemin de Pétersbourg, où les frères d'Orlof et les autres conjurés vinrent à sa rencontre. Il était sept heures du matin quand on franchit la barrière.

L'or avait été semé à pleines mains dans divers régimens de la garde, et d'amples libations d'eau-de-vie avaient attaché plus étroitement les soldats à leurs chefs. On se rendit d'abord au quartier du régiment d'Izmaïlof, dont le

(*) Indépendamment de Rulhière et des différentes Histoires de Pierre III, on peut consulter là-dessus Castéra, *Histoire de Catherine II*, t. 1er, p. 312 et suiv.

(**) D'après d'autres rapports, et notamment d'après Rulhière et Castéra, ce fut Alexis Orlof. Grégoire aurait passé la nuit à endormir la vigilance de l'agent de Pierre, chargé de surveiller les conspirateurs, et avec lequel il resta à jouer et à boire jusqu'après minuit. Puis il serait allé au-devant de la grande-duchesse.

comte Rasoumofski était colonel et où la princesse Daschkof s'était transportée de son côté, entourée de ses partisans. L'exemple des compagnies que l'on avait gagnées, la voix du prêtre qui reçut leur serment, entraînèrent le corps entier, et bientôt il fut rejoint par d'autres régimens de la garde. Villebois, d'abord incertain, finit aussi par se déclarer pour Catherine. Les habitans de la ville se réveillèrent au bruit d'une révolution. Rasoumofski conduisit Catherine à la cathédrale de Notre-Dame de Kasan. Les désirs du clergé appelaient un changement. L'archevêque de Novgorod secondait l'entreprise : orné de ses habits sacerdotaux et entouré de prêtres, il reçut la grande-duchesse, la proclama impératrice régnante et son fils Paul héritier de la couronne ; puis il entonna le *Te Deum* (*). Les applaudissemens de la foule accompagnèrent Catherine jusqu'au palais, où elle reçut aussitôt les hommages de la cour, des fonctionnaires et des chefs de l'armée, présens dans la capitale. On publia dans les rues de la ville que l'empereur était mort par accident, et que sa veuve prendrait les rênes de l'état comme tutrice de son fils. Celle-ci, toutefois, était décidée à régner pour son propre compte. Malgré l'état de sa taille (**), elle monta à cheval après avoir revêtu l'uniforme des chevaliers-gardes. Suivie d'un brillant cortége, elle se présenta hardiment aux troupes, et fut reçue par des hourras prolongés auxquels le peuple mêla les siens.

Son parti se grossit d'heure en heure; des régimens arrivèrent du dehors et se déclarèrent pour elle. Un manifeste annonça la déchéance de l'empereur; on envoya une partie des troupes à Oranienbaum, pour arrêter ce prince

(*) *Bojé tsara khrani.*

(**) L'enfant auquel elle donna le jour et dont Orlof était le père, reçut plus tard le titre de comte Bobrinski. *Voir* Castéra, t. II, p. 251, et t. III, p. 104.

infortuné, incapable de se sauver par quelque forte résolution; et peu de jours après il périt, comme on sait, d'une mort lamentable.

Le succès le plus complet venait de couronner une entreprise audacieuse et presque inouïe dans l'histoire, à cause des liens étroits qui unissaient les deux principaux personnages de ce drame sanglant. Une proclamation qui ne trompa personne, dit un contemporain, le comte de Ségur (*), attribua la mort violente de Pierre III aux décrets de la Providence et à une maladie dont il avait éprouvé, disait-on, de fréquens accès.

« Ce fut par ce concours étrange d'événemens, ajoute le diplomate français, que la fille d'un petit prince d'Allemagne devint la souveraine d'un grand empire. Catherine II, échappée au divorce, à la prison, et parvenue au trône par l'adresse d'un esprit délié, par les attentats de quelques conjurés audacieux, sut se maintenir sur ce trône périlleux, en y déployant la prudence d'un génie éclairé et la fermeté d'un grand caractère. »

Après l'impératrice, ce fut la famille Orlof qui recueillit les fruits les plus abondans de la victoire. Catherine, prodigue de récompenses envers tous ceux à l'aide desquels elle l'avait remportée (**), le fut surtout à l'égard de l'homme qu'elle aimait. Décoré du cordon de Saint-Alexandre Nevski, Grégoire Orlof fut promu d'emblée au grade de général-major, et en même temps nommé à la dignité de chambellan; l'impératrice lui fit cadeau, ainsi qu'à ses frères, de

(*) *Mémoires ou Souvenirs et Anecdotes*, t. II, p. 207.

(**) La princesse Daschkof fut décorée du cordon de Sainte-Catherine, mais elle eût voulu être nommée en outre colonel du régiment de Préobrajensk. Irritée du refus qu'elle essuya sur ce point, elle bouda l'impératrice et se retira à Moscou.

plusieurs centaines de serfs, et, le 22 septembre, elle leur conféra à tous les cinq le titre de comte. Elle ne s'en tint pas là à l'égard de Grégoire : elle le nomma successivement son aide de camp général, chef des chevaliers-gardes et lieutenant-colonel de la garde à cheval, général en chef et grand-maître de l'artillerie (*). Favori en titre, il avait son logement tout près du palais, et son siége sur les marches du trône. Elle fit bâtir pour lui le Palais de marbre, et lui donna en toute propriété le château de Ropcha avec 4,000 paysans. Lui seul, à cette époque, était en droit de porter le portrait de Catherine attaché à sa boutonnière.

Ainsi comblé de dignités et de richesses, consulté par l'impératrice dans toutes les circonstances importantes, Grégoire était le second personnage de l'empire. Sentant alors ce que son éducation avait eu d'incomplet, il chercha à y suppléer par toutes sortes de lectures. Il avait d'heureuses dispositions ; mais, frivole au fond, il ne supportait pas une application prolongée ; il avait peu de goût pour les affaires, et manquait de cet esprit de suite que leur maniement exige. Du reste, poli et bienveillant, il était abordable pour tout le monde ; son caractère doux, facile et sans fiel était de nature à le faire aimer à la cour.

Sa liaison avec l'impératrice dura longtemps. Sincèrement éprise de lui, celle-ci n'était pas éloignée de l'idée de consacrer ce lien par une union secrète. Mais, ambitieux en ce point plus qu'il n'était avide du pouvoir, le grand-maître de l'artillerie n'accepta pas, dit-on, la proposition qui lui en fut faite. Se croyant sûr des sentimens de Catherine, et comptant sur l'attachement de la garde, d'ailleurs soutenu par ses frères, qui avaient également un parti

(*) En 1766, à la place de Villebois.

puissant, il éleva ses vues jusqu'au trône et osa exiger que le mariage fût déclaré. Peut-être aurait-il atteint son but sans l'opposition constante des principaux conseillers de Catherine, Panine, Tchernychef, Rasoumofski, Vorontsof, et surtout sans certaines fautes de conduite qu'une femme, même quand elle n'est pas au rang suprême, pardonne difficilement. Catherine y fut sensible, et les adversaires d'Orlof, qui le remarquèrent, profitèrent de cette disposition pour lui donner un rival.

Après huit années d'un bonheur quelquefois troublé par des orages, l'amour-propre blessé, peut-être aussi la lassitude, détachèrent insensiblement Catherine du trop confiant favori. Malgré l'empire que lui avaient donné sur elle les événemens, elle finit par songer à l'éloigner.

Trompé dans son espérance, Grégoire Orlof ne renonça pourtant point à celle d'orner son front d'une couronne. Il conçut d'abord le projet de se créer un royaume sur les bords de la mer Caspienne ; puis, il songea à reconstituer à son profit la Grèce en un état indépendant, et, à cet effet, il tourna contre la Turquie tous les efforts de la politique russe.

La noble conduite de Grégoire, lors de la peste de Moscou, en 1771, ranima un instant, dans le cœur de Catherine, les tendres sentimens qu'elle avait eus pour lui. La mission qu'il remplit alors n'était pas sans dangers : non-seulement la maladie était contagieuse et gagnait de proche en proche avec une rapidité effrayante sans que les médecins y sussent un remède, elle avait aussi jeté une grande irritation parmi le peuple et éveillé chez lui les craintes les plus superstitieuses. Orlof, naturellement bon (*), trouva aussi en

(*) « Il ne haïssait guère, quoiqu'il fût beaucoup haï. » Castéra, t. II, p. 233.

lui le courage d'aller braver la peste et la superstition (*). Il arriva trop tard à Moscou pour sauver la vie au digne archevêque Ambroise (**), mais il prit aussitôt les plus sages mesures. « Il défendit, dit Castéra (***), et empêcha toute espèce d'assemblée. Il visita lui-même les personnes attaquées de l'épidémie ; il leur procura les secours dont elles manquaient ; et il eut soin surtout d'ordonner aux chirurgiens et aux officiers par qui il était secondé, de faire brûler, en leur présence, les vêtemens des malades qui périssaient victimes de ce terrible fléau. La maladie céda enfin aux soins multipliés de Grégoire Orlof et au froid de l'hiver. Mais elle avait déjà coûté la vie à près de 100,000 habitans de Moscou. »

Lorsqu'il revint à Pétersbourg, le comte Orlof fut reçu avec enthousiasme. Catherine fit frapper une médaille en son honneur et ériger un arc de triomphe à Tsarsko-Sélo ; elle le combla de grâces comme souveraine, et redevint pour lui un instant la plus tendre amante. Réintégré dans tous ses droits comme favori, Grégoire put se livrer de nouveau à ses rêves ambitieux.

Cependant son envoi en Valachie, en 1772, pour essayer de conclure, conjointement avec Obreskof, la paix avec les Turcs, fut déjà l'effet d'un nouveau refroidissement. Les négociations au congrès de Fokchani, étaient encore peu avancées à cause de la base adoptée par les Russes et rejetée par les Turcs (****), lorsque Orlof, apprenant que l'impératrice lui

(*) Catherine, dans une de ses lettres à Voltaire (XCIV$_{me}$), assure que le grand-maître lui demanda en grâce de l'envoyer à Moscou, afin de voir sur les lieux quels seraient les arrangemens les plus convenables à prendre pour arrêter ce mal. « J'ai consenti à cette action si belle et si zélée de sa part, dit-elle, non sans sentir une vive peine sur le danger qu'il va courir. »

(**) *Voir* plus loin, note 7.

(***) T. II, p. 221.

(****) L'indépendance des Tatars de Crimée.

avait donné un remplaçant près de sa personne, se hâta de les rompre et se mit aussitôt en route pour Saint-Pétersbourg, où son absence avait donné gain de cause à ses adversaires. Mais avant d'y arriver, il reçut l'ordre de se rendre directement à son château de Gatchina (*). Il obéit, la rage dans le cœur. Cependant au bout de quelques mois les représentations que lui faisait son ancienne amante, et les présens dont elle les accompagnait, l'apaisèrent. Catherine lui envoya le diplôme de prince du Saint-Empire qu'elle avait obtenu pour lui de l'empereur Joseph II (**), et attacha à ce titre la qualification d'Altesse (*Svetlosth*); de plus, elle lui fit don de 10,000 paysans et lui assura une pension de 150,000 roubles.

Pendant quelque temps tout alla bien; Orlof revint même dans la capitale, sans que le repos de l'impératrice, alors éprise de Vassiltchikof, en fût troublé. Mais de nouvelles difficultés ne tardèrent pas à s'élever, et il fut intimé au prince d'aller fixer sa résidence à Réval. Il n'y resta pas longtemps. L'ennui lui fit désirer de voyager dans les pays étrangers. Il parcourut l'Allemagne et la France; mais son esprit inquiet le ramena bientôt en Russie. Catherine, partagée entre des intérêts divers (***), lui fit un accueil empressé. Elle semblait le revoir avec joie, rétablit ses anciens rapports avec lui et résista aux conseils de Panine, qui s'obstinait à éloigner d'elle le favori.

Catherine, si grande comme souveraine, par sa merveilleuse activité, sa haute intelligence, ses vastes conceptions, son habileté à conduire les affaires et à manier les hommes, était, comme femme, l'esclave de ses sens. Pour

(*) *Voir* t. Ier, p. 421. *Voir* aussi Castéra, t. II, p. 236.
(**) Il est du 4 octobre 1772.
(***) *Voir* Castéra, t. II, p. 275 et suiv.

triompher d'un reste d'attachement qui la ramenait sans cesse vers son ancien amant, le plus sûr moyen était de le lui faire oublier dans les bras d'un autre. Son astucieux ministre le comprit et eut recours à ce moyen. Déjà il avait contribué à la faveur de Vassiltchikof; mais cette liaison ne dura pas deux ans. Une autre, moins passagère, devait la faire rompre, et Panine ne manqua pas d'y pousser.

Depuis son avénement au trône, l'impératrice n'avait pas perdu de vue un bel officier qui, membre de la conspiration, avait pu l'approcher le jour même où elle disputa la couronne à son époux ; voyant l'épée de la princesse sans dragonne, il avait couru lui offrir la sienne, et avait été retenu un instant à ses côtés par l'entêtement de son cheval. Cet officier était Potemkine (*), un camarade des Orlof, mais plus jeune que Grégoire de deux ou trois ans. Grâce aux soins des adversaires de ce dernier, Catherine avait récemment revu ce jeune homme, dont la bonne mine et le maintien superbe l'avaient frappée autrefois, et il avait de nouveau produit sur elle l'impression la plus favorable. Pendant quelque temps Orlof lutta avec avantage contre ce rival redoutable ; celui-ci, quoique appuyé par le ministre, fut un instant renvoyé, mais il finit cependant par prendre le dessus. Pendant une absence du prince, Potemkine fut installé au palais et publiquement reconnu comme favori (1774). On sait quel ascendant il prit sur sa maîtresse et à quel degré de puissance il s'éleva.

Depuis ce moment, le séjour de Saint-Pétersbourg devint insupportable à Orlof. Ainsi que son frère Alexis, il s'éloigna de la cour ; puis il épousa sa jeune cousine Tsinovief, et se remit à voyager. Après avoir visité la France et l'Italie, il

(*) *Voir* sur lui, Ségur, t. III, p. 343 et suiv.

s'arrêta à Lausanne, où il eut le malheur de perdre cette compagne (1782), dont il n'eut point d'enfant. Cette perte le plongea dans une sombre mélancolie qui dégénéra en démence. « Tantôt, dit Castéra (*), il se livrait à une extravagante gaieté qui excitait la risée des courtisans ; tantôt les reproches dont il accablait l'impératrice faisaient frémir tous ceux qui les entendaient et la plongeaient elle-même dans le trouble et dans la douleur. » On le décida à se retirer à Moscou, où il vécut encore quelques mois, tourmenté par les fantômes de son imagination et par des souvenirs importuns qu'il cherchait vainement à écarter. Enfin, au mois d'avril 1783, à la suite d'une longue et douloureuse agonie, la mort vint mettre fin à ses angoisses.

Après ces détails sur Grégoire Orlof, il nous sera permis d'être court au sujet des autres frères.

Le troisième, *Alexis Grigoriévitch*, était remarquable par sa haute stature, ses formes athlétiques, la force de ses muscles et son agilité. Une balafre énorme qu'il avait reçue à la figure dans une querelle n'avait pas effacé complétement la beauté primitive de ses traits ; simple et digne d'ailleurs dans ses manières, il apportait, comme son frère, dans les rapports sociaux beaucoup de politesse et de bienveillance.

Né en 1737, il approchait de sa vingt-sixième année au moment où Pierre III monta sur le trône, et n'était encore que sous-officier dans un régiment de la garde. On a vu plus haut quel rôle il joua dans la révolution de 1762 : d'après quelques auteurs, c'est lui, et non son frère Grégoire, qui alla chercher Catherine à Péterhof ; il est certain du moins que nul ne montra dans ces circonstances, plus d'audace et de coupable entraînement. Incapable de suivre les conseils de

(*) T. III, p. 149.

Munnich, l'empereur essaya de fuir; mais il tomba aux mains de ses ennemis. Alexis Orlof fut commis pour le garder, et, selon toute vraisemblance, ce fut lui, de concert avec deux officiers de ses camarades, Téplof et le prince Fœdor Bariatinski, qui mit fin à ses jours, au château de Ropcha à l'insu de l'impératrice, on aime à le croire, mais du moins sans encourir sa disgrâce par cet acte de férocité dont on raconte des détails qui font frémir.

La jeune souveraine le combla, au contraire, d'honneurs et de biens. De simple sous-officier, Alexis Orlof, nommé comte, décoré de l'ordre de Saint-Alexandre Nevski, devint général-major et major en second de la garde de Préobrajensk. La haute fortune de son frère contribua encore à la sienne : il fut promu au grade de lieutenant général, et choisi pour aide de camp général; en même temps, il reçut la clef de chambellan, et de plus, en 1768, le cordon de Saint-André, l'ordre le plus élevé de l'empire.

La guerre contre les Turcs, qui éclata dans cette même année, devait lui fournir l'occasion de justifier un avancement si extraordinaire (*). Cependant le comte Alexis n'avait jamais fait la guerre; il ne possédait ni l'expérience, ni les connaissances nécessaires pour diriger les opérations d'une armée. D'un autre côté, son orgueil ne lui permettait point de servir sous les ordres d'un autre. Alors il soumit à Catherine le plan d'une expédition maritime dans l'Archipel. Deux escadres y furent, en effet, envoyées, l'une sous l'amiral Spiridof, l'autre sous John Elphinstone, officier de mer anglais d'un grand mérite. Muni de pleins pouvoirs, quoiqu'il n'eût jamais commandé une chaloupe, Alexis Orlof de-

(*) Les biographes russes, par exemple Bantysch-Kamenski, n'hésitent pas, dans leur incroyable servilisme, à attribuer cette fortune aux mérites d'Orlof, et à passer sous silence tout le reste.

vait au besoin les réunir l'une et l'autre sous ses ordres ; toutefois, son titre officiel était seulement celui de général des troupes de terre (*). Il eut le bon esprit de se montrer docile aux conseils de son lieutenant anglais ; et bien qu'il échouât en grande partie dans ses tentatives contre la Morée, où son frère Fœdor, autre général improvisé dont il s'était fait accompagner, fut battu plus d'une fois, l'expédition réussit pourtant en somme au delà de toute espérance. Les Turcs furent vaincus dans un combat naval, et leur amiral eut l'imprudence de se réfugier avec sa flotte dans l'anse étroite et peu profonde de Tchesmé, sur la côte de l'Asie-Mineure, vis-à-vis de l'île de Chios. Elphinstone et Greigh l'y poursuivirent ; un troisième Anglais, Dugdale, eut l'audace de conduire un brûlot jusqu'au milieu de l'escadre ennemie. Celle-ci fut complétement incendiée, dans la nuit du 6 au 7 juillet 1770. Ce fait d'armes, inouï dans les annales russes, eut un retentissement immense en Europe et couvrit de gloire le nom d'Orlof. Catherine combla de récompenses le vainqueur : elle lui ordonna de prendre le surnom de *Tchesmenskoï*, lui conféra la grand'croix de l'ordre militaire de Saint-George, la seule distinction qu'on n'ait jamais prodiguée en Russie, et lui offrit une gratification de 100,000 roubles.

Mais en même temps elle lui envoya l'ordre de ne point quitter l'Archipel sans sa permission expresse (**). Elle redoutait l'esprit entreprenant d'Alexis, dans un temps où elle

(*) *Voir* la correspondance de Catherine II avec Voltaire, lettre LVII. L'impératrice y donne beaucoup de détails sur la bataille de Tchesmé. Elle se plaît aussi à raconter des traits qui font honneur au caractère d'Orlof. *Voir*, en outre, lettre LXXII.

(**) Castéra (t. II, p. 195) affirme néanmoins qu'Orlof alla jouir de son triomphe à Pétersbourg et qu'il y arriva le 15 mars 1771. Puis, il serait allé à Livourne en passant par Vienne.

commençait à s'éloigner de son frère et songeait à se donner un autre favori. Alexis resta donc, s'occupa du blocus des Dardanelles, s'empara de plusieurs îles, mais échoua devant celle de Lemnos, secourue par la flotte othomane sous Hassan-bey. Laissant alors le commandement à l'amiral Spiridof, il alla en Italie remplir une mission secrète. Un perfide abus de confiance mit en son pouvoir, à Livourne, la princesse Tarakanof, fille de l'impératrice Élisabeth Pétrovna et du comte Alexis Rasoumofski; l'infortunée, prise dans un piége, fut emmenée en Russie, où elle termina ses jours dans une prison (*). Orlof retourna dans l'Archipel; mais la campagne de 1771 fut sans résultat notable, et les suivantes eurent encore moins d'importance.

Malgré cette issue insignifiante d'une guerre qui, un instant, avait jeté tant d'éclat sur la Russie, la réception la plus brillante fut faite au comte Orlof, à Saint-Pétersbourg, lorsqu'il y revint après la conclusion de la paix (1774). L'impératrice, qui l'avait déjà promu au grade de général en chef, le combla de richesses; tous les arts durent concourir à célébrer son nom, et l'on voit encore aujourd'hui au parc de Tsarsko-Sélo la colonne rostrale élevée en son honneur.

Cependant Orlof-Tchesmenskoï, témoin du refroidissement de l'impératrice pour son frère, en ressentit une vive douleur. Il ne put cacher sa haine contre Potemkine, l'heureux rival du prince Grégoire, et l'on assure même qu'il eut avec lui une altercation si vive que le nouveau favori y perdit un œil.

Après la disgrâce de Grégoire, Alexis ne supporta pas plus que lui le séjour de la cour. Retiré à Moscou, il vécut

(*) *Voir* t. Ier, p. 86, la note.

sur un grand pied, exerçant une magnifique hospitalité (*) et s'occupant surtout de ses haras, où il multiplia une race de chevaux encore aujourd'hui très renommée en Russie. Après la mort de son frère, l'impératrice, comme dernière faveur, donna à Alexis son portrait qu'avait porté Grégoire, par une distinction spéciale accordée en outre au seul Potemkine.

Depuis ce temps, le vainqueur de Tchesmé n'était guère sorti de sa retraite, lorsque après le mort de Catherine, en 1796, il reçut inopinément l'ordre de se rendre à Saint-Pétersbourg. Ayant décidé la translation des cendres de son père du couvent de Saint-Alexandre Nevski, à la cathédrale de Saint-Pierre et Saint-Paul (**), le nouvel empereur voulut que ceux des meurtriers de Pierre encore en vie à cette époque, Alexis Orlof et le prince Bariatinski (***), figurassent dans la cérémonie expiatoire. Ils portèrent l'un et l'autre un coin du poêle qui recouvrait le corps de leur victime, et leur contenance rendit témoignage, dit-on, en faveur de cette éternelle justice dont la main, quelquefois invisible, ne laisse cependant aucun crime impuni.

Rentré chez lui, le comte trouva un ordre qui lui défendait de prolonger son séjour dans la capitale. Il obtint, non sans peine, la permission de voyager, et alla passer quelque temps en Allemagne. Après la mort de Paul, il retourna dans son pays, habita de nouveau sa maison de Moscou, située sur les rians coteaux qui bordent la Moskva, dans le faubourg dit Serpoukhofskaïa, et y termina enfin sa carrière, en janvier 1808, laissant à sa fille unique une fortune

(*) Le voyageur Coxe en éprouva les effets en 1782.

(**) *Voir* plus haut, p. 241.

(***) Mort à Moscou, le 4 juin 1814, après avoir été, sous Catherine II, grand-maréchal de la cour. Il était frère du prince Ivan Serghéïevitch Bariatinski habile diplomate et ambassadeur de Russie à Paris, de 1773 à 1785.

colossale (*). Cette fille, la comtesse *Anne Alexéïevna* Orlof-Tchesmenskoï, n'a jamais été mariée. Honorée des bontés de l'empereur et de l'impératrice actuels, nous l'avons vue remplir, pendant le couronnement, les fonctions de demoiselle d'honneur; et son extrême piété ne l'empêcha pas de donner, à cette occasion, une des fêtes les plus brillantes dont Moscou ait gardé le souvenir.

Le quatrième frère Orlof était *Fœdor Grigoriévitch*, né le 8 février 1741 (vieux style). On assure qu'il était supérieur à Alexis et à Grégoire, par son éducation et ses connaissances. Il dut à la révolution de 1762, le grade de capitaine dans le régiment de Séménof; cependant il entra ensuite dans la carrière civile où il s'éleva au poste de haut-procureur près du sénat. Mais lorsque le comte Alexis partit pour la Grèce et l'Archipel, Fœdor voulut le suivre. Réintégré alors dans l'armée avec le grade de général, il commanda, en 1770, les troupes débarquées dans la presqu'île de Morée. D'abord il remporta quelques avantages, mais ensuite la résistance des garnisons de Coron, de Modon, de Tripolitza, l'arrêta dans sa marche; et, mal appuyé par les Grecs, accourus sous ses drapeaux, il fut battu en plusieurs rencontres. A la fin, il se vit obligé de rembarquer ses soldats, et il abandonna ainsi les malheureux insurgés à toute la vengeance des Turcs. Malgré ce peu de succès, il fut promu au grade de lieutenant général et décoré de l'ordre de Saint-George (2e classe). Il mourut à Moscou, le 17 mai 1796, sans laisser d'enfans légitimes; mais nous aurons à parler plus loin des fils naturels auxquels il transmit son nom.

Enfin, le cinquième frère, *Vladimir Grigoriévitch*, fit

(*) On a parlé de 5 millions de roubles en espèces, indépendamment de 32,000 paysans.

ses études à Leipzig et servit d'abord dans la garde où il arriva jusqu'au grade de lieutenant-colonel. En 1766, son amour des lettres le fit nommer directeur de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, poste honorable qu'il occupa jusqu'en 1774. Selon le comte d'Almagro, il aurait prolongé sa vie jusqu'en 1832, mais nous manquons entièrement de détails sur la suite de sa carrière. Outre une fille, mariée à un comte Panine (*), il eut un fils qui se fit connaître comme littérateur et dont nous devons dire quelques mots.

Le comte *Grégoire Vladimirovitch* Orlof naquit à Saint-Pétersbourg en 1777. L'état de sa santé l'obligeant de rechercher un climat plus doux que celui de cette capitale, il passa dans les pays étrangers une grande partie de sa vie. A Paris, à Naples, dans d'autres villes de l'Italie, il cultiva les lettres et les beaux-arts, s'entoura d'hommes distingués, écrivains, savans et artistes, et fut reçu membre de différentes académies ou sociétés savantes. En 1812, il fut nommé sénateur, mais il ne put se résoudre à fixer son séjour en Russie. Cependant il y retourna après l'avénement de Nicolas, et mourut peu de temps après, d'un coup d'apoplexie foudroyante, le 4 juillet 1826.

Aidé de divers collaborateurs, le comte Orlof, qui écrivait le français avec beaucoup de facilité et avait orné son esprit de connaissances variées, publia les ouvrages suivans : *Mémoires historiques, politiques et littéraires sur le royaume de Naples,* avec des notes et des additions d'Amaury Duval, 2e édition, Paris, 1825, 5 vol. in-8; *Essai sur l'histoire de la musique en Italie,* ibid., 1822, 2 vol. in-8 ; *Essai sur*

(*) Nous ignorons si c'est la même que celle dont on a fait la sainte Catherine de Russie.

l'histoire de la peinture en Italie, ibid., 1823, 2 vol. in-8°; *Voyage dans une partie de la France,* ibid., 1834, 3 volumes in-8° ; enfin, *Fables russes,* traduites de Krylof, en français et en italien, Paris, 1825, 2 vol. in-8°. On assure que la femme du comte Orlof, née comtesse Saltykof, comme lui amateur des lettres et des arts, eut une grande part à cette dernière publication.

Le comte Grégoire Vladimirovitch constituait à lui seul toute la descendance mâle légitime des Orlof, et il n'eut point de postérité. La famille était donc près de s'éteindre ; cependant, dit le prince Pierre Dolgorouki, « le comte Fœdor laissa plusieurs enfans naturels, auxquels Catherine II conféra la noblesse et le nom d'Orlof. » Parmi eux figurent des hommes d'une haute distinction.

Michel Fœdorovitch Orlof, né vers 1785, embrassa de bonne heure la carrière des armes, et il avait le grade de colonel lorsqu'il arriva, en 1814, avec les premiers corps russes, sous les murs de Paris. On sait quel combat le général Raïefski, son beau-père, soutint pour s'emparer des hauteurs de Belleville. La capitulation de Paris fut la fatale conséquence de la journée du 30 mars, et le nom de Michel Orlof figure au bas de cet acte, signé le 31. Puis, en 1815, il revint en France et resta longtemps à Nancy en qualité de chef d'état-major du corps d'armée russe qui se trouvait stationné aux environs. Alexandre l'avait nommé son aide de camp, et il fut promu plus tard au grade de général-major.

Orlof, plein d'esprit, d'instruction et de nobles sentimens, doué d'ailleurs d'un caractère ardent, était vivement frappé de l'état vicieux de son pays. Il se hasarda plus d'une fois à en parler à l'empereur Alexandre, lui signala les nombreux abus qui se commettaient dans l'administration, et

alla jusqu'à lui représenter le besoin de donner une constitution à son empire. Cependant, patriote un peu exclusif, il ne le vit pas sans jalousie remettre les Polonais en jouissance d'une partie de leurs anciennes libertés, et combattit, dit-on, les dispositions favorables du monarque à leur égard, dans une espèce de protestation pour laquelle il obtint la signature de plusieurs généraux et autres hommes de marque ; car, en Russie, ces dispositions d'Alexandre étaient généralement désapprouvées, surtout à cause de l'intention que l'empereur avait annoncée de restituer au royaume de Pologne plusieurs de ses anciennes provinces depuis longtemps réunies à l'empire, et dont quelques-unes en avaient été d'ailleurs autrefois démembrées.

De retour à Moscou, le général Orlof fut mis en rapport avec le comte Mamonof, patriote estimable qui, en 1812, avait donné l'exemple des sacrifices et mis une grande partie de sa fortune à la disposition de l'empereur. Mamonof, dans sa jeunesse, avait fait partie de l'ancienne franc-maçonnerie, très en vogue sous le règne de Catherine II; il en fit connaître l'organisation et les principes à Orlof qui, d'une nature enthousiaste, ne rêva plus bientôt qu'associations secrètes et réformes politiques. Comme nous l'avons dit page 60, il essaya de fonder à Saint-Pétersbourg, avec M. Nicolas Tourghénief qui nous raconte ce fait (*), la *Société des chevaliers russes,* et tous deux ils entrèrent ensuite dans l'*Union du bien public,* dont ils se retirèrent toutefois l'un et l'autre, au bout de quelques années (**).

Les fréquentes observations du général avaient fini par

(*) *La Russie et les Russes,* t. Ier, p. 223. Cet ouvrage de M. Tourghénief, mentionné d'avance à la p. 60, a enfin paru. Nous en dirons un mot dans la note 23, à la fin de ce volume.

(**) *Voir* dans le texte, p. 72.

importuner l'empereur ; il l'avait nommé au commandement d'une division dans la 2e armée (armée du Sud). Là, Orlof fut loin de perdre de vue ses projets de réformes (*). Il fit de grands efforts et de notables sacrifices pécuniaires pour propager l'enseignement mutuel, suivant la méthode lancastérienne, non-seulement parmi les enfans de troupe et les soldats de sa division, mais aussi parmi la jeunesse des villes dans lesquelles cette division était cantonnée. « Ses soins, dit M. Tourghénief, produisirent bientôt des résultats très satisfaisans ; mais à la fin ils tournèrent à son détriment, comme au détriment de ceux en faveur de qui ces nobles efforts avaient été tentés. »

Nous avons raconté plus haut (p. 278) quel fut le sort du général Michel Orlof après la découverte de la conspiration. Depuis, le bruit de sa mort s'est répandu ; mais dans le livre de M. Tourghénief, publié il y a peu de jours, on lit ces lignes : « A présent, le général s'occupe d'intérêts matériels, de fabriques ; il écrit des livres sur les finances.... Au reste, j'aime à me le représenter encore tel que je l'ai connu autrefois, noble, généreux, dévoué au bien public. »

Le comte *Alexis Fœdorovitch* Orlof, actuellement général en chef, membre du conseil de l'empire et l'homme de confiance de l'empereur Nicolas, est frère du précédent. Né en 1787, il entra de bonne heure dans la garde (**), et, parvenu au grade de colonel, qui, dans cette troupe d'élite,

(*) *Voir* p. 89, la 3e note.

(**) Selon M. Capefigue (*Les diplomates et hommes d'état européens*, t. III), il aurait servi dans la cavalerie légère de Platof, et en 1815 il aurait eu une mission délicate relative à l'exécution du traité de Kiel. Mais le spirituel publiciste, souvent bien informé, confond cette fois à tout propos Alexis Orlof avec son frère Michel; la plupart des faits attribués au premier se rapportent au contraire au second. Dans le même livre (t. III, p. 308), on lit cette ligne étrange : « De ses mains (le comte A. Orlof, frère de Grégoire), étrangla *le jeune empereur Alexis* dans sa prison; » mais elle ne peut être que l'effet d'une distraction.

donne le rang de général-major, il avait, en 1825, le commandement du beau régiment des gardes à chêval, avec lequel il accourut le premier sur la place du Palais d'Hiver, au moment de la révolte du 26 décembre. Ce fut un immense service rendu au nouveau souverain, et nous avons dit plus haut (page 226) qu'il devint pour Orlof le point de départ d'une faveur toute spéciale.

Créé comte de l'empire peu de jours après et choisi pour aide de camp général, il ne tarda pas à être promu lieutenant général; dans la suite, il fut en outre appelé au conseil de l'empire, placé à la tête d'une division de la garde, donné pour successeur au comte de Benkendorff en qualité de chef des gendarmes, chargé du commandement du quartier général de l'empereur, enfin avancé encore au grade de général (en chef) de la cavalerie.

Cette carrière rapide s'explique : le comte Orlof était devenu un des intimes du palais, et Nicolas fit de lui le principal instrument de sa politique personnelle. Toutes les fois qu'il ne voulut pas abandonner une affaire délicate aux agens diplomatiques ordinaires, le monarque la confia aux soins de cet homme dévoué, dont on a dit, avec raison, qu'il voit les questions moins par ses yeux que par ceux de son maître. « Il porte, a-t-on ajouté, le sentiment d'obéissance à ses plus extrêmes limites ;.... il exécute comme la pensée se révèle, vite et bien » (*). A une haute intelligence, il joint d'ailleurs une grande fermeté d'esprit et le caractère le plus honorable.

Il serait trop long d'entrer dans le détail des missions particulières dont le comte Orlof a déjà été chargé : bornons-nous à quelques indications.

(*) Capefigue, *Les diplomates*, t. III, p. 306.

En laissant ce fidèle serviteur à l'armée qui agissait contre les Turcs, l'empereur le désigna d'avance pour suivre, conjointement avec le général en chef Diebitsch et le conseiller privé comte Frédéric de Pahlen (*), les négociations de paix quand le moment serait venu de s'en occuper. Les conférences s'ouvrirent à Andrinople, le 30 août 1829, et le traité, plus glorieux pour la Russie que n'avaient pu le faire présager les premières opérations de la guerre, fut signé le 14 septembre suivant. Bientôt après, Orlof alla porter au sultan une lettre autographe du tsar, et rétablit les relations diplomatiques entre les deux puissances. En 1831, ce fut à l'armée de Pologne que son souverain l'envoya. Là, les débuts de la campagne n'étaient pas plus brillans que n'avaient été ceux de la campagne de 1828. Malgré la victoire d'Ostrolenka, les Russes restaient loin de Varsovie, et des plaintes graves s'élevaient de toutes parts contre le feldmaréchal Diebitsch, que sa qualité d'Allemand faisait regarder avec défiance par une armée étonnée de son peu de succès. L'empereur, pour se rendre un compte exact de la situation, envoya sur les lieux son aide de camp de confiance. Peu de jours après l'arrivée du comte, Diebitsch mourut. Les uns attribuent cet événement à un accès de choléra ; suivant les autres, la santé du feldmaréchal, déjà minée par l'usage immodéré de la boisson et par une fatigue extrême, ne résista pas au chagrin qu'il ressentit de cette intervention du chef de l'empire dans les opérations de la guerre. Peut-être aussi Orlof avait-il mission d'annoncer à Diebitsch son prochain remplacement. Quelle que fût la vraie cause de cette mort subite, elle donna lieu à des bruits absurdes répandus sur le comte Orlof, et qui s'accréditèrent d'autant

(*) Homme intègre et justement estimé.

plus facilement que le grand-duc Constantin mourut aussi quelques jours après. Cette coïncidence parut suspecte ; d'indignes soupçons planèrent sur la tête même du chef de l'empire, et s'attachèrent surtout à la personne de son émissaire : le caractère connu de l'un et de l'autre aurait dû les mettre à l'abri d'imputations si gratuitement odieuses (*). Au reste, on assure que le comte Orlof, pas plus que son maître, ne s'en émut ; il en rit dans le cercle intime de ses amis, et se donne en plaisantant cette qualification d'*empoisonneur* que la calomnie a essayé d'attacher à son nom.

Du camp de Pultusk, l'aide de camp général se rendit à Berlin, forçant les cordons sanitaires qui devaient protéger la Prusse contre l'approche du choléra. Quelque temps après, il donna à son maître une nouvelle preuve d'un dévouement absolu, en le suivant aux colonies militaires, où les soldats, en pleine insurrection, avaient massacré leurs chefs, et pouvaient se porter à des extrémités contre l'empereur lui-même. Ce danger n'arrêta pas le courageux souverain : suivi de son fidèle Orlof, il se montra subitement aux insurgés, leur parla avec autorité, les intimida par sa hardiesse, obtint leur soumission, et tira des coupables un châtiment sévère.

En 1833, la question d'Orient prit, tout à coup, comme

(*) L'auteur des *Révélations* les répète néanmoins très sérieusement (trad. fr., t. Ier, p. 39). Après avoir parlé de la mort du grand-duc Constantin (27 juin 1831) et de celle de Diebitsch (10 juin), voici comment il s'exprime : « Il existe un individu que la voix publique stigmatise comme l'instrument de ces noires catastrophes. Sa visite à certaines personnes, ou son arrivée dans le même endroit qu'elles, fut en effet presque toujours l'avant-coureur de leur soudaine disparition !!! » M. de Custine (t. III, p. 216) semble également avoir pris au sérieux ces bruits incroyables, accrédités par une haine aveugle ou par une légèreté sans exemple. En débitant comme vraies sur le compte de la Russie, les faussetés les plus évidentes, ne force-t-on pas les lecteurs judicieux à douter de tout, et à ranger parmi les contes bleus tout ce qui leur paraît extraordinaire dans les faits rapportés au sujet de cet empire ?

on sait, une immense importance par le soulèvement du pacha d'Égypte contre le sultan son suzerain. Ibrahim, fils de Méhémet-Ali, franchit le Taurus à la tête d'une armée et marcha sur Constantinople. Sans perdre un moment (*), le gouvernement russe envoya en toute hâte un premier corps de 5,000 hommes pour protéger la Porte; et le commandement général de ces troupes, ainsi que de la flotte, fut confié au comte Orlof, qui arriva, le 5 mai, dans la capitale othomane avec le titre d'ambassadeur extraordinaire, muni des pouvoirs les plus étendus. Grâce aux efforts des puissances européennes, cette intervention russe fut inutile : le pacha céda aux remontrances qui lui furent faites, et l'armée égyptienne se retira. De son côté, le tsar rappela aussitôt son corps auxiliaire. A cette occasion, il écrivit à Orlof ces lignes remarquables : « Lorsque la divine Providence a placé un homme à la tête de soixante millions de ses semblables, c'est pour donner de plus haut l'exemple de la fidélité à sa parole, et du scrupuleux accomplissement de ses promesses. » En effet, la prompte retraite des Russes coupa court à toutes les réclamations des jalousies politiques. Cependant, l'ambassadeur ne se retira point sans avoir enlacé la Turquie dans un lien d'alliance avec la Russie, par ce fameux traité d'Unkiar-Iskélessi (8 juillet 1833), contre lequel les puissances maritimes protestèrent immédiatement, et que le protocole du 13 juillet 1841 finit par mettre à néant.

Le général Orlof remplit encore beaucoup d'autres missions spéciales, notamment à La Haye et à Londres où le conduisit la question hollando-belge. Après la mort du

(*) Le gouvernement russe ne voulait pas d'une rénovation de l'empire Othoman par les Égyptiens; à l'égard des Turcs, sa maxime nous paraît être exprimée par ces mots : *Sint ut sunt, aut non sint.*

prince Christophe de Lieven (1839) (*), il le remplaça en sa qualité de mentor du grand-duc héritier qui, bien près déjà du moment où il devait être émancipé, termina ses voyages sous la conduite du général. Celui-ci accompagna ensuite son maître dans la visite qu'il fit à Londres, en juin 1844; et, vers la fin de 1845, il le suivit à Palerme, d'où il alla lui préparer les voies dans la capitale du monde chrétien (**).

Enfin, fidèle compagnon du tsar dans tous ses voyages, Orlof était encore à ses côtés le jour où la vie de Nicolas fut un instant en grand danger, au passage du Niémen. Le monarque voulait aller rejoindre son frère, le grand-duc Michel, et le conduire à Varsovie. Le 9 décembre 1846, il quitta Kovno dans la nuit, et s'approcha du fleuve, légèrement couvert d'une croûte de glace dans la moitié de sa largeur. Pour faciliter le passage, on avait posé sur la glace deux lignes de planches, aboutissant au bac, sur lequel on devait ensuite monter. Des bords du Niémen, la scène était éclairée par une multitude de torches. L'empereur était dans sa voiture avec le comte : on lui conseilla d'y rester tranquillement. Mais, en roulant du haut de la rive élevée, la berline, de ses roues de devant, brisa la glace et menaça de se précipiter dans le fleuve. D'un saut, l'aide de camp fut sur ses pieds ; mais, pendant que l'empereur se disposait à imiter son exemple, la voiture s'enfonça de plus en plus. Nicolas fut obligé de se réfugier sur le siége du cocher, d'où il monta sur les épaules du commandant de la ville, qui avait de l'eau jusqu'à la ceinture ;

(*) *Voir* t. Ier, p. 513.

(**) L'entrevue du tsar avec le pape Grégoire XVI eut lieu le 13 décembre. On sait quelle attitude pleine de dignité le pontife prit vis-à-vis de lui. Nicolas sortit ému de cette entrevue. On attribue au cardinal Lambruschini le mot suivant sur son compte : « *Ha negato molto, promesso poco, e farà nulla.* »

puis, prenant son essor, il sauta à terre et échappa au danger.

Inséparable de sa personne, mêlé à tous ses souvenirs, le comte Alexis Orlof est pour lui un véritable ami ; le monarque le traite comme tel ; il lui témoigne en toutes choses la plus entière confiance. Il l'a vu à ses côtés dans les momens les plus critiques de sa vie, ne faiblissant pas un instant, faisant abnégation de lui-même pour ne songer qu'à son maître, et joignant, dit-on, à ce rare dévouement le mérite, beaucoup plus rare en Russie, d'une probité exemplaire et du plus noble désintéressement. Fondée sur de pareils titres, la faveur du comte doit être à l'abri des intrigues de cour et des effets de cette inconstance du cœur humain contre laquelle, pourtant, les caractères les plus fermes ne sont pas toujours suffisamment prémunis.

III.

(*A la page* 4.)

Le feldmaréchal prince de Wittgenstein.

L'illustre famille de Sayn-Wittgenstein qui, jadis immédiate du Saint-Empire, occupe un rang distingué dans l'ordre des seigneurs de la province prussienne de Westphalie, se divise en deux branches, celle de Wittgenstein-Berlebourg et celle de Wittgenstein-Wittgenstein ou Hohenstein. Les chefs des deux branches sont investis du titre de prince.

Louis-Adolphe-Pierre, comte de Wittgenstein-Berlebourg, appartenait à une ligne particulière (celle de Louisbourg) issue de la première branche. Né le 6 janvier 1769,

il entra de bonne heure au service de la Russie, à l'imitation de son père, et fut promu en 1806 au grade de général. En même temps il fut nommé chef du régiment des hussards de Marioupol. Dans la campagne de 1807, chargé du commandement de l'avant-garde d'une division, il soutint, le 30 avril, avec assez d'avantage un combat contre les Français. En 1812, investi du grade de lieutenant général, il fut placé à la tête du premier corps de l'armée d'ouest sous Barclay de Tolly, qui, stationné sur la Duna, devait couvrir Saint-Pétersbourg. En présence de généraux habiles et expérimentés, comme le duc de Reggio et Gouvion Saint-Cyr, il se montra digne de tels adversaires. La résistance qu'il leur opposa, dans un combat de trois jours, à Klastitsy, près de Polotsk (18, 19 et 20 août), les força d'abandonner la route de Saint-Pétersbourg. Saint-Cyr se vit obligé de repasser la Duna. Wittgenstein s'avança dans la direction de Vitebsk, et, attaqué dans sa position de Smolnia par le maréchal Victor, le 15 novembre, il s'y maintint encore avec énergie et repoussa les troupes françaises.

Ces glorieux services valurent au comte de Wittgenstein le grade de général (en chef) de la cavalerie. Après la mort de Koutousof, il fut provisoirement investi du commandement des armées russe et prussienne. Ce fut sous ses auspices que le général York livra aux Français, le 5 avril 1813, le combat de Mœckern (Saxe), et ce fut aussi lui qui commanda les alliés dans les batailles de Lutzen et de Bautzen où Napoléon resta vainqueur.

En juin suivant, un armistice suspendit momentanément les hostilités. Lorsqu'elles furent reprises, le comte, toujours à la tête de l'armée russe, fut placé sous le commandement du prince de Schwarzenberg. Il prit part aux batailles

de Dresde, de Nollendorf et de Leipzig, soutenant partout l'honneur des troupes russes, ainsi que sa réputation de brave et habile général. Ayant franchi le Rhin près de Saint-Louis, le 2 janvier 1814, il prit une part non moins glorieuse à la campagne de France qui conduisit les forces de la coalition jusque dans Paris.

Pour témoigner à Wittgenstein leur reconnaissance du service éminent qu'il leur avait rendu en couvrant Saint-Pétersbourg, les habitans de cette ville lui firent don d'une terre dans son voisinage, et le général l'érigea en majorat afin de conserver dans sa famille le souvenir de cette récompense nationale.

Après le rétablissement de la paix en Europe, le comte resta à la tête d'un corps d'armée, et eut successivement son quartier général à Mitau et à Toultchine. Nous avons fait connaître, dans notre récit, les sourdes menées dont l'armée du sud, confiée à sa direction, fut le théâtre pendant les dernières années du règne d'Alexandre. Nicolas n'eut point la pensée de l'en rendre responsable. A l'occasion de son couronnement, il l'éleva au grade de feldmaréchal général, et en 1828 il lui confia le commandement de l'armée russe destinée à opérer contre les Turcs. On sait que les débuts de cette guerre ne furent pas heureux. Wittgenstein, dont l'énergie commençait à s'affaiblir, n'agit pas avec toute la vigueur désirable. Après s'être avancé jusqu'à Choumla, il fut obligé de rétrograder vers la Valachie. Rappelé du commandement le 18 février de l'année suivante, il le remit au baron de Diebitsch, qui ramena la victoire sous les drapeaux russes.

Wittgenstein se retira dans sa terre de Kamenka en Podolie, où il s'occupa d'agriculture et du soin d'améliorer le sort de ses paysans. Cependant l'empereur le nomma

membre du conseil de l'empire, et le roi de Prusse lui conféra, en juin 1834, le titre de prince.

Le feldmaréchal était en route pour se rendre aux eaux de Wiesbaden, lorsqu'il mourut le 11 juin 1843. De son mariage avec une princesse Radzivill, il laissa plusieurs fils, engagés, comme leur père, dans la carrière des armes.

Le prince de Wittgenstein, par ses services, sa loyauté et son caractère chevaleresque, avait mérité l'estime universelle. Sa modestie égalait sa haute capacité; il avait montré un brillant courage sur les champs de bataille, et ses talens militaires l'avaient fait consulter par son souverain dans plusieurs occasions importantes.

IV.

(*A la page* 5.)

La famille Potocki.

On ferait, pour ainsi dire, toute une histoire de Pologne, si l'on voulait consacrer une notice tant soit peu complète à cette grande famille, mêlée à toutes les affaires de son pays. Dans les deux derniers siècles du moins, il ne s'est guère formé de confédération (*) où le nom de Potocki (**) ne figurât. L'espace nous manque même pour une simple étude généalogique, et nous sommes obligé de nous restreindre à quelques rapides indications.

Comme la plupart des magnats polonais jadis les plus influens, les Potocki possèdent des terres dans toutes les

(*) On connaît le sens particulier de ce mot dans le vocabulaire politique des Polonais.

(**) On prononce *Pototzki*.

provinces de l'ancienne république; il en résulte que la Russie, l'Autriche et la Prusse les comptent également parmi leurs sujets; mais les principales possessions de cette famille sont en Podolie et dans le gouvernement de Kief. C'est d'un petit endroit sur les confins de la Podolie et de la Galicie, Potok, qu'elle a tiré son nom.

Le comte *Stanislas-Félix*, mari de la belle Sophie dont il a été question dans le texte, et grand-maître de l'artillerie polonaise, était, dans les derniers temps de la république, un des seigneurs les plus riches et les plus puissans. Aristocrate orgueilleux, jaloux de l'influence, si grande sous le dernier roi, de la famille Czartoryiski, son ambition le jeta dans les bras de la Russie. Il prit donc parti contre la constitution du 3 mai 1791, et causa de nouvelles convulsions à sa malheureuse patrie comme chef de la confédération de Targovitza. Comblé des faveurs de Catherine II, mais trompé dans ses espérances de domination, il se retira des affaires quelque temps après, et mourut dans ses terres, en 1805. Des nombreux enfans qu'il laissa, la plupart entrèrent au service de la Russie.

Le comte *Ignace* Potocki, cousin de Félix, était au contraire, comme son frère *Stanislas-Kotska*, un patriote ardent. De concert avec Malachowski, Kollontay et l'abbé Piatoli (*), il rédigea la fameuse constitution du 3 mai qui devait mettre fin à une anarchie séculaire. Il fit en outre tout ce qui était en son pouvoir pour défendre la Pologne contre ses ennemis du dehors, et remplit, pendant les dernières années de l'indépendance, les fonctions les plus éminentes. Malheureusement tous ces nobles efforts

(*) Ce prêtre italien, d'abord précepteur dans la maison Potocki, exerça en Pologne, puis plus tard à Saint-Pétersbourg, une grande fascination sur les hommes les plus distingués.

échouèrent, et Ignace Potocki mourut en 1809, au moment où les victoires de Napoléon ranimaient dans les cœurs des patriotes l'espoir de restaurer la Pologne sous ses auspices.

Le comte *Jean* Potocki, né en 1761, mort en 1816, fut un voyageur infatigable. Comme érudit, il se fit connaître par un grand nombre d'ouvrages, sans doute remplis de paradoxes, mais fruits de recherches laborieuses. Une partie en a été réimprimée par les soins de Klaproth. Ainsi que son frère *Séverin,* il tenait pour le parti d'Ignace contre Félix.

Nous ne dirons rien du comte *Venceslas* Potocki qui éleva dans ses terres un monument au philanthrope Howard, ni du comte *Prote,* ni de quelques autres membres de la famille, contemporains du comte Félix.

Ce dernier créa près d'Oumân les magnifiques jardins de Sofiofka. Nous avons parlé de ses immenses richesses. Il possédait 165,000 serfs mâles. S'il est vrai, comme l'assure le comte de Lagarde (*), que chaque mille paysans en Pologne s'évalue à un million de florins, cela faisait donc une fortune de 165 millions de florins, ou de près de 100 millions de francs (à 60 centimes le florin). « Son revenu, ajoute le même auteur français, passe 8 millions de florins, et l'administration de ses terres ressemble à un petit royaume. »

Quant aux enfans du comte Félix, il a été question dans le texte de la jeune comtesse *Sophie,* qui, selon le comte de Lagarde, ressemblait beaucoup à sa mère, et qui fut mariée au général Paul Kisselef. Une partie de la fortune de leur père, évaluée encore à 60 millions de florins, passa aux mains du comte *Miécislas* (Miétchislaf), que sa femme, s'il faut en

(*) *Voyage de Moscou à Vienne,* p. 66.

croire les journaux, aurait fait arrêter en juillet 1845, sous la prévention de violences exercées contre son jeune fils. Le comte *Alexandre*, son frère, figure sur la liste des Polonais dont les biens ont été mis sous séquestre en 1832. C'est sans doute lui qui était devenu propriétaire de Sofiofka: confisquée, comme nous l'avons dit, au profit de la couronne, cette terre échangea alors son nom célébré par les poëtes contre celui de *Tsaritsyne-Sad* (Jardin de l'empereur).

Pour plusieurs autres comtes Potocki, qui se sont distingués au service de la Russie, nous nous bornerons à une simple mention. L'un d'eux comptait, sous le règne d'Alexandre, parmi les membres les plus éclairés et les plus actifs du conseil de l'empire; un autre, le comte *Stanislas*, fut grand-maître des cérémonies, et figura comme tel au couronnement de Moscou; son fils *Iaroslaf* est maréchal de la cour, de même que *François*, fils de Vincent, est maître des cérémonies. Ceux-ci ont abandonné, ainsi que le comte *Boleslas*, frère de Miécislas et d'Alexandre, la cause d'une patrie qui, du reste, a cessé d'exister; d'autres, religieusement attachés au culte des souvenirs, lui sont restés fidèles, et la dernière levée de boucliers (1846) ne les a pas trouvés indifférens.

V.

(A la page 7.)

La famille Saltykof.

Plus connu sous la forme de *Soltikof*, ce nom est très ancien dans les annales de la Russie; il paraît avoir la même origine que celui de Soltyk, non moins illustre en

Pologne (*). De toutes les familles nobles, dit le prince Pierre Dolgorouki, celle des Saltykof compta le plus de boïars dans son sein. Comme celles de Naryschkine, de Lapoukhine et autres, elle donna une tsarine à la Russie, car on fit épouser à Ioann Alexéïevitch, frère de Pierre le Grand, Prascovie Saltykof qui fut mère de l'impératrice Anne et grand'mère de l'infortuné Ioann Antonovitch. Trois de ses membres s'élevèrent jusqu'au grade de feldmaréchal. Le premier fut le comte *Pierre Séménovitch,* qui commanda l'armée russe dans la guerre de Sept-Ans et gagna en 1759, avec l'aide de Loudon, la bataille de Kunersdorf sur les troupes du grand Frédéric. Le second fut son fils, *Ivan Pétrovitch,* comme lui gouverneur général de Moscou. Le troisième est celui dont nous avons parlé dans le texte (**), le premier qui ait porté le titre de prince. Nous ajouterons quelques lignes sur son compte.

Nicolas Ivanovitch Saltykof, né en 1734, était fils d'un comte Ivan Saltykof, mort général en chef en 1773. Il avait lui-même atteint ce grade élevé, lorsqu'il fut choisi en 1783 pour diriger l'éducation des grands-ducs Alexandre et Constantin Pavlovitch. Il dut à ces fonctions, ainsi qu'à l'amitié de l'empereur Paul, d'être investi en 1796 du bâton de feldmaréchal. En même temps il fut nommé sénateur et président du collége de la guerre, c'est-à-dire ministre de ce département. Constamment en faveur sous le règne de son élève Alexandre, il obtint en 1812 la présidence du conseil de l'empire, et dans les années 1813, 1814 et 1815, il fut, dit M. Tourghénief (***), en l'absence du souverain, son lieutenant, et en quelque sorte le régent de l'empire. Après

(*) *Voir* dans le texte, p. 100.
(**) *Voir* aussi t. Ier, p. 421.
(***) T. Ier, p. 567.

son premier retour, Alexandre lui conféra le titre de prince. Ce troisième feldmaréchal du nom de Saltykof mourut le 28 mai 1816.

Deux de ses fils siégèrent au conseil de l'empire. L'un, le prince *Alexandre Nikolaïévitch,* fut même un instant ministre des affaires étrangères. C'était, au jugement de l'auteur cité, un homme remarquable par son esprit, ses talens et la noblesse de son caractère, mais rendu timide par l'abandon où le laissa l'empereur Alexandre, il se prit à douter lui-même de sa supériorité, et ne rendit plus dès lors tous les services qu'on eût été en droit d'attendre de lui. Il mourut en 1837. L'autre, *Serge Nikolaïévitch,* comptait parmi les meilleurs sénateurs de son temps. Il était conseiller privé actuel lorsqu'il mourut en 1828.

VI.

(*A la page* 25.)

État moral du clergé russe.

Dans le siècle dernier, les mœurs du clergé français étaient, comme on sait, excessivement corrompues; mais le mal, très-grave dans les rangs supérieurs, n'avait pas atteint la majorité des curés ou desservans de paroisses: la conduite de ceux-ci était en général satisfaisante, et beaucoup d'entre eux donnaient l'exemple de toutes les vertus.

En Russie, c'est l'inverse de cette situation qu'on remarque. Le haut clergé est en général irréprochable et digne d'estime; dans ses rangs figurent, et ont figuré de tout temps, des hommes fort honorables, instruits, éclairés, pieux, sous tous les rapports, enfin, à la hauteur de leur

mission (*). Mais il n'en est pas de même du bas clergé; sauf quelques exceptions, celui-ci se trouve encore dans un déplorable état de dégradation.

Tout le monde est d'accord sur ce point. « Les curés de paroisses, dit Coxe dans son *Voyage* (**), qui devraient être les membres les plus utiles du corps social, sont ordinairement en Russie le véritable rebut du peuple (***). La plupart des auteurs français s'expriment dans le même sens (****), et un Russe éclairé et ami de son pays (*****), vient encore de nous dépeindre l'état du clergé comme « voisin de l'avilissement. » « Le clergé, en général, dit-il, est loin de répondre, en Russie, à l'importance de sa mission. Celui qui est en contact journalier et permanent avec les masses populaires, se trouve dans un tel état d'infériorité et d'insignifiance qu'il peut à peine suffire à la partie matérielle de ses fonctions... Sa position ne lui permet pas de jamais acquérir la moindre influence morale sur ses ouailles, et encore moins de diriger leur conscience. »

Cependant, pour être juste, il faut dire qu'une grande amélioration commence à se faire sentir, depuis que les jeunes lévites font plus généralement et plus régulièrement leurs études dans les séminaires. Ainsi que nous l'avons dit il y a quelques années (******), c'est sur ces écoles qu'il faut

(*) On y trouve aussi des exemples de l'indépendance du caractère. *Voir* ce que nous avons dit, p. 363, de Philarète, archevêque de Moscou. Sur Platon, un de ses prédécesseurs, on peut consulter Lesur, *Des progrès de la puissance russe*, p. 437. *Voir* aussi plus loin, p. 487.

(**) *Travels*, t. II, chap. v.

(***) *The very refuse.*

(****) *Voir* Fortia de Piles, *Voyage de deux Français dans le Nord*, t. IV, p. 72; Lesur, *Des Progrès de la puissance russe*, p. 455, etc., etc.

(*****) N. Tourghénief, *La Russie et les Russes*, t. II, p. 35. *Voir* aussi t. III, p. 230.

(******) *Encyclopédie des Gens du Monde*, article *Russie*, t. XX, p. 698.

agir pour obtenir de nouvelles réformes, et ensuite il faut relever la situation matérielle du clergé, aujourd'hui véritablement misérable.

« Nulle part, dit M. Golovine (*), l'ivrognerie n'est aussi répandue qu'en Russie. » Autrefois, le clergé en donnait l'exemple, ainsi qu'on peut le voir par le passage suivant du *Voyage* d'Oléarius :

« Étant à Novgorod, dans le temps de notre seconde ambassade, j'y vis un prêtre sortir du cabaret, lequel en approchant de notre logis, voulut donner la bénédiction aux strélitz qui étaient en garde à la porte. Mais en levant la main et faisant l'inclination, la tête, qui était chargée des fumées du vin, se trouva si pesante, qu'elle emporta le reste du corps, et fit tomber le pauvre prêtre dans la boue. Nos strélitz le relevèrent avec respect, et ne laissèrent pas de recevoir cette bénédiction crottée, *comme une chose qui est fort ordinaire parmi eux* (**). »

Les choses n'en sont plus à ce point, grâces à Dieu ! Cependant on assure que l'amour de la boisson est toujours très répandu dans le bas clergé. Espérons cependant que la sollicitude du gouvernement et quelques exemples de sévérité de la part du Saint-Synode, finiront par en triompher.

VII.

(*A la page* 39.)

Mort tragique de l'archevêque Ambroise.

Nous avons parlé plus haut, p. 431, des affreux ravages que fit, en 1771, à Moscou, la peste apportée du camp des Turcs par les troupes de Catherine II.

(*) *La Russie sous Nicolas Ier*, p. 87.
(**) Liv. III, trad. de Wicquefort, t. Ier, p. 216.

Le bas peuple, horriblement décimé par la maladie, assiégea les temples et invoqua la protection des saints avec une ferveur qui prenait tous les dehors d'un fanatisme ardent. Cette ferveur s'alliait chez lui à une grande exaspération contre les médecins, à une extrême défiance du gouvernement et des classes supérieures.

A l'entrée du Marché-Rouge, cette grande place qui précède le Kreml, on voit encore aujourd'hui, adossée contre les piliers de la porte de Vosskrécensk, une petite chapelle dédiée à la Vierge d'Ivérie (*Iverskaïa Bojémater*), dont l'image, jadis apportée de Géorgie ou suivant d'autres du mont Athos, y est exposée à la vénération des fidèles. Cette image passe pour miraculeuse : on lui attribue les cures les plus étonnantes, et dans les maladies graves, ceux qui sont en état de payer sa visite la font chercher. La Madone a pour cela sa voiture particulière, conduite tête nue par le cocher et par le postillon qui monte un des chevaux de devant (*). Sur son passage, tout le monde s'incline; souvent même les hommes du peuple se prosternent à terre de telle sorte que la sainte image passe sur eux : ils sont alors convaincus d'être cuirassés contre la maladie. Nous avons dit que cette intervention de la Vierge n'a pas lieu gratuitement; d'ailleurs, constamment assiégé par la foule, respectueusement salué par les passans, son autel est tous les jours chargé d'offrandes : à la pite du pauvre viennent souvent se mêler les magnifiques libéralités de quelque famille noble ou même puissante. Aussi l'image est-elle richement ornée : à l'un des doigts de la Vierge brille un gros solitaire d'un prix considérable, et son auréole se compose de perles fines, entourées des pierreries les plus précieuses.

(*) Cette espèce de jockey russe s'appelle dans la langue du pays *Falleiter*, mot dérivé de l'allemand *Vorreiter*.

A l'époque désastreuse dont nous parlons, le peuple de Moscou n'attendait plus son salut que d'elle; il se précipitait avec une sorte de rage vers la petite chapelle, et s'entassait outre mesure dans l'espace, alors étroit, qui régnait devant les portes. Dans cette affluence, à laquelle la noblesse même prit part, il y avait naturellement beaucoup de malades : de tous côtés pressés par la multitude, ils y portaient la contagion, et le mal s'aggrava de jour en jour.

Ambroise, le digne archevêque de Moscou, membre éclairé du Saint-Synode, homme récommandable par toutes sortes de vertus (*), fut effrayé du danger auquel il voyait exposé son troupeau, et crut de son devoir de prendre des mesures pour l'en préserver. Mais c'est une entreprise périlleuse que de toucher aux objets du culte d'une population fanatique : elle amena la perte du saint prélat.

Voici en quels termes, d'une ironie un peu glaciale, Catherine II elle-même raconte à Voltaire cette tragique aventure (**) :

« Ambroise, homme d'esprit et de mérite, ayant appris qu'il y avait depuis quelques jours une grande affluence de populace devant une image qu'on prétendait qui guérissait les malades (lesquels expiraient aux pieds de la sainte Vierge), et qu'on y portait beaucoup d'argent, envoya mettre son sceau sur cette caisse, pour l'employer ensuite à quelques œuvres pieuses; arrangement économique que chaque évêque est très en droit de faire dans son diocèse. Il est à supposer qu'il avait l'intention d'ôter cette image, comme cela s'est pratiqué plus d'une fois, et

(*) Son vrai nom était André Sertis-Kamenski. Nous lui avons consacré une notice biographique dans l'*Encylopédie des Gens du Monde*, article *Ambroise*, t. Ier, p. 561-62.

(**) *Correspondance*, lettre XCIV, en date du 17 (6) octobre 1771.

que ceci n'était qu'un préambule. Effectivement, cette foule de monde, rassemblée dans un temps d'épidémie, ne pouvait que l'augmenter. Mais voici ce qui arriva.

« Une partie de cette populace se mit à crier : « L'ar-« chevêque veut voler le trésor de la sainte Vierge, il faut le « tuer ! » L'autre prit parti pour l'archevêque. Des paroles ils en vinrent aux coups. La police voulut les séparer, mais la police ordinaire n'y put suffire. Moscou est un monde, non une ville. Les plus furieux se mirent à courir vers le Kremlin ; ils enfoncèrent les portes du couvent où réside l'archevêque ; ils pillèrent ce couvent, s'enivrèrent dans les caves, où beaucoup de marchands tiennent leurs vins (*), et, n'ayant point trouvé celui qu'ils cherchaient, une partie s'en alla vers le couvent nommé Donskoï (**), d'où ils tirèrent ce respectable vieillard (***) qu'ils massacrèrent inhumainement ; l'autre resta à se battre en partageant le butin. »

Trouvant les portes de l'église fermées, la multitude les avait, en effet, enfoncées. Alors l'infortuné prélat se cacha dans le sanctuaire où les prêtres seuls ont le droit d'entrer ; mais un enfant montra le chemin aux furieux, que cette fois leur superstition même ne put arrêter. Ils trouvèrent l'archevêque en prières au pied de l'autel, le saisirent, le traînèrent à la porte du temple, et se disposaient à l'égorger lorsqu'il les supplia de lui laisser le temps de se préparer à paraître devant Dieu, en célébrant encore une fois la sainte communion. Les tigres ne purent lui refuser cette grâce : d'habitude observateurs minutieux de toutes les

(*) C'est une explication tout officieuse dont le clergé devait savoir gré à l'impératrice.

(**) Notre-Dame du Don, *voir* plus haut, p. 335.

(***) Ambroise avait alors 63 ans.

pratiques du culte (*), ils restèrent en ce moment témoins impassibles de la cérémonie du sacrement. Mais à peine fut-elle achevée, qu'ils entraînèrent Ambroise hors de l'église et le massacrèrent sans pitié. Quand la garde survint enfin, il n'était plus temps de sauver le saint prélat : il avait rendu le dernier soupir ; mais elle arrêta les principaux coupables et quelques-uns d'entre eux furent condamnés à être empalés vifs.

Cette mort tragique de l'archevêque de Moscou eut lieu le 16 septembre 1771.

VIII.

(*A la page* 89.)

Réunion de la Pologne à la Russie.

Le journal anglais *le Times* a publié dernièrement une correspondance inédite entre l'empereur Alexandre et lord Castlereagh (**), alors ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne au congrès de Vienne. Au temps de ce congrès, l'Angleterre voyait avec déplaisir l'agrandissement de la Russie du côté de la Pologne ; elle craignait que le tsar ne se fît la part du lion, et qu'au mépris des traités qui avaient stipulé le partage des provinces polonaises entre trois, il ne prît le tout pour lui seul. Cette crainte donna lieu à la correspondance en question.

Elle a été partiellement reproduite dans le *Journal des Débats* (janvier 1847) ; en tête du premier article, on lit la note suivante :

« Ces pièces ont été publiées pour la première fois par

(*) *Voir* Clarke, *Voyages*, t. Ier, p. 109 ; Golovine, p. 90, etc.
(**) Depuis, marquis de Londonderry et premier ministre.

le Times. Il paraîtrait qu'elles n'ont pas été communiquées en original ; elles ont dû être traduites du français en anglais, et les passages que nous en reproduisons ont dû être retraduits de l'anglais. Ils l'ont été aussi littéralement que possible. L'authenticité de cette correspondance ne peut, du reste, être mise en doute, ayant été publiquement reconnue par lord Palmerston. »

On y rencontre d'abord cette déclaration de lord Castlereagh, qui est un cri d'alarme jeté dès 1814, un avertissement donné dès lors à l'Europe : « La conquête « de la Pologne a été effectuée principalement pour mul- « tiplier les rapports de la nation russe avec le reste de « l'Europe, et pour ouvrir un vaste champ et un théâtre « plus élevé et plus saillant à l'exercice de ses forces et de « ses talens, et pour la satisfaction de son orgueil, de « ses passions et de ses intérêts. »

Cette idée reçoit ensuite plus de développemens dans un Mémorandum adressé, en date du 12 octobre 1814, au cabinet de Saint-Pétersbourg, et notamment dans le passage qu'on va lire :

« Les réflexions que cette mesure fait naître ont nécessairement dû inspirer la plus vive alarme, jeter la plus grande consternation au sein des cours d'Autriche et de Prusse, et répandre une terreur générale parmi tous les états de l'Europe. La réunion forcée d'un pays aussi important et aussi populeux que le duché de Varsovie, qui contient plus de quatre millions d'habitans, à l'empire de Russie, si récemment agrandi par la conquête de la Finlande, par ses acquisitions en Moldavie et par sa dernière extension du côté de la Prusse ; sa marche progressive du Niémen au centre de l'Allemagne ; son occupation de toutes les forteresses du duché, qui expose les capitales de l'Autri-

che et de la Prusse à ses attaques, sans leur laisser aucune ligne de défense sur la frontière ; l'invitation faite aux Polonais de se rallier autour des étendards de l'empereur de Russie pour la régénération de leur royaume ; les nouvelles espérances et les nouveaux encouragemens donnés, les nouvelles scènes ouvertes à l'activité et aux intrigues de ce peuple frivole et turbulent ; la perspective de voir se renouveler les discussions tumultueuses dans lesquelles les Polonais ont pendant si longtemps enveloppé leur pays et leurs voisins ; la crainte qu'inspire cette mesure, comme cause d'une nouvelle et prochaine guerre ; la perte de tout espoir raisonnable de jouir de la tranquillité et de la paix présente ; toutes ces considérations et beaucoup d'autres s'offrent à l'attention générale et *justifient les alarmes conçues par toute l'Europe.* »

L'Angleterre ne voulait donc pas que l'Autriche et la Prusse fussent exclues du partage, et que la Russie obtînt à la fois Cracovie et Thorn. L'Angleterre plaidait chaudement la cause de ces deux puissances. « Comment peut-on supposer, continue son principal représentant au congrès de Vienne, qu'en stipulant la dissolution du duché de Varsovie, elles aient pu consentir à la reconstitution bien plus dangereuse encore d'un royaume de Pologne dépendant de la couronne de Russie, *arrangement dix fois plus menaçant et alarmant pour leurs états respectifs?* Quand même les termes du traité seraient aussi ambigus qu'ils sont clairs et concluans, nul ne pourrait les interpréter dans un sens qui impliquât que les deux puissances qui sont entrées dans un engagement pour la délivrance de l'Europe, aient été entraînées à embrasser cette noble cause *en signant leur propre ruine,* et en s'exposant, au point de vue militaire, à l'attaque d'un puissant voisin. »

Alexandre, sous l'influence des idées du prince Czartoryiski et qui d'ailleurs, par suite du goût qu'il avait de poser devant le public européen, aurait mieux aimé peut-être le rôle de roi constitutionnel de la Pologne que celui d'autocrate de Russie, représenta la nécessité de rendre une patrie aux Polonais, de porter remède au triste sort que leur avaient fait les trois partages. Mais le négociateur britannique se montre peu touché de la sensibilité politique du tsar; il reste inflexible sur le point en litige, et les remontrances qu'il lui fait ne sont pas sans un mélange d'ironie.

« Si un devoir moral, dit-il, exige que la situation des Polonais soit améliorée par un changement aussi décisif que le serait le rétablissement de leur monarchie, alors, que cette mesure soit exécutée sur le principe large et libéral de les rendre réellement indépendans comme nation, au lieu de faire des deux tiers de leur pays une arme militaire formidable dans les mains d'une seule puissance. Une mesure aussi libérale serait applaudie par toute l'Europe; l'Autriche et la Prusse, loin de s'y opposer, y acquiesceraient avec plaisir. Ce serait, il est vrai, un sacrifice de la part de la Russie, selon les calculs ordinaires des états; mais à moins que S. M. I. ne soit disposée à faire ces sacrifices à son devoir moral aux dépens de son empire, Elle n'a aucun droit moral de faire de pareilles expériences au détriment de Ses alliés et de Ses voisins. »

L'empereur prit lui-même la peine de répondre au Mémorandum; il le fit, en date du 30 octobre, avec mesure et en s'appliquant à atténuer l'importance des territoires obtenus ou réclamés, mais aussi en se plaignant des termes aigres dont on s'était servi par rapport à lui, et sans dissimuler qu'il se serait attendu à plus de justice de la part de ses alliés, en retour de ses efforts et des *grandes ressources*

consacrées par lui à la guerre qui avait *émancipé* l'Europe, émancipation dont il s'attribue une large part.

« Il n'est pas douteux, dit-il, que de l'issue de la lutte actuelle dépend le sort futur des états de l'Europe, et le but de tous mes efforts et de tous mes sacrifices a été de voir les membres de notre alliance recouvrer ou acquérir une étendue de territoire de nature à maintenir l'équilibre général. Je ne vois donc pas comment, avec de pareils principes, le Congrès actuel pourrait devenir un foyer d'intrigues et de haines, un théâtre d'injustes efforts pour acquérir plus de puissance. Je m'abstiens de tourner cette phrase contre aucun de mes alliés, *quelque extraordinaire qu'il ait pu me paraître de la trouver dans votre lettre.* C'est au monde qui a été témoin des principes de ma conduite, du passage de la Vistule à celui de la Seine, à juger si le désir d'acquérir une population d'un million d'âmes de plus, ou de m'arroger aucune prépondérance, était capable de diriger aucun de mes actes.

« La pureté de mes intentions me rend fort. Si je persiste dans l'ordre de choses que je voudrais établir en Pologne, c'est parce que j'ai l'intime conviction dans ma conscience que ce serait un acte plus utile à l'intérêt général qu'à mon propre intérêt.

« Quant au soin de mes propres sujets (*), ajoute-t-il avec fierté, et à mes devoirs envers eux, *c'est à moi de les connaître ;* et rien que la droiture de vos intentions a pu me faire revenir sur les impressions que la lecture de ce passage de votre lettre avait produites sur moi. »

L'empereur cherche ensuite à rassurer lord Castlereagh

(*) Lord Castlereagh avait insinué que l'expérience qu'Alexandre méditait relativement à la Pologne, pourrait bien *exciter dans ses propres états une fermentation politique.*

au sujet de ses craintes, en représentant le danger comme purement imaginaire. Il convient de bonne grâce qu'en cas d'ambition démesurée de la part de la Russie, tout le monde serait contre elle. « Puisque ce système, lui fait-il objecter, est contraire, comme l'affirme le Mémorandum, à celui de l'Autriche, de la Prusse, de la France et du ministère anglais, la plus légère tentative réunirait tout es ces puissances, auxquelles la Turquie se joindrait avec empressement, contre la Russie isolée et abandonnée. Cet aveu est sans doute un des premiers de ce genre qui aient été faits dans la diplomatie, mais il est digne de la pureté des intentions de l'empereur. »

Lord Castlereagh ne se tint pas pour battu : il répondit par un nouveau Mémorandum.

Voici sous quel aspect se présenta, dès 1814, la question de la réunion de la Pologne à la Russie : on y aperçut un véritable danger pour l'Europe. Cette appréhension s'est depuis affaiblie : pour nous, nous n'avons cessé d'en être préoccupé, ainsi qu'on peut s'en convaincre, si l'on veut se reporter à notre brochure, publiée en 1831, sous le titre de *La Pologne et la Russie*. On y verra aussi (surtout p. 18-22), que notre langage par rapport à l'empire des tsars a toujours été le même, et que jamais nous n'avons eu pour lui de ces complaisances dont la mauvaise foi, sur un simple soupçon qu'il eût été facile d'éclaircir, a osé nous accuser dans un ouvrage bibliographique très connu.

IX.

(*A la page* 92.)

État de la Galicie vers la fin de 1846.

La *Gazette d'Augsbourg*, dans son numéro du 25 novem-

bre 1846, a reproduit la correspondance suivante de Vienne, d'abord donnée par le *Messager de la frontière* (*Grenzbote*).

« Les nouvelles venant de Galicie sont excessivement inquiétantes. Si quelque chose au monde est en état de nous préserver, cet hiver, d'une nouvelle explosion, ce sera le manque de numéraire ainsi que la rareté des subsistances qui règnent dans ce pays. Le besoin et les mauvaises récoltes qui, depuis deux ans déjà, sont le fléau de la malheureuse Galicie, ont été aggravés encore par la charge très augmentée des logemens militaires, et ils le seront encore davantage, puisque trois nouveaux régimens viennent de recevoir l'ordre d'entrer dans la Galicie. En voilà l'occupation devenue aussi complète que possible. Les troupes sont réparties sur les campagnes, par petites sections, suivant la grandeur des villages. Peut-être en viendra-t-on à cette extrémité, d'employer la contrainte pour décider le paysan à aller cultiver son champ ; mais, cédant à la force, il s'acquitte mal de son ouvrage et aime mieux abîmer un champ que de donner des soins convenables à la terre des nobles, qui, selon son idée, n'appartient légitimement qu'à lui. Chez une partie des populations rurales de la Galicie toutes les notions de propriété, celles du juste et de l'injuste se sont troublées par suite de la dernière révolution (de février 1846) : le paysan demande hautement qu'on lui laisse, comme son bien, tout ce qu'il a volé et pillé pendant cette période ; le prix qu'il demande aujourd'hui, pour avoir assassiné ses maîtres, ce n'est rien moins que leur héritage. On a naguère exprimé cette opinion dans notre journal, qu'en Galicie le gouvernement n'avait à choisir qu'entre deux partis, celui d'affranchir complétement le paysan, et de se donner en lui un appui à tout jamais, ou celui de tenir sous une verge de fer tout le pays, nobles

et cultivateurs. Jusqu'à ce moment le gouvernement n'a fait ni l'un ni l'autre. Il s'est mis en quête d'un juste milieu, qui toutefois ne l'a pas avancé beaucoup.... Quiconque connaît le paysan galicien sait qu'il est placé sur un degré bien bas de l'échelle et voisin de l'abrutissement; il sait aussi combien il est difficile de ménager aux idées tant soit peu au-dessus du vulgaire, un accès dans ces âmes engourdies, avilies par l'eau-de-vie, la superstition et la malpropreté. Et tandis que l'esprit de résistance se propage de ce côté-là sous sa forme la plus révoltante, il est tenu en éveil dans les cercles de la société polie, par les ennemis les plus formidables qu'on puisse imaginer, par les femmes. Tous les émissaires de la propagande pris ensemble n'ont pas fait la dixième partie de ce qui a été effectué par les Polonaises; la Pologne voudrait rester tranquille, que l'esprit ardent des femmes n'y consentirait pas. C'est là un des traits les plus saillans du caractère polonais. Ce qui prouve, enfin, qu'il y a plus à craindre que jamais pour la Galicie dans le moment actuel, c'est ce fait fort simple que, pendant l'insurrection, l'état de siége (avec justice militaire) (*) était publié dans trois districts, et qu'il l'est présentement dans douze. »

X.

(*A la page* 137.)

La Société biblique russe.

Ainsi qu'on l'a vu dans le volume précédent (notes XI et XIII), l'exaltation religieuse produite en Alexandre par la gravité des circonstances, lors de l'invasion française et de

(*) *Das Standrecht.*

la terrible catastrophe de Moscou, l'avait poussé à la lecture de la Bible qui lui était restée presque inconnue jusqu'alors. Frappé des conséquences salutaires d'une telle lecture, il résolut aussitôt d'en assurer le bienfait à son peuple en répandant le livre saint dans tout son empire.

Sans doute, plus que toute autre, l'Église russe, stationnaire, desséchée par le formalisme, privée de tout principe de liberté, avait besoin d'en revenir à la Bible, source de la vie religieuse réelle. Mais elle n'y était guère portée par elle-même ; elle tenait à sa vieille routine, à cette immobilité qui va jusqu'à retrancher en grande partie les sermons du culte des chrétiens (*). Cependant elle ne résista pas à la volonté d'Alexandre, qui avait résolu de civiliser ses peuples par l'Évangile ; et l'entraînement, fruit naturel d'une grande commotion, la disposa favorablement pour cette œuvre importante. Le digne métropolitain Séraphim surtout paraît être entré sans répugnance dans les vues du monarque ; car un discours prononcé par lui dans la dernière assemblée générale biblique qui ait été tenue, respire véritablement l'esprit de l'Évangile, qui est un esprit de liberté, de charité et d'espérances infinies. L'exemple de ce premier pasteur entraîna toute la partie du clergé russe qui n'était pas sous l'empire exclusif des vieux préjugés. On se décida donc à subir l'influence de la Société biblique britannique et étrangère. En 1812 (le 18 décembre, nouveau style) fut

(*) Nous savons bien qu'elle a eu, et qu'elle a encore, un petit nombre d'orateurs de la chaire presque tous prélats mitrés, Platon, Philarète, Innocent, et que, il y a peu d'années encore, l'évêque de Koursk, comme plusieurs autres pasteurs de son rang, a été autorisé à faire imprimer un recueil de ses sermons. Mais ces exceptions ne prouvent rien contre la règle ; les prêtres ordinaires ne prêchent point à vrai dire ; tout au plus lisent-ils quelquefois au peuple une courte homélie imprimée. Même la charge de prédicateur de la cour fut supprimée en 1821, à cause d'un sermon un peu sévère prêché par Philarète, depuis métropolitain de Moscou (*voir* sur lui, p. 367).

fondée à Saint-Pétersbourg, sur le modèle de cette dernière, une association qui, après avoir d'abord porté seulement le nom de la capitale, prit bientôt celui de *Société biblique russe*. Elle fut définitivement constituée le 23 janvier 1813 et eut pour président, sous le protectorat de l'empereur, le prince Alexandre Galitsyne, ministre des cultes et de l'instruction publique ; l'un de ses agens les plus zélés était un autre homme de bien dont nous avons déjà parlé (*), M. Alexandre Tourghénief, frère de Nicolas, patriote éclairé comme lui, et comme lui pénétré de la nécessité d'une régénération pour la Russie. Membre de la commission des lois et secrétaire d'état au conseil de l'empire, M. Tourghénief (**) était en outre chargé du département des cultes étrangers, au ministère dont le prince Galitsyne était le chef. Il entra avec ardeur dans la nouvelle voie qu'Alexandre voulait ouvrir à son peuple.

Malgré son peu de durée, l'activité de cette société biblique fut grande. Aucune autre, si ce n'est la mère de toutes, la société britannique, n'en déploya davantage. Son siége était à Saint-Pétersbourg, mais elle avait en outre, sur toute l'étendue de l'empire, 289 comités ou sociétés auxiliaires. Grâce aux dons des fidèles, elle réunit successivement une somme de 3,711,376 roubles. Elle fit traduire et imprimer, ou mit du moins en circulation, l'Écriture sainte en 41 idiomes, de ceux qui sont parlés en Russie, en

(*) *Voir* plus haut, p. 62.

(**) Né en 1784, d'une famille ancienne et très honorable du gouvernement de Simbirsk, il avait fait ses études à Gœttingue, et était ensuite entré au service de l'état sous les auspices de Novociltsof, ami de l'empereur. L'émancipation des serfs fut une de ses principales préoccupations, mais il prit part à toutes les tentatives de réveiller dans son pays la vie spirituelle qui en féconderait les nombreux élémens de force et de grandeur. On doit à M. Alexandre Tourghénief un savant recueil intitulé : *Monumenta Historiæ Patriæ*, Saint-Pétersbourg, 1840 et 1843, 2 vol. in-4o. Un troisième tome est prêt à paraître.

dehors de la nationalité slavonne, surtout par les nombreuses peuplades finnoises et ouraliques. Elle distribua 448,109 exemplaires du Code sacré, inappréciables à ce titre, mais souvent précieux en outre, dans les contrées lointaines où ils se répandaient, comme les seuls livres qu'il y fût possible de se procurer, ou comme un moyen d'étude linguistique, car en regard du tchouvache, du tchérémisse, de l'ostiak, etc., on y trouvait le russe, de même qu'en regard du russe, dans les exemplaires destinés à la race dominante, était placé le vieux slavon d'église. Vers la fin du règne d'Alexandre, l'activité de cette société se ralentit; cependant dans l'année 1825, elle fit encore imprimer 70,000 exemplaires des Écritures saintes en diverses langues, et distribuer 31,161 exemplaires. Pas le plus léger soupçon de menées contraires à l'ordre public ou à l'unité de l'Église ne pouvait l'atteindre ; s'il y eut dès lors quelques conversions au catholicisme, et si les vieilles sectes des *doukhobortses* (adversaires du Saint-Esprit) ou autres *raskolniks* (hérétiques) recommencèrent à s'agiter, comme ils l'ont fait depuis, ce n'est pas à la Bible qu'on pouvait raisonnablement s'en prendre. Seulement, à l'exemple du monarque, le prince Galitsyne, président de la société, inclinait au piétisme, et cette tendance, devenant peut-être un peu affaire de mode, se communiqua de proche en proche dans les classes élevées. Alors le Saint-Synode, sans doute peu satisfait déjà de voir l'empereur prendre goût aux prédications de M$_{me}$ de Krudener, et assister avec ses adeptes à des conventicules de cultes dissidens, commença à manifester de l'inquiétude; quelques prêtres fanatiques s'agitèrent, et l'archimandrite Photius, saint homme que nos lecteurs n'ont pas oublié (*), alla droit à l'empereur. Sans être

(*) *Voir* t. Ier, p. 111 et 433.

appelé par lui, il parut en sa présence, et lui fit part des craintes de l'Église. Peu de temps après, on retira au prince Galitsyne une partie des pouvoirs qu'il exerçait sur l'Église, et il fut en outre révoqué des fonctions de président de la société biblique (*). Devenue alors une affaire purement ecclésiastique, celle-ci fut placée sous la direction du métropolitain de Novgorod et de Saint-Pétersbourg, premier membre du Saint-Synode. Les choses en étaient là lorsque le Rapport de la commission d'enquête fut rédigé.

Quelques individus isolés venaient de faire de la Bible un usage criminel. Cette circonstance donna gain de cause aux nombreux ennemis de sa propagation ; dès le 6 mai (24 avril) 1826, il émana de l'autorité suprême un oukase portant suppression de la société biblique russe. On lui permit seulement d'écouler, par la vente, les exemplaires de livres saints qu'elle avait encore dans ses magasins. Ses affaires devaient d'ailleurs être liquidées. Depuis ce temps, tout est rentré dans l'immobilité, dont un moment d'enthousiasme avait semblé devoir tirer l'Église russe, par le moyen de la société.

XI.

(*A la page* 143.)

Pénurie de légistes.

« Les gens de loi, j'entends ceux des cours russes, sont les plus ignorans qui soient, » dit déjà l'Anglais Williams (*The rise, progress, and present state,* etc., t. II, p. 307).

Un jugement d'une autorité plus grande en ces matières

(*) M. Alexandre Tourghénief s'en retira en même temps, et renonça aussi au poste qu'il occupait au ministère des cultes.

est celui de M. Nicolas Tourghénief, lui-même du petit nombre de ceux qui seraient en droit de revendiquer pour eux la qualité de légiste. Il renonce, dit-il (*), à entrer dans beaucoup de détails sur l'organisation et sur l'exercice du pouvoir administratif et du pouvoir judiciaire ; cela n'aurait aucun intérêt. « D'abord, il ne peut être question, en Russie, d'aucune espèce d'indépendance pour le pouvoir judiciaire, à côté de cet immense pouvoir absolu qui est l'attribut du monarque, et qui englobe et absorbe tout (**). Et puis, là où il n'y a ni avocats, ni jurisconsultes, ni légistes, ni administrateurs de profession, et où tout le monde fait de tout, à quoi servirait-il de donner une sphère d'action différente aux différens pouvoirs ? »

En Russie, il n'existe de véritables jurisconsultes que parmi les Allemands des provinces Baltiques : ceux-ci peuvent invoquer avec confiance les noms d'Ewers, de Reutz, de Brœcker et quelques autres plus anciens. Là aussi seulement existent des avocats dignes de ce nom.

XII.

(*A la page* 145.)

Le comte Spéranski.

Le clergé latin, riche en hautes lumières, et jadis, dans des temps d'une civilisation moins générale, à la tête du mouvement des esprits, a été longtemps en possession de

(*) *La Russie et les Russes*, t. II, p. 306.

(**) Sur la valeur des oukases, voir *ibidem*, t. II, p. 305, et Golovine, p. 119. A tout moment il en est rendu qui dérogent à la loi, sous cette réserve expresse : *Né v' primère drougnim*, Sans tirer à conséquence pour autrui.

fournir à tous nos pays d'Occident, et même à la Pologne, quelques-uns de leurs hommes d'état les plus distingués. Il n'en a pas été de même du clergé russe : jamais il n'est sorti de son sein ni un Richelieu ni un Mazarin. Cela n'est pas un mal sans doute, mais là n'est pas la question dans ce moment : ce que nous voulions dire, c'est que le fait s'explique sans peine. Tandis que la haute prélature, en France et dans d'autres pays, était en partie réservée aux cadets des grandes familles, le clergé russe ne s'est guère recruté, de tout temps, que dans les rangs du peuple, avec lequel il était principalement en contact ; et pour arriver aux dignités supérieures, il fallait sortir d'un couvent, c'est-à-dire s'être fait moine dans sa jeunesse, ou, après avoir été prêtre séculier, avoir été poussé dans ces retraites par la perte d'une compagne à l'existence de laquelle les fonctions ordinaires de la cléricature sont subordonnées (*).

Et non-seulement le clergé russe n'a pas, sauf quelques rares exceptions, produit d'hommes politiques, on n'a pas vu non plus ses enfans se distinguer dans cette carrière et arriver à des postes éminens dans l'état. Ostermann, vice-chancelier de l'empire sous l'impératrice Anne, était le fils d'un pasteur luthérien de la Westphalie ; mais on ne pourrait guère citer de fils de pope qui ait fait une fortune si haute, et il est encore facile d'en dire la raison. D'une part, les fils du bas clergé ne reçoivent pas une éducation suffisante pour les préparer à jouer un tel rôle ; d'autre part, il est rare que les membres du haut clergé, qui seuls pourraient pousser leurs fils dans les emplois supérieurs, soient sortis de la classe des *hiéromonaques*, c'est-à-dire des religieux autrefois mariés quand ils étaient prêtres et dans le monde.

(*) Le prêtre russe ne peut pas se remarier, restant pope, et ne peut pas non plus continuer ses fonctions. Quand il perd sa femme, il entre dans un couvent.

Les fils de prêtre appartiennent donc généralement à une sphère obscure au-dessus de laquelle ils s'élèvent difficilement.

L'homme dont le nom est placé en tête de cette notice est du petit nombre de ceux qui ont fait exception à cette règle.

Michel Spéranski naquit en 1771 d'un pope, dans un village du gouvernement de Vladimir. Son vrai nom était *Nadèjeda* (espérance). Quelques personnes ont prétendu qu'il était d'extraction chinoise. L'auteur de ses jours le mit de bonne heure dans un séminaire, et le jeune Michel (*) acheva ensuite ses études à l'académie ecclésiastique de Saint-Pétersbourg. Il montra tant de goût pour les mathématiques et s'en occupa avec un succès si manifeste, qu'il fut admis à l'âge de vingt-un ans à enseigner les sciences exactes et physiques dans cette haute école établie au couvent de Saint-Alexandre-Nevski. Il donna en même temps des leçons dans la maison du prince Alexis Kourakine, frère du vice-chancelier d'alors.

Ce fut l'appui de cette famille puissante qui permit à Spéranski d'échanger, en 1797, la carrière ecclésiastique contre celle du service de l'état, pour lequel il se sentait plus de vocation. Soutenu par le prince, et d'ailleurs recommandé par ses propres talens, par la lucidité de son esprit et son amour du travail, il parcourut rapidement les échelons de la hiérarchie bureaucratique, fut appelé dans la chancellerie du conseil privé (**) et promu en 1801, c'est-à-dire à trente ans, au poste assez élevé de secrétaire d'état attaché à ce même conseil. Là il déploya une grande activité : les écrits officiels les plus importans de cette épo-

(*) Mikhaïl Mikhaïlovitch.

(**) La dénomination de *conseil de l'empire* n'était pas encore adoptée.

que, rédigés en russe, notamment les comptes-rendus ministériels publiés par Storch dans son recueil souvent cité (*), sont sortis de la plume de Spéranski.

Tout l'ensemble de l'administration supérieure fut, comme on sait, remanié en 1802 (**) : le poste de procureur général, espèce de premier ministre par les mains duquel passaient la plupart des affaires, fut supprimé, et l'on créa à sa place des départemens ministériels à l'instar de ceux des autres pays. Spéranski n'eut aucune part directe à l'établissement de ce nouveau régime; mais, l'année suivante, il fut chargé de l'organisation du ministère de l'intérieur par le comte Kotchoubéï qui en était le chef. Considéré dès lors comme la personne la plus propre au travail de la codification des lois russes, il fut appelé, en 1808, au sein de la commission instituée déjà par Catherine II, et renouvelée en 1804, mais qui était restée dans une inaction à peu près complète (***). La direction de la chancellerie de cette commission lui fut confiée. Donné ensuite pour collègue au ministre de la justice, il fut en outre, après la conquête de la Finlande, chargé momentanément de l'administration de cette grande-principauté, soumise à un régime spécial. La curatelle de l'université d'Abo faisait partie de ses attributions.

A cette époque, Spéranski, promu au rang de conseiller privé (1809), commença à avoir de fréquens rapports avec l'empereur Alexandre, qui aimait à le consulter et recevait volontiers ses inspirations. On sait que ce prince avait beaucoup de louables velléités. Mécontent de ce qui existait et convaincu de la nécessité d'introduire de nouveaux chan-

(*) *Russland unter Alexander I.*
(**) *Voir* les deux oukases du 8 septembre de cette année, et Bredow, p. 388.
(***) *Voir* plus haut, dans le texte, p. 141.

gemens dans le mécanisme administratif, il fut séduit par les raisonnemens de Spéranski et par les vues élevées qu'il lui présentait avec une rare facilité de parole. Il lui accorda une confiance presque illimitée. Toutes sortes de réformes furent alors entreprises; on toucha à tout, mais peut-être d'après des idées trop systématiques et sans avoir toujours suffisamment mûri les projets d'amélioration.

Sur la proposition de Spéranski, les méthodes d'enseignement suivies dans les écoles du clergé furent perfectionnées, et les fonds assignés à ces écoles, augmentés. L'ancien conseil privé, dont Alexandre avait converti le nom en celui de *Conseil de l'empire,* fut réorganisé et mis sur le pied actuel (*); toutes les branches de l'administration publique devaient y aboutir comme à un centre commun; on voulait surtout qu'il eût le contrôle de toutes les opérations financières; mais aucune loi en général ne devait être rendue à l'avenir qu'après avoir été soumise à une délibération dans son sein. Tout était centralisé dans ce grand corps de l'état. Spéranski, qui en était l'âme, et qui formait le lien entre lui et le monarque, se trouva investi d'une grande puissance; nul, parmi ses successeurs dans le poste de secrétaire du conseil ou secrétaire de l'empire, ne l'a égalé sous ce rapport. Peu de mois après (**), il soumit aussi les ministères à une nouvelle refonte, appliquant à tous les principes d'organisation qu'il avait réussi à faire adopter, en 1803, pour celui de l'intérieur. Puis il s'occupa des finances, en vue desquelles la plupart de ces innovations avaient été entreprises. L'émission continuelle du papier-monnaie en avait produit la dépréciation, et, en présence d'un déficit de tous les ans, on était dans un grave embar-

(*) Oukase du 1er (13) janvier 1810. — *Voir* plus haut, p. 162.
(**) Oukase du 21 juillet (2 août) 1810.

ras. Le système des impôts fut modifié, un fonds d'amortissement institué, une partie des assignations de banque retirée de la circulation, un nouveau système monétaire introduit, un tarif mieux calculé mis en vigueur. Toutes ces mesures ne méritaient peut-être pas également des éloges, car il a fallu revenir bientôt sur quelques-unes, et les capacités financières de Spéranski étaient, dit-on, limitées; mais elles attestent du moins son zèle, son ardent désir de tirer la Russie de la vieille routine où elle était restée enfoncée, et l'extrême activité de son esprit.

Déjà un projet de code civil, arrêté par lui, était en discussion au conseil de l'empire; il jetait en outre les bases d'un code de commerce et d'un code pénal, et son dessein était d'étendre ses travaux de réforme à la législation tout entière; de plus, il avait proposé un plan de réorganisation du sénat, autre grand rouage de la machine de l'état qui ne fonctionnait pas d'une manière satisfaisante. En un mot, par toutes les voies possibles, il s'efforçait de préparer à son pays un meilleur avenir.

« Le projet de Spéranski, dit M. Tourghénief (*), a été très peu connu en Russie. Je l'ai lu avec attention. Il y est question de différentes institutions qui devaient conduire les Russes au régime légal, au gouvernement constitutionnel représentatif. Le langage en est franc, et cause une agréable surprise au lecteur patriote. Si l'on se rappelle que ce travail a été fait avant 1812, on ne peut s'empêcher de reconnaître que Spéranski était un des hommes les plus avancés de son époque, non-seulement pour la Russie, mais aussi pour l'Europe continentale. »

« Si jamais la Russie peut avoir une histoire impartiale,

(*) *La Russie et les Russes*, t. Ier, p. 573. *Voir* aussi t. III, p. 423 et suiv.

ajoute le même écrivain, le nom de Spéranski y figurera avec quelque honneur (*). »

L'empereur récompensa le zèle de son conseiller, en lui conférant le grand cordon de Saint-Alexandre-Nevski.

Mais le plan de Spéranski, qui se déroulait successivement, pièce à pièce, ne fut pas compris du public. On s'étonnait, on s'effrayait peut-être de ces innovations qui se suivaient coup sur coup : les uns y trouvaient du décousu, les autres étaient frappés de la témérité de l'entreprise. On regardait les nouvelles mesures financières, qui d'ailleurs n'avaient pas remédié à la pénurie du Trésor, comme liées au système continental, généralement détesté en Russie et contraire aux intérêts de la propriété territoriale. Les changemens introduits dans les départemens ministériels, en troublant dans leur routine beaucoup de vieux fonctionnaires, avaient d'ailleurs suscité au secrétaire de l'empire de nombreux ennemis, et sa haute fortune avait fait beaucoup d'envieux : l'aristocratie était jalouse de ce fils de pope qui avait l'oreille du maître et remaniait avec tant de hardiesse l'état d'après ses inspirations personnelles. Un orage ne tarda pas à se former sur sa tête; l'émotion produite en Russie par le danger d'une invasion française contribua à le faire éclater.

Spéranski succomba à une intrigue dont le principal meneur fut, dit-on, le général Armfeld, transfuge de la Suède. L'autocrate sacrifia son conseiller dans un moment où il était essentiel d'apaiser les défiances, et de détourner de sa

(*) Du reste, M. Tourghénief n'a pas de faible pour lui; il le juge au contraire, sévèrement. « La postérité, dit-il, oubliera, ou ne saura jamais, le peu de valeur de l'homme moral. » Il lui reproche, en outre, de s'être trop attaché à la forme, et pas assez au fond, à l'essence des choses. Serait-il donc vrai qu'on n'a pas à citer, en Russie, un seul homme vraiment supérieur, une seule organisation vraiment complète ?

propre personne l'impopularité dont les réformes de son ministre le menaçaient.

La disgrâce du secrétaire de l'empire fut subite : c'est en sortant du Palais d'Hiver, après avoir travaillé avec son souverain, qu'il se vit arrêté, en mars 1812. Une voiture l'attendait à la porte : il dut y monter, et sans qu'on lui laissât le temps d'aller embrasser sa fille, toute jeune encore, il fut conduit sous bonne escorte à Nijni-Novgorod, où on le laissa d'abord. Six mois après, les Français étant arrivés à Moscou, on trouva ce voisinage dangereux, et on transféra l'exilé à Perm, ville située à environ 1,000 kilomètres plus loin, dans la direction de l'Asie. Les ennemis de Spéranski triomphèrent, et les bruits les plus étranges se répandirent dans le public, comme il arrive en pareil cas, sur « l'odieuse trahison » dont on venait d'arrêter les effets.

Spéranski était grand admirateur de notre pays, et il aimait d'autant plus à y entretenir des correspondances, qu'il méditait d'introduire en Russie le Code Napoléon, y compris la loi du divorce. La calomnie profita de ces faits pour l'accuser de relations secrètes avec les Français, au moment où ils étaient en marche vers le Niémen. C'est ainsi qu'on expliqua l'acte de rigueur exercé contre un homme jusqu'alors si influent; et quelque absurdes que fussent ces bruits, on y ajouta foi, quand on vit le premier chef de division du ministère de la justice et le chef du bureau des chiffres aux affaires étrangères (*) enveloppés dans la même disgrâce.

Spéranski se justifia aux yeux de l'empereur de toutes ces imputations, dans un mémoire qu'il lui adressa de Perm, au commencement de l'année 1813. Sans fortune

(*) Le conseiller d'état Beck, homme honorable et d'une solide instruction.

personnelle, il était dans un grand dénûment; Alexandre finit par lui allouer une pension convenable. Deux ans plus tard, l'exilé obtint la permission de se retirer dans une petite terre qu'il possédait aux environs de Novgorod, à 180 verstes de Pétersbourg. Il y passait des jours heureux, partagés entre l'agriculture, l'étude et l'éducation de sa fille; ce fut sans doute à cette époque qu'il fit sa traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ,* publiée peu de temps après (St. Pétersb., 1819). Cependant, dès 1816, l'empereur, par un oukase, dans lequel il lui fit une espèce de réparation (*), le nomma à la place de gouverneur civil de Penza; et, bien que ces fonctions pussent paraître subalternes en comparaison de celles que Spéranski avait occupées autrefois, il les accepta. En effet, cette nomination ne fut qu'un acheminement vers de nouveaux honneurs; elle fut d'ailleurs suivie du don de 7,000 déciatines de terres, offert par l'empereur comme une espèce de dédommagement. Puis, en juin 1819, Spéranski fut investi des fonctions de gouverneur général de la Sibérie. Alors il consacra plus d'une année à parcourir, au milieu de difficultés inouïes, l'immense territoire confié à ses soins, où tout était à créer, mais où une sage administration peut ménager à l'état, pour l'avenir, des ressources inespérées. Il rédigea un plan d'organisation (**), dans lequel aucun intérêt réel n'était oublié, celui du sauvage qui n'a pour vivre que le produit de sa chasse, pas plus que celui du marchand, occupé du commerce avec la Chine, et souvent riche à millions.

(*) Il dit dans cet oukase du 30 août 1816 qu'ayant reçu une grave dénonciation contre Spéranski, au moment où il partait pour l'armée, il n'avait pas pu la soumettre à un examen rigoureux; mais que les faits articulés étaient néanmoins si graves que l'éloignement immédiat de l'accusé des affaires semblait une mesure prescrite par la prudence; qu'ayant fait depuis une enquête, il n'avait pas trouvé les motifs de soupçon assez fondés.

(**) Imprimé sous le titre de *Sibirskoïé Outchréjedénié.*

Enfin, au mois de mars 1821, il reparut à Saint-Pétersbourg, après une absence de neuf ans. Les vieilles calomnies étaient oubliées ; l'empereur le reçut avec une extrême bienveillance et le fit siéger dans ce même conseil de l'empire dont il avait été l'oracle comme secrétaire de l'empire. Le plan proposé par lui pour la Sibérie fut adopté dans ce qu'il avait d'essentiel, et bientôt après mis à exécution. Spéranski, membre du comité de législation et de celui des finances, reprit ses travaux relatifs au Code de lois, et, toujours plein d'activité, il exerça de nouveau une influence prépondérante sur les délibérations du conseil.

Mais ce fut surtout sous le successeur d'Alexandre que les hautes facultés de Spéranski trouvèrent un emploi utile à son pays. Nicolas y eut recours dans les graves embarras où il se trouvait au début de son règne. Non-seulement il se guida souvent d'après les avis de ce conseiller pendant la durée du grand procès, il s'éclaira aussi, dans de fréquens entretiens avec lui, sur l'état de la législation de l'empire et sur les moyens de sortir enfin du chaos en terminant l'œuvre de la codification. Cette œuvre, le jeune autocrate l'aborda lui-même résolûment, et il choisit pour son principal auxiliaire Spéranski, « le seul légiste savant de la Russie », au jugement de M. Golovine (*). Nous avons dit dans le texte (p. 145-155), comment ce nouveau Tribonien s'acquitta de sa tâche ; nous avons suivi la marche du travail, à l'aide des indications qu'il a lui-même consignées dans l'original russe du *Précis des notions historiques sur la formation du corps des lois russes* (St. Pétersb., 1833, in-8), et nous en avons fait connaître le fruit, ce *Svod* ou Digeste qui est aujourd'hui la loi du pays ; loi

(*) *La Russie sous Nicolas Ier*, p. 233. *Voir* la note 11, p. 475.

sans doute susceptible encore de grandes améliorations, mais qui a du moins inauguré le régime légal, et mis fin à l'anarchie où l'on était depuis si longtemps sous ce rapport.

Le *Svod* est le plus beau titre de Spéranski à la reconnaissance de ses compatriotes, devancée par celle de l'empereur. S'il ne le termina pas complétement, il en exécuta au moins les parties les plus essentielles, après avoir jeté les bases de l'œuvre tout entière. Aussi aucun honneur ne lui manqua. Promu au rang de conseiller privé actuel, décoré du cordon de Saint-André, le plus élevé des ordres de l'empire, il reçut en outre, dans la dernière année de sa vie, le titre de comte, et à ces distinctions purement honorifiques, fruits de la munificence impériale, s'ajoutèrent des avantages plus solides. Mais la plus belle récompense des travaux de Spéranski fut l'estime dont il était universellement entouré à cette époque, et la satisfaction qu'il éprouvait d'avoir rendu à son prince et à la patrie le service le plus urgent.

Malgré les obstacles qu'il a eu à surmonter, le fils de pope a plus fait pour son pays que tant de membres de familles aristocratiques, fiers de leur illustration héréditaire, et forts de leurs puissantes relations. Il mourut en janvier 1839, âgé de près de soixante-dix ans.

C'était un de ces hommes qu'on n'oublie pas quand on les a vus, ne fût-ce qu'une seule fois. Son front élevé, sa figure sereine annonçaient l'intelligence et la bonté, et on croyait lire dans sa physionomie expressive, toute l'histoire d'une vie marquée par tant de travaux divers, par de courageuses tentatives et de glorieux succès.

XIII.

(*A la page* 173.)

Encore de la corruption.

Les auteurs ne tarissent pas sur ce chapitre, et les assertions des Russes à cet égard ne sont pas les moins formelles et les moins accusatrices (*). De tout temps le fléau de la corruption a été signalé même du haut du trône et de la chaire évangélique. Catherine II, encore dans l'année de son avénement (le 18 juillet 1762), rendit un oukase pour arrêter le mal. Dans cet acte, expressément intitulé : contre la corruption (**), on trouve le passage suivant : « Nous « avions appris jusqu'à satiété et nous voyons maintenant « par Nous-même, jusqu'où en est venue dans Notre empire, « cette insatiable soif de dons et de présens, au point qu'on « trouverait à peine le plus petit siége magistral où l'exer- « cice de la justice ne fût pas livré à cette contagion. » Voilà pour le trône. Quant à l'Église, elle a fait entendre ses réclamations par la bouche de l'éloquent Platon, métropolitain de Moscou. Dans l'allocution qu'il adressa à Alexandre, pendant la cérémonie du couronnement, on remarque ce double passage : « Tu verras accourir vers Ton « trône des veuves, des orphelins, des indigens, victimes « de l'abus du pouvoir, de la partialité et de la corruption.

(*) *Voir*, dans le texte, celles de l'Homme d'état; *voir* aussi Golovine, p. 121, 368 et suiv., etc. — Parmi les écrivains non russes, nous nous contenterons de citer l'auteur des *Révélations*, t. I, p. 68, 149, 161, etc.; celui, beaucoup plus bienveillant pour la Russie, de l'ouvrage intitulé *De la Russie et de la France*, p. 35; Marmier, *Lettres sur la Russie, la Finlande et la Pologne*, t. II, p. 96 et suiv.; Custine, en vingt endroits de son livre, etc.

(**) *Likhoïmstvo*.

« Tu entendras leurs prières ! »... « La corruption et la par-
« tialité lèveront leurs hideuses têtes, et s'efforceront de
« faire pencher de leur côté la balance de la justice. »

Notre propre journal de voyage, resté intact jusqu'à ce jour, comme nous l'avons dit, est plein d'exemples où les noms propres se trouvent à côté des faits ; notre intention était d'en faire part au public ; mais à la vue de ce qui se passe aujourd'hui dans notre propre pays, nous nous arrêtons, et quoiqu'ici on soit du moins rassuré par cette considération qu'*il y a des juges à Berlin,* nous n'avons plus le courage d'insister.

XIV.

(*A la page* 174.)

Opinion de Karamzine sur la servilité des Russes.

Après avoir parlé de l'oppression sous laquelle les Russes, asservis par les Mongols, gémirent pendant deux cents ans, l'historien éclairé dont on lit le nom en tête de cette note, s'exprime ainsi :

« Quelle dut être la conséquence de cet état de choses ? l'abaissement moral des hommes. Mettant de côté toute fierté nationale, *nous apprîmes les vils artifices de l'esclavage* auxquels les faibles ont recours pour leur tenir lieu de force. En trompant les Tatars, nous prîmes l'habitude de nous tromper aussi mutuellement. Rachetant à prix d'argent les violences des barbares, nous devînmes plus avides, et, en butte aux indignités des tyrans étrangers, nous fûmes bientôt moins sensibles aux injures et à la honte... »

« Peut-être le caractère russe présente-t-il encore maintenant des taches qui lui sont venues de la barbarie mongole. » *Histoire de l'empire de Russie,* t. V, chap. IV.

Tout ce chapitre, où l'auteur fait l'histoire de l'autocratie et la montre se débarrassant de tout contre-poids, est digne de la plus grande attention.

« Ioann III, est-il dit dans un autre chapitre, introduisit l'usage de baiser la main du souverain : il en faisait une marque flatteuse de sa bienveillance.... En devinant les secrets de l'autocratie, il devint en quelque sorte le dieu terrestre des Russes, *qui commencèrent à cette époque à étonner tous les autres peuples par leur dévouement sans bornes à la volonté du monarque....*

« Les fonctionnaires les plus élevés, séculiers ou ecclésiastiques, quand ils étaient déclarés déchus de leur dignité pour cause de crime, n'étaient point soustraits à la terrible peine du knout. » T. VI, chap. VII.

L'historien ne se montre pas moins libéral dans plusieurs des chapitres suivans, notamment dans le IIe du t. IX. Mais dans ce même tome, nous n'avons pu retrouver l'histoire du prince Sougorski, ambassadeur du tsar Ioann le Terrible près de l'empereur Maximilien II, laquelle fait l'objet d'un extrait de Karamzine, donné par l'auteur de *La Russie en* 1839 (t. III, p. 214), et que l'historien russe aurait terminé par l'observation suivante :

« C'est-à-dire que les Russes faisaient gloire de ce que leur reprochaient les étrangers : d'un dévouement aveugle et sans bornes à la volonté du monarque, lors même que, dans ses écarts les plus insensés, il foulait aux pieds toutes les lois de la justice et de l'humanité. »

XV.

(*A la page* 190.)

L'émancipation des serfs.

Nous voudrions pouvoir reproduire toute la note consacrée à cette question brûlante dans le livre *De la Russie et de la France,* p. 305-313 ; mais le lecteur aimera mieux remonter à la source même, et nous nous bornerons ici à une courte citation.

« Le serf, l'homme-glèbe, dit l'auteur anonyme, est devenu l'unité de valeur, la mesure commune de la propriété et de la richesse ; on a vu en lui l'assiette de l'impôt et le gage du crédit ; on a compté par têtes d'hommes comme on compte ailleurs par arpens ; le fisc a imposé en raison de la population ; le propriétaire a emprunté par esclaves ; l'individu est resté hypothèque. Par là, la question de l'affranchissement n'est pas seulement une difficulté dans l'ordre moral, elle est aussi un règlement de comptes, une question irritante d'intérêt et de droit utile.

« La disposition générale des esprits, même parmi les intéressés, on peut le croire, est aujourd'hui favorable à l'émancipation ; la raison commune y voit une nécessité du temps, et, en principe, tout le monde consent et désire la mesure ; mais en l'abordant positivement, on sent qu'il faut se donner des garanties contre de fausses conséquences possibles.... Cette question est comme l'arche sainte : tout le monde s'en approche, et personne n'ose y toucher....

« Pour toucher à l'esclavage, il faut avoir toute sa force libre et des ressources financières disponibles ; il faut être sans préoccupation au dehors, et sans gêne au dedans.

L'argent est le corps gras du mécanisme social, il adoucit tout, et il est des situations qu'il faut être à même de payer pour en rester maître.... »

Malgré ses réserves, l'auteur regarde l'affranchissement des serfs comme la tâche imposée par la Providence à l'empereur actuel. « La vie de l'empereur Nicolas présenterait un vide pénible, dit-il, laisserait un regret sans compensation, s'il venait à ne pas atteindre le point culminant de sa destinée. Du jour où il a pris le sceptre, il a été pour son empire l'homme nécessaire, » etc., etc.

La question de l'esclavage et de l'émancipation des serfs vient d'être examinée plus à fond par un homme qui en a fait l'étude de toute sa vie (*) : son travail nous dispense d'en dire davantage ici sur une matière qu'on ne pourrait traiter dans son ensemble sans entrer dans de longs détails. L'occasion d'y revenir se présentera sans doute plus tard, et nous la saisirons alors avec empressement.

XVI.

(*A la page* 213.)

Négociations et vues secrètes de la Russie concernant l'empire Othoman.

Deux dépêches diplomatiques, l'une du comte de Nesselrode au prince de Lieven, l'autre du même au conseiller privé actuel de Ribeaupierre, mériteraient de figurer ici intégralement. Le manque d'espace nous empêche de les donner, comme c'était notre intention ; mais nous citerons de chacune d'elles un court passage.

(*) M. Nicolas Tourghénief. *Voir* son livre *La Russie et les Russes.*

Dans la première dépêche, en date du 9 janvier 1827, il s'agit des négociations qui ont précédé la conclusion du traité de Londres (du 6 juillet 1827). Depuis la paix d'Akermân, l'Angleterre semblait avoir perdu tout souvenir du protocole du 4 avril (23 mars), signé à son instigation ; mais la Russie ne l'avait pas oublié. Elle voulait ou la guerre avec la Turquie, ou la pacification de la Grèce, jointe au rétablissement de son propre *ascendant* à Constantinople. Le ministre charge l'ambassadeur de le déclarer nettement au cabinet de Saint-James.

« L'expérience nous a démontré, dit-il, que le seul argument qui fasse quelque impression sur les autres cabinets, est la crainte de voir, en dernière analyse, la pacification de la Grèce s'opérer par l'ascendant seul de la Russie. Les conduire à l'alternative de nous laisser maîtres absolus du terrain ou de s'associer à nous pour diriger de concert cette œuvre de paix, c'est nous assurer le meilleur moyen d'obtenir leur concours à l'exécution du protocole du 23 mars 1826...

« Pour éviter le reproche de décliner une proposition provoquée par le ministère anglais, l'empereur accepte celle de la France, et consent à la conversion du protocole du 23 mars en un traité formel. Il consent à ce que ce traité soit conclu entre toutes les puissances qui voudront le signer... ; mais la condition à laquelle il le subordonne est une condition *sine quâ non*... La vraie mesure coercitive que nous signalons est la réunion des escadres, dans le but d'empêcher les secours turcs ou égyptiens, d'hommes, d'armes, de vaisseaux et de munitions... »

Finalement le ministre déclare que le refus de M. Canning n'empêcherait pas l'empereur de passer outre et de remplir *séparément* les obligations qu'il a contractées par le

protocole. « Il vous serait facile, ajoute-t-il, de laisser entrevoir au ministère de S. M. B. les nombreux et puissants moyens que la Russie possède pour obtenir l'adhésion des Turcs, » etc., etc.

Dans l'autre dépêche, datée du 11 janvier 1827, on prévoit l'éventualité d'une réaction contre Mahmoud II, dont les moyens d'action étaient « la terreur ou la mort. » Selon le comte de Nesselrode, cette réaction aurait entraîné l'extermination de la dynastie régnante. « Si l'on considère, dit-il, que « les réformes ont été commencées avec des finances déla- « brées, au milieu des symptômes d'une décadence progres- « sive, et que le Grand-Seigneur étouffe dans des flots de « sang des projets de révolte qui semblent néanmoins re- « naître tous les jours, il est difficile de croire à la longue « durée de son règne et de son gouvernement.

« Dans aucune hypothèse, la Russie ne peut considérer d'un œil indifférent cette vaste entreprise... Si elle manque, elle peut amener la chute de l'empire Othoman.....

« Il est de toute nécessité qu'une telle révolution ne nous prenne pas au dépourvu, et vous aurez bien mérité, Monsieur, de votre souverain et de votre patrie, si vous nous faites connaître les signes précurseurs de cette catastrophe assez à temps pour que l'empereur puisse préparer ses mesures et exercer une influence analogue à la dignité et aux besoins de la Russie, sur les combinaisons politiques qui remplaceraient l'empire du Croissant (*). »

De telles paroles se passent de commentaire. En attendant que l'occasion se présente pour nous de leur assigner leur vraie place dans l'histoire du règne de l'empereur Ni-

(*) On a vu t. Ier, p. 64, qu'à l'entrevue d'Erfurt, il a déjà été question, entre Alexandre et Napoléon, d'un partage de la Turquie.

colas, nous les recommandons aux sérieuses méditations des Turcs.

XVII.

(*A la page* 217.)

La débâcle de la Néva.

Lorsque la couverture de glace qui emprisonne les eaux de la Néva pendant cinq mois de l'année, commence à se rompre, le pont de bateaux est aussitôt enlevé, et les communications entre les deux rives du large fleuve restent interceptées pendant plusieurs jours. Les glaçons s'écoulent pendant ce temps, et quand ils ont disparu, le commandant de la forteresse ouvre la navigation en se rendant au palais dans une chaloupe, et, presque immédiatement après, le pont est replacé. Cependant on est fréquemment dans le cas de l'ôter une seconde fois, afin de livrer passage aux glaces arrivant du lac Ladoga.

Le passage du commandant de la forteresse se fait solennellement et au bruit de l'artillerie. La chaloupe qu'il monte est armée de quelques bouches à feu et suivie de tout un cortége de petites embarcations. Il va offrir au chef de l'état une coupe pleine d'eau du fleuve, qu'on lui rendait autrefois remplie de pièces d'argent. Puis se célèbre une fête appelée *Priplavlénié* (la traversée) : nous la trouvons décrite avec détail dans notre journal de voyage, mais nous nous bornerons à dire que le peuple, endimanché, afflue sur les quais de la Néva, qu'on traverse le fleuve en petit bateau et qu'on va se promener sur les remparts de la forteresse.

C'est un usage particulier à Pétersbourg et qui remonte à Pierre le Grand. Sans doute, ce monarque aura voulu employer ce moyen populaire pour faire comprendre à tous de quelle importance était pour eux ce beau fleuve qui, quand il brise sa chaîne, rend aussi la vie à la ville et anime tout l'empire, puisqu'il est en quelque sorte l'embouchure commune dans la Baltique de tous ses cours d'eau.

XVIII.

(A la page 264.)

Mort de Karamzine.

Le célèbre historien russe termina sa noble carrière le 3 juin (22 mai) 1826, au palais de Tauride, où l'empereur lui avait assigné un appartement, afin qu'il pût jouir du beau jardin de cette résidence impériale jadis bâtie pour Potemkine.

Nicolas Mikhaïlovitch Karamzine (né à Simbirsk, le 1er décembre 1765) n'avait encore que soixante ans, mais le travail et une longue maladie avaient miné ses forces. Il avait joui d'une haute faveur près d'Alexandre, qui, en 1803, l'avait nommé historiographe de Russie.

Le successeur d'Alexandre ne sentit pas moins vivement que son frère ce qu'on devait à l'homme qui avait doté la littérature de son pays d'un monument national : aussi jamais historien ne fut plus magnifiquement traité. Pendant sa maladie, non-seulement Nicolas le logea dans un de ses palais et s'informa souvent de l'état de sa santé, il lui assigna 50,000 roubles pour se rendre, dès que ses forces le lui permettraient, dans le midi de la France où une fré-

gate de la marine impériale devait le transporter ; et, pour le rassurer pleinement sur le sort de sa famille, dans le cas où cette maladie aurait une issue fatale, il lui alloua une pension annuelle de 50,000 roubles, réversible à sa femme et, après elle, à ses enfans jusqu'à l'entrée au service des fils et au mariage des filles (*).

A l'article *Karamzine* de l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, on trouvera une courte appréciation de l'historien ; dans la note XIV ci-dessus, nous avons donné quelques extraits de son grand ouvrage qui prouvent qu'il écrivit plus en patriote qu'en courtisan. Pour juger Karamzine comme homme politique, il faut lire son mémoire *Sur la Russie ancienne et moderne, dans ses relations politiques et civiles*, présenté en 1810 à l'empereur Alexandre.

L'année 1826 a moissonné, en Russie, plusieurs autres hommes célèbres. D'abord, en janvier (le 15), le chancelier de l'empire comte Nicolas Roumantsof, homme riche et puissant, vrai Mécène pour les gens de lettreset les artistes ; et le grand-chambellan Alexandre Naryschkine, le roi des coulisses, l'homme aux calembours, plus connu par ses saillies et ses boutades que par des services sérieux, mais qui néanmoins était aimé d'Alexandre, toujours résigné à payer les dettes du plus prodigue des grands seigneurs. Puis, en février, ce fut le fameux comte Pierre de Pahlen, vieillard depuis longtemps retiré des affaires, mais jusqu'au dernier moment, plein de vie et de gaieté, et nullement tourmenté dans sa conscience du souvenir du terrible acte où il avait joué le premier rôle, dans la nuit du 23 au 24 mars 1801. Heureux père de nombreux enfans, aucun genre d'illustration n'a manqué à sa famille. Sa mort fut

(*) *Voir* le rescrit impérial du 25 (13) mai 1826, *Journal de Saint-Pétersbourg*, 1826, no 61.

suivie de près de celle d'un autre acteur dans la même scène tragique, le général Benningsen (4 octobre). Au mois de juin, le comte Grégoire Orlof (*) était mort d'un coup d'apoplexie en plein sénat; et à la fin de l'année, le 13 (1er) décembre, on eut à déplorer la perte du vénérable archevêque catholique, Stanislas Siestrzencewicz-Bohusz, métropolitain de toute la Russie, prélat éclairé et tolérant, et l'un des érudits les plus laborieux qui se soient occupés des origines de la Russie et de la Pologne (**). Il poussa sa carrière semée de bienfaits jusqu'à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Un fanatique ultramontain osa dire de lui qu'il avait été pendant cinquante-quatre ans le fléau de son pays: c'est un outrage qu'il est inutile de réfuter.

XIX.

(*A la page* 273.)

Influence des réformes turques sur les déterminations hostiles de la Russie.

Le prompt succès des réformes militaires de Mahmoud II préoccupa vivement le cabinet russe : le prince de Metternich put en juger par les communications que lui fit à ce sujet, en mai 1829, le général Vincent Krasinski. Cet aide de camp général de l'autocrate ne cacha ni au chancelier de cour et d'état ni à l'empereur François, combien il était frappé de ce fait, que les prisonniers turcs qui n'avaient été que six semaines soldats étaient cependant formés comme les vieux guerriers auxquels le grand-duc Constantin avait

(*) *Voir* plus haut, p. 441.

(**) *Voir* une notice sur lui dans la *Gazette* allemande *de Saint-Pétersbourg*, 1826, no 101.

donné tout son temps ; « leur haine ardente, ajoutait-il, l'exaltation, le fanatisme, *réunis à l'ordre que le sultan introduit et à la tactique européenne,* pourront les rendre dangereux pour l'avenir. »

Et ce qui prouve que ce n'était pas là une impression passagère, une crainte momentanée, c'est qu'on lit dans la dépêche du comte de Nesselrode à M. de Ribeaupierre, en date du 11 janvier 1827, les mots suivans : « Si elle (l'entreprise de réformer l'empire Othoman) réussit, ce succès peut retremper pour ainsi dire le gouvernement turc, et lui donner une confiance dans ses forces dont la Russie éprouverait aussi les suites. »

XX.

(*A la page* 279.)

Adjonctions faites à la haute cour nationale.

Nous avons dit que quinze personnes, nominativement désignées par l'autocrate, furent adjointes aux membres des trois grands corps de l'état. Voici la liste de ces personnes : le conseiller privé actuel comte Iourii Alexandrovitch Golovkine, ancien ambassadeur en Chine et à Vienne, le dernier rejeton d'une famille illustre au dix-huitième siècle, vieillard aujourd'hui octogénaire, mais qui néanmoins remplit encore les fonctions de grand-chambellan et de membre du conseil de l'empire ; le général en chef comte de Langeron dont il a déjà été question ; le conseiller privé actuel, baron (depuis le couronnement, comte) Grégoire Strogañof, cet ambassadeur russe à Constantinople qui, poussé à bout par l'arrogance de la Porte, demanda ses passeports

en 1821, mais ne reçut pas ensuite de son souverain l'accueil auquel il devait s'attendre; l'aide de camp général Voïnof, déjà nommé; le général (en chef) du génie, Charles Oppermann (depuis 1829, comte; mort il y a quelques années); les aides de camp généraux comte de Lambert (depuis sénateur et général de la cavalerie), vice-amiral (depuis amiral) Siniavine, Borozdine (depuis sénateur), et Paskévitch (depuis feldmaréchal et prince de Varsovie); le lieutenant général Émanuel, déjà nommé; les aides de camp généraux comte Kamarofski, Bachoutzki, Zakrefski, et Bistrom; enfin, le sénateur des départemens de Moscou, conseiller privé Kouschnikof.

XXI.

(*A la page* 309.)

Poésies prophétiques de Conrad Ryléief.

Le poëme *Voïnarofski*, dédié par Ryléïef à son ami Alexandre Bestoujef dont il prédit le sort, a été imprimé à Saint-Pétersbourg, en 1825, avant l'explosion de la conspiration. Un autre poëme *La confession de Nalivaïko* est resté inédit; et, à en juger par le fragment qu'en donne, à titre de traduction, M. Ancelot dans ses *Six mois en Russie* (p. 179), il nous permet encore davantage de jeter un coup d'œil dans l'âme du malheureux poëte, qui, averti par un secret pressentiment de sa destinée future, se sentait pressé de consigner sa propre histoire dans celle de ses héros.

Nalivaïko, jeune Cosak, avait entrepris d'affranchir l'Oukraine de l'oppression des Polonais. Il confie son dessein à un pieux anachorète.

« Le peuple gémit en vain dans les fers, lui dit-il : il n'exprime que des plaintes inutiles.... O mon père ! la haine des Polonais s'est emparée de moi jusqu'au délire. Mon œil est devenu rêveur, morne et sauvage. Mon âme languit dans la servitude qui l'oppresse. Nuit et jour, une seule pensée me poursuit comme une ombre. Elle m'agite, et dans le repos du champ paternel, et dans la bruyante caravane, et dans la chaleur de la mêlée, et pendant la prière au pied des saints autels : « Il est temps, murmure incessamment une voix secrète, il est temps d'immoler tous les tyrans de l'Oukraine. »

« Je ne l'ignore pas : un abîme s'ouvre devant le premier qui s'élève contre les oppresseurs d'une nation. Le destin m'a choisi... Mais, dites-le-moi, dans quel pays, dans quel siècle, l'indépendance reconquise n'a-t-elle pas voulu des victimes ?... Je mourrai pour le pays qui m'a vu naître ! Je le sais, je le sens, et c'est avec délices, ô mon père ! que je bénis le sort qui m'est réservé. »

XXII.

(*A la page* 315.)

Article de la Quotidienne sur la conspiration russe.

Voici le principal passage de ces explications données par le gouvernement russe. «.... Mais enfin, puisque les journaux libéraux raisonnent ainsi devant un public qui les écoute, cherchons à leur répondre en peu de mots.

« Chaque pays a ses lois, ses coutumes, que le temps a formées ; je conçois que l'on puisse accuser un gouvernement de les avoir méconnues, mais je ne sais pas si l'on est

encore raisonnable lorsqu'on lui demande de les réformer sur-le-champ, afin d'adopter, en matière de conspiration, certaines formes que deux ou trois législations de l'Europe ont reçues après de longs efforts, et qui tiennent peut-être à des circonstances qui leur sont particulières. Il ne s'agit pas de faire ici la censure ou l'éloge de nos institutions judiciaires : elles sont belles et grandes comme tout ce que firent nos rois; mais ce n'est pas une raison pour les appliquer à la Russie, pas plus que les conditions de la monarchie russe ne pourraient s'appliquer aux formes représentatives de notre gouvernement. La législation d'un pays, pour être bonne, doit lui être propre; une loi qui serait de tous les temps et de tous les lieux ne serait bonne pour aucun temps ni pour aucun pays ; or, tous ceux qui connaissent la législation de la Russie, son histoire, ses traditions, savent tout ce que pouvaient, tout ce que peuvent encore ses souverains; et certes ils doivent reconnaître que le procès qui vient de s'accomplir, *présente une amélioration sensible dans l'exercice du pouvoir judiciaire.* Il y a moins d'un siècle, qu'en Russie, la volonté du souverain suffisait pour conduire à la mort le plus puissant des sujets : le glaive était dans les mains du prince avec la balance de la justice, et plusieurs exemples nous prouvent que Pierre et ses descendans immédiats usèrent sans contrôle du pouvoir violent que la coutume plaçait dans leurs mains. Dans la procédure actuelle, toutes les lumières ont été appelées ; au milieu des passions publiques et *des circonstances les plus difficiles,* la cour a procédé avec ce calme et cette lenteur bien rares dans les temps d'orages. Les journaux libéraux auraient sans doute demandé un jury, la publicité des débats; mais la constitution de l'état n'admet pas ces formes qui appartiennent à d'autres pays, et l'empereur Nicolas ne pouvait

établir pour le cas présent de la conjuration, des formes rejetées par l'empereur Alexandre lui-même lors de la dernière diète de Pologne. On doit remarquer en outre qu'il s'agissait d'un complot militaire que nos lois elles-mêmes défèrent à un tribunal spécial, que ce complot éclatait dans *un temps d'orage,* qu'il y avait des aveux, le flagrant délit, *une sorte de guerre civile ;* que la publicité pouvait être un ferment de discorde et qu'elle pouvait fermer la porte à la clémence, en révélant dans tout leur odieux (*)certaines culpabilités qu'il n'aurait plus été possible de pardonner. »

XXIII.

(*A la page* 443.)

Le livre de M. Nicolas Tourghénief.

Le texte du présent ouvrage était complétement terminé et remis aux imprimeurs lorsque nous apprîmes, de la bouche même de M. Tourghénief, dont nous venions d'avoir l'honneur de faire la connaissance, que ses mémoires, relatifs à la même époque de l'histoire de Russie, étaient sous presse. Nous n'eûmes plus que le temps d'intercaler la note qu'on a lue t. II, p. 61, et comme l'ouvrage annoncé parut à un mois d'intervalle, sous ce titre : *La Russie et les Russes*, il nous fut impossible de l'utiliser pour cette publication, si ce n'est à partir de la page 443 du même tome.

Notre regret est grand d'être resté privé, pendant notre travail, des lumières d'un tel homme, digne élève de l'école de Stein, ce patriote aussi sage qu'éclairé. Ce que nous avons dit dans la note de la p. 158 du présent vo-

(*) Cette seule expression prouverait que l'article n'était pas d'un des rédacteurs habituels de la *Quotidienne*.

lume, à propos de l'*homme d'état* russe, auteur du petit écrit *La Russie en* 1844, s'applique plus particulièrement encore à M. Tourghénief. Nous aurions trouvé dans son livre une foule de renseignemens précieux dont nous aurions pu faire notre profit.

Mais, après l'expression de ce regret, disons aussi, avec la même franchise, que nous avons été complétement trompé dans notre attente de trouver dans ce livre une narration des événemens dans lesquels l'auteur avait été un instant impliqué: Il ne s'occupe de la conspiration que pour réfuter le *Rapport de la commission d'enquête,* et, selon nous, il ne le fait pas toujours avec succès. Du reste, aucun détail, aucun exposé historique. M. Tourghénief, absent de Russie depuis vingt mois au moment de la révolte de 1825, consacre à peine quelques lignes aux faits qui forment le principal objet de notre récit. Ce n'est pas une histoire qu'il a voulu donner au public, c'est d'abord un mémoire justificatif dans sa propre cause, et ensuite un ensemble de considérations et de doctrines. En le lisant, la plupart des lecteurs se demanderont : « Quelle est donc cette conspiration dont on parle tant sans nous la faire connaître ? » et leur curiosité excitée demandera des lumières ultérieures, que nous avons essayé de leur offrir. Sous ce rapport donc, la publication dont il s'agit ne nous aurait rien appris, quel qu'en soit d'ailleurs le mérite.

Il y a ensuite un dissentiment entre nous et l'honorable auteur de cette publication. « S'il y a eu des sociétés, dit-il (t. Ier, p. 344), ces sociétés sont restées impuissantes pour le bien comme pour le mal, elles n'ont rien fait, rien produit; les hommes qui par la suite ont agi, n'ont obéi qu'à leur volonté individuelle, et leur participation, présente ou passée, à une société quelconque, n'a été pour rien dans

la conduite qu'ils ont tenue, dans la détermination qu'ils ont prise »... « Au lieu de rattacher l'insurrection à l'existence des sociétés secrètes, ajoute-t-il plus loin, tout porte au contraire à dire, en parodiant un mot célèbre, qu'elle eut lieu non *parce que* il y avait des sociétés secrètes, mais *quoiqu'il* y en eût. »

Cette opinion, principale base de l'argumentation de M. Tourghénief, nous ne la partageons pas, tout en reconnaissant l'importance d'un témoignage puisé dans une expérience personnelle. La participation de Pestel, de Troubetzkoï et autres, aux sociétés secrètes comme à l'insurrection, ne nous permet pas de l'admettre ; le lecteur trouvera d'ailleurs le développement de nos raisons dans les chapitres VII et XI (*voir* notamment p. 282). Néanmoins nous sommes loin de confondre les premiers fondateurs des sociétés secrètes avec les conspirateurs de 1825 ; non-seulement nous sommes convaincu qu'ils avaient des intentions toutes différentes, mais nous penchons même à croire que les derniers se cachaient devant eux de leurs véritables projets, et qu'en fait même de sociétés secrètes, il s'est passé bien des choses dont M. Tourghénief, malgré sa qualité de membre, n'a eu aucune connaissance.

En somme donc, le livre *La Russie et les Russes,* si nous avions pu en profiter, ne nous aurait point fait modifier nos jugemens, et quant à l'estime due à l'auteur, on peut voir dans notre texte que la nôtre du moins lui était acquise avant toute justification de sa part.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS PROPRES.

Digitized by Google

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES *.

N. B. Les noms imprimés en PETITES CAPITALES sont ceux des souverains (grands-princes, tsars, empereurs ou impératrices) de la Russie proprement dite et de la grande-principauté de Galitch, non compris les épouses qui n'ont pas régné de leur propre chef. Les noms imprimés en *italiques* sont ceux des auteurs cités ; quelques-uns de ces derniers figurent dans la liste à double titre, quand indépendamment de leurs livres ils sont mentionnés pour leurs actes.

A.

Abbas (Chah), T. II, p. 370.
Abraham. *voy.* Palitsyne.
Achmet-Khan, dynaste de Mekhtouline, T. II, p. 343.
Adelung (Frédéric), directeur de l'établissement oriental, T. I, p. 268.
Adlerberg (Mme d'), dame d'honneur, T. I, p. 222.
Adlerberg (Vladimir d'), général en chef, directeur général des postes, T. I, p. 222, 289, 310.
Adolphe, duc de Holstein-Gottorp, T. I, p. 316, 378.
Akzal-Kouzzate Kazi-Akhoundjane-Niazof, mollah, T. II, p. 252.
Aleviso, architecte, T. II, p. 337.
Alexandra Fœdorovna, impératrice, T. I, p. 99, 120, 158, 165, 239, 240, 269, 270, 379, 500, 502. T. II, p. 183, 231, 245, 268, 318, 335, 348-352, 361-365, 369-384, 386, 389.
Alexandra Nikolaïevna, grande-duchesse, T. I, p. 379.
Alexandra Pavlovna, grande-duchesse, T. I, p. 379.
Alexandre, *voy.* Wurtemberg (duc de).
ALEXANDRE Ier IAROSLAVITCH *Nevski*, T. I, p. 40, 107, 312. T. II, p. 380.
ALEXANDRE II MIKHAÏLOVITCH, T. I, p. 312.
Alexandre Nikolaïevitch (gr.-duc), cesarévitch, T. I, p. 184, 196, 197, 214, 270, 293, 308, 379, 512. T. II, p. 361, 386.
ALEXANDRE Ier PAVLOVITCH, T. I, p. 21, 39-80, 81-140, 142, 143, 148, 154, 162, 171, 176, 179, 183, 269, 405, 410, 414, 425-442, 445, 446-448, 449-451, 455-464, 469, 470-472.
T. II, p. 38, 46, 52, 53, 88-92, 115, 141, 197, 208, 211, 225-252, 348, 375, 377, 442, 443, 465-469, 471-475, 479-485, 486, 495.
Alexandrine de Prusse (princesse) *voy.* Mecklenbourg-Schwerin.
Alexandrovitch, médecin d'état-major, T. I, p. 132.
Alexis (Comnène), T. II, p. 373.
ALEXIS MIKHAÏLOVITCH, T. I, p. 11, 313, 323, 326, 337, 358, 365, 383. T. II, p. 139, 369.
Alexis Pétrovitch (tsarévitch), T. I, p. 93, 338, 339.
Almagro (comte d'), *voy.* Dolgorouki (prince Pierre).
Ambroise (Sertis-Kamenski), archevêque de Moscou, T. II, p. 432, 460-464.
Anastasie Romanovna, tsarine, T. I, p. 331, 334, 350.
Ancelot, T. I, p. 476. T. II, p. 369, 388, 499.
André, roi de Hongrie, T. I, p. 315.

(*) Cette table, faite avec soin, en facilitant les recherches, aidera aussi le lecteur à bien distinguer entre elles les différentes personnes portant le même nom. Sous ce rapport, elle complète souvent le texte et ajoute encore à la précision à laquelle l'auteur s'est constamment appliqué. Il a voulu faire d'une simple table la base d'un dictionnaire historique russe, à défaut duquel il est toujours bien aventureux de s'occuper de ces matières.

André Ier Iouriévitch *Bogolioubski*, T. I, p. 312.
André II Iaroslavitch, T. I, p. 312.
André III Alexandrovitch, T. I, p. 312
Anne Fœdorovna, grande-duchesse, T. I, p. 96, 155.
Anne Ioannovna, T. I, p. 17, 313, 339, 366. T. II, p. 305, 412, 414, 457.
Anne Karlovna, T. I, p. 340.
— Mikhaïlovna, tsarevne, T. I, p. 323.
— Pavlovna, grande-duchesse, reine des Pays-Bas, T. I, p. 379. T. II, p. 205.
— Pétrovna, duchesse de Holstein-Gottorp, T. I, p. 316, 339, 378.
— Pétrovna, grande-duchesse, T. I, p. 378.
Anrep, général, T. I, p. 233.
[illegible] (baron d'), T. II, p. 128.
Antoine-Ulric, duc de Brunswic, T. I, p. 340.
Apostol, hetman des Cosaks, T. II, p. 17, 19.
Apraxine (comte), T. II, p. 193.
(comtes), T. II, p. 397.
Araktchéïef (comte Alexis Andréïevitch), général en chef, favori d'Alexandre, T. I, p. 51, 55, 92, 93, 186, 231, 288, 416-442.
— (André), major, T. I, p. 420.
— (Vassili), général, T. I, p. 420.
Arbousof, lieutenant de vaisseau, T. I, p. 215, 220, 230, 231. T. II, p. 117.
Arbshoven (baron), colonel, T. I, p. 510.
Aristote, *voy*. Fioraventi.
Armfeld (famille d'), T. II, p. 396.
— (comte Gustave-Maurice d'), général en chef, T. II, p. 482.
Arnoldi (général), T. I, p. 129.
Arsénief, professeur, T. I, p. 430, 510.
Artsybychef, T. I, p. 342.
Augereau, maréchal de France, T. I, p. 264.
Auguste II, roi de Pologne, T. I, p. 158.
Augustin (Vinogradskii), archevêque de Moscou, T. I, p. 270, 497.
Avramof, colonel, T. II, p. 74.

B.

Bachoutzki, général en chef, T. I, p. 509. T. II, p. 499.
Bagrath (famille de), T. II, p. 396.
— (prince), tsarévitch de Géorgie T. II, p. 169.
Bagrathion (princes), T. II, p. 396.
— (prince Pierre Ivanovitch), général en chef, T. I, p. 412, 481, 485. T. II, p. 7.
Bakhtéïarof-Rostofski (prince), boïar, T. I, p. 353.
Baloughianski (Michel), secrétaire d'état, T. II, p. 146.
Bantysch-Kamenski, T. I, p. 427, 497, 515, T. II, p. 419, 436.
Barclay de Tolly (comte), feldmaréchal, T. I, p. 66, 426. T. II, p. 7, 267.
Bariatinski (prince), capitaine, T. II, p. 74.
— (prince Fœdor Serghéievitch), grand-maréchal de la cour, T. II, p. 436, 439.
Bariatinski (prince Ivân Serghéïevitch), ambassadeur, T. II, p. 439.
[illegible], lieutenant, T. I, p. 480. T. II, p. 9, 74, 312.
Batenkof, lieutenant-colonel, T. I, p. 208, 210, 211, 213, 214, 215, 232, 241. T. II, p. 121.
Bauer (général), T. I, p. 151.
Beck, conseiller d'état actuel, T. II, p. 483.
Békovitch Tcherkasskoï (prince), T. II, p. 343.
Béla II, roi de Hongrie, T. I, p. 315.
Bélocelski-Bélozerski (princesse), dame d'honneur, T. I, p. 204.
Benkendorff (famille de), T. II, p. 396.
— (comte Alexandre Christophorovitch), général en chef, T. I, p. 241 257, 263, 288, 479. T. II, p. 183, 184
— (Christophe de), le père, général, T. I, p. 263.
— Benkendorff (Constantin Christophorovitch), général en chef, T. I, p. 263.
Benningsen (comte Levin-Auguste-Théophile de), général en chef, T. I, p. 147. T. II, p. 57, 497.
Bergmann, T. II, p. 406.
Berkheim (de), gendre de Mme de Krudener, T. I, p. 453.
Bernetti, nonce du pape, T. II, p. 342.
Bestoujef (les frères), T. I, p. 208, 215, 249.
— le père, T. I, p. 209, 250.
— (Alexandre), capitaine, T. I, p. 207, 209, 216, 220, 221, 222, 232, 241, 250. T. II, p. 11, 80, 117, 121, 125, 134, 297.
— (Michel), capitaine, T. I, p. 209, 221. T. II, p. 135, 298.
— (Nicolas), capitaine-lieutenant, T. I

p. 209, 216, 230, 231. T. II, 135, 298.
Bestoujef (Pierre), enseigne de vaisseau, T. I, p. 210.
Bestoujef-Rumine (Michel), sous-lieutenant, T. II, p. 20-35, 69, 74, 76, 83, 84, 98, 102-105, 112, 113, 114, 137, 307, 330.
Bignon (baron), T. I, p. 64, 443, 444.
Biren (comte Ernest-Jean de), duc de Courlande, T. I, p. 47.
Biron (comte de), officier, T. II, p. 258.
Bistritchy, lieutenant, T. II, p. 33.
Bistrom, général, T. I, p. 510. T. II, p. 499.
Bloudof (comte Dmitri Nikolaïevitch), ministre, ambassadeur, T. I, p. 258, 261, 262, 284. T. II, p. 127, 316.
Bobrinski (comte), T. II, p. 69, 428.
Bodisco (frères), T. I, p. 230. T. II, p. 299, 301.
Bogdanovitch, général, T. II, p. 250.
Boleslaf Troïdénovitch, prince de Galitch, T. I, p. 315.
Bonald (vicomte de), T. I, p. 24.
Boris Foedorovitch (Godounof), T. I, p. 12, 313, 334, 336, 369, 371. T. II, p. 191, 194, 195, 228.
Borissof (frères), sous-lieutenans, T. II, p. 111, 112, 113.
Borozdine, sénateur, T. II, p. 499.
Boukeï, khan des Kirghises, T. II, p. 345.
Boulatof, colonel, T. I, p. 210, 228, 232, 250.
Boulavine, ataman de Cosaks, T. II, p. 248.
Boulgari (comte Jacques), T. II, p. 77.
Bourtzof, colonel, T. II, p. 69, 72.
Boutourline (famille), T. II, p. 397.
Branecki, *voy.* Branicki.
Branicka (comtesse Alexandra Vassilievna), dame d'honneur, T. II, p. 31, 76.
Branicki (comtes), T. II, p. 395.
— (comte Vladislaf), sénateur, T. II, p. 31.
— (comte Xavier), T. II, p. 31.
Bredow, T. II, p. 479.
Brézé (comte de), capitaine, T. II, p. 258.
Brœcker (professeur), jurisconsulte, T. II, p. 476.
Broglie (comte de), général, T. II, p. 258.
Brosset, T. I, p. 308.
Bruce (comte de), T. II, p. 426.
Budberg (famille de), T. II, p. 395.
Budberg, (baron de), général, T. I, p. 414.
Busching, T. I, p. 342, 361, 374.
Buxhœvden (famille de), T. II, p. 396.

C.

Campenhausen (baron B. de), T. I, p. 330.
Campenhausen (baron de), contrôleur général, T. I, p. 282.
Cancrine (comte), ministre des finances, T. I, p. 280, 281, 282, 503, 505.
Canning, ministre, T. II, p. 207, 208, 209, 216, 492.
Capefigue, T. I, p. 76, 447. T. II, p. 444, 445.
Capo d'Istrias, *voy.* Kapodistrias.
Caraman (comte de), colonel, T. II, p. 258.
Casimir III, roi de Pologne, T. I, p. 8, 313.
Castelnau (de), T. I, p. 119.
Castéra, T. II, p. 427, 428, 431, 432, 433, 435.
Castlereagh, *voy.* Londonderry.
Castries (marquis de), colonel, T. II, p. 258.
Catherine Ire Alexeïevna, T. I, p. 313, 316, 339.
Catherine II Alexéïevna *la Grande*, T. I, p. 13, 17, 18, 20, 41, 42, 95, 96, 97, 108, 142, 145, 155, 245, 305, 308, 313, 318, 378, 381, 405, 422, 450, 461, 465-467, 504. T. II, p. 58, 60, 69, 140, 141, 162, 193, 247, 279, 370, 415, 416, 424, 433, 462, 487.
Catherine Antonovna, princesse, T. I, p. 340.
— Ioannovna, tsarevne, duchesse de Mecklenbourg, T. I, p. 340.
— Pavlovna, grande-duchesse de Russie, reine de Wurtemberg, T. I, p. 64, 132, 379, 381.
Caumont-La Force (comte de), capitaine, T. II, p. 258.
Chakhofskoï (prince Alexandre Alexandrovitch), poète dramatique, T. II, p. 61.
— (prince Fœdor), major, T. II, p. 61, 69, 282, 292.
— (prince Ivan Léontiévitch), membre du conseil de l'empire, général en chef, T. I, p. 437. T. II, p. 385.
Chamyl (sultan), T. II, p. 72, 343, 345.
Charles X, roi de France, T. I, p. 437. T. II, p. 201, 257.

Charles-Frédéric, grand-duc de Bade, T. I, p. 96.
— duc de Holstein-Gottorp, T. I, p. 339, 378, 380.
Charles-Louis, prince de Bade, T. I, p. 96.
Charles-Louis-Frédéric, grand-duc de Bade, T. I, p. 96.
Charles-Philippe, prince de Suède, T. I, p. 347.
Charles de Prusse (prince), T. II, p. 266, 318, 348, 361.
Charlotte, princesse de Prusse, *voy.* Alexandra Fœdorovna.
— princesse de Wurlemberg, *voy.* Hélène Pavlovna.
Charlotte-Christine-Sophie, princesse de Wolfenbüttel, T. I, p. 95, 338.
Chateaubriand (vicomte de), T. I, p. 26, 62, 77, 79, 86, 98.
Chenchine, général, T. I, p. 222, 510.
Chérebtsof (famille), T. I, p. 332.
Chérémétief (famille), T. I, p. 322, 324, 327, 329. T. II, p. 333, 397.
— (comte Boris Pétrovitch), feldmaréchal, T. I, p. 324.
— (Fœdor Ivanovitch), boïar, T. I, p. 347, 353, 355.
— colonel, T. I, p. 510.
Chervachidzé (princes), T. II, p. 396.
Chestof (Xénie Ivanovna), T. I, p. 336, 354-358, 359, 371.
Chestounof (famille), T. I, p. 337.
Chipof, général, T. I, p. 231, 510.
Chiriayef, T. I, p. 427.
Chischkof (amiral), ministre de l'instruction publique, T. I, p. 283, 284.
Chodkiewicz (comte Alexandre), T. II, p. 102.
Chodkiewicz, général polonais, T. I, p. 344, 373.
Choiseul-Gouffier (comtesse de), née Tiesenhausen, T. I, p. 59, 67, 98, 101, 458, 459. T. II, p. 21.
Chouïski (prince), *voy.* Vladislas V Ioannovitch.
— (prince Ivan), voïvode, T. I, p. 348, 349.
Chouïski-Skopine (prince Michel), boïar et voïvode, T. I, p. 342.
Choulghine, général, T. I, p. 473.
Chouvalof (famille), T. II, p. 397.
— (comte Pierre), feldmaréchal, T. II, p. 424, 425.
— (comtesse), T. I, p. 96.
Christian VII, roi de Danemark, T. I, p. 381.
Chtchépine-Rostofski (prince), capitaine, T. I, p. 218, 221, 222, 237. T. II, p. 296.
Chtcherbatof (prince), T. I, p. 331.
Chtcherbatof (prince Alexis Grigorievitch), général en chef, T. II, p. 32.
Chtchipilla, lieutenant, T. II, p. 23, 33.
Clarke, T. I, p. 467, 468. T. II, p. 250.
Collins (Édouard), professeur, académicien, T. I, p. 510.
Constantin Monomaque, empereur, T. II, p. 368.
Constantin Nikolaïevitch (grand-duc), T. I, p. 197, 379, 382.
Constantin Pavlovitch (grand-duc), césarévitch, T. I, p. 96, 128, 143-160, 162-178, 182-187, 189-194, 211, 228, 292, 294, 295, 308, 472.
T. II, p. 4, 32, 92, 96, 120, 354-356, 375, 381, 446, 447.
Constantin Vsévolodovitch, T. I, p. 312.
Coxe, T. II, p. 196.
Custine (Mis de), T. I, p. 46, 53, 147, 151, 178, 228, 272, 385, 475, 476, 477, 494. T. II, p. 189, 324, 333, 447, 487.
Czarkowski (Adam), T. II, p. 105.
Czartoryiski (la famille), T. I, p. 408.
— (prince Adam-George), T. I, p. 44, 51, 60, 408-414, 460. T. II, p. 101, 467.
— (prince Auguste), T. I, p. 409.
Czetwertinski (princes), T. II, p. 395.

D.

Dadianof (princes), T. II, p. 396.
Damas (comte Alfred de), chef d'escadron, T. II, p. 258.
Danrémont (comte Denis), lieutenant-général, T. II, p. 258.
Daniel Ier Alexandrovitch, T. I, p. 312. T. II, p. 326.
Daniel Romanovitch, roi de Galitch, T. I, p. 315.
Daschkof (Dmitri), ministre et membre du conseil de l'empire, T. I, p. 282, 283.
Daschkof, *voy.* Vorontsof-Daschkof.
— Daschkof (princesse Catherine), née Vorontsof, T. II, p. 425, 426, 428, 429.
Davoust, maréchal de France, T. I, p. 157.

Davydof (Vassili), colonel, T. II, p. 74, 79, 104.
Dellingshausen (baron), colonel, T. I, p. 510.
Démétrius, *voy.* Dimitri et Dmitri.
Démidof (famille), T. I, p. 509.
— (Anatole Nikolaïevitch), T. I, p. 509.
— (Nicolas Ivanovitch), général en chef, sénateur, T. I, p. 509.
Deniçof, ataman des Cosaks, T. II, p. 225.
Denys, archimandrite de Troïtza, T. I, p. 376.
Dépréradovitch, général en chef, T. II, p. 385.
Derjavine, poète et ministre, T. II, p. 144.
Devonshire (duc de), ambassadeur, T. II, p. 388.
Diebitsch-Zabalkanski (comte), feldmaréchal, T. I, p. 115, 122, 133, 135, 200, 280.
T. II, p. 15, 116, 311, 362, 385, 446, 447, 452.
Dimitri, voy. Dmitri.
Dimitri Ier Alexandrovitch, T. I, p. 312.
Dimitri II Mikhaïlovitch, T. I, p. 312.
Dimitri III Konstantinovitch, T. I, p. 312.
Dimitri IV Ioannovitch *Donskoï*, T. I, p. 303, 312, 332. T. II, p. 328.
Dimitri Ioannovitch *Samozvan* (l'Imposteur), T. I, p. 313, 362, 371. T. II, p. 399.
Dimitri Ioannovitch (saint), tsarévitch, T. I, p. 372. T. II. p. 228, 381.
Djanghir Boukéïef, khan des Kirghises, T. II, p. 344-346.
Dmitri, voy. *Dimitri*.
Dobrogoyski, T. I, p. 91. T. II, p. 95.
Dobrowsky (abbé), T. I, p. 393, 394.
Dobrzycki, T. II, p. 95.
Doktorof, général, T. I, p. 412.
Dolgorouki (famille des princes), T. I, p. 332, 395, 397.
Dolgorouki (prince Alexis Alexéïevitch), ministre, T. I, p. 283.
— (prince Pierre Pétrovitch), T. I, p. 410, 411.
Dolgorouki (prince Pierre Vladimirovitch), T. I, p. 264, 318, 345, 360, 366, 515. T. II, p. 161, 397, 406, 408, 412, 413, 442, 457.
— (princesse Marie Vladimirovna), tsarine, T. I, p. 362.
Dolgorouki-Krymski (prince Vassili Mikhaïlovitch), général en chef, T. II, p. 267.
Dombrowski, général, T. II, p. 93, 205.
Dorochenko, chef des Cosaks, T. II, p. 401.
Dorow, T. I, p. 499.
Doubbelt, général, T. II, p. 184.
Douchàn, *voy.* Etienne.
Doundoukof (princes), T. II, p. 396.
Droucki (princes), T. II, p. 395.
Dugdale, officier de marine, T. II, p. 437.
Dumas (Alexandre), T. I, p. 456, 479.
Dupré de Saint-Maure, T. I, p. 456, 459. T. II, p. 19, 49.
Duveyrier (Charles), T. I, p. 508.

E.

Elie, *voy.* Ilya.
Elisabeth Alexéïevna, impératrice, T. I, p. 42, 95-105, 124, 127-137, 158, 160, 464, 465, 471.
T. II, p. 205, 255, 259, 260-268, 348.
Elisabeth Mikhaïlovna, grande-duchesse, T. II, p. 264.
Elisabeth Pétrovna, T. I, p. 17, 86, 95, 313, 318, 339.
T. II, p. 168, 225, 286.
Elphinstone (John), amiral, T. II, p. 436, 437.
Emanuel, général en chef, T. II, p. 235, 499.
Emmanuel (Comnène), empereur, T. II, p. 366, 367.
Empeytaz, ministre protestant, T. I, p. 75, 449, 450, 463.
Engel, sénateur, T. II, p. 177, 280.
Engelhardt, conseiller d'état actuel, T. I, p. 489.
Eristof, (princes), T. II, p. 396.
Erman (Adolphe), T. I, p. 209, 250. T. II, p. 16, 48, 292.
Essen (famille de), T. II, p. 395.
Etienne (archiduc), T. II, p. 112.
Etienne (Douchàn), grand-kral de Servie, T. I, p. 33.
Eudoxie, (princesse), t. II, p. 366.
Eugène (Bolkhovitinof), métropolitain de Kief, T. I, p. 235. T. II, p. 363, 364, 372, 378.
Eugène (le même), T. I, p. 374.
Eulampe, archimandrite de Troïtza, T. II, p. 382.

Ewers (professeur), jurisconsulte, T. II, p. 476.
Eylert (docteur), évêque évangélique prussien, T. I, p. 76, 115, 446, 455, 462, 463, 470. T. II, p. 52.

F.

Faux-Démétrius, voy. Dimitri Ioannovitch *Samozvanetz*.
Féodotof, archi-prêtre, T. I, p. 431. T. II, p. 255.
Ferdinand d'Este (archiduc), T. II, p. 205, 206.
Ferdinand VII, roi d'Espagne, T. I, p. 79.
Fersen (famille de), T. II, p. 396.
Fioraventi, dit Aristote, T. II, p. 337, 365.
Fitz-roi Somerset (lord), diplomate, T. II, p. 209.
Fletscher, T. I, p. 333.
Foedor Ier Ioannovitch, T. I, p. 306, 310, 312, 334, 350, 361. T. II, p. 191, 368.
Foedor II Borissovitch, T. I, p. 313, 371.
Foedor III Alexéïevitch, T. I, p. 313, 337, 338. T. II, p. 401.
Fortla de Pites, T. II, p. 459.
Foti, *voy.* Photius.
Foucher (Victor), T. II, p. 149.
François Ier, empereur d'Autriche, T. I, p. 77.
Frédéric II, le Grand, roi de Prusse, T. I, p. 116, 318. T. II, p. 418.
Frédéric III, duc de Sleswig-Holstein, T. I, p. 368.
Frédéric-Auguste Ier, roi de Saxe, T. I, 157.
Frédéric-Auguste, duc d'Oldenbourg, T. I, p. 381.
Frédéri Barberousse, T. II, p. 224.
Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, T. I, p. 43. 57, 58, 59, 77, 113, 132, 148, 269, 451, 455. T. II, p. 204.
Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, T. I, p 387. T. II, p. 204, 210.
Frédéric-Guillaume, duc de Courlande, T. I, p. 339.
Friedrichs (baron), général, T. I, p. 222, 510.
— (baron), colonel, T. I, p. 510.

G.

Gal, T. I, p. 397.
Galitsyne (famille des princes), T. I, p. 490. T. II, p. 395-420.
Galitsyne (prince), fou de cour, T. II, p. 412.
— (pr. Alexandre Mikhaïlovitch), vice-chancelier, T. II, p. 414.
— (pr. Alexandre Mikhaïlovitch), feldmaréchal, T. II, p. 415-419.
— (pr. Alexandre Nikolaïevitch), ministre de l'instruction publique et des cultes, T. I, p. 111, 120, 257, 261, 434. T. II, p. 409, 410, 473.
— (pr. Alexandre Nikolaïevitch), chancelier des ordres russes, T. II, p. 403.
— (pr. Alexis Andréïevitch), boïar, T. II, p. 403.
— (pr. Alexis Vassiliévitch), boïar, T. II, p. 404.
— (pr. André Andréïevitch), boïar, T. II, p. 400.
— (pr. André Ivanovitch), boïar, T. II, p. 400.
— (pr. André Ivanovitch), boïar, T. II, p. 403.
— (pr. André Mikhaïlovitch), général, T. II, p. 420.
— (pr. Boris Alexéïevitch), boïar et gouverneur de Pierre le Grand, T. II, p. 403.
— (pr. Boris Vassiliévitch), amiral, T. II, p. 407.
— (pr. Dmitri Alexéïevitch), diplomate, T. II, p. 410, 411.
— (pr. Dmitri Dmitriévitch), prêtre catholique, T. II, p. 411.
— (pr. Dmitri Mikhaïlovitch), membre du conseil privé, T. II, p. 412, 413.
— (pr. Dmitri Mikhaïlovitch), ambassadeur, T. II, p. 419.
— (pr. Dmitri Vladimirovitch), gouverneur général de Moscou, T. I, p. 288. T. II, p. 408.
— (pr. Fœdor Serghéïevitch), T. II, p. 409.
— (pr. George Mikhaïlovitch), T. II, p. 399.
— (pr. Ivân Alexéïevitch), T. II, p. 407.
— (pr. Ivân Andréïevitch), boïar, T. II, p. 403.
— (pr. Ivân Ivanovitch), boïar, T. II, p. 400.
— (pr. Ivân Iouriévitch), boïar, T. II, p. 399.

Galitsyne (pr. Michel Andréïevitch), boïar, T. II, p. 412.
— (pr. Michel Ivanovitch), dit Boulgakof, boïar et voïvode, T. II, p. 398.
— (pr. Michel Mikhaïlovitch), feldmaréchal, T. II, p. 413.
— (pr. Michel Mikhaïlovitch), cadet, membre du conseil privé, amiral, T. II, p. 413.
— (pr. Michel Mikhaïlovitch), chambellan, T. II, p. 414.
— (pr. Michel Vassiliévitch), T. II, p. 404.
— (pr. Nicolas Mikhaïlovitch), grand-maréchal de la cour, T. II, p. 420.
— (pr. Paul Vassiliévitch), grand-chambellan, T. II, p. 412.
— (pr. Pierre Alexéïevitch), ambassadeur, T. II, p. 406.
— (pr. Pierre Alexéïevitch), T. II, p. 412.
— (pr. Pierre Mikhaïlovitch), général, T. II, p. 414.
— (pr. Serge Fœdorovitch), général en chef, T. II, p. 409.
— (pr. Serge Mikhaïlovitch), membre du conseil de l'Empire, T. II, p. 420.
— (pr. Valérien Mikhaïlovitch), gentilhomme de la chambre, T. II, p. 80.
— (pr. Vassili Andréïevitch), T. II, p. 400.
— (pr. Vassili Borissovitch), T. II, p. 407.
— (pr. Vassili Iouriévitch), T. II, p. 399.
— (pr. Vassili Serghéïevitch), T. II, p. 409.
— (pr. Vassili Vassiliévitch), boïar, candidat au trône, T. Ier, p. 343, 347, 373.
— (pr. Vassili Vassiliévitch), dit le grand Galitsyne, T. II, p. 400-404.
— (pr. Vladimir Borissovitch), dit Voldemar, brigadier, T. II, p. 407.
— (pr. Voldemar Vassiliévitch), grand-écuyer, T. II, p. 412.
— (princesse), T. I, p. 50.
— (princesse Eudoxie Ivanovna), femme d'Alexandre Nikititch Romanof, T. I, p. 336.
Galitsyne (princesse Dmitri), née Vassiltchikof, dame d'honneur, T. II, p. 408.
— (princesse Dmitri), née de Schmettau, T. II, p. 411.
— (princesse Vladimir), dite Voldemar, née Tchernychef, dame d'honneur, T. II, p. 374, 407.
Geismar (baron), général, T. II, p. 33.
George, *voy.* Iourii.
George, prince de Lithuanie, T. II, p. 398.
George, prince d'Oldenbourg, T. I, p. 381.
George XI, roi de Géorgie, T. II, p. 238.
Géorgie (reines, princes et princesses de), T. II, p. 238, 266, 267, 396.
Gerbatoï (pr. Alexandre), T. I, p. 335.
Ghebel ou Hebel, colonel, T. II, p. 23, 23, 24, 30.
Gheorghii, *voy.* Iourii.
Ghiraï (dynastie et famille des), T. I, p. 124. T. II, p. 396.
Giedroyc (princes), T. II, p. 397.
— (princesse), *voy.* Rautenstrauch.
Gilles (Florent), professeur, conseiller d'état actuel, T. I, p. 510.
Glanda Kambila Divonovitch (incertain) T. I, p. 328, 329, 330.
Glébof (Mme), dame d'honneur, T. II, p. 374.
Glinka (Fœdor), colonel, T. II, p. 72, 278.
— (Serge), auteur dramatique, T. II, p. 72.
Gneisenau, feldmaréchal, T. II, p. 210.
Godounof, *voy.* Boris Fœdorovitch.
— (Irène Nikititchna), née Romanof, T. Ier, p. 337, 341.
— (Ivan Ivanovitch), T. I, p. 337.
— (Simon Nikititch), T. I, p. 369.
Golénitchef-Koutousof (comte Paul Vassiliévitch), général en chef, membre du conseil de l'empire, T. I, p. 257, 388, 488.
Golénitchef-Koutousof (prince Michel Lavrionovitch), feldmaréchal, T. I, p. 67, 412, 485, 487. T. II, p. 6, 7.
— (princesse), dame d'honneur, T. II, p. 267.
Golovine (Fœdor Vassiliévitch), okolnitchéï, T. I, p. 353

Golovine (Ivân), T. I, p. 238, 251, 259, 286, 439. T. II, p. 157, 196, 221, 460, 476, 485.
Golovine, général en chef, T. I, p. 510.
Golovkine (comte Iourii Alexandrovitch), grand-chambellan, T. II, p. 498.
Gonsiewski, général polonais, T. I, p. 341, 354, 373.
Gorbatchefski, sous-lieutenant, T. II, p. 114.
Gordon, général, T. II, p. 421.
Gorgoli (Ivân), général, T. I, p. 474. T. II, p. 169.
Gorski, conseiller d'état, T. II, p. 16, 282, 292.
Gossner, ecclésiastique allemand, T. I, p. 111.
Goudovitch (comte Ivân Vassiliévitch), feldmaréchal, T. II, p. 7.
Gourief (comte Dmitri Alexandrovitch), T. I, p. 281, 284.
Grabbe, général, T. II, p. 72.
Grabowski (comtes), T. II, p. 397.
Grégoire XVI, pape, T. II, p. 449.
Greig (Samuel Karlovitch), amiral, T. II, p. 457.
— (Alexis Samoïlovitch), amiral, T. I, p. 123.
Grodecki, T. II, p. 98, 105.
Grudszecki (Agathe Séménovna), tsarine, T. I, p. 175.
Grudzinska (Jeanne), *voy.* Lowicz (princesse de).
Guillaume, prince de Prusse, T. II, p. 204, 212, 235, 245.
Guillaume II, roi des Pays-Bas, T. II, p. 205, 206, 212, 235, 245.
Guizot, ministre français, T. I, p. 263.
Gurowski (comte Adam), T. I, p. 388, 391, 399.
Gustave IV, roi de Suède, T. I, p. 58.

H.

Hahn (baron Paul de), T. II, p. 169.
— (baron Théodore de), T. I, p. 424.
Haïder-Bek, prince de Tarkou, T. II, p. 342.
Halitch, professeur, T. I, p. 430.
Hanka, T. I, p. 397.
Hedvige, reine de Pologne, T. I, p. 8.
Hélène (princesse), *voy.* Orléans.
Hélène Pavlovna, grande-duchesse, princesse de Mecklenbourg-Strélitz, T. I, p. 379.
Hélène Pavlovna, grande-duchesse, T. I, p. 82, 99. T. II, p. 255, 361, 375, 384.
Herberstein (baron de), T. I, p. 305.
Hermogène, patriarche, T. I, p. 349, 354, 372, 374, 377. T. II, p. 330.
Herrmann, professeur, T. I, p. 430.
Herrmann, T. I, p. 342.
Hesse-Hombourg (Philippe, prince de), T. II, p. 361.
Hitrof (Khitrovo), contrôleur général, T. I, p. 282.
Houcein-Pacha, séri-asker, T. II, p. 275.
Howard, philanthrope, T. II, p. 455.
Hupel, T. I, p. 302, 303, 365.
Huss (Jean), T. I, p. 35.

I.

Iablonowski (princes), T. II, p. 397.
— (prince Antoine), T. I, p. 91. T. II, p. 99, 101, 105-110.
Iakoubovitch, capitaine, T. I, p. 208, 213, 215, 220, 232, 238. T. II, p. 119, 120, 296.
Iakouschkine, capitaine, T. II, p. 57, 72, 297.
Iakovlef (famille), T. I, p. 327, 329, 333.
Iaropolk Ier Sviatoslavitch, T. I, p. 311.
Iaropolk II Vladimirovitch, T. I, p. 311.
Iaroslaf Ier Vladimirovitch, T. I, p. 311, 314.
Iaroslaf II Vsévolodovitch, T. I, p. 312.
Iaroslaf III Iaroslavitch, T. I, p. 312.
Iaroslaf Vladimirkovitch, prince de Galitch, T. I, p. 315.
Ibrahim-Pacha, T. II, p. 448.
Iédigheï, prince mongol, T. II, p. 328.
Iermolof (Alexis Pétrovitch), général en chef, T. I, p. 291. T. II, p. 7.
Igelstrœm, capitaine, T. II, p. 277.
Igor Rurikovitch, T. I, p. 311.
Ilovaïski (général), ataman des Cosaks, T. II, p. 248, 250, 251.
Ilya (Élie), cocher d'Alexandre, T. I, p. 116. T. II, p. 233, 245.
Innocent, archevêque, T. II, p. 472.
Innocent IV, pape, T. I, p. 7, 315.
Ioann Ier Antonovitch, T. I, p. 139, 315, 316, 340. T. II, p. 241, 279.
Ioann Ier Daniilovitch *Kalita* (la Bourse), T. I, p. 312, 324. T. II, p. 326

Ioann II Ioannovitch, T. I, p. 312.
Ioann III Vassiliévitch *Gordii* (le Fier), T. I, p. 10, 133, 303, 312, 322, 405. T. II, p. 191, 329, 489.
Ioann IV Vassiliévitch *Grozniî* (le Terrible), T. I, p. 10, 302, 303, 307, 312, 334, 377, 405. T. II, p. 368.
Ioann V Alexéïevitch, T. I, p. 108, 313, 316, 337, 338, 339. T. II, p. 368.
Iourief (famille), T. I, p. 322.
— *voy.* Romanof.
Iourii Vladimirovitch *Dolgorouki*, T. I, p. 311. T. II, p. 366.
— II Vsévolodovitch, T. I, p. 312.
— III Daniilovitch *Moskovskii*, T. I, p. 312.
— Lvovitch, prince de Galitch, T. I, p. 315.
— II, prince de Galitch, T. I, p. 315.
Iouschnefski, intendant général militaire, T. II, p. 9, 71, 73, 74.
Ioussoupof (princes), T. II, p. 396.
— (prince Boris Nikolaïevitch, T. II, p. 257.
— (prince Nicolas Borissovitch), T. II, p. 144, 193, 256, 362, 388.
Iphigénie, T. I, p. 121.
Irène Fœdorovna, tsarine, sœur de Godounof, T. I, p 335.
— Mikhaïlovna, tsarevne, T. I, p. 323.
Isiaslaf Ier Iaroslavitch, T. I, p. 311.
— II Mstislavitch, T. I, p. 303, 311.
— III Davydovitch, T. I, p. 311.
Islénief, général, T. I, p. 510.
Italiiski (prince), *voy.* Souvorof.
— (prince Arcadius Alexandrovitch), général, T. I, p. 253.
— (prince Alexandre Arkadiévitch), général, T. I, p. 253, 254, 255, 511.
Ivachef, capitaine, T. I, p. 480. T. II, p. 9, 71, 312.
Ivan, *voy.* Ioann.

J.

Jacob (L. H. de), T. II, p. 176.
Jagellon, grand-prince de Lithuanie, roi de Pologne, T. I, p. 8.
Jagellons (dynastie des), T. I, p. 9.
Jerbatoï, *voy.* Gerbatoï.
Jérémie, patriarche de Constantinople, T. I, p. 376.
Job, patriarche, T. I, p. 376.
Jomini (baron), général en chef, T. II, p. 385.
Jornandès, T. I, p. 394, 395.
Joseph II, empereur d'Allemagne, . I, p. 20, 381. T. II, p. 433.
Joukofski, poète, T. I, p. 510. T. II, p. 63.
Julienne, princesse de Saxe-Cobourg, *voy.* Anne Fœdorovna.
Jung-Stilling, T. I, p. 419.
Justinien, empereur, T. II, p. 139.

K.

Kaïssarof, général, T. II, p. 169.
Kakhofski (Pierre), lieutenant, T. I, p. 208, 215, 217, 231, 233, 237, 249. T II, p. 303, 506, 307.
Kalaïdovitch, T. I, p. 516.
Kamarofski (comte), général en chef, T. I, p 289. T. II, p. 499.
Kamenski (comte Michel Fœdorovitch), feldmaréchal, T. I, p. 147.
— (Nicolas Mikhaïlovitch), général en chef, T I, p. 147. T. II, p. 267.
— (Serge Mikhaïlovitch), général, T. I, p. 147.
— (comtesse Michel), T. II, p. 374.
Kantémir (prince), hospodar, de Valachie, T. II, p. 419.
— (prince Antiochus), T. II, p. 419.
Kapodistrias (comte Jean), T. I, p. 277.
Karamzine (Nicolas Mikhaïlovitch), T. I, p. 256, 261, 314, 458. T. II, p. 42, 264, 495, 496.
Karamzine, le même, T. I, p. 302, 303, 331, 333, 341, 369, 372, 373, 377. T. II, p. 190, 193, 194, 488, 489.
Karpof (famille), T. I, p. 337.
Katerkamp, T. II, p. 411.
Kaveline, général en chef, T. I, p. 510.
Kayserlingk (famille de), T. II, p. 396.
Khavanski (princes), T. II, p. 398.
— (prince Ivan Andréïevitch), chef des strélitz, T. II, p. 403.
Khmielnitzki, hetman des Cosaks, T. II, p. 247.
Kisselef (comte Paul Dmitriévitch), général en chef, ministre des domaines de la couronne, T. I, p. 286. T. II, p. 5, 9, 117.
— (comtesse), T. II, p. 5, 455.
— (Nicolas Dmitriévitch), chargé d'affaires à Paris, T. I, p. 286.
Kleinmichel (comte), général en chef, T. I, p. 286.
Klopstock, poète allemand, T. I, p. 43.

Kobyla, Kobyline, *voy.* Romanof et T. I, p. 332.
Kœckeritz (général de), ami de Frédéric Guillaume III, T. I, p. 115, 455.
Kœppen (Pierre de), T. I, p. 405. T. II, p. 216, 218.
Kohl, T. I, p. 119.
Kotalowicz, T. I, p. 329, 330.
Kojevnikof, sous-lieutenant, T. I, p. 228.
Kollar, T. I, p. 397.
Kollontay, T. II, p. 454.
Koloman, prince de Hongrie, T. I, p. 315.
Kolytchef (famille), T. I, p. 324, 327, 329, 332.
Komarof, lieutenant-colonel, T. II, p. 72.
Konovnitsyne (famille), T. I. p. 324.
— (comte), général, T. II, p. 310.
— (comte), lieutenant, T. I, p. 215. T. II, p. 301.
Korb, T. II, p. 421, 422.
Koretzki (princes), T. II, p. 398.
Korff (famille de), T. II, p. 396.
Kornilovitch, capitaine, T. I, p. 218. T. II, p. 9.
Korybouth-Voronéjski (prince), T. II, p. 316.
Koschkine, *voy.* Romanof.
Koszutski, T. II, p. 95.
Kotchoubéï (prince Victor Pavlovitch), président du conseil de l'empire, T. I, p. 60. T. II, p. 55, 362, 479.
Kotzebue (Auguste de), T. I, p. 443.
— (Othon de), T. I, p. 442.
Kouchelef-Bezborodko (comte), T. I, p. 120.
Kourakine (princes), T. II, p. 397, 398.
— (prince Alexandre Borissovitch), vice-chancelier, T. I, p. 65. T. II, p. 232.
— (prince Alexis Borissovitch), chancelier des ordres russes, T. I, p. 88. T. II, p. 178, 231, 232, 478.
Kourouta (comte), général, T. I, p. 145.
Kouschnikof, sénateur, T. II, p. 499.
Koutaïssof (comte Ivan), favori de Paul Ier, T. I, p. 326, 424.
Koutousof, *voy.* Golénitchef.
Kouzmine, lieutenant, T. II, p. 23, 24, 33, 34.
Kozlof, capitaine, T. II, p. 29, 30.
Kozlofski (prince Pierre Borissovitch), T. I, p. 272, 498-503. T. II, p. 349.
Krasinski (Jean), évêque de Kameniec, T. II, p. 100.
— (Vincent), général en chef, T. II, p. 497.
Krasnokoutzki, premier procureur du sénat, T. I, p. 218.
Krudener (baron de), T. I, p. 448.
— (Barbe Julienne baronne de), T. I, p. 76, 106, 446-453.
Krukof (frères), T. II, p. 74.
Krylof (Ivan Andréïevitch), fabuliste, T. I, p. 202, 479. T. II, p. 42.
Krymski-Korsakof, général en chef, T. II, p. 94.
Krzyzanowski (Séverin), lieutenant-colonel, T. I, p. 91. T. II, p. 99, 101, 102-105, 108.
Küchelbecker (Guillaume), assesseur de collége, T. I, p. 237. T. II, p. 297.
— (V.), T. I, p. 216, 248, 249, 488.

L.

Labanof ou plutôt Lobanof (famille), T. I, p. 332.
Labanof-Rostosfski (prince Dmitri Ivanovitch), général en chef et ministre de la justice, T. I, p. 193, 283. T. II, p. 172.
Lacretelle (Charles de), T. II, p. 209.
Lacroix (bibliophile), T. II, p. 157.
La Ferronnays (comte de), ambassadeur de France, T. I, p. 62, 78, 478. T. II, p. 385.
— (vicomte de), officier, T. II, p. 258.
Lagarde (comte de), écrivain français, T. I, p. 97, 148. T. II, p. 455.
La Gardie (Jacques de), général suédois, T I, p. 347.
Laharpe (César), général, T. I, p. 41, 42, 74, 77.
Lambert (comte de), général en chef, sénateur, T. II, p. 357, 499.
Lambsdorf (comte Mathieu), général, T. I, p. 268.
Langeron (comte de), général en chef, T. I, p. 460. T. II, p. 266, 498.
Lanskoï, ministre de l'intérieur, T. I, p. 282.
Lapoukhine (famille), T. II, p. 397, 457.
— (Eudoxie), tsarine, T. I, p. 326, 338.
— (prince Paul Pétrovitch), T. II, p. 16.
— (prince Pierre Vassiliévitch), T, I.

p. 162, 193. T. II, p. 142, 144, 178, 179, 281.
Lapoukhine (pr.), dame d'honneur, T. II, p. 266, 267, 374.
Lasaref (famille), T. I, p. 511. T. II, p. 182, 396.
— (Michel Pétrovitch), amiral, T. II, p. 182.
Laval (comte), T. I, p. 204.
— (comtesse), née princesse Bélocelski-Bélozerski, T. I, p. 204, 242.
Lebzeltern (comte de), ministre d'Autriche, T. I, p. 204, 242.
Le Clerc, T. I, p. 501, 525, 533, 574.
Lefort (François), ami de Pierre le Grand, T. II, p. 406.
Lelewel (Joachim), professeur, T. II, p. 94.
Léon, *voy.* Lev.
Léopold, grand-duc de Bade, T. II, p. 205.
Léopold Ier, roi des Belges, T. I, p. 155.
Lesur, T. I, p. 132, 170, 476. T. II, p. 19, 89, 220, 489.
Lev Danilovitch, prince de Galitch, T. I, p. 313.
Lévachof (comte), général en chef, T. I, p. 258.
Levesque, T. I, p. 346.
Liapounof (Procope Pétrovitch), T. I, p. 343, 373.
Lieven (famille de), T. I, p. 511-513.
— (baron Guillaume de), T. I, p. 513.
— (prince André Karlovitch), général, T. I, p. 222, 513.
— (prince Charles Andréïevitch), ministre, T. I, p. 512.
— (prince Christophe Andréïevitch), ambassadeur, T. I, p. 513. T. II, p. 244, 246, 449, 491.
Lieven (princesse Charlotte Karlovna), T. I, p. 263, 511. T. II, p. 242, 384.
— (princesse Daria Christophorovna), T. I, p. 263, 514.
Lipmann (docteur), professeur, T. I, p. 510.
Litta (cardinal de), T. II, p. 342.
— (comtesse de), dame d'honneur, T. II, p. 266.
Lobanof, *voy.* Labanof.
Londonderry (marquis de), T. II, p. 89, 464-469.
Loudon, général, T. II, p. 457.
Louis (saint), roi de France, T. II, p. 224.
Louis XIII, roi de France, T. I, p. 375.
Louis XIV, roi de France, T. I, p. 12.
Louis XVIII, roi de France, T. I, p. 71, 73, 127, 204.
Louis-Philippe, roi des Français, T. I, p. 73, 278.
Louise (princesse) de Bade, *voy.* Elisabeth Alexeïevna.
Louise, reine de Prusse, T. I, p. 99, 116, 270, 471. T. II, p. 350.
Lounine (Michel), lieutenant-colonel, T. II, p. 61, 80, 109.
Lowicz (princesse de), T. I, p. 156, 157, 174, 175, 185.
Lublinski, T. II, p. 111, 299.
Lubomirski (princes), T. II, p. 395.
Luc (saint), évangéliste, T. II, p. 323, 366, 367.
Lukasinski (Valérien), major, T. I, p. 91. T. II, p. 95-97, 99.

M.

Machnicki, T. I, p. 91. T. II, p. 95.
Magnitzki, curateur de l'université de Kasan, T. I, p. 185, 186, 430, 431.
Mahmoud II, empereur othoman, T. II, p. 43, 214, 274, 393, 497.
Maïboroda, capitaine, T. I, p. 139. T. II, p. 14, 116.
Maïefski, capitaine, T. II, p. 106, 110, 276, 316.
Malachowski, T. II, p. 434.
Malghine, T. I, p. 328.
Mamia, gouriel, T. II, p. 342.
Mamonof (comte), T. II, p. 60, 443.
Margeret (capitaine), T. I, p. 303, 335.
Marie Alexandrovna, grande-duchesse, césarevna, T. I, p. 379, 503.
— Fœdorovna, impératrice, T. I, p. 48, 63, 92, 133, 137, 144, 159, 161, 170, 190, 379, 422. T. II, p. 119, 230, 231, 242, 244, 255, 261, 262, 263, 264, 361, 375.
— Ilyineschna, tsarine, T. I, p. 338.
— Mikhaïlovna, grande-duchesse, T. I, p. 199. T. II, p. 264.
— Nikolaïevna, T. I, p. 379.
— Pavlovna, grande-duchesse de Saxe-Weimar, T. I, p. 379.
— duchesse de Saxe-Gotha, *voy.* Wurtemberg (princesse de).
Marko, kralévitch de Servie, T. I, p. 35.
Marine (Mniszech), T. I, p. 313, 342, 362, 371.

Marie-Thérèse, impératrice d'Allemagne, T. I, p. 19, 27.
Marlinski (le Cosak), *voy.* Bestoujef (Alexandre).
Marmier, T. I, p. 392. T. II, p. 487.
Marmont, *voy.* duc de Raguse.
Marthe (Marfa), *voy.* Chestof.
Martynof, général, T. I, p. 510.
Masalefski, enseigne, T. II, p. 30, 33.
Maseppa, hetman des Cosaks, T. II, p 247, 309.
Masson (major), écrivain français, T. I, p. 143, 423.
Matchoutadzé (prince), ministre, T. II, p. 343.
Matuszewicz (comte Adam), T. I, p. 513.
Matvéïef, boïar, T. II, p. 401, 402.
Maximilien, roi de Bavière, T. I, p. 124.
Mecklenbourg-Schwerin (duc de), T. II, p. 205.
— (duchesse de), T. II, p. 205.
Mecklenbourg-Strelitz (duc de), T. II, p. 350.
Medem (famille de), T. II, p. 395.
Meiners, T. I, p. 365, 366.
Melissino (Pierre), général, T. I, p. 420, 421, 422.
Menchikof (prince Alexandre), favori de Pierre Ier, T. I, p. 327.
— (prince Alexandre Alexandrovitch), général en chef, T. II, p. 407.
— (prince Alexandre Serghéïevitch), amiral, ministre de la marine, T. I, p. 289.
— (princesse Élisabeth Pétrovna), née Galitsyne, T. II, p. 407.
Meschtcherski (princes), T. II, p. 396.
— (prince), T. II, p. 316.
— (prince Serge), aide de camp de l'empereur, T. I, p. 511.
Mésetzkoï (prince), T. I, p. 343.
— (prince Daniel Ivanovitch), okolnitchéï, T. I, p. 358.
Messine (abbé de), T. I, p. 315.
Metternich (prince de), premier ministre d'Autriche, T. I, p. 77, 78, 79, 430. T. II, p. 91, 215, 497.
Meyerberg (baron de), T. I, p. 365, 368.
Michaud, T. I, p. 70, 444. T. II, p. 69.
Michel, *voy.* Mikhaïl.
Michel Nikolaïevitch, grand-duc, T. I, p. 380.
— Pavlovitch, grand-duc, T. I, p. 82, 143, 161, 181, 188, 189, 192, 235, 237, 238, 247, 259, 260, 268. T. II, p. 130, 245, 261, 297, 348, 355, 357, 375, 381, 386, 387, 390, 419.
Mickiewicz (Adam), T. I, p. 400. T. II, p. 94.
Mikhaïl, *voy.* Michel.
Mikhaïl Ier Iouriévitch, T. I, p. 312.
— II Iaroslavitch, T. I, p. 312.
— III Iaroslavitch, T. I, p. 312.
— IV Foedorovitch, T. I, p. 141, 212, 313, 323, 326, 237, 341-369, 374, 405. T. II, p. 370.
Miloradovitch (comte), général en chef, T. I, p. 218, 225, 233, 234, 240, 246, 412, 483-488.
Miloslavski (Iourii), T. II, p. 401, 402.
— (Marie Ilyineschna), *voy.* Marie.
Minine (Cosme), patriote, T. I, p. 344, 373.
Mirovitch (rébellion de), T. I, p. 340. T. II, p. 279, 294.
Mitkof, colonel, T. II, p. 77.
Mniszech, *voy.* Marine.
Modène (comte de), T. I, p. 503.
Mœrder, général, T. I, p. 225, 510.
Mohammed (Mahomet) IV, empereur othoman, T. I, p. 383.
Mohrenheim (baron de), T. II, p. 127.
Moller (vice-amiral), T. I, p. 282.
— colonel, T. I, p. 510.
Montferrand (de), architecte français, T. I, p. 245.
Mordvinof (comte Nicolas Séménovitch), amiral, T. I, p. 121. T. II, p. 280.
— (Dmitri Mikhaïlovitch), sénateur, T. II, p. 169.
Morgenstern, professeur, T. II, p. 216.
Morosof (Vassili Pétrovitch), boïar, T. I, p. 358.
Moszynski (comte Pierre), T. II, p. 21, 22, 108.
Mouravief (Alexandre), cornette, T. I, p. 211. T. II, p. 67.
— (Alexandre Nikolaïévitch), colonel, T. II, p. 48, 56, 58, 59, 61, 67, 69, 70, 77, 299.
— (Artamon), colonel, T. II, p. 47, 67, 112, 113.
— (Michel Nikititch), précepteur d'Alexandre, T. II, p. 47.
—(Michel Nikolaïévitch), chef de chancellerie, T. II, p. 36, 61, 66, 72.
Mouravief (Nikita), capitaine, T. I, p. 282. T. II, p. 56, 57, 67, 70, 78-82.

Mouravief, secrétaire d'État, T. I, p. 289. T. II, p. 188, 297.
— (madame Alexandre), T. II, p. 310.
— (madame Nikita), née Tchernychef, T. II, p. 310.
— Apostol (Hippolyte Ivanovitch), T. I, p. 218. T. II, p. 27, 33.
— (Ivan Matvéïevitch), le père, sénateur, T. II, p. 17, 18, 34.
— (Mathieu Ivanovitch), T. II, p. 18-35, 57, 79, 81, 297.
— (Serge Ivanovitch), lieutenant-colonel, T. I, p. 218. T. II, p. 17-35, 57, 74, 75, 77, 83, 102, 103, 105, 112, 115, 136, 137, 303, 307, 315.
Moussine-Pouschkine (comte Valentin), feldmaréchal, T. II, p. 267.
— (comtesse Valentin), dame d'honneur, T. II, p. 267.
— (comte), capitaine, T. II, p. 9.
Moustapha III, empereur othoman, T. II, p. 416.
Mstislaf Ier Vladimirovitch *le Grand*, T. I, p. 311.
— II Isiaslavitch, T. I, p. 311, 314.
Mstislafski (princes), T. I, p. 343, 349.
— (prince Fœdor Ivanovitch), T. I, p. 352.
Müller (docteur Charles), médecin de la cour, T. I, p. 465.
Müller (Gerhard-Friedrich), historiographe, T. I, p. 303, 324, 328, 329, 361, 364, 372. T. II, p. 398.
Munnich (Burchard-Christophe comte de), feldmaréchal, T. I, p. 17. T. II, p. 426.
Munnich (comtesse de), T. I, p. 448.

N.

N. . . (Sophie), T. I, p. 100-102, 108, 472.
Napoléon, empereur des Français, T. I, p. 21, 25, 33, 46, 58, 60, 62, 65, 67, 133, 320, 410, 443-446, 454, 458. T. II, p. 203, 224, 229, 329, 337.
Narimund, prince de Lithuanie, T. II, p. 398.
Naryschkine (famille), T. II, p. 401, 402, 487.
— colonel, T. II, p. 77.
— gouverneur civil de Tauride, T. I, p. 118.
— (Alexandre Lvovitch), grand chambellan, T. I, p. 260, 474, 496.
Naryschkine (Natalie), tsarine, *voy.* Natalie.
— (Mme), née comtesse Konovnitsyne, T. II, p. 310.
Nassakine, lieutenant, T. I, p. 231, 232.
Nassau (duchesse de), *voy.* Élisabeth Mikhaïlovna.
Natalie Alexéïevna, grande-duchesse, T. I, p. 378.
Natalie Kyrillovna, née Naryschkine, tsarine, T. I, p. 358. T. II, p. 402, 405.
Nédro, prince de Sudavie (incertain), T. I, p. 329.
Neidhardt (comte), général en chef, T. I, p. 224, 510.
Nélidof (Catherine), demoiselle d'honneur, T. II, p. 267.
Néplouïef (famille), T. I, p. 324.
Nesselrode (comte de), chancelier de l'empire, T. I, p. 186, 242, 277, 278, 413. T. II, p. 208, 214, 385, 491-493, 498.
Nicolas Nikolaïevitch, grand-duc, T. I, p. 380.
Nicolas Ier Pavlovitch, T. I, p. 53, 99, 120, 142, 143, 159, 161, 162, 164, 165-178, 185, 187, 188, 191, 191, 195-202, 223-243, 246-256, 261, 264, 265-277, 285, 286-296, 308, 405, 415, 435, 436, 437, 441, 477, 478, 480-482, 497, 498-501, 517.
T. II, p. 40, 42, 86, 131, 138, 139, 145-155, 156, 171, 175, 178-186, 198-200, 208, 210, 212, 215, 223, 230, 231, 235, 255, 256, 257, 260, 266, 268, 271-275, 278-278, 295, 300, 313, 314, 316-320, 348-352, 354-356, 361-365, 369-391, 411, 448-450, 485, 491, 495, 502.
Nicon, patriarche, T. I, p. 376.
Niémojowski (frères), T. II, p. 95.
Nina, régente de Mingrélie, T. II, p. 258, 266.
Noblet, T. I, p. 414, 419.
Norof, lieutenant-colonel, T. II, p. 76.
Novikof, T. I, p 307, 355.
Novociltsof (comte Nicolas Nikolaïevitch), président du conseil de l'empire, T. I, p. 60, 153, 414. T. II, p. 142.

O.

Obolenski (prince Eugène), T. I, p. 203,

205, 211, 215, 249. T. II, p. 69, 77, 79, 81, 206.
Oboulyaninof, procureur général, T. I, p. 47.
Obreskof, diplomate, T. II, p. 452.
Odoïefski (prince), cornette, T. I, p. 215, 248.
— (prince Vladimir Fœdorovitch), écrivain russe, T. I, p. 216.
OErtel, écrivain allemand et russe, T. I, p. 105, 124.
Oginski (princes et comtes), T. II, p. 395.
Okhotnikof, T. II, p. 72.
Oléarius (Adam), T. I, p. 368. T. II, p. 460.
Oleg, T. I, p. 311.
Olga (sainte), T. II, p. 327.
Olga Nikolaïevna, grande-duchesse, princesse royale de Wurtemberg, T. I, p. 255, 379. T. II, p. 112.
Olga Pavlovna, grande-duchesse. T. I, p. 379.
Olgherd, grand-prince de Lithuanie, T. II, p. 328.
Ompteda (baron d'), diplomate, T. I, p. 148.
Oppermann (comte Charles), général en chef, T. II, p. 499.
Orange (prince d'), *voy.* Guillaume II.
Orbélianof (princes), T. II, p. 396.
Orléans (duchesse d'), T. II, p. 205.
Orlof (famille), T. II, p. 420-433.
Orlof (comte Alexis Fœdorovitch), général en chef, T. I, p. 88, 218, 225, 226, 289, 439, 474. T. II, p. 362, 444-449.
— (Ivan), officier, T. II, p. 422.
— (comte Alexis Grigoriévitch), *voy.* Orlof-Tchesmenskoï.
— (comte Fœdor Grigoriévitch), général, T. II, p. 59, 440.
— (comte Grégoire Ivanovitch), général, T. II, p. 422.
— (comte Ivan Grigoriévitch), sénateur, T. II, p. 423.
— (comte Vladimir Grigoriévitch), directeur de l'Académie, T. II, p. 441.
— (comtesse Grégoire), née Saltykof, T. II, p. 442.
— (prince Grégoire Grigoriévitch), favori de Catherine II, T. II, p. 424-435.
— (princesse Grégoire), née Tsinovief. T. II, p. 434.
Orlof (Michel Fœdorovitch), général, T. I, p. 218. T. II, p. 59, 72, 279, 442-444.
Orlof-Deniçof (comte Vassili), général en chef, T. II, p. 225, 383.
Orlof-Tchesmenskoï (comte Alexis Grigoriévitch), général en chef, T. II, p. 427, 434, 438-440.
Orlof-Tchesmenskoï (comtesse Anne Alexéïevna), demoiselle d'honneur, T. I, p. 433. T. II, p. 267, 374, 440.
Ossolinski (comte Victor), T. II, p. 401.
Ostermann (comte André Ivanovitch), vice-chancelier, etc., T. I, p. 17.
— (comtes), fils, T. I, p. 516
Ostermann-Tolstoï (comte Alexandre), T. I, p. 516.
Ostrog (prince Constantin d'), T. II, p. 398.
Ostrowski (comte), T. II, p. 91.
Ottokar, roi de Bohême, T. I, p. 33.
Oubril (d'), diplomate, T. I, p. 57.
Ouchakof, général, T I, p. 510.
Ouroussof (princes), T. II, p. 396.
— (prince Alexandre Mikhaïlovitch maître de la cour, sénateur, T. II, p. 257.
— (princesse Sophie), *voy.* Radzivill.
Oustrialof, T. I, p. 341, 349, 360, 367, 375, 504. T. II, p. 406.
Ouvarof (Fœdor Pétrovitch), général en chef, T. I, p. 260.
— (comte Serge Séménovitch), ministre de l'instruction publique, T. I, p. 284. T. II, p 18.

P.

Pahlen (comte Frédéric Pétrovitch de), diplomate, T. II, p. 416.
— (comte Pierre de), ministre, T. I, p. 424, 425. T. II, p. 496.
— (comte Pierre Pétrovitch de), général en chef, ambassadeur, T. I, p. 259, 286, 496.
Palacky, T. I, p. 397.
Palémon, chef de Normands (incertain), T. I, p. 330.
Palitsyne (Abraham), t. I, p. 353.
Palmerston (lord), ministre, t. II, p. 465.
Panine (comte Nikita Ivanovitch), ministre, T. II, p. 424, 426, 431, 433.
— (comtesse), née Orlof, T. II, p. 441.
Panof, lieutenant, T. I, p. 229, 230.
Paris (Louis), T. I, p. 375. T. II, p. 368.

Paskévitch, duc de Varsovie, feldmaréchal, T. II, p. 356, 357, 499.
Passek, officier, T. II, p. 427.
Patrice, prince de Zvénigorod, T. II, p. 398.
Paul Ier Pétrovitch, T. I, p. 21, 39, 42, 55, 56, 58, 76, 139, 142, 147, 245, 294, 308, 313, 378, 421, 424. T. II, p. 259, 439.
Pavlof, lieutenant, T. II, p. 24, 30.
Pérofski (Léon Alexéïevitch), ministre de l'intérieur, T. I, p. 276, 282, 284.
Perry, T. I, p. 469.
Pestel (le père), gouverneur général, T. II, p. 10.
— (Paul), colonel, T. I, p. 129, 200, 210, 223. T. II, p. 9-14, 47, 58, 60, 70, 71, 73-84, 106-110, 115, 117, 120, 125, 294, 303, 305, 306, 307.
— fils aîné, colonel, T. II, p. 10.
Pétrouschka, dit *tsarik* et brigand de Touchino, T. I, p. 342, 362, 368.
Pfuhl, général allemand, T. I, p. 66.
Philarète, métropolitain de Moscou, T. I, p. 139. T. II, p. 363, 364, 372, 378, 382, 384, 472.
Philarète, patriarche, *voy.* Romanof et T. I, p. 11, 335, 336, 343, 345, 346, 350, 352, 369-377. T. II, p. 399.
Philippe (saint), métropolitain, T. I, p. 377.
Photius, archimandrite du couvent de Saint-George, T. I, p. 111, 433, 434, 435. T. II, p. 474.
Piasts (dynastie des), T. I, p. 7, 9, 71. T. II, p. 92.
Piatoli (abbé), T. I, p. 87, 444, 454.
Pierre (saint), métropolitain, T. II, p. 326, 368.
Pierre Ier Alexéïevitch, *le Grand*, T. I, p 13, 14, 15, 16, 39, 40, 83, 85, 95, 107, 141, 304, 308, 313, 326, 337, 338, 348, 375, 376, 405, 466, 469, 491. T. II, p. 43, 45, 87, 139, 227, 241, 274, 321-324, 339, 368, 406, 420-422, 493.
Pierre II Alexéïevitch, T. I, p. 17, 139, 313, 316. T II, p. 228, 241.
Pierre III Foedorovitch, T. I, p. 95, 108, 139, 313, 317, 339, 378, 380. T. II, p. 426, 428.
Pierre Pétrovitch, tsarévitch, T. I, p. 339.
Pierre, prince d'Oldenbourg, T. I, p. 381.
Plater (Stanislas), T. I, p. 415.
Platof (comte), ataman des Cosaks et général en chef, T. I, p. 225. T. II, p. 225, 248.
Platon (Levchine), métropolitain de Moscou, T. II, p. 377, 459, 472, 487.
Pleschtchéïef (famille), T. I, p. 332.
Podenas (marquis de), colonel, T. II, p. 258.
Poggio, lieutenant-colonel, T. II, p. 12.
Pojarski (prince Dmitri Mikhaïlovitch), voïvode, T. I, p. 343, 344, 349, 373.
Polétika (Pierre Ivanovitch), sénateur, T. II, p. 176, 177.
— son frère, publiciste, T. II, p. 176.
Poniatowski, *voy.* Stanislas.
— (prince Joseph), T. II, p. 205.
Poninski (Adam), T. II, p. 31.
Potapof, général, T. I, p 258, 510.
Potemkine (comte Serge), T. I, p. 204.
— (prince Grégoire Alexandrovitch), favori de Catherine II, T. II, p. 31, 418, 425, 434, 438.
Potocka (comtesse Sophie), T. I, p. 129. T. II, p. 5, 454.
— (comtesse Sophie), *voy.* Kisselef.
Potocki (famille), T. II, p. 4, 5, 397, 453-456.
— (comte), T. I, p. 120.
— (comte Alexandre), T. II, p. 456.
— (comte Boleslas), T. II, p. 456.
— (comte Félix), T. II, p. 5, 31, 454, 455.
— (comte François), T. II, p. 456.
— (comte Iaroslaf), T. II, p. 456.
— (comte Ignace), T. II, p. 454.
— (comte Jean), T. II, p. 455.
— (comte Kotska), T. II, p. 454.
— (comte Miécislaf), T. II, p. 455.
— (comte Prote), T. II, p. 455.
— (comte Séverin), T. II, p. 455.
— (comte Stanislas), T. II, p. 456.
— (comte Venceslas), T. II, p. 455.
Pougatchef (Émilien), chef de Cosaks, T. II, p. 38, 248.
Pouschkine (Alexandre), poète russe, T. I, p. 123, 488. T. II, p. 41, 42.
Pouschtchine, capitaine, T. I, p. 215.
— (Ivan), assesseur de collége, T. I, p. 211, 489. T. II, p. 65.
Povalo-Schveikofski, colonel, T. I, p. 94. T. II, p. 75, 77, 79, 108, 109, 112, 113, 114.
Pozzo di Borgo (comte), ambassadeur, T. I, p. 70, 71, 78, 79. T. II 215, 315.
Procope, T. I, p. 394, 395.

Prosorofski (prince Alexandre Alexandrovitch), feldmaréchal, T. I, p. 485. T. II, p. 267.
Prouténo, roi prussien, puis grand-prêtre (incertain), T. I, p. 329, 350.
Ptolémée, T. I, p. 394.
Pulawski (Casimir), T. II, p. 110.

R.

Rabbe (Alphonse), écrivain français, T. I, p. 76, 80.
Radzivill (princes), T. II, p. 397.
— (prince Léon), T. II, p. 257.
— (princesse), *voy.* Wittgenstein.
— (princesse Sophie), née Ouroussof, T. II, p. 257.
Raguse (duc de), maréchal de France, T. II, p. 257, 258, 388.
Raguse (duc de), le même, T. I, p. 119, 123.
Raïefski, général en chef, T. II, p. 16, 59, 74, 442.
— colonel, T. II, p. 16.
Rasine (Stenko), Cosak rebelle, T. II, p. 248.
Rasoumofski (famille), T. II, p. 397.
— (comte Alexis Grigoriévitch), favori d'Elisabeth, T. I, p. 86, 438.
— (comte Cyrille Grigoriévitch), hetman des Cosaks, T. II, p. 426, 428.
Raupach, professeur, T. I, p. 430.
Rautenstrauch (Mme Lucy de), née princesse Giedroyc, T. I, p. 165.
Reden (baron de), T. I, p. 505, 506.
Reimers, T. II, p. 141.
Reinboth (pasteur), T. II, p. 40.
Répine (capitaine), T. I, p. 215.
Repnine (famille des princes), T. I, p. 337.
— (prince Nicolas Vassiliévitch), feldmaréchal, T. I, p. 502. T. II, p. 62, 100, 416.
Reutz (professeur), jurisconsulte, T. II, p. 476.
Reutz, le même, T. I, p. 314.
Ribas, amiral, T. I, p. 474. T. II, p. 242.
Ribeaupierre (de), conseiller privé actuel, ambassadeur, T. II, p. 491, 498.
Richelieu (duc de), ministre français, T. I, p. 71. T. II, p. 266.
Riego (don Raphaël del), T. I, p. 232. T. II, p. 9.
Roman Davydovitch, prince d'Iaroslavl, T. I, p. 324.
Roman Mstislavitch, prince de Galitch, T. I, p. 315.
Romanof (maison et dynastie des), T. I, p. 10, 11, 310-381.
Roman Iouriévitch Zakharine, auteur de la famille, T. I, p. 333.
Romanof (Alexandre Nikititch), T. I, p. 323, 336, 369
— (Anastasie Nikititchna), T. I, p. 337.
— (Anastasie Romanovna), *voy.* Anastasie.
— (Euphémie Nikititchna), *v.* Sitzkoï.
— (Fœdor Nikititch), *voy.* Philarète.
— (Irène Nikititchna), *voy.* Godounof.
— (Ivan Nikititch), T. I, p. 336, 343.
— (Marthe Nikititchna), *voy.* Tcherkasskoï.
— (Michel Nikititch), T. I, p. 336.
— (Michel Fœdorovitch), *voy.* Mikhaïl.
— (Nikita Romanovitch), T. I, p. 334.
— (Vassili Nikititch), T. I, p. 336.
Romodanofski (prince), général, T. II, p. 401.
Rosen (baron de), lieutenant, T. I, p. 237. T. II, p. 298.
Rostislaf Mstislavitch, T. I, p. 311.
Rostoftsof (Jacques), général, T. I, p. 201, 216.
Rostoptchine (comte Fœdor Vassiliévitch), général en chef, T. I, p. 424. T. II, p. 338.
Roth, général en chef, T. II, p. 14, 21, 31.
Roumantsof (Alexandre Ivanovitch), ambassadeur, T. II, p. 415.
— (comte Pierre Alexandrovitch), feldmaréchal, T. II, p. 267, 417, 418, 419.
— (comte Nicolas Pétrovitch), chancelier de l'empire, T. I, p. 414. T. II, p. 496.
Rounitch, curateur de l'université de Saint-Pétersbourg, T. I, p. 185, 450.
Ruthière, T. I, p. 409. T. II. p. 427.
Rurik *le Normand*, T. I, p. 7, 8, 141, 310, 311, 314, 346.
Rylëief (général), grand-maître de la police, T. I, p. 205.
— lieutenant-général, T. I, p. 205.
— (Conrad), T. I, p. 203, 205-207, 210, 213, 214, 216, 217, 218, 220, 232, 241, 249.
T. II, p. 11, 65, 79, 80, 81, 82, 117, 119, 120, 121, 122, 125, 133, 134, 135, 294, 303, 304, 307, 309, 314, 499.

Rzewuski (Séverin), T. II, p. 31.

S.

Sabanief, général, T. II, p. 59.
Sacken (famille de), T. II, p. 397.
— (prince Von der Osten), feldmaréchal, T. II, p. 6, 9, 16, 32, 207, 362, 384.
Saheb-Ghiraï, khan des Kirghises, T. II, p. 348.
Saïmo, fils de Veydevoud (incertain), T. I, p. 330.
Saint-Priest (vicomte de), diplomate, T. II, p. 206.
Salomon II, tsar d'Iméreth, T. II, p. 238.
Saltykof (comtes et princes), T. II, p. 456-458.
— (prince Alexandre Nikolaïevitch), ministre, T. II, p. 458.
— (prince Ivan Pétrovitch), feldmaréchal, T. II, p. 457.
— (prince Nicolas Ivanovitch), feldmaréchal, gouverneur d'Alexandre, T. I, p. 42, 421. T. II, p. 7, 457.
— (prince Pierre Séménovitch), feldmaréchal, T. II, p. 457.
— (prince Serge Nikolaïevitch), sénateur, T. II, p 458.
— (princesse Catherine Vassilievna), dame d'honneur, T. I, p. 503.
San-Carlos (duc de), ambassadeur, T. II, p. 259.
Sanguszko (princes), T. II, p. 395.
Sapieha (princes), T. II. p. 395.
Sapieha (princesse), *voy.* Soltyk.
Sarautzki ou Zarucki (Ivân), ataman des Cosaks, T. I. p. 362, 373.
Sartaï-Tchinghissof, sultan des Kirghises, T. II, p. 344.
Sass (de), général, T. I, p. 510.
Saxe (reine de), T. I, p. 178.
Sazonof, général, T. I, p. 510.
Schafarik, T. I, p. 394, 395.
Schein (Mikhaïl Borissovitch), boïar et voïvode, T. I, p. 343, 372, 373.
— général sous Pierre le Grand, T. II, p. 421.
Schlœzer, T. I, p. 330, 365.
Schmidt-Phiseldeck, T. I, p. 364.
Schveikofski, *voy.* Povalo-Schveikofski.
Schwartz, colonel, T. II, p. 19, 38.
Schwarzenberg (prince Charles de), feldmaréchal autrichien, T. I, p. 70. T. II, p. 451.
Schwerin (comte de), T. II, p. 425.
Ségur (comte de), le père, T. II, p. 429, 434.
— (comte Philippe de), T. I, p. 234, 483, 485, 486.
Séménof, officier, T. II, p. 69.
— conseiller titulaire, T. II, p. 77.
Séraphim, métropolitain de Novgorod et de Saint-Pétersbourg, T. I, p. 108-114, 235. T. II, p. 237, 238, 267, 318, 362, 363, 371-379, 472.
Sherwood, officier, T. I, p. 94, 129. T. II, p. 23, 113, 116.
Siestrzencewicz-Bohusz (Stanislas), métropolitain catholique, T. II, p. 236, 497.
Sievers (famille de), T. II, p. 396.
Sigismond III (Wasa), roi de Pologne, T. I, p. 313, 343, 344, 372, 373.
Siméon Ioannovitch. *Gordii* (le Fier), T. I, p. 312, 324, 331.
Siniavine, amiral, T. II, p. 499.
Sitzkoï (famille des princes), T. I, p. 337.
— (prince Ivan Vassiliévitch), T. I, p. 370.
— (princesse Euphémie, née Romanof, T. I, p. 336.
Skariatine (les frères), T. II, p. 16.
Skopine, *voy.* Chouïski-Skopine.
Snéghiref, T. I, p. 497.
Sobolewski, sénateur-voïvode, T. I, p. 296.
Solovief (baron), capitaine, T. II, p. 23, 24, 33, 106, 276, 315.
Soltyk (comte Roman), T. II, p. 101.
— (comte Stanislas), T. I, p. 91. T. II, p. 99-101.
— (Gaëtan), évêque de Cracovie, T. II, p. 100.
— (comtesse Caroline), née princesse Sapieha, T. II, p. 101.
Sophie Alexéïevna, tsarevne, T. I, p. 313, 338. T. II, p. 402, 403.
Sophie, princesse d'Anhalt-Zerbst, *voy.* Catherine II.
Sougorski (prince), ambassadeur, T. II, p. 489.
Soukhine, général en chef, T. I, p. 509.
Soukhinof, lieutenant, T. II, p. 23, 31.
Soukhovo-Kobyline (famille), T. I, p. 327, 329.
Soukhozanet, général, T. I, p. 510.
Souleïman-Khan, chamkhal de Tarkou, T. II, p. 343.
Southof, lieutenant, T. I, p. 215, 228.

Souvorof-Rymnikski (comte Alexandre Vassiliévitch), prince d'Italie, feldmaréchal, T. I, p. 21, 55, 147.
Souvorof, *voy.* Italiiski (prince).
Spéranski (comte Mikhaïl Mikhaïlovitch), membre du conseil de l'empire, T. I, p. 195, 262, 280, 287. T. II, p. 141, 145, 146, 147, 174, 294, 476-486.
Spiridof, amiral, T. II, p. 436, 438.
— major, T. II, p. 112, 114.
Stackelberg (famille de), T. II, p. 395.
Staël (baronne de), T. I, p. 52.
Stanislas (Poniatowski), roi de Pologne, T. II, p. 416, 425.
Stedingk (comte de), feldmaréchal suédois, T. I, p. 147. T. II, p. 259.
Stedingk (le même), T. I, p. 413, 504.
— (baron de), colonel, T. II, p. 259.
Stein (baron de), T. II, p. 62.
Steinbock (famille de), T. II, p. 396.
Steinheil (baron de), lieutenant-colonel, T. I, p. 215, 217, 241.
Stieglitz (maison), T. I, p. 507.
Stiermerona, général, T. II, p. 259.
Stoffregen (docteur), médecin d'Élisabeth, T. I, p. 129, 132, 461. T. II, p. 262.
Storch (Henri), vice-président de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, T. I, p. 49, 50, 268, 280, 501. T. II, p. 141, 329, 479.
Stourdza (Mlle de), T. I, p. 419.
Strahl, T. I, p. 374.
Strahlenberg (baron de), T. I, p. 301, 312, 346, 348, 350, 360, 361, 374, 501. T. II, p. 405, 406.
Stratford-Canning, ambassadeur, T. II, p. 214.
Streschnef (Eudoxie), tsarine, T. I, p. 337.
Strikalof, général, T. I, p. 510.
Stroganof (baron), T. II, p. 426.
Stroganof (comte Alexandre Grigoriévitch), ministre de l'intérieur, T. I, p. 282.
Stroganof (comte Grégoire Alexandrovitch), ambassadeur, membre du conseil de l'empire, T. I, p. 60, 79, 88. T. II, p. 498.
Stroganof (comte Paul Alexandrovitch), général, ami d'Alexandre, T. I, p. 60, 410.
Strotef, T. I, p. 516.
Struss (Nicolas), colonel polonais, T. I, p. 344, 373.
Stürler (colonel), T. I, p. 229, 237, 246, 510.
Sviatopolk Ier Iaropolkovitch, T. I, p. 311.
Sviatopolk II Isiaslavitch, T. I, p. 311.
Sviatoslaf Ier Igorévitch, T. I, p. 311.
Sviatoslaf II Vsévolodovitch, T. I, p. 312.
Svistounof, cornette, T. I, p. 218.
Szreder, avocat, T. II, p. 95.

T.

Tacite, T. I, p. 49, 395.
Taïmouraz, tsarévitch de Grousie, T. II, p. 342.
Talleyrand (prince de), ministre français, T. I, p. 71, 159.
Talon (vicomte), général, t. II, p. 258.
Tamerlan, *voy.* Timour.
Tarakanof (princesse), T. I, p. 86. T. II, p. 438.
Tariel (prince), dadian de Mingrélie, T. II, p. 342.
Tatiana Fœdorovna, sœur de Mikhaïl Fœdorovitch, T. I, p. 355, 370.
Tatischtchef (comte Alexandre Ivanovitch), ministre de la guerre, T. I, p. 257, 279.
— (Dmitri Pavlovitch), bailli de Malte, ambassadeur à Vienne, T. I, p. 257, 279.
Tcherkasskoï (famille), T. I, p. 322. T. II, p. 396.
Tcherkasskoï (prince Boris Kamboulatovitch), boïar, T. I, p. 337.
— (princesse Boris), née Marthe Nikititchna Romanof, T. I, p. 336, 353.
Tchernychef (comtes), T. II, p. 57, 426, 431.
— (comte Grégoire Pétrovitch), feldmaréchal, T. II, p. 267.
— (comte Ivan Grigoriévitch), général en chef, T. I, p. 265. T. II, p. 267.
— (comte Zacharie), capitaine, T. I, p. 252, 253. T. II, p. 57.
— (comtesse), dame d'honneur, T. II, p. 267.
— (Ivan Lvovitch), T. I, p. 265.
Tchernychef (prince Alexandre Ivanovitch), ministre de la guerre, T. I, p. 200, 257, 264. T. II, p. 15, 57, 116.
Tchernychef-Krouglikof (comte), T. II, p. 57.
Tchet (mourza), t. I, p. 371.

Tchevtchévadzé (princes), T. II, p. 396.
Tchinghiz-Khan, T. I, p. 6. T. II, p. 328.
Tchitchérine, général, T. I, p. 510.
Téplof, officier, T. II, p. 436.
Théodorète, archevêque de Riaisân et de Mourom, T. I, p. 353, 356, 357.
Théophane, patriarche de Jérusalem, T. I, p. 374.
Thiers, T. I, p. 44, 294, 409, 410, 441, 460, 484. T. II, p. 266.
Tiesenhausen (famille de), T. II, p. 395.
— colonel, T. II, p. 21, 77, 112.
Timour, T. II, p. 328, 366, 367.
Titof, lieutenant, T. II, p. 9.
Tokaref, assesseur de collége, T. II, p. 69.
Toktamysch, khan des Mongols, T. II, p. 328.
Toll (famille de), T. II, p. 395.
— (comte de), général en chef, directeur du corps des voies de communication, T. I, p. 289. T. II, p. 385.
Tolstoï (comte Alexandre Ivanovitch), général en chef, T. I, p. 516.
— (comte Fœdor Andréïevitch), grand-maréchal de la cour, T. I, p. 516.
— (comte Pierre Alexandrovitch), général en chef, membre du conseil de l'empire, T. I, p. 288, 515-517. T. II, p. 266.
— (comte Pierre Andréïevitch), général sous Pierre le Grand, T. I, p. 515.
— *voy.* Ostermann-Tolstoï.
— (Jacques), enseigne, T. II, p. 69.
Tourguénief ou Tourghéneff (Ivân), le père, T. II, p. 62.
— (Alexandre Ivanovitch), T. I, p. 111. T. II, p. 62, 63, 473, 475.
— (Nicolas Ivanovitch), T. II, p. 61, 62, 69, 72, 73, 77, 81, 282, 292, 476.
Tourghénief, le même, T. II, p. 443, 444, 457, 459, 476, 481, 482, 491, 502-504.
Tourghénief (Serge Ivanovitch), T. II, p. 65.
Trévise (duc de), maréchal de France, T. II, p. 337.
Trinius (docteur), membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, T. I, p. 465.
Troubetzkoï (famille des princes).
Troubetzkoï (pr. Dmitri Timoféïevitch) boïar et voïvode, T. I, p. 344, 349, 373.
— (prince Serge), T. I, p. 203, 204, 212, 213, 215, 217, 218, 232, 242, 243. T. II, p. 57, 59, 61, 67, 79, 81, 117, 122, 296.
— (prince Vassili Serghéïevitch), général en chef, T. I, p. 204. T. II, p. 385.
— (autre prince), T. I, p. 204.
— (princesse Serge), née Laval, T. II, p. 310, 311.
Troukhine, major, T. II, p. 24, 30.
Tsébrikof, lieutenant, T. II, p. 282, 292, 300, 301.
Tsinovief, *voy.* Orlof (princesse).
Tsitsianof (princes), T. II, p. 396.
Tumen, khan des Kalmouks, T. II, p. 345.

U.

Uladislas, *voy.* Vladislas.
Uminski, général, T. II, p. 94, 95.
Ungern-Sternberg (famille d'), T. II, p. 396.

V.

Vadkofski (Alexandre), sous-lieutenant, T. II, p. 23, 30.
Valouïef (Catherine), demoiselle d'honneur, T. II, p. 267.
Vassili Ier Iaroslavitch, T. I, p 312.
Vassili II Dimitriévitch, T. I, p. 312, 332. T. II, p. 366.
Vassili III Vassiliévitch *Temnot*, (l'Aveugle), T. I, p. 312, 332.
Vassili IV Vassiliévitch, T. I, p. 303, 312.
Vassili V Ioannovitch (Chouïski), T. I, p. 313, 342, 347, 360. T. II, p. 193.
Vassilko Romanovitch, prince de Galitch, T. I, p. 315.
Vassiltchikof (Alexis Vassiliévitch), sénateur, T. I, p. 288.
— (prince Hilarion Vassiliévitch), général en chef, président du conseil de l'empire, T. I, p. 211, 287. T. II, p. 357.
— favori de Catherine II, T. II, p. 433, 434.
Vatkofski (Théodore), officier, T. II, p. 23.
Vaucher, de Genève, T. II, p. 310, 311.

Velho (baron), général, T. I, p. 237, 510, 517.
Veydevoud, roi prussien (incertain), T. I, p. 329, 330.
VIATCHESLAF VLADIMIROVITCH, T. I, p. 311.
Viazmitinof (Serge Kosmitch), ministre de la guerre, T. I, p. 426.
Vibius Sequester, T. I, p. 394.
Vicence (Caulaincourt, duc de), T. I, p. 64.
Villebois, grand-maître de l'artillerie, T. II, p. 425, 428, 430.
Villefranche (comte de), capitaine, T. II, p. 258.
VLADIMIR Ier SVIATOSLAVITCH (saint), *le Grand*. T. I, p. 9, 311, 314. T. II, p. 326.
VLADIMIR II VSÉVOLODOVITCH *Monomaque*, T. I, p. 311, 314, 315. T. II, p. 367, 368, 373.
VLADIMIR IAROSLAVITCH, prince de Galitch, T. I, p. 315.
VLADIMIRKO VOLODAROVITCH, prince de Galitch, T. I, p. 314, 315.
VLADISLAS Ier (Wasa), T. I, p. 315, 343, 347, 372, 373. T. II, p. 399.
Vogué (marquis de), officier, T. II, p. 258.
Voïnof, général en chef, T. I, p. 224, 238, 260, 509. T. II, p. 499.
VOLODAR ROSTISLAVITCH, prince de Galitch, T. I, p. 314.
Volkonski (famille des princes), T. I, p. 502.
— (prince Grégoire Séménovitch), T. I, p. 502.
— (prince Pierre Mikhaïlovitch), général en chef, ami d'Alexandre, T. I, p. 104, 115, 126-135, 160, 284, 285, 502. T. II, p. 225-266, 362.
— (prince Serge Grigoriévitch), T. I, p. 502. T. II, p. 12, 15, 74, 79, 105, 297.
— (princesse Grégoire), Alexandra Nikolaïevna, dame d'honneur, T. I, p. 502.
— (princesse Serge), née Raïefski, T. II, p. 310.
— (princesse Pierre), Sophie Grigorievna, née Volkonski, T. II, p. 160.
Voltaire, T. I, p. 480, 465, 466. T. II, p. 38, 42, 416, 418, 432, 437, 462.
Volynski (Arthémius Pétrovitch), ministre, T. II, p. 305.
Von Visine (Ivân), T. II, p. 72.
— (Michel), général, T. II, p. 72.
Vorontsof (comte Alexandre Romanovitch), grand-chancelier, T. I, p. 409, 414.
Voronstof (comte Semen Romanovitch), ambassadeur à Londres, T. I, p. 117.
— (prince Michel Séménovitch), gouverneur général de la Nouvelle-Russie, commandant supérieur de l'armée et des provinces du Caucase, T. I, p. 117, 119, 121. T. II, p. 31.
Vorontsof (comtesse Catherine), *voy.* Daschkof.
— (comtesse Élisabeth), maîtresse de Pierre III, T. II, p. 426.
Vorontsof-Daschkof (comte), conseiller privé actuel, T. I, p. 283.
Voropanof, général, T. I, p. 510.
Vorotinski (prince), voïvode, T. I, p. 348, 349, 358.
Vronitzki, colonel, T. II, p. 112.
VSÉVOLOD Ier IAROSLAVITCH, T. I, p. 311.
VSÉVOLOD II OLGOVITCH, T. I, p. 311.
VSÉVOLOD III IOURIÉVITCH, *le Grand*, T. I, p. 312.

W.

Wægelin, lieutenant, T. II, p. 277.
Wallenius, professeur, T. II, p. 246.
Waldemar-Christian Guldenlœve, comte de Sleswig-Holstein, T. I, p. 323.
Washington, T. II, p. 11, 12, 79.
Weber, T. I, p. 93.
Wellington (duc de), T. II, p. 207-216, 233.
Wichmann, T. I, p. 342, 350.
Wielhorski (comtes), T. II, p. 397.
Williams, T. II, p. 475.
Witt, grand-pensionnaire de Hollande, T. I, p. 129.
— (comte de), général, T. II, p. 5.
— (comte Ivan Ossipovitch), général en chef, T. I, p. 129, 438. T. II, p. 8, 14, 116.
Wittgenstein (princes et comtes de), T. II, p. 450.
— (prince Pierre Christianovitch), feldmaréchal, T. II, p. 4, 6, 9, 13, 70, 117, 207, 384, 450-453.
— (princesse), née princesse Radzivill, T. II, p. 453.
Wolf, chirurgien-major, T. II, p. 9, 74.
Wrede (prince de), feldmaréchal bavarois, T. II, p. 206, 236.
Wurtemberg (famille de), T. II, p. 361.
— (duc Alexandre), T. I, p. 209, 286. T. II, p. 236.

Wurtemberg (duc Alexandre de), son fils, T. I, p. 209. T. II, p. 236, 266.
— (princesse Marie de), duchesse de Saxe-Gotha, T. II, p. 243, 266.
Wylie (sir James), chirurgien en chef d'Alexandre, T. I, p. 117, 124, 125, 126-134, 161, 441.

Y.

York, général prussien, T. II, p. 451.

Z.

Zaïonczek (prince Joseph), vice-roi de Pologne, T. I, p. 51, 150, 293.
Zaïonczek (princesse), T. I, p. 296.
Zakharine, *voy.* Romanof.
Zakrefski (comte), ministre de l'intérieur, général en chef, T. I, p. 282, 289. T. II, p. 362, 499.
Zan (Thomas), étudiant, T. II, p. 94, 95.
Zarucki, *voyez* Saroutzki.
Zavalichine, lieutenant de marine, T. I, p. 216. T. II, p. 117, 118, 119, 137.
Ziethen (général de), T. I, p. 116.
Zimmermann, écrivain allemand, T. I, p. 42.
Zolkiewski, grand-général, T. I, p. 312, 354, 372.
Zoubof (famille), T. II, p. 397.

FIN DE LA TABLE.

VA1-1534944

ERRATA DU TOME SECOND.

Page 30, ligne 7, *au lieu de* répand des bénédictions, *lisez* répand ses bénédictions.

— 44, ligne 23, *après ces mots* le gros de la nation, *effacez* le ; (point et virgule).

— 63, ligne 18, *au lieu de* n'a pas cessé de vivre depuis, *lisez* n'a pas cessé de séjourner depuis.

— 137, ligne 5 de la deuxième note, *au lieu de* objet de la note 11, *lisez* objet de la note 10.

— 143, ligne 3 de la note, *au lieu de* à la note 12, *lisez* à la note 11, et ainsi de suite pour les indications suivantes.

— 238, ligne 6, *au lieu de* l'une femme, *lisez* l'une épouse.

— 250, ligne 11, *au lieu de* composé de Cosak, *lisez* composé de Cosaks.

— 252, ligne 19, *après ces mots* des gouvernemens voisins, *mettez une virgule.*

— 333, ligne 2 des notes, *au lieu de* 16,380 kilogrammes, *lisez* 16.380 kilogrammes ; c'est 16 kilogr. et une fraction.

Digitized by Google

Digitized by Google

141
a
40
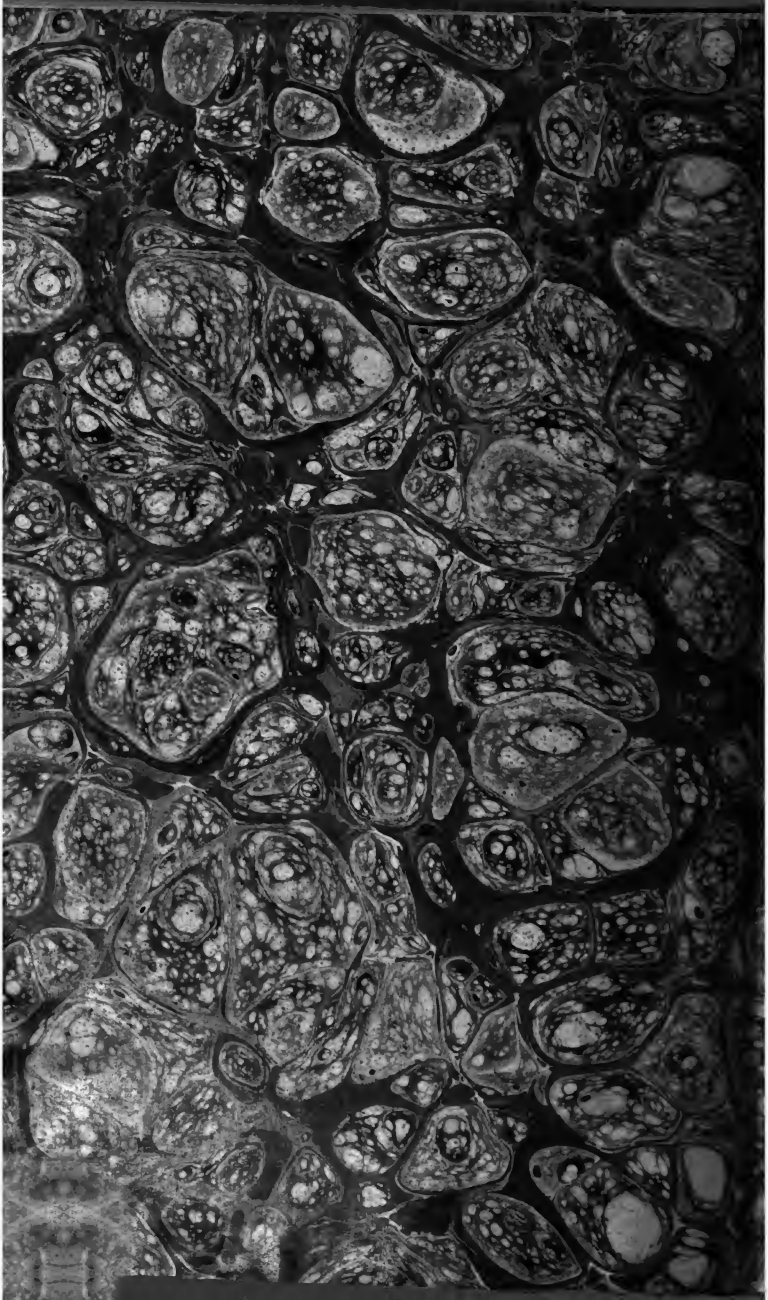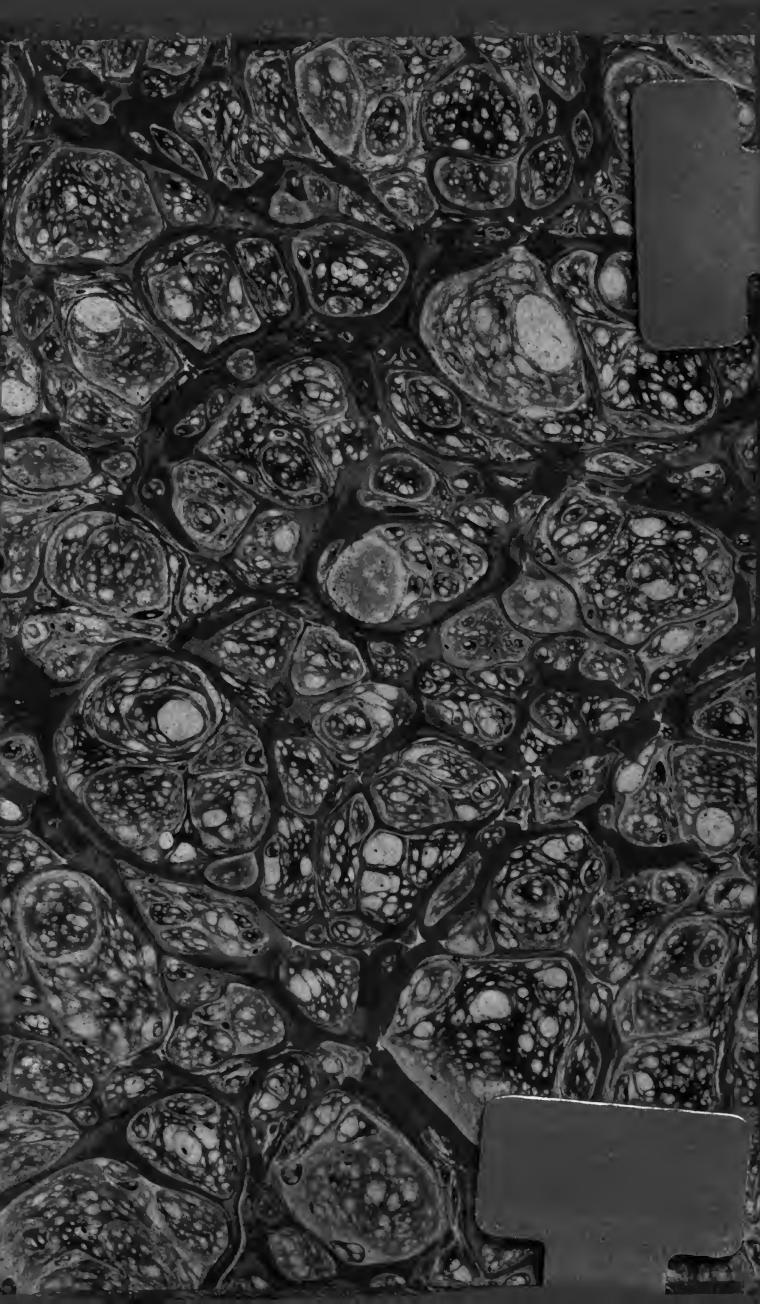
Digitized by Google